

MAMMALOGIE

OU

DESCRIPTION DES ESPÈCES DE MAMMIFÈRES.

MAMMALOGIE

OU

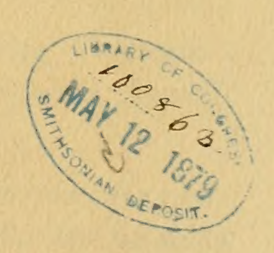
DESCRIPTION DES ESPÈCES DE MAMMIFÈRES.

PREMIERE PARTIE,

CONTENANT LES ORDRES DES BIMANES, DES QUADRUMANES ET DES CARNASSIERS.

PAR M. A. G. DESMAREST,

Professeur de Zoologie à l'École royale d'Économie rurale et vétérinaire d'Alfort; membre de la Société philomatique de Paris; associé de la Société philosophique de Philadelphie, et de l'Académie des Sciences naturelles de la même ville; correspondant de la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, etc.



A PARIS,

Chez Mme Veuve AGASSE, Imprimeur-Libraire, rue des Poitevins, n° 6.

1820.

AVERTISSEMENT.

Le Recueil des planches de l'*Encyclopédie*, destinées à représenter les principales espèces de mammifères, a été publié, sans texte, il y a environ trente ans.

Feu l'abbé Bonnaterre, qui s'étoit chargé de la rédaction de tous les tableaux descriptifs, ou de l'*Illustration* des planches de zoologie, n'a donné, depuis lors, qu'une portion assez peu considérable de ce travail, et même il n'a pu compléter que les parties relatives à l'histoire des reptiles, des poissons et des cétacés. La description des figures des oiseaux et des vers (mollusques et autres), commencée par lui et par Bruguière, n'a pas été terminée, et celle des planches de mammifères n'a pas même été entreprise.

L'Editeur actuel de l'*Encyclopédie*, ayant le desir de terminer le plus promptement possible la publication de ce grand ouvrage, s'est décidé à distribuer entre plusieurs naturalistes les parties non achevées, ou non encore commencées, des *Illustrations zoologiques*. Suivant cet arrangement, M. le chevalier de Lamarck doit s'occuper des classes des mollusques et des vers; M. Latreille, de celles des crustacés, des arachnides et des insectes; M. Vieillot, de la classe des oiseaux, et nous, de celle des mammifères.

Aussitôt que nous avons entrepris le travail que nous venions d'accepter, nous n'avons pas tardé à reconnoître que cette tâche étoit plus longue et plus difficile à remplir que nous ne l'avions d'abord pensé.

En effet, il ne s'agissoit pas moins que de présenter un tableau à peu près complet de l'état actuel de nos connoissances relatives à l'histoire naturelle des animaux mammifères. Le *Dictionnaire des quadrupèdes* de l'Encyclopédie, de Daubenton, qui a paru en 1782, étoit devenu trop ancien pour nous servir seul de base dans notre travail. Il étoit d'une nécessité absolue de réunir toutes les notes que renferment les nombreux voyages, dans les diverses parties du Monde, faits depuis cette époque. Nous devions également recueillir et discuter toutes les monographies de genres, toutes les descriptions isolées d'espèces, qui, pendant le même intervalle de temps, ont été insérées dans les collections académiques ou les recueils scientifiques, soit par les naturalistes français, soit par les étrangers. Nous devions comparer ces nouvelles notions avec celles que renferment les auteurs plus anciens,

auxquels on est souvent obligé de recourir. Enfin, nous devions nous déterminer dans le choix d'une méthode de classification, et adopter un plan uniforme à suivre dans nos descriptions.

Nous avons été encouragés dans nos recherches, souvent minutieuses et dépourvues d'intérêt lorsqu'on les considère isolément, par l'idée que leur résultat pourroit être un jour de quelqu'utilité à ceux qui exécuteroient le projet formé par l'un de nos plus illustres naturalistes et digne de notre siècle, de publier une nouvelle édition du *Systema Naturae*. Nous avons fait tous nos efforts pour rendre complète la liste des êtres dont nous nous sommes occupés, en indiquant toutefois, d'une part, les notions positives que l'on possède sur le plus grand nombre, et de l'autre, en signalant l'incertitude qui existe à l'égard de quelques-uns.

Linnæus, Pallas, Buffon, Daubenton, ont été nos premiers guides, et, à l'extrait de leurs travaux, nous avons joint celui des observations des naturalistes plus récens, mais dont la réputation d'exactitude n'est pas moins acquise. Parmi ceux-ci nous nous bornerons à citer : Erxleben, Storr, Hermann, Camper, Vicq-d'Azyr, Illiger, MM. Blumenbach, Georges Cuvier, Lacépède, Geoffroy-Saint-Hilaire, Frédéric Cuvier, Blainville, Duméril, Humboldt, Lichtenstein, Tiedmann, Hoffmanssegg, d'Azara, Péron, Lesueur, Kuhl, Fischer, Bechstein, le prince Maximilien de Neuwied, Leach, etc. etc.

La méthode que nous avons adoptée, à quelques modifications près, est celle que M. G. Cuvier a publiée, il y a quatre ans, dans son dernier ouvrage intitulé : *Le Règne animal distribué d'après son organisation.*

Dans la description particulière des genres nous nous sommes attachés à faire connoître les principaux caractères communs à tous les animaux qu'ils renferment, et nous avons constamment placé en première ligne et développé convenablement ceux qui tiennent au système dentaire, en leur subordonnant ceux qui sont relatifs aux organes des sens et ceux qui ont rapport aux différens modes de locomotion. Nous avons joint à ces caractères quelques notes sur les habitudes générales de ces animaux et sur les climats qu'ils habitent de préférence.

Les espèces sont caractérisées par une phrase comparative; leur synonymie la plus importante est relatée; leurs dimensions principales sont exposées toujours dans le même ordre; leur description plus détaillée vient ensuite avec l'indication des différences de formes et de couleurs, qui dépendent du sexe ou de l'âge. Enfin, nous donnons pour chacune des particularités sur ses habitudes naturelles et sur la patrie qui lui est propre. Nous avons cherché, autant qu'il a

été possible, à caractériser les races domestiques et à les faire entrer dans notre système.

Nous avons adopté, à l'exemple des naturalistes qui ont publié des *Faunes* de divers pays, un numérotage général, depuis la première espèce du premier genre, jusqu'à la dernière du dernier genre. Notre but, comme le leur, a été de rendre moins longues les citations qu'on pourra faire de notre ouvrage, et il est aussi, de préparer les matériaux d'une nouvelle carte zoographique, que nous avons l'intention d'exécuter sur le plan de celle de Zimmermann, mais qui nous semble susceptible de plus d'exactitude, à raison du grand nombre de découvertes en histoire naturelle et en géographie, qui ont été faites depuis l'époque de la publication de son ouvrage intitulé : *Specimen zoologiae geographicae quadrupedum, domicilia et migrationes sistens*. 1778.

Le nombre des espèces que nous admettons est d'environ *huit cents*, en y comprenant quelques espèces fossiles bien caractérisées, et les cétacés dont nous ne traiterons que sommairement, afin de ne point recommencer en entier le travail de Bonnaterre sur ces animaux.

Sous le seul rapport du nombre de ces espèces, nous croyons donner un aperçu des progrès de la science, en indiquant simplement celui que les principaux nomenclateurs admettoient dans leurs systèmes : Brisson en comptoit deux cent soixante-quinze (1); Erxleben, trois cent quarante-cinq (2); Pennant, quatre cent douze (3); Boddaert, trois cent quarante-quatre (4); Buffon, trois cent trente-trois (en y comprenant celles qui sont décrites dans les Supplémens de son ouvrage, et les cétacés de M. de Lacépède) (5); Gmelin, quatre cent quarante (6); et Vicq-d'Azyr, trois cent soixante-treize (7).

Mais parmi ces auteurs, ceux qui ont décrit ou indiqué le plus d'espèces, Pennant, Gmelin, Boddaert et Vicq-d'Azyr, l'ont fait presque sans critique, et souvent sur le simple énoncé d'une phrase caractéristique très-vague. Nous devons dire que nous avons procédé d'une manière plus rigoureuse, et que beaucoup de ces espèces (un huitième au moins) nous ont paru tellement douteuses, que nous n'avons cru devoir en faire mention que dans de simples notes.

Nous n'avons inséré dans notre liste que des espèces bien connues, ou que

(1) *Règne animal*, 1756.
(2) *Systema Mammalium*, 1777.
(3) *Synopsis of quadrupeds*, 1771.
(4) *Elenchus Animalium*, 1785.
(5) *Histoire générale et particulière des Animaux*, 1769-1785; *Cétacés*, 1806.
(6) *Systema Naturæ*, 13ᵉ. édit., 1789.
(7) *Système anatomique des Animaux*, tome II, 1792.

des espèces dont l'existence ne sauroit être mise en doute sans renseignemens nouveaux, d'après la réputation d'exactitude qu'ont acquise les zoologistes qui en ont parlé pour la première fois. Néanmoins, nous avons distingué celles-ci par un astérisque *, afin d'attirer sur elles, d'une manière plus particulière, l'attention des voyageurs et des naturalistes à venir.

Nous avons, suivant l'usage adopté par les auteurs de l'*Encyclopédie*, fait précéder notre Tableau des espèces de mammifères par des généralités fort resserrées, dont l'objet est d'expliquer plusieurs termes scientifiques qui pourroient ne pas être compris de tous les lecteurs. Nous avons cru devoir y joindre quelques vues générales sur l'organisation de ces animaux, que nous avons puisées en partie dans l'article *Mammifères* de la 2e. édition du *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, rédigé par M. de Blainville, sous le rapport de la structure interne, et par nous, sous la considération des caractères extérieurs.

Nous osons espérer qu'on nous saura quelque gré de n'avoir pas introduit un seul nom nouveau dans cet ouvrage, à moins que ce ne soit pour l'appliquer à une espèce jusqu'alors inconnue. Nous connoissons assez le tort réel que le néologisme fait à la science, pour ne pas nous en servir. Nous avons même cru devoir conserver l'emploi de quelques noms un peu barbares, plutôt que de les changer; nous citerons en particulier celui de *Mammalogie*, dont la composition à la fois grecque et latine est vicieuse, mais dont l'usage est consacré.

Plusieurs des animaux mammifères découverts depuis trente ans, offrant des formes tout-à-fait nouvelles, nous avons jugé à propos d'en faire figurer quelques-uns dans des planches supplémentaires, afin de compléter à la fois notre travail et le recueil iconographique de l'*Encyclopédie*, relatif à cette partie.

Nous espérons terminer ce *Species* assez promptement pour qu'il remplisse son objet, c'est-à-dire, pour qu'il présente un tableau arrêté de l'histoire naturelle des mammifères, en 1820. Nous ne doutons pas que les nombreux voyageurs que le Gouvernement a envoyés dans différentes contrées, jusqu'alors peu étudiées, ne fournissent avant peu des renseignemens qui devront nécessiter des augmentations ou des rectifications à notre travail; mais nous serons toujours parvenus au but que nous desirions d'atteindre, si nous avons fait un bon emploi des seules données qui étoient à notre disposition.

TERMINOLOGIE DES MAMMIFÈRES,

AVEC L'EXPLICATION DES PRINCIPAUX MOTS TECHNIQUES QUI ENTRENT DANS LES DESCRIPTIONS ORDINAIRES.

LES MAMMIFÈRES (1) sont des *animaux vertébrés, à sang rouge et chaud, respirant par des poumons libres et flottans dans une cavité thoracique distincte de la cavité abdominale, dont les fœtus se nourrissent dans la matrice des femelles, au moyen d'un placenta, et les petits, qui naissent en donnant des signes de vie, avec le lait sécrété par les mamelles.*

La plupart d'entr'eux sont pourvus de quatre membres, dont les extrémités, divisées en un nombre plus ou moins considérable de doigts, sont appropriées au genre de vie de chaque animal; quelques-uns n'ont que deux membres, les pectoraux seulement; ils ont pour l'ordinaire le corps couvert de poils; aucun n'a de plumes; quelques-uns sont recouverts d'espèces d'écailles ou d'un test de nature osseuse.

§. Ier. ORGANES DE LA LOCOMOTION.

1°. DU SQUELETTE DES MAMMIFÈRES EN GÉNÉRAL.

Le SQUELETTE, ou la charpente osseuse du corps, se compose des parties solides, destinées à protéger le système nerveux et à servir de point d'appui aux muscles ou organes actifs de la locomotion. Il se divise en *tête*, *tronc* et *extrémités*.

La TÊTE (2) forme la partie antérieure du squelette; celle qui renferme l'encéphale, ou le siége principal du système nerveux ou excitant. Sa forme générale varie : elle est *arrondie* (1), *alongée* (2), *très-alongée* (3), *pyramidale* (4), etc. Elle est démesurément grosse (5), ou moyenne (6), ou petite (7).

La tête se divise en *crâne* et *face*.

Le *crâne* en est la partie supérieure et postérieure; il renferme spécialement le cerveau. Son volume varie relativement à celui de la face, et en général on remarque qu'il est d'autant plus développé, que l'intelligence est plus grande. Il est formé des os appelés *frontal* ou *frontaux*, *pariétal* ou *pariétaux*, *occipital* ou *occipitaux*, *temporaux*, *sphénoïde* et *ethmoïde*. Sa figure extérieure est tantôt arrondie et lisse, tantôt pourvue de saillies osseuses, qui prennent les noms de :

Crêtes surcilières, lorsqu'elles appartiennent au frontal et qu'elles sont situées horizontalement au-dessus des orbites (8);

Crêtes sagittales, lorsqu'elles sont placées à la partie supérieure et moyenne, soit sur le pariétal, lorsqu'il est unique; soit sur la ligne de

---

(1) Le nom de *quadrupèdes vivipares*, donné à ces animaux, ne peut leur convenir, puisqu'il n'est pas général, certains d'entr'eux (les cétacés) n'ayant que des membres antérieurs seulement.

(2) A l'extérieur, on distingue dans la tête, le crâne et la face. Le crâne se partage en *sinciput* ou la partie antérieure, et *occiput* ou partie postérieure; le *vertex* en est le sommet; le front est la région du sinciput placée entre les yeux et le vertex; il est proportionné, haut ou bas, selon les espèces. Il est surtout bien ouvert dans l'*homme* et quelques *singes*. La tempe est la région située entre l'œil et l'oreille. On distingue, dans la face, les yeux, les oreilles, le nez et la bouche. Le prolongement de la face porte le nom de *museau*; sa longueur est déterminée par l'angle plus ou moins aigu que forment deux lignes idéales, dont l'une passant par le méat auditif, vient toucher l'extrémité antérieure du bord alvéolaire de la mâchoire supérieure, et l'autre partant de ce dernier point est tangente à la partie la plus saillante du front. Cet *angle facial* ne se mesure guère que dans les *singes*, chez lesquels son ouverture varie entre 65 et 30 degrés. De tous les mammifères, l'*orang outang*, après l'*homme*, l'a le plus ouvert, et le *fourmilier tamanoir*, le plus aigu. La tête, en général, est plus ou moins ronde dans la plupart des *singes*, pyramidale chez d'autres, alongée excessivement dans les *fourmiliers* dont nous venons de parler, énorme dans les *éléphans*, les *cachalots*, les *baleines*; très-petite dans les *bradypes*, tout aplatie, avec une face en bec de canard dans les *ornithorhynques*, etc.

(1) Dans l'*homme*.
(2) Dans le *cheval*.
(3) Dans le *fourmilier*.
(4) Dans l'*alouate*.
(5) Chez les *baleines*, les *cachalots*.
(6) Dans la plupart des *mammifères*.
(7) Dans l'*aï*.
(8) Elles existent dans certains *singes*; le *troglodyte*, les *papions*, les *mandrills*, etc.

jonction des pariétaux, lorsque cet os est double (1);

Crêtes occipitales, lorsqu'elles appartiennent à l'os occipital et qu'elles sont transverses : dans ce dernier cas, elles se joignent souvent à la crête sagittale, pour former le point d'attache des muscles releveurs de la tête et du ligament cervical (2).

Le *trou occipital* est l'issue de la moelle alongée, qui sort du cerveau pour se loger dans le canal rachidien, qui suit l'épine, et qui est établi dans le corps même des vertèbres. Ce trou est d'autant plus relevé, que l'animal a la tête plus alongée (3).

La *face*, placée à la partie antérieure (4) ou inférieure (5), renferme les organes des sens particuliers, ceux de la *vue*, de l'*ouïe*, de l'*odorat* et du *goût*. Selon le degré de développement des organes de ces sens, la face est plus ou moins volumineuse, plus ou moins prolongée, et le degré d'intelligence est en général en raison inverse de ce développement.

Cette face est plane et perpendiculaire (6), ou prolongée en museau (7), quelquefois en une sorte de tube (8), etc. Elle se compose des os, 1°. *maxillaires supérieurs*, 2°. *intermaxillaires*, *præmaxillaires* ou *incisifs*, 3°. *palatins*, 4°. *nasaux* ou *os propres du nez*, 5°. *unguis*, 6°. *vomer*, 7°. *malaires* ou *os des pommettes*, 8°. *maxillaire inférieur*, et 9°. des *dents*. Plusieurs os du crâne lui sont communs, comme le *sphénoïde*, l'*ethmoïde* et les *temporaux*. On y distingue les *fosses orbitaires*, *temporales*, *nasales*, *palatine*, l'*arcade zygomatique*, etc.

Les *os maxillaires* déterminent spécialement la forme de la face; ils contribuent, par leurs *sinus*, à fortifier le sens de l'odorat, et par leur jonction avec les os propres du nez, à former l'ouverture des fosses nasales (9).

Les *intermaxillaires*, *præmaxillaires*, ou *incisifs*, sont plus ou moins grands et supportent les dents antérieures ou incisives (1).

Les *palatins*, situés à la face postérieure de la mâchoire supérieure, ont aussi plus ou moins de développement.

Les *os propres du nez* sont plus ou moins avancés sur les ouvertures nasales (2).

Le *vomer* s'étend en raison du développement de l'ethmoïde.

Les *os unguis* affectent diverses formes, selon celles qui sont propres aux cavités orbitaires.

L'*os malaire*, articulé avec l'*os maxillaire*, est plus ou moins saillant et pourvu d'une apophyse dite *zygomatique*, qui se porte vers une autre apophyse du même nom qui appartient au temporal; et lorsqu'elles se rejoignent, il en résulte une voûte ou arc osseux, qui a reçu le nom d'*arcade zygomatique*.

L'*arcade zygomatique* est, par conséquent, *complète* (3) ou *incomplète* (4); sa direction générale est horizontale (5), courbée en dessus (6) ou en dessous (7). Elle recouvre dans le sens de sa longueur la fosse temporale, et contribue à donner attache aux muscles moteurs de la mâchoire inférieure.

Les *fosses orbitaires* sont plus ou moins profondes, plus ou moins arrondies (8), plus ou moins latérales (9).

Les *fosses temporales*, tantôt distinctes des orbitaires (10), tantôt communiquant avec elles par le fond de celles-ci (11), tantôt ayant un bord commun (12), sont plus ou moins profondes en raison de la force des muscles qui y sont logés.

Les *fosses nasales* ont plus de développement chez les animaux dont l'odorat est fin que chez les autres; quelquefois la grande surface des cornets ethmoïdaux supplée à leur défaut d'étendue (13).

---

(1) On les voit chez les *carnassiers* particulièrement.
(2) Dans certains *singes*, les *carnassiers*, les *ruminans*, les *solipèdes*, etc.
(3) Chez l'*homme*, il est placé à l'équilibre de la tête. Dans le *cheval*, les *ruminans*, les *rongeurs*, les *carnassiers*, au contraire, il est situé fort en arrière.
(4) Dans l'*homme* et quelques *singes*.
(5) Les autres *mammifères*.
(6) Chez l'*homme*, l'*orang roux*, les *paresseux*.
(7) Dans la plupart des *mammifères*.
(8) Chez l'*échidné*.
(9) Ils sont médiocres chez l'*homme*, et très-développés chez les *herbivores*. Dans les *fourmiliers*, ils sont de forme très-alongée.

(1) Ils manquent chez l'*homme* adulte; mais on les trouve dans le fœtus.
(2) Ils sont moyens chez l'*homme*, petits chez l'*éléphant* et chez les *mammifères* à trompe, prolongés dans les *rongeurs*, les *cochons*, les *cétacés*, etc.
(3) Chez l'*homme*, les *singes*, les *carnassiers*.
(4) Chez les *cétacés*.
(5) Dans l'*homme*.
(6) Chez les *carnivores*.
(7) Chez les *herbivores*.
(8) Chez les *singes* elles sont rondes.
(9) Latérales dans les *rongeurs*, antérieures dans l'*homme* et les *singes*.
(10) *Homme* et *quadrumanes*.
(11) *Cheval*.
(12) *Carnassiers* et *rongeurs*.
(13) Chez l'*éléphant*, les fosses communiquent avec

La *mâchoire inférieure* est arquée en devant (1), ou bien ses branches se joignent à leur symphyse sous des angles plus ou moins ouverts (2). Cette symphyse quelquefois n'est point soudée (3), d'autres fois elle présente une pointe inférieure (4). Les côtés de la mâchoire inférieure se terminent postérieurement en deux parties relevées, appelées *branches montantes*, où sont situées les condyles d'articulation avec le crâne, dans la cavité glénoïde. Les condyles sont tantôt transversaux (5), tantôt longitudinaux (6); et la forme de la cavité glénoïde répond à la leur. Ils disparaissent en entier dans certains genres (7).

La partie antérieure de la mâchoire inférieure porte le nom de *menton*.

Les *dents* sont de petits os très-durs, entourés de matière émailleuse ou pénétrés par elle, et qui prennent naissance dans des capsules situées sur les bords alvéolaires des deux mâchoires. Leur nombre et leur forme varient. Quelquefois elles sont remplacées par des *fanons* ou *barbes*, qui sont des lames de corne (8) échancrées en faux, frangées à leur extrémité, et disposées par rangs parallèles, à la mâchoire supérieure seulement, sur la surface du palais; elles sont inégales en longueur, tantôt noires, tantôt bleues, tantôt blanches.

Le nombre des *dents* est variable. Tantôt elles sont :

Nulles aux deux mâchoires (9);

Tantôt elles sont :

Evidentes; et dans ce cas elles sont :

Cornées aux deux mâchoires (10), ou

Osseuses, et c'est le plus grand nombre de cas.

Alors elles existent :

Dans *la mâchoire supérieure* seulement (11) ou

---

des sinus qui occupent presque toute la surface du crâne, et qui contribuent à augmenter le volume de la tête de cet animal. Chez le *chien*, les cornets du nez sont extraordinairement développés.

(1) Chez l'*homme*.

(2) Dans les autres *mammifères*.

(3) Les *rongeurs*.

(4) Les *éléphans*.

(5) Chez les *mammifères carnassiers*.

(6) Chez les *rongeurs* et les *ruminans* surtout.

(7) *Fourmilier*.

(8) *Baleine*, *baleinoptère*.

(9) *Fourmiliers*, *échidnés*, *pangolins*, quelques *dauphins*.

(10) Dans l'*ornithorhynque*.

(11) Dans une espèce de *dauphin*.

Dans *la mâchoire inférieure* seulement (1), ou

Dans *les deux mâchoires* (2).

Quand elles existent aux deux mâchoires, ces dents sont :

D'une *seule forme conique* ou *canine* (3);

D'une *seule forme molaire* (4), ou

De *plusieurs formes* garnissant le bord des mâchoires d'une manière :

Incomplète, c'est-à-dire, laissant un *espace vide*,

Antérieur supérieurement et *inférieurement* (5);

Antérieur supérieurement et *intermédiaire inférieurement* (6);

Intermédiaire supérieurement, et *antérieur inférieurement* (7);

Intermédiaire inférieurement et *supérieurement*;

Parfaitement (8), ou

Imparfaitement (9).

Complète, c'est-à-dire, sans espace vide, tantôt les dents ayant une disposition

Anomale, c'est-à-dire, ne présentant pas la forme des trois sortes de dents bien distincte (10).

Normale, c'est-à-dire, bien distinguées en incisives, canines et molaires (11).

---

(1) *Cachalots*.

(2) Dans la plupart des *mammifères*.

(3) *Dauphins*.

(4) *Tatou*, *oryctérope*, *megatherium*, *rhinocéros d'Afrique*, *lamantin adulte*.

(5) *Tardigrades* et *morses*.

(6) *Ruminans*; le plus souvent sans canines, et quelquefois en étant pourvus (les *cerfs*, les *chameaux*, les *chevrotains*).

(7) *Eléphant*, *mastodonte*, *dugong* et jeune *lamantin*.

(8) Dans les *rongeurs*, où les incisives sont généralement au nombre de deux à chaque mâchoire, si l'on en excepte les *lièvres* et les *pikas*, qui en ont quatre supérieures et deux inférieures; les *damans* qui en ont deux en haut et quatre en bas; le *rhinocéros d'Asie*, qui en a quatre à chaque mâchoire; les *kanguroos*, qui en ont six supérieures et deux inférieures, etc.

(9) C'est-à-dire, dont les espaces intermédiaires renferment des dents d'une forme anomale, des canines ou de fausses canines; les genres *cheval*, *potoroo*, *phascolarctos* ou *koala*, *phalanger* et *petauriste*.

(10) *Anoplotherium*, *homme*, *orang*, *loris*, *tarsier*, *galéopithèque*.

(11) La plupart des genres de *cheïroptères*; les *singes*, surtout ceux de l'ancien Continent; les *carnassiers*, les *didelphes*, *dasyures*, les *cochons*, les *tapirs*, etc.

Selon leur position et leur forme, ces noms sont attribués aux dents, de la manière suivante.

Incisives, celles qui sont placées en avant entre les canines. Les incisives de la mâchoire supérieure (l'homme excepté) sont implantées dans les os incisifs, præmaxillaires ou intermaxillaires.

Canines, lorsqu'elles sont latérales, plus longues que les autres; de forme conique, s'entre-croisant avec celles de la mâchoire opposée, et insérées dans l'os maxillaire.

Molaires, lorsqu'elles sont fixées dans les bords alvéolaires vers le fond de la bouche.

Ces dernières ont reçu, selon leur forme, les noms de :

Machelières, lorsqu'elles sont à couronne (ou sommet) plane ou tuberculeuse.

Carnassières, lorsqu'elles sont fortes et lobées, comprimées et tranchantes par leur bord.

Fausses molaires, lorsqu'elles sont antérieures et un peu coniques, comme les canines.

Tuberculeuses, lorsqu'elles offrent des talons ou des parties mousses, et qu'elles appartiennent à un animal qui présente en même temps des carnassières.

Ces mêmes *dents molaires*, considérées sous le rapport de leur structure, sont de deux sortes :

Simples, lorsqu'elles ont une forme déterminée, et qu'une fois sorties des cellules où elles ont été formées, elles ne prennent plus d'accroissement. Alors on leur reconnoît, 1°. une *racine*, ou la partie implantée; 2°. un *collet*, ou la ligne de séparation de la racine, et 3°. une troisième partie, celle qui sert à la mastication, qui est la *couronne*.

Elles peuvent avoir la *couronne à tubercules mousses* (1), *à tubercules aigus* (2), *plane* (3), *lobée et tranchante* (4), *à collines transverses* (1), *à figures d'émail diversement conformées* (2), *mamelonnée* (3), etc.

Composées, quand elles sont formées de replis de l'émail dans la matière osseuse (4), ou de dents particulières, en forme de lames soudées entr'elles par la *matière cémenteuse* (5); quand elles n'ont point de racines proprement dites, ni de collet; enfin, quand elles poussent continuellement par leur base, tandis qu'elles s'usent par leur sommet ou couronne, qui est le plus souvent tronqué horizontalement.

On peut aussi placer au nombre des molaires composées, celles qui sont *fibreuses*, c'est-à-dire, qui résultent de la réunion d'un grand nombre de tubes émailleux creux, et qui donnent à ces dents une ressemblance de structure avec les tiges de jonc, soit qu'elles soient implantées dans les mâchoires (6), soit qu'elles se trouvent simplement attachées aux gencives (7).

Les molaires sont rarement au nombre de plus de sept de chaque côté des mâchoires, et quelquefois il n'y en a que deux, ou même point du tout. On donne le nom de *lignes dentaires* aux bords des mâchoires qui les supportent, et l'on remarque que ces lignes sont diversement inclinées l'une vers l'autre, à chaque mâchoire. Lorsque ces dents offrent des dessins émailleux à leur couronne, il arrive constamment qu'ils sont pour celles d'en haut, dans un sens opposé à ceux des molaires inférieures.

Les *incisives* peuvent être divisées : 1°. en *incisives achevées*, celles qui ont une racine, un collet, un tranchant, et qui ne poussent pas une fois qu'elles sont formées (8); 2°. en *incisives* poussant pendant toute la vie de l'animal (9). Ces mêmes dents sont tantôt :

Proclives, lorsqu'elles sont couchées en avant (10).

---

(1) L'*homme*, les *singes* de l'ancien Continent, les *sapajous*, les *alouates*, les *atèles*, les *ours* proprement dits, etc.

(2) Les *animaux insectivores*, tels que les *hérissons*, les *ouistitis*, les *taupes*, etc.

(3) *Dugong*.

(4) Les *carnassiers* proprement dits, tels que les *chiens*, les *chats*, etc.

(1) Les *kanguroos*, les *lamantins*, etc.

(2) L'*hippopotame*.

(3) Le *mastodonte*.

(4) Les *castors*, les *porcs-épic*, les *campagnols*, les *lièvres*, le *cheval*, les *ruminans*, sont dans ce cas.

(5) Les *éléphans* et le *phascochæres*.

(6) Celles de l'*orytérope*.

(7) Celles de l'*ornithorhynque*.

(8) Celles de l'*homme*, des *carnassiers*, des *ruminans*.

(9) Ce sont celles des *rongeurs*.

(10) Dents inférieures des *makis*, des *kanguroos*, des *phalangers*.

Pectinées, lorsque leur bord offre des scissures profondes (1).

Tranchantes, quand leur bord est coupant (2).

Bilobées ou *trilobées*, selon qu'elles offrent un ou deux sillons sur leur tranche (3).

En *biseau*, quand leur face postérieure est tronquée obliquement (4).

Bifurquées, quand elles ont la figure d'une fourche (5).

En *forme de défense*, droite (6) ou arquée en en-haut (7).

En *cuiller*, quand elles sont aplaties, arrondies et légèrement creusées sur la surface interne (8).

En *alêne*, c'est-à-dire, amincies en pointe aiguë depuis la base jusqu'à la pointe (9).

Cylindriques et *tronquées* (10).

Quant à leur nombre, il est variable et offre toutes les combinaisons suivantes :

$\frac{4}{4}$, $\frac{4}{6}$, $\frac{2}{4}$, $\frac{10}{8}$, $\frac{8}{6}$, $\frac{6}{6}$, $\frac{0}{0}$, $\frac{0}{8}$, $\frac{6}{2}$, etc.

Les *canines* ont toujours la forme conique et pointue, et sont arquées en arrière; elles sont plus ou moins comprimées. Elles prennent le nom de *défenses* lorsqu'elles sortent fortement de la bouche, soit pour se recourber en en-bas (11), soit pour se diriger latéralement (12), soit enfin pour se relever au-dessus de la tête et s'y recourber (13). Toujours les canines supérieures, en se croisant avec les inférieures, se placent derrière celles-ci.

Leur nombre le plus habituel est de quatre, deux à chaque mâchoire ; mais on observe aussi d'autres combinaisons. Quelquefois elles sont si fortes à leur base, et tellement rapprochées l'une de l'autre, qu'elles chassent les incisives en avant, et même les font tomber. Leur substance est beaucoup plus serrée que celle des autres dents, et elle porte en commun avec celle des défenses des *éléphans*, le nom d'*ivoire*, chez les animaux où ces dents acquièrent un grand développement.

(1) Celles des *galéopithèques*.
(2) Celles de l'*homme* et des *singes*.
(3) Celles de quelques *vespertilions* et des jeunes *chiens*.
(4) Les incisives supérieures de la plupart des *rongeurs*, et les inférieures de quelques-uns.
(5) Celles de quelques *otaries*.
(6) Celles du *narwhal*.
(7) Celles de l'*éléphant* et du *mastodonte*.
(8) Celles de la mâchoire inférieure du *condylure*.
(9) Les incisives inférieures de la plupart des *rongeurs*.
(10) Celles du *phascolome*.
(11) Chez le *morse*.
(12) Chez le *sanglier* et le *phascochære*.
(13) Chez le *babyroussa*.

Le TRONC (1) se compose de la *colonne vertébrale*, des *côtes* et du *sternum*.

(1) A l'extérieur, le *tronc* se divise en *cou* ou partie antérieure, *dos* ou partie supérieure, *lombes* ou partie postérieure et supérieure, *poitrine* ou partie antérieure et inférieure, *ventre* ou partie inférieure, et *flancs* ou parties latérales. La partie supérieure du cou reçoit le nom de *nuque*, et l'inférieure celui de *gorge*. On peut encore ajouter la *queue* au *tronc*, comme ne formant que la continuation de la colonne vertébrale.

Le *cou* est plus ou moins long. Dans les *mammifères* aquatiques par excellence, comme les *cétacés*, où le corps est tout-à-fait taillé comme celui des poissons, ce cou n'est pas distinct; et même dans le squelette, les vertèbres cervicales sont d'une minceur extrême et soudées presque toutes ensemble. Dans les *lamantins*, la tête n'est pas non plus distinguée du tronc par un cou bien prononcé. Pour les autres animaux, on remarque, en général, que la longueur du cou est proportionnelle à celle de la hauteur des pieds de devant, au *garrot*; ainsi les *ruminans* et surtout les *ruminans* les plus élevés sur jambes, comme les *girafes*, les *chameaux*, les *lamas*, ont le cou le plus long. Le *cheval*, dont la tête est plus longue, a le cou plus court, relativement. Les *rongeurs* et les *carnassiers* l'ont médiocre; les *chauves-souris*, qui saisissent leur proie au vol, l'ont assez court, ainsi que les *quadrumanes*, les *bimanes* et la plupart des *rongeurs*, qui peuvent porter leur nourriture à leur bouche, à l'aide de leurs membres antérieurs.

L'*éléphant*, qui a dans sa trompe un moyen de préhension excellent, a le cou fort court. Il en est de même du *mastodonte* ou animal de l'Ohio; et, dans le *tapir*, où le cou est un peu plus long, la trompe est plus courte.

Le *dos* varie dans ses dimensions; il est d'autant moins long, que l'animal est plus épais dans toutes ses formes, comme cela a lieu dans l'*éléphant* et l'*hippopotame*; il est très-alongé, au contraire, dans quelques petits *carnassiers*, comme ceux du genre des *martes*, bombé comme celui d'un poisson dans les *cétacés*, etc. Sa direction générale est parallèle à l'horizon dans la plupart des *mammifères* ; dans l'*homme* seulement elle est verticale; dans la *girafe* et dans quelques *singes* à longs bras, elle est intermédiaire à ces deux directions.

Les *lombes* (ou la *croupe*) ont plus de largeur dans les animaux destinés à la course, que dans les autres; et, en général, le bassin est modifié pour le genre de vie; dans les *phoques* il est alongé et très-étroit. Dans les *taupes* et les *chauves-souris*, qui ne font usage, pour ainsi dire, que de leurs pieds de devant, les lombes ont aussi fort peu de largeur, tandis que dans les *chevaux*, les *ruminans* des genres des *cerfs* et des *antilopes*, la croupe est fort marquée, etc.

La *poitrine* est plus large dans les *mammifères* pourvus de clavicules, que dans ceux où ces os sont rudimen-

La *colonne vertébrale* se divise en plusieurs régions; savoir :

1°. La *région cervicale*, qui correspond au cou, et qui est formée, pour l'ordinaire (1), de sept vertèbres, quelle que soit sa longueur.

2°. La *région dorsale*, qui forme l'épine du dos proprement dite, et qui est composée d'un nombre variable de vertèbres, sur les côtés desquelles sont articulées les côtes : ces vertèbres, surtout les antérieures, ont des apophyses épineuses plus ou moins développées.

3°. La *région lombaire*, qui se rapporte à la partie que l'on appelle les *reins*, formée de vertèbres en petit nombre.

4°. La *région pelvienne* ou *sacrée*, qui s'articule avec le bassin.

5°. La *région coccygienne* ou *caudale*, plus ou moins développée, et composée d'un nombre très-variable de vertèbres. Elle soutient la queue, etc.

Les *côtes*, dont l'ensemble forme la cavité thoracique, sont de deux sortes :

Sternales ou *vraies*, celles qui se portent jusqu'au sternum, avec lequel elles s'articulent au moyen d'un cartilage.

Asternales ou *fausses*, celles qui ont beaucoup moins de longueur, et qui sont situées postérieurement.

Les unes et les autres varient en nombre, en épaisseur, en longueur, etc.

Le *sternum* est la clef à laquelle viennent aboutir les côtes vraies ou sternales. Il est composé d'un nombre plus ou moins grand de pièces, qui se soudent ensuite pour n'en former qu'une seule. Le sternum varie en étendue, selon les espèces (1).

L'*os hyoïde*, considéré par quelques physiologistes comme un *sternum antérieur*, sert à soutenir la langue. Ses *cornes* sont quelquefois très-développées, et deviennent des os particuliers. Son corps, dans quelques espèces, est très-volumineux et creusé en une sorte de tambour (2).

Les EXTRÉMITÉS ou les membres sont tantôt au nombre de quatre (3), tantôt au nombre de deux (4), et alors les postérieures sont représentées seulement par un os perdu dans les chairs.

Les *membres antérieurs* n'ont point d'articulation marquée avec le tronc : ils en sont tout-à-fait isolés. Ils se composent des os suivans :

1°. L'*omoplate* ou *scapulum*, os large et aplati, avec une crête plus ou moins prolongée, plus ou moins élevée, tantôt rapprochée, tantôt écartée du bord interne; son point d'articulation avec l'os suivant offre un

taires. Ainsi, l'*homme*, les *quadrumanes* et les *chauves-souris* sont ceux qui ont le poitrail le plus ample, tandis que les *agoutis*, les *lièvres*, les *ruminans*, qui sont des animaux essentiellement coureurs, l'ont fort étroit. Dans l'*homme*, les *quadrumanes*, beaucoup de *cheïroptères*, les *lamantins*, les mamelles sont situées sur cette région.

Le *ventre* est plus ou moins renflé, selon le genre de nourriture des animaux; ainsi ceux qui vivent d'herbes, qui sont obligés d'en prendre une très-grande quantité pour pouvoir subsister, et qui ont un appareil digestif approprié; les *ruminans* et les *solipèdes* ont le ventre gros, tandis que les *carnassiers* qui prennent beaucoup moins d'alimens, et dont les intestins sont fort courts, l'ont peu volumineux, et même, dans certains (les *chiens levriers*, par exemple), il est comme appliqué postérieurement sur la face inférieure de la colonne vertébrale.

Dans les *cétacés* qui n'ont tous qu'un vestige intérieur du bassin, le ventre n'est séparé de la queue que par la région où se trouvent les organes de la génération, l'anus et les mamelles.

Les *flancs* n'offrent rien de remarquable dans la plupart des quadrupèdes; ils sont d'autant plus amples ou d'autant plus étroits, que le ventre a plus ou moins de volume.

La *queue* affecte des formes très-variées dans les *mammifères*. Elle n'existe pas dans quelques-uns, tels que les *orangs*, le *pongo*, quelques *roussettes* et *phyllostomes*, le *phascolome*, le *rat-taupe*, les *pikas*, le *cabiai*, etc. Elle elle est remplacée par un simple *tubercule* dans le *magot*. Elle est fort courte dans quelques *macaques*, dans les *ours* proprement dits, les *cerfs*, les *antilopes*, le *koula*, etc.; extrêmement longue dans les *makis*, les *guenons*, les *atèles*, les *kinkajous*, les *didelphes*, le *fourmilier tamanoir*, les *gerboises*. Elle est ronde dans la plupart des espèces où elle existe, et son tronçon diminue insensiblement depuis sa base jusqu'à l'extrémité. Elle est courte, épaisse, aplatie de haut en bas, de forme ovale, dans les *castors*, les *lamantins* et l'*ornithorhynque*; presque carrée dans quelques *musaraignes*; triangulaire et robuste dans les *kanguroos*, etc.; prenante ou susceptible de s'enrouler sur elle-même, dans plusieurs *singes* d'Amérique, les *didelphes*, les *phalangers*, le *coendou*, etc.

(1) L'*unau*, espèce de *bradype*, en a neuf.

(1) Chez les *cheïroptères* et les *taupes*, il est très-grand.

(2) Chez l'*alouate* et les autres *singes hurleurs*.

(3) Dans la plupart des *mammifères*, appelés *quadrupèdes*, à cause de cela.

(4) Chez les *cétacés*.

prolongement (*apophyse coracoïde*), qui se développe quelquefois tellement, qu'il semble un os particulier (1).

2°. La *clavicule*, os long servant d'arc-boutant à l'épaule, s'articulant d'une part avec l'omoplate, et de l'autre avec le sternum. Elle est :

Complète chez tous les animaux qui portent leur main à leur bouche.

Incomplète dans beaucoup de carnassiers et de rongeurs.

Nulle dans les animaux essentiellement destinés à la marche.

3°. L'*humérus*, qui est l'os du bras. Il varie en longueur (2) ; sa surface est quelquefois munie de saillies ou d'apophyses très-saillantes.

4°. Le *radius*, et 5°. le *cubitus*, os de l'avant-bras. Tantôt ces deux os sont distincts, et dans ce cas, ou ils peuvent tourner obliquement l'un sur l'autre (3), ou ils sont fixés par leurs extrémités (4) ; tantôt le radius devient l'os principal, et le cubitus, réduit à l'état rudimentaire, ne forme plus qu'une apophyse de celui-ci (5).

6°. Les *os carpiens* ou du poignet, petits et disposés sur deux rangées, dont le plus grand nombre est de neuf, et le moindre de cinq.

7°. Les *métacarpiens*, en nombre variable, depuis deux jusqu'à cinq (6), de forme alongée et correspondant aux doigts, mais quelquefois représentant des doigts rudimentaires.

8°. Les *phalanges*, qui composent les doigts, au nombre de cinq au plus.

Chez les quadrupèdes, tous les doigts, le pouce excepté, ont trois phalanges, dont la dernière supporte l'ongle ou le sabot, et varie dans ses formes en raison de la disposition et de la figure de cette armure cornée. Le pouce n'a que deux phalanges. Il manque souvent.

Chez les cétacés, les doigts sont formés d'un nombre considérable de phalanges aplaties et comme soudées entr'elles par des cartilages.

Les *membres postérieurs*, lorsqu'ils existent, se composent d'un *bassin* qui est annexé à la colonne vertébrale et qui semble en faire partie, d'un fémur, d'un tibia et d'un péroné, d'un tarse, d'un métatarse et de doigts.

1°. Le *bassin* est composé lui-même de deux os iléons, formant la saillie des hanches, et articulés avec les vertèbres sacrées, de deux ischions situés vers la partie postérieure, et de deux pubis, qui constituent la partie antérieure ou inférieure. On y remarque une *cavité cotyloïde*, pour l'articulation de l'os de la cuisse, dont la position varie selon le mode de locomotion de l'animal.

2°. Le *fémur*, qui correspond à l'humérus des membres antérieurs, a, comme lui, une longueur relative à celle des autres os des extrémités, et des crêtes et des saillies plus ou moins développées, surtout chez les animaux marcheurs.

3°. Le *tibia* et 4°. le *péroné*, qui correspond au cubitus et au radius, offrent les mêmes variations ; tantôt ces deux os sont fort distincts et mobiles l'un sur l'autre (1) ; tantôt ils sont distincts, mais peu mobiles ; le plus souvent le péroné n'est que rudimentaire.

5°. Le *tarse* n'est jamais formé de plus de sept os, dont le plus remarquable est celui qui soutient le talon ou *calcaneum*. Son développement est relatif au genre de locomotion des quadrupèdes.

6°. Les os du *métatarse* sont au plus au nombre de cinq, et au moins au nombre de deux, soudés et réunis en un seul. Ils correspondent aux doigts.

7°. Les *doigts* ou *orteils*, formés de trois phalanges, et le pouce qui n'en a que deux, peuvent être comparés exactement à ceux des membres antérieurs.

La *rotule* est un petit os isolé, placé dans l'articulation fémoro-tibiale (2).

---

(1) Chez l'*ornithorhynque* et l'*échidné*, qui, sous ce rapport, se rapprochent des *oiseaux*.

(2) Sa longueur est en sens inverse de celle des os du métacarpe et du métatarse. Ainsi, chez les *ruminans* et les *solipèdes* qui ont des canons très-longs, cet os est fort court.

(3) Dans l'*homme* et les *singes*.

(4) La plupart des *carnassiers* et des *rongeurs*.

(5) Chez les *ruminans* et les *solipèdes*.

(6) Chez le *cheval* il y en a trois : un principal, appelé le *canon*, et deux rudimentaires, appelés *péronés*.

Les *hippopotames*, les *cochons* en ont quatre.

L'*homme*, les *singes*, la plupart des *carnassiers* en ont cinq.

Les *ruminans* en ont deux soudés en un seul *canon*.

(1) Chez les *singes* et les *makis*.

(2) *Voyez* la suite de la Description des membres, à l'article du TOUCHER.

2°. DES MUSCLES OU ORGANES ACTIFS DE LA LOCOMOTION.

La fibre contractile ou musculaire des mammifères est ordinairement rouge, quelquefois assez blanche, et d'autres fois très-brune ou presque noire, sans qu'il paroisse y avoir de rapport entre les différences et les divers modes d'organisations de ces animaux. En général, sa couleur est plus foncée dans ceux qui vivent dans l'eau.

Les muscles, ou la réunion d'un certain nombre de ces fibres contractiles, sous une forme et une direction déterminée, quoique toujours dépendantes de l'enveloppe de l'animal, peuvent cependant être divisés en deux couches; en :

Cutanés proprement dits, ou ceux qui adhèrent réellement à la peau et qui la meuvent; et en :

Profonds, ou ceux qui appartiennent réellement au squelette, et viennent d'un os pour se terminer à un autre.

Les premiers sont peu importans à connoître.

Quant aux derniers, en prenant comme point de départ le canal intestinal, qui peut être considéré justement comme l'axe du corps, ils peuvent être divisés en supérieurs, en inférieurs et en latéraux, qui comprennent ceux des membres.

Ceux de la partie supérieure au canal intestinal sont peut-être les plus importans; ils forment ce qu'on nomme *muscles de la colonne vertébrale*, ce qui comprend ceux qui meuvent la tête, les vertèbres et la queue.

Les inférieurs forment une série ou presqu'un seul muscle étendu, du pubis jusqu'à la symphyse de la mâchoire inférieure, et dont les fibres sont parallèles et entre-coupées par la réunion des membres et des côtes.

Enfin les latéraux, plus ou moins obliques, sont presque toujours formés de deux couches qui se croisent, occupent les flancs, et servent constamment aux mouvemens des côtes.

Les supérieurs, ou de la colonne vertébrale, prenant le système nerveux qu'elle contient pour axe, peuvent être eux-mêmes subdivisés en supérieurs ou extenseurs, en inférieurs et en latéraux, ou fléchisseurs latéraux.

Les principaux extenseurs, en marchant de la tête à la queue, sont les *grands* et *petits droits de la tête*, et tous les *inter-épineux*, quand ils existent; et ces derniers sont d'autant plus développés, que les mouvemens de telle ou telle vertèbre doivent être plus grands; le *grand* et le *petit oblique de la tête*, le *transversaire épineux*, le *multifidus d'Albinus*, muscles qui se portant en général, d'une apophyse transverse ou articulaire à une épineuse, quelquefois en sens inverse, produisent réellement l'extension directe de la colonne vertébrale, peuvent aussi produire une sorte de rotation, ou mieux, de flexion latérale, quand ceux d'un côté seulement agissent. Il faut y joindre ceux qui recouvrent les précédens, comme les *sacro-lombaires*, le *long dorsal* et ses dépendances, les *splenius*, *complexus*, *digastriques* de la tête, et tous les *sacro-coccygiens* supérieurs.

Tous les muscles sont ordinairement composés de petits faisceaux charnus très-nombreux, qui se portent, ou directement, ou plus ou moins obliquement, d'une ou plusieurs vertèbres à une autre, à la suivante, ou même à une beaucoup plus antérieure ou plus postérieure, comme pour la tête ou la queue; ils forment des muscles véritablement complexes dans leur composition et leur action.

En général ils sont développés proportionellement aux mouvemens permis de telle ou telle partie de la colonne vertébrale, et la longueur de leurs fibres est également proportionelle à l'étendue du mouvement.

Les muscles fléchisseurs de cette colonne vertébrale n'existent qu'au cou et aux lombes; ce sont le *petit* et le *grand droit antérieur de la tête*, le *long du cou*, le *petit psoas*, les *sous-caudiens*.

Les muscles latéraux sont le *petit droit latéral*, les *inter-transversaires*, le *carré des lombes*, les *coccygiens latéraux*, tous muscles également complexes.

Les muscles inférieurs au canal intestinal sont étendus entre la symphyse du menton et celle du pubis : ce sont, en allant d'avant en arrière, les *génio-hyoïdiens*, *hyo-glosse* et *thyro-hyoïdiens*, *sterno-hyoïdien* et *sterno-thyroïdien*; et enfin le *grand droit de l'abdomen*, qui va quelquefois de la première côte au pubis.

Enfin, les muscles latéraux se divisent, comme il a été dit plus haut, en ceux des côtes et ceux des membres.

Ceux des côtes sont les *inter-costaux*, qui peuvent être divisés en abaisseurs et en élévateurs, ou en externes et en internes.

Les muscles latéraux les plus antérieurs sont ceux qui

qui meuvent la mâchoire inférieure; les élévateurs sont le *masséter* et le *temporal* qui ne font réellement qu'un muscle, et les *ptérygoïdiens interne et externe :* l'abaisseur est le *digastrique*.

Entre la mâchoire inférieure et l'os hyoïde, il y a pour celui-ci un élévateur qui est le *stylo-hyoïdien*, et un abaisseur qui est le *scapulo-trachélien*.

Au-delà viennent les appendices simples, qu'on nomme *côtes ;* il faut regarder comme élévateurs des premières les *scaiènes*, ensuite les *sur* et *sous-costaux*, les *inter-costaux internes* et *externes*, même les *sous-sternaux*, enfin les deux *obliques de l'abdomen* et le *transverse*, comme des muscles de ces appendices. Les *sterno* et *cleïdo-mastoïdiens* appartiennent aussi à cette cathégorie.

Des muscles des extrémités antérieures. Quant aux appendices complexes ou membres, les sources ou l'origine des muscles qui meuvent les différentes parties qui les composent, sont toujours les muscles élévateurs et abaisseurs qui, ayant entouré la racine de l'appendice, se sont divisés en quatre sections.

Le *sous-clavier* est évidemment l'analogue d'un intercostal ou abaisseur de l'appendice.

Le *trapèze* en est l'élévateur; et quoique réellement il soit supérieur au canal intestinal, il est cependant l'analogue d'un surcostal; il en est de même de l'*angulaire* de l'omoplate et même du *rhomboïde*.

Le *grand dentelé* est l'abaisseur de cette partie de la côte ou de l'omoplate; il semble qu'il en est de même du *petit pectoral*.

Ces divers muscles offrent des différences assez nombreuses, suivant que le membre antérieur a dû servir d'organe de sustentation ou de préhension digitale; dans le premier cas, le grand dentelé devient extrêmement puissant, et au contraire le sous-clavier et le petit pectoral disparoissent.

Le membre lui-même est mu en totalité sur son pédicule par une série de faisceaux musculaires qu'on peut diviser en tracteurs en avant, en arrière, en haut et en bas; en avant, par le *deltoïde* dans sa partie acromiale et le *sur-épineux ;* en arrière, par le *grand dorsal*, le *grand rond* et le *grand pectoral*, les premiers en haut, le dernier en bas; en haut par le *sous-épineux* et le *petit rond*, et en bas par le *sous-scapulaire*. Ces muscles, qui varient, comme on le pense bien, dans leurs proportions relatives, offrent aussi des dispositions en apparence fort différentes, suivant la position quadrupède ou bipède de l'animal.

L'avant-bras est mu sur le bras par des extenseurs et des fléchisseurs seulement. Les premiers qui occupent la partie postérieure du bras, forment ce qu'on nomme le *triceps brachial ;* nés de l'omoplate et de l'humérus, ils se terminent à l'olécrane. Les fléchisseurs sont au nombre de deux, quelquefois presque réduits à un, le *biceps brachial* et le *brachial antérieur*.

Les deux os de l'avant-bras peuvent être mis en mouvement l'un sur l'autre par les muscles *rond* et *carré pronateurs*, qui se portent plus ou moins obliquement du cubitus au radius, en produisant ce qu'on nomme la *pronation ;* et en sens inverse par le *court* et le *long supinateur*.

La main, en totalité, peut être fléchie ou étendue directement ou plus ou moins obliquement : par le *radial* et le *cubital antérieur* qui produisent la flexion du carpe; et par le *radial externe* simple ou quelquefois double, et le *cubital postérieur*, qui opèrent l'extension.

Les doigts ou leurs phalanges sont également susceptibles de flexion, d'extension et d'écartement ou de rapprochement les unes des autres, ce qu'on nomme *déduction*, ou *abduction* et *adduction*.

Les fléchisseurs divisés en longs et en courts, suivant que leur origine est à l'humérus ou aux os de l'avant-bras, ou au carpe, sont : le *palmaire grêle*, qui ne fait qu'un avec le *fléchisseur superficiel*, et le *fléchisseur profond* ou *perforant*, ainsi nommé parce que ses tendons, parvenus sous l'avant-dernière phalange, traversent les tendons du fléchisseur superficiel, pour aller se terminer à la phalange onguéale.

Les fléchisssesurs courts sont ceux du petit doigt et celui du pouce, lorsque ces doigts existent.

Les extenseurs sont tous longs; ce sont : l'*extenseur commun*, l'*extenseur propre de l'indicateur*, celui du *petit doigt* et celui *du pouce*, avec son *long* et son *court abducteur*, quand ce doigt existe.

Quant aux abducteurs et aux adducteurs, ce sont les *inter-osseux* qui, suivant leur terminaison par rapport aux phalanges, prennent l'un ou l'autre de ces noms.

Des muscles des extrémités postérieures. La ceinture osseuse postérieure, ou le bassin, n'étant jamais mobile dans les mammifères, sur la colonne vertébrale, il ne peut y avoir de trace de muscles dans cette partie.

Quant à ceux qui meuvent le membre en totalité sur cette ceinture, ils peuvent, comme dans l'antérieur, être divisés en quatre groupes.

Le *grand fessier* est évidemment l'analogue du *deltoïde*, dans sa forme, ses insertions, sa position et même sa structure.

L'*iliaque* et le *grand psoas* réunis sont l'analogue du sous-scapulaire, avec cette différence, que leur insertion a pu remonter beaucoup plus haut et venir de la colonne vertébrale.

Le *moyen fessier*, le *petit fessier* et le *pyramidal* peuvent être les représentans des sur-épineux, sous-épineux et petit rond.

Les *adducteurs*, plus ou moins subdivisés, sont aussi les analogues du *grand pectoral ;* le *carré* peut être envisagé comme celui du grand rond, le grand dorsal n'ayant pu exister.

Quant aux muscles *obturateurs externe* et *interne* et *jumeaux*, ce sont évidemment des muscles particuliers aux extrémités postérieures, et qui n'ont point d'analogue dans les antérieures, parce que l'ischion n'y existe pas.

Les muscles moteurs de la jambe sont, de même qu'au membre antérieur, des extenseurs et des fléchisseurs seulement. Les extenseurs sont : 1°. le *droit antérieur* analogue de la longue portion du triceps olécranien ; 2°. le *triceps crural* qui représente l'autre portion : vaste muscle composé de trois et quelquefois quatre faisceaux qui vont se terminer avec le précédent, à un gros tendon dans lequel se développe la rotule, et qui se fixe au tibia. Les fléchisseurs, beaucoup plus subdivisés qu'au bras, sont partagés en externes et en internes, mais d'une manière beaucoup plus tranchée. Les internes qui correspondent au biceps, sont le *couturier*, le *grêle interne*, le *demi-membraneux* et le *demi-tendineux;* le *fléchisseur interne*, analogue du brachial antérieur, est unique ; c'est le biceps de la cuisse, qui, de la tubérosité ischiatique, et quelquefois des parties environnantes, va au péroné.

Les deux os de la jambe n'éprouvant l'un sur l'autre que très-peu de mouvement, on ne trouve entr'eux qu'un seul muscle, le *poplité*, analogue du rond pronateur, et qui, en effet, du condyle interne, ici externe du fémur, se porte au tibia analogue du radius.

Les muscles du pied peuvent aussi être rapportées aisément à ceux de la main.

Les extenseurs, qui sont ici nommés les *fléchisseurs du coude-pied*, sont : 1°. le *tibial antérieur*, analogue des radiaux externes ; 2°. le *moyen péronier*, analogue au cubital postérieur. Les fléchisseurs de la main, ici les exenseurs, sont le *tibial postérieur* ou *radial antérieur ;* les *gastrocnémiens* et *soléaires*, analogues au cubital antérieur, et comme lui se terminant au pisiforme, qui est ici la tubérosité du calcanéum.

Le *long péronier* qui, du bord externe du péroné, se porte au côté externe du pied, pour passer derrière et aller se terminer à un os métatarsien, est un muscle nouveau, n'ayant point d'analogue à la main.

Les muscles fléchisseurs des doigts sont comme à la main : 1°. le *plantaire grêle* analogue du palmaire grêle, qui doit être regardé comme continué par le court-fléchisseur-superficiel qui alors n'existe ici que sous le pied ; 2°. le *fléchisseur profond* ou *perforant* avec ses accessoires, les *lombricaux* et le *carré du pied ;* enfin, le *fléchisseur propre du pouce.*

Les extenseurs sont : 1°. l'*extenseur commun*, l'*extenseur propre du gros orteil*, *celui de l'indicateur* et *celui du petit doigt*, nommé *petit péronier ;* enfin, le *pédieux* ou *court extenseur* qui n'existe jamais à la main.

Les *abducteurs* et *adducteurs*, quelquefois séparés aussi en *courts fléchisseurs*, sont les *inter-osseux.*

Il est inutile, sans doute, de rappeler ici que les cétacés n'offrent que quelques traces des muscles qui s'attachent immédiatement au bassin, et qu'ils sont absolument dépourvus de tous les autres.

On conçoit aussi facilement que tous les muscles que nous venons de nommer, éprouvent dans les diverses espèces de mammifères des variations de forme et de dimensions très-nombreuses, en raison de la disposition du système osseux qui lui sert de base.

§. II. SYSTÈME NERVEUX.

Le système nerveux ou d'incitation se compose de la masse cérébrale ou cerveau, de la moelle alongée et des nerfs.

En général, le *cerveau* des mammifères est plus développé que celui des autres animaux vertébrés ; ses hémisphères ou grands lobes ont plus de développement et recouvrent en partie le *cervelet ;* la commissure qui les réunit, ou *corps calleux* ou *mésolobe*, est très-large ; les pédoncules de communication avec le reste de la partie centrale sont gros et fort distincts ; l'espèce de cavité qu'on trouve

à la face intérieure, et qui est connue sous le nom de *ventricules latéraux*, a une forme bien déterminée ; les saillies qui se voient à leur face inférieure sont assez grosses et nombreuses.

Le *cervelet* offre cela d'assez caractéristique, que sa partie moyenne est peu développée, au moins proportionellement aux latérales qui la cachent presqu'entièrement ; aussi leur commissure ou *pont de varole* a-t-elle une grosseur relative.

La *moelle alongée*, renfermée dans le canal rachidien qui traverse les vertèbres, n'offre rien de bien remarquable. Elle se prolonge seulement plus ou moins selon les espèces.

Les *nerfs* des organes des sens spéciaux tirent tous leur origine de la face inférieure du cerveau, et leur origine est recouverte par les hémisphères.

Les autres nerfs sortent tous de la moelle alongée, se répandent et se réunissent à l'infini dans toutes les parties du corps ; le plus remarquable d'entr'eux, ou le *grand sympathique*, qu'on peut pour ainsi dire regarder comme un moyen de communication entre la série des ganglions émanés du système central et ceux du cœur et du canal intestinal, existe d'une extrémité de la colonne vertébrale à l'autre, communiquant avec chaque paire centrale ; ainsi, commençant par le *ganglion ophthalmique*, il se continue dans le canal vertébral des vertèbres cervicales, puis dans le thorax, etc.

Quant au reste du système nerveux, il offre peu de chose digne de remarque.

Organes des sens.

TOUCHER. Le sens du toucher réside dans l'enveloppe extérieure ou la *peau*.

Cette *peau*, plus ou moins mobile sur l'appareil de la locomotion ou le système musculaire, est d'une épaisseur assez variable suivant les espèces. Elle est toujours composée : 1°. du *derme* proprement dit, ou tissu fibreux plus ou moins serré, dans lequel se remarque la variété d'épaisseur ; 2°. du *réseau muqueux*, traversé par le *corps papillaire*, que l'on considère comme nerveux ; 3°. d'un *épiderme* plus ou moins épais, servant de corps protecteur, presqu'inerte et tout-à-fait extérieur.

La plupart des mammifères ont la peau recouverte de *poils* plus ou moins nombreux, de forme, de grosseur et de longueur très-variables, suivant les endroits du corps et les espèces auxquelles ils appartiennent.

Chaque poil est formé : 1°. d'un *bulbe* ou organe producteur, pourvu de nerfs et de vaisseaux ; 2°. du poil proprement dit, ou partie produite, tout-à-fait inerte.

C'est toute cette enveloppe extérieure qui constitue l'appareil du contact, du toucher, et même du tact. C'est elle qui est évidemment la base, la source et l'origine de tout organe des sens.

Le sens du toucher est d'autant plus parfait que la peau est moins épaisse, qu'elle est moins recouverte de poils ou de parties cornées de la même nature.

Certaines parties sont spécialement destinées au tact ; ce sont notamment les lèvres, les extrémités des membres, et quelquefois le nez ou la queue.

Les *lèvres* entourent la bouche ; la peau qui les recouvre est plus fine que celle du reste du corps, et aussi plus sensible ; elles affectent diverses formes.

Tantôt elles sont à peine marquées, et ne laissent qu'une très-petite ouverture pour la bouche (1) ;

Ou bien elles sont presque nulles et pourvues d'un appareil de corne analogue à un bec de canard (2) ;

Ou très-ouvertes et garnies de dentelures charnues (3).

La supérieure est le plus souvent entière ; d'autres fois elle est fendue (4).

L'inférieure est quelquefois terminée en pointe (5).

Dans beaucoup d'animaux herbivores, ce sont de véritables organes de préhension (6), etc.

Le *nez* ne peut être considéré comme organe du tact que dans peu de mammifères. Il prend alors un alongement considérable et jouit d'une grande mobilité (7).

La *queue* est aussi, dans certains cas, propre à servir en même temps à la préhension et au tact. Elle est nue dans une partie de sa longueur, et munie de muscles assez forts pour la porter dans toutes les directions et pour la faire s'enrouler sur elle-même : on dit alors que la *queue est prenante*.

Mais les parties qui sont généralement considé-

(1) *Fourmilier*, *oryctérope*, *échidné*.
(2) *Ornithorhynque*.
(3) Les *chiens*.
(4) Les *rongeurs*, les *chameaux*.
(5) L'*éléphant*.
(6) Les *ruminans*, les *chevaux*.
(7) L'*éléphant*, le *tapir*, etc.

rées comme servant au tact, dans les mammifères les plus rapprochés de l'homme, sont les extrémités ou membres; plus ces extrémités sont subdivisées, moins les armures cornées ou ongles qui garnissent leur subdivision ou doigts ont de développement; plus ces doigts sont susceptibles d'être opposés les uns aux autres, et plus le sens du toucher, dans ces parties, a de délicatesse.

En traitant des organes de la locomotion, nous n'avons fait qu'indiquer la disposition générale des systèmes osseux et musculaires des extrémités des mammifères : il convient ici de compléter ce que nous avons à dire sur ces parties, par leur description extérieure.

Nous rappellerons que, dans le plus grand nombre de mammifères, on observe quatre membres.

Tantôt, et c'est le cas le plus général, les membres sont de longueur à peu près égale (1).

Tantôt les antérieurs sont beaucoup plus longs que les postérieurs (2).

D'autres fois ce sont les pieds de derrière qui acquièrent le plus de développement (3).

Chaque membre se divise en plusieurs parties. On distingue dans les antérieurs : l'*épaule*, soutenue par l'omoplate; le *bras*, correspondant à l'humérus; l'*avant-bras*, correspondant au cubitus et au radius; le *poignet* ou *carpe*; le *métacarpe* et les *phalanges* ou *mains*; et dans les postérieurs : la *hanche*, soutenue par les os du bassin; la *cuisse*, qui a pour base le fémur; le *genou*, où se trouve la rotule; la *jambe*, qui correspond au tibia et au péroné; le *coude-pied* ou tarse; le *pied*, formé du métatarse et des phalanges.

Chaque pied antérieur ou postérieur se termine par des doigts plus ou moins apparens, dont le nombre varie entre un et cinq. Il y a des quadrupèdes à cinq doigts à tous les pieds (4), ou à quatre doigts devant et cinq derrière (5), ou à trois doigts devant et quatre derrière (6); il y en a de tétradactyles, ou à quatre doigts partout (7); quelques-uns ont quatre doigts devant et trois derrière (8); il y en a qui n'ont que deux ou trois doigts seulement en avant,

(1) Les *carnassiers*, les *ruminans*, les *solipèdes*, etc.
(2) Les *gibbons*, les *bradypes*.
(3) Les *kanguroos*, les *gerboises*, les *lièvres*, et en général les *rongeurs*.
(4) L'*homme*, les *ours*, l'*éléphant*, etc.
(5) Les *rongeurs* en général.
(6) Les *cabiais*, les *agoutis*.
(7) L'*hippopotame*, le *suricate*.
(8) Un *fourmilier*, le *pécari*.

et quatre en arrière (1); d'autres à trois (2) ou à deux doigts partout (3). Enfin d'autres n'ont qu'un seul doigt visible, quoiqu'on retrouve sous la peau des vestiges de deux autres qui seroient latéraux (4).

Les *doigts* sont plus ou moins alongés, plus ou moins séparés les uns des autres. Ainsi, dans quelques animaux, ils sont ordinairement très-courts (5), et même dans plusieurs ils sont entourés jusqu'au sabot par une peau épaisse (6). Dans d'autres ils sont plus distincts; et dans quelques-uns ils sont, comme dans l'homme, plus parfaitement séparés, et peuvent agir séparément (7). Dans certains, où ils acquièrent le maximum de développement, ils supportent des membranes qui transforment les pattes de devant en véritables ailes (8). Chez d'autres où il n'y a que des membres antérieurs, ils sont tous renfermés dans des enveloppes ligamenteuses, serrées de façon à modifier le membre tellement qu'il n'est plus qu'une simple rame (9).

On appelle *pouce* le doigt le plus interne; il manque dans beaucoup d'espèces, ou n'est que rudimentaire. Lorsqu'il existe, toujours plus gros et plus court que les autres doigts, il est le plus souvent dans la même direction que ceux-ci; mais chez beaucoup de mammifères, il est susceptible de leur être opposé, tantôt aux membres antérieurs seulement (10), tantôt aux quatre pieds (11), et d'autres fois aux pieds de derrière seulement (12).

On donne les noms de *digitigrades* aux animaux qui marchent sur l'extrémité des doigts (13), et de *plantigrades* à ceux qui appuient en entier la plante du pied de derrière sur le sol (14). Les *fissipèdes* sont ceux dont les doigts sont séparés (15), et les *palmipèdes* sont ceux dont les doigts, réunis par

(1) Les *bradypes*.
(2) Les *rhinocéros*.
(3) Les *ruminans*.
(4) Les *chevaux*.
(5) Les *ruminans* et quelques *pachydermes*.
(6) L'*éléphant*.
(7) Les *quadrumanes*.
(8) Les *chauves-souris* ou *chéiroptères*.
(9) Les *cétacés*.
(10) L'*homme*.
(11) Les *quadrumanes*.
(12) Les *didelphes*, les *phalangers*.
(13) Les *chiens*, les *chats*, etc.
(14) Les *ours*, les *blaireaux*, les *mangoustes*, le *hérisson*, la *taupe*, la *musaraigne*, etc.
(15) Les mêmes animaux que ceux cités dans les notes 13 et 14.

une expansion de la peau, sont propres à la natation (1).

La dernière phalange de chaque doigt est ordinairement garnie d'une armure cornée, appelée *ongle* lorsqu'elle est médiocrement développée et qu'elle n'entoure pas en entier la phalange, et *sabot* lorsqu'elle est épaisse et qu'elle garnit la phalange de toutes parts. Les mammifères pourvus d'ongles, sont dits *onguiculés ;* ceux qui ont des sabots reçoivent le nom d'*ongulés*.

Parmi les onguiculés, les uns ont les ongles foibles et plats ou en *gouttière* (2) : d'autres les ont forts et arqués pour fouiller la terre (3), et ce sont surtout les antérieurs; d'autres les ont très-acérés et *rétractiles* (4) ; il en est qui les ont en forme de crochets, tous soudés ensemble (5). Ils manquent presque toujours aux doigts des mammifères volans (6), et constamment au pouce des marsupiaux (7). Il est un genre (8) dont tous les ongles sont à peu près plats, à l'exception de celui de l'index du pied de derrière qui est *subulé*, c'est-à-dire, fort aigu et arqué.

Parmi les ongulés, il y en a à cinq petits sabots à chaque pied (9) ; d'autres à quatre (10) ; d'autres à trois (11); d'autres à deux grands et deux petits (12); d'autres à quatre aux pieds de devant et trois à ceux de derrière (13) ; d'autres à un seul partout (14); d'autres à deux sabots, avec deux petits onglons surnuméraires à toutes les extrémités (15).

Ces derniers, comme il est facile de le penser, ne se servent en aucune manière des extrémités de leurs membres comme organes du tact. Chez eux le siége spécial de ce sens réside dans d'autres parties, et notamment dans les lèvres ou dans le nez, qui, chez quelques-uns, est démesurément développé. Leurs extrémités sont uniquement disposées pour la locomotion.

(1) Les *loutres*, le *castor*, l'*ornithorhynque*, le *chironecte*, etc.
(2) L'*homme*, quelques *singes*.
(3) Les *taupes*, les *blaireaux*, les *hamsters*, les *fourmiliers*, etc.
(4) Les *chats*, les *civettes*.
(5) Les *bradypes* ou *paresseux*.
(6) Les *chéiroptères* ou *chauves-souris*.
(7) Les *didelphes*.
(8) Celui des *makis*.
(9) L'*éléphant*.
(10) L'*hippopotame*.
(11) Les *rhinocéros*.
(12) Les *cochons*.
(13) Les *tapirs*.
(14) Les *solipèdes* ou *chevaux*.
(15) Les *ruminans*.

Des tégumens considérés comme organes généraux du sens du toucher.

La peau est plus ou moins serrée, et laisse voir plus ou moins bien les formes des muscles de l'animal, surtout lorsqu'elle n'est pas recouverte de longs poils. Ainsi dans les uns elle est assez exactement appliquée contre le corps (1), tandis que dans d'autres elle semble avoir trop d'ampleur dans quelques parties, telles que le cou, par exemple, où elle forme un grand pli appelé *fanon* (2). Elle est calleuse dans certaines parties du corps sur lesquelles quelques-uns appuient à terre lorsqu'ils s'accroupissent (3); la paume des mains, la plante des pieds, les fesses de quelques autres (4), etc. Elle est *verruqueuse* lorsqu'elle présente de petites éminences nues. Elle est *écailleuse* lorsque l'épiderme se replie de façon à figurer des écailles (5). Elle est quelquefois *épaisse* et *rugueuse* (6).

Les compartimens osseux de la peau d'un petit nombre (7) composent un test ou une cuirasse fort solide, mais cependant susceptible de se prêter à la volonté de l'animal. Ils forment trois pièces principales : une sur la tête, une sur les épaules, et une sur la croupe, et entre ces deux dernières, des bandes transversales et mobiles pour donner au corps la facilité de se ployer.

Le corps, lorsque la peau n'est pas exactement nue ou à peu près nue (8), se trouve recouvert, ou de poils ou de piquans, ou d'écailles.

Les *poils* sont de deux sortes : un feutre plus ou moins épais et doux qui garnit immédiatement la peau, et qui est traversé par de longs poils plus ou moins cylindriques, qui seuls sont apparens au dehors. Le feutre se rencontre principalement dans les animaux du Nord, ou ceux qui habitent des contrées très-élevées.

Les poils prennent diverses directions, et quelquefois, en s'alongeant considérablement, forment ce qu'on appelle :

(1) Les *cerfs*, les *antilopes*.
(2) Les *bœufs*.
(3) Les *chameaux* et *dromadaires*.
(4) Beaucoup de *singes* de l'ancien Continent.
(5) Comme sur la queue des *castors*, des *didelphes* et des *rats*.
(6) Comme celle des *éléphans*, des *rhinocéros ;* ce qui a valu particulièrement à ces animaux le nom de *pachydermes*.
(7) Les *tatous*.
(8) Comme dans les *cétacés*, les *lamantins* et quelques *pachydermes*.

Aigrette sur la tête, tantôt en divergeant du centre à la circonférence (1), tantôt en convergeant de la circonférence au centre (2).

Crinière, lorsqu'ils sont abondans sur la ligne dorsale : tantôt cette même crinière se prolonge depuis l'occiput jusqu'au bout de la queue (3) ; tantôt elle ne s'étend pas plus bas que les épaules, et se mêle aux grands poils du garot (4); quelquefois les poils qui la composent ont leur pointe tournée vers la tête (5).

Barbe, lorsqu'ils sont longs et abondans sous le menton (6).

Brosses, lorsqu'ils composent sur le poignet une touffe serrée et roide (7).

Flocons, lorsqu'ils forment une touffe au bout de la queue (8), etc.

Ils ont des degrés de finesse très-variés, et selon le cas on les nomme :

Soies, lorsqu'ils sont très-grossiers et très-roides (9) ;

Laine, lorsqu'ils sont doux et frisés (10) ;

Bourre, lorsqu'ils sont courts et soyeux (11).

Les poils ordinaires sont plus ou moins doux au toucher, depuis le moelleux de la soie la plus fine (12) jusqu'à la consistance du foin (13). Il en est qui sont fistuleux (14).

Quelques-uns beaucoup plus forts que les autres, et placés sur les lèvres, ont reçu le nom de *moustaches ;* ils sont fort longs dans les carnassiers nocturnes (15) ou aquatiques ; ils n'existent point d'une manière sensible dans quelques herbivores (16) ; ils manquent tout-à-fait dans les cétacés proprement dits (17) ; ils sont énormes et remplissent les fonctions de défenses dans quelques espèces (18).

(1) Le *macaque aigrette.*
(2) Le *macaque bonnet chinois.*
(3) La *civette*, le *zibeth.*
(4) Le *lion.*
(5) L'*antilope leucoryx.*
(6) Le *bouc*, le *bison.*
(7) Quelques *antilopes.*
(8) Le *lion*, l'*âne*, quelques *singes.*
(9) Le *porc.*
(10) Le *mouton.*
(11) *Makis.*
(12) Le *hamster chincilla.*
(13) Quelques *ruminans.*
(14) Les poils du dessous du corps du *porc-épic.*
(15) Les *chats*, les *martes*, les *phoques.*
(16) Les *kanguroos*, les *ruminans.*
(17) Les *baleines*, les *dauphins.*
(18) Les *lamantins.*

Il y a aussi des poils plus longs sur les yeux de quelques quadrupèdes, qui ont reçu le nom de *sourcils.*

On nomme *cils* ceux qui bordent les paupières.

Les poils manquent quelquefois sur diverses parties du corps (1).

Les *piquans* ne sont que des poils très-forts. Ils affectent différentes formes. Tantôt ils sont à peu près exactement coniques et de médiocre longueur (2) ; tantôt ils sont très-longs et légèrement plus renflés au milieu qu'aux extrémités (3) ; d'autres fois ils sont aplatis en forme de lames d'épées (4). Ils existent tantôt seuls (5), tantôt mêlés avec du poil (6), etc.

Les *écailles*, que l'on n'observe que dans peu d'espèces (7), sont très-larges, triangulaires, tranchantes par leurs bords et imbriquées.

On doit parler ici des *cornes creuses*, qui appartiennent à beaucoup d'espèces de quadrupèdes ruminans (8). Elles ne se trouvent pas toujours dans les deux sexes, et c'est la femelle qui souvent en est dépourvue. Elles consistent en un étui de corne fixé pour la vie sur un axe osseux, qui prend diverses directions suivant les espèces. Leur surface est lisse, rugueuse ou annelée ; elle présente quelquefois des arêtes, ou longitudinales, ou contournées en spirale.

Les *bois* sont des productions véritablement osseuses qui se forment d'abord revêtues par la peau, qui tombent et repoussent chaque année, et se développent toujours davantage, jusqu'à ce qu'ils aient acquis leur maximum de grandeur ; ils sont rameux, et leur tige principale reçoit le nom de *merrain*, leurs branches celui d'*andouillers*, et la bifurcation de celles-ci la désignation d'*empaumure*, etc.

Enfin il est des cornes, telles que celles des girafes, qui sont persistantes, osseuses et toujours recouvertes de peau : et d'autres, comme celles des

(1) Sur les callosités des fesses des *singes* de l'ancien Continent ; sur celles des *chameaux ;* sur les *châtaignes* des *chevaux ;* sur la face de l'*homme* et de quelques *singes ;* sur le muffle de la plupart des *ruminans*, et sur le bout du nez de tous les *carnassiers* et des *rongeurs.*
(2) Dans les *échidnés.*
(3) Le *porc-épic* proprement dit.
(4) Les *échimys* et quelques espèces de *rats épineux.*
(5) L'*échidné épineux*, le *coendou*, les *hérissons.*
(6) Le *porc-épic urson*, l'*échidné soyeux.*
(7) Les *pangolins* et les *phatagins.*
(8) Les *bœufs*, les *chèvres*, les *moutons*, les *antilopes.*

rhinocéros, qui sont formées de substance fibreuse et cornée (1).

Le GOUT est, parmi les quatre sens spéciaux, celui qui doit être considéré comme le plus constant, comme le plus nécessaire et le plus rapproché du sens général ou du toucher.

En effet, il paroît qu'il ne possède pas un système nerveux spécial. Son siége semble n'exister que dans la peau qui revêt la partie supérieure de la langue. L'appareil consiste dans les cryptes salivaires et muqueux qui tapissent la cavité buccale, et la principale modification de la peau paroît être dans l'absence plus ou moins totale d'épiderme, suivant le degré de finesse du sens; dans le grand développement des papilles ou du corps papillaire, et peut-être aussi dans celui des cryptes; enfin dans l'absence des poils, ou au moins de leur partie cornée.

Les différences que cet organe des sens présente dans les mammifères, paroissent tenir principalement à l'espèce de nourriture.

La *langue*, principal siége du goût, est en général charnue et flexible. Considérée sous le rapport de ses dimensions et de sa forme, elle est :

Médiocre, ovale et aplatie, dans beaucoup de mammifères (2).

Longue et très-mince dans d'autres (3).

Longue et épaisse dans plusieurs (4).

Très-longue et vermifome dans certains (5).

Sous celui de sa mobilité, elle est :

Extensible, à un degré plus ou moins développé (6).

Très-extensible ou *protractile* (7).

Fixée entièrement par toute sa face inférieure (8).

Sous celui de la nature de ses tégumens, elle est :

Douce, lorsque les papilles qui couvrent sa surface supérieure sont fines et molles (1);

Rude, lorsque ces papilles sont cornées et ont leur pointe dirigée en arrière (2);

Ecailleuse, lorsque ses côtés sont munis de larges écailles à deux ou trois pointes terminées en coin (3);

Infundibulifère, lorsque sa pointe est terminée par un disque en forme de ventouse (4);

Sillonnée, lorsque sa surface supérieure est marquée d'un sillon longitudinal.

L'ODORAT. Le sens de l'odorat devient beaucoup plus spécial, en ce que, quoiqu'encore établi dans une étendue assez considérable de la peau, il a un appareil et un système nerveux qui lui sont particuliers. Il est situé tout-à-fait antérieurement et sur le passage du fluide élaborant ou respiratoire. Les cavités de la tête, où son siége est établi, sont les fosses nasales, à la composition desquelles concourent le vomer, les os propres du nez et les os maxillaires supérieurs. Ces cavités renferment deux autres os, dont la surface est très-étendue, à cause de leurs nombreux replis; ce sont l'ethmoïde et les cornets. Elles communiquent de plus avec les sinus frontaux, situés à la base du front, les sinus maxillaires, placés dans le corps même des os maxillaires, et les sinus sphéroïdaux, etc.

Toutes ces parties varient en étendue, et la perfection de l'odorat suit cette variation.

La membrane pituitaire, simple repli de la peau extérieure, mais modifiée, en tapisse toutes les sinuosités et perçoit les principes odorans dissous dans l'air.

On donne les noms de *nez*, de *museau*, de *muffle* ou de *trompe*, etc., à la partie de la face qui renferme les ouvertures destinées à l'entrée de l'air, lesquelles sont appelées *narines*.

Le *nez*, qui est situé sur le milieu de la face, est :

Proéminent, lorsqu'il fait saillie sur cette face,

---

(1) Nous ne faisons mention des *bois*, à cette place, qu'à cause de l'analogie de position que ces productions ont avec les cornes proprement dites; leur nature étant toute particulière. Il en est de même des cornes de *girafe*.

(2) Dans l'*homme* et les *singes*.

(3) Dans les *animaux carnassiers*, et notamment les *chiens* et les *chats*.

(4) Dans le *cheval* et les *ruminans*, chez lesquels elle sert à arracher l'herbe.

(5) Dans les *fourmiliers*, les *tatous*, l'*oryctérope*.

(6) L'*homme*, les *singes*, les *carnassiers*, les *rongeurs*, les *pachydermes*, les *ruminans*.

(7) Les *fourmiliers*, l'*oryctérope*, les *tatous*, les *glossophages*.

(8) Les *cétacés*.

(1) L'*homme*, les *singes*, les *chiens*, les *chevaux*, les *cétacés*, les *fourmiliers*, etc. etc.

(2) Les *chats*, les *civettes*, les *didelphes*, les *phyllostomes*, les *roussettes*, etc.

(3) Le *porc-épic*.

(4) Les *glossophages*.

et que les deux narines sont inférieures (1);

Camus, lorsqu'il est aplati et qu'il commence à ressembler à un museau (2).

Le *museau*, qui est placé à la partie inférieure de la face, est une surface nue, granuleuse, toujours humide; et sur les côtés de laquelle s'ouvrent les narines (3); il est :

Pointu, lorsque la tête est acuminée en avant et qu'il est tout-à-fait terminal (4);

Court, lorsque la tête est peu prolongée et qu'il fait à peine saillie (5);

Simple, lorsqu'il n'offre aucune sinuosité ou appendice remarquable (6);

Compliqué, lorsqu'il est accompagné de membranes nues plus ou moins développées, et affectant les formes de fer de lance, de lyre, de feuilles, d'étoiles, etc., ou de bourrelets presque demi-circulaires, ou de sillons profonds se dirigeant sur la ligne médiane du chanfrein ou du front (7).

Le *muffle*, ou museau des ruminans, ne se remarque pas chez tous ces animaux (8).

La *trompe*, ou museau très-prolongé et mobile, existe dans un plus ou moins grand degré de développement, dans quelques mammifères (9).

Les *narines* sont tantôt de simples fentes peu ouvertes (1); d'autres fois des cavités assez grandes (2); quelquefois elles sont réunies sur le sommet de la tête, et alors prennent le nom d'*évents* (3); elles sont contournées en spirale dans quelques mammifères (4); bouchées par une opercule dans d'autres (5). Dans quelques-uns elles ont la propriété de se fermer totalement à l'aide de muscles disposés à cet effet, etc. (6).

Le *chanfrein* est la partie supérieure du nez des animaux ruminans, comprise entre le front et les narines. Il est *arqué* en dessus (7); courbé légèrement en sens inverse (8); *droit armé* (9) d'une ou de deux cornes (10); *creusé* en gouttière longitudinale (11), etc.

Nous nous bornerons à indiquer ici, comme une dépendance de l'organe de l'olfaction, ou comme intermédiaire pour ainsi dire à ce sens et

(1) L'*homme*, les *guenons nazique* et *à nez proéminent*.
(2) La plupart des *singes*.
(3) Dans les *ruminans*, il reçoit le nom de *muffle*.
(4) Les *makis*, les *coatis*, les *taupes*, les *fourmiliers*, etc.
(5) Les *chats*, la plupart des *rongeurs*.
(6) Dans la plupart des *mammifères*.
(7) Dans plusieurs genres de *chéiroptères* ou de *chauves-souris*.
(8) Les *moutons*, les *chèvres*, les *chameaux*, les *lamas*, la *girafe*, le *renne*, l'*élan* et le *buffle musqué* ou *ovibos*, en manquent totalement.
(9) L'*éléphant* est sans contredit, de tous les *mammifères*, celui dont le nez a la conformation la plus singulière : il constitue ce qu'on appelle la *trompe* ou cette longue colonne charnue, mobile dans tous les sens, creusée par le double canal des narines, et terminée par une pince fort délicate, formée d'un doigt mobile qui se rapporte, avec la plus grande justesse, au bord opposé de l'ouverture, sur le contour supérieur de laquelle il est situé. Cette trompe supplée à l'extrême brièveté du cou de l'éléphant, qui ne lui permettroit pas de baisser sa tête jusqu'à terre pour prendre sa nourriture. Mais cet instrument n'est pas particulier à l'*éléphant* : les *mastodontes*, animaux enfouis sur les bords de l'Ohio, si connus sous le nom de *mammonts* ou *mammouths*, en avoient un aussi considérable, et l'Amérique méridionale renferme un genre d'animaux vivans, les *tapirs*, dont les formes générales ont beaucoup d'analogie avec celle des *cochons*, et chez lesquels on trouve une trompe, mais beaucoup plus petite à proportion que celle des *éléphans* et des *mastodontes*. Les *palæotherium*, dont on rencontre des débris dans les gypses de Montmartre, en étoient également pourvus. Le nez du *porc* ou *groin* a bien encore quelqu'analogie avec ces nez prolongés; il est mobile, armé, comme celui de la taupe, d'un osselet particulier, appelé *os du boutoir*, qui lui donne de la consistance et le rend propre à fouiller la terre. Le *desman* est encore un animal fort remarquable sous ce rapport : il a une véritable trompe qui lui permet de plonger dans l'eau sans s'asphyxier, parce qu'il tient les ouvertures des narines au dehors.

(1) Les *singes*, les *carnassiers digitigrades*, les *rongeurs*.
(2) Le *cheval*, l'*âne*, l'*hipppotame*.
(3) Les *cétacés* proprement dits ont les narines ouvertes sur le sommet de la tête, et sans nez proprement dit, en deux ouvertures ou *évents*, qui servent d'égouts pour faire sortir l'énorme quantité d'eau que ces animaux avalent en poursuivant leur proie. Tantôt ces évents ont un orifice commun, tantôt ils sont séparés. L'eau qui en sort forme des jets ou des gerbes souvent très-considérables dans les grosses espèces, ce qui a valu aux *cétacés* la dénomination de *souffleurs*, qui leur est généralement appliquée.
(4) Les *quadrumanes* de la famille des *makis*.
(5) Certaines *chauves-souris*, et notamment les *nyctères*.
(6) Les *phoques*. Dans les *échidnés* et les *fourmiliers*, le nez fait partie de l'alongement de la tête, et les narines sont ouvertes au bout; dans l'*ornithorhynque*, on les voit supérieurement et vers la base du bec si singulier qui termine la tête de cet animal.
(7) Dans les *moutons*.
(8) Dans les *chèvres*.
(9) Dans les *cochons*.
(10) Dans les *rhinocéros*.
(11) Dans les *nyctères*.

à celui du goût, l'*organe de Jacobson*. C'est un appareil fort singulier, situé de chaque côté de l'articulation du vomer, avec les os maxillaires supérieurs, composé d'une sorte de lame cartilagineuse recourbée sur elle-même, de manière à laisser une fente dans toute sa longueur supérieure, tapissée à l'intérieur par une membrane muqueuse vasculaire, se terminant antérieurement par un canal qui s'ouvre dans le trou incisif de Stenon, et par conséquent dans la bouche. Cet organe, qui n'a encore été observé que dans les mammifères, paroît jusqu'à un certain point en rapport avec l'espèce de nourriture.

La VUE. Les organes de la vision, ou les yeux, ont une forme plus ou moins sphérique, et reçoivent chacun un nerf de la seconde paire encéphalique.

Chaque œil est formé d'une enveloppe générale fibreuse, nommée *sclérotique*, tapissée à l'intérieur par une membrane vasculaire, appelée *choroïde*, et enfin à la face interne de laquelle se trouve la membrane nerveuse ou sentante, développement du nerf. La face antérieure de l'œil seroit percée, sans une partie cornée, transparente, composée de lames ou de cônes extrêmement aplatis, nommée *cornée transparente*, et qui sert en effet à laisser passer les rayons lumineux dans l'intérieur de l'œil, qui est entièrement rempli de fluides de différentes densités, nommés *humeur aqueuse*, *cristalline* et *vitrée*, disposés pour des usages qui tiennent à la théorie de la vision.

L'œil de tous les animaux mammifères est presque toujours mu dans l'intérieur de la cavité qui le contient, par un assez grand nombre de muscles, quatre et quelquefois huit, droits qui, de la circonférence du trou par où pénètre le nerf de l'organe, vont à l'extrémité des deux diamètres du globe, soit sur un ou sur deux plans, et deux muscles obliques : un supérieur, qui du même point va au-dessus du globe de l'œil, réfléchi par un anneau situé à l'angle interne ; et l'autre inférieur, qui, de la partie inférieure et extérieure de l'orbite, va à la face inférieure du bulbe.

Il est constamment mis à l'abri du contact des corps extérieurs au moyen d'un appareil protecteur osseux, formé de l'os frontal en dessus, du maxillaire supérieur en dessous, du zygomatique en dehors, du lacrymal en dedans, et enfin du palatin et du sphénoïde antérieur en arrière, dont l'ensemble forme ce qu'on nomme l'*orbite*.

Cet organe peut encore être mis à l'abri d'une manière plus complète, mais momentanée, à l'aide d'un double repli de la peau, mobile, servant de voile, et appelé *paupière*. Dans tous les mammifères, la paupière supérieure est la plus mobile ; elle a son muscle élévateur qui, provenant du fond de l'orbite, et s'épanouissant jusqu'au cartilage qui la borde, sert à la relever, son propre poids la fermant contre le bord de l'inférieure. Jamais il n'y a de troisième paupière ou de paupière interne verticale ; ou s'il en existe une, c'est un simple repli cartilagineux contre lequel le globe de l'œil peut s'avancer, mais qui ne peut presque jamais se développer indépendamment de lui.

Enfin, outre ces appareils de protection, il y a encore dans la très-grande partie des mammifères, à moins qu'ils ne soient aquatiques, un appareil lacrymal formé d'une ou deux glandes plus ou moins considérables, situées entre l'orbite et le bulbe, et qui versent leur fluide à la surface de la peau très-amincie qui tapisse la partie antérieure de celui-ci, sous le nom de *conjonctive*, d'où il est conduit au moyen d'un canal formé par la réunion des bords des paupières, jusque vers l'angle intérieur de l'œil. Là il est absorbé par les pores dits lacrymaux, et versé, au moyen du canal et du sac lacrymal, placé essentiellement dans l'os de ce nom, jusque dans la cavité nasale au-dessous du cornet inférieur des narines.

L'œil est :

Rudimentaire, lorsqu'il n'en existe aucune trace au dehors, mais qu'on en retrouve des vestiges au-dessous de la peau (1) ;

Apparent, lorsqu'il est apercevable, et c'est le plus grand nombre des cas (2).

Relativement à ses dimensions, il est :

Très-grand, dans plusieurs animaux nocturnes et dans quelques espèces aquatiques (3) ;

Médiocre ou *moyen*, dans la plupart des quadrupèdes terrestres (4) ;

Petit ou *très-petit*, dans les espèces qui vivent sous terre, et dans quelques espèces nocturnes (5).

---

(1) Dans le *rat-taupe zemni*.

(2) Dans la généralité des mammifères, en en exceptant le *rat-taupe zemni*.

(3) Les *galagos*, les *lièvres*, les *polatouches*, les *phoques*, les *loutres*.

(4) Les *quadrumanes*, les *carnassiers* proprement dits, les *ruminans*.

(5) Les *taupes*, les *bathyergues*, les *chéiroptères*.

Considéré sous le rapport de la saillie de la cornée, il est :

Très-bombé, dans les espèces nocturues (1) ;

Médiocrement saillant, dans les mammifères diurnes (2) ;

Plat, dans les espèces qui sont habituellement plongées au fond des eaux (3).

Les yeux varient dans leur position respective. Ils sont :

Antérieurs, lorsqu'ils sont dirigés en avant, plus ou moins rapprochés l'un de l'autre, et lorsque leurs axes de vision sont presque parallèles (4) ;

Latéraux, quand ils sont écartés et situés sur les côtés de la tête, et pour ainsi dire sur un même axe (5).

La face antérieure des yeux offre particulièrement l'*iris*, ou membrane annulaire annexe de la choroïde, et la *pupille*, ou disque central, servant à l'entrée des rayons lumineux.

L'*iris* varie en couleur, du *gris-bleu* au *jaune* et à l'*orangé foncé*. Dans les mammifères, cette couleur est le plus souvent d'un *fauve foncé* ou *brune*.

La *pupille* change de dimension en raison de la quantité de rayons lumineux qui arrivent sur l'œil. Elle n'affecte pas la même forme chez tous les mammifères.

Lorsqu'elle est dilatée, elle est généralement ronde.

Lorsqu'elle est contractée, elle est *ronde* (6), *lenticulaire* et même *linéaire verticalement* (7), *oblongue transversalement*, ou même *linéaire transversalement* (8), *oblongue transversalement*, avec une convexité formée par son bord supérieur, laquelle est marquée de cinq festons plus épais que le reste du contour (9), en forme de cœur (10), etc.

La pupille laisse voir quelquefois des couleurs très-vives, surtout dans l'obscurité, ce qui est produit par la réflexion des rayons lumineux, sur une portion de la ruyschienne ou lame interne de la choroïde, appelée le *tapis*, et située sur le côté du fond de l'œil opposé à celui dans lequel perce le nerf optique.

Ce tapis est coloré en brun-noirâtre (1) ; en brun-chocolat (2) ; en vert-doré changeant en bleu céleste (3) ; en bleu-argenté changeant en violet (4) ; en vert-doré pâle, quelquefois bleuâtre (5) ; en jaune-doré pâle (6) ; en blanc pur bordé de bleu (7), etc.

Le restant de la ruyschienne, ou plutôt de la choroïde, est enduit d'un vernis noirâtre dans tous les mammifères. Lorsque ces animaux sont atteints de la maladie albine, ce vernis n'existe pas, et les yeux paroissent roses dans l'obscurité de la nuit (8).

L'OUÏE. Le dernier organe des sens est celui de l'audition ou de l'ouïe.

Sa partie essentielle consiste dans ce qu'on appelle le *labyrinthe membraneux*, où l'on trouve une membrane fibreuse ouverte en arrière pour le passage du nerf, en dehors pour la communication avec l'extérieur, tapissée intérieurement par une membrane vasculaire sécrétant le fluide ou lymphe, dite de *Cotunni*, dans l'intérieur et sur le pourtour de laquelle se répandent les filets nerveux. Mais il s'en faut de beaucoup que l'organe de l'ouïe se borne à cela. Dans tous les mammifères, cette partie centrale importante s'étend pour former ce qu'on nomme le *labyrinthe*, c'est-à-dire, trois canaux sémi-circulaires, dont deux verticaux et un horizontal, et le limaçon, cavité conique, spirale, partagée en deux par une lame ostéo-fibreuse qui se continue presque jusqu'à son sommet. Tout cet appareil essentiel ou profond de l'organe de l'ouïe est contenu ou enveloppé dans un os particulier, d'un tissu et d'un aspect qui lui ont valu le nom de *rocher*. Il est intercalé entre l'os basilaire ou la dernière vertèbre du crâne, et l'os sphénoïde postérieur ; mais il ne doit pas être considéré comme appartenant au crâne proprement dit.

Tous les mammifères, outre cette partie essen-

---

(1) Le *lièvre*, le *tapir*, les *galagos*, etc.
(2) Dans la plupart des mammifères.
(3) Les *phoques*, les *cétacés*.
(4) L'*homme*, les *singes*.
(5) Les *lièvres*, les *rongeurs*, et, en général, les *herbivores*.
(6) L'*homme*, les *singes*, et beaucoup de *carnassiers*.
(7) Dans les animaux du genre des *chats*. Cette figure est à peu près celle qu'affecte aussi la pupille des *renards*.
(8) Dans le *bœuf* et la *baleine*.
(9) Dans le *cheval*.
(10) Dans le *dauphin*.

---

(1) L'*homme* et les *singes*.
(2) Le *lièvre*, le *lapin*, le *cochon*.
(3) Le *bœuf*.
(4) Le *cheval*, le *bouc*, le *bubale*, le *cerf*.
(5) Le *mouton*.
(6) Le *lion*, le *chat*, l'*ours*, le *dauphin*.
(7) Le *chien*, le *loup*, le *blaireau*.
(8) Les mammifères sujets à cette maladie sont particulièrement l'*homme*, les *lapins*, les *chats*, etc. Le pelage des quadrupèdes *albinos* est toujours blanc.

tielle, possèdent encore les deux autres, c'est-à-dire, celles dont l'usage est de renforcer et de recueillir les sons, ou l'oreille moyenne et l'oreille externe.

L'oreille moyenne a pour base la caisse du tympan, cavité creusée dans l'os de ce nom. Elle communique avec l'organe intérieur par deux orifices, la fenêtre ronde et la fenêtre ovale, en arrière avec les cellules mastoïdiennes creusées dans cet os, en dedans et en avant, à l'aide d'un organe fibro-cartilagineux nommé *trompe d'Eustache*, avec la cavité gutturale dans sa partie latérale, et enfin en dehors avec l'appareil extérieur, par un orifice assez large, fermé par une membane appelée *membrane du tympan*, attachée à un os désigné sous le nom de *cadre du tympan*. Mais, outre ces différentes ouvertures qui se remarquent dans la caisse du tympan, on trouve dans tous les mammifères une chaîne d'osselets au nombre de trois, ou de quatre suivant quelques auteurs, qui, attachée par une extrémité à la membrane qui ferme la fenêtre ovale, se termine par l'autre à la membrane du tympan.

Enfin, au dehors de cette oreille moyenne, se trouve appliquée sur les parties latérales et postérieures de la tête, la conque auditive qui se compose toujours d'un tube plus ou moins alongé, nommé *conduit auditif externe*, et qui le plus souvent se dilate à son extrémité en une espèce de cornet acoustique fibro-cartilagineux de forme et d'étendue variables, mu par des muscles plus ou moins développés, plus ou moins divisés, des antérieurs, des postérieurs et des supérieurs.

La *conque externe* de l'oreille manque totalement dans certaines espèces de mammifères (1).

Lorsqu'elle existe, elle est souvent rudimentaire (2). Quelquefois elle est plus ou moins arrondie, rebordée extérieurement et appliquée contre la tête (3), ou bien disposée de la même façon, mais déjà moins bordée extérieurement, et un peu anguleuse supérieurement (4). Elle est, dans un grand nombre d'espèces, de médiocre grandeur, anguleuse, disposée en cornet, dont l'ouverture est antérieure et la base élargie (5); dans d'autres, cette disposition est à peu près la même, mais la pointe est arrondie : elle est aussi, dans beaucoup d'espèces, en forme de cornet alongé, et portée sur une sorte de pédoncule qui lui donne plus de mobilité (1). Son développement est énorme dans quelques mammifères, et accompagné d'appendices, dont le plus remarquable, qui porte le nom d'*oreillon*, n'est qu'un lobe cartilagineux à peine apparent dans la plupart des animaux de cette classe, et qui est appelé *tragus* (2). L'oreille est quelquefois plane, vaste et appliquée sur le côté de la tête, etc.

On remarque, en général, que les oreilles tombantes, en totalité ou en partie, sont un signe de domesticité.

(1) Les *cétacés*, les *lamantins*, les *phoques* proprement dits, les *rats-taupes*, les *taupes*, etc.
(2) La *marmotte*, les *otaries*, etc.
(3) L'*homme* et les *singes* qui s'en rapprochent le plus.
(4) Les *macaques*, les *papions*, les *mandrills*.
(5) Les *chats*, les *martes*, les *loups* et *renards*, &c.

(1) Les *ruminans*, les *lièvres*, les *sangliers*, le *rhinocéros*, etc.
(2) Quelques *chéiroptères*.

§. III. DE LA NUTRITION.

Cette fonction animale a pour but l'assimilation des parties substantielles contenues dans les alimens, et qui doivent renouveler le fluide nourricier. Son principal organe consiste dans le repli intérieur de la peau, auquel on donne le nom de *canal intestinal*.

Dans tous les mammifères, ce canal, qui est évidemment composé comme la peau, est étendu d'une extrémité à l'autre du corps ou tronc proprement dit de l'animal; mais il forme toujours des circonvolutions plus ou moins considérables, en sorte qu'il est constamment beaucoup plus long que lui. Du reste, il est en grande partie parfaitement symétrique.

Des deux orifices qui le terminent, l'antérieur, nommé *bouche*, est toujours plus ou moins fendu transversalement. Les bords de cette fente portent le nom de *lèvres*, l'une supérieure ou antérieure, et l'autre inférieure ou postérieure. Elles sont composées d'une double peau, l'une externe, l'autre interne, et intermédiairement de muscles tout-à-fait cutanés, qui se divisent en orbiculaire, élévateur, abaisseurs et diducteurs.

A la suite de cet orifice vient une dilatation plus ou moins considérable du canal intestinal, c'est-à-dire, la bouche proprement dite ou cavité buccale, composée aussi d'une peau intérieure dite *membrane muqueuse*, et d'un muscle latéral, le *buccinateur*.

Cette partie du canal intestinal est comprise entre la mâchoire supérieure et la mâchoire infé-

rieure, et par conséquent proportionnelle à leur étendue.

On y trouve trois appareils distincts :

1°. Celui de l'insalivation, qui n'est réellement qu'une certaine modification de l'appareil général crypteux ou glanduleux de la peau, placé ici tout autour de la bouche, et versant des fluides muqueux ou salivaires, sécrétés dans les glandes dites *molaires*, *buccales*, et dans les glandes salivaires dites *parotides*, *maxillaires* et *sublinguales*, à cause de leur position.

2°. Celui de la mastication, qui est essentiellement opérée par l'action de la mâchoire inférieure sur la supérieure immobile, et au moyen des muscles élévateurs, le *temporal*, le *masséter* et les *ptérygoïdiens*, et des abaisseurs, immédiats, le *digastrique*, et médiats, les *génio-hyoïdiens*, *sterno-hyoïdiens*, etc.

Les mâchoires ne sont pas à nu dans l'intérieur de la cavité buccale, mais elles sont recouvertes par la peau interne, qui prend sur leur bord une disposition et un aspect particuliers : c'est ce qu'on nomme *gencives*.

Mais en outre, et même le plus souvent, cette peau est armée d'organes extrêmement durs, de forme et en nombre très-variable, que l'on considère comme des os et qu'on nomme *dents* (1).

C'est au moyen de ces gencives, et surtout de ces dents, qu'est exécutée la mastication des alimens, ce qui a toujours lieu dans les animaux vivipares, au contraire des ovipares.

Les différences que les mammifères offrent dans le mode de mastication, et par conséquent dans les organes qui l'exécutent, tiennent en général à la nature des alimens.

3°. Enfin, le dernier appareil qui se trouve dans la cavité buccale, ou celui de la déglutition, est essentiellement composé de la langue, et en outre de ce qu'on nomme le *palais*.

La *langue*, dont nous avons déjà fait mention en traitant du sens du goût, doit être considérée comme le prolongement de la couche musculaire inférieure ou abdominale. C'est un organe entièrement charnu, composé de deux parties : l'une postérieure, constante, formée de muscles particuliers, parfaitement distincts, attachés à l'appendice que l'on nomme *hyoïde* ; et l'autre, antérieure, mobile, moins constante, entièrement formée de fibres musculaires cutanées.

Le *palais*, contre lequel agit la base de la langue, dans l'acte de la déglutition, n'est qu'une partie de la peau interne ayant à peu près éprouvé les mêmes modifications que les gencives ; elle est appliquée contre les os de la mâchoire supérieure, et se prolonge au-delà de leur bord postérieur, en un lambeau mou, flexible, musculo-membraneux, nommé *voile du palais*, dont le milieu, quelquefois plus long, est la *luette*.

A la suite de cette cavité buccale et plus ou moins dans la même direction, mais quelquefois à angle droit (1), vient le canal intestinal qui commence par le *pharynx*.

Le *pharynx* est une sorte de sac ou de dilatation membrano-musculeuse non adhérent aux os, attaché par sa circonférence à la voûte palatine, largement échancré en avant pour recevoir la communication de la cavité buccale et celle des fosses nasales, et offrant inférieurement deux ouvertures : l'une qui en est la véritable continuation et qui conduit dans le reste du canal digestif, et l'autre, antérieure ou inférieure, qui appartient à l'organe respiratoire. Les muscles qui entrent dans sa composition sont les *constricteurs du pharynx*, le *stylo-pharyngien*, le *glosso-pharyngien*. De chaque côté de son point de communication avec la cavité buccale, est un amas de cryptes muqueux, formant ce qu'on appelle les *amygdales*.

L'*œsophage* suit le pharynx sans aucune apparence de séparation. C'est un canal musculo-membraneux, plus ou moins alongé, qui suit la longueur du cou, traverse la poitrine, appliqué contre le corps de la colonne vertébrale, traverse le diaphragme, et qui, parvenu dans la cavité abdominale, se dilate plus ou moins pour former l'estomac.

L'*estomac* est donc un renflement plus ou moins considérable du canal intestinal. Sa forme et la nature de ses parois varient. L'ouverture par laquelle il communique avec l'œsophage est appelée *cardia*, et celle qui est l'issue du restant du canal intestinal est nommée *pylore*.

On donne le nom d'*estomacs simples* à ceux dont les parois, de nature membraneuse, ont une forme plus ou moins approchante de celle d'une cornemuse, et qui ne sont point partagés en deux ou plusieurs parties par des étranglemens extérieurs.

(1) *Voyez* ce qui concerne les dents, page 3.

(1) Comme dans l'*homme*.

ou des cloisons intérieures (1), et au contraire, on appelle *estomacs complexes*, ceux qui sont divisés en plusieurs poches placées les unes à la suite des autres (2).

A la suite de l'estomac vient le canal intestinal proprement dit. Ses dimensions ne sont pas les mêmes dans toute son étendue; aussi la partie antérieure a-t-elle reçu le nom d'*intestins grêles*, et la postérieure, celui de *gros intestins*. Les intestins grêles sont distingués assez arbitrairement en trois parties, appelées *duodenum*, *jejunum* et *ileon*. Les gros intestins le sont également en trois parties, appelées *colon*, *cœcum* et *rectum*. Le *cœcum* est une sorte d'appendice aveugle, hors de ligne du canal intestinal proprement dit, ayant son issue entre le colon et le rectum. Il manque quelquefois. Dans beaucoup de quadrupèdes il est fort court; dans d'autres, au contraire, il est fort long, et souvent son intérieur offre des brides nombreuses qui augmentent l'étendue de sa surface.

C'est dans l'estomac que s'exécute, on ne sait trop comment, la première digestion, qui consiste dans la conversion des substances alimentaires en *chyme*. La seconde digestion, c'est-à-dire, la conversion en *chyle*, se fait dans le duodenum, au moyen de deux fluides d'une nature particulière, la bile et le suc pancréatique, qui sont sécrétés par deux organes glanduleux, le foie et le pancréas.

Le *foie*, bien plus considérable que le pancréas, est un amas d'une innombrable quantité de petits cryptes extrêmement serrés ou très-peu distincts, formant une masse plus ou moins divisée en plusieurs parties nommées *lobes*, située à la région supérieure ou antérieure de la cavité abdominale, sous l'hypocondre droit: il est essentiellement composé de deux parties, l'une droite et l'autre gauche, séparées par l'entrée ou la sortie de vaisseaux qui s'y rendent ou qui en sortent, chaque lobe étant quelquefois lui-même subdivisé en lobules.

Le canal excréteur, qui en sort assez souvent dilaté en une vésicule de dépôt, appelée *vésicule du fiel*, qui ne se trouve pas dans la même direction, va se terminer, sous le nom de *canal cholédoque*, dans le duodenum.

Le *pancréas* est une grosse glande fort analogue pour sa structure avec les salivaires, plate, située transversalement au-devant de la colonne vertébrale, et se terminant par un canal unique, quelquefois dans le canal cholédoque lui-même, ou directement dans le duodenum. Les variations peu nombreuses que les mammifères offrent sous le rapport de cet organe, ne présentent rien de bien remarquable.

Le canal intestinal et ses annexes seroient presqu'entièrement flottans librement dans la cavité abdominale, sans une membrane fibreuse, perspirable, en un mot, séreuse, qui, après avoir tapissé celle-ci, se porte à celui-là pour l'envelopper; c'est ce qu'on nomme le *péritoine*. La partie plus ou moins longue de ce péritoine, dans toute son étendue, qui se porte de la cavité à l'organe, et qui est formée de deux lames entre lesquelles passent les vaisseaux ou les nerfs qui vont de l'un à l'autre, est désignée sous le nom générique de *mésentère*, et spécifique de *mésocolon*, *mésorectum*, suivant qu'elle appartient à telle ou telle partie du canal; et enfin les replis plus ou moins considérables que ce même péritoine fait dans différentes parties, et essentiellement en passant de l'estomac au colon transverse, sont connus sous la désignation d'*épiploon*. Quoiqu'on sache d'une manière générale que ces appendices du péritoine sont essentiellement vasculaires, et surtout veineux, et qu'ils servent spécialement de lieux d'accumulation de la graisse, nous ne pouvons cependant encore guère expliquer les différences que les mammifères offrent sous ce rapport. Tout ce qu'on peut dire, c'est que ceux qui sont susceptibles de s'endormir l'hiver, les ont plus développés qu'aucun autre. Quoi qu'il en soit, le canal intestinal se termine par son orifice postérieur ou *anus*, qui se retrouve dans la ligne médiane, et qui est souvent accompagné d'amas crypteux de nature particulière, quelquefois fort puante, comme dans les carnassiers (1). Il est percé dans une sorte de muscle cutané orbiculaire, nommé *sphincter*, et presque tout-à-fait analogue à celui que nous avons vu border l'orifice antérieur du canal digestif.

C'est dans les intestins proprement dits que s'exécute le départ du résultat de la digestion par l'absorption du chyle et par l'éjection du résidu ou

(1) Les animaux *carnassiers*, les *omnivores*, les *rongeurs*, quelques *herbivores pachydermes* ont leur estomac simple.

(2) Les animaux *ruminans* ont des estomacs complexes dont les parois ont une épaisseur considérable. Ces estomacs sont désignés par les noms de *panse*, de *bonnet*, de *feuillet* et de *caillette*. D'autres animaux *herbivores* ont leur estomac membraneux, mais très-divisé par des cloisons internes. Le *dauphin* a pour ainsi dire plusieurs estomacs membraneux à la suite l'un de l'autre.

(1) Dans les *moufettes* et les *martes* surtout.

des matières fécales. Cette opération commence par l'action dite péristaltique des intestins, qui agit tant que ceux-ci contiennent quelque chose, et qui est considérablement aidée par l'action médiate des parois de l'abdomen.

Quant au chyle, il se trouve pour ainsi dire dans le cas du chyme, c'est-à-dire, qu'il a encore besoin d'une nouvelle élaboration ; c'est ce qu'on nomme la *respiration*, exécutée par un appareil qui consiste dans une certaine modification de l'enveloppe extérieure, placée dans un lieu déterminé : d'où s'en est suivi la nécessité d'un nouveau système d'organes servant à charrier les fluides, et qu'on nomme *système circulatoire*.

§. IV. DES ORGANES DE LA CIRCULATION ET DE LA RESPIRATION.

Le système circulatoire se subdivise en deux parties ; l'une pour ainsi dire centripète, en considérant l'organe respiratoire comme le centre, et l'autre centrifuge, c'est-à-dire, l'une charriant le fluide qu'elle contient de la superficie de l'animal au centre, et l'autre le transportant de ce centre à la superficie.

La première comprend le système absorbant et le système veineux, qui n'en forment réellement qu'un ; et la dernière le système artériel : elles sont séparées l'une de l'autre par l'organe de la respiration.

Le *système absorbant* ou *lymphatique* est formé de vaisseaux à parois fort minces, extensibles, à replis internes ou valvules, qui, de toute la superficie externe ou interne de l'animal, et même de la profondeur des parties, se portent, en formant des anastomôses extrêmement nombreuses, très-variables, de dehors en dedans, vers le système veineux, dans lequel ils s'abouchent dans leur trajet. Ils se pelotonnent quelquefois d'une manière fort serrée, pour former ce qu'on appelle les *ganglions lymphatiques*, ou *glandes mésentériques*, selon leur position.

On le divise en deux parties d'après la nature du fluide qu'il contient : ainsi on nomme simplement *système lymphatique* celui qui vient de la surface de la peau et du tissu interne des organes, ne charriant qu'un fluide séreux appelé *lymphe ;* et au contraire, on désigne sous le nom de *système chylifère*, celui qui commence dans l'intérieur du canal intestinal, et qui y puise, par des pores absorbans, le chyle proprement dit. Ces deux fluides se confondent dans une partie des vaisseaux qui leur est commune, nommée *canal thoracique*, qui les verse dans l'autre partie du système circulatoire centripète, c'est-à-dire, dans le système veineux.

Ce système veineux a une structure tout-à-fait semblable à celle du système à sang blanc ou lymphatique, avec cette différence, qu'il offre un peu plus de régularité dans ses divisions, et qu'il ne forme pas, ou au moins qu'il forme très-rarement, ces pelotons ou ganglions qui se trouvent si fréquemment dans le système lymphatique. Nés dans toutes les parties du corps, ses rameaux, d'abord fréquemment anastomosés au point de former un véritable réseau, augmentent de diamètre à mesure qu'ils diminuent en nombre. Ceux des extrémités postérieures viennent se terminer dans un gros tronc nommé *veine crurale*, qui pénètre dans le bassin, dans la région de l'aine, et forme, en se réunissant à la veine iliaque interne, un seul tronc encore plus considérable (*iliaque primitive*), qui, réuni à angle plus ou moins aigu à celui du côté opposé, constitue l'origine de la veine *cave postérieure* ou *inférieure*. Dans son trajet le long de la colonne vertébrale, elle reçoit successivement les rameaux veineux provenant de la partie correspondante du tronc, des reins, des organes de la génération ; et parvenue au foie, elle reçoit ordinairement, par un seul tronc, toutes les veines *hépatiques* successivement réunies et provenant de la subdivision du tronc de la veine-porte, qui n'étoit lui-même que le point de réunion successif de toutes les veines provenant de tous les viscères de la digestion, et formant ce qu'on nomme *système de la veine-porte*. C'est dans ce système que se trouve compris une sorte de ganglion vasculaire analogue aux ganglions lymphatiques, et qui est désigné sous le nom de *rate ;* c'est une masse spongieuse, entièrement vasculaire, sans aucune trace de canal excréteur et sans sécrétion, constamment située vers le côté gauche de l'estomac. Sa forme est extrêmement variable, et l'on ne connoît aucune loi dans ses variations.

C'est après la réunion des veines hépatiques dans la veine cave, que celle-ci traverse le diaphragme ; après un plus ou moins long trajet dans la poitrine, elle se termine dans le sinus veineux où aboutissent également, mais antérieurement, par un seul ou par deux troncs distincts formant la *veine cave antérieure* ou *supérieure*, toutes les veines qui rapportent le sang de la partie antérieure du tronc, de la tête et des membres antérieurs. C'est dans l'une de ces grosses veines, la *sous-clavière* ou la *jugulaire*, que se termine le système vasculaire lymphatique,

peu avant la communication générale dans le sinus commun.

Arrivé à ce point, le sang noir, mêlé de lymphe et de chyle, est conduit dans l'organe pulmonaire, au moyen d'un organe d'impulsion ou musculaire qu'on nomme *cœur*, et d'une série de vaisseaux d'une structure particulière et décroissans.

Ce cœur, nommé à *sang noir*, à cause du fluide qu'il charrie, ou *droit*, à cause de sa position, se compose de la continuation du sinus ou d'une *oreillette* et d'un *ventricule*, cavité à parois beaucoup plus épaisses, très-musculeuses, qui lance le fluide que lui avait chassé l'oreillette, dans une direction déterminée par des espèces de soupapes ou de valvules, dans les vaisseaux nommés *artères pulmonaires*. Ceux-ci offrent une structure toute différente de celle des veines, en ce que, dans leur composition anatomique, il entre un tissu jaune, élastique, qui, distendu par le fluide chassé par le cœur, réagit sur lui, et contribue par conséquent à continuer l'impulsion. Les artères dites *pulmonaires*, par leur subdivision toujours croissante, contribuent à la formation de l'organe pulmonaire, et se terminent enfin dans les parois des vaisseaux aériens qui font la partie essentielle de cet organe.

Les *poumons*, dans leur ensemble, offrent deux masses d'une substance parenchymateuse formée par la réunion des vaisseaux sanguins extrêmement divisés, avec les dernières ramifications des canaux aériens, qui sont toutes des subdivisions d'un canal unique, nommé *trachée-artère*, communiquant avec l'air extérieur, et de ses deux premières divisions, appelées *bronches*, se rendant chacune à l'une des masses pulmonaires.

Le commencement de la trachée-artère, essentiellement modifiée pour former la voix, est ce qu'on nomme *larynx* : il est formé de quatre et même de cinq pièces cartilagineuses : 1°. du *thyroïde*, pièce médiane inférieure, qui sert comme de bouclier à l'appareil essentiel ; 2°. du *cricoïde*, premier anneau de la trachée-artère, un peu modifié en ce qu'il est beaucoup plus large en arrière ou en dessus qu'en avant ou en dessous ; 3°. de deux cartilages *arithénoïdes*, qui sont appuyés sur le bord du précédent, et à la base desquels s'attache d'une part le repli musculoso-membraneux qui constitue ce qu'on appelle les *cordes vocales*, tandis que par l'autre elles sont fixées au thyroïde ; 4°. enfin, la dernière pièce accessoire ou l'*épiglotte*, ordinairement ovalaire, implantée à la base de la langue, et servant, dans la déglutition des alimens, à couvrir l'orifice du tube pulmonaire ou glotte.

On trouve, parmi les mammifères, des différences assez nombreuses, sous le rapport de cet appareil ; mais, sauf peut-être les rongeurs, elles ne conduisent guère à des résultats généraux et susceptibles d'une explication suffisante.

A la suite de cet organe, vient la *trachée-artère*. Plus ou moins alongée suivant la longueur du cou, cette trachée est toujours formée, outre la membrane muqueuse qui la tapisse intérieurement, d'anneaux cartilagineux plus ou moins nombreux et toujours incomplets, ou au moins non réunis, et développés dans la couche musculaire de la peau qui est la base de cet organe.

Parvenu dans la poitrine, et plus ou ou moins profondément, ce canal se partage en deux parties, l'une à droite, l'autre à gauche ; divisions qui prennent le nom de *bronches*, et qui continuant sans cesse à se subdiviser, à s'anastomoser, perdent peu à peu les cartilages qui soutenoient leurs parois, s'amincissent de plus en plus, et finissent par former des espèces de mailles, ou d'aréole, dans les parois desquelles viennent ramper en très-grand nombre, et réduits à une ténuité extrême, les vaisseaux afférens et efférens du fluide à élaborer ou élaboré.

C'est à l'assemblage inextricable de ces vaisseaux aériens, des vaisseaux afférens, ou artères pulmonaires, et des efférens dont nous parlerons tout-à-l'heure, ainsi que des vaisseaux propres de l'organe, enveloppé par une membrane séreuse appelée *plèvre*, que l'on donne le nom de *poumons* ; constamment au nombre de deux dans les mammifères, ils ne diffèrent guère que pour leur étendue proportionnelle et pour leur subdivision, plus ou mois profonde en plusieurs parties, qu'on appelle *lobes*. Ils sont toujours complètement libres dans la cavité thoracique ou pulmonaire, dans laquelle réside la cause efficiente de l'introduction et de l'expulsion du fluide élaborant, dans les vaisseaux aériens ; ce que nous devons maintenant expliquer ici.

Dans tous les mammifères, la cavité pulmonaire commence sous la huitième vertèbre mobile ; elle est formée dans la ligne médiane, supérieurement de la série des vertèbres, et inférieurement de celle des pièces du sternum, latéralement de toutes les côtes vraies ou fausses, celles-ci y étant réunies, et même par les intercostaux. Antérieurement, elle est fermée par les organes qui en sortent ou y entrent, en même temps que par un tissu cellulaire assez serré, et en arrière par un large muscle convexe en avant ou dans la poitrine,

concave en arrière ou du côté de l'abdomen, nommé *diaphragme ;* attaché, d'une part, au corps des premières vertèbres lombaires par des appendices qu'on nomme *piliers*, ce diaphragme se termine en s'irradiant, à toute la circonférence du rebord postérieur de la poitrine ; c'est par l'action de tout cet appareil que la cavité pulmonaire est agrandie, et essentiellement par l'aplanissement du diaphragme, d'où il résulte que l'air est introduit dans le poumon.

Le contact de cet air avec le sang noir ou fluide à élaborer, produit les phénomènes chimiques de la respiration, ou mieux sa conversion en sang rouge, qui de-là doit être transporté dans toutes les parties du corps, pour être employé par la force assimilatrice ; c'est ce qu'exécute l'autre partie du système circulatoire ou centrifuge.

En sens inverse de celle que nous avons désignée comme centripète, elle commence par de véritables veines, ou système absorbant tout-à-fait analogue pour la structure au système veineux ; ce sont les *veines pulmonaires ;* nées dans l'intérieur des poumons, des radicules des artères pulmonaires, elles se réunissent successivement en rameaux ou en branches plus considérables, et sortent de l'organe au nombre de deux ou quatre troncs qui vont verser le fluide qu'elles contiennent dans un organe d'impulsion intermédiaire à cette partie du système centrifuge et au système artériel, et qui, réuni à celui qui existe dans le système centripète, forme l'organe connu sous le nom de *cœur*, qui par conséquent peut être considéré comme double. On donne à cette partie le nom de *cœur à sang rouge*, *cœur aortique*, *cœur gauche*, à cause du fluide qu'il contient, de ses rapports avec l'aorte, et enfin à cause de sa position. Elle est également composée d'une oreillette ou sinus, qui reçoit le sang des veines pulmonaires, et d'un ventricule à parois encore plus épaisses que dans l'autre, qui le chasse dans le système artériel, presqu'avec les mêmes dispositions de valvules, qui existent pour le ventricule droit.

De la réunion de ces deux organes d'impulsion accolés l'un contre l'autre, oreillette contre oreillette, et ventricule contre ventricule, résulte le cœur, situé obliquement dans la cavité thoracique, la pointe en arrière, entre la base des deux poumons, et contenu dans une loge particulière, fibreuse, tapissée à l'intérieur par une membrane séreuse, et qu'on nomme *péricarde.*

C'est de la base du ventricule gauche que naît la série des canaux toujours décroissans qu'on désigne sous le nom général d'*artères :* leur structure est tout-à-fait analogue à celle des artères pulmonaires, c'est-à-dire, qu'il entre dans leur composition un tissu jaune, élastique, qui en forme la plus grande partie, et qui ne contribue pas peu à la marche du fluide. Leur mode de distribution, dans toutes les parties du corps, est encore plus constant que celui des veines, et d'autant plus qu'on se rapproche davantage des gros troncs.

Dans tous les mammifères, il ne naît du cœur qu'un seul gros tronc artériel, désigné sous le nom d'*aorte*, qui se recourbe presqu'aussitôt en arrière, pour aller ensuite, placé au-dessus du canal digestif, former l'aorte abdominale.

De la convexité de cette courbure (*crosse de l'aorte*), naissent les artères de la partie antérieure du tronc, la tête comprise, et celles des membres antérieurs, au nombre de quatre, deux de chaque côté, nommées *carotide primitive* et *sous-clavière*, qui, à droite, naissent par un tronc commun appelé *innominé ;* la première va essentiellement au cou et à la tête, tant au dehors qu'au dedans ; et la seconde, après avoir fourni les branches de la racine des membres, se distribue sous le nom d'*artère axillaire*, puis sous celui de *brachiale*, à tout le membre.

L'aorte recourbée fournit successivement les artères *intercostales*, les *bronchiques*, les *œsophagiennes*, les *diaphragmatiques*, et enfin le *tronc cœliaque*, qui se subdivise en trois branches principales : une pour l'estomac, sous le nom de *coronaire stomachique ;* une autre pour le foie et pour ce même estomac, nommée *hépatique ;* et enfin la troisième ou *splénique*, pour la rate et un peu pour l'estomac, sous la dénomination de *vaisseaux courts ;* vient ensuite la grosse artère de la plus grande partie des intestins, qu'on désigne sous le nom de *mésentérique supérieure.* Dans son trajet, l'artère aorte continue de fournir à droite et à gauche les *intercostales*, les *lombaires*, et surtout les artères *spermatiques* qui vont à l'organe sécréteur de la génération, et les *rénales* à celui de l'urine ; enfin, après avoir donné la *mésentérique inférieure*, ainsi nommée parce qu'elle se distribue dans toute la partie inférieure du canal intestinal, l'artère aorte se divise en trois troncs ; un médian qui en est la véritable continuation et qui suit le prolongement de la colonne vertébrale sous le nom d'*artère coccygienne* ou de *sacrée moyenne*, et deux latérales nommées *iliaques primitives*, qui, après avoir fourni des branches à tous les viscères de la cavité du bassin, en sortent par l'anneau inguinal, sous la dénomination

dénomination d'*artère crurale*, et se distribue à tout le membre postérieur, chaque division prenant sa dénomination de la partie à laquelle elle se rend.

Le fluide, ou sang rouge, que porte le système artériel à toutes les parties du corps, paroît cependant avoir besoin dans les animaux vertébrés, et par conséquent dans les animaux mammifères, d'une sorte d'élaboration secondaire qu'on peut nommer *dépuration urinaire*. Par cette fonction il est sécrété du sang une matière constamment à l'état fluide, qu'on nomme *urine*, et qui est la seule, peut-être, qui soit entièrement rejetée.

L'appareil qui exécute cette dépuration urinaire, toujours en rapport avec celui de la génération, se compose : 1°. d'un organe pair, à peu de chose près symétrique, nommé *rein*, et situé hors de la cavité péritonéale, de chaque côté des premières vertèbres lombaires; sa structure est tubuleuse et lobuleuse; ses formes générales varient assez, mais le plus souvent il présente l'aspect d'une féve, et quelquefois il est divisé; 2°. d'un canal d'excrétion nommé *uretère*, lequel, parvenu dans la cavité du bassin ou de la ceinture osseuse postérieure, se dilate toujours en une poche membrano-musculaire de forme un peu variable, et qu'on désigne sous le nom de *vessie*, d'où sort enfin la continuation du canal, sous la dénomination d'*urètre*, qui, dans le sexe mâle, a un double emploi, c'est-à-dire, de servir à la sortie de l'urine comme à celle du fluide séminal.

§. V. DE LA GÉNÉRATION.

Dans tous les mammifères, les organes de la génération sont constamment séparés sur deux individus différens; et si quelquefois ils paroissent, ou sont même jusqu'à un certain point réunis (ce qui constitue l'*hermaphrodisme*), ils ne sont pas parfaits et ne peuvent être d'aucun usage.

Le sexe femelle est composé :

1°. D'un organe sécréteur, pair, à peu près symétrique, nommé *ovaire*, et situé constamment de chaque côté dans la cavité pelvienne. Sa structure est remarquable, en ce qu'on n'y voit réellement aucune trace de cette division particulière en œufs, comme son nom l'indiqueroit, et comme cela a lieu dans les animaux essentiellement ovipares; 2°. d'un organe vecteur, ou canal qui sert à conduire l'ovule détaché, mais dont l'orifice est béant dans la cavité abdominale; c'est ce qu'on nomme *trompe utérine* ou de *Fallope*, parce qu'élargie à son extrémité libre, appelée *morceau frangé*, elle tient de l'autre à un troisième organe, 3°. la *matrice* ou *utérus*, qui semble quelquefois n'en être qu'une dilatation. Cette *matrice*, qui forme l'un des caractères les plus distinctifs des mammifères, est située dans la cavité pelvienne, entre la terminaison du canal intestinal et la vessie urinaire. Sa forme, parfaitement symétrique, est cependant très-variable. On y distingue en général le corps et les cornes, qui n'en sont pour ainsi dire qu'une bifurcation, et qui sont assez ordinairement en rapport inverse, c'est-à-dire, que lorsque les cornes deviennent fort grandes, le corps est plus petit, *et vice versâ*. La structure de cet organe est évidemment très-vasculaire : il est tapissé à l'intérieur par une membrane muqueuse, qui n'étant elle-même qu'un repli de la peau ou de l'enveloppe extérieure, a dû être doublée par une couche musculaire, mais qui est tellement tissue, que sa distinction est fort difficile à en faire, si ce n'est lorsqu'elle approche du moment où elle doit entrer en action. L'*utérus* se termine en arrière par une partie plus ou moins rétrécie, qu'on nomme son *cou*, et ce cou se prolonge plus ou moins dans un cylindre creux plus ou moins considérable, qui en est le canal excréteur; c'est le *vagin*. Cet organe d'une longueur variable, d'une composition anatomique assez semblable à celle de l'utérus, avec cette différence que devant varier un peu dans ses dimensions pour s'adapter à l'étendue de l'organe excitant, il contient un tissu caverneux ou érectile, s'ouvre à l'extérieur par un orifice assez large, fermé plus ou moins complètement dans les jeunes individus par une membrane ou *hymen*; ce canal, qui ne se prolonge pas au dehors, est accolé contre et à la partie postérieure de celui de l'urètre, et tous deux s'ouvrent d'une manière distincte dans une sorte de fente dirigée d'avant en arrière et nommée *vulve*.

Cette vulve est bordée de chaque côté par un repli interne nommé *nymphe*, qui commence à la racine d'un organe symétrique situé dans la ligne médiane, désigné sous le nom de *clitoris*. Cet organe est composé d'un corps caverneux érectile, enveloppé par une membrane fibreuse : il est bifurqué à sa racine, attaché aux os ischions et mu par des muscles particuliers tout-à-fait semblables à ceux de l'organe excitateur de l'individu mâle; enfin le tout est renfermé dans une sorte de fente extérieure formée par deux *grandes lèvres*, l'une à droite et l'autre à gauche, et dont la partie antérieure, plus renflée, est appelée *pubis*.

Une autre partie qui appartient encore aux organes de la génération dans les mammifères, et

dont on a même tiré leur nom classique, est un certain nombre d'amas de cryptes extérieurs lactifères, situés d'une manière symétrique en nombre plus ou moins considérable de chaque côté de la face inférieure du tronc. Ce sont les *mamelles* (1).

Le sexe mâle offre une disposition d'organes tout-à-fait semblable dans les parties qui le constituent, mais dont les usages et les fonctions sont très-différens, au moins en apparence.

L'organe sécréteur, appelé *testicule*, est chez tous les jeunes animaux placé dans la cavité abdominale; mais dans un assez grand nombre d'espèces, il en sort tout-à-fait pour n'y plus rentrer, et est contenu à l'extérieur dans une poche qu'on nomme *scrotum*, tandis que dans les autres il sort seulement à l'époque où il doit être mis en usage, et rentre ensuite. Sa composition anatomique est plus simple que celle de l'ovaire, puisqu'il est formé d'un grand nombre de petits canaux repliés un très-grand nombre de fois sur eux-mêmes, et contenus dans une enveloppe fibreuse dite, à cause de sa couleur, *membrane albuginée*. De la réunion des canaux séminifères il naît un canal qu'on nomme *canal déférent*, qui suit un trajet variable, suivant que le testicule est intérieur ou extérieur, et qui toujours vient à la racine du canal éjaculateur ou excréteur; mais avant et très-souvent, il se termine dans une poche plus ou moins boursoufflée, divisée par des espèces de cloisons imparfaites en différentes loges qu'on nomme *vésicules séminales*; c'est la vésicule de dépôt.

De chaque vésicule naît ensuite un petit canal qui, après s'être réuni à celui du côté opposé, est enveloppé dans un gros crypte glanduleux appelé *prostate*, et qui se termine dans le canal éjaculateur analogue au vagin; celui-ci se prolonge ensuite plus ou moins au dehors pour former une partie de ce qu'on nomme *pénis* ou organe excitateur mâle; ce canal, qui est commun à l'éjaculation de la semence et à celle de l'urine, est composé dans ses parois fibreuses d'un tissu vasculaire et érectile, et il se termine par un renflement plus ou moins considérable de forme déterminée, mais extrêmement variable selon les espèces, qu'on nomme *gland* (1).

Quant aux mamelles, elles sont presque toujours dans les mâles absolument comme dans les femelles.

---

(1) Le nombre des mamelles est variable. L'*ornithorhynque* et l'*échidné* sont les seuls chez lesquels on ne les ait pas encore découvertes, ce qui fait soupçonner qu'elles ne se développent qu'à une certaine époque de l'année, ou que les petits en naissant, ayant la faculté de pourvoir eux-mêmes à leur nourriture, elles n'existent qu'en vestiges. On en compte deux, tantôt *pectorales* (dans l'*homme*, les *singes*, etc.); tantôt *inguinales* (dans le *cheval*, le *tapir*, etc.). Quelques *chauves-souris* en ont quatre, deux pectorales et deux inguinales. Les *loris* en ont quatre pectorales; la plupart des *carnassiers* huit en tout; savoir: deux pectorales et six ventrales. Les *didelphes* en ont quelquefois treize, dont une centrale; les *truies* en ont six; les *ruminans*, tantôt deux, tantôt quatre ventrales; les *cétacés*, deux près de la vulve, etc.

Dans quelques *marsupiaux* elles sont contenues dans un repli de la peau du ventre des femelles, etc.

(1) Tantôt le gland est lisse et de forme ovale (*homme*, *macaques*, *babouins*);

Ou garni par un large bourrelet saillant, qui lui donne la figure d'un champignon (*sapajou*, *sagouin*);

Ou garni de plusieurs bourrelets qui ont un aspect tout-à-fait bizarre (*macaque bonnet-chinois*);

Ou mince et effilé (*taupe*);

Ou comprimé sur les côtés, arqué en dessus à son extrémité;

Ou assez court et conique, et armé d'épines cartilagineuses dont la pointe est dirigée en arrière (*chats*);

Ou cylindrique et présentant deux renflemens successifs, l'un à sa base, et l'autre près de l'extrémité (*chiens*);

Ou fourchu et offrant deux branches plus ou moins prolongées, et entre lesquelles s'ouvre l'urètre;

Ou cylindrique et partagé à l'extrémité en quatre lobes par deux sillons qui se croisent (*phascolome*);

Ou conique et armé de petits os plats et tranchans, et de crochets dirigés en arrière (*cobaye*);

Ou muni d'écailles et de crochets cartilagineux (*gerboises*);

Ou évasé en forme de cloche, renfermant un corps qui ressemble à un champignon, à la base inférieure duquel se trouve l'ouverture du canal de l'urètre;

Ou très-mince, très-long et conique (*sanglier*, *taureau*);

Ou cylindrique comme la verge, renflé et arrondi à son extrémité; le milieu de celle ci présentant une fosse dans laquelle s'ouvre l'urètre, au sommet tronqué d'un corps de forme pyramidale (*solipèdes*).

Outre les principales différences que nous venons de signaler, il en est une foule d'autres qu'il est impossible de décrire ici: chaque espèce, pour ainsi dire, présentant la sienne propre.

En général, la forme du gland est déterminée par la présence ou l'absence d'un os qui soutient le corps de la verge, et par les proportions ou la figure de celui-ci. Les mammifères carnassiers en ont pour la plupart; et chez eux il compose le plus souvent la presque totalité du gland.

Le fourreau ou le *prépuce*, destiné à protéger le gland dans l'état d'inaction, offre peu de différences remarquables. Néanmoins, tantôt il est adhérent à la peau du ventre (dans presque tous les mammifères), tantôt il en est détaché (*hommes*, *singes*, *chauves-souris*). C'est lui qui renferme les poches qui rassemblent certaines humeurs très-odorantes, comme le *musc* et le *castoreum*. Ce même prépuce porte les deux mamelles du *cheval*.

Résultat ou produit des organes de la génération. On donne à ce produit, que l'on conçoit assez généralement formé ou sécrété dans l'ovaire de l'individu femelle, le nom d'*œuf* ou de *fœtus ;* ce qu'il offre de caractéristique, c'est qu'il n'emporte pas avec lui une partie propre à le nourrir indépendamment de sa mère, c'est-à-dire, qu'il n'est réellement composé que du germe même et des enveloppes qui lui sont propres. C'est ce qui fait que l'ovule, détaché par l'action médiate du fluide séminal absorbé, a besoin de s'attacher de nouveau dans un lieu déterminé du corps de sa mère, afin d'en extraire ce qui lui est nécessaire pour commencer son accroissement, au moyen d'une implantation vasculaire presqu'artificielle. C'est là ce qu'on nomme le *placenta*, qui du reste peut varier considérablement sous les rapports de sa forme, de sa complication, etc., mais qui est toujours formé d'un amas inextricable de vaisseaux veineux et artériels provenant du fœtus et communiquant d'une manière médiate avec ceux de la mère.

L'ovule, pour ainsi dire mûri sur ou dans l'ovaire, détaché de cet organe à la suite de l'acte de la copulation, est entraîné, au moyen de la trompe qu'on suppose presque le saisir, dans l'intérieur de l'utérus ou le lieu du dépôt. Cet œuf, dans lequel il est impossible de distinguer rien autre chose qu'une petite quantité d'un fluide albumineux, est enveloppé de deux membranes, le *chorion* et l'*amnios*, entre lesquelles se place une sorte de sac plus ou moins étendu, communiquant avec la vessie urinaire, et qu'on désigne sous le nom d'*allantoïde.* Une fois arrivé dans l'utérus, cet œuf y détermine, ou sympathiquement ou par sa présence, une sorte d'inflammation qui produit l'adhérence de l'une de ces parties avec la cavité utérine ; c'est en cet endroit que se développe le système vasculaire dont il a été parlé plus haut, ou le *placenta* qui, pour faciliter le mouvement du fœtus dans l'utérus, se prolonge en formant un *cordon* dit *ombilical*, parce qu'entré par l'ombilic du fœtus, il pénètre dans la cavité abdominale. Une partie des vaisseaux qui le composent, va porter le sang puisé dans la mère, dans le système veineux du jeune sujet, tandis que par l'autre, les artères ombilicales, il revient au placenta.

Le fœtus ainsi renfermé reste un temps plus ou moins long dans l'utérus, et surtout en sort dans un état plus ou moins formé ; ce qui dépend de certaines circonstances : mais constamment il a besoin, après sa sortie, d'un nouveau rapport avec sa mère, qui constitue l'*allaitement.* Cet allaitement, qui s'exécute au moyen des mamelles, est aussi fort variable quant à la durée (1).

Les mammifères viennent donc à la lumière dans un état vivant manifeste ; ce qui leur a fait donner le nom de *vivipares ;* mais il y a des différences nombreuses parmi eux sous le rapport de l'état plus ou moins parfait sous lequel ils naissent. En général, il nous semble que plus l'animal est descendu dans l'échelle des êtres, et plus il naît parfait, ou moins on conçoit qu'il a besoin de sa mère, *et vice versâ.*

§ VI. DES SÉCRÉTIONS ET EXCRÉTIONS.

Nous ne dirons rien sur les sécrétions ou excrétions générales, telles que la transpiration, les urines ; mais nous nous arrêterons un peu sur les excrétions excrémentielles particulières à certains animaux.

Les unes sont des excrétions odorantes, notamment :

1°. L'humeur noirâtre, épaisse et onctueuse rassemblée dans les *larmiers*, ou sacs membraneux dont les parois sont garnies de follicules, qui sont situés dans une fosse sous-orbitaire de l'os maxillaire, et qui s'ouvrent au dehors par une fente longitudinale de la peau (2).

2°. L'humeur visqueuse et fétide excrétée par des glandes placées sous la peau dans la région temporale, qu'on trouve dans plusieurs mammifères (3).

3°. L'humeur sécrétée par les glandes *préputiales.* Ces glandes ne sont le plus souvent que de simples follicules contenus dans l'épaisseur du prépuce et séparant une humeur sébacée (4). D'autres fois ce sont de véritables glandes conglomérées, ayant un canal excréteur qui s'ouvre dans le prépuce sur les côtés du gland de la verge ou du clitoris (5).

---

(1) Il paroît qu'il est assez généralement en rapport inverse avec la durée de la gestation ; ainsi dans les mammifères *marsupiaux* (dont la plupart des femelles ont sous le ventre un repli de la peau en forme de poche pour recevoir les petits), où la gestation est extrêmement courte, l'allaitement est fort long ; et au contraire dans les *ruminans*, etc.

(2) Les *cerfs* et quelques *antilopes* seulement ont des larmiers.

(3) Les *éléphans.*

(4) L'*homme*, les *singes*, les *ruminans*, les *solipèdes*, etc.

(5) Les *rongeurs*, et particulièrement les *rats* proprement dits, les *campagnols*, les *hamsters*, etc.

Dans quelques animaux, elles acquièrent un volume énorme (1).

4°. L'humeur sécrétée par les *glandes inguinales* dans quelques mammifères. Elle est jaunâtre et très-puante, et provient de glandes analogues aux glandes préputiales, qui versent par un orifice unique dans une petite aréole dénuée de poil, qui se voit de chaque côté du prépuce de la verge du mâle ou du clitoris de la femelle (2).

5°. L'humeur sécrétée par les *glandes anales* est huileuse, épaisse, de couleur jaunâtre, souvent fétide, quelquefois musquée. Elle est rassemblée dans des vésicules globuleuses ou pyriformes, des parois desquelles elle suinte.

(1) Les *castors*. On donne le nom de *castoreum* à la matière que ces glandes sécrètent, et qui se réunit dans deux poches assez spacieuses.

(2) Ces glandes ne s'observent que dans les *rongeurs* du genre *lièvre* proprement dit. Les *pikas*, tout voisins qu'ils sont des *lièvres*, en manquent tout-à-fait.

La substance très-odorante connue sous le nom de *musc*, provient de glandes fort semblables à celles du *castor*, et qu'on observe sur un mammifère ruminant. On ne trouve cette poche remplie de musc que dans l'animal adulte : elle est vide dans les jeunes et manque dans les femelles.

Plusieurs espèces d'*antilopes* offrent dans les mêmes régions des replis de la peau assez profonds, de véritables poches dans le fond desquelles on n'observe aucune liqueur particulière, et l'on remarque aussi dans les mêmes animaux autant de petites poches également formées par un repli de la peau, qu'il y a de mamelons, placées à côté d'eux. Ces petites cavités renferment une matière onctueuse et odorante.

Tantôt ces vésicules sont fort grandes (1); tantôt elles sont très-petites (2).

6°. L'humeur sécrétée par des *glandes dorsales* ne s'observe que dans deux espèces seulement (3). L'organe qui la distille est une masse très-considérable, située immédiatement sous la peau du dos, composée de lobes et de lobules dont les canaux excréteurs se réunissent à un orifice commun, étroit et arrondi, qui répond au milieu de la face supérieure de cette poche.

7°. L'humeur sécrétée par deux glandes placées, une de chaque côté, sur les flancs de quelques mammifères, et qui s'écoule à travers la peau, sur un espace dépourvu de poils fins et protégé par un entourage de poils roides dirigés les uns vers les autres, et s'entre-croisant par leur pointe (4).

Il est encore plusieurs autres sécrétions particulières dont nous ferons mention en traitant des animaux chez lesquels elles ont lieu.

Ici se termine l'exposition rapide de toutes les parties importantes, internes ou externes, qui composent les animaux mammifères. Nous pensons qu'elle suffira pour faire connoître la valeur des termes que nous allons employer dans la description des espèces, et cette idée nous a déterminés à ne pas l'étendre autant que nous aurions pu le faire.

(1) Dans la *civette*, les *mangoustes*, les *hyènes*.

(2) Dans la plupart des *carnassiers*, dans le *putois* et les *moufettes* principalement.

(3) Les *pécaris*.

(4) Les *musaignes*, dans le temps des amours.

TABLE MÉTHODIQUE DES MAMMIFÈRES.

CARACTÈRES DES ORDRES.

1er ORDRE. MAMMIFÈRES BIMANES. Quatre extrémités, dont les postérieures propres à la marche, et les antérieures terminées par des mains; doigts onguiculés; trois sortes de dents; corps disposé pour la station verticale; deux mamelles pectorales.

2e ORDRE. MAMMIFÈRES QUADRUMANES. Quatre extrémités terminées par des mains; doigts onguiculés; les trois sortes de dents (1); deux mamelles pectorales (2).
Nota. Cet ordre comprend deux familles : 1°. les *singes;* 2°. les *makis.*

3e ORDRE. MAMMIFÈRES CARNASSIERS. Quatre extrémités, dont les antérieures ne sont jamais terminées par des mains; doigts onguiculés; les trois sortes de dents (3); mamelles en nombre variable.
Nota. Cet ordre renferme quatre familles; savoir : 1°. les *chéïroptères;* 2°. les *insectivores;* 3°. les *carnivores;* 4°. les *marsupiaux.*

4e ORDRE. MAMMIFÈRES RONGEURS. Quatre extrémités jamais conformées en mains; doigts onguiculés; deux sortes de dents seulement, des incisives et des molaires; nombre des mamelles variable.
Nota. Cet ordre est divisé en deux sections : 1°. les *rongeurs claviculés;* 2°. les *rongeurs non claviculés.*

5e ORDRE. MAMMIFÈRES ÉDENTÉS. Quatre extrémités jamais conformées en mains; doigts onguiculés; une sorte de dents manquant toujours (les incisives); quelquefois point de canines, ou même point de dents du tout; mamelles en nombre variable.
Nota. Cet ordre est partagé en deux tribus : 1°. les *tardigrades*, et 2°. les *édentés* proprement dits.

6e ORDRE. MAMMIFÈRES PACHYDERMES. Quatre extrémités dont les doigts sont ongulés et en nombre variable; organes de la digestion non disposés pour la rumination.
Nota. Cet ordre est divisé en trois familles : 1°. les *pachydermes proboscidiens;* 2°. les *pachydermes* proprement dits, et 3°. les *solipèdes.*

7e ORDRE. MAMMIFÈRES RUMINANS. Quatre extrémités dont les doigts, toujours au nombre de deux, sont ongulés; deux sortes (incisives et molaires) ou trois sortes de dents; jamais d'incisives supérieures; organes de la digestion disposés pour la rumination; mamelles au nombre de deux ou de quatre.
Nota. Cet ordre est divisé en groupes, d'après la considération de l'absence ou de la présence des cornes, dans le sexe mâle au moins, et dans le dernier cas, d'après la nature de ces productions.

8e ORDRE. MAMMIFÈRES CÉTACÉS. Les deux extrémités antérieures seulement existant et en forme de nageoires; dents en nombre variable, quelquefois remplacées par des lames de corne; corps pisciforme, destiné pour la natation; deux mamelles.
Nota. Cet ordre est divisé en deux familles : 1°. les *cétacés herbivores*, et 2°. les *cétacés* proprement dits.

---

(1) Une seule espèce n'en a que de deux sortes; l'*aye-aye.*
(2) Une seule espèce en a quatre : le *loris.*
(3) Les *phascolomes* et les *kanguroos* seuls n'en ont que de deux sortes.

CARACTÈRES DES FAMILLES, DES TRIBUS ET DES GENRES.

§. Ier. MAMMIFÈRES ONGUICULÉS. *Dernière phalange des doigts armée d'un ongle qui n'en couvre qu'une partie seulement.*

1er Ordre. BIMANES.

1er GENRE. HOMME, *homo.* — *Nota.* Les caractères du genre *homme* sont ceux de l'ordre des Bimanes. (*Voyez* plus haut.)

2e Ordre. QUADRUMANES.

1re FAMILLE. Les *SINGES.* Animaux anthropomorphes, ayant quatre dents incisives à chaque mâchoire.

1re TRIBU. Les *SINGES CATARRHINS* (ou singes de l'ancien Continent). Cinq molaires de chaque côté des deux mâchoires; narines rapprochées l'une de l'autre.

2e GENRE. TROGLODYTE, *troglodytes.* Angle facial de 50°; des crêtes surcilières; point d'abajoues; point de queue; bras courts atteignant le bas des cuisses; point de callosités.

3e GENRE. ORANG, *pithecus.* Angle facial de 65°; point d'abajoues; point de queue; extrémités antérieures très-longues.
Nota. Ce genre est partagé en deux sous-genres : les *orangs* proprement dits, et les *gibbons.*

4e GENRE. PONGO, *pongo.* Angle facial de 30°; point de queue; bras excessivement longs; canines très-fortes; crêtes surcilières, sagittale et occipitale fortement prononcées.

5e GENRE. COLOBE, *colobus.* Angle facial de 40 à 45° ?; museau court; mains antérieures dépourvues de pouce; queue très-longue et mince; des abajoues; des callosités aux fesses ?

6e GENRE. GUENON, *cercopithecus.* Angle facial de 40 à 45°; tête arrondie; museau médiocrement prolongé; les quatre mains pourvues de pouce; une longue queue; des abajoues; le plus souvent des callosités.
Nota. Ce genre se divise en quatre sous-genres, savoir : 1°. les *lasiopyges;* 2°. les *nasiques;* 3°. les *guenons* proprement dites; 4°. les *cercocèbes.*

7e GENRE. MACAQUE, *macacus.* Angle facial de 40 à 45°; des crêtes surcilières et occipitales très-prononcées; queue assez courte et remplacée dans une espèce par un simple tubercule; des abajoues; des callosités; oreilles anguleuses.
Nota. Ce genre se divise en deux sous-genres : 1°. celui de *macaques* proprement dits, et 2°. celui des *magots.*

8e GENRE. CYNOCEPHALE, *cynocephalus.* Angle facial de 30 à 35°; des crêtes surcilières et occipitale très-prononcées; museau alongé et comme tronqué au bout, où sont les narines; canines fortes; des abajoues; des callosités; queue plus ou moins longue.
Nota. Ce genre se partage en deux sous-genres : 1°. les *babouins* proprement dits, et 2°. les *mandrills.*

2e TRIBU. Les *SINGES PLATYRHININS* (ou singes du nouveau Continent). Six molaires de chaque côté des deux mâchoires; narines écartées l'une de l'autre.

9e GENRE. ATÈLE, *ateles.* Angle facial de 60°; tête ronde; membres très-grêles; mains antérieures dépourvues de pouce; queue extrêmement longue, très-prenante, ayant une partie de son extrémité nue en dessous.

10e GENRE. LAGOTRICHE, *lagothrix*. Angle facial de 50° environ; tête ronde; extrémités proportionnées au corps; mains antérieures pourvues d'un pouce; queue fortement prenante et ayant une partie de son extrémité nue en dessous.

11e GENRE. ALOUATE, *mycetes*. Angle facial de 30° environ; tête pyramidale; visage oblique; os hyoïde très-renflé, faisant saillie au dehors; mains antérieures pourvues de pouce; queue fort longue, très-prenante, nue en dessous, à son extrémité.

12e GENRE. SAPAJOU, *callithrix*. Angle facial de 60°; tête ronde; museau court; os hyoïde non saillant au dehors; queue prenante, mais non dépourvue de poils à son extrémité et en dessous.

13e GENRE. SAGOUIN, *saguinus*. Angle facial de 60°; tête ronde; museau court; os hyoïde non saillant; cloison des narines moins large que la rangée des dents incisives supérieures; queue non prenante et couverte de poils courts; oreilles très-grandes.

14e GENRE. AOTE, *aotus*. Angle facial ?; tête ronde et fort large; museau court; oreilles très-petites; yeux très-gros; queue longue, recouverte de poils courts.

15e GENRE. SAKI, *pithecia*. Angle facial de 60°; tête ronde; museau court; cloison du nez plus large que la rangée des dents incisives supérieures; oreilles médiocres, de forme arrondie; queue non prenante et couverte de longs poils.

16e GENRE. OUISTITI, *iacchus*. Angle facial de 50°; tête ronde; museau court; occiput proéminent; queue très-longue, lâche et couverte de poils courts; pouces des mains antérieures non opposables aux doigts; ongles très-longs, comprimés, arqués et pointus.

Nota. Ce genre se divise en deux sous-genres: 1°. les *ouistitis* proprement dits, et 2°. les *tamarins*.

2e FAMILLE. Les *LÉMURIENS*. Animaux quadrumanes dont les formes se rapprochent plus ou moins de celles des mammifères carnassiers, ayant des incisives variables par leur nombre, leurs formes et leur situation aux deux mâchoires; narines situées à l'extrémité du museau.

17e GENRE. INDRI, *indris*. Quatre incisives à chaque mâchoire, les inférieures proclives; cinq molaires de chaque côté en haut et en bas; tête longue et triangulaire; queue tantôt très-courte, tantôt très-longue; poil laineux.

18e GENRE. MAKI, *lemur*. Quatre incisives supérieures; six inférieures proclives; les deux canines supérieures croisant les inférieures en avant; six molaires; museau effilé; queue très-longue; poil laineux.

19e GENRE. LORIS, *loris*. Quatre incisives supérieures; six inférieures proclives; tête ronde; museau relevé; yeux très-grands; membres très-grêles; point de queue; quatre mamelles provenant de deux glandes mammaires seulement.

20e GENRE. NYCTICÈBE, *nycticebus*. Deux ou quatre incisives supérieures; six inférieures; tête ronde; museau court; yeux très-grands; oreilles courtes et velues; une queue plus ou moins longue; extrémités proportionnées.

21e GENRE. GALAGO, *galago*. Deux ou quatre incisives supérieures; six inférieures proclives; tête ronde; museau court; yeux très-grands et rapprochés l'un de l'autre; oreilles très-grandes; pattes postérieures longues; queue très longue.

22e GENRE. TARSIER, *tarsius*. Quatre incisives supérieures; deux incisives inférieures; tête ronde; museau court; yeux très-grands, rapprochés l'un de l'autre; membres postérieurs très-alongés, le tarse étant trois fois plus longs que le métatarse; queue longue.

23ᵉ GENRE. AYE-AYE, *cheïromys*. Deux fortes incisives à chaque mâchoire; opposées les unes aux autres comme celles des *rongeurs*; point de canines; cinq doigts à chaque extrémité; le doigt du milieu des pattes intérieures très-alongé, très-grêle; les pattes postérieures formées en main avec un pouce opposable aux doigts; queue très-longue; deux mamelles ventrales.

3ᵉ Ordre. CARNASSIERS.

1ʳᵉ FAMILLE. Les *CHÉIROPTÈRES*. Un repli de la peau des flancs étendu, de chaque côté, entre le membre antérieur et le membre postérieur, et entre les doigts des pattes de devant.

1ʳᵉ TRIBU. *GALÉOPITHÈQUES*. Doigts des pattes antérieures médiocrement développés, robustes, tous munis d'ongles comprimés et crochus.

24ᵉ GENRE. GALÉOPITHÈQUE, *galeopithecus*. Deux incisives supérieures écartées, dentelées; six inférieures, dont les quatre intermédiaires pectinées; molaires mousses avec une dentelure; queue enveloppée dans une membrane interfémorale, velue, ainsi que les membranes latérales.

2ᵉ TRIBU. *CHAUVES-SOURIS*. Doigts des mains excessivement alongés et compris dans une expansion de la membrane des flancs qui est nue; pouce séparé, mais non opposable.

1ʳᵉ Division. *Mâchelières à couronne plate.*

25ᵉ GENRE. ROUSSETTE, *pteropus*. Quatre incisives à chaque mâchoire; un petit ongle au doigt index de l'aile; tête conique; oreilles courtes; point de crêtes ni de feuilles nasales; queue rudimentaire ou nulle; membrane interfémorale rudimentaire.

26ᵉ GENRE. CÉPHALOTE, *cephalotes*. Deux incisives à chaque mâchoire; un petit ongle au doigt index dans une seule espèce; tête conique; oreilles courtes; point de crêtes ni de feuilles nasales; queue très-courte; membrane interfémorale très-échancrée; membrane des flancs naissant de la ligne moyenne du dos.

2ᵉ Division. *Mâchelières à couronne garnie de pointes aiguës.*

27ᵉ GENRE. MOLOSSE, *molossus*. Deux incisives à chaque mâchoire; tête courte; museau renflé; oreilles grandes et réunies, ou couchées sur la face; oreillon extérieur; point de crêtes ou de feuilles nasales; membrane interfémorale étroite et terminée carrément; queue longue, enveloppée à sa base, et le plus souvent libre à l'extrémité.

28ᵉ GENRE. NYCTINOME, *nyctinomus*. Deux incisives supérieures, quatre inférieures; nez camus, confondu avec les lèvres; celles-ci profondément fendues et ridées; oreilles grandes, réunies et couchées sur la face; oreillon extérieur; membrane interfémorale moyenne et saillante; queue longue, à demi enveloppée à sa base.

29ᵉ GENRE. STÉNODERME, *stenoderma*. Quatre incisives supérieures et inférieures; nez simple; oreilles petites, latérales et isolées; oreillon intérieur; membrane interfémorale rudimentaire, bordant les jambes; queue nulle.

30ᵉ GENRE. NOCTILION, *noctilio.* Quatre incisives supérieures; deux incisives inférieures; canines très-fortes; museau court et renflé, fendu et garni de tubercules charnus ou de verrues; nez sans crêtes ni sillon, confondu avec les lèvres; oreilles petites et latérales; membrane interfémorale très-grande; queue enveloppée à sa base.

31ᵉ GENRE. PHYLLOSTOME, *phyllostoma.* Quatre incisives en haut et en bas; canines très-fortes; nez supportant deux crêtes nasales, l'une en feuille et l'autre en fer à cheval; oreilles grandes et nues, non réunies; oreillon interne, denté; langue hérissée de papilles; queue variable dans sa longueur, quelquefois nulle.

32ᵉ GENRE. GLOSSOPHAGE, *glossophaga.* Quatre incisives à chaque mâchoire; canines médiocrement fortes; langue très-longue, très-forte, extensible, terminée par une sorte de suçoir; nez supportant une petite crête en forme de fer de lance; queue plus ou moins longue ou nulle; membrane interfémorale très-petite ou presque nulle.

33ᵉ GENRE. MÉGADERME, *megaderma.* Point d'incisives supérieures; quatre incisives inférieures; oreilles très-grandes et réunies sur le devant de la tête; oreillon intérieur très-développé; trois crêtes nasales, une verticale et supérieure, une horizontale ou moyenne, et une en fer à cheval ou inférieure; point de queue; membrane interfémorale coupée carrément.

34ᵉ GENRE. RHINOLOPHE, *rhinolophus.* Deux incisives supérieures très-petites et écartées; quatre incisives inférieures bilobées; nez au fond d'une cavité bordée d'une large crête en forme de fer à cheval, et surmonté par une feuille; oreilles moyennes, latérales, sans oreillon; queue longue; membrane interfémorale grande, l'enveloppant en entier.

35ᵉ GENRE. NYCTÈRE, *nycteris.* Quatre incisives supérieures, six inférieures; un sillon longitudinal très-profond sur le chanfrein; narines recouvertes par un opercule cartilagineux, mobile; oreilles grandes, antérieures et réunies par leur base; oreillon extérieur; membrane interfémorale très-grande, comprenant la queue, dont la dernière vertèbre est terminée par un cartilage bifurqué.

36ᵉ GENRE. RHINOPOME, *rhinopoma.* Deux incisives supérieures, quatre inférieures; nez long, conique, coupé carrément au bout et surmonté d'une petite feuille; narines étroites, transversales et operculées; oreilles grandes et réunies; oreillon extérieur; queue longue, enveloppée à sa base par la membrane interfémorale, qui est coupée carrément.

37ᵉ GENRE. TAPHIEN, *taphozoüs.* Point d'incisives supérieures, quatre inférieures; une fossette longitudinale sur le chanfrein; narines non operculées; lèvre supérieure très-épaisse; oreilles moyennes écartées; oreillon intérieur; queue libre vers sa pointe, en dessus de la membrane interfémorale, qui est grande, saillante, mais dont le bord extérieur est à angle rentrant.

38ᵉ GENRE. MYOPTÈRE, *myopteris.* Deux incisives à chaque mâchoire; chanfrein méplat, sans feuilles, sans membranes ou sillons; oreilles larges, isolées, latérales; oreillon intérieur; queue longue, à demi enveloppée par la membrane interfémorale, qui est moyenne.

39ᵉ GENRE. VESPERTILION, *vespertilio.* Quatre incisives supérieures, six inférieures; museau sans crêtes ni feuilles membraneuses, sans fossettes ni opercules aux narines; oreilles plus ou moins grandes, tantôt séparées, tantôt réunies par leur base; oreillon interne; queue longue, entièrement enveloppée dans la membrane interfémorale.

Nota. Ce genre se subdivise en deux sous-genres : 1°. les *vespertilions* proprement dits, et 2°. les *oreillards*.

40ᵉ GENRE. ATALAPHE, *atalapha.* Point d'incisives aux deux mâchoires; nez simple, non muni de crêtes ou de membranes; queue longue, dépassant la membrane interfémorale, ou y étant entièrement comprise; oreilles médiocrement écartées l'une de l'autre; un oreillon.

2ᵉ FAMILLE. Les *INSECTIVORES.* Pieds courts, non propres au vol; plante de ceux de derrière entièrement appuyée sur le sol; mâchelières hérissées de pointes.

1ʳᵉ Division. *Deux longues incisives en avant, suivies d'autres incisives et de petites canines plus courtes que les mâchelières.*

41ᵉ GENRE. HÉRISSON, *erinaceus.* Incisives mitoyennes supérieures, écartées et cylindriques; corps couvert de piquans au lieu de poils, pouvant se rouler parfaitement en boule; museau pointu; oreilles plus ou moins apparentes; queue très-courte; cinq doigts armés d'ongles robustes à tous les pieds.

42ᵉ GENRE. MUSARAIGNE, *sorex.* Incisives supérieures mitoyennes, crochues et dentées à la base; corps couvert de poils; museau très-effilé; oreilles courtes, arrondies; cinq doigts avec des ongles médiocrement forts à chaque pied; queue plus ou moins longue, souvent de forme anguleuse.

43ᵉ GENRE. DESMAN, *mygale.* Grandes incisives inférieures, ayant entr'elles deux très-petites dents; corps couvert de poils; museau terminé en une petite trompe très-mobile; oreilles très-courtes; cinq doigts onguiculés à chaque pied, réunis par une membrane; queue longue, écailleuse, comprimée latéralement.

44ᵉ GENRE. SCALOPE, *scalops.* Grandes incisives inférieures, ayant entr'elles deux très-petites dents; corps couvert de poils; museau très-pointu et cartilagineux; point d'oreilles externes; pattes à cinq doigts, les antérieures très-courtes, très-larges, armées d'ongles robustes et propres à fouiller la terre; les postérieures très-foibles; queue courte.

45ᵉ GENRE. CHRYSOCHLORE, *chrysochloris.* Grandes incisives inférieures, ayant entr'elles deux très-petites dents; corps trapu, couvert de poils; museau court, large et relevé; point d'oreille externe; pieds de devant courts, robustes, propres à fouir, n'ayant que trois ongles seulement; les postérieurs grêles, à cinq doigts; point de queue.

2ᵉ Division. *Deux grandes incisives supérieures en avant, suivies de deux autres de chaque côté, dont la postérieure a la forme d'une canine; canines proprement dites, petites et non distinctes des fausses molaires; quatre incisives inférieures, proclives, en forme de cuillers.*

46ᵉ GENRE. CONDYLURE, *condylura.* Corps trapu, couvert de poils; museau très-prolongé, garni de crêtes membraneuses, disposées en étoile autour de l'ouverture des narines; point d'oreilles externes; yeux extrêmement petits; pieds antérieurs courts, larges, à cinq doigts munis d'ongles robustes et propres à fouiller la terre; pieds postérieurs grêles, à cinq doigts; queue de longueur médiocre.

3ᵉ Division. *Quatre grandes canines écartées, entre lesquelles sont de petites incisives.*

47ᵉ GENRE. TAUPE, *talpa.* Six incisives supérieures, huit inférieures; corps trapu, couvert de poils; tête alongée, pointue; museau cartilagineux renforcé par un os du boutoir; yeux très-petits; oreilles externes nulles; pattes antérieures courtes et larges, à doigts réunis au nombre de cinq, et armés d'ongles tranchans propres à fouir; pieds de derrière foibles et à cinq doigts; queue assez courte.

48e GENRE. TENREC, *centenes*. Six incisives supérieures et six inférieures, égales entr'elles ; canines très-fortes ; corps couvert de piquans au lieu de poils, et ne pouvant se rouler en boule aussi exactement que celui des hérissons ; pieds à cinq doigts séparés et armés d'ongles crochus ; point de queue.

3e FAMILLE. Les *CARNIVORES*. Six incisives à chaque mâchoire ; molaires le plus souvent tranchantes, quelquefois tuberculeuses, jamais hérissées de tubercules aigus ; canines très-fortes.

1re TRIBU. *PLANTIGRADES*. Appuyant en entier la plante du pied de derrière sur le sol.

49e GENRE. OURS, *ursus*. Incisives de la mâchoire inférieure sur une même ligne ; sept molaires de chaque côté, dont les trois postérieures très-fortes, à couronne carrée et à tubercules mousses ; pieds pentadactyles, armés d'ongles très-forts ; queue courte ; point de follicules odorantes à l'anus.

50e GENRE. RATON, *procyon*. Incisives inférieures placées sur une même ligne ; six molaires de chaque côté, dont les trois dernières à couronne chargée de tubercules mousses ; pieds pentadactyles pourvus d'ongles acérés ; queue très-longue, poilue et non prenante ; point de follicules anales.

51e GENRE. COATI, *nasua*. Incisives de la mâchoire inférieure sur la même ligne ; six molaires de chaque côté, dont les trois postérieures à tuberclues mousses sur la couronne ; pieds pentadactyles, pourvus d'ongles acérés ; queue très-longue, poilue, non prenante ; nez excessivement prolongé et très-mobile ; point de follicules anales.

52e GENRE. KINKAJOU, *potos*. Incisives inférieures sur une même rangée ; cinq molaires de chaque côté des mâchoires, dont les trois postérieures à tubercules mousses sur la couronne ; cinq doigts armés d'ongles crochus à chaque pied ; queue longue et prenante, non dépourvue de poils à l'extrémité ; museau court ; tête arrondie ; point de follicules anales.

53e GENRE. BLAIREAU, *taxus*. Seconde incisive de chaque côté de la mâchoire inférieure plus rentrée que les autres ; cinq molaires de chaque côté des mâchoires, l'avant-dernière tranchante, la dernière tuberculeuse ; corps bas sur jambes ; pieds à cinq doigts ; ongles robustes ; queue courte, velue ; une poche remplie d'une humeur grasse, infecte, près de l'anus.

54e GENRE. GLOUTON, *gulo*. Seconde incisive inférieure de chaque côté, plus rentrée que les autres ; cinq molaires, dont la dernière petite et tuberculeuse de chaque côté de la mâchoire supérieure ; six molaires à droite et à gauche de l'inférieure, dont la dernière tuberculeuse ; pieds pentadactyles ; deux replis de la peau, mais point de poche près de l'anus ; corps plus ou moins effilé, plus ou moins élevé sur jambes ; queue médiocre ou courte.

2e TRIBU. *DIGITIGRADES*. Marchant sur le bout des doigts.

1re Division. *Une seule dent tuberculeuse en arrière de la dent carnassière de la mâchoire supérieure ; corps très-alongé ; pieds courts.*

55e GENRE. MARTE, *mustela*. Corps très-alongé ; doigts des pieds séparés et armés d'ongles acérés ; queue médiocre, non touffue.

Nota. Ce genre se subdivise en trois sous-genres : 1°. celui des *putois*, 2°. celui des *zorilles*, et 3°. celui des *martes* proprement dites.

56ᵉ GENRE. MOUFETTE, *mephitis.* Corps alongé, arqué; doigts des pieds séparés et armés d'ongles forts, les antérieurs étant propres à fouir; queue longue et très-touffue, où tout-à-fait nulle.

57ᵉ GENRE. LOUTRE, *lutra.* Corps très-long; jambes courtes; pieds à cinq doigts palmés; queue longue, très-robuste, aplatie horizontalement, couverte de poils courts; tête comprimée; yeux grands; oreilles très-courtes; moustaches très-fortes.

2ᵉ Division. *Deux tuberculeuses plates derrière la carnassière supérieure, qui elle-même a un talon assez fort.*

58ᵉ GENRE. CHIEN, *canis.* Pieds de devant à cinq doigts; pieds de derrière à quatre; ongles non rétractiles; langue douce; point de poche anale; deux dents tuberculeuses derrière chaque molaire carnassière.

Nota. Ce genre offre deux divisions : 1°. celle des *chiens* et des *loups*, et 2°. celle des *renards.*

59ᵉ GENRE. CIVETTE, *viverra.* Tous les pieds à cinq doigts munis d'ongles à demi rétractiles; langue hérissée de papilles aiguës et rudes; une poche plus ou moins profonde, située entre l'anus et les organes de la génération, et renfermant une matière très-odorante en plus ou moins grande quantité.

Nota. Ce genre est divisé en deux sous-genres : 1°. celui des *civettes* proprement dites, et 2°. celui des *genettes.*

60ᵉ GENRE. MANGOUSTE, *ichneumon.* Pieds courts, à cinq doigts à demi palmés, munis d'ongles un peu rétractiles; langue garnie de papilles cornées; oreilles petites; une poche volumineuse, simple, ne renfermant pas de matière odorante, et au fond de laquelle l'anus est percé; corps très-alongé; queue longue, forte à sa base.

61ᵉ GENRE. SURICATE, *suricata.* Pieds assez longs, à quatre doigts armés d'ongles robustes non rétractiles et propres à fouir; langue garnie de papilles cornées; oreilles petites; poches donnant dans l'anus même; corps alongé; queue longue et grêle.

3ᵉ Division. *Point de petites dents du tout derrière la grosse molaire d'en bas.*

62ᵉ GENRE. HYÈNE, *hyæna.* Jambes élevées, les antérieures surtout, en apparence; tous les pieds à quatre doigts; langue rude; yeux très-saillans; oreilles grandes; mâchelières très-grosses et coniques; une poche profonde et glanduleuse sous l'anus.

63ᵉ GENRE. CHAT, *felis.* Cinq doigts aux pieds de devant, quatre à ceux de derrière, armés d'ongles rétractiles, surtout les antérieurs; tête courte; mâchoires courtes; quatre molaires supérieures de chaque côté, dont la dernière tuberculeuse et très-petite; trois inférieures; langue hérissée de papilles cornées; oreilles pointues; point de follicules anales.

64ᵉ GENRE. FENNEC, *fennecus.* Quatre doigts armés d'ongles acérés, mais non rétractiles à chaque pied; museau aigu; oreilles extrêmement grandes; queue médiocre; langue lisse ?; follicule anale nulle ?; système dentaire inconnu.

3ᵉ TRIBU. Les *AMPHIBIES.* Pieds courts, enveloppés par la peau, en forme de nageoires; les postérieurs dans la direction du corps.

65ᵉ GENRE. PHOQUE, *phoca.* Quatre ou six incisives en haut, quatre en bas; des canines fortes; vingt, vingt-deux ou vingt quatre molaires toutes tranchantes ou coniques, sans parties tuberculeuses; cinq doigts à tous les pieds; une queue très-courte; yeux grands, à cornée transparente, plane; langue lisse, échancrée au bout; moustaches très-grandes.

Nota. Ce genre est partagé en deux sous-genres : 1°. celui des *phoques* proprement dits, et 2°. celui des *otaries.*

66ᵉ GENRE. MORSE, *trichecus*. Point d'incisives ni de canines inférieures ; deux énormes canines ou défenses recourbées en en-bas, et implantées dans la mâchoire supérieure ; molaires cylindriques, courtes et tronquées obliquement.

4ᵉ FAMILLE. Les *MARSUPIAUX*. Naissance des petits prématurée ; souvent une poche formée par un repli de la peau de l'abdomen dans les femelles ; des os marsupiaux dans les deux sexes ; pouce du pied de derrière tantôt nul, tantôt fort distinct, sans ongle, opposable aux autres doigts ; scrotum et testicules des mâles en avant de la verge, dont le gland est bifurqué.

1ʳᵉ Division. *De longues canines et de petites incisives aux deux mâchoires ; poche abdominale des femelles manquant quelquefois.*

67ᵉ GENRE. DIDELPHE, *didelphis*. Dix incisives en haut, huit en bas ; tête très-pointue ; gueule très-fendue ; oreilles assez grandes et nues ; pouce séparé aux pieds de derrière ; doigts non palmés ; queue nue, écailleuse et prenante ; une poche abdominale ou un simple pli de la peau du ventre dans les femelles.

68ᵉ GENRE. CHIRONECTE, *chironectes*. Dix incisives supérieures, huit inférieures ; tête pointue ; oreilles nues, arrondies ; queue écailleuse, prenante ; une poche abdominale dans les femelles ; un pouce postérieur ; doigts palmés.

69ᵉ GENRE. DASYURE, *dasyurus*. Huit incisives supérieures ; six incisives inférieures ; tête conique, très-pointue ; gueule très-fendue ; oreilles médiocres, velues ; pouces des pieds de derrière rudimentaires ; queue couverte de poils et non prenante ; point de poche abdominale dans les femelles.

70ᵉ GENRE. PERAMÈLE, *perameles*. Dix incisives supérieures, six inférieures ; tête alongée, pointue ; oreilles médiocres, velues ; pouces postérieurs rudimentaires ; les deux premiers doigts petits et réunis par la peau, jusqu'à la racine des ongles ; train de derrière plus fort que celui de devant ; une poche abdominale chez les femelles.

2ᵉ Division. *Deux longues incisives inférieures, proclives, tranchantes par leur bord externe ; six incisives supérieures ; canines supérieures longues, les inférieures très-courtes ; pouces des pieds de derrière très-séparés et opposables aux autres doigts ; les deux premiers de ces doigts plus courts que les autres, et réunis jusqu'aux ongles ; une poche dans les femelles.*

71ᵉ GENRE. PHALANGER, *phalangista*. Tête assez courte ; oreilles petites, velues ; pelage laineux et court ; point de membrane étendue entre les membres antérieurs et les membres postérieurs ; queue longue, prenante, quelquefois dépourvue de poils à son extrémité.

72ᵉ GENRE. PÉTAURISTE, *petaurus*. Tête assez courte ; oreilles petites, velues ; peau des flancs étendue entre les membres antérieurs et postérieurs, et recouverte de poils ; queue non prenante, tantôt cylindrique, tantôt aplatie et garnie de poils distiques.
Nota. Ce genre est partagé en deux sous-genres : 1°. les *pétauristes* proprement dits, et 2°. les *acrobates*.

3ᵉ Division. *Même disposition des dents incisives que dans la deuxième division ; point de pouces postérieurs ni de canines inférieures ; pieds de derrière alongés ; les deux premiers doigts petits et réunis jusqu'à la base des ongles ; une poche abdominale dans les femelles.*

73ᵉ GENRE. POTOROO, *potoroüs.* Tête alongée ; oreilles grandes ; lèvre supérieure fendue ; queue médiocre, écailleuse, couverte de poils assez rares ; deux mamelles seulement dans la poche ventrale des femelles ; pieds antérieurs à cinq doigts armés d'ongles longs et obtus, propres à fouir la terre ; troisième doigt des pieds de derrière très-robuste et pourvu d'un ongle très-fort.

4ᵉ Divison. *Même disposition des dents incisives que dans les deux précédentes divisions ; point de canines ni à l'une ni à l'autre mâchoire.*

74ᵉ GENRE. KANGUROO, *kangurus.* Tête alongée ; oreilles très-grandes ; lèvre supérieure fendue ; moustaches très-courtes et très-rares ; membres postérieurs semblables à ceux des *potoroos*, mais beaucoup plus longs et plus robustes ; queue longue, triangulaire, très-musculeuse ; une poche abdominale dans les femelles, dans laquelle sont situées les deux mamelles.

5ᵉ Division. *Deux longues incisives sans canines à la mâchoire inférieure ; deux longues incisives au milieu de quelques petites sur les côtés, à la supérieure.*

75ᵉ GENRE. KOALA, *phascolarctos.* Corps trapu ; tête courte ; oreilles en cornet, de médiocre grandeur ; extrémités robustes, à peu près d'égale longueur ; cinq doigts à chaque pied ; les antérieurs divisés en deux groupes, savoir, le pouce et l'index d'une part, et les trois autres doigts de l'autre ; pouce postérieur très-grand ; les deux doigts qui le suivent réunis comme dans les *phalangers ;* queue très-courte.

6ᵉ Division. *Deux incisives cylindriques, tronquées, et se correspondant, à chaque mâchoire ; point de canines* (1).

76ᵉ GENRE. PHASCOLOME, *phascolomys.* Corps ramassé ; tête large ; une poche ventrale dans les femelles ; cinq doigts armés d'ongles crochus aux pieds de devant, et quatre séparés avec un tubercule à la place du pouce sans ongle, aux pieds de derrière ; point de queue.

4ᵉ Ordre. RONGEURS.

1ʳᵉ Division. *Rongeurs pourvus de clavicules complètes.*

77ᵉ GENRE. CASTOR, *castor.* Molaires composées, à couronne plane, avec des replis émailleux, sinueux et compliqués ; cinq doigts à chaque pied, les antérieurs séparés, les postérieurs palmés ; queue large, épaisse, aplatie horizontalement, de forme ovale, nue et couverte d'écailles.

78ᵉ GENRE. ONDATRA, *fiber.* Molaires composées, à couronne plane, avec des lames émailleuses, anguleuses ; cinq doigts à chaque pied, les antérieurs simples, les postérieurs ayant leurs bords garnis d'une rangée de soies roides et serrées, qui remplissent les fonctions d'une membrane natatoire ; queue longue, ronde à la base, et ensuite comprimée latéralement, linéaire, écailleuse, et recouverte de peu de poils roides.

79ᵉ GENRE. CAMPAGNOL, *arvicola.* Molaires composées, à couronne plane, présentant des lames émailleuses, anguleuses ; oreilles assez grandes ; doigts antérieurs pourvus d'ongles médiocres ; queue ronde, velue, à peu près de la longueur du corps.

(1) Les *kanguroos*, les *koalas* et les *phascolomes* sont les seuls animaux placés dans l'ordre des carnassiers, qui manquent entièrement de canines. On les a réunis aux autres *marsupiaux*, parce que leur organisation générale est la même.

80e GENRE. LEMMING, *lemmus*. Molaires composées, à couronne plane, présentant des lames émailleuses, anguleuses; oreilles très-courtes; ongles des doigts des pieds de devant, propres à fouir la terre; queue très-courte et velue.

81e GENRE. ECHIMYS, *echimys*. Molaires simples, à couronne, présentant des lames, transverses, réunies deux à deux par un bout, ou isolées; quatre doigts onguiculés et un vestige de pouce aux pattes de devant; queue très-longue, écailleuse, peu couverte de soie; poils, surtout ceux des parties supérieures, en forme de piquans plats comme des lames d'épées.

82e GENRE. LOIR, *myoxus*. Molaires simples, offrant encore des lignes transverses, saillantes et creuses; quatre doigts et un vestige de pouce aux pattes de devant; poil très-doux et très-fin; queue très longue, tantôt fort touffue et ronde, d'autres fois déprimée et à poils distiques, d'autres fois encore floconneuse à l'extrémité seulement.

83e GENRE. HYDROMYS, *hydromys*. Molaires simples, à couronne creusée en cuiller dans son milieu; queue longue, cylindrique et couverte de poils ras; pieds postérieurs à cinq doigts réunis par une membrane, tantôt très-étendue, tantôt plus ou moins échancrée; quatre doigts et un vestige de pouce aux pattes de devant.

84e GENRE. RAT, *mus*. Trois molaires simples de chaque côté, à couronne tuberculeuse; quatre doigts et un vestige de pouce aux pattes antérieures; cinq doigts non palmés aux pieds de derrière; queue plus ou moins longue, presque nue, et présentant des rangées transversales très-nombreuses de petites écailles, de dessous lesquelles sortent les poils; quelquefois floconneuse au bout; point d'abajoues; poils des parties supérieures quelquefois roides et plats.

85e GENRE. HAMSTER, *cricetus*. Trois molaires simples, à couronne garnie de tubercules mousses; quatre doigts et un vestige de pouce aux pattes de devant; ongles robustes; queue courte et velue; des abajoues (1).

86e GENRE. GERBOISE, *dipus*. Molaires simples, à couronne tuberculeuse, au nombre de trois à chaque côté des mâchoires; pommettes saillantes; extrémités postérieures extrêmement alongées, avec les doigts en nombre variable, mais n'ayant pour tous, comme ceux des oiseaux, qu'un seul métatarsien; queue très-longue, touffue au bout.

87e GENRE. GERBILLE, *gerbillus*. Molaires simples, à couronne tuberculeuse, au nombre de trois à chaque côté des mâchoires; museau pointu; pommettes non saillantes; extrémités postérieures très-longues, à cinq doigts, ayant chacun son métatarsien propre; queue longue et plus ou moins touffue, sans flocons de poils plus longs à l'extrémité.

88e GENRE. RAT-TAUPE, *aspalax*. Molaires simples, à tubercules mousses, au nombre de trois de chaque côté des deux mâchoires; incisives inférieures en forme de coin comme les supérieures, et non subulées; corps cylindrique; pieds courts, les antérieurs propres à fouir; yeux excessivement petits et cachés sous la peau; point de queue.

---

(1) Plusieurs *rongeurs* de l'Amérique septentrionale ayant la bouche pourvue d'abajoues et les extrémités différentes de celles des *hamsters*, ont été décrits par M. Rafinesque-Smaltz, qui en a fait des genres particuliers. Tant que l'on ne connoîtra pas le système dentaire de ces animaux, il sera impossible de les ranger à la place qui leur convient. C'est pourquoi nous ne les admettons pas encore dans le *prodrome* des genres de *mammifères*. Nous en ferons mention néanmoins en traitant des espèces; mais nous les distinguerons des genres bien reconnus, en leur donnant des numéros *bis* ou *ter*, etc. Les principaux de ces genres sont ceux désignés par les noms de *geomys*, *diplostoma*, etc. C'est ainsi que nous placerons notre genre *hétéromys*, qui se trouve absolument dans le même cas.

89ᵉ GENRE. BATHYERGUE, *bathyergus.* Quatre molaires à couronne pourvue de tubercules mousses de chaque côté des mâchoires; incisives inférieures en coin comme les supérieures; queue courte; pieds antérieurs armés d'ongles robustes, propres à fouiller la terre; yeux extrêmement petits, mais découverts.

90ᵉ GENRE. PEDÈTE, *pedetes.* Molaires simples, à deux lames, tant en haut qu'en bas; incisives inférieures en forme de coin, comme les supérieures; museau épais; oreilles longues; extrémités antérieures à cinq doigts armés d'ongles fort longs; extrémités postérieures très-longues, à quatre doigts; queue longue et très-touffue.

91ᵉ GENRE. MARMOTTE, *arctomys.* Cinq molaires simples, à couronne tuberculeuse et de chaque côté de la mâchoire supérieure, et quatre aussi de chaque côté à l'inférieure; incisives inférieures subulées comme celles de la plupart des rongeurs; corps trapu; jambes et queue courtes; point d'abajoues; ongles robustes.

92ᵉ GENRE. ECUREUIL, *sciurus.* Molaires simples, à couronne tuberculeuse, cinq en haut et quatre en bas de chaque côté des mâchoires; incisives inférieures très-comprimées; doigts très-longs et divisés, armés d'ongles acérés, quatre aux pattes antérieures et cinq aux postérieures; les dernières pattes dirigées l'une vers l'autre et disposées pour grimper facilement; pouce antérieur très-court; queue longue et touffue, à poils souvent distiques; quelquefois des abajoues.

Nota. Ce genre est partagé en deux sous-genres : 1°. les *écureuils* proprement dits, et 2°. les *tamias.*

93ᵉ GENRE. POLATOUCHE, *pteromys.* Molaires à couronne tuberculeuse, cinq en haut et quatre en bas, de chaque côté; quatre doigts antérieurement et un pouce court; cinq doigts postérieurement; peau des flancs étendue entre les pattes de devant et celles de derrière; queue longue et touffue, avec les poils quelquefois distiques.

2ᵉ Division. *Rongeurs à clavicules nulles ou incomplètes.*

94ᵉ GENRE. PORC-ÉPIC, *hystrix.* Quatre molaires supérieures et inférieures de chaque côté, marquées à la couronne de quatre ou cinq empreintes enfoncées; quatre doigts devant, cinq derrière, armés de gros ongles; corps couvert de piquans roides et aigus, quelquefois entre-mêlés de poils; queue plus ou moins longue, quelquefois prenante; langue hérissée d'écailles épineuses.

Nota. Ce genre est divisé en deux sous-genres : 1°. les *porcs-épics* proprement dits, et 2°. les *coëndous.*

95ᵉ GENRE. LIÈVRE, *lepus.* Incisives supérieures accompagnées de deux autres petites incisives plus courtes qu'elles, et placées immédiatement derrière elles; cinq molaires composées partout, formées chacune de deux lames verticales soudées ensemble avec une sixième petite dent simple de chaque côté de la mâchoire supérieure; cinq doigts aux pattes de devant, quatre aux pattes de derrière, qui sont très-longues; oreilles très-longues; une queue courte.

96ᵉ GENRE. PIKA, *lagomys.* Dents absolument conformées comme celles des *lièvres;* jambes peu différentes de longueur entr'elles, les antérieures terminées par cinq doigts, et les postérieures par quatre; oreilles assez courtes et de forme arrondie; point de queue; clavicules presque parfaites.

97ᵉ GENRE. CABIAI, *hydrochærus.* Quatre molaires composées de chaque côté, en haut et en bas, les postérieures étant les plus longues, et formées de lames nombreuses, simples et parallèles, les antérieures offrant des lames fourchues; quatre doigts devant, trois derrière, armés d'ongles larges et réunis par des membranes; point de queue; mamelles nombreuses.

98ᵉ GENRE,

98ᵉ GENRE. COBAYE, *cavia*. Quatre molaires composées partout, n'ayant chacune qu'une lame simple et une fourchue ; point de queue ; quatre doigts séparés aux pattes de devant, trois à celles de derrière ; ongles courts, robustes, en forme de petits sabots ; deux mamelles ventrales.

99ᵉ GENRE. AGOUTI, *dasyprocta*. Quatre molaires composées partout, presqu'égales, à couronne plate, irrégulièrement sillonnée et à contour arrondi ; quatre doigts devant, trois derrière, tous libres ; jambes fines ; une petite queue, ou un tubercule en place ; mamelles en nombre variable, selon les espèces (1).

100ᵉ GENRE. PACA, *cœlogenus*. Quatre molaires composées partout, à couronne plate, irrégulièrement sillonnée ; cinq doigts à chaque pied ; l'interne à ceux de devant, et les deux latéraux à ceux de derrière, très-petits ; queue extrêmement courte ; une sorte de cavité sur les joues, dont l'ouverture est extérieure ; mamelles au nombre de quatre.

5ᵉ Ordre. ÉDENTÉS.

1ʳᵉ TRIBU. Les *TARDIGRADES*. Face courte, extrémités très-longues.

101ᵉ GENRE. BRADYPE, *bradypus*. Des molaires cylindriques et des canines aiguës, plus longues que ces molaires ; bras et avant-bras très-grêles et beaucoup plus longs que les cuisses et les jambes, qui sont comme crochues et tournées l'une vers l'autre ; tête petite et arrondie ; doigts au nombre de quatre au plus, tous réunis et terminés par de fortes griffes en forme de crochets.

102ᵉ GENRE. MÉGATHÈRE, *megatherium* (*animal fossile*). Point de canines ; membres très-robustes, d'égale longueur ; doigts très-inégaux, et ayant leur dernière phalange conformée de manière à supporter un très-grand ongle, trois en avant et cinq en arrière ; queue (s'il en existoit une) fort courte.

2ᵉ TRIBU. Les *ÉDENTÉS ORDINAIRES*. Museau alongé, membres proportionnés au volume du corps.

103ᵉ GENRE. TATOU, *dasypus*. Des dents molaires seulement ; test écailleux et dur, composé de compartimens semblables à de petits pavés, qui recouvrent la tête, le corps et la queue ; caparace formée de trois parties, un bouclier arrondi sur les épaules, un semblable sur la croupe, et des bandes mobiles transversales, plus ou moins nombreuses entr'eux ; cinq doigts partout, ou seulement quatre antérieurs ; ongles robustes ; langue peu extensible.

104ᵉ GENRE. ORYCTÉROPE, *orycteropus*. Des molaires seulement, composées d'une multitude de petits cylindres creux de substance émailleuse ; peau épaisse ; corps couvert de poils ras ; quatre doigts devant, cinq derrière, munis d'ongles plats, propres à fouir et non tranchans ; langue extensible ; queue et oreilles longues.

105ᵉ GENRE. FOURMILIER, *myrmecophaga*. Point de dents du tout ; mâchoire inférieure presque réduite à l'état rudimentaire, non articulée d'une manière distincte avec la tête ; ongles très-robustes, surtout les antérieurs ; tantôt quatre doigts devant et cinq derrière, tantôt deux devant et quatre derriere ; oreilles courtes ; langue très extensible ; queue longue, couverte de longs poils et lâche, ou bien de poils ras et à bout préhensile, selon les espèces.

(1) Lorsqu'on connoîtra le système dentaire de quelques espèces rapportées à ce genre, il sera peut-être nécessaire de les en séparer.

106ᵉ GENRE. PANGOLIN, *manis*. Point de dents du tout; mâchoire inférieure très-petite; langue très-extensible; corps et queue entièrement recouverts en dessus de grosses écailles triangulaires, tranchantes, disposées en quinconce, et à recouvrement comme des tuiles; cinq doigts armés d'ongles robustes à tous les pieds; corps ayant la propriété de se rouler en boule.

3ᵉ TRIBU. Les *ÉDENTÉS MONOTRÈMES*. Un cloaque et un os de la fourchette comme dans les oiseaux; des os marsupiaux dans les deux sexes; mamelles jusqu'à présent non observées; point de dents enchâssées; cinq doigts à tous les pieds.

107ᵉ GENRE. ECHIDNÉ, *echidna*. Museau très-mince et très-alongé, terminé par une fort petite bouche; langue très-extensible; corps ramassé, recouvert de piquans très-forts, quelquefois entre-mêlés de poils; pieds courts, armés d'ongles robustes, propres à fouiller la terre; queue très-courte, seulement distincte à l'extérieur par la différence de direction des piquans qu'elle supporte; un sixième ongle au pied de derrière des mâles, laissant fluer, par une ouverture qu'il a vers sa pointe, une liqueur vénéneuse.

108ᵉ GENRE. ORNITHORHYNQUE, *ornithorhyncus*. Museau alongé, élargi et déprimé en forme de bec de canard, garni de petites dentelures cornées sur ses bords, et portant les narines à sa base supérieure; pieds de devant pourvus d'une membrane propre à la natation, qui dépasse de beaucoup les ongles; point d'oreilles externes; yeux petits; corps couvert de poils, ainsi que la queue, qui est courte, fort large et aplatie; un sixième ongle creux et distillant une matière vénéneuse aux pieds de derrière des mâles.

§. II. MAMMIFÈRES ONGULÉS. *Des sabots entourant en entier les dernières phalanges des doigts.*

6ᵉ Ordre. PACHYDERMES.

1ʳᵉ FAMILLE. Les *PROBOSCIDIENS* ou pachydermes à trompe et à défenses, ayant cinq doigts à chaque pied.

109ᵉ GENRE. ELÉPHANT, *elephas*. Molaires à couronne plate, composées d'un certain nombre de lames verticales, formées chacune de substance osseuse enveloppée d'émail, et liées ensemble par la substance corticale; nez prolongé en une longue trompe terminée par un doigt; deux grosses défenses arquées en dessous, à la mâchoire supérieure; peau très-épaisse et rugueuse; oreilles très-vastes et planes; queue médiocre, terminée par une touffe de très-gros crins; deux mamelles pectorales.

110ᵉ GENRE. MASTODONTE, *mastodon* (*animaux fossiles*). Molaires à couronne hérissée de grosses pointes coniques, ayant des racines distinctes; une trompe dont l'existence est indiquée par la forme et le volume des os propres du nez.

2ᵉ FAMILLE. Les *PACHYDERMES PROPREMENT DITS*. Quatre, trois ou deux doigts aux pieds.

1ʳᵉ Division. *Doigts en nombre pair.*

111ᵉ GENRE. HIPPOPOTAME, *hippopotamus*. Quatre doigts à tous les pieds, terminés par de petits sabots; quatre incisives à chaque mâchoire; de très-fortes canines, dont les inférieures sont courbes; six molaires des deux côtés de chaque mâchoire, dont l'émail figure des trèfles apposés base à base, dans la dent usée; peau très-épaisse, presqu'entièrement dépourvue de poils; corps énorme, bas sur jambes; queue assez courte; museau renflé, deux mamelles ventrales.

112ᵉ GENRE. — COCHON, *sus*. Quatre doigts à chaque pied, deux mitoyens grands et armés de forts sabots, et deux extérieurs beaucoup plus courts et ne touchant pas la terre ; des incisives en nombre variable, ordinairement quatre supérieures perpendiculaires et six inférieures proclives ; des canines recourbées vers le haut et latéralement ; molaires à couronne tuberculeuse ; museau tronqué et terminé par un boutoir ; corps couvert de poils roides, appelés *soies*.

113ᵉ GENRE. — PHASCOCHÆRE, *phascochærus*. Pieds conformés comme ceux des *cochons ;* deux incisives en haut, six en bas ; défenses latérales et dirigées en haut, très-fortes ; molaires composées de cylindres émailleux, renfermant la substance osseuse, et joints ensemble par un cortical ; de très-grosses verrues sur les joues.

114ᵉ GENRE. — PÉCARI, *dicotyles*. Quatre doigts aux pieds de devant, dont les deux intermédiaires sont les plus grands et posent seuls à terre ; trois doigts aux pieds de derrière, dont deux grands appuient sur le sol, et un petit interne est relevé comme le sont les doigts latéraux des *cochons ;* canines de forme ordinaire, ne sortant pas de la bouche ; incisives et molaires semblables à celles des *cochons ;* une ouverture glanduleuse sur les lombes, d'où suinte une humeur fétide ; point de queue ; les deux grands os du métacarpe et ceux du métatarse liés entr'eux.

115ᵉ GENRE. — ANOPLOTHÈRE, *anoplotherium* (*animaux fossiles*). Six incisives à chaque mâchoire ; des canines presque semblables aux incisives ; vingt-huit molaires, dont les seize postérieures sont : les huit supérieures (quatre de chaque côté) de forme carrée, et les huit inférieures (quatre de chaque côté) en double ou triple croissant ; point d'intervalle entre les canines et les molaires ; les quatre pieds terminés par deux grands doigts, dont les os métacarpiens ou métatarsiens sont séparés.

2ᵉ Division. *Doigts toujours en nombre impair aux pieds de derrière, et souvent à ceux de devant.*

116ᵉ GENRE. — RHINOCÉROS, *rhinoceros*. Sept dents molaires supérieures de chaque côté, à couronne carrée, présentant divers linéamens saillans, et sept inférieures à couronne en double croissant (la postérieure de chaque côté en croissant triple) ; trois doigts à chaque pied ; peau très-épaisse, nue et rugueuse ; une ou deux cornes de nature fibreuse, placées, dans la ligne médiane, sur la voûte formée par les os propres du nez, au-dessus de la cavité nasale.

117ᵉ GENRE. — DAMAN, *hyrax*. Dents molaires conformées comme celles des *rhinocéros*, et en même nombre ; deux fortes incisives recourbées à la mâchoire supérieure (et deux très-petites canines dans la jeunesse) ; quatre incisives inférieures sans canines ; corps couvert de poils abondans ; quatre doigts aux pieds de devant, et trois seulement à ceux de derrière ; un simple tubercule au lieu de queue.

118ᵉ GENRE. — PALÆOTHÈRE, *palæotherium* (*animaux fossiles*). Dents molaires semblables à celles des *rhinocéros*, ou s'en rapprochant plus ou moins ; six incisives et deux canines à chaque mâchoire ; trois doigts visibles à tous les pieds, et quelquefois un doigt rudimentaire de plus à ceux de devant ; une petite trompe dont l'existence est indiquée par la forme et les dimensions des os propres du nez.

119ᵉ GENRE. — TAPIR, *tapirus*. Vingt-huit molaires en tout, présentant à leur couronne, avant d'être usées, deux collines transverses et rectilignes ; six incisives et deux canines à chaque mâchoire ; nez terminé en une petite trompe mobile dans tous les sens, mais non terminée par une sorte de doigt, comme celle de l'*éléphant ;* cou assez long ; quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière ; peau assez épaisse et recouverte de poils ras.

3e FAMILLE. Les *SOLIPÈDES.* Un seul doigt apparent et un seul sabot à chaque pied.

120e GENRE. CHEVAL, *equus.* Six incisives à chaque mâchoire; de petites canines dans les mâles, séparées des molaires par une barre ou espace interdentaire; six molaires partout, à couronne carrée, marquée de nombreux replis d'émail; point de mufle; deux mamelles inguinales; deux doigts rudimentaires à chaque pied, représentés par deux petits os du métacarpe ou du métatarse, qui sont situés à droite et à gauche du grand doigt, seul apparent.

7e Ordre. RUMINANS.

1re Division. *Point de cornes ni de bois dans les deux sexes.*

121e GENRE. CHAMEAU, *camelus.* Des canines aux deux mâchoires; des dents pointues implantées dans l'os incisif; six incisives inférieures; doigts réunis en dessous jusque près de la pointe par une semelle commune; cou très-long; lèvre supérieure fendue; point de mufle; dos chargé de loupes graisseuses; des callosités sur la poitrine, les poignets des jambes de devant et les genoux des jambes de derrière; quatre mamelles ventrales.

122e GENRE. LAMA, *auchenia.* Système dentaire à peu près semblable à celui des chameaux; doigts divisés à leur extrémité; cou très-long; lèvre supérieure fendue; point de mufle; point de loupes graisseuses sur le dos; callosités petites ou nulles; deux mamelles inguinales.

123e GENRE. CHEVROTAIN, *moschus.* Une longue canine de chaque côté de la mâchoire supérieure, sortant de la bouche dans les mâles; corps svelte; pieds fins; queue très-courte; poils courts et lisses; sabots conformés comme ceux des ruminans ordinaires; point de larmiers; dans une espèce, une poche située en avant du prépuce du mâle, et qui renferme une humeur fort odorante.

2e Division *Des cornes ou des bois, au moins dans le sexe mâle.*

* *Des bois osseux, branchus, caducs, repoussant chaque année plus grands que l'année précédente, toujours sur la tête des mâles, quelquefois aussi existant sur celle des femelles.*

124e GENRE. CERF, *cervus.* Corps svelte; jambes minces; des larmiers sous les yeux; un mufle dans la plupart des espèces; oreilles médiocres, pointues; queue très-courte; quatre mamelles inguinales; souvent deux onglons, derrière et au-dessus des deux sabots (1).

** *Des cornes ou proéminences de l'os frontal, enveloppées d'une peau velue, qui se continue avec celle de la tête, et qui ne se détruit pas.*

125e GENRE. GIRAFE, *camelopardalis.* Cou très-long; ligne dorsale oblique; point de mufle; poils ras; une crinière sur la face supérieure du cou; point de larmiers; lèvre supérieure entière; extrémité des cornes plane, avec une couronne de longs poils; oreilles longues, pointues; queue courte, terminée par un flocon de grands poils; quatre mamelles inguinales.

---

(1) Nous placerons provisoirement à la suite de ce genre celui que M. Ord a nommé *antilocapra*, jusqu'à ce qu'il nous soit possible de vérifier les caractères que ce naturaliste lui assigne.

*** *Proéminences de l'os frontal revêtues d'un étui de corne, composé de fibres agglutinées, qui croît par couches et pendant toute la vie.*

126e GENRE. ANTILOPE, *antilope.* Substance osseuse des cornes, solide et sans pores, ni sinus; cornes contournées de diverses manières, selon les espèces, et existant quelquefois dans les deux sexes; taille légère et svelte; nez tantôt terminé par un mufle, tantôt entièrement couvert de poils; des larmiers le plus souvent; point de barbe; oreilles assez grandes, pointues; souvent des brosses de poils sur les poignets, et des pores inguinaux; mamelles au nombre de deux ou de quatre.

Nota. Ce genre est partagé en huit sous-genres; savoir: 1°. *antilope;* 2°. *gazelle;* 3°. *cervichèvre;* 4°. *alcélaphe;* 5°. *tragelaphe;* 6°. *bosélaphe;* 7°. *oryx* et 8°. *chamois.*

127e GENRE. CHÈVRE, *capra.* Noyau osseux des cornes occupé en grande partie par des cellules qui communiquent avec les sinus frontaux; cornes dirigées en haut et en arrière; menton barbu; chanfrein un peu concave; point de mufle; point de sinus à la base des doigts du pied; deux onglons derrière les grands sabots; deux mamelles inguinales; queue courte.

128e GENRE. MOUTON, *ovis.* Noyau osseux des cornes semblable à celui des chèvres; cornes dirigées en arrière, et revenant plus ou moins en devant en spirale; chanfrein généralement convexe; point de barbe; point de mufle; un sinus à la base interne des doigts dans les quatre pieds; deux onglons derrière les grands sabots; deux mamelles inguinales; queue plus ou moins longue, et toujours courte dans les races sauvages.

129e GENRE. OVIBOS, *ovibos.* Noyau osseux des cornes semblable à celui des *chèvres;* cornes très-élargies et se touchant à leur base, s'appliquant ensuite sur les côtés de la tête, et se relevant brusquement en arrière et de côté; point de mufle; chanfrein légèrement arqué; point de barbe; membres robustes; queue fort courte.

130e GENRE. BŒUF, *bos.* Noyau osseux des cornes semblable à celui des chèvres et des moutons; cornes plus ou moins arrondies et dirigées de côté, et revenant vers le haut ou en avant, en forme de croissant; un large mufle; point de larmiers; corps épais; membres forts; des onglons derrière les sabots; queue médiocre, terminée par un flocon de poils; quatre mamelles inguinales.

§. III. MAMMIFÈRES AQUATIQUES. *Deux membres antérieurs seulement, en forme de nageoires; corps plus ou moins pisciforme, terminé par une queue aplatie horizontalement.*

8e Ordre. CÉTACÉS.

1re FAMILLE. Les *CÉTACÉS HERBIVORES.* Dents à couronne plate, deux mamelles pectorales; narines percées dans la peau, au bout du museau, ne faisant pas l'office d'évents; des moustaches souvent très-fortes.

131e GENRE. LAMANTIN, *manatus.* Corps oblong, terminé par une nageoire ovale, alongée, horizontale; huit dents molaires, marquées de deux collines transversales à leur couronne; point d'incisives ni de canines dans l'âge adulte; des vestiges d'ongles sur le bord des nageoires pectorales; peau très-épaisse et nue; moustaches très-fortes et très-serrées, servant comme de défenses.

132e GENRE. DUGONG, *halicore.* Corps alongé; queue terminée par une nageoire en forme de croissant; molaires composées chacune de deux cônes réunis par le côté; de petites défenses pointues, insérées dans les os incisifs; peau fort épaisse, sans poils.

133ᵉ GENRE. STELLÈRE, *rytina*. Forme générale du corps analogue à celle des *lamantins;* une seule dent mâchelière composée, de chaque côté des deux mâchoires, à couronne plate et hérissée de lames d'émail ; nageoires sans ongles ni vestiges d'ongles ; peau extraordinairement épaisse et dure, à peine flexible.

2ᵉ FAMILLE. Les *CÉTACÉS ORDINAIRES.* Des évents ; mamelles près de l'anus ; estomac à cinq et quelquefois jusqu'à sept poches distinctes ; dents coniques lorsqu'elles existent ; deux petits os suspendus dans les chairs, près de l'anus (seuls vestiges d'extrémités postérieures).

1ʳᵉ Division. *Cétacés à petite tête.*

134ᵉ GENRE. DAUPHIN, *delphinus*. Mâchoires plus ou moins avancées, en forme de bec, non pourvues de défenses, mais le plus souvent garnies d'un grand nombre de dents toutes simples et égales entr'elles, et manquant tout-à-fait dans quelques espèces ; point de fanons ; évents ayant une ouverture commune en forme de croissant sur la tête ; corps alongé.

Nota. Ce genre est subdivisé en six sous-genres, sous les noms de : 1°. *delphinorhynques ;* 2°. *dauphin* proprement dit ; 3°. *oxyptère ;* 4°. *marsouin ;* 5°. *delphinaptères*, et 6°. *hétérodon.*

135ᵉ GENRE. NARWHAL, *monodon*. Point de dents proprement dites ; de longues défenses droites et pointues, implantées dans l'os intermaxillaire et dirigées dans le sens de l'axe du corps ; corps de forme alongée ; point de nageoire dorsale.

2ᵉ Division. *Cétacés à grosse tête* (*faisant à elle seule le tiers ou la moitié de la longueur totale*).

136ᵉ GENRE CACHALOT, *physeter*. Tête très-volumineuse, excessivement renflée, surtout en avant ; mâchoire supérieure ne portant pas de fanons, et manquant de dents ou n'en ayant que de petites et de peu saillantes ; mâchoire inférieure très-étroite, alongée, armée de chaque côté d'une rangée de dents cylindriques ou coniques ; une nageoire dorsale dans quelques-uns.

Nota. Ce genre se divise en trois sous-genres ; savoir : 1°. les *cachalots* proprement dits ; 2°. les *physetères*, et 3°. les *physales.*

137ᵉ GENRE. BALEINE, *balæna*. Tête moins renflée en avant que celle des *cachalots ;* mâchoire supérieure en forme de carène ou de toit renversé, ayant ses deux côtés garnis de lames transverses, minces (les fanons), formées d'une espèce de corne fibreuse, effilées à leur bord ; mâchoire inférieure sans aucune armure.

Nota. Ce genre est divisé en deux sous-genres ; 1°. celui des *baleines* proprement dites, et 2°. celui des *baleinoptères.*

MAMMALOGIE.

PREMIER ORDRE.

BIMANES, bimana.

CARACTÈRES. Des *incisives* tranchantes ; des *canines* peu saillantes ; des *molaires* à tubercules mousses, formant une série non interrompue aux deux mâchoires.

Extrémités supérieures terminées par des *mains à pouces séparés* et opposables aux autres doigts, éminemment disposées pour la préhension.

Clavicules complètes.

Extrémités inférieures disposées pour la station verticale et pour la marche à deux pieds ; *plantes* appuyant en entier sur le sol.

Fosses orbitaires et *temporales* distinctes.

Estomac membraneux, simple.

Un petit *cœcum* terminé par un *appendice vermiforme.*

Deux *mamelles* pectorales.

Pénis libre ; un *scrotum.*

Ongles foibles et planes.

Poils rares, si ce n'est sur la tête (*cheveux*), au menton (*barbe*), et aux environs des parties naturelles.

NOURRITURE. Substances végétales et animales.

PATRIE. Toute la terre, à l'exception des régions trop rapprochées des pôles.

Ier. GENRE.

HOMME, *homo.* Linn. Erxleb. Gmel. Cuv. Illiger, etc.

Caractères de l'ordre. (*Voyez* ci-dessus.)

Formule dentaire : incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5} = 32$.

1re. Esp. HOMME. (*Homo sapiens.* Linn.) Caractères du genre et de l'ordre. (*Voyez* ci-dessus.)

Variétés de races bien caractérisées.

A. *RACE CAUCASIQUE.* Forme du visage et du crâne belle, d'après les idées des Européens ; angle facial de 85 degrés dans l'adulte d'âge moyen ; teint généralement blanc ; joues colorées ; cheveux longs, doux, offrant toutes les nuances entre le blond clair, le brun et le noir foncé.

PATRIE. L'Europe, à l'exception de la Laponie et de la Finlande ; l'Asie occidentale, à l'ouest de l'Oby, de la mer Caspienne et du Gange ; la partie septentrionale de l'Asie.

B. *RACE MONGOLIQUE.* Visage plat ; pommettes saillantes ; angle facial de 75 degrés ; yeux étroits et obliques ; cheveux durs, droits et noirs ; barbe grêle ; teint plus ou moins olivâtre.

PATRIE. Toute l'Asie orientale, à l'exception de la partie du midi de la péninsule au-delà du Gange ; la Finlande d'Europe, la Laponie, le pays des Esquimaux de l'Amérique septentrionale, depuis le détroit de Béring jusqu'à Labrador.

C. *RACE ÉTHIOPIENNE* ou *NÈGRE.* Mâchoires très-saillantes en avant ; angle facial de 70° ; lèvres grosses ; nez épaté ; teint plus ou moins noir ; cheveux le plus ordinairement crépus.

PATRIE. Tout le midi de l'Afrique. Séparée des hommes de la race caucasique, qui habitent la partie septentrionale de ce continent, par les peuplades foulahs et maures, qui résultent du mélange de ces deux races.

Variétés de races moins distinctes.

D. *RACE MALAIE.* Traits de la physionomie beaucoup plus beaux que ceux de la race mongolique ; nez large ; bouche grande ; cheveux épais, noirs et bouclés ; teint plus ou moins brun.

PATRIE. La presqu'île au-delà du Gange, les îles de l'Archipel indien, la Nouvelle-Hollande, la Nouvelle-Zélande, les Nouvelles-Hébrides, les archipels des Amis et de la Société, et en général presque toutes les îles de la mer du Sud.

Nota. Cette race, ainsi que le remarque M. Cuvier, ne sauroit être distinguée d'une manière bien tranchée de la mongolique ou de la caucasique indienne, seulement par les seuls caractères extérieurs. La différence des dialectes concourt puissamment à les faire séparer.

E. *Race des Papous.* Face prolongée ; nez court ; bouche grande ; cheveux crépus ; teint noir.

Patrie. Quelques îles de l'Archipel indien et la terre des Papous.

Nota. Ces hommes, extrêmement sauvages et barbares, ont particulièrement des rapports avec la race africaine, et n'en forment peut-être qu'un rameau.

F. *Race américaine.* Visage assez large ; traits bien prononcés ; nez assez saillant ; teint rouge de cuivre ; cheveux généralement noirs et plats ; barbe rare.

Patrie. Toute l'Amérique, excepté les Esquimaux, qui appartiennent à la race mongolique.

Nota. Cette race, dont les caractères extérieurs ne présentent rien de tranché, se rapproche néanmoins plutôt de la race mongolique que de toute autre (1).

SECOND ORDRE.

QUADRUMANES, *quadrumana.*

Caract. Des *incisives*, des *canines* et des *molaires* (2).

Les quatre extrémités terminées par des *mains* à pouce séparé des autres doigts, et plus ou moins opposable à ceux-ci, qui sont longs et flexibles.

Deux ou quatre *mamelles* pectorales.

Clavicules complètes.

Os du bras et *de la jambe* distincts et susceptibles de mouvemens de pronation et de supination.

Penis et *testicules* apparens au dehors.

Estomac membraneux simple. — *Intestins* médiocrement développés. — Un petit *cæcum.*

Fosses orbitaires et *temporales* distinctes.

Nourriture. Fruits, racines, insectes.

Habitudes. Animaux intelligens, agiles, vifs et pétulans, destinés par leur organisation à vivre sur les arbres, où ils se tiennent presque constamment. Nombre des petits très-restreint.

Patrie. Les contrées chaudes de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Inde, Madagascar.

PREMIÈRE FAMILLE.

SINGES, *simiæ.*

Car. *Formes générales* se rapprochant plus ou moins de celles de l'homme.

Quatre *incisives* inclinées, à chaque mâchoire.

Nez plus ou moins proéminent, à narines plus ou moins écartées l'une de l'autre.

Deux *mamelles* pectorales seulement.

Fosses orbitaires et *temporales* séparées complétement.

Patrie. Toutes les contrées indiquées dans l'exposé des caractères de l'ordre, à l'exception de l'île de Madagascar.

PREMIÈRE TRIBU.

Singes de l'ancien continent. (*Simiæ catarrhini.* Geoffr.)

Caract. Cinq *molaires* de chaque côté des deux mâchoires, toujours à tubercules mousses sur leur couronne.

Narines rapprochées, n'ayant entr'elles qu'une cloison mince.

Queue nulle, ou courte, ou longue, jamais prenante.

Souvent des *abajoues* et des *callosités.*

Patrie. L'Afrique, l'Inde et les grandes îles qui en sont rapprochées.

IIe. Genre.

TROGLODYTE, *troglodytes.* Geoff.
Pithecus. Cuv.
Simia. Linn. Briss. Erxleb. Bodd. Illiger.

Formule dentaire : incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5} = 32$.

Canines peu saillantes, contiguës aux incisives et aux molaires, comme celles de l'homme.

Tête arrondie ; *museau* peu saillant.

Des *crêtes surcilières* très-prononcées.

Angle facial de 50 degrés.

Bras presque proportionnés aux jambes, atteignant

(1) On n'admet plus au nombre des variétés de l'espèce humaine, celles qui sont établies sur des individus atteints de maladies, tels que les *albinos*, les *blafards*, les *chacrelas* et les *quimos*, ou celles qui n'existent que dans l'exagération, ou la fausseté des récits des voyageurs, telle que la race des *patagons*, et celle des hommes à queue.

(2) L'*aye-aye* seul manque de canines.

gnant le bas des cuisses; *pouces* assez longs et opposables.

Point de *queue.*

Point d'*abajoues.*

Point d'*os intermaxillaires* apparens.

Point de *callosités* aux fesses.

2e. Esp. TROGLODYTE CHIMPANZÉ, *troglodytes niger.*

(Encycl. pl. 5. fig. 2.) *Homo sylvestris*, Tyson. — *Simia troglodytes*, Linn. — *Jocko*, Buff. tom. 14. pl. 1. — *Pongo*, Buff. Supplém. tom. 7. — *Simia pygmæa*, Schreb. tab. 1. B. — *Simia satyrus*, Schreb. tab. 2. — *Pongo*, Audebert, Hist. nat. des singes, fam. 1. sect. 1. fig. 1. — *Troglodyte chimpanzé*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. p. 87. — Connu aussi sous les noms de *Barris*, *Smitten*, *pygmée*, *quimpezé*, *Quojas moras*, *Quino morrou*, *Enjocko*, *Homme des bois*, *Satyre*, *orang noir*, etc.

CAR. ESSENT. *Bras médiocrement longs; pelage noir.*

DIMENSIONS (1).	pied.	pouc.	lig.
Hauteur du talon au sommet de la tête	2	»	6
Depuis la lèvre supérieure jusqu'à l'occiput	»	9	7
Long. du bras	1	4	»
— de la main	»	5	»
— du pouce	»	1	3
Haut. des extrémités postérieures, depuis le talon	»	11	3
Longueur du pied	»	5	5
— du pouce	»	1	5

DESCRIPT. Corps assez mince et svelte; tête moyenne, aplatie au sommet; front pas plus élevé que les sourcils, et terminé en avant par des crêtes très-apparentes; museau un peu alongé; yeux assez grands; nez camus; bouche large; oreilles très-grandes et semblables à celles de l'homme pour la forme; canines excédant à peine les incisives, dont elles sont très-rapprochées; lèvres présentant quelques poils roides; bras robustes, médiocrement longs; pouce des mains peu reculé et proportionné aux autres doigts; poitrine assez étendue; ventre plat et large comme celui de l'homme; fesses nues et non calleuses; pouce du pied pourvu d'un ongle plat.

Différences des sexes non observées; point de scrotum; gland de la verge pointu et sans frein.

Corps couvert de longs poils noirs et rudes, clair-semés; ceux du dessus des épaules dépassant les autres, et longs de deux pouces environ; ceux des avant-bras dirigés vers le coude; face nue, de couleur brune, à l'exception des joues, qui ont du poil semblable à celui du corps; ventre presque nu.

HABIT. Singe le plus éminemment constitué pour la marche bipède, et le plus voisin de l'homme par son organisation; vivant en troupes; se servant de bâton pour s'appuyer et pour se défendre; très-intelligent et susceptible d'éducation; enlevant, dit-on, quelquefois les négresses.

PATRIE. L'Afrique, et particulièrement les côtes d'Angole et du Congo.

IIIe. GENRE.

ORANG, *pithecus*, Cuv. Geoff.

Simia. Linn. Briss. Erxleb. Bodd. Gmel. Tiedman, Illiger.

Hylobates, Illig.

CAR. Formule dentaire : incis. $\frac{4}{4}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5} = 32$.

Canines de très-peu plus longues que les autres dents, auxquelles elles sont contiguës, et commençant à s'entre-croiser par leur pointe; *molaires* plus carrées que celles de l'homme, à tubercules plus prononcés.

Tête arrondie; point de crêtes surcilières (au moins dans les jeunes individus.)

Angle facial de 65°.

Bras excessivement longs, atteignant presque les malléoles.

Pouces assez courts et remontés le long du métacarpe; agissant simultanément avec les autres doigts de la main.

Point de *queue.*

Point d'*abajoues.*

Des *callosités* aux fesses dans plusieurs espèces.

Oreilles arrondies, assez semblables à celles de l'homme, appliquées sur les côtés de la tête.

HABIT. Singes fort rapprochés de l'homme par leur intelligence; à démarche lente, s'appuyant sur le tranchant extérieur des pieds de derrière,

(1) Ces dimensions sont celles du troglodyte décrit par Tyson. L'individu qui existe dans la collection du Muséum d'Histoire naturelle de Paris est plus grand d'un cinquième.

et souvent sur l'extrémité des mains ; n'ayant encore été observés qu'en captivité ou dans leur premier âge.

PATRIE. La Cochinchine, la presqu'île de Malaca et les îles de l'Archipel indien.

Ier. *Sous-genre.* ORANGS proprement dits. *Point de callosités aux fesses.*

3e. Esp. ORANG ROUX, *pithecus satyrus.*

(Encycl. pl. 5. fig. 1.) — *Simia satyrus*, Lin. — Vosmaer, Descript. de l'*orang-outang.* 1778. — *Jocko*, Buff. Suppl. tom. 7. fig. 1. — *Simia satyrus*, Schreb. tab. 2. et 2 B. — Camper, nat. Verh. tab. 4. — *Simia agrias*, Schreb. fig. 2 C. — *Homo sylvestris*, Edw. Glean. pl. 20. — *Jocko*, Audeb. Hist. des sing. fam. 1. sect. 1. fig. 2. — Frédér. Cuv. Ann. du Mus. d'hist. nat. tom. 16. p. 46. — Abel. Hist. de l'ambass. en Chine de lord Amersht. fig.

CAR. ESSENT. *Point de callosités ; pelage roux.*

DIMENS. (1)	pied.	pouc.	lig.
Haut. de l'animal debout, du talon au sommet de la tête........	2	6	»
Long. des bras, depuis l'aisselle jusqu'au bout des doigts..............	1	6	»
— des extrémités inférieures, depuis le haut de la cuisse jusqu'au tarse......	»	9	»

DESCRIPT. Corps trapu ; tête grosse, oblongue, sans crêtes surcilières ; front très-saillant et bombé ; nez très-écrasé à sa racine et peu saillant à l'extrémité, avec les narines ouvertes en dessous ; lèvres extrêmement minces et peu apparentes, pouvant s'étendre considérablement ; langue douce et semblable à celles des autres singes ; les deux incisives intermédiaires supérieures plus larges que les latérales ; cou très-court ; ventre volumineux ; bras très-longs, terminés par une main assez semblable à celle de l'homme, à cela près que le pouce n'atteint que jusqu'à la première articulation de l'index ; fesses presque nulles, nues, mais non calleuses ; mollets à peine sentis ; pouce situé très-bas, formant, dans l'état ordinaire, un angle droit avec les autres doigts, au lieu de leur être parallèle, quelquefois sans ongle ; glotte pourvue de deux sacs membraneux qui étouffent la voix.

Différences des sexes non observées. Vulve des jeunes femelles petite, à lèvres à peine apparentes et à clitoris caché.

Poils assez gros, mais laineux et d'une même nature, rares sur la face et sur le ventre, plus fournis sur la tête et les membres, ainsi que sur le dos ; tour des yeux, nez, lèvres, tour des mamelles, paume des mains et plante des pieds nus et de couleur de chair cuivreuse ou tannée, passant au gris ardoisé sur les joues et le reste du corps ; pelage d'un roux-brun, plus foncé sur la tête, les avant-bras et les jambes, que partout ailleurs ; poils des avant-bras dirigés vers le coude ; iris brun ; ongles noirs.

Nota. Une tête osseuse d'orang-outang de l'Inde, envoyée en 1818 à M. Cuvier, ressemble, sous beaucoup de rapports, à celle de cette espèce ; mais son museau est plus alongé, et son crâne est pourvu de crêtes surcilières. Elle se trouve par conséquent intermédiaire entre celle de l'orang roux et celle du *pongo.* (*Voyez* ci-après, page 52.) Aussi M. Cuvier a-t-il formé la conjecture, appuyée sur un assez bon nombre de preuves, que l'orang tel que nous le connoissons, n'est qu'un jeune *pongo*, et que la tête intermédiaire dont il s'agit, appartient à un individu adulte de cette espèce, mais non parvenu au maximum de développement.

HABIT. Observées seulement dans des individus âgés tout au plus de trois ans, et dont les épiphyses articulaires n'étoient pas encore soudées ; ce sont celles d'un animal assez indolent, doux, posé, prudent, affectueux pour ses maîtres, intelligent, mais beaucoup moins que le chien ; prenant une nourriture variée, mais préférant les fruits et les légumes à la viande ; apprenant facilement à faire différens tours d'adresse, ou à imiter les diverses actions de l'homme, etc.

PATRIE. Les contrées les plus orientales de l'Asie méridionale, notamment la presqu'île de Malaca, la Cochinchine, l'île de Bornéo.

IIe. *Sous-genre.* GIBBONS, *hylobates*, Illiger. *Des callosités aux fesses.*

4e. Esp. ORANG GIBBON, *pithecus lar.*

(Encyclop. pl. 5. fig. 3.) — *Simia lar*, Linn. Gmel. — *Gibbon*, Buff. tom. 14. pl. 2. — *Simia longimana*, Schreb. tab. 3. — *Gibbon*, Geoff. An. du Mus. d'hist. nat. tom. 19. pag. 88.

CAR. ESSENT. *Pelage noir ; face entourée de poils gris.*

(1) L'orang dont nous donnons les mesures principales, étoit une jeune femelle, âgée de quinze à seize mois, et qui appartenoit à l'impératrice Josephine. L'individu décrit par Vosmaer en diffère peu.

DIMENS. Longueur totale mesurée en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	pied.	pouc.	lig.
	1	3	6
— de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	»	4	4
— de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	»	9	6
— du poignet jusqu'au bout des ongles	»	6	6
— de la jambe, du genou au talon.	»	7	»
— depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	5	4

DESCRIPT. Corps alongé et assez grêle ; tête ronde ; yeux grands et enfoncés ; nez aplati ; oreilles arrondies et bordées à peu près comme celles de l'homme ; de petites callosités correspondant aux deux tubérosités des os ischions ; jambes de devant touchant presqu'à terre, lorsque l'animal est debout.

Poils de la tête, du cou, du dos, des côtés du corps et des jambes, noirs ; ceux de la partie supérieure des pieds de couleur grise, ainsi que ceux du tour de la face, qui forment un cercle assez étroit, passant au-dessus des yeux, sur les joues et sous la mâchoire inférieure ; tour des yeux, nez et extrémité des deux mâchoires, nus et de couleur brune ; oreilles nues et noirâtres ; plante des pieds et ongles noirs.

Nota. L'individu qui a servi à cette description, faite par Daubenton, étoit une jeune femelle, et pesoit neuf livres. On ne sait quels caractères extérieurs distinguent le mâle de la femelle.

HABIT. Ce même singe, en captivité, avait un naturel tranquille, prenoit très-doucement le pain, les fruits et les amandes dont on le nourrissoit, et craignoit le froid et l'humidité.

PATRIE. Les Indes orientales, particulièrement les terres de Coromandel, de Malaca et des Moluques. Celui dont nous donnons la description, venoit de Pondichéry.

5e. Esp. * ORANG VARIÉ, *pithecus variegatus.*

(Encycl. pl. 5. fig. 4.) — *Simia lar, varietas.* Lin. Gmel. — *Petit gibbon.* Buff. tom. 14. pl. 3. — *Simia longimana, varietas.* Schreb. tab. 3. — Erxleb. — *Pithecus variegatus.* Geoff. Ann. du Mus. d'hist. nat. tom. 19. pag. 88. spec. 3.

CAR. ESSENT. *Pelage varié de gris-brun et de gris foncé.*

DIMENS. Un tiers moins grand que le précédent, mais d'ailleurs offrant absolument les mêmes proportions dans toutes ses parties.

DESCRIPT. Semblable à l'orang gibbon, par les traits généraux, la forme des oreilles, les fesses pelées, la face entourée de poils gris, formant un cercle sur le bas du front, sur les tempes, sur les joues et sous la mâchoire inférieure, ses quatre pieds gris, etc., mais en différant par les caractères suivans :

Tête, dessus et côtés du cou, partie antérieure du dos, bras et face externe de l'avant-bras, bruns et non pas noirs ; dessous du cou, face interne de l'avant-bras, poitrine, ventre, cuisses, côtés du corps et jambes proprement dites de couleur grise mêlée de brun et non pas noirs ; partie postérieure du dos et croupe de couleur grise et non pas noire.

Nota. Cette espèce, fondée sur la description que Daubenton a donnée d'une femelle qu'il soupçonnoit dans son premier âge, ne diffère peut-être pas suffisamment de la précédente pour en être séparée. L'individu qui existoit au Muséum n'y étant plus, il est impossible de lever ce doute, au moins quant à présent.

PATRIE. La presqu'île de Malaca.

6e. Esp. ORANG WOUWOU, *pithecus leuciscus.*

(Encyclop. pl. suppl. I, fig. 1.) — WOUWOU de Camper. — *Simia lar,* var. B. Pennant Synop. quadr. — *Moloch.* Audeb. fam. 1. sect. 1. fig. 2. — *Simia leucisca,* Schreb. tab. 3. B. — *Pithecus leuciscus,* Geoff. Ann. du Mus. tom. 19. pag. 89. sp. 4. — *Gibbon cendré,* Cuv. Reg. animal. tom. 1. pag. 103.

DIMENS. Haut. du corps	pied.	pouc.
	1	8
(Pouvant acquérir jusqu'à quatre pieds.)		

CAR. ESSENT. *Pelage gris-cendré ; face noire ; de fortes callosités.*

DESCRIPT. Semblable, pour la taille, au précédent, mais ayant les bras encore plus alongés et de plus fortes callosités ; pelage doux, laineux et touffu, d'une couleur cendrée claire ; face noire, entourée d'un cercle ou cadre d'un poil gris léger ; pieds, mains, oreilles et sommet de la tête tirant sur le noir.

HABIT. Il marche souvent debout, grimpe sur les bambous, et s'y soutient en équilibre à l'aide de ses grands bras, qui lui servent comme de balanciers. Ses passions sont vives, et ses appétits ressemblent à ceux des enfans.

PATRIE. Les îles Moluques et celles de la Sonde.

IVe. Genre.

PONGO, *Pongo*, Lacep. Geoff. Cuv.
Cynocephalus, Illiger.

CAR. Formule dentaire : incis. $\frac{4}{4}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5} = 32$.

Canines très-fortes, séparées des *molaires* ou des *incisives* par un intervalle destiné à servir de passage aux dents opposées.

Tête forte, à museau très-prolongé, munie de crêtes surcilières, sagittale et occipitale.

Angle facial de 30 degrés.

Bras excessivement longs.

Apophyses épineuses des vertèbres cervicales très-élevées.

Point de *queue*.

Des *abajoues*.

Des *sacs tyroïdiens* au larynx.

Point de *callosités* aux fesses.

7e. Esp. PONGO DE WURMB, *Pongo Wurmbii*. (Non figuré dans l'Encycl.) — *Grand orang-outang* ou *pongo* Wurb., Mém. de la soc. de Batav. tom. 2. pag. 245. — Geoff. Journ. de Phys. an. 1798. 1. pag. 342. — Le *singe de Wurmb*, Audeb. Hist. nat. des singes, pl. anat. 2. fig. 5 et 6. — Blainville, note sur l'orang-outang, Journ. de Phys. 1818. 1. p. 311.

CAR. ESSENT. *Pelage noir ; bras descendant jusqu'aux malléoles.*

DIMENS. approximatives.	pied.	pouc.	lig.
Haut. de l'animal debout, depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête	4	»	»
Long. totale des bras	5	»	»
— de la main	»	9	»
— des extrémités postérieures, de la hanche au talon	1	8	»
— du pied	»	10	6
— de la tête, de l'occiput à la base des incisives, en ligne droite	»	10	»

DESCRIPT. Corps robuste ; tête fort prolongée en avant ; museau proéminent, mais non pas tronqué, net au bout comme celui des cynocéphales ; nez très-plat, avec deux narines obliques ; joues garnies d'une large excroissance charnue, s'étendant beaucoup de chaque côté ; yeux petits et saillans ; oreilles petites et collées contre la tête ; lèvres grosses ; langue large et épaisse ; cou fort court ; poitrine beaucoup plus large que les hanches ; verge du mâle pouvant se retirer presqu'entièrement dans le scrotum ; jambes courtes et grêles ; bras très-longs, ainsi que les mains et les pieds ; orteils munis d'ongles approchant infiniment de ceux de l'homme ; ceux des pouces plus courts et plus étroits que les autres ; douze paires de côtes, dont cinq fausses ; calcaneum très-prononcé.

Pelage du mâle adulte (car ce singe n'est connu qu'à ce seul état) généralement obscur ; face d'un noir fauve, sans poils, excepté une barbe fort rare ; pieds et mains également d'un noir fauve ; poitrine et ventre sans poils ; les autres parties du corps, à l'exception de la face, des oreilles, du dedans des mains et des pieds, ainsi que les doigts, garnies d'un poil brun-noir, lequel, dans certains endroits, a un doigt de long.

HABIT. Animal sauvage et très-courageux, se tenant debout sur les pieds de derrière, et s'appuyant de temps à autre sur l'extrémité des doigts des mains ; se défendant avec un bâton contre les attaques des hommes, etc.

PATRIE. L'île de Bornéo, dans l'archipel des Indes (1).

---

(1) En décrivant l'*orang roux*, nous avons détaillé les motifs qui ont engagé M. Cuvier à le considérer comme le jeune individu de l'espèce du pongo. M. de Blainville, en adoptant ce rapprochement, développe ainsi qu'il suit les rapports qu'il trouve communs à ces deux *singes*. 1°. Tous les orangs roux venus en Europe avoient le crâne lisse, l'angle facial très-ouvert, et étoient de jeunes individus de dix-huit mois à trois ans tout au plus : or, on sait combien la forme de la tête varie dans l'homme et dans les singes, suivant l'âge, et que les jeunes ont toujours l'angle facial plus ouvert que les adultes. 2°. Le *pongo* du Muséum d'hist. natur. étoit adulte, ainsi que l'indiquent l'état de son squelette, de ses dents et le grand développement de ses crêtes osseuses : ces caractères se retrouvent dans les vieux singes du genre *cynocéphale*, dont les jeunes, sans présenter des différences aussi considérables que celles qui existent entre le *pongo* et l'*orang roux*, en montrent néanmoins de fort marquées. 3°. L'exacte correspondance que l'on observe dans le nombre des vertèbres dorsales, lombaires et sacrées, si variable d'ailleurs dans les différentes espèces de singes d'un même genre, comme celui des *guenons*, par exemple. 4°. La disproportion des membres, la forme des mains et des pieds, tout-à-fait semblables. 5°. L'ongle du pouce des pieds de derrière, également plus court et plus étroit que les autres. 6°. La présence des sacs tyroïdiens dans le *pongo* et dans l'*orang-outang* aussi considérables, et de même forme. 7°. Les dimensions relatives de l'*orang*, du *singe intermédiaire* que M. Cuvier a fait connoître, et du *pongo*, qui sont graduées en proportion du développement des caractères tirés du museau et des crêtes osseuses du crâne. 8°. La couleur du poil roussé dans l'*orang* et noire dans le *pongo*, comme cela se voit dans plusieurs espèces de singes, dont les jeunes présentent la première teinte, et les adultes la seconde. 9°. La patrie, qui est la même, etc. Si l'identité d'espèce

V^e. GENRE.

COLOBE, *colobus*. Geoff. (1)

Simia, Penn. Bodd. Gmel. etc.

CARACT. *formule dentaire?* (vraisemblablement les dents diffèrent peu, pour la forme, de celles des guenons, et sont en même nombre).

Museau court; *face* nue.

Narines très-rapprochées l'une de l'autre.

Mains antérieures dépourvues de pouces.

Pieds postérieurs à cinq doigts, le pouce étant très-écarté, et les doigts croissant en longueur, depuis le premier, jusque et compris le troisième.

Queue très-longue et mince, floconneuse vers son extrémité.

Des *abajoues*.

Des *callosités* aux fesses.

Corps mince; *jambes* très-grêles.

HABIT. Peu connues.

PATRIE. L'Afrique occidentale.

8e. Esp. * COLOBE A CAMAIL, *colobus polycomos*.

(Encycl. pl. 15. fig. 3.) *Full-Bottom*, Penn. Quadr. tom. 1. pag. 197. pl. 24. — *Simia polycomos*, Schreb. tab. 10 D. — *Guenon à camail.* Buff. Suppl. tom. 7. pl. 17. — *Simia comosa*, Shaw. — *Colobus polycomos*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. p. 92. — *Roi des singes* de quelques naturalistes.

CAR. ESSENT. *Une crinière en forme de camail sur le col, le haut du dos et les épaules.*

DIMENS. Haut totale lorsque l'animal est debout. 3 pied.
Qneue plus longue que le corps.

DESCRIPT. Sommet de la tête, tour de la face, cou, épaules et poitrine couverts d'un poil long, touffu, flottant, d'un jaune mêlé de noir; face noire; corps, bras et jambes garnis d'un poil très-court, luisant et d'un beau noir; queue d'un blanc de neige, et terminée par une touffe de poils plus longs que ceux de la base et également blancs.

HABIT. Inconnues. Sa peau est employée comme fourrure par les nègres.

PATRIE. Les forêts de Sierra-Léona et de la Guinée.

9e. Esp. * COLOBE FERRUGINEUX, *colobus ferruginosus*.

(Non figuré dans l'Encyclop.) — *Bay monkey*, Penn. Quadr. pag. 203. — *Autre guenon*, Buff. Suppl. tom. 7. p. 66. — *Simia ferruginosa*, Shaw. Gen. zool. — *Colobus ferruginosus*, Geoff. Ann. du Mus. tom. 19. p. 92.

CAR. ESSENT. *Pelage ferrugineux; sommet de la tête, mains et queue noirs.*

DESCRIPT. Très-voisin de l'espèce précédente par ses membres déliés, par la longueur et le peu de grosseur de la queue, et surtout par le nombre des doigts. Poil noir au-dessus de la tête et sur l'extrémité des jambes; bai ferrugineux foncé sur le dos, d'un bai très-clair sur les joues, le dessous du corps et la face intérieure des bras et des jambes.

Nota. Peut-être, ainsi que le pense M. de Lacépède, ce singe n'est-il qu'une simple variété de l'espèce précédente.

10e. Esp. * COLOBE DE TEMMINK, *colobus Temminkii*, Kuhl. (Espèce inédite et non figurée.)

CAR. ESSENT. *Noir en dessus, ainsi que les épaules et la face extérieure des cuisses.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Long. du corps, mesurée depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue	1	7	6
— de la queue (mutilée dans l'individu observé)	1	»	»

DESCRIPT. Mains, face et queue d'un roux-pourpre; restant des membres d'un roux plus clair; ventre d'un jaune-roussâtre; dessus de la tête, cou, dos, épaules et face externe des cuisses noirs.

Nota. L'individu décrit étoit adulte, ainsi que l'indiquoit l'état des dents. Il faisoit partie de l'ancienne collection de M. Bullok, qui appartient maintenant à M. Temmink.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Inconnue.

VIe GENRE.

GUENON, *cercopithecus*, Briss. Erxleb. Cuv. Lacép. Geoff. Illig.

Simia, Linn.

Lasiopyga, Illig.

Nasalis, Geoff.

Cercocebus, ejusdem.

Pygathrix, ejusdem.

---

de l'*orang* et du *pongo* est un jour bien constatée, il deviendra nécessaire de rapprocher le genre qui les contiendra de celui des *mandrilles*, bien que ces derniers singes forment une petite famille bien distincte et caractérisée par la forme du nez.

(1) Nous n'avons vu en nature aucune espèce de ce genre, aussi nous ne l'admettons qu'avec restriction.

CAR. Formule dentaire : incis. $\frac{4}{4}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5} = 32$.

Canines médiocrement saillantes ; des espaces interdentaires aux deux mâchoires, pour les placer lorsqu'elles s'entre-croisent. — *Molaires* postérieures à quatre tubercules seulement.

Tête arrondie ; *museau* médiocrement prolongé.

Angle facial de 45 à 50 degrés.

Oreilles de moyenne grandeur, tantôt arrondies, tantôt légèrement anguleuses supérieurement et postérieurement.

Narines situées en arrière du museau.

Membres postérieurs très-développés.

Pouce des mains distinct, plus ou moins rapproché des autres doigts.

Des *abajoues*.

Des *callosités* aux fesses, dans toutes les espèces, une seule exceptée (1).

Queue au moins aussi longue que le corps, le plus souvent relevée sur le dos.

HABIT. Singes très-vifs, très-pétulans, d'un caractère assez doux, fort intelligens, vivant en troupes plus ou moins nombreuses, et presque toujours répandues sur les arbres des forêts, mais s'approchant par occasion des champs cultivés et des jardins, où elles font de grands ravages, etc.

PATRIE. L'Afrique, les parties méridionales de l'Asie et quelques îles de l'Archipel indien.

Ier. *Sous-genre.* LASIOPYGE, *lasiopyga*, Illig. *Pygathrix*, Geoff. *Mains plus longues que les avant-bras et les jambes; pouces antérieurs très-courts et très-grèles ; point de callosités ; fesses bordées de longs poils.*

11e. Esp. GUENON DOUC, *cercopithecus nœmeus.*

(Encycl. pl. 15. fig. 1.) Le *douc*, Buff. tom. 14. pl. 41. — *Simia nœmea*, Linn. Gmel. Schreb. — *Douc.* Audeb. Hist. nat. des singes, fam. 4. sect. 1. fig. 1. — *Pygathrix nœmeus.* Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 90. — Briss. Quadr. p. 205. — *Cochinchina monkey*, Penn. Quadr. p. 211. — Shaw. Gen. zool. vol. 1. part. 1. p. 56. pl. 23.

CAR. ESSENT. *Pelage varié de couleurs brillantes.*

	pied.	pouc.
DIMENS. Haut. totale debout, un peu plus de	2	»
Longueur de la queue	1	7

(1) La *guenon douc.*

DESCRIPT. Corps assez épais ; tête petite, arrondie ; face inclinée à peu près comme celle des autres guenons ; oreilles petites et nues ; dents incisives supérieures égales ; les intermédiaires inférieures plus longues que les latérales, qui sont tronquées obliquement ; cou assez court ; bras descendant jusqu'aux fesses ; doigts très-longs, surtout ceux des mains, dont le pouce est fort petit ; ongles en gouttière partout, si ce n'est aux pouces des pieds de derrière ; queue mince ; clitoris de la femelle très-apparent.

Pelage varié de couleurs brillantes, distribuées par grandes pièces ; dessus de la tête brun, avec un bandeau étroit de poils marron-roux ; poils des côtés des joues très-longs, dirigés latéralement, et même en arrière, d'un blanc sale ; ceux du dessous du cou de la même couleur ; gorge d'un roux-marron ; épaules noires, avec une bande qui en part et qui entoure le roux de la poitrine ; avant-bras d'un blanc sale, qui s'étend jusqu'à la racine des doigts, lesquels ont en dessus des poils noirs et roides assez rares ; derrière de la tête, dos, flancs, ventre, bras, depuis l'épaule jusqu'au coude, d'un gris-verdâtre plus foncé sur les parties supérieures que sur les inférieures, et qui provient de ce que chaque poil, d'un gris-blanchâtre vers sa racine, offre ensuite des couleurs noirâtres et grises-verdâtres ou jaunâtres, qui se succèdent jusqu'à quatre ou cinq fois dans le reste de son étendue ; cuisses noires, avec quelques poils annelés de gris-verdâtre sur la face extérieure ; une tache d'un blanc sale, triangulaire sur les lobes, se joignant par son angle inférieur à la queue, qui est de la même couleur ; jambes et dessus des pieds couverts de poils d'un roux-marron très-vif ; poils des avant-bras dirigés vers le poignet, comme dans la plupart des singes, et non vers le coude, comme dans l'homme et les orangs. Plante des pieds, paume des mains, peau des lèvres et du tour des yeux noirâtres et nues ; reste de la face roussâtre, avec un petit duvet roux ; ventre velu, à l'exception des parties naturelles, au moins chez la femelle, dont le seul sexe est connu.

HABIT. Ignorées.

PATRIE. La Cochinchine (et Madagascar, selon le voyageur Flaccourt).

IIe. *Sous-genre.* NASIQUE, *nasalis*, Geoff. *Cercopithecus*, Illig. Gmel. etc. *Nez saillant et démesurément alongé ; oreilles petites et rondes ; corps trapu ; mains antérieures avec quatre*

doigts longs et le pouce court, finissant où commence l'indicateur; mains postérieures fort larges, avec des ongles épais; queue plus longue que le corps; des callosités aux fesses.

12e. Esp. GUENON NASIQUE, *cercopithecus nasicus.*

(Encycl. pl. 12. fig. 4.) *Nasique*, Daubent. Mém. de l'Acad. des sciences. — *Cercopithecus larvatus*, Wurmb, Mém. de la Soc. de Batavia. — *Guenon à long nez*, Buff. Suppl. tom. 7. pl. 11 et 12. — *Simia nasica*, Schreb. pl. 10 B et 10 C. — *Kahau*, Audeb. Hist. nat. des singes, fam. 4. sect. 2. fig. 1. — *Simia nasalis*, Shaw, Gen. zool. vol. 1. part. 1. pag. 55. pl. 22. — *Proboscis monkey*. Penn. Quadr. 2. Append. pag. 322. pl. 104 et 105. — *Nasalis larvatus*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19 pag. 91.

CAR. ESSENT. *Pelage fauve-roussâtre; nez très-long; face noire.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Haut. totale	3	1	»
Long. du museau à l'anus	1	11	9
— de la tête	»	5	3
— des extrémités antérieures	1	8	»
— des extrémités postérieures	1	10	»
— de la queue	2	1	9

DESCRIPT. Corps gros, robuste, volumineux; tête ronde; front court; nez fort long et large, pointu, quoique déprimé, avec les narines percées vers son extrémité en dessous et séparées par un sillon qui le partage comme en deux lobes; yeux assez grands, éloignés l'un de l'autre; point de sourcils ni de cils à la paupière inférieure; de longs cils à la supérieure; oreilles nues, minces, noirâtres, de forme arrondie, avec une échancrure assez sensible à leur bord; bouche large; canines assez saillantes; cou assez court; ongles convexes, en gouttière, à l'exception de ceux des pouces, qui sont aplatis et très-larges; queue de médiocre grosseur, ayant les poils qui la terminent un peu plus longs que les autres.

Face noirâtre, dénuée de poils, comme le nez, et d'un brun mêlé de bleu et de rougeâtre; pelage composé de poils touffus et courts, d'un fauve grisonnant, plus brun sur le dos, qui est taché par plaques de jaunâtre; poils du menton, du tour du cou et des épaules plus longs que ceux du reste du corps, et formant une sorte de camail; avant-bras et dessus des mains jusqu'aux ongles, cuisses, jambes et dessus des pieds couverts de poils d'un fauve mêlé de gris; poils de la queue assez courts et de couleur fauve, tant en dessus qu'en dessous; mains et pieds nus en dedans; ongles noirs.

Nota. L'individu que nous décrivons est un mâle.

HABIT. Il vit sur les arbres, aux environs des rivières, va en troupes nombreuses, saute avec légèreté, est d'un naturel violent et brutal, et se défend avec un courage féroce.

PATRIE. L'île de Bornéo, et peut-être aussi le continent indien.

IIIe *Sous-genre.* GUENON. *Cercopithecus*, Linn. Erxleb. Cuv. Illig. Geoff. etc. *Tête ronde; front fuyant en arrière; angle facial de 50 degrés; point de crêtes surcilières; nez plat et ouvert à la hauteur des fosses nasales; oreilles moyennes; des callosités aux fesses; queue plus longue que le corps; fosses orbitaires à bords lisses.*

13e. Esp. GUENON NÈGRE, *cercopithecus maurus.*

(Encyclop. pl. 14, fig. 2.) *Simia maura*, Linn. — Schreb. pl. 22. B. (le jeune). — *Middle-sized black monkey*, Edwards, Glean. tab. 311. *Guenon nègre*, Buff. Supp. tome 7. pag. 83. — *Negro monkey*, Penn. Quadr. pag. 206. — Shaw. Gen. zool. vol. 1. part. 1. pag. 47.

CAR. ESSENT. *Pelage noir; une tache blanche en dessous, à l'origine de la queue.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. (approximatives). Long. totale	1	3	»
— de la tête, du bout du nez à l'occiput	»	4	»
— de la queue	1	3	»
— des extrémités antérieures	1	»	»
— des extrémités postérieures	1	1	»

DESCRIPT. Corps svelte; tête ronde; oreilles grandes, mais cachées dans le poil; membres très-grêles; pouces des mains très-courts; pouces des pieds, au contraire, très-robustes; poils ayant la consistance de feutre, sur la plus grande partie du corps; ceux du front très-longs, relevés en épis et découvrant la face; ceux des joues se relevant de même, mais dirigés latéralement; les premiers d'un noir foncé, les autres passant un peu au gris vers la pointe; dos, flancs, face extérieure des quatre pattes, doigts des mains jusqu'à la seconde phalange, doigts des pieds jusqu'à la racine des ongles d'un noir foncé; poitrine et face interne des membres d'un noir moins intense, ayant aussi des poils plus rares qu'ailleurs, et qui manquent presqu'entièrement sous le ventre; ongles en gouttière, à l'exception de ceux des pouces des

pieds; queue couverte de poils très-courts, toute noire, avec une tache blanche en dessous et à son origne.

1er. *âge* (1). Taille de l'*écureuil;* d'une couleur fauve, plus claire sous le ventre, et passant légèrement au brun sur le milieu du dos; queue longue, plus touffue à son extrémité qu'à sa base, fauve à son origine, et passant insensiblement au brun vers sa pointe; poils de la tête d'un fauve très-clair et peu longs.

2e. *âge*. Taille du *sagoin saimiri;* dessus du corps d'un gris fauve, légèrement ondulé de brun, ce qui est dû à la teinte obscure de la pointe des poils; dessus de la tête couvert de poils plus longs que les autres, dirigés en arrière, entre-mêlés, les uns étant noirâtres, et les autres d'un gris jaunâtre terne; queue d'un gris fauve en dessus et d'un blanc sale en dessous, avec l'extrêmité noirâtre; avant-bras et mains de cette dernière couleur, ainsi que les pieds, depuis le talon jusqu'à l'extrémité des doigts; poitrine noirâtre.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. L'île de Java.

14e. Esp. GUENON DORÉE, *cercopithecus auratus.*

(Non figurée dans l'Encyclopédie.) — *Cercopithecus auratus,* Geoffr. Ann. du Mus. tom. 19. pag. 93.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un jaune doré; de grands poils sur le front et sur les joues; une tache noire sur la rotule.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. (approximatives). Long. totale	2	»	»
— de la tête	»	4	»
— de la queue	2	2	»

DESCRIPT. Corps peu svelte; tête ronde; front et oreilles ombragés de longs poils, qui divergent de la face; lèvre supérieure garnie de petits poils roides, assez nombreux; incisives égales; oreilles grandes; bras assez robustes; pouces des mains foibles, ceux des pieds très-forts; queue longue, assez mince et égale; poils généralement longs, surtout ceux de la tête; pelage d'un jaune doré, plus foncé en dessus; une tache noirâtre, oblongue, oblique en dehors, longue d'un pouce et demi, correspondant à la rotule; ventre presque nu; doigts des mains recouverts de poils, jusqu'à la seconde phalange; ceux des pieds l'étant jusqu'à la racine des ongles; quelques poils noirâtres entre-mêlés avec ceux de la queue; d'autres sur le dessus des doigts des pieds de derrière.

(1) Ces âges ont été indiqués par le voyageur Leschenault de Latour. Nous les avons décrits d'après les individus mêmes qu'il a envoyés au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. L'Inde : les Moluques suivant M. Temmink, dans une note adressée à M. le professeur Geoffroy-Saint-Hilaire.

15e. Esp. * GUENON TALAPOIN, *cercopithecus talapoin.*

(Encyclop. pl. 13. fig. 1.) — *Talapoin,* Buff. tom. 14. pl. 40. — *Simia talapoin,* Linn. Gmel. — Schreb. tab. 17. — *Talapoin monkey,* Penn. Quadr. pag. 206. — Shaw, Gen. zool. vol. 1. part. 1. pag. 46. — *Cercopithecus talapoin,* Geoffr. Ann. du Mus. tom. 19. pag. 93.

CAR. ESSENT. *Pelage olivâtre en dessus, d'un blanc jaunâtre inférieurement; queue cendrée en dessous; pieds noirs.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Long. du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du nez jusqu'à l'anus	1	»	8
— de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l occiput	»	3	»
— de l'avant-bras et de la main, ensemble	«	6	»
— de la jambe et du pied, ensemble	»	8	9
— de la queue (sans mesurer les poils)	1	5	6

DESCRIPT. Tête ronde; museau peu alongé; oreilles grandes, arrondies et nues; nez, oreilles, plante des pieds et paume des mains, noirs; tour des yeux et bout des lèvres couleur de chair; poils des joues, des tempes, du front, du sommet de la tête, de l'occiput, du dessus et des côtés du cou, du dos, des lombes, de la croupe, des côtés de la poitrine et du ventre, de la face extérieure des jambes et du dessus des pieds de couleur mêlée de jaune, de vert et de noir, ou de noirâtre, chaque poil étant de couleur cendrée-noirâtre sur la plus grande partie de sa longueur, depuis la racine, ensuite jaune-verdâtre et terminé de noir; mâchoire inférieure, dessous du cou, gorge, poitrine, ventre, aisselles, aines, face intérieure des jambes de couleur blanchâtre, avec quelques légères teintes de jaunâtre; queue, en dessous, de couleur cendrée-grisâtre; ongles des pouces ronds et plats.

Nota. Ce singe n'a pas été observé depuis l'époque à laquelle Buffon et Daubenton en donnèrent la description ci-dessus, d'après un individu mâle. Nous trouvons dans cette description plusieurs

plusieurs traits qui peuvent se rapporter à la *guenon grivet* de M. Frédéric Cuvier. Si le talapoin ne différoit point spécifiquement de cette dernière, ce seroit un jeune individu de son espèce.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Vraisemblablement l'Afrique, quoique Buffon indique l'Inde.

16. Esp. GUENON BARBIQUE, *cercopithecus latibarbatus.*

(Encycl. pl. 8. fig. 2. ?) *Guenon à face pourprée.* Penn. 1. fig. 24. — *Guenon à face pourpre.* Buff. Suppl. pl. 21. — *Simia dentata.* Shaw. Gen. zool. vol. 1. part. 1. pag. 24. pl. 13. — *Guenon barbique*, ou *cercopithecus latibarbatus.* Temm. Catalog. — Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 94.

CAR. ESSENT. *Une grande barbe étendue latéralement ; bout de la queue en pinceau ; face d'un violet pourpre.*

	pied,	pouc.	lig.
DIMENS. (approximatives). Long. totale.	»	9	»
— de la tête	»	2	6
— de la queue	»	9	»

DESCRIPT. (Jeune individu.) Corps assez grêle, surtout vers le ventre ; tête ronde, grosse en apparence, à cause des grands poils qui la recouvrent ; membres grêles, avec le pouce des mains très-court et celui des pieds assez fort ; face d'un violet pourpre, entourée de longs poils blancs, qui forment comme une aile de chaque côté, dans laquelle est comprise l'oreille, qui est assez grande, mince et nue ; poils de la base du front plus longs et plus roides que ceux du sommet de la tête, et formant un petit bandeau à peine apparent ; face très-finement velue, à l'exception du tour des yeux. Pelage laineux, d'un gris-brun pâle assez uniforme sur le corps, tant en dessus qu'en dessous et sur les membres, à la face interne comme à l'externe ; vertex un peu plus pâle ; extrémités légèrement plus foncées ; queue d'un gris-brun pâle, comme le corps, mince dans la plus grande partie de sa longueur, et grossissant insensiblement au bout (à cause de la longueur des poils), où elle est d'une teinte plus claire.

(Adulte.) Pelage entièrement noir, selon M. Temmink.

Nota. La collection du Muséum ne renferme qu'un jeune individu de cette espèce, celui que nous venons de décrire. Si la *guenon à face pourprée* se rapporte à la *guenon barbique*, comme le croit M. Geoffroy, on doit la considérer comme en étant un individu adulte.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Inconnue.

17e. Esp. GUENON MOUSTAC, *cercopithecus cephus.*

(Encycl. pl. 13. fig. 2.) — *Moustac.* Buff. tom. 14. pl. 39. — *Simia cephus.* Linn. Gmel. — Schreb. tab. 19. — *Moustac.* Audeb. Hist. nat. des singes, fam. 4. sect. 4. fig. 11. — *Simia mona*, Schreb. tab. 15. — *Cercopithecus cephus*, Geoff. Ann. du Mus. tom. 19. pag. 94.

CAR. ESSENT. *Pelage brun-verdâtre ; dernière moitié de la queue d'un roux vif ; nez et lèvres bleus.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Long. totale	1	»	»
— de la queue	1	7	»

DESCRIPT. Corps peu svelte ; tête arrondie ; museau peu alongé ; nez un peu saillant à son origine entre les yeux ; face d'un noir-bleuâtre ; lèvre supérieure supportant une ligne blanche en forme de chevron brisé, dont l'angle est au-dessous du nez, et tout-à-fait nue ; tour de la bouche revêtu de poils noirs ; dessus de la tête et du corps, face extérieure des membres, d'une couleur brune tiquetée de verdâtre, ce qui provient de la manière dont les poils sont annelés de ces deux couleurs ; joues couvertes de poils noirs ; une tache blanche en-dehors de chaque œil ; oreilles portant aussi des poils blancs ; couleur brune-verdâtre de la base des membres antérieurs noircissant progressivement jusqu'à leur extrémité ; pieds postérieurs moins foncés ; dessous du menton d'un blanc sale, se fondant avec la couleur blanche-grisâtre du dessous du ventre ; face interne des bras et des cuisses d'un gris assez uniforme ; queue mince, brunâtre à sa base, et passant insensiblement au roux, qui est la couleur de sa dernière moitié.

HABIT. Vive et pétulante, comme la plupart des autres guenons. Son caractère est d'ailleurs assez doux.

18e. Esp. * GUENON COURONNÉE, *cercopithecus pileatus.*

(Encycl. pl. 7. fig. 3.) *Guenon couronnée*, Buff. Suppl. tom. 7. pl. 10. — *Simia pileata*, Shaw, Gen. zool. vol. 1. part. 1. pag. 53. — *Bonneted monkey*, Penn. Quadr. pag. 210. — *Guenon couronnée*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 94.

CAR. ESSENT. *D'un brun-fauve en dessus, blanche en dessous ; de longs poils sur le front.*

DIMENS. Long. du corps, un peu plus d'un pied (taille du *sapajou sai*).

DESCRIPT. Face inclinée comme celle des guenons proprement dites; front orné de longs poils relevés en forme de toupet; joues couvertes de poils blancs très-courts; oreilles nues, arrondies, rebordées; dessous du nez et menton présentant des poils blancs, dont plusieurs sont plus longs que les autres; quelques soies noires au dessus des yeux.

Pelage d'une teinte brune-fauve en dessus, provenant d'un mélange de poils fauve-clairs et de poils bruns à leur pointe; cette couleur s'éclaircissant sur la face extérieure des membres, et n'étant nulle part plus foncée que sur le sommet de la tête et dans la ligne médiane du dos; dessous du cou, gorge, ventre, face interne des bras et des jambes blancs; queue de la couleur du dos en dessus, et d'une teinte grise-jaunâtre très pâle en dessous.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Inconnue.

19[e]. Esp. GUENON MONE, *cercopithecus mona.*

(Non figurée dans l'Encyclop.) — La *mone*, Buff. tom. 14. pl. 36. — La *mona*, Ejud. tom. 7. Suppl. pl. 19. — *Simia mona*, Linn. Gmel. — Schreb. pl. 15 A. — *Simia monacha*, ejusd. — La *mone*, Audeb. Hist. nat. des singes, fam. 4. sect. 2. fig. 7. — Geoff. Ann. du Mus. tom. 19. pag. 95. — *Singe varié*, Briss. et Penn. — La *mone* femelle, Fréd. Cuv. Mamm. 9[e]. livr.

CAR. ESSENT. *Pelage marron; dessus des extrémités noir; deux taches blanchâtres sur chaque fesses.*

DIMENS.	pied	pouc.	lig.
Long. du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau, jusqu'à l'anus	1	5	6
Haut. du train de devant	1	»	»
— du train de derrière	1	»	6
Long. de la tête, depuis le bout du museau, jusqu'à l'occiput	»	3	6
— des oreilles	»	»	10
— de la queue	1	11	6

DESCRIPT. Tête petite et arrondie, à museau gros et peu alongé, avec les paupières, le nez et les lèvres nuds et couleur de chair; intervalle des yeux bleuâtre; dessus de la tête d'un vert doré brillant, qui résulte du mélange des poils qui ont tous du noir à la pointe, puis du jaune verdâtre au-dessous du noir, et enfin une couleur cendrée foncée jusqu'à la racine; Dos et flancs d'un beau marron tiqueté de noir; dessus des jambes, des cuisses et de la queue d'un gris d'ardoise pur passant au noir; cou, poitrine, ventre, face interne des membres d'un blanc éclatant; des favoris de chaque côté des joues, d'un jaune de paille, mélangé de points noirs; une bande noire commençant au-dessus de l'angle extérieur de l'œil, s'étendant jusqu'à l'oreille, et de-là jusqu'à l'épaule et au bras; deux taches très-blanches de chaque côté de la queue, au haut des cuisses; poils qui bordent les callosités des fesses roussâtres; queue noirâtre, repliée sur le dos; paume des mains et plante des pieds nues et de couleur brune; ongles courts, plats et noirâtres.

HABIT. Ce singe qui ne paroît pas être le *kebos* des Anciens, ainsi que l'avoit cru Buffon, vit facilement en France. Il est très-adroit, très-agile, et nullement lubrique.

PATRIE. L'Afrique.

20[e]. Esp. GUENON HOCHEUR, *cercopithecus nictitans.*

(Encycl. pl. 7. fig. 4.) *Guenon à long nez proéminent*, Allam. et Buff. tom. 7. pl. 18. — *Simia nictitans*, Linn. — *Le hocheur*, Audeb. Hist. nat. des singes et des makis. fam. 4. sect. 1. pl. 2.

CAR. ESSENT. *Pelage noir pointillé de gris-verdâtre; nez blanc et renflé; extrémités antérieures entièrement noires en dessus.*

DIMENS. Longueur totale 1 pied 6 pouces environ.
— de la queue, un peu plus d'un pied 10 pouces.

DESCRIP. Corps svelte; tête ronde; nez large sans être aplati; partie de l'os frontal formant les sourcils, très-saillante; museau assez prolongé; membres assez robustes; pouces bien apparens; queue repliée sur le dos; poils du sommet de la tête et des joues fort longs et grossissant la tête en apparence; oreilles assez grandes, nues; racine du nez entre les yeux noire; une tache blanche sur le nez, à-peu-près ronde, se terminant inférieurement sur le bord des narines, formée par de petits poils blancs, courts et très-serrés; lèvres supérieure et inférieure noires, parsemées de quelques poils noirs et roides, assez longs, et de quelques petits poils blancs; dessous du menton blanc; tout le corps couvert de poils noirs annelés de jaune-clair, d'où il résulte une teinte verdâtre; les poils de la face externe des cuisses ayant des anneaux moins marqués, ce qui rembrunit cette partie; membres antérieurs en totalité et pieds de derrière seulement, d'un noir foncé; queue entièrement noire, si ce n'est à la base, dans la longueur de trois pouces, où l'on trouve encore quelques anneaux jaunâtres sur les poils.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. La côte de Guinée en Afrique selon M. le professeur Geoffroy.

21[e]. Esp. GUENON BLANC-NEZ, *cercopithecus petaurista.*

(Encycl. pl. 12. fig. 3.) *Le blanc-nez*, Buff. suppl. tom. 7. pag. 67. — *Blanc-nez*, Audeb. fam. 4. sect. 2. fig. 15. et *ascagne*, ejusd. fam. 4. sect. 2. fig. 14. — *Simia petaurista*, Linn. Gmel. — Schreb. tab. 19. B.

CAR. ESSENT. *Pelage roux en dessus, blanc en dessous ; extrémités olivâtres en dessus, grises en dessous ; moitié inférieure du nez blanche.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Long. totale du corps	1	1	»
Queue très-longue			

DESCRIPT. Tête ronde ; oreilles grandes ; poil du front et des joues assez court ; face couverte de poils noirs très-courts ; lèvres minces ; sommet de la tête, dessus du dos et du cou, flancs, face extérieure des membres de devant et des cuisses, dessus de la queue, recouverts de poils annelés de brun-noirâtre et de jaunâtre, d'où il résulte une teinte verte ; lèvres supérieure et inférieure nues et brunes, avec des poils rares ; racine du nez entre les yeux, noire ; une tache blanche sur le nez, formée de très-petits poils fort serrés, tronquée horizontalement à sa partie supérieure et bordant les narines inférieurement ; dessous du cou et côtés de la tête, jusqu'un peu au-dessous des oreilles d'un blanc légèrement teint de jaunâtre, qui se prolonge sur la poitrine et le ventre, où le roussâtre est plus abondant ; face interne des membres d'un gris brun ; jambes postérieures et pieds plus gris que le corps et que les cuisses, sans teinte verdâtre ; dessous de la queue d'un blanc sale, nettement séparé de la couleur du dessus ; mains antérieures noires.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. La côte de Guinée en Afrique selon M. le professeur Geoffroy-Saint-Hilaire.

22[e]. Esp. GUENON ENTELLE, *cercopithecus Entellus.*

(Non figurée dans l'Encycl.) *Simia Entellus*, Dufresne, Bull. de la Société philom. — Schreb. tab. 23. B. — *Entelle*, Audeb. Hist. nat. des singes. fam. 4. sect. 2. fig. 2. — *Cercopithecus Entellus*, Geoff. Ann. du Mus. tom. 19. pag. 95. sp. 10.

CAR. ESSENT. *Pelage blanc-jaunâtre ; les quatre mains noires.*

	pied.	pouc	lig.
DIMENS. Long. totale debout	3	6	»
— de la queue plus de	3	»	»

DESCRIPT. Tête ronde ; oreilles grandes, minces, non rebordées ; nez aplati ; corps très-long relativement aux jambes ; doigts robustes et très-longs ; pouces courts ; queue terminée par des poils plus longs, mais non floconeux.

Pelage d'un blanc sale, tirant sur le jaune de paille ; pieds, mains et face noirs, poils de la tête plus roux que les autres, s'étendant d'un centre en rayons divergens ; menton garni d'une petite barbe jaunâtre ; gorge nue.

HABIT. inconnues.

PATRIE. Le Bengale.

23[e]. Esp. GUENON PATAS, *cercopithecus ruber.*

(Encycl. pl. 12. fig. 2.) — Le *patas*, Buff. tom. 14. pl. 25 et 26. — *Simia rubra*, Linn. Gmel. — *Simia patas*, Schreb. tab 16. — *Simia rufa*, ejusd. tab. 16. B. — *Cercopithecus ruber*, Geoff. Ann. du Mus. tom. 19. p. 96 sp. 11. — Vulgairement *singe rouge* du Sénégal.

CAR. ESSENT. *Pelage roux en dessus, cendré en dessous ; un bandeau étroit au-dessus des yeux, noir ou blanc.*

	pied	pouc.	lig.
DIMENS. Long. du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau, jusqu'à l'anus	1	6	»
— de la tête, depuis le bout du museau, jusqu'à l'occiput	»	3	10
— de l'avant bras du coude au poignet	»	3	»
— de la main, du poignet au bout des ongles	»	3	2
— de la jambe, du genou au talon .	»	7	»
— du pied, depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	4	4

DESCRIPT. Corps svelte ; tête moyenne ; museau assez long ; yeux enfoncés ; dessus des orbites et partie supérieure du nez assez saillans ; crâne un peu alongé et aplati sur le vertex ; oreilles minces, noires, non rebordées ; face couleur de chair ; nez revêtu de poils courts et noirs, une bande tantôt de la même couleur, et tantôt blanche, s'étendant d'une oreille à l'autre, en passant sur la partie supérieure des orbites et figurant une sorte de sourcils ; une barbe de longs poils ; dessus du front, sommet de la tête, occiput, face supérieure du cou, dos, côtés du corps, croupe, face supérieure de l'origine de la queue et face extérieure des cuisses d'un roux assez vif, avec quelque mélange de noir et de gris, ce qui résulte de ce que beaucoup de poils dont la pointe est noire, ont un peu de gris en dessous de ce

noir ; épaule, face extérieure du bras, de l'avant-bras et de la jambe, face supérieure de la queue et des pieds d'une couleur rousse-pâle et mêlée de gris ; joues, bout du museau, gorge, dessous et côtés du cou, aisselles, face intérieure des bras et des avant-bras, poitrine, ventre, aines, face intérieure des cuisses et de la jambe, d'un gris mêlé de jaune et de cendré sur plusieurs points ; poils généralement rudes et luisans ; plante des pieds et paume des mains de couleur brune ; ongles noirs.

HABIT. analogues à celles des autres espèces de ce genre.

PATRIE. Le Sénégal.

24e. Esp. GUENON DIANE, *cercopithecus Diana.*

(Encycl. pl. 11. fig. 4, et pl. 14. fig. 4. —) *Simia Roloway*, Linn. Gmel. — Figuré sous le nom d'*exquima*, par Marcgrave. — *Roloway ;* Buff. suppl. tom. 7. fig. 20. — *Simia Diana*, et *Simia Roloway*, Schreb. tab. 14 et 25. — *Simia faunus*, Linn. Syst. nat. ed. 12. 1. — Erxleb. 1. var. — *La Diane*, Audeb. Hist. des singes fam. 4. sect. 2. fig. 6. — *Cercopithecus Diana*, Geoff. Ann. du Mus. tom. 19, pag. 96.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un marron vif sur le dos, gris-ardoisé aux flancs, avec une ligne oblique de la même couleur sur les cuisses.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Long du corps	1	6	»
— de la tête	»	3	6
— de la queue	1	6	»

DESCRIPT. Corps assez svelte ; tête moyenne, alongée ; museau triangulaire ; oreilles assez peu développées, arrondies ; poils du sommet de la tête, courts et noirs, avec une bordure en forme de bandeau, formée de poils plus roides que les autres, parmi lesquels s'en trouvent de blancs ; joues garnies de poils noirs assez longs ; bord de la lèvre inférieure noir ; côté de la tête et du cou jusqu'à l'oreille, poitrine et face antérieure des membres jusqu'au coude, blancs ; une barbe blanche pointue, peu fournie et longue d'un pouce et demi, placée derrière une petite tache de noir-brun, qui est au bout du menton ; occiput, dessus du cou, épaules, flancs, face externe des bras, jusqu'un peu avant le poignet, partie supérieure et antérieure des cuisses, couverts de poils noirâtres, annelés de blanc-jaunâtre, ce qui leur donne une teinte verdâtre ; une tache rousse triangulaire isocèle, commençant vers le premier tiers de la longueur du dos et ayant pour base les lombes ; mains antérieures noires, ainsi que tous les membres postérieurs, à l'exception du devant de la cuisse qui en est séparé par une ligne étroite et oblique de poils blancs, qui se rend de la base de la queue au genou ; queue toute noire ; face noire, contour des fesses blanchâtre, autour des callosités.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. L'Afrique, notamment le Congo et la Guinée.

IVe. *Sous-genre.* CERCOCÈBE, *cercocebus.* Geoff. *Museau assez long ; front fuyant en arrière ; tête triangulaire ; angle facial de 45° ; bord supérieur de l'orbite relevé et échancré intérieurement ; nez plat et haut ; mains antérieures à pouce grêle et assez rapproché des doigts ; mains postérieures à pouce plus large, plus reculé et plus écarté ; de fortes callosités sur les fesses ; queue plus longue que le corps* (1).

25e. Esp. GUENON MALBROUCK, *cercopithecus cynosurus.*

(Encycl. pl. 11. fig. 1.) — *malbrouck*, Buffon. tom. 14, fig. 29. (femelle). — *Simia cynosurus*, Scopoli deliciæ floræ et faunæ. tab. 19. (mâle.) — *Jeune callitriche.* Audeb. Hist. nat. de singes. fam. 4. sect. 2. pl. 5. — *Simia faunus*, Linn. Gmel. — Schreb. tab. 12. — *Simia cynosuros*, ejusd. tab. 14. B. — *Malbrouck*, Geoff. S.-Hil. Ann. du Mus. d'hist. nat. tom. 19. p. 96. sp. 13. — Fréd. Cuv. Mamm.

CAR. ESSENT. *Pelage brun-olivâtre en dessus, blanchâtre en dessous ; un bandeau blanchâtre au-dessus des yeux.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. haut. au train de derrière	1	2	»
— au train de devant	1	»	»
Long. du corps, de l'occiput aux callosités	1	»	4
de la tête, de l'occiput au bout du museau	»	5	4
— du talon au genou	»	6	4
— du poignet au coude	»	6	4
— du talon au bout des doigts	»	4	9
— du poignet au bout des doigts	»	2	2

(1) Le genre *cercocèbe* de M. Geoffroy est très-peu caractérisé, et fait évidemment le passage des vraies *guenons* aux *macaques*. Il est certain que les *singes* qu'il comprend, ont le museau un peu plus prononcé, et le bord de l'orbite plus saillant que les premières ; et que ces caractères sont moins marqués que dans les derniers. Nous y avons réuni le *malbrouck*, que M. Geoffroy place parmi les *guenons*, et nous en avons distraits, pour les ranger avec les *macaques*, la *toque*, le *bonnet-chinois*, le *macaque* proprement dit et l'*aigrette* (ces derniers appartenant à une même espèce.

Descript. Corps robuste; tête assez grosse; lèvres très-extensibles; langue douce; yeux bruns; parties supérieures du corps généralement d'un gris-verdâtre qui résulte de poils alternativement colorés de jaune et de noir dans leur partie extérieure; membres en dessus et queue dans toute sa longueur d'une couleur grise, produite aussi par des poils couverts d'anneaux blancs et noirs; poils de toutes ces parties, gris à leur base; face interne des membres, joues et un bandeau sur les sourcils blancs; poils des côtés des joues très-longs et se dirigeant en arrière, en formant des espèces de favoris; museau noir, excepté autour des yeux où il y a de la couleur de chair; cette couleur ayant plus d'étendue dans les jeunes que dans les adultes; oreilles, paumes des mains et plante des pieds noires; callosités et tour de l'anus d'un rouge vif à l'époque du rut; testicules d'une belle couleur bleue lapis; verge se retirant jusque dans le scrotum; scrotum très-volumineux dans les adultes; vulve des femelles très-peu ouverte et pourvue d'un petit clitoris. (1)

Habit. Imparfaitement connues. Ces singes vont, dit-on, en grandes troupes et sont respectés par les Indous qui pourvoient à leur nourriture.

Patrie. Le Bengale.

26e. Esp. Guenon callitriche, *cercopithecus sabæus.*

(Encycl. pl. 12. fig. 1.) *Singe vert*, Briss. reg. anim. p. 204.—*Simia sabœa*, Linn. Schreb. tab. 18. — *Callitriche*, Buff. tom. 14. pl. 37. —*Singe de l'île S.-Jacques*, Edw. (Jeune individu.) — *Callitriche*, Audeb. Hist. nat. des singes. fam. 4. sect. 2. fig. 4. G. Cuv. Ménag. du Mus. édit. in-12. tom. 2. pag. 9. fig. de Maréchal. — Fréd. Cuv. mammifères lithogr. livr.

Car. essent. *Pelage vert olivâtre en-dessus, blanc sale en dessous; tête pyramidale; face noire; joues garnies de longs poils; scrotum d'un vert de cuivre, entouré de poils jaunes, queue terminée de jaune.*

Dimens.	pied.	pouc.	lig.
Long. du corps, de l'occiput aux callosités des fesses	1	4	»
Haut. au train de devant	1	3	9
— au train de derrière	1	5	3
Long. du bout du museau à l'occiput	»	6	»
— de la queue	2	2	»

Descript. Corps svelte, ayant assez de rapport avec celui de la guenon Malbrouck; tête moyenne; museau alongé; partie supérieure des orbites, bas du front, haut du nez très-saillans; oreilles grandes, moins arrondies que celles du Malbrouck; pelage sur la partie supérieure du corps d'un jaune-verdâtre provenant de poils couverts d'anneaux jaunes et noirs sur lesquels le jaune domine; face externe des jambes plus grise, le jaune des poils ayant disparu en partie; dessus de la queue de la couleur du dos et terminé par un long pinceau de poils jaunes; parties inférieures du corps, face interne des jambes, dessous de la mâchoire, de la gorge et du cou blanc-jaunâtres; dessous de la queue plus grisâtre que le dessus; poils qui environnent les parties génitales ainsi que ceux du dessus des sourcils et ceux des favoris, jaunes; ces derniers dirigés en arrière en s'écartant un peu et formant une fraise; face, oreilles et peau des mains tout à fait noires; peau des testicules verdâtre.

Habit. Animal silencieux, voyageant en troupes nombreuses dans les forêts; fort agile et leste dans ses gambades; assez doux en captivité.

Patrie. La Mauritanie, le Sénégal, les îles du Cap-Vert.

27e. Esp. Guenon grivet. *Cercopithecus griseo. Viridis.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Le grivet*, Fréd. Cuv. — Mamm. litograph. 7e. livr.

Car. essent. *Pelage d'un gris-verdâtre; scrotum vert de cuivre, avec les poils qui l'entourent blancs; tête pyramidale; queue grise dans toute toute son étendue.*

Dimens. Grandeur et proportions de toutes les parties du corps, ne différant pas sensiblement de celles des guenons malbrouck et callitriche.

Descrip. Assez semblable au Malbrouck par les couleurs générales du pélage; mais en différant par les formes de la tête moins arrondies, par les testicules d'un vert de cuivre, au lieu d'être d'un bleu lapis, ainsi que par les poils qui entourent ces parties, constamment d'un bel orangé dans le premier et blancs dans le second.

Distingué du callitriche par sa couleur d'un vert beaucoup plus sombre, le bandeau blanc de ses sourcils, ses favoris blancs et sa queue grise jusqu'au bout; lui ressemblant au contraire par la forme pyramidale de sa tête, par la couleur des testicules et celle des poils qui recouvrent ces parties, jaunes dans le callitriche.

(1) M. Cuvier pense que le *talapoin* de Buffon (*voy.* l'espèce n°. 15) n'est qu'un jeune *malbrouck.*

Parties supérieures du corps, excepté les membres et la queue, d'un vert sale qui résulte de poils annelés de gris-noirâtre et de jaune livide; poils des cuisses semblables, mais avec très-peu de jaune; poils des pattes de devant et de derrière marqués d'anneaux alternativement gris et blancs; face interne des membres, ventre, poitrine, partie antérieure des épaules, dessous du cou, face inférieure de la queue garnis de poils blancs; des favoris et un bandeau qui passe sur les sourcils blancs; oreilles, plante des quatre pieds et face d'un noir-violâtre; tour des yeux couleur de chair livide; quelques poils noirs, longs et roides, assez semblables à des soies, naissant sur la crête surcilière entre les yeux.

HABIT. (En captivité), semblables à celles des guenons malbrouck et callitriche.

PATRIE. Inconnue; vraisemblablement l'Afrique.

28ᵉ. Esp. GUENON ENFUMÉE, *cercopithecus fuliginosus.*

(Encycl. pl. 13. fig. 4.) *Mangabey* ou *mangabey sans collier*, Buff. tom. 14. fig. 32. — *Simia œthiops*, Linn. Gmel. — Schreb. tab. 20. — *Mangabey*, Audeb. Hist. nat. des singes, fam. 4. sect. 2. fig. 9. — *Cercocèbe. enfumé*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 97. — Le *mangabey*, Fréd. Cuv. mamm. lithogr. 6ᵉ. livr.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un gris brun ardoisé sans tache sur la tête et sur le cou; paupières supérieures blanches.*

DIMENS. (d'un individu encore jeune.)

	pied.	pouc.	lig.
Long. du bout du museau aux callosités des fesses	1	9	»
— de l'origine de la queue à son extrémité	1	6	»
— de la paume des mains aux épaules.	1	3	»
— de la plante des pieds au-dessus des reins	1	4	»
— du bout du museau à l'occiput. .	5	6	»

DESCRIPT. Museau gros et alongé; tour des yeux proéminent; oreilles nues, sans rebord et un peu pliées en arrière à l'extrémité; poils des parties supérieures du corps, ainsi que de la queue, d'un cendré-noirâtre, avec une légère teinte de fauve sur la tête; gorge, poitrine, ventre et face intérieure des jambes d'un blanc-grisâtre; extrémités des jambes, depuis l'avant-bras pour celles de devant, et depuis le talon pour celles de derrière, d'un noir-foncé; favoris plus ou moins foncés, ayant le gris du dos, et formés de poils dirigés en arrière; mains noires; oreilles violâtres; face variant en couleur, étant quelquefois d'une seule teinte livide très-foncé, et d'autrefois noirâtre sur la partie antérieure du museau, avec le reste cuivré; dessus des paupières présentant constamment une tache blanche en forme de croissant, très-apparente; bout des doigts fort gros, principalement le bout du pouce; ongles plats; de gros poils de chaque côté du museau, et d'autres fermes et hérissés sur le bas du front, au-dessus du nez.

HABIT. Singe familier, doux, mais continuellement en mouvement, portant sa queue entièrement renversée sur le dos, et non en cercle comme dans la plupart des autres espèces de ce genre; femelles ayant chaque mois, à l'époque du rut, un gonflement des parties génitales, fort large près de l'anus et qui après s'être rétréci tout-à-coup descend vers la vulve et l'entoure. (Fréd. Cuv.)

PATRIE. L'Éthiopie suivant Hasselquist, et non Madagascar comme le dit Buffon.

29ᵉ. Esp. GUENON MANGABEY, *cercopithecus œthiops.*

(Encycl. pl. 13. fig. 3.) *Mangabey à collier blanc*, Buff. tom. 14, pl. 33. — *Simia œthiops*, Linn. Gmell. — Schreb. tab. 21. — *Mangabey*, var. A, Audeb. Hist. nat. des singes. fam. 4. sect. 2. fig. 10. — *Cercocèbe mangabey*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 97.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un brun-vineux; sommet de la tête roux; paupières supérieures blanches; un bandeau blanc partant des yeux et se portant de chaque côté sur le dessus du cou.*

DIMENS. Long. du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, un pied et demi environ.

DESCRIPT. Ce singe est en général fort semblable au précédent pour ses formes et les proportions des diverses parties de son corps, pour la couleur générale et la nature de son poil; mais il en diffère néanmoins en ce qu'il a le sommet de la tête plus clair et qu'il a un large collier de poils blancs qui environne le cou et les joues.

Ces rapports font présumer avec assez de raison qu'ils appartiennent à une seule espèce; néanmoins on remarque que celui que nous décrivons est beaucoup plus commun que l'autre dans les collections des naturalistes ou dans les cabinets publics.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. L'Ethiopie?

30ᵉ. Esp. GUENON ATYS, *cercopithecus Atys.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Simia Atys*, Aud. Hist. nat. des singes. fam. 4. sect. 2. pl. 8. — Schreb. tab. 14. B. — *Cercocèbe Atys*, Geoff. Ann. du Mus. tom. 19. pag. 99. sp. 6.

CAR. ESSENT. *Pelage entièrement blanc.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Long. totale, depuis le bout du museau, jusqu'à l'origine de la queue..	1	5	»
— de la queue, moyenne.			

DESCRIPT. Museau prolongé; oreilles presque carrées; corps couvert de poils d'une couleur de paille, ou d'un blanc sale et terne; mains, pieds, face et oreilles de couleur incarnate.

HABIT. On prétend que ce singe est fort méchant et fort colérique, et qu'étant irrité il mord avec violence et fait beaucoup de mal (1).

PATRIE. Inconnue.

VIIe. GENRE.

MACAQUE, *macacus*, Lacep.

Pithecus, Geoff. Cuv.

Simia, Linn. Erxleb. Schreb.

Cercopithecus, Briss. Erxleb. Lacep. Illig.

Cercocebus, Geoff.

Papio, Geoff.

CAR. Formule dentaire : incis. $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5} = 32$.

Canines assez fortes, surtout dans les mâles; des espaces intermédiaires aux deux mâchoires pour leur passage réciproque.

1re et 2e *molaires* ayant deux tubercules à leur couronne; les trois autres en ayant quatre, à l'exception de la dernière de la mâchoire inférieure qui en a cinq et qui est terminée par un talon qui l'agrandit sensiblement.

Tête forte, munie de *crêtes surcilières* très-développées, formant à l'orbite un rebord élevé et échancré; *front* peu étendu; *museau* large et saillant; *yeux* rapprochés et fort semblables à ceux de l'homme.

Angle facial de 40 à 45 degrés.

Narines obliques à la base supérieure du museau.

Oreilles dont la conque s'alonge sans se ployer en cornet, nues, appliquées contre la tête, avec leur bord supérieur et postérieur anguleux.

Des *abajoues*. *Lèvres* minces, très-extensibles; *langue* douce.

Des *callosités* aux fesses.

Corps plus ou moins trapu et épais; *bras* proportionnés aux jambes. Les quatre *mains* pentadactyles.

Queue plus ou moins développée, quelquefois plus courte que le tiers de la longueur du corps, et dans une espèce remplacée par un simple tubercule.

HABIT. Singes très-robustes, très-adroits, doués d'une grande pénétration et remplis de malice; assez doux et familiers dans la jeunesse, mais méchants et indociles dans l'âge avancé; vivant en troupes dans les forêts et faisant souvent de grands dégats dans les jardins et dans les champs cultivés.

PATRIE. L'Afrique, l'Inde et les îles qui en dépendent.

Ier. *Sous-genre.* MACAQUES proprement dits. *Une queue plus ou moins longue.*

31e. Esp. MACAQUE OUANDEROU, *macacus Silenus.*

(Encycl. pl. 10. fig. 4.) *Ouanderou* et *lowando*, Buff. tom. 14. pl. 18. — *Simia Silenus* et *leonina*, Gmel. — *Simia Silenus*, Schreb. tab. 11. — *Simia leonina*, Penn. Shaw. — *Ouanderou*, Audeb. Hist. nat. des singes. fam. 2. sect. 1. fig. 3. — *Babouin ouanderou*, Geoff. Ann. du Mus. tom. 19. pag. 102. esp. 1. — *Macaque à crinière*, Cuv. Règ. anim. tom. 1. pag. 108.

CAR. ESSENT. *Pelage noir; une crinière et une grande barbe grises; queue médiocrement longue, terminée par une touffe de poils.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Long. du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	2	»	»
— du tronçon de la queue	»	7	»
— de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	»	11	6
— depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	»	4	»
— de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	»	7	»
— depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	6	»

DESCRIPT. Corps assez long et mince par le bas; tête paraissant énorme à cause de l'épaisseur de la crinière et de la barbe; pelage composé de poils fins assez courts et noirs sur le dos, les flancs et les quatre membres; ventre gris foncé; face noire;

(1) Selon M. le professeur Geoffroy Saint-Hilaire, cette espèce, constatée d'après un individu de la collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris, pourroit bien n'être qu'un individu frappé d'albinisme, mais qu'on ne sauroit précisément rapporter à son type.

une partie de la crinière et de la barbe formée de longs poils gris un peu frisés; grands poils du dessus de la tête noirs; queue noire, terminée par un flocon de poils assez longs; ongles plats et noirs.

HABIT. Il vit dans les bois où il se nourrit de feuilles et de bourgeons; il cause peu de mal aux terres cultivées.

PATRIE. L'île de Ceylan.

32e Esp. MACAQUE BONNET-CHINOIS, *macacus sinicus.*

(Encycl. pl. 14. fig. 3.) *Bonnet-chinois*, Buff. tom. 14. pl. 30. — *Simia sinica*, Linn. Gmel. — Schreb. tab. 23. — *Bonnet-chinois*, Audeb. Hist. nat. des singes. fam. 4. sect. 2. fig. 11. — *Cercocèbe bonnet-chinois*; Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 98. sp. 4. — *Macaque bonnet-chinois*, Cuv. Règ. anim. tom. 1. pag. 108. (1)

CAR. ESSENT. *Pelage brun-marron; poils du sommet de la tête divergeant du centre à la circonférence et disposés en forme de calotte.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Long. du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	1	»	»
— de la tête, depuis le bout du museau, jusqu'à l'occiput	»	3	10
— du tronçon de la queue	1	6	»
— de l'avant-bras, depuis depuis le coude jusqu'au poignet	»	3	10
— depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	»	2	6
— de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	»	3	10
— depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	3	9

DESCRIPT. Corps assez mince; museau un peu moins avancé que celui du macaque ouanderou; face presque nue; pelage d'un brun-roux sur toutes les parties supérieures du corps; dessus de de la cuisse d'une couleur marron assez vive; doigts des mains et des pieds bruns; sommet de la tête garni d'une calotte de poils d'un brun-roux plus obscurs que ceux du dos, très-fournis et disposés en rayons divergens d'un point de centre qui est le vertex; quelques poils rares et grisâtres sur les joues, et des poils noirs sur les sourcils; poitrine, ventre et face interne des quatre membres couverts d'un poil gris clair, dont la couleur est nettement séparée de celle du dos et de la face extérieure des bras et des jambes.

HABIT. Inconnues. Il est dit-on l'objet de la vénération des Brames, qui d'ailleurs, rendent des respects, non-seulement aux autres singes, mais encore à tous les êtres vivans. Comme c'est de tous les macaques celui qui a le plus de rapports de formes avec les guenons du sous-genre des *cercocèbes*, il est vraisemblable que ses mœurs ne diffèrent pas, ou diffèrent peu de celles de ces animaux.

PATRIE. Le Bengale.

33e. Esp. MACAQUE TOQUE, *macacus radiatus.*

(Non figuré). *Cercocèbe toque*, Geoff.-S.-Hilaire. Ann. du Mus. d'hist. nat. tom. 19. pag. 98. sp. 3.

CAR. ESSENT. *Pelage brun-verdâtre en-dessus; cendré clair en-dessous; poils du sommet de la tête divergens et disposés en forme de calotte.*

DIMENS?

DESCRIPT. La tête osseuse, comparée avec celle du bonnet-chinois, offre les différences suivantes: le crâne est plus écrasé; les yeux sont plus larges que hauts; les orbites ont leur plan à angle droit sur le plan des os maxillaires, d'où il résulte que le rayon visuel est plus abaissé et dans une direction plus parallèle à la ligne des mâchoires; le bonnet-chinois au contraire a la tête plus bombée, et les yeux moins d'aplomb sur le museau.

Pelage d'un brun-verdâtre en dessus et non pas brun comme celui de l'espèce précédente; dessus des jambes cendré; ventre cendré clair; disposition des poils du sommet de la tête assez analogue à celles des poils de la tête du bonnet-chinois. (1)

HABIT. Inconnues.

PATRIE. L'Inde.

(1) M. Cuvier rapporte à cette espèce la *guenon couronnée* de Buffon. M. Geoffroy l'en distingue, et laisse celle-ci dans le genre même des *guenons*. Nous partageons son sentiment à cet égard, à cause du peu de prolongement de la face de ce *singe*. Au surplus l'individu que nous avons examiné étoit peut-être jeune et avoit dans ce cas le museau moins prolongé qu'il ne l'auroit eu étant adulte.

(1) Cette espèce nouvelle a été seulement indiquée par M. Geoffroy. Nous n'avons pas la certitude complète qu'elle appartienne au genre des *macaques*, et il se pourroit qu'elle dût rester dans celui des *guenons*, avec les *cercocèbes* que nous y avons reportés. Nous ne nous sommes déterminés à la placer ici, que parce que M. Geoffroy s'attache à la comparer à celle du *bonnet-chinois*; ce qui nous a fait supposer qu'elle devoit se ranger dans la même classe générique.

34e. esp.

34ᵉ. Esp. **Macaque ordinaire**, *macacus cynomolgus.*

(Encycl. pl. 11. fig. 2. *le macaque*, et pl. 14. fig. 1. *l'aigrette.*) *Macaque*, Buff. tom. 14. pl. 20. — *L'aigrette*, ejusd. tom. 14. pl. 21. — *Simia cynomolgos* et *simia cynocephalus*, Linn. — *Cercocèbe aigrette* et *cercocèbe macaque*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 99. sp. 7 et 8. — *Macaque*, Fréd. Cuv. Mamm. lithog. 3ᵉ. livr.

Car. essent. *Pelage brun-verdâtre ou olivâtre en dessus; d'un blanc-grisâtre en dessous; bords des orbites du mâle très-saillans; un épi de poils relevés sur le milieu du front de la femelle.*

Dimens.	pied.	pouc.	lig.
(*Mâle adulte.*) Longueur du corps, mesuré depuis l'origine de la queue jusqu'au bout du museau	1	8	»
— de la queue	1	7	»
Hauteur du train de devant	1	4	»
— du train de derrière	1	4	»
(*Jeune femelle à sa naissance.*) Longueur du corps, mesuré des callosités au sommet de la tête	»	6	3
— de la tête, mesurée depuis l'occiput jusqu'au bout du museau	»	2	7
— de la queue	»	7	9
— de la jambe, mesurée du genou au talon	»	2	4
— de la cuisse, mesurée du genou à la tête du fémur	»	1	11
— du pied, mesuré du talon au bout du grand doigt	»	2	4
— de l'avant-bras, mesuré du coude au poignet	»	1	»
— du bras, mesuré de l'épaule au coude	»	2	»
— de la main, mesurée du bout du grand doigt au poignet	»	1	8

Descript. Formes du mâle ou *macaque*, lourdes et trapues, surtout aux parties antérieures; tête large, aplatie en dessus et très-forte à proportion du corps; museau court, obtus; nez plat; de fortes crêtes surcilières; canines très-fortes et très-longues; doigts réunis jusqu'à la seconde phalange par une membrane; couleur des parties supérieures du corps, d'un brun-verdâtre ou olivâtre qui résulte du melange, sur chacun des poils de ces parties, d'un jaune doré avec du noir sur un fond gris; parties inférieures d'un gris-blanchâtre, ainsi que le côté interne des membres; queue noirâtre; pieds entièrement noirs; face livide, à peu près nue; entre-deux des yeux d'une couleur plus claire; des poils verdâtres, courts sous les pommettes; sommet de la tête lisse, sans aigrette ni crête, ayant les poils qui le recouvrent uniformément couchés d'avant en arrière; poils des joues gris et rares, dirigés en avant; tour de la prunelle brun; parties de la génération couleur de chair; gland piriforme; scrotum volumineux.

Femelle ou *aigrette.* Sensiblement plus petite que le mâle, et n'ayant guère plus de quatorze pouces de longueur, mesurée depuis l'origine de la queue jusqu'au bout du museau; proportions plus ramassées; tête plus petite; crêtes surcilières moins saillantes; parties de la génération non entourées, à l'époque du rut, d'exubérances charnues, comme cela a lieu chez d'autres femelles de ce genre et des genres voisins; canines petites, ne dépassant pas les incisives; face entourée de poils gris, longs et droits; poils du sommet de la tête, se dirigeant vers la ligne moyenne et formant là une crête assez élevée, qui s'étend du front à l'occiput: du reste entièrement semblable au mâle.

Jeune femelle à l'époque de la naissance. Tête oblongue, d'arrière en avant; museau saillant; front droit; peau livide, excepté entre les yeux où elle est blanche; poils noirs, nombreux sur la tête et les parties supérieures du corps; callosités saillantes, mais non calleuses.

Jeune mâle dans sa seconde année. Pelage verdâtre de l'adulte, remplaçant les teintes obscures du premier âge, excepté à la partie antérieure du sommet de la tête; face non entourée des longs poils qui viennent ensuite; indice d'aigrette sur le vertex; intervalle des yeux blanc; longueur du corps, 11 pouces; proportions, les mêmes.

Mâle dans sa troisième année. Semblable à la femelle adulte; front non en saillie; canines ne dépassant point les incisives; un reste du pelage noir au-dessus des sourcils; blanc de la base du nez apparent; paupières blanchâtres; couleur des autres parties du corps semblables à celles des femelles; face entourée de poils gris hérissés; organes de la génération à peu près conformés comme ceux de l'adulte. (*Descript. de M. Fréd. Cuv.*)

Habit. Ses mœurs diffèrent peu de celles des singes du genre des guenons; quoique plus lubrique que ceux-ci, il est loin de l'être autant que les cynocéphales, avec lesquels il a quelques rapports dans sa démarche et dans la façon dont il porte sa queue, arquée près de sa base et tombant en dessous. Son caractère est indocile. Sa voix ordinaire est un petit sifflement assez doux; mais lorsqu'il est agité par quelques passions, il rend des sons extrêmement rauques; il boit en humant, etc. Il s'est reproduit dans la ména-

gerie du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

PATRIE. La côte de Guinée et l'intérieur de l'Afrique, d'où on l'importe quelquefois en Egypte. Son espèce est assez fréquemment amenée en Europe.

35e. Esp. MACAQUE MAIMON, *macacus rhesus.*

(Encycl. pl. 7. fig. 2.) *Maimon*, Buff. et Daubent. tom. 14. pl. 19. mauvaise. — *Patas à queue courte*, Buff suppl. tom. 7. fig. 14. — *Macaque à queue courte*, ejusd. suppl. tom. 7. fig. 13. — *Rhesus*, Audeb. Hist. nat. des singes, fam. 2. sect. 1. fig. 3. — *Patas à queue courte*, Audeb. ibid. fam. 2. sect. 1. tab. 4. — *Simia erythræa*, Schreb. tab. 8. D. (D'après le macaque à queue courte, de Buffon.) — *Simia monachus*, ejusd. tab. 15. B.? — *Pig tailed baboon*, Shaw. fig. 14. copiée de Buffon. — *Maimon* ou *rhesus*, Fréd. Cuv. Mamm. lithog. 11e. livr. — *Magot rhesus*, Geoff. Ann. du Mus. tom. 19. p. 101 (1).

CAR. ESSENT. *Dessus du corps d'un gris-verdâtre ; queue courte et ridée à sa base ; croupe d'un jaune doré ; extrémités grises.*

DIMENS. (*Femelle adulte.*)	pied.	pouc.	lig
Longueur du corps, mesuré de l'origine de la queue à l'occiput	»	11	6
— de l'occiput au bout du museau	»	3	6
— de la queue	»	5	9
Hauteur aux épaules	»	11	»
(*Jeune mâle. Daubenton.*) Long. du corps entier, mesuré en droite ligne, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	1	4	8
— de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	»	4	10
— du tronçon de la queue	»	5	4
— de l'avant bras, depuis le coude jusqu'au poignet	»	6	»
— depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	»	3	8
— de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	»	6	7
— depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	5	5

DESCRIPT. Formes générales des autres macaques ; parties supérieures du corps d'un beau gris-verdâtre, qui résulte de ce que les poils qui les recouvrent, gris dans presque toute leur longueur, sont jaunes et noirs au bout, le jaune pâlissant sur les bras et les jambes, et rendant ces parties tout-à-fait grises ; pelage prenant une teinte plus vive sur les cuisses, qui sont d'un jaune plus brillant et plus doré que les régions voisines ; gorge, cou, poitrine, ventre et face interne des membres d'un blanc pur ; queue verdâtre en dessus et grise en dessous ; peau de la face, des oreilles et des mains, ayant une teinte cuivrée très-claire et tout-à-fait dénuée de poils ; fesses d'un rouge très-vif, qui descend sur les jambes, remonte sur la croupe et embrasse la queue à son origine ; cette couleur subsistant toujours et étant d'autant plus étendue et d'autant plus vive que l'époque du rut est plus près d'arriver chez les femelles ; rut ne se manifestant pas par des exubérances volumineuses ; peau du derrière des cuisses et de la base de la queue ridée après cette époque.

Poils dont se compose le pelage extrêmement fins, doux et soyeux, épais sur les parties supérieures du corps, mais très-rares en dessous, d'une seule nature ; peau très-flasque.

Mâles adultes ne différant des femelles que par des favoris plus touffus, des proportions plus trapues, une taille plus grande et des canines plus fortes (*Fréd. Cuv.*) ; gland de la verge terminé par trois tubercules, dont deux oblongs et placés sur les côtés, et le troisième arrondi, plus petit que les deux autres, et placé sur le devant ; l'orifice de l'urètre se trouvant entre ces trois tubercules.

HABIT. Familier et assez docile dans la jeunesse, ce singe devient ensuite méchant et même féroce avec l'âge.

PATRIE. Les Indes orientales, les forêts du bord du Gange.

36e. Esp. MACAQUE BRUN, *macacus nemestrinus.*

(Encycl. pl. 10. fig. 2.) *Singe à queue de cochon*, Edw. Glan. pl. 214. — *Simia nemestrina*, Linn. Gmel. — *Simia platypygos*, Schreb. tab. 5. B. — *Simia nemestrina*, ejusd. tab. 9. — *Babouin à longues jambes*, Penn. Buff. suppl. tom. 7. fig. 8. — *Brown baboon*, *simia fusca*, Shaw. Gen. zool. tom. 1. part. 1. pag. 24. pl. 13. — *Magot maimon*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 101. sp. 3. — *Macaque*, espèce inédite, Fréd. Cuv. pl. du Dict. des sc. nat. 5e. liv. 8.?

CAR. ESSENT. *d'un brun foncé en dessus ; milieu de la tête et une bande dorsale noirs ; queue petite et grêle, ne pendant que jusqu'à la moitié de la cuisse ; du jaunâtre autour de la tête et aux membres.*

DIMENS. Beaucoup plus grand que le précédent.

DESCRIPT. Pelage d'un brun-roussâtre, tirant sur-

(1) Audebert et M. Fréd. Cuvier rapportent à ce singe le *macaque à queue courte* de Buffon, Suppl. tom. 7. pl. 13. — M. Georges Cuvier croit que c'est un macaque ordinaire, dont la queue étoit coupée. C'est lui qui est figuré dans l'*Encyclopédie*.

tout au brun-noir sur la ligne moyenne du dos, et particulièrement sur les lombes; poils du dessus de la tête bruns et disposés pour former une aigrette en convergeant vers le sommet; face, oreilles et mains presque nues; dessous du cou, gorge et parties inférieures couverts de poils d'un gris-fauve très-pâle; queue brune en dessus. (Description d'une femelle qui a mis bas un petit en 1807 à la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle.)

Jeune individu au moment de sa naissance, ayant environ huit pouces de longueur, la tête ronde, tout le dessus du corps d'un brun foncé, le dessous gris-brun clair, et la queue à peu près aussi longue que celle de sa mère.

Nota. Si, comme nous le pensons, le macaque inédit, figuré dans les planches du *Dictionnaire des sciences naturelles*, se rapporte à l'espèce du *macaque brun*, ce singe est particulièrement distingué du précédent, avec lequel on l'a long-temps confondu, parce que la femelle a les fesses et surtout le dessous de la queue extraordinairement tuméfiés à l'époque du rut.

Un individu de la collection du Muséum, de très-grande taille, puisqu'il nous paroît avoir plus de deux pieds de longueur, diffère assez de celui que nous venons de décrire, pour qu'il nous paroisse nécessaire de relater ses principaux caractères. Il a le dos d'un brun-noirâtre, les épaules olivâtres, la face externe des pieds gris-jaunâtre, le dessous de la gorge gris-blanc, le ventre un peu jaunâtre, les oreilles petites, avec des poils blancs derrière chacune.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Java, Sumatra.

IIᵉ. *Sous-genre.* MAGOT. *Queue remplacée par un simple tubercule.*

37ᵉ. Esp. MACAQUE MAGOT, *macacus inuus.*

(Encycl. pl. *6*. fig. 3. 3. *a* et 1.) *Pithecos* d'Aristote et de Galien. — *Cynocephalus*, Prosper Alpin et Briss. — *Simia inuus*, Linn. Gmel. Erxleb. — Schreb. tab. 4 et 5. — *Simia pithecus*, ejusd. tab. 4. B. — *Magot*, Buff. tom. 14. pl. 8 et 9. — Audeb. Hist. des singes, fam. 1. sect. 3. fig. 1. — *Magot*, Fréd. Cuv. Mamm. lithogr. 2ᵉ. liv. — *Pithèque*, Buff. suppl. 7. pl. 2, 3, 4, 5. — *Simia silvanus*, Linn. Gmel. (Le jeune âge.)

CAR. ESSENT. *Pelage d'un gris-verdâtre; un appendice cutané au lieu de queue.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Long. du corps, mesuré depuis la nuque jusqu'aux fesses	1	7	9
— de la tête, mesurée depuis l'occiput jusqu'au bout du museau	»	7	»
Hauteur du train de devant	1	7	»
— du train de derrière	1	5	9

DESCRIPT. Tête grosse; nez fort plat; narines semblables à deux fentes tombant à angle droit l'une sur l'autre; museau large et saillant; yeux petits, rapprochés et enfoncés sous des crêtes surcilières très-apparentes; canines fortes; front peu étendu; oreilles nues, dont la conque s'alonge en pointe sans se plier en cornet; cou court; corps épais et ramassé; fesses calleuses, mais non pas nues comme celles des cynocéphales; verge du mâle terminée par un gland piriforme, rentrant en entier dans le scrotum; mains et pieds avec des ongles plats; pouces très-développés aux pieds, petits aux mains; des abajoues très-vastes; les deux premières molaires n'ayant que deux tubercules à leur couronne et les trois autres en présentant quatre, à l'exception de la dernière de la mâchoire inférieure qui en a cinq, et qui est terminée par un talon.

Pelage du sommet et des côtés de la tête, des joues, du cou, des épaules et de la partie du dos qui leur correspond, devant les membres antérieurs, d'un jaune doré assez vif, mélangé de quelques poils noirs, chaque poil étant gris foncé à sa base et annelé de jaune et de gris dans le reste de sa longueur; les autres parties supérieures du corps d'un jaune beaucoup plus grisâtre, et offrant des bandes transversales noirâtres qui sont dues à ce que les poils se séparant accidentellement par bandes, laissent voir leur partie inférieure qui est d'un gris foncé, et aussi à ce que des poils noirs, mêlés dans le pelage, se développent surtout par bandes; toutes les parties inférieures, ainsi que la face interne des membres, d'un gris-jaunâtre, ainsi que les poils qui garnissent les joues; quelques poils noirs avec le bout jaune à l'angle interne de l'œil, et formant là une petite tache noirâtre qui descend obliquement sur la joue; face nue, entièrement d'une couleur de chair livide, ainsi que les oreilles, dont les bouts sont couverts de poils; poils des joues formant comme d'épais favoris et se dirigeant d'avant en arrière; poils des avant-bras se portant de bas en haut; testicules couleur de chair comme le reste de la peau de l'animal; pelage très-fourni de poils qui sont tous d'une seule

sorte; femelles plus petites que les mâles, ayant des canines à peine plus longues que les incisives, du reste leur ressemblant parfaitement. (Fréd. Cuv. *Descript. du magot.*)

HABIT. Fort intelligent, apprenant très-facilement, dans sa jeunesse, à exécuter plusieurs exercices d'agilité ou d'adresse; très-grimacier, surtout dans ses momens d'impatience, pendant lesquels il montre les dents, en agitant rapidement la mâchoire inférieure et en faisant grincer ses dents; devenant triste, taciturne, méchant et même indomptable dans sa vieillesse.

PATRIE. La Barbarie, l'Egypte, les rochers des environs de Gibraltar en Espagne.

VIIIe. GENRE.

CYNOCÉPHALE, *cynocephalus*, Briss. Erxleb. Cuv. Fréd. Cuv. Illig.

Simia, Linn. Bodd.

Papio, Briss. Erxleb. Cuv. Illig. Geoff. Lacep.

CAR. Formule dentaire : incis. $\frac{4}{4}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5} = 32$.

Canines très-fortes.

Dernière *molaire inférieure* de chaque côte ayant un talon.

Tête et *museau* fort alongés; *narines* sans mufle, placées à l'extrémité de ce dernier, qui est comme tronqué au bout et ressemble en cela au museau des chiens.

Angle facial de 30 à 35 degrés.

Crêtes surcilières, *sagittale* et *occipitale* très-développées; *orbite* échancré.

Os maxillaires très-renflés; *face* ridée de stries longitudinales.

Front très-effacé.

Oreilles aplaties et anguleuses.

Des *abajoues*.

Membres à peu près d'égale longueur, très-robustes.

De larges *callosités* sur les *fesses*, qui sont nues.

Une *queue* tantôt très-longue, relevée en dessus à sa base et pendant ensuite perpendiculairement; tantôt très-petite, très-mince et perpendiculaire au corps.

NOURRITURE. Des fruits, des racines.

HABIT. Très-méchans, d'un naturel grossier et brutal, excessivement lubriques.

PATRIE. L'Afrique, l'Arabie.

Ier. *Sous-genre.* BABOUINS. *Une queue plus longue ou à peu près aussi longue que le corps.*

38e. Esp. CYNOCÉPHALE BABOUIN, *cynocephalus babouin.*

(Encycl. pl. 9. fig. 1. 2.) *Cercopithèque cynocéphale*, Briss.— *Simia cynocephalos*, Linn. Erxl. — *Petit papion*, Buff. tom..... pl. 14. — *Papion cynocéphale*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. p. 102. — *Babouin*, Fréd. Cuv. Mamm. lithogr. 4e. livr. — Vraisemblablement le *cynocéphale des Anciens.*

CAR. ESSENT. *Pelage d'un jaune-verdâtre; face de couleur de chair livide; cartilage des narines, ne dépassant pas les os de la mâchoire supérieure; favoris blanchâtres.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Long. du corps, mesuré depuis le bout du museau jusqu'aux callosités des fesses	2	3	»
— de la tête, mesurée depuis l'occiput jusqu'au bout du museau	»	9	»
— de la queue	1	4	»
Hauteur au train de devant	1	10	6
— au train de derrière	1	9	»

DESCRIPT. Narines prolongées autant que les mâchoires, séparées en dessus par une échancrure très-marquée, et dont les cartilages latéraux ne s'avancent pas autant que le cartilage moyen; queue relevée à son origine et descendant ensuite jusqu'aux jarrets; museau d'une couleur de chair livide, un peu plus claire autour des yeux; parties supérieures du corps d'un jaune-verdâtre assez uniforme, qui résulte de poils couverts de larges anneaux jaunes et de petits anneaux noirs qui produisent le verdâtre; toutes les parties inférieures d'un jaune plus pâle que les supérieures; une touffe de poils de chaque côté des mâchoires, ou des favoris blanchâtres.

Les jeunes individus ayant les mêmes couleurs que les adultes en dessus, d'un blanc sale en dessous; museau moins saillant; organes génitaux moins développés; point de scrotum apparent; testicules renfermés dans l'abdomen; couleur des fesses tannée.

La femelle n'ayant pas encore été décrite ni observée. (*Fréd. Cuv.*)

HABIT. Peu connues.

PATRIE. L'Afrique septentrionale.

39e. Esp. CYNOCÉPHALE PAPION, *cynocephalus papio.*

(Encycl. pl. *6.* fig. 4.) *Papion*, Buff. tom. 14. pl. 13. — Audeb. Hist. nat. des singes, fam. 3. sect. 1. fig. 1. — *Simia cynocephalus*, Brongn. Journ. d'hist. nat. (jeune.) — Schreb. tab. 13. B. d'après Brongn. — Fréd. Cuv. Mamm. lithog. 6e. livr. (mâle.) et 7e. livr. (jeune femelle.) (1)

CAR. ESSENT. *Pelage d'un brun-jaunâtre; face entièrement noire; cartilage des narines dépassant les mâchoires à leur extrémité supérieure; favoris fauves.*

DIMENS. (*Jeune individu.*)	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	2	3	»
— de la tête, depuis l'occiput jusqu'aux naseaux	»	9	6
— de la queue	1	8	»
Hauteur au train de devant	1	10	»
— au train de derrière	1	8	»
Longueur de la paume des mains	»	4	6
— de la plante des pieds	»	5	9

DESCRIPT. Cartilage des narines dépassant plus que dans le babouin, les mâchoires à leur extrémité supérieure; face, oreilles et mains entièrement noires; paupières supérieures blanches; pelage en général d'un brun-jaunâtre, résultant de poils alternativement couverts de petits anneaux noirs et brun clair, comme tiqueté de ces deux couleurs; poils des joues fauves et en forme de favoris, dirigés en arrière; ceux du dessus du cou bien plus longs que ceux des autres parties du corps; face interne des cuisses et des jambes, partie postérieure du ventre, dessous du cou et environs des mamelles presque sans poils.

Jeunes individus et femelles ne différant pas des adultes pour les couleurs, mais beaucoup pour les formes, n'étant pas aussi trapus, et leur museau étant beaucoup moins alongé. (*Fréd. Cuv.*)

HABIT. Actif, pénétrant, très-lubrique et méchant.

PATRIE. La côte de Guinée.

40e. Esp. CYNOCÉPHALE CHACMA, *cynocephalus porcarius.*

(Non figurée dans l'Encycl.) *Simia porcaria*, Bodd. Naturf. 22. pag. 17. fig. 1 et 2. — *Papio comatus* et *porcarius*, Geoff. Ann. du Mus. d'hist. nat. tom. 19. pag. 102 et 103. sp. 3 et 6. — *Singe noir*, Vaillant, 2e. voyage. — *Choak-kama* de Kolbe. — *Simia porcaria*, Schreb. tab. 8. B. — Linn. Gmel. — *Chacma*, Fréd. Cuv. Mamm. lithog. 7e. livr. (1)

CAR. ESSENT. *Pelage d'un noir-verdâtre en dessus; une crinière de grands poils sur le cou; face d'un noir-violâtre; tour des yeux plus pâle; paupières supérieures blanches.*

DIMENS. (*Mâle adulte, âgé de dix ans.*)	pied.	pouc.	lig.
Hauteur aux épaules	2	»	4
— au train de derrière	1	9	4
Long. du bout du museau à l'occiput	1	»	»
— de la queue	1	8	»

DESCRIPT. Couleur générale d'un noir-verdâtre, plus pâle à la partie antérieure des épaules et sur les flancs que le long du dos; poils gris à leur base et noirs ensuite, avec quelques anneaux d'un jaune plus ou moins sale; tête avec une teinte verte plus marquée; face et oreilles nues, ainsi que la plante des pieds et la paume des mains; très-peu de poils sur la face interne des bras et des cuisses; doigts aux pieds de derrière surtout, garnis de poils courts, rudes et noirs; queue terminée par une forte mèche noire; cou garni de poils très-longs, formant une crinière; favoris dirigés en arrière et de couleur grisâtre; peau des mains, de la face et des oreilles d'un noir-violâtre; tour des yeux d'une teinte plus pâle; paupière supérieure blanche comme celle de la guenon mangabey; narines séparées par une forte échancrure; partie supérieure et antérieure de la tête tout-à-fait aplatie; callosités des fesses très-petites.

Femelle sans crinière. (*Descript. de M. Fréd. Cuv.*)

HABIT. Le mâle est très-indocile et féroce; la femelle entre en rut chaque mois.

PATRIE. Le Cap de Bonne-Espérance.

41e. Esp. CYNOCÉPHALE TARTARIN, *cynocephalus hamadryas.*

(Encycl. pl. 10. fig. 3.) *Cynocephalus*, Gesn.

---

(1) M. Fréd. Cuvier remarque, avec raison, que le *papion* de Gesner, le *babouin* de Brisson et le *simia sphinx* de Linnæus ne diffèrent pas du *mandrill.*

(1) M. Georges Cuvier ajoute à la synonymie de ce singe le *simia ursina* de Pennant, le *simia sphingiola* d'Hermann, la *guenon à face alongée* de Pennant et de Buffon. (*Voyez* Encycl., pl. 8, fig. 1.) Suivant lui, ces espèces factices ne tiennent qu'au plus ou moins bon état des individus, ou à leur âge. Quant à nous, nous croyons que leurs caractères sont trop peu marqués pour qu'il soit possible de se décider, soit à les réunir à une espèce admise, soit à les distinguer, comme formant des espèces particulières.

— *Tartarin*, Bellon. fig. d'oiseaux, pag. 101. — *Tartarin*, Prosp. Alp. fig. 17 et 19. — *Cynocephalus*, Clusius, Exotic. pag. 370. — *Cynocephalus*, Jonst. (fig. à 4 pattes regardant en arrière.) — Edw. Glan. p..... — *Simia hamadryas*, Schreb. tab. 10. — Linn. Gmel. — *Babouin à museau de chien*, Buff. suppl. tom. 7. pag. 47. — *Dog faced baboon*, Shaw. Gen. zool. tom. 1. pl. 15. — *Dog faced ape*, Penn. — *Papion à perruque*, Cuv. Regn. anim. pag. 110. — *Singe de Moco*, Buff. — *Tartarin*, Fréd. Cuv. Mamm. lithog. 5[e]. livr.

CAR. ESSENT. *Pelage cendré; barbe et crinière très-longues; face couleur de chair; mains noires.*

DIMENS. (*Mâle adulte.*)

	pied.	pouc.	lig.
Long. de la tête, mesurée depuis l'occiput jusqu'au bout du museau	»	8	»
— du corps, mesuré depuis l'occiput jusqu'à la partie postérieure des fesses	1	3	6
Haut. au train de derrière	1	4	6
Long. de la queue	1	3	»

DESCRIPT. Pelage gris-cendré avec une légère teinte de verdâtre, qui résulte des anneaux alternativement noirs et gris-jaunâtre dont chacun des poils est couvert; parties postérieures du corps plus pâles que les antérieures; jambes presque noires; favoris et ventre blanchâtres; face et oreilles de couleur tannée, un peu plus foncée au bout du museau et aux mains qu'aux autres parties; fesses rouges; un sillon très-marqué, séparant en dessus les narines, qui se rapprochent plus de celles du babouin que de celles du papion; une épaisse crinière dont les poils ont six pouces de longueur, naissant du cou et couvrant toutes les parties antérieures du corps; ventre et face interne des jambes avec une petite quantité de poils; queue terminée par un flocon de grands poils. (*Fréd. Cuv.*)

HABIT. Très-méchant et indocile.

PATRIE. Les environs de Moco, sur le golfe Persique, et, dit-on, l'Arabie.

II[e]. *sous-genre.* MANDRILL. *Une queue très-courte et grêle, perpendiculaire à l'épine dorsale.*

42[e]. Esp. CYNOCÉPHALE MANDRILL, *cynocephalus mormon.*

(Encycl. pl. 9. fig. 2 et 3. et pl. 6. fig. 2.) — *Simia maimon*, Linn. (jeune âge.) — *Simia mormon*, Linn. (adulte.) — Le *mandrill* (jeune âge) et le *choras* (adulte). Buff. tom. 14. pl. 16 et 17. et suppl. tom. 7, fig. 9. — *Boggo* des voyageurs. — *Barris* de Gassendi. — *Mantegar* de Bradley. — *Mandrill* (mâle non entièrement adulte.) Audeb. Hist. nat. des singes, fam. 2. sect. 2. fig. 1. — G. Cuv. ménag. du Mus. — *Variegated baboon*, Shaw. Gen. zool. tab. 10. — *Great baboon*, Penn. quadr. tab. 40 et 41. — Alstroemer, Act. holmiens. 1766. vol. 27. pag. 138.

CAR. ESSENT. *Pelage gris-brun-olivâtre en dessus, blanc en dessous; une barbe jaune; face bleue dans les adultes, avec le nez rouge chez le mâle.*

DIMENS. (*Mâle.*)

	pied.	pouc.	lig.
Long. du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du nez jusqu'à l'anus	2	1	6
— de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	»	8	6
— du tronçon de la queue	»	2	»
— de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	»	9	8
— depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	»	5	»
— de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	»	9	3
— depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	7	4

DESCRIPT. Le plus grand des singes, même avant le pongo, puisqu'il acquiert jusqu'à cinq pieds de longueur, mesurée debout; corps du mâle adulte, trapu; membres robustes; pelage d'un gris-brun-olivâtre en dessus, blanchâtre en dessous; menton garni d'une petite barbe jaune-citron et pointue; face longue et oblique; joues nues, renflées, sillonnées de rides profondes longitudinales, d'un bleu changeant en violet livide; un ruban étroit de couleur de sang, couvrant toute la longueur du nez, qui se termine par une couleur écarlate; oreilles nues, anguleuses en leur bord supérieur et postérieur, d'un noirâtre tirant sur le bleu; pieds et mains aussi de cette couleur; fesses nues, fort larges, d'un rose vif, nuancées sur les côtés de lilas et de bleu; anus placé très-haut; parties génitales d'un rouge de feu et absolument nues.

Jeunes mâles et femelles ayant le museau plus court et d'un bleu uniforme; le rouge ne venant sur le nez des mâles que quand leurs canines se développent entièrement, et lorsque les rides de la face commencent à paroître; bout du nez des femelles prenant chaque mois, à l'époque du rut, une très-légère teinte de rouge, en même temps que s'opère le gonflement des parties qui environnent l'anus, et qui présentent alors une protubérance inégale, rouge et comme enflammée, de la grosseur d'une tête d'enfant, ou plus forte encore.

HABIT. Se tenant quelquefois debout sur les pieds de derrière, mais ne marchant pas dans cette position; d'un naturel très-lascif et très-violent.

PATRIE. La Côte-d'Or et la Guinée en Afrique.

43ᵉ. Esp. CYNOCÉPHALE DRILL, *cynocephalus leucophæus.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Simia leucophæa*, Fréd. Cuv. Ann. du Mus. d'hist. nat. tom. 9. pl. 37. — *Drill*, ejusd. Mamm. lithogr. 1ʳᵉ. livr. (1)

CAR. ESSENT. *Pelage gris brun-verdâtre en dessus, blanc en dessous; face des mâles et des femelles, dans tous les âges, d'un noir foncé uniforme.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
(*Mâle adulte*, jeune et pouvant croître encore.) Long. du corps, mesuré depuis le sommet de la tête jusqu'aux callosités	2	2	»
— de la tête, mesurée depuis son sommet jusqu'au bout du museau	»	8	8
— de la queue, au plus	»	3	»
(*Jeune mâle.*) Long. totale, y compris la tête	1	1	9
Hauteur au garrot et aux reins	»	11	»
Longueur de la queue	»	1	9
(*Femelle.*) Long. du corps, mesuré du museau aux callosités	1	6	»
Haut. du train de devant	1	4	»
— du train de derrière, un peu plus bas.			

DESCRIPT. Couleurs du pelage rapprochées de celles du cynocéphale mandrill, seulement plus verdâtres aux parties supérieures et offrant plus de blanc aux autres parties; dos, côtés du corps, tête, face extérieure des membres, une bande au bas du cou, en avant des pattes antérieures, couverts de longs poils très-fins, gris à leur moitié inférieure, et alternativement noirs et jaunes à leur autre moitié, ces deux dernières couleurs étant seules apparentes au dehors, et composant la teinte verdâtre de l'animal à toutes les parties supérieures du corps; des poils également longs et fins, d'un blanc-grisâtre, garnissant toutes les parties inférieures; poils des joues ne recouvrant point la base de ceux du derrière du cou, et laissant voir la partie grise de ces derniers, ce qui forme une sorte de collier commençant sous le cou et se terminant de chaque côté au dessus de l'oreille; ces poils des joues assez rares, ayant moins de noir que les autres, et étant couchés en arrière; poils de la mâchoire inférieure jaunes et formant une sorte de barbe; poils du dessus de la tête se réunissant sur la ligne moyenne en une petite crête qui vraisemblablement grandit avec l'âge; poils de la queue gris et disposés en pinceau; face et oreilles nues, ainsi que le derrière de celles-ci, les fesses et les testicules; doigts n'étant garnis que de quelques poils, qui manquent tout-à-fait sur la paume des mains et sur la plante des pieds; peau de toutes les parties couvertes, bleue, cette couleur s'apercevant un peu au travers du pelage, sur les côtés des fesses et à la partie postérieure des mâchoires, où les poils sont plus rares qu'ailleurs; face entièrement noire; deux côtes larges, saillantes et ridées, garnissant chaque côté du nez; mains antérieures et postérieures avec une teinte cuivreuse; fesses et testicules d'un rouge très-vif.

Femelle ne différant du mâle que par une tête moins alongée, par sa taille et par la teinte beaucoup plus pâle de son pelage; les tons verdâtres n'étant bien marqués que sur les membres et sur la tête; le gris dominant à la partie postérieure du dos et sur les flancs; à l'époque du rut, les parties qui environnent les organes génitaux se gonflant et ne présentant qu'une forte protubérance, plus large du côté de l'anus que du côté opposé, et ayant dans cette partie un étranglement qui la partage en deux portions inégales; clitoris petit, situé à l'extrémité inférieure de la protubérance.

Jeunes individus (*S. leucophæa* des Ann. du Mus.), ayant la tête plus arrondie, les crêtes surcilières moins développées, les teintes du pelage plus grises et se rapprochant de celles de la femelle adulte; du reste, présentant les mêmes formes et les mêmes proportions. (*Fréd. Cuv.*)

HABIT. D'un caractère plus doux que celui du cynocéphale mandrill.

PATRIE. ? Probablement l'Afrique (1).

(1) M. Fréd. Cuvier remarque que trois singes, indiqués par Pennant, ont quelque ressemblance avec celui-ci. Ce sont : 1°. le *wood baboon;* 2°. le *cinereous baboon;* 3°. le *yellow baboon;* mais qu'il n'y a pas néanmoins de motifs suffisans pour ne pas les rapporter tout aussi bien à l'espèce du *mandrill*, leur description étant insuffisante. (*Voyez* la note suivante.)

(1) La division des babouins à queue courte, ou celle qui forme le sous-genre des mandrills, paroît encore renfermer quelques espèces moins connues et que nous n'avons pas eu occasion de voir. Ce sont :

1. Le *wood baboon*, Penn. quadr. pl. 42. — *Babouin des bois*, Buff. Hist. nat. Suppl. tom. 7. pl. 7. — *Simia sylvicola*, Shaw, Gen. zool. 1. p. 22. pl. 12, à museau alongé, à face noire et luisante, ainsi que les mains et les pieds, à pelage touffu et mélangé de noir et de brun, à ongles blancs, etc., et dont la taille est de 2 pieds 9 pouces lorsqu'il est debout, sa queue n'ayant que 3 pouces, et étant garnie de poils en dessus.

2. Le *yellow baboon*, Penn. quadr. p. 191. — *Simia*

SECONDE TRIBU.

SINGES DU NOUVEAU CONTINENT. (*Simiæ platyrrhini*, Geoff.)

CARACT. Six *molaires* de chaque côté des deux mâchoires, à tubercules mousses, ou cinq seulement à tubercules aigus.

Cloison des narines large; *narines* ouvertes sur les côtés du nez.

Queue toujours longue, souvent prenante.

Fesses velues; jamais de callosités.

Point d'*abajoues*.

Tête le plus souvent arrondie.

HABIT. Vivant en troupes comme les autres singes; moins turbulens et moins lascifs que ceux de l'ancien continent, vivant de fruits, de racines et quelquefois d'insectes.

PATRIE. L'Amérique méridionale, depuis le Mexique jusques et compris le Paraguay; particulièrement les contrées boisées et bien arrosées, situées à l'est de la haute chaîne des Andes, la Nouvelle-Espagne, les Guyanes, le Brésil, le Para, une partie du Pérou, etc.

Ire. DIVISION. Les SAPAJOUS. *Queue longue et prenante.*

IXe. GENRE.

ATÈLE, *ateles*. Geoff. Cuv. Illig.

Cebus. Erxleb.

Simia. Linn. Gmel. Bodd.

CAR. Formule dentaire : incis. $\frac{4}{4}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6}$ = 36.

Canines peu saillantes, s'entre-croisant, coniques.

Molaires à couronne mousse, comme celles de l'homme.

Tête ronde; *face* perpendiculaire; *angle facial* de 60 degrés environ; *oreilles* rebordées.

Extrémités très-longues et très-grêles, les *antérieures* le plus souvent tétradactyles, le pouce étant nul ou simplement remplacé par une verrue, ou extrêmement court et armé d'un petit ongle aigu; les *postérieures* pentadactyles; *ongles* convexes et courts.

Queue extrêmement longue, fortement prenante, ayant une partie sans poils et couverte d'une peau très-délicate en dessous, vers son extrémité.

Os hyoïde non apparent au dehors, mais un peu renflé et demi-caverneux.

Branche montante de la mâchoire inférieure médiocrement élevée.

HABIT. Singes d'un caractère doux et mélancolique, fort lents dans leurs mouvemens, se servant de leur queue pour s'accrocher aux branches des arbres sur lesquels ils vivent, ou pour saisir des corps à leur convenance; vivant en monogamie, ne faisant qu'un petit à chaque portée, etc.

PATRIE. La Guyane, le Brésil, le Pérou.

* *Un très-petit pouce onguiculé aux mains, ou un rudiment de pouce sans ongle.*

44e. Esp. ATÈLE HYPOXANTHE, *ateles hypoxanthus*.

(Non figuré dans l'Encycl.) Espèce nouvelle, distinguée par M. le docteur Kuhl. — Appelé *mono* ou bien *miriki* dans son pays natal.

CAR. ESSENT. *D'un gris-jaunâtre; face couleur de chair, tachetée de gris; base de la queue et région anale souvent d'un jaune ferrugineux; un petit pouce fort court et pourvu d'un ongle aux mains.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Haut. de l'animal debout, depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête	2	4	»

Queue à peu près de la longueur du corps.

DESCRIPT. Très-voisin de l'atèle arachnoïde pour la taille, les formes du corps et la couleur générale

sublutea, Shaw, Gen. zool. tom. 1. p. 23, qui a la face noire, les oreilles cachées dans la fourure, de longs poils au dessus des yeux et des poils qui lui couvrent les mains, un pelage d'un jaune brillant, mélangé de noir. Ses mains sont velues. Il est haut de deux pieds.

3. Le *cinereous baboon*, Penn. Quadr. p. 97. — *Simia cinerea*, Shaw, Gen. zool. tom. 1. p. 23, qui a la face de couleur de suie, la barbe brun-pâle, le corps et les membres brun-cendré, mêlé de jaune sur la tête.

4. Le *babouin* auquel Pennant ne donne pas de nom, mais qu'il dit avoir la face bleue, la barbe brun-pâle, deux dents devant, larges et plates; de longs poils sur chaque œil et une touffe derrière chaque oreille; le pelage noir et cendré, mélangé avec beaucoup de roux

5. Le *simia sphingiola* d'Hermann, *Observ. zool.* et de Schreber, que M. Georges Cuvier (Regn. anim.) rapporte au cynocéphale papion. D'un brun-verdâtre, avec la queue de deux pouces de long, garnie de poils seulement en dessus, la tête pourvue d'une aigrette de poils, comme la femelle du macaque, les canines très-fortes, la face semblable à celle d'un chien, sans être aussi saillante; les callosités des fesses petites, etc.

6. Le *simia apedia* de Linnæus, qui présenteroit le singulier caractère d'avoir le pouce de la main adhérent aux autres doigts.

Il y a lieu de croire que toutes ces espèces n'ont été établies que sur des individus mal conservés : aussi ne les admettrons-nous pas.

tale du pelage, mais en différant par la présence d'un très-petit pouce onguiculé aux mains antérieures; face nue autour des yeux seulement; poils des sourcils très-longs, noirs et dirigés en en haut; des poils noirs et fins, épars sur les lèvres et le menton; tour des joues, lèvres, nez, une petite ligne descendant du front sur la racine de celui-ci, couverts de petits poils d'un blanc-jaunâtre sale et divergens autour de la face; menton garni de poils de même couleur et pareillement fins; poils du sommet de la tête très-fournis, assez courts, cachant un peu les oreilles (qui sont petites), d'une couleur grise pâle, lavée légèrement de fauve; une touffe plus foncée derrière les oreilles; dessus du dos, dessous du ventre et de la poitrine, couverts de poils fins d'un gris-fauve, plus foncé supérieurement qu'inférieurement; mamelles rapprochées des aisselles, avec un petit espace nu autour du mamelon; extrémités d'un gris moins lavé de fauve; base de la queue et région anale d'un jaune ferrugineux dans quelques individus; doigts des mains poilus jusqu'à la base des ongles; un petit pouce armé d'un ongle court, comprimé et arqué; ongles des autres doigts longs, comprimés et un peu arqués; queue couverte de poils fins de la couleur de ceux du dos, nue à son extrémité et en dessous.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Brésil, entre le 13e. et le 23e. degré de latitude australe.

Nota. Il existe des individus de cette espèce dans les cabinets du prince Maximilien de Neuwied, de M. Temmink à Amsterdam, et dans les Musées de Berlin, de Darmstadt et de Paris. Tous ont été rapportés du Brésil par le prince Maximilien.

45e. Esp. ATÈLE CHAMECK, *ateles subpentadactylus.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Chameck*, Buff. tom. 15. pag. 21. (note.) — *Atèle chameck, ateles pentadactylus*, Geoff. Ann. Mus. tom. 7. pag. 267. — Ejusd. Ann. Mus. tom. 19. pag. 105. — *Chameck*, Humb. Rec. d'obs. zool. sp. 1.

CAR. ESSENT. *Pelage entièrement noir; un très-petit pouce sans ongle aux mains antérieures.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
(*Mâle adulte.*) Long. du corps, mesuré en ligne droite du sommet de la tête à la base de la queue	1	5	»
Hauteur du corps, appuyé sur les quatre extrémités	1	8	»
Longueur de la queue	2	9	»
Longueur du pied de derrière, du talon au bout des ongles	»	6	9
(*Jeune mâle d'un an.*) Long. du corps depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue	1	1	»
— des bras	»	6	3
— des avant-bras	»	6	»
— de la main	»	5	»
— du pouce	»	»	2
— de la cuisse	»	6	»
— de la jambe	»	5	4
— du pied	»	5	6
— de la queue	1	10	»

DESCRIPT. Très-semblable à l'atèle coaita par son pelage grossier, sec et d'un noir très-foncé, mais en étant suffisamment distingué par sa taille plus considérable que celle d'aucune autre espèce de ce genre, et par la présence d'un petit pouce sans ongle aux mains de devant; museau gros, alongé; front élevé; face, joues, oreilles et menton nus et brunâtres, avec quelques poils noirs épars; point de barbe; poils du sommet de la tête, depuis l'occiput jusqu'au vertex, dirigés en avant et recouvrant à peine le haut du front et des tempes; poils du corps et des membres longs et assez fournis; doigts des pieds et des mains presque nus, grêles et longs; ceux des pieds de derrière mieux proportionnés que ceux des pieds de devant; poils rares sous le ventre, la poitrine et les aisselles, près desquelles les mamelles sont placées; queue poilue, surtout à sa base, avec une partie nue, aplatie et sillonnée à sa face inférieure dans son dernier tiers, très-épaisse à sa base; iris de l'œil brun et entouré d'un petit cercle jaunâtre; prunelle grande.

Crâne plus large, plus court, plus aplati vers la suture des os pariétaux, et plus renflé aux tempes que celui de l'atèle coaita; coronal déprimé un peu vers les côtés et formant ainsi une légère crête surcilière; mâchoire inférieure plus grande que celle du coaita, à bord inférieur droit et à branches montantes fort étendues; une seule phalange au pouce des mains antérieures.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. La Guyane française, la côte de Bancet au Pérou.

** *Point de trace de pouce aux mains antérieures.*

46e. Esp. ATÈLE COAITA, *ateles paniscus.*

(Encycl. pl. 16. fig. 1.) Le *coaita*, Buff. tom. 15. pl. 1. — *Simia paniscus*, Linn. Gmel. — Schreb. tab. 26. — *Coaita*, Audeb. Hist. nat. des sing. fam. 5. sect. 1. fig. 2. — *Ateles panis-*

cus, Geoff. Ann. Mus. tom. 7. pag. 269. — Ejusd. Ann. Mus. tom. 19. pag. 105. — *Cercopithecus major niger*, Barr. Hist. nat. fr. equin. pag. 150. — *Quatto*, Vosm. Amsterd. 1768.— *Coaita*, Fréd. Cuv. Mamm. lithogr. 5ᵉ. livr.

CAR. ESSENT. *Pelage entièrement noir; point de pouce aux mains antérieures.*

DIMENS. (*Femelle jeune.*)	pied.	pouc.	lig.
Long. du corps, mesuré depuis la nuque jusqu'à la base de la queue	1	1	»
— de la queue	1	11	9
— des bras, depuis le bout des doigts jusqu'aux aisselles	1	3	6
— des jambes, depuis le talon jusqu'à la croupe	1	3	»
— du bout des doigts au talon	»	6	»
— du bout des doigts au poignet	»	5	»

DESCRIPT. Plus petit que le précédent; ventre gros; tête moyenne; bras et jambes très grêles; queue très-longue; pelage entièrement composé de poils noirs soyeux, rudes et longs, moins épais aux parties inférieures qu'aux supérieures; aucune trace de poil laineux; face, ainsi que la peau du corps, de couleur de chair cuivrée; front et tempes très-hauts; sommet de la tête recouvert par une calotte de poils divergens qui ont presque pour centre l'occiput; mains noires; les antérieures entièrement dépourvues de pouce à l'extérieur, mais ayant à l'intérieur un os métacarpien très-court et une petite phalange qui le représentent; les autres doigts très-longs et très-grêles; oreille semblable à celle de l'homme, mais sans lobe; lèvres très-minces; langue douce; vagin de la femelle consistant en une très-petite ouverture surmontée d'un clitoris long de deux pouces, ouvert en dessous par un sillon profond qui est en quelque sorte une continuation de la vulve, un peu plus gros à son extrémité qu'à sa base, et n'ayant pas de gland proprement dit; mamelles sous les aisselles; mamelon noirâtre.

Os frontal parfaitement arrondi et sans crêtes surcilières; mâchoire inférieure proportionnellement moins grande que celle du chameck, avec ses branches montantes moins étendues.

Variété A. *Atèle coaita de Surinam.* Geoff. Ann. Mus. tom. 13. pag. 97.— Orbite saillant en dessus; cloison des narines étroite; tour de la tête nu; un peu de poils seulement au milieu du front; face peu foncée.

Variété B. *Atèle coaita de Cayenne.* Geoff. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. 13. pag. 97. — Cloison orbitaire peu saillante; narines très-écartées; face noire; pourtour de la tête entièrement garni de poils.

HABIT. Singes intelligens, très-adroits, allant de compagnie; lents dans leurs mouvemens; se servant fréquemment du bout dénudé de la peau comme d'un organe de préhension; s'enroulant dans leur queue pour dormir, mais se fixant toujours par son moyen à quelque corps voisin et susceptible d'être saisi; faisant entendre un son de voix aigre et pleureur, qu'ils élèvent souvent en le prolongeant beaucoup.

PATRIE. La Guyane, le Brésil.

47ᵉ. Esp. ATÈLE BELZÉBUTH, *ateles belzebuth.*

(Non figuré dans l'Encycl.) Le *belzébuth*, Briss. Reg. anim. class. 1. ordr. 13. nº. 29. pag. 211. — *Ateles belzebuth*, Geoff. Ann. du Mus. tom. 7. pag. 271. pl. 16. et tom. 19. pag. 106. sp. 3. — *Marimonda*, Humb. Rec. d'obs. pag. 325. sp. 3.— *Coaita à ventre blanc*, Cuv. Regn. anim. tom. 1. pag. 113.

CAR. ESSENT. *Pelage noir; ventre d'un blanc sale et jaunâtre dans les mâles; blanc dans les jeunes et les femelles.*

DIMENS. (selon Brisson).	pied.	pouc.	lig.
Long. du corps, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue	1	3	»
— de la queue	2	»	»
— des jambes de devant, depuis leur origine jusqu'au bout des ongles	1	6	»
— des jambes de derrière, *idem*	1	6	»
Jeune sujet (selon M. Geoffroy). Long. du corps, mesuré du museau à l'origine de la queue	1	3	»
— du tronc	»	9	5
— de la queue	1	7	»
— du bras	»	3	6
— de l'avant-bras	»	6	6
— de la main	»	3	3
— de la cuisse	»	5	6
— de la jambe	»	6	»
— du pied	»	4	8

DESCRIPT. (*Mâle.*) Pelage généralement d'un noir-brun, un peu moins foncé sur la croupe; tête ronde; museau assez prolongé et détaché de la face; oreilles semblables à celles de l'homme, mais sans tragus; yeux noirs; paupières et tour des yeux de couleur de chair; restant de la face d'un brun-rouge ou noirâtre; lèvres très-extensibles; dessus de la tête couvert de poils jusqu'aux sourcils; ceux des sourcils plus noirs, relevés et composant un bandeau étroit; ceux du vertex et de l'occiput dirigés en avant, et se rencontrant en opposition avec ceux des sourcils; des poils noirs assez rares, sur les joues et

sur le bout du museau; ces poils grandissant sur les joues et particulièrement sous le cou, où commence la couleur d'un blanc sale jaunâtre qui couvre la gorge, la poitrine et le ventre; une ligne assez étroite de cette couleur, sur la face intérieure des bras et des avant-bras, depuis l'aisselle jusqu'au poignet; une autre ligne pareille sur la face interne des cuisses et des jambes, jusque près du talon; face inférieure de la queue, sur une longueur de deux pouces, à partir de son origine, aussi blanchâtre; une ligne rousse indiquant sur toute la longueur des flancs la rencontre des poils des parties supérieures avec ceux de l'abdomen; queue d'un brun-noir en dessus et à son extrémité; poils gauffrés, ceux du cou dirigés vers le haut, ceux de l'abdomen en en bas et un peu de côté, ceux du bas-ventre rebroussés, ce qui résulte de la position de l'animal, accroupi le plus souvent; ceux de l'avant-bras ayant une direction semblable à ce qui se remarque dans l'orang-outang, c'est-à-dire, se portant vers le bras en même temps qu'ils s'inclinent en dessous.

(*Jeune* ou *femelle.*) Pelage d'un assez beau noir en dessus; dessous du cou et du ventre blanc, cette couleur ne descendant pas sur la face interne des bras ou des jambes.

HABIT. D'un caractère doux, mélancolique et craintif; méchant cependant lorsqu'il éprouve des accès de peur; faisant la moue en rapprochant les commissures des lèvres; vivant en troupes; s'entrelaçant deux à deux, comme le font les makis, pour se réchauffer, etc.; marchant à la manière des orangs-outangs, etc.

PATRIE. Les bords de l'Orénoque.

48ᵉ. Esp. ATÈLE CHUVA, *ateles marginatus.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Ateles marginatus*, Geoff. Ann. du Mus. d'hist. nat. tom. 13. pag. 90. pl. 9. — Ejusd. Ann. Mus. tom. 19. pag. 106. sp. 4. — *Chuva*, Humb. Rec. d'obs. zool. pag. 340. sp. 4.

CAR. ESSENT. *Pelage noir; une fraise blanche autour de la face.*

DIMENS. (*Jeune sujet.*)	pied.	pouc.	lig.
Long. du corps, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	1	4	»
— des jambes de devant	1	1	6
— de la main, prise à part	»	4	5
— des jambes de derrière	1	3	2
— du pied à part	»	5	2
— de la queue	1	6	10
— de la partie calleuse de la queue	»	6	6

(*Femelle adulte.*) D'un tiers plus grande.

DESCRIPT. Assez semblable à l'atèle coaita par le port, par le poil et par la couleur générale du pelage; face d'un brun-noir, nue, avec quelques poils rares, blanchâtres au bout du museau; dans les adultes, une sorte de câdre de poils blancs tout autour de la face, dont les plus longs sont au menton, près de la bouche et sur le front; dans les jeunes, quelques traces seulement de ces poils blancs; pelage noir et lustré, surtout foncé sur les membres et la queue, composé de poils longs, flasques et ondulés; ceux du dessus de la tête se dirigeant en devant et se rencontrant par la pointe avec ceux du front, qui sont inclinés en arrière ou qui se portent vers les côtés; museau gros et relevé; pommettes petites; yeux saillans; point de pouce aux mains antérieures.

Dans le mâle adulte, le toupet teint de jaunâtre; blanc dans les femelles.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Commun dans la province de Jaen de Bracamoros, sur les bords des fleuves Santiago et des Amazones.

49ᵉ. Esp. ATÈLE ARACHNOÏDE, *ateles arachnoïdes.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Ateles arachnoïdes*, Geoff. Ann. du Mus. d'hist. nat. tom. 13. pag. 90. pl. 9. — Ejusd. Ann. Mus. tom. 19. pag. 109. sp. 5. — Humb. Rec. d'obs. zool. sp. 5. — Espèce citée par Edwards et par Brown.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un gris-fauve, très-doux; sourcils noirs et longs; point de pouce aux mains antérieures.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Long. du corps, mesuré du bout du museau à l'origine de la queue	1	11	»
— des jambes de devant	1	8	8
— de la main, mesurée à part	»	5	11
— des jambes de derrière	1	7	11
— du pied à part	»	6	8
— de la queue	2	»	4
— de la partie calleuse de la queue	»	9	3

DESCRIPT. Ressemblant particulièrement à l'atèle hypoxanthe par la taille, la nature et la couleur du poil, mais en différant par l'absence totale de pouce aux mains des extrémités antérieures; ayant aussi quelques rapports avec l'atèle belzébuth, mais en différant par une tête moins arrondie et un peu plus longue, par ses pommettes un peu plus rapprochées et son museau moins relevé, par sa queue un peu plus courte à proportion, etc.; poil court, lisse et moelleux; celui du sommet de la tête ne retombant pas vers le front comme dans les autres espèces du même genre, l'atèle hypoxanthe excepté, se dirigeant

au contraire d'avant en arrière; dos plus garni que le ventre; poils de l'origine de la queue touffus et perdant insensiblement, en se rapprochant de l'extrémité de celle-ci, de leur longueur et de leur moelleux; couleur générale du corps d'un gris-châtain brillant lorsque les poils sont couchés, et d'une couleur plus brune lorsqu'ils sont redressés, ce qui résulte de la coloration de ces poils, bruns à leur base et gris-châtains à la pointe; occiput et entre-deux des oreilles, teints de marron; poil du tour des oreilles d'un marron foncé; celui du front blanchâtre et tranchant sur une rangée de poils longs, roides et noirs, dont le front est bordé; face nue, couleur de chair; dessous du corps d'un blanc sale légérement lavé de jaunâtre, à l'exception du bas-ventre, qui, ainsi que les fesses, le dedans des extrémités postérieures et le dessous de la queue, sont d'un roux assez vif; le bas des jambes et une partie du dessous de la queue ayant une couleur plus vive que le reste. (*Geoff.*)

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Brésil. ?

50e. Esp. ATÈLE MELANOCHEÏRE, *ateles melanochir.*

(Espèce nouvelle non décrite, de la collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris.)

CAR. ESSENT. *Pelage gris; dessus de la tête, extrémités des quatre membres et une tache oblique et externe sur chaque genou, d'un brun-noir ou d'un gris-brun.*

DIMENS. Taille de l'*atèle arachnoïde;* membres et corps plus grêles.	pied.	pouc.	lig.
Long. approximative du corps......	1	3	»
Haut. des quatre pattes...........	1	5	»
Longueur de la queue............	2	1	»

DESCRIPT. Face noire; poils du front, depuis les sourcils, dirigés en arrière et rencontrant ceux du sommet de la tête, d'où il résulte une ligne relevée transverse; les trois dernières molaires de chaque côté des deux mâchoires, présentant quatre tubercules mousses, à leur couronne; les trois premières n'en ayant que deux; canines assez saillantes; les deux incisives intermédiaires supérieures plus larges que les latérales; quelques poils gris dirigés en arrière, répandus sur la face, et notamment sur les joues; pelage généralement d'un gris qui résulte du mélange de poils gris très-clairs et de poils totalement noirs, plus rares que les premiers; dessus de la tête tantôt d'un brun-noir, tantôt d'un gris-brun plus foncé que le restant du corps; couleur grise des épaules un peu plus obscure que celle du dos; membres excessivement grêles, gris comme le corps, mais plus foncés à la face externe qu'à l'interne; face extérieure des avant-bras et mains, une tache au genou du côté extérieur et pieds noirs ou gris-brun foncé; queue longue, grêle, de couleur brune en dessus et grise en dessous.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Inconnue.

Xe. GENRE.

LAGOTRICHE, *lagothrix*, Geoff. Humb. (1)

Formule dentaire : incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6} = 36$.

Tête très-arrondie; oreilles très-petites.

Angle facial d'environ 50 degrés; *museau* saillant.

Extrémités proportionnées au corps.

Toutes les *mains* à cinq doigts pourvus d'ongles.

Queue longue, fortement prenante, nue et calleuse en dessous, près de sa pointe.

Os hyoïde très-peu apparent au dehors.

Poil moelleux et frisé.

HABIT. Peu connues; singes vivant en grandes troupes, comme la plupart de ceux de l'Amérique.

PATRIE. Le Brésil, la Guyane espagnole.

51e. Esp. LAGOTRICHE CAPPARO, *lagothrix Humboldtii.*

(Non figuré.) *Simia lagotricha*, Humb. Rec. d'obs. zool. pag. 32. sp. 6. — *Lagothrix Humboldtii*, Geoff. Ann. du Mus. tom. 19. pag. 107. sp. 2. — Indiqué par Gumilla.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un cendré noirâtre; poils longs.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Long. du corps..............	2	2	6

DESCRIPT. Ayant beaucoup de rapports avec les *sapajous*, mais en différant principalement par l'angle facial moins ouvert de 10 degrés, par sa

(1) Le genre *lagotriche*, d'abord assez bien distingué de celui des *atèles* par la forme ronde de la tête, la presence d'un pouce armé d'ongle aux mains de devant, le pelage fin et serré, se lie maintenant à ce genre par l'atèle hypoxanthe, qui tient de si près à l'atèle arachnoïde, que l'existence du pouce dans l'un et son absence dans l'autre en sont presque la seule différence.

queue prenante, en partie nue et calleuse en dessous; se rapprochant des atèles par ce dernier caractère, mais ayant un pouce bien formé aux mains antérieures; s'éloignant des alouates par la forme arrondie de sa tête et par le peu de développement de son os hyoïde.

Tête grosse; face noire, entourée de grands poils roides; pelage très-doux, long et d'un gris de marte uniforme, l'extrémité des poils seulement étant noire; point de barbe au menton; poils de la poitrine plus touffus et plus obscurs que ceux du dos; ongles plats; queue un peu plus longue que le corps.

HABIT. D'un naturel très-doux; se tenant fréquemment sur ses pieds de derrière.

PATRIE. Les bords du Rio-Guaviare et jusqu'à deux degrés de latitude au-dessus.

52e. Esp. LAGOTRICHE GRISON, *lagothrix canus.*
(Non figuré.) *Lagothrix canus*, Geoff. Ann. du Mus. d'hist. nat. tom. 19. pag. 107. sp. 1. — Humb. sp. 7.

CAR. ESSENT. *Pelage gris-olivâtre; tête, mains et queue d'un gris-roux; poils courts.*

DIMENS. Taille du *sapajou saï.*

DESCRIPT. Tête ronde, couverte de poils courts; tour des yeux, base du front et lèvres, seuls nus et d'une couleur obscure; queue un peu plus longue que le corps; oreilles petites; ongles comprimés latéralement; poils ondulés et doux au toucher; dessous du cou et du menton garni de poils qui ne s'alongent pas en forme de barbe; poitrine et ventre velus; pelage d'un gris teint de verdâtre, qui passe au roussâtre sur la tête, la queue et les quatre extrémités des membres.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Brésil.

XIe. GENRE.

ALOUATE, *mycetes*, Illig.
Stentor, Geoff.
Aluata, Lacep.
Cebus, Erxleb. Cuv.
Simia, Linn. Schreb. Bodd. Gmel.

CAR. Formule dentaire : incis. $\frac{4}{4}$, canin., $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6} = 36$.

Canines assez développées, triquètres.

Tête pyramidale; *visage* oblique.

Angle facial de 30 degrés seulement.

Os hyoïde très-renflé, apparent au dehors et caverneux.

Branches montantes de la mâchoire inférieure très-élevées, ce qui empêche de reconnoître au premier aspect le peu d'ouverture de l'angle facial.

Les quatre *extrémités* pentadactyles.

Queue très-longue, fortement prenante, nue en dessous à son extrémité.

Ongles convexes et courts.

HABIT. Singes très-farouches, vivant en troupes nombreuses, faisant retentir les forêts de leur voix qui est très-forte et très-éclatante; se servant de la queue comme d'un organe de préhension; marchant à quatre pattes, etc.

PATRIE. Depuis la Guyane jusqu'au Paraguay.

53e. Esp. ALOUATE ROUX, *mycetes seniculus.*
(Encycl. pl. 15. fig. 5.) *Alouate*, Buff. tom. 15. pl. 5. suppl. tom. 7. pl. 15. — Audeb. Hist. nat. des singes, fam. 5. sect. 1. fig. 1. — *Simia seniculus*, Linn. — Schreb. tab. 25. C. — *Mono colorado*, Humb. Rec. d'obs. zool. pag. 342. — *Stentor seniculus*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 107. sp. 1.

CAR. ESSENT. *Dessus du corps d'un beau roux; tête, extrémités et queue d'un roux foncé très-vif; face nue et noire.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Long. totale du corps, mesuré depuis l'occiput jusqu'à l'origine de la queue	1	9	»
— De la tête, depuis l'occiput jusqu'au bout du museau	»	5	3
— de l'avant-bras	»	6	»
— de la main	»	5	»
— de la jambe	»	6	6
— du pied	»	5	6
— de la queue	1	10	»

DESCRIPT. Dessus du corps d'un beau roux assez clair; sommet de la tête, joues, barbe, les quatre membres et la queue d'un roux ardent, tirant sur la couleur marron foncé; face noire et nue; poils du front très-courts, descendant jusque sur les paupières, et nettement séparés de la face par une ligne transversale bien tranchée; barbe paroissant d'autant plus touffue que l'os hyoïde fait plus de saillie; de grands poils noirs et rares aux sourcils, aux lèvres et au menton; poitrine et ventre presque nus; doigts très-longs, couverts de poils assez rares jusqu'à la racine des ongles, qui sont en gouttière.

HABIT. Celles que nous avons indiquées pour le genre entier.

PATRIE. La Guyane française, les environs de

Carthagène et les bords de la rivière Sainte-Magdeleine. — Rare au Brésil.

54e. Esp. ALOUATE OURSON, *mycetes ursinus.*

(Non fig. dans l'Encycl.) *Araguato*, Humb. Rec. d'obs. zool. pag. 329. fig. 30. — *Stentor ursinus*, Geoff. Ann. du Mus. d'hist. nat. tom. 19. pag. 108. sp. 2.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un roux doré uniforme; face en partie couverte de poils.*

DIMENS. Taille de l'*alouate roux;* proportions des diverses parties du corps, à peu près les mêmes.

DESCRIPT. Très-semblable à l'alouate proprement dit, d'un roux doré uniforme sur toutes les parties du corps, si ce n'est le dessous de la barbe qui est plus foncé que le reste, et le tour de la face où il y a du roux plus pâle, ce qui est dû à ce qu'on voit ici, la base des poils de cette barbe; face noire, nue sur une moins grande surface que celle de l'alouate roux; oreilles petites, presque cachées; de grands poils noirs, épars sur les sourcils, les lèvres et le menton; queue à peu près de la longueur du corps; ventre et poitrine presque nus.

HABIT. Il recherche les contrées élevées et froides; fait retentir les forêts de ses hurlemens; se tient de préférence près des mares d'eau stagnante, ombragées par le sagoutier d'Amérique ou palmier moriché; se nourrit plutôt de feuilles d'arbres que de fruits, etc. En domesticité, c'est un animal sobre et peu délicat.

PATRIE. La province de Venezuela, la Nouvelle-Andalousie, la Nouvelle-Barcelonne, les bords de l'Orénoque, le Brésil.

55e. Esp. ALOUATE ARABATE, *mycetes stramineus.*

(Non figuré.) *Arabata*, Gumil. Oren. 1. pag. 295. — *Stentor stramineus*, Geoff. Ann. du Mus. tom. 19. pag. 108. sp. 3. — Humb. Obs. zool. prodr. sp. 10.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un jaune de paille, les poils étant de cette couleur à leur pointe et bruns à leur base.*

DIMENS. Taille un peu moindre que celle de l'*alouate roux.*

DESCRIPT. Pelage généralement d'un jaune de paille; face couleur de chair, presqu'entièrement couverte de poils, si l'on en excepte le tour des yeux et le nez; poils du front dirigés d'avant en arrière, et rencontrant par leurs pointes ceux du sommet de la tête, qui se portent au contraire d'arrière en avant; oreilles grandes et nues; poils du milieu de la face très-courts et noirâtres; ceux des joues plus alongés, couleur de paille et dirigés vers le bas, où ils forment une petite barbe; un peu de noirâtre sur la ligne transverse, où les poils du front rencontrent ceux du sommet de la tête, ce qui résulte de la couleur noire des pointes de ces poils; dessus du corps varié de jaune de paille et de brun, les poils de cette partie offrant ces deux couleurs; ventre et poitrine presque nus; bras et jambes couverts de poils jaune de paille; queue de la même couleur, mais plus obscure.

HABIT. Peu connues.

PATRIE. Le Para.

56e. Esp. ALOUATE GUARIBA, *mycetes fuscus.*

(Encycl. pl. 15. fig. 4.) *Guariba*, Marcgr. Brasil. pag. 226. — *Ouarine*, Buff. tom. 15. pag. 5. — *Simia belzebuth*, Linn. Syst. nat. ed. 12. pag. 37. — *Stentor fuscus*, Geoff. Ann. du Mus. tom. 19. pag. 108. sp. 4.

CAR. ESSENT. *Pelage brun-marron; dos et tête passant à la couleur marron, la partie extrême des poils étant dorée.*

DIMENS. Un peu plus grand que l'*alouate roux;* mêmes proportions des membres et de la queue.

DESCRIPT. Tête petite; face d'un brun obscur, nue, parsemée de poils noirs et roides sur les paupières, sur les lèvres et le menton; poils de la base du front dirigés en arrière et rencontrant ceux du derrière de la tête, les uns ainsi que les autres d'un brun fuligineux, avec la pointe d'un jaune doré; tempes couvertes de poils bruns, dirigés en arrière; barbe moyenne, composée des poils bruns du menton; pelage du corps généralement d'un brun foncé, présentant sur le dos des poils à pointe dorée comme ceux du vertex et de l'occiput; flancs et base des membres d'un brun fuligineux plus pur; mains et pieds d'un brun foncé; queue brune.

Jeune âge. Une sorte de crête transversale, formée par la rencontre des poils du front et de ceux du sommet de la tête; barbe d'un brun très-foncé, ainsi que les parties postérieures du corps, les membres et la queue dans presque toute sa longueur; pointe des poils du vertex, de l'occiput et du dessus du cou, d'un jaune doré.

Individu plus jeune encore. Dernière moitié des poils du sommet de la tête, terminée de jaune; barbe à peine apparente; pelage d'un brun fuligineux.

HABIT. Triste et farouche; habitant de préférence les déserts les plus reculés; paroissant avoir beaucoup d'ardeur pour les femmes.

PATRIE. Le Brésil.

57ᵉ. Esp. ALOUATE CHORO, *mycetes flavicaudatus.*

(Non figuré.) *Choro*, Humb. Rec. d'obs. zool. pag. 343. sp. 3. — *Stentor flavicaudatus*, Geoff. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. 19. pag. 108. sp. 5.

CAR. ESSENT. *Pelage brun-noirâtre, d'une teinte plus obscure sur le dos ; queue ornée sur les deux côtés de deux stries jaunes.*

DIMENS. Un peu plus petit que l'*alouate roux.*

DESCRIPT. Face courte, nue, obscure, avec quelques grands poils épars; corps entièrement couvert de poils brun-noirâtre dans la plus grande partie de leur longueur, avec la pointe moins foncée; ceux du sommet de la tête courts; ceux du dos longs et touffus; partie postérieure des joues couverte de longs poils bruns, terminés de jaunâtre, qui descendent sous le cou et forment les côtés de la barbe; milieu de cette barbe, qui est médiocre, formé de poils bruns qui naissent du menton; extrémités d'un brun plus foncé que le corps, à l'exception de la face externe des cuisses, qui offre des poils dont l'extrémité est jaunâtre, et du genou où l'on voit du roux; queue d'un brun-olivâtre avec deux stries ou bandes longitudinales jaunes, depuis le milieu de sa longueur jusqu'à son extrémité; mains et pieds recouverts en dessus de poils d'un brun clair; dessous du corps poilu, surtout le ventre.

HABIT. Vit en troupe; on le chasse pour en avoir la peau qui est un objet de commerce, et qu'on emploie pour couvrir les selles des mulets sur lesquels on voyage dans les Cordilières.

PATRIE. La province de Jaen dans la Nouvelle-Grenade et les bords de la rivière des Amazones.

58ᵉ. Esp. ALOUATE CARAYA, *stentor niger.*

(Non figuré.) *Caraya* d'Azara. Essai sur l'hist. nat. des quadr. du Parag. trad. franç. tom. 2. pag. 208. — *Stentor niger*, Geoff. Ann. du Mus. d'hist. nat. tom. 19. pag. 108. sp. 6. — Humb. Rec. d'obs. zool. sp. 11.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un très-beau noir dans le mâle ; flancs et dessous du corps fauves dans les femelles et les jeunes.*

DIMENS. (*Mâle adulte.*) Long. totale du corps, mesuré depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue

	pied.	pouc.	lig.
Long. totale du corps, mesuré depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue	1	9	»
— de la queue	1	9	»
Hauteur au train de devant	1	7	»
— au train de derrière	1	5	6

(*Femelle.*) D'un pouce et demi plus courte que le mâle, et ayant toutes ses dimensions dans la même proportion.

DESCRIPT. Corps gros et ventru; cou court et gros; membres robustes; face nue, d'un brun-rougeâtre; quelques poils noirs, épars sur le front, les lèvres et le menton; oreilles petites et rondes; une barbe obtuse médiocre, un peu plus longue dans les mâles que dans les femelles; poils du sommet de la tête dirigés d'arrière en avant, et rencontrant par leur pointe les poils du front qui se portent d'avant en arrière; pelage du mâle d'un noir-brun foncé dans toutes ses parties, excepté sous le ventre et sous la poitrine, où il est roux obscur; extrémités des membres d'un noir foncé; poils lustrés, peu durs, un peu crépus, non couchés et longs de deux pouces, très-serrés, excepté dans les parties inférieures qui sont presque nues; queue noire, ayant les poils de son extrémité terminés de brun; poils du scrotum d'un brun clair.

Femelle ayant le corps recouvert d'un poil un peu plus fin que celui du mâle, d'une couleur brunâtre ou bai obscur; peau de la face, des oreilles et du dessous du corps, également noire et presque nue.

Jeune mâle assez semblable à la femelle jusqu'à l'âge où il devient adulte.

Nota. Cette espèce présente des individus albinos dont le pelage est entièrement d'un blanc-jaunâtre.

HABIT. Vit dans les forêts, de feuilles et de fruits, cheminant sur les arbres en passant de branches en branches, et faisant entendre à l'aurore et à la pointe du jour une voix forte, triste, rauque, qu'on peut comparer au craquement d'une quantité de charrettes non graissées.

PATRIE. Le Paraguay, la province de Bahia, et vraisemblablement tout l'intérieur du Brésil.

59ᵉ. Esp. ALOUATE AUX MAINS ROUSSES, *mycetes rufimanus.*

(Espèce nouvelle non encore figurée, établie par M. le docteur Kuhl, sur un singe qui appartenoit anciennement à la collection de M. Bullok de Londres, et qui fait maintenant partie de celle de M. Temmink.)

CAR. ESSENT. *Noir; les mains rousses.*

DIMENS. Presque de la taille de l'*atèle arachnoïde*; queue de la longueur du corps.

DESCRIPT. Pelage totalement d'un noir foncé; les quatre pieds et la dernière moitié de la queue de couleur rousse; face et parties inférieures du corps nues.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Inconnue.

XIIe. GENRE.

SAPAJOU, *cebus*, Erxleb.

Callithrix, Cuv. Geoff. Illig.

Simia, Linn. Gmel. Schreb. Bodd.

CAR. Formule dentaire : incis. $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6} = 36$.

Incisives supérieures plus larges que les inférieures; *canines* plus ou moins fortes, celles des mâles l'étant plus que celles des femelles.

Tête ronde; *museau* court; *front* un peu proéminent; *occiput* saillant en arrière.

Angle facial de 60 degrés environ.

Oreilles arrondies.

Os hyoïde non renflé.

Les quatre *mains* pentadactyles exactement conformées; *pouce* des antérieures alongé; *ongles* courts, demi-convexes.

Queue prenante, mais entièrement velue.

Yeux d'animaux diurnes.

Gland de la verge des mâles en forme de pyramide renversée.

HABIT. Singes vivant en société; ne quittant point les grands arbres des forêts; d'un naturel vif, mais non pétulant comme celui des guenons; vivant de fruits doux et d'insectes, qu'ils aiment passionnément.

En domesticité, mal-propres, lubriques, frileux; ne propageant point en France.

PATRIE. L'Amérique méridionale, depuis et y compris les Guyanes, jusques et y compris le Paraguay (1).

60e. Esp. * SAPAJOU ROBUSTE, *cebus robustus*.

(Espèce nouvelle non figurée, rapportée du Brésil par le prince Maximilien de Neuwied, et admise par M. le docteur Kuhl.)

CAR. ESSENT. *Pelage brun; dessus de la tête et du cou, une ligne qui entoure la face, noirs; bras d'un jaunâtre clair; devant du cou et ventre d'un roux-marron dans le mâle, et d'un brun pâle jaunâtre dans la femelle et le jeune mâle.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Long. totale du corps du mâle.	1	8	»
— de la femelle	1	7	»
— de la queue, dans les deux sexes.	1	5	»

DESCRIPT. Tête ronde, forte; face brunâtre; de très-petits poils grisâtres sur les joues; canines très-fortes dans l'adulte; incisives égales entre elles à chaque mâchoire, les supérieures d'un tiers plus larges que les inférieures; poils du sommet de la tête bruns, s'avançant sur le front, en angle arrondi; haut des tempes nu; une ligne de poils bruns entourant la face et se portant de chaque côté de la tache brune du sommet de la tête jusque sous le menton, qui est de la même couleur, à l'exception de sa pointe où il y a des poils gris; derrière du cou brun comme le vertex; épaules, bras, dessous du cou et poitrine couverts de poils d'un jaunâtre plus clair sur la face externe des bras qu'ailleurs; avant-bras, mains antérieures, cuisses, jambes et pieds revêtus de poils brun foncé, dont la pointe est légèrement dorée; dos brun, avec la ligne moyenne plus foncée, principalement sur les lombes; dessous du cou et ventre d'un roux-marron; queue d'un brun foncé.

Les femelles et les jeunes différant principalement des mâles par la couleur plus claire des poils des parties inférieures du corps.

HABIT. Inconnues.

(1) Les espèces de ce genre sont fort difficiles à bien caractériser. Leur taille et leurs formes extérieures sont à peu près les mêmes dans toutes : aussi les auteurs varient-ils beaucoup sur le nombre de celles qu'ils admettent dans leurs méthodes. Brisson en décrit trois; Linnæus, quatre; Gmelin, six; Buffon, deux, et M. G. Cuvier pense qu'il n'y en a peut-être qu'une seule. En attendant les renseignemens que les voyageurs nous donneront sur ces animaux, nous considérerons comme appartenant à des espèces distinctes, tous ceux qui ont été regardés comme tels par les auteurs; nous fondant particulièrement sur le grand nombre d'individus que M. Kuhl a observés dans les diverses collections de l'Allemagne, de la Hollande et de Paris; nombre qui prouve que, si quelques-unes de ces espèces doivent un jour être supprimées, elles n'en constitueront pas moins des variétés constantes dans celles auxquelles on les réunira.

Nous avertissons que nous supprimons, comme factices ou tout-à-fait indéterminables, les espèces appelées *simia morta* et *simia syrichta* par Gmelin, et que leurs caractères principaux rapporteroient au genre des sapajous.

PATRIE. Commun au Brésil, où il ne dépasse pas le Rio-Doce vers le midi.

61e. Esp. SAPAJOU SAJOU, *cebus apella.*

(Encycl. pl. 16. fig. 2. et pl. 17. fig. 2.) *Sajou brun*, Buff. tom. 15. pl. 4. — *Sajou*, Audeb. Hist. nat. des sing. fam. 5. sect. 2. pl. 2. — *Simia apella*, Linn. Gmel. — Schreb. tab. 28. — *Sajou brun*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 109. sp. 1.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un brun assez foncé en dessus, plus clair en dessous; sommet de la tête, queue et pieds d'un brun-noirâtre; face brune, entourée de poils d'un brun-noirâtre; côté externe des bras et dessous du cou d'un brun-jaunâtre.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Long. du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du nez jusqu'à l'anus	1	»	6
— de l'occiput au bout du museau..	»	3	8
— de la queue	1	2	8
— de l'avant-bras, mesuré du coude au poignet	»	3	11
— de la main	»	2	9
— de la jambe, mesurée depuis le genou jusqu'au talon	»	5	»
— du pied, du talon au bout des ongles	»	4	3

DESCRIPT. Tête ronde; museau court et gros; yeux rapprochés; plan des orbites perpendiculaire au chanfrein; pelage généralement brun, la plupart des poils étant de cette couleur et ayant la pointe, ou la dernière partie de leur longueur, d'un brun-fauve; dessus du front et sommet de la tête noirs; dessus du cou, dos, lombes, dessus de la queue, d'un bout à l'autre, d'un brun-noirâtre; côtés du corps, dessous et côtés de la queue, avant-bras, cuisses, jambes et les quatre pieds mêlés de brun, de noir et de jaunâtre; partie externe du bras d'un brun mêlé de jaunâtre, beaucoup moins clair que dans le sapajou robuste; poils du tour de la face un peu plus foncés que les autres, et étant, dans quelques individus, du même gris que les côtés de la tête.

Dents incisives supérieures (peut-être d'un jeune individu) inégales entr'elles, les deux intermédiaires larges et tranchantes, et les latérales un peu triangulaires, pointues et plus petites; les quatre incisives inférieures aussi inégales, étroites, les deux latérales étant plus longues que les deux intermédiaires.

Nota. Ce singe est très-voisin du précédent, qui ne nous paroît en différer principalement que par sa taille plus grande, sa tête plus grosse, ses canines plus fortes, la ligne brune du tour de la face plus marquée, le pelage généralement plus obscur, etc. D'après le prince Maximilien, ces deux espèces ont une patrie différente.

HABIT. Celles que nous avons décrites pour le genre entier.

PATRIE. La Guyane française et la Terre-Ferme, mais non pas le Brésil. (*Prince Maximilien.*)

62e. Esp. * SAPAJOU GRIS, *cebus griseus.*

(Encycl. pl. 16. fig. 3.) *Sajou gris*, Buff. tom. 15. pl. 5. — *Sajou*, Fréd. Cuv. Mamm. lithogr. 12e. livr. — *Cebus barbatus*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 110. sp. 4.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un brun-fauve mêlé de grisâtre en dessus, d'un fauve clair en dessous; une calotte noirâtre sur le sommet de la tête; point de barbe; bras de la couleur du dos; face entourée de poils d'un brun-noir; quelquefois du blanc sous le cou et la poitrine.*

DIMENS. Taille du *sapajou brun.*

DESCRIPT. Visage brun en partie, et en partie rougeâtre; poils du tour de la face gris-blanchâtres; des poils fauves sur les joues, la pointe de ceux du milieu étant noire et formant une petite bande sur chaque joue; poils du derrière de la tête de couleur noire; dessus du cou, dos, face externe des bras, des cuisses et de la première portion de la queue, de couleur fauve teinte de brun, chaque poil étant fauve à sa racine et brun à la pointe; reste de la queue mêlé de gris et de noirâtre; dessous de la mâchoire inférieure, côtés et dessous du cou, poitrine, côtés du corps et face interne des bras et de la cuisse, fauves; bas des quatre jambes, doigts et ongles noirâtres. (*Daub.*)

Variété A. Derrière de la tête, cou, dos, côtés du corps, cuisses, partie postérieure des jambes de derrière et dessus de la queue d'un brun-jaunâtre; ventre et cuisses en avant avec cette même couleur, mais plus pâle; dessous de la queue d'un jaune sale; sommet de la tête noir; devant et côtés de la tête, haut des bras, face antérieure des avant-bras, cou et poitrine blancs; face et oreilles couleur de chair; mains et pieds d'un noir-violâtre, ainsi que les testicules; gland de la verge presque noir, ces parties étant à peu près nues; yeux fauves; pelage composé de poils longs, soyeux, assez fournis, gris à leur base, et terminés par les différentes couleurs ci-dessus dénommées. Longueur du corps, mesuré depuis l'occiput jusqu'à l'origine de la queue, 5 pouces; longueur de la tête, de l'occiput au bout du nez, 2 pouces; longueur de la queue, 8 pouces; hauteur à la partie la plus élevée du dos, 3 pouces

10 lignes. (Jeune individu décrit par M. Fréd. Cuv. *loc. cit.*)

Nota. Cette espèce, fort voisine de la précédente, n'en diffère réellement que par la teinte plus grisâtre de son pelage et la couleur plus foncée de ses avant-bras. Par ces mêmes caractères elle se rapproche de celle qui vient ensuite, mais l'absence de barbe sous le menton peut l'en faire distinguer.

Quant à la variété A, nous ne la plaçons ici qu'avec doute, attendu qu'elle n'a été décrite que sur un seul individu non adulte. Ce qui la caractérise le plus, c'est le blanc qu'on observe sur le cou et la poitrine, sur le haut des bras et sur la face antérieure de l'avant-bras. Nous aurions pu la distinguer spécifiquement, mais nous avons craint d'augmenter encore la confusion qui règne dans la nomenclature des sapajous, et nous avons préféré adopter l'opinion de M. Fréd. Cuvier, qui l'a considérée comme étant plus particulièrement rapprochée du sapajou gris par les couleurs de son pelage.

HABIT. Celles des autres sapajous.

PATRIE. Inconnue.

63ᵉ. Esp. * SAPAJOU BARBU, *cebus barbatus.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Sajou barbu*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 110. sp. 4. — *Sai*, var. Aud. fam. 5. sect. 2. pl. 6. — *Cebus albus*, Geoff. Ann. Mus. t. 19. pag. 112. fig. 12.

CAR. ESSENT. *Pelage gris-roux (variant du gris au blanc, suivant l'âge et le sexe); ventre roux; barbe se prolongeant sur les joues; poils longs et moelleux.*

DIMENS. Taille du *sapajou brun.*

DESCRIPT. Tête ronde; canines du mâle extrêmement fortes; incisives inférieures petites et égales; les supérieures larges et aussi égales entre elles; face nue, obscure, avec quelques petits poils jaunes, épars sur les joues; poils du front et du vertex courts et dirigés en arrière, de couleur jaune de paille; ceux de l'occiput bruns; poils des joues ou des favoris, ainsi que ceux du menton, plus longs que les autres, touffus, un peu crépus et d'un roux-marron; ceux du menton et du dessous du cou formant une barbe; poitrine et ventre presque nus, n'ayant que des poils roux; poils du dessus du corps longs, moelleux, d'un roussâtre teint de gris pâle, ce qui est dû à ce que leur pointe présente cette dernière couleur, tandis que leur base offre la première; extrémités postérieures et queue d'un roux-châtain, parce que le gris y est moins abondant; poil du dessus des mains un peu plus brun que celui des bras.

Jeunes d'un gris-jaunâtre livide, plus foncé en dessus qu'en dessous.

Variété A. Pelage blanc, avec le dessus de la tête et les jambes postérieures teints de gris-roussâtre pâle. (*Kuhl.*)

Variété B. Pelage fin; poils ondulés, d'un blanc-jaunâtre sale, assez uniforme, légèrement plus foncé sur les mains, les pieds et la queue. *Cebus albus*, Geoff.

Nota. M. de Humboldt ne considère pas le sapajou barbu comme une espèce distincte de celle du sapajou brun. M. Geoffroy avoit rapporté à cette espèce le sajou gris de Buffon, mais nous avons cru devoir les séparer, principalement à cause du manque de barbe dans le dernier de ces singes. Nous avons trouvé au contraire qu'il présente plus de ressemblance avec le sajou décrit récemment par M. Frédéric Cuvier. (*Voyez* l'espèce précédente.)

HABIT. Inconnues.

PATRIE. La Guyane.

64ᵉ. Esp. * SAPAJOU COEFFÉ, *cebus frontatus.*

(Encycl. pl. 17. fig. 4.?) *Cebus frontatus*, Kuhl. — *Singe à queue touffue*, Edw. Glan. pag. 312.? — *Simia trepida*, Linn.? — *Cebus trepidus*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 110. sp. 9.?

CAR. ESSENT. *D'un brun-noir presqu'uniforme, avec le sommet de la tête et les extrémités des membres plus foncés; poils du front relevés perpendiculairement, très-droits; des poils blancs, épars autour de la bouche et sur les mains antérieures.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Long. totale du corps, environ.	1	3	6

DESCRIPT. Tête médiocrement grosse; face obscure, nue, parsemée, autour de la bouche, de petits poils blancs, et sur le front, ainsi que sur les joues, de petits poils d'un noir foncé; poils du front très-serrés, relevés, d'un noir presque pur, cette couleur se portant aussi sur les côtés de la tête, et rejoignant le menton en formant une bande assez étroite; poils du dessus du corps d'un brun-noir, qui devient plus obscur sur les extrémités que partout ailleurs; dessous du cou et poitrine peu garnis, avec une teinte moins foncée; des poils très-fins, d'un blanc-grisâtre, épars sur les mains antérieures; queue d'un brun très-foncé dans presque toute sa longueur et terminée de noir.

Nota. Cette description, faite sur un singe de la collection du Muséum, se rapporte en partie à celle du *simia trepida* de Linné, ou *singe à queue touffue* d'Edwards; à cela près que celui-ci est présenté comme ayant les quatre pieds cendrés, ce qui peut être dû à un mélange de poils blancs plus abondant qu'il ne l'est sur les mains antérieures seulement de l'espèce que nous décrivons.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Inconnue.

65e. Esp. * SAPAJOU NÈGRE, *cebus niger.*

(Encycl. pl. 8. fig. 4.) *Sapajou nègre*, Buff. Hist. nat. suppl. tom. 7. pl. 28. — *Cebus niger*, Geoff. Ann. du Mus. d'hist. nat. tom. 19. pag. 111. sp. 7.

CAR. ESSENT. *Pelage brun foncé; face, mains et queue noires; front et partie postérieure des joues couverts de poils jaunâtres.*

DIMENS. De la taille du *sapajou saï.*

DESCRIPT. Face nue et noire, avec quelques poils bruns, épars; pelage composé de poils soyeux très-longs et uniformément d'un brun-noir très-foncé; ceux du haut du front relevés, quelques-uns d'entr'eux étant jaunâtres, ainsi que ceux de la partie postérieure des joues; point de poils blancs autour de la bouche, ni sur les mains antérieures.

Nota. M. de Humboldt réunit cette espèce à celle du sajou brun.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Inconnue.

66e. Esp. * SAPAJOU VARIÉ, *cebus variegatus.*

(Non figuré.) Geoff. Ann. du Mus. d'hist. nat. tom. 19. pag. 111. sp. 8. — Humb. sp. 17.

CAR. ESSENT. *Pelage noirâtre, pointillé de jaune doré; ventre roussâtre; poils du dos de trois couleurs, à la racine bruns, puis roux et puis noirs; tête ronde; museau saillant; région interoculaire d'un brun-noirâtre.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Long. totale	1	3	»

Queue presqu'aussi longue que le corps.

DESCRIPT. Face d'un brun livide, parsemée de petits poils épars, grisâtres; poils du sinciput de longueur égale, nombreux et perpendiculaires à la tête, mêlés par places de noir, surtout vers le front, où cette dernière couleur forme des taches assez variées; tour des oreilles grisâtre; côtés de la tête brunâtres; poils du menton en petit nombre et grisâtres; dessus du dos d'un gris mêlé de roussâtre et de noir, provenant des couleurs dont les poils sont annelés; parties postérieures légèrement lavées de brun; face externe des bras d'un gris-blanchâtre; avant-bras d'un gris-noirâtre, ainsi que les extrémités postérieures en entier et la queue; pelage très-doux et formé de poils laineux fort longs.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Inconnue.

67e. Esp. * SAPAJOU FAUVE, *cebus fulvus.*

(Non figuré.) *Sajou fauve, cebus flavus*, Geoff. Ann. Mus d'hist. nat. tom. 19. pag. 112. sp. 11. — *Simia flava*, Schreb. tab. 31. B.

CAR. ESSENT. *Pelage entièrement fauve; poils soyeux et droits, n'étant pas ondulés.*

DIMENS. Intermédiaire, pour la taille, entre le *sapajou brun* & le *sapajou saï.*

DESCRIPT. Tête petite; face nue, mais parsemée de petits poils grisâtres très-fins; dessus de la tête et occiput d'un gris-fauve, passant au brun très-clair, uniforme sur cette dernière partie; des poils jaunâtres assez rares sur le front et en avant des oreilles; dessus du corps généralement fauve, un peu plus foncé sur le milieu du dos que sur les flancs; parties inférieures presque nues; queue de la longueur du corps, couvertes de poils abondans, plus fins que ceux du corps, d'un fauve très-clair en dessous et d'un fauve-brunâtre en dessus; extrémité des membres très-légèrement plus foncée que la base de ces mêmes membres.

Jeunes ayant le dessus de la tête roux, la partie moyenne du dos, la queue et les membres d'un roux-châtain, avec le reste du pelage jaune.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Brésil.

68e. Esp. * SAPAJOU OUAVAPAVI, *cebus albifrons.*

(Non figuré.) *Ouavapavi, cebus albifrons*, Humb. Rec. d'obs. zool. pag. 323. et prodr. sp. 19. — *Cebus albifrons*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 111. sp. 6.

CAR. ESSENT. *Pelage gris, plus clair sur le ventre; sommet de la tête noir; front et orbites blancs; extrémités d'un brun-jaunâtre.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Long. du corps, depuis la tête jusqu'à l'origine de la queue	1	2	»

DESCRIPT. Pelage grisâtre, plus clair sous la poitrine et le ventre, plus foncé sur les extrémités, qui sont d'un brun-jaunâtre; sommet de la tête d'un gris tirant sur le noir; front et orbites d'un

beau blanc; reste de la face d'un gris-blanchâtre; yeux bruns et très-vifs; oreilles rebordées et poilues; queue de la longueur du corps, cendrée en dessus, blanchâtre en dessous et d'un brun-noir à l'extrémité.

HABIT. Formant de grandes troupes dans les forêts; doux, agiles et peu criards.

PATRIE. Les environs des cascades de l'Orénoque, près de Maypures et d'Atures.

69ᵉ. Esp. * SAPAJOU LUNULÉ, *cebus lunatus*.

(Non figuré.) *Cebus lunatus*, Kuhl. sp. nov.

CAR. ESSENT. *Une tache blanche en croissant, sur chaque joue, se portant depuis le sourcil jusqu'à la bouche.*

DIMENS. De la taille du *sapajou brun*.

DESCRIPT. Pelage généralement noirâtre; tête, extrémités antérieures et front noirs; une tache blanche en croissant sur chaque joue, joignant le sourcil à l'angle de la bouche.

Nota. Le singe qui a servi à l'établissement de cette nouvelle espèce est conservé dans la collection de l'Académie d'Heidelberg.

PATRIE. Inconnue.

70ᵉ. Esp. * SAPAJOU A POITRINE JAUNE, *cebus xanthosternos*.

(Non figuré.) *Cebus xanthosternos*, pr. Maximilien, Kuhl. sp. nov.

CAR. ESSENT. *Pelage châtain; dessous du cou et poitrine d'un jaune-roussâtre très-clair.*

DIMENS. Un peu plus grand que le *sapajou cornu*.

DESCRIPT. Pelage châtain; face et devant de la tête (sinciput) d'un blanc-jaunâtre; une ligne de poils noirs entourant la face, quelquefois d'un gris-brun pâle; poitrine et dessous du cou d'un jaune-roussâtre clair; queue très-robuste; membres musculeux, noirs.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Brésil, entre le 15ᵉ. degré 30 minutes de latitude méridionale et le fleuve Belmonte.

71ᵉ. Esp. * SAPAJOU CORNU, *cebus fatuellus*.

(Encycl. pl. 17. fig. 3.) *Sajou cornu*, Buff. suppl. tom. 7. pl. 29. — *Simia fatuellus*, Linn. — Schreb. tab. 27. B. — *Sajou cornu*, Audeb. Hist. nat. des sing. fam. 5. sect. 2. fig. 3. — Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 109. sp. 2.

CAR. ESSENT. *Pelage marron sur le dos, éclairci sur les flancs, roux vif sous le ventre; extrémités et queue d'un brun-noir; deux forts pinceaux de poils séparés, s'élevant de la racine du front.*

DIMENS. De la taille du *sapajou sagou*.

	pied.	pouc.	lig.
Long. totale du corps	1	2	»
— de la queue	1	2	1
— des aigrettes de poils	»	1	4
Distance des pointes de ces aigrettes	»	2	»

DESCRIPT. Tête oblongue; museau épais, couvert de poils d'un blanc sale; nez aplati par le bout; oreilles grandes et nues; front supportant deux bouquets de poils noirs, dirigés en en haut et formant un angle entr'eux; poils de la base du front, des joues et des côtés de la tête blanchâtres, avec quelques nuances de fauve; poils de l'occiput noirs comme ceux des aigrettes, mais moins longs, s'étendant et formant une pointe sur l'extrémité du cou; oreilles grandes et nues; dos de couleur roux-marron, mêlé de brun et de grisâtre, ainsi que la face externe des cuisses, qui sont grisâtres en dedans; une ligne longitudinale plus foncée, sur le milieu du dos, s'étendant depuis le cou jusqu'à l'origine de la queue, qui est couverte de poils noirs et qui finit en pointe; poils des flancs longs de plus de deux pouces, d'un fauve foncé, ainsi que ceux du ventre; bras, depuis l'épaule jusqu'au coude et partie de la poitrine, d'un fauve-jaunâtre plus clair que le dos et les flancs; poils du dessus des mains et des pieds noirs.

Nota. Ce singe est plus rapproché des *sapajous robuste* et *brun* que des autres par ses formes, ainsi que par la couleur noire qui est sur sa face, ses avant-bras, ses jambes, ses pieds et sa queue; mais le sapajou robuste a plus de jaune sur les bras et sur la gorge, et le sapajou brun est moins roux sur le corps: son caractère principal consiste dans les deux aigrettes de son front. M. de Humboldt ne pense pas néanmoins qu'on doive le considérer comme formant une espèce distincte de celle dans laquelle il réunit ces deux sapajous.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. La Guyane française.

72ᵉ. Esp. * SAPAJOU A TOUPET, *cebus cirrifer*.

(Non figuré.) *Cebus cirrifer*, Geoff. Ann. du Mus. d'hist. nat. tom. 19. pag. 110. sp. 3. — Humb. prodr. sp. 16.

CAR. ESSENT. *Pelage brun-châtain; vertex, extrémités et queue d'un marron tirant sur le noir; un toupet de poils très-élevés en fer à cheval sur le haut du front; tête ronde.*

DIMENS. Taille du *sapajou brun.*

	pied.	pouc.	lig.
Long. totale du corps	1	4	»
— de la queue	1	4	»

DESCRIPT. Tête grosse, courte et ronde; face brunâtre; poils du front et du sommet de la tête d'un brun-noir, formant une pointe en avant et s'alongeant sur le vertex, où ils forment un toupet élevé, échancré dans son milieu et couché obliquement en arrière; de petits poils épars, blanchâtres, très-fins sur la peau nue du visage; parties postérieures des joues d'un blanc sale jaunâtre; poils des côtés de la tête brunâtres et entourant la face depuis le front jusqu'au menton, où ils prennent une teinte roussâtre qui est aussi celle des poils du dessous du cou et des autres parties inférieures; dos d'un brun-châtain foncé; extrémités des quatre membres et queue d'un brun-marron tirant sur le noir; face externe des bras et dessus du cou légèrement lavés de roussâtre, ce qui est dû à la couleur terminale des poils de ces parties; pelage fourni, doux et moelleux.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Brésil.?

73e. Esp. SAPAJOU SAÏ, *cebus capucinus.*

(Encycl. pl. 16. fig. 4.) *Saï*, Buff. tom. 15. pl. 8. — Audeb. Hist. nat. des sing. fam. 5. sect. 1. fig. 4. — *Simia capucina*, Linn. — Schreb. fig. 29. — *Sajou saï*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 111. sp. 9.

CAR. ESSENT. *Pelage variant du gris-brun au gris-olivâtre; vertex et extrémités noirs; front, joues et épaules d'un gris-blanc.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Long. totale du corps, mesuré en ligne droite, depuis le museau jusqu'à l'anus	1	1	6
— de la tête, mesurée de l'occiput au museau	»	3	10
— de la queue	1	3	3
— des avant-bras	»	4	4
— des mains	»	2	10
— des jambes	»	5	8
— des pieds	»	4	5

DESCRIPT. Tête petite, arrondie; museau gros et court; racine du nez élevée et garnie de poils; bord supérieur des orbites saillant du côté interne; oreilles grandes et nues; face pâle, parsemée de très-petits poils noirâtres; poils du sommet de la tête généralement assez courts, à l'exception de ceux du vertex et du haut de l'occiput, qui sont d'une couleur noire et qui forment une calotte bien marquée, tous les autres étant d'un gris-blanc; une ligne noire, étroite, descendant de la partie antérieure de la calotte jusqu'à la racine du nez; poils des bords des lèvres noirs et rares; ceux des épaules et de la face externe des bras, du même gris pâle que les côtés de la tête; dessus du corps et flancs d'un gris-brun assez uniforme; face externe des cuisses également couverte de poils bruns, mais ces poils ayant leur extrémité d'un jaune pâle; mains et pieds d'un brun obscur; face interne des bras et des cuisses plus foncée que l'externe; une ligne brune à la face postérieure de l'avant-bras; queue brune; pelage assez fin.

HABIT. Doux, plaintif, timide, docile, faisant souvent entendre un cri aigu et pleureur; vivant d'ailleurs comme les autres sapajous.

PATRIE. La Guyane et non pas le Brésil.

74e. Esp. * SAPAJOU GORGE-BLANCHE, *cebus hypoleucus.*

(Encycl. pl. 17. fig. 1.) *Saï à gorge blanche*, Buff. tom. 15. pl. 9. — Audeb. Hist. nat. des sing. fam. 5. sect. 2. fig. 8. — *Simia hypoleuca* (*cariblanco*), Humb. prodr. sp. 18. pag. 336.?

CAR. ESSENT. *Pelage noir; région coronale, côtés de la tête, gorge et épaules blancs.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Long. totale du corps, mesuré en ligne droite depuis le museau jusqu'à l'anus	1	»	»
— de la tête, depuis l'occiput jusqu'au bout du museau	»	3	»
— de la queue	1	3	»
— de l'avant-bras	»	3	8
— de la main	»	2	3
— de la jambe	»	5	»
— du pied	»	4	»

DESCRIPT. Tête ronde; museau gros et court; yeux grands; nez élevé à sa racine; oreilles grandes, presque sans poils; face pâle et presque nue; quelques poils noirs seulement, petits et épars sur la racine du nez et à l'endroit des sourcils; des cils aux deux paupières; poil du front, des tempes, des joues, des oreilles, de la mâchoire inférieure, du dessous et des côtés du cou, de la partie antérieure de l'épaule, de la face externe des bras, et celui du milieu de la poitrine, d'un blanc sale et jaunâtre; face interne du bras et de la cuisse avec des poils blancs et des poils noirâtres, ceux de tout le restant du corps, noirs ou noirâtres; des teintes de brun et de noir sur la queue. (*Daub.*)

HABIT. Celles de l'espèce précédente.

PATRIE. La Guyane.?

IIe. DIVISION. Les SAGOINS. *Queue longue, non prenante.*

XIIIe. GENRE.

SAGOIN, *callithrix*, Cuv. Geoff. Illig.
Cebus, Erxleb.
Simia, Linn. Gmel. Schreb. Shaw.
Saguinus, Lacep.

CAR. Formule dentaire : incis. $\frac{4}{4}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6} = 36$.

Canines médiocres; *incisives inférieures* verticales et contiguës aux canines.

Tête petite, arrondie; *museau* court.

Angle facial de 60 degrés.

Cloison des narines moins large que la rangée des dents incisives supérieures.

Oreilles très-grandes et déformées.

Queue un peu plus longue que le corps, non prenante et couverte de poils courts.

Corps assez grêle.

HABIT. Assez semblables à celles des sapajous. Ces singes vivent en troupes presque constamment perchés sur les arbres et voyageant de branche en branche, se nourrissant de fruits, d'œufs, de petits oiseaux, etc.

PATRIE. Les Guyanes et le Brésil.

75e. Esp. SAGOIN SAIMIRI, *callithrix sciureus*.

(Encycl. pl. 18. fig. 1.) *Saimiri*, Buff. tom. 15. pl. 67. — Audeb. Hist. nat. des sing. fam. 5. sect. 2. fig. 7. — Fréd. Cuv. Mamm. lithogr. 10e. livr. — *Simia sciurea*, Linn. — Schreb. tab. 30. — *Titi de l'Orénoque*, Humb. Rec. d'obs. zool. pag. 322. — *Callithrix sciureus*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 113. sp. 1. — Vulgairement *Sapajou aurore*, *sapajou orangé*, *sapajou jaune*, *sapajou de Cayenne*, *singe écureuil*, (nom de pays, *Çaimiri.*)

CAR. ESSENT. *Pelage gris-olivâtre; museau noirâtre; bras et jambes d'un roux vif.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Long. du corps, mesuré depuis l'origine de la queue jusqu'à l'extrémité du cou	»	7	»
— de la tête, mesurée depuis l'occiput jusqu'au bout du museau	»	3	»
— de la queue	1	1	6
Haut. de l'animal sur ses quatre pattes	»	6	»

DESCRIPT. Tête ovale et alongée depuis le front jusqu'à l'occiput; face assez plate; museau peu saillant; sinciput et vertex couverts de poils courts, non divergens; oreilles nues, plates, appliquées contre les tempes, anguleuses supérieurement et postérieurement; yeux gros.

Poil doux; face nue, blanche, marquée d'une grande tache noirâtre qui comprend le bout du nez, la lèvre supérieure et la lèvre inférieure; une petite tache verdâtre dans le blanc de chaque joue; lèvres entières; langue douce; yeux à iris châtain, entourés chacun d'un cercle couleur de chair; parties supérieures d'un jaune-verdâtre, prenant une teinte grise sur les bras et sur les cuisses, et se changeant en un bel orangé sur les avant-bras et les jambes; queue d'un gris-verdâtre, plus foncé en dessus qu'en dessous, son extrémité étant noire dans une longueur de deux pouces environ; ventre, poitrine, cou, joues, tour des oreilles d'un blanc sale très-legèrement teint de jaunâtre; organes génitaux couleur de chair; scrotum volumineux; gland semblable à celui de l'homme; ongles des pouces plats et larges; ceux des autres doigts longs et étroits; vieux individus plus verdâtres que les jeunes.

Variété A. Dos unicolore. (*Voyez* la description ci-dessus.) La plus commune.

Variété B. Dos varié de roux vif et de noir; taille double de la variété précédente. Du Brésil.

HABIT. Assez doux et docile; entourant les corps avec le bout de sa queue, mais ne les saisissant point; aimant les insectes et ayant assez de sagacité pour les reconnoître sur des figures.

PATRIE. Le Brésil, Cayenne. Commun au sud des cataractes de l'Orénoque et sur les bords du Rio-Guaviaré; la variété A, sur les rives du Cassiquiare.

76e. Esp. SAGOIN A MASQUE, *callithrix personatus* (1).

(Non figuré.) *Callithrix personatus*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 113. sp. 2. — Humb. prodr. sp. 21.

CAR. ESSENT. *Pelage gris-fauve; la tête et les quatre mains noirâtres; queue rousse.*

DIMENS. Taille approchant de celle du *sapajou saï*. Tête beaucoup plus petite que celle de ce singe. Queue à peu près aussi longue que le corps.

---

(1) M. le docteur Kuhl est porté à croire que les *sagoins à masque*, *veuve* et *à fraise* appartiennent à une seule espèce.

DESCRIPT. Pelage composé de longs poils généralement d'un gris-fauve; face, sommet de la tête, joues et derrière des oreilles d'une couleur brune foncée dans la femelle et noire dans le mâle; poils du dos, des bras et des cuisses gris et annelés de blanc sale vers la pointe, ce qui rend cette partie du pelage comme grivelée; ceux du ventre d'un gris uniforme, légèrement teints de brunâtre; poignets et mains, pieds de derrière, à l'exception des talons, noirs dans le mâle et bruns comme la tête dans les femelles; queue médiocrement touffue, d'un fauve-roussâtre.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Brésil, entre le 18e. degré et demi et le 21e. et demi de latitude méridionale, sur les bords des rivières Itabapuana, Itapemimin, Espiritu-Santo, Rio-Doce jusqu'à Saint-Mathieu.

77e. Esp. SAGOIN VEUVE, *callithrix lugens.*

(Non figuré.) *La viduita, simia lugens*, Humb. Rec. d'obs. pag. 319. — *Callithrix lugens*, Geoff. Ann. du Mus. d'hist. nat. tom. 19. pag. 113. sp. 3.

CAR. ESSENT. *Pelage noirâtre; gorge et mains antérieures blanches; queue à peine plus longue que le corps.*

DIMENS. (approximatives). Un pied environ de longueur.

DESCRIPT. Poil fort doux et lustré, d'un beau noir uniforme, à l'exception du cou et des mains des extrémités antérieures, qui sont blancs; face d'une couleur blanchâtre, tirant sur le bleu, avec deux lignes blanches qui se rendent des yeux aux tempes; poils noirs du sommet de la tête à reflets pourprés; pieds de derrière et queue noirs.

HABIT. Animal d'un caractère mélancolique, ne vivant point en troupes comme les autres singes de ce genre.

PATRIE. Les forêts qui bordent le Cassiquiare et le Rio-Guiaviaré près de San-Fernando de Atapabo. Les montagnes granitiques peu élevées de la rive droite de l'Orénoque, derrière la mission de Santa-Barbara.

78e. Esp. SAGOIN A FRAISE, *callithrix amictus.*

(Non figuré.) *Sagoin à fraise, callithrix amictus*, Geoff. Ann. du Mus. d'hist. nat. tom. 19. pag. 114. sp. 4. — *Simia amicta*, Humb. Rec. d'obs. zool. prodr. sp. 24.

CAR. ESSENT. *Pelage brun-noirâtre; un demi-collier blanc; mains des extrémités antérieures d'un jaune pâle et terne; queue plus longue d'un quart que le corps.*

DIMENS. Taille presque double de celle du *sagoin saimiri.*

DESCRIPT. Tout le corps, ainsi que les avant-bras et les jambes, d'un noir teint de brun; poils des joues bruns; dessous du cou et commencement de la gorge blancs; mains antérieures, depuis le poignet jusqu'au bout des doigts, d'un gris-jaunâtre sale; queue beaucoup moins touffue que celle des autres espèces et toute noire.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Brésil.?

79e. Esp. SAGOIN A COLLIER, *callithtix torquatus.*

(Non figuré.) *Callithrix torquata*, Hoffmansegg, Ges. naturforcher. 4. 1809. X. pag. 86. — *Sagoin à collier, callithrix torquatus*, Geoff. Ann. du Mus. d'hist. nat. tom. 19. pag. 114. sp. 5.

CAR. ESSENT. *Pelage brun-châtain, jaune en dessous; un demi-collier blanc; queue un peu plus longue que le corps.*

DESCRIPT. *Nota.* Cette espèce ne nous est connue que par la phrase caractéristique que nous venons de rapporter, et qui a été tirée par M. le professeur Geoffroy-Saint-Hilaire, de la description qu'en a donnée M. le comte de Hoffmannsegg dans les *Mémoires des curieux de la Nature* de Berlin.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Brésil.

80e. Esp. SAGOIN MOLOCH, *callithrix moloch.*

(Non figuré.) *Cebus moloch*, Hoffm. Ges. naturforcher. 4. 1809. X. pag. 97. — *Callithrix moloch*, Geoff. Ann. du Mus. d'hist. nat. tom. 19. pag. 114. sp. 6.

CAR. ESSENT. *Pelage cendré, à poils annelés en dessus; tempes, joues et ventre d'un roux vif; bout de la queue et mains d'un gris clair presque blanc.*

DIMENS. Taille double de celle du *sagoin saimiri*; queue presque de moitié plus longue que le corps.

DESCRIPT. Tout le dessus du corps, du cou et de la tête, ainsi que la face extérieure des quatre membres, couverts de poils annelés de gris clair et de brun pâle, qui rendent cette partie du pelage très-agréablement variée; poils de la queue (qui est assez touffue à sa base et mince à

son extrémité) largement annelés de gris-brun noirâtre et de blanc sale; face externe des membres d'un gris plus clair que les parties supérieures du corps; dessus des mains, surtout des antérieures, et extrémité de la queue d'un gris clair presque blanc; face nue et obscure, ayant quelques poils noirs assez forts et roides sur les joues et le menton; poils du sommet de la tête courts et perpendiculaires à la peau; joues, dessus du cou, poitrine, ventre, face interne des quatre membres d'un beau fauve-roussâtre, et même d'un roux assez vif sur les limites de la couleur grise des flancs, qui en est nettement séparée.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Para, où il est rare.

81[e]. Esp. SAGOIN AUX MAINS NOIRES, *callithrix melanochir.*

(Non figuré.) *Callithrix melanochir*, prince Maximilien, Kuhl. — *Callithrix incanescens*, Lichtenstein.

CAR. ESSENT. *Pelage cendré; partie postérieure du dos et lombes, ainsi que l'extrémité de la queue, d'un brun-roussâtre; mains antérieures fuligineuses.*

DIMENS. Taille et stature du *sagoin à masque.*

DESCRIPT. *Nota.* Cette espèce ne nous est connue que par la phrase caractéristique que lui a assignée M. le docteur Kuhl, et que nous venons de traduire.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Brésil.

82[e]. Esp. SAGOIN MITRÉ, *callithrix infulatus.*

(Non figuré.) *Callithrix infulata*, Licht. et Kuhl.

CAR. ESSENT. *Pelage gris en dessus, d'un roux-jaunâtre en dessous, avec une grande tache blanche entourée de noir au-dessus des yeux; origine de la queue d'un jaune-roussâtre, son extrémité noire.*

DIMENS. et DESCRIPT. *Nota.* Nous ne connoissons non plus cette espèce, que par la phrase caractéristique ci-dessus rapportée.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Brésil, où il est rare.

XIV[e]. GENRE.

AOTE, *aotus*, Humb. Illig. Geoff.

CAR. Formule dentaire. ?

Dents des sagoins. ?

Tête ronde et fort large; *museau* court.

Angle facial (non mesuré).

Yeux nocturnes, très-grands et très-rapprochés.

Narines séparées l'une de l'autre par une cloison fort mince.

Oreilles très-petites.

Queue plus longue que le corps, non prenante et recouverte de poils.

Tous les *pieds* à cinq doigts; ongles aplatis.

83[e]. Esp. AOTE DOUROUCOULI, *aotus trivirgatus.*

(Encyclop. pl. suppl. 1. fig. 2.) *Douroucouli, aotus trivirgatus*, Humb. Rec. d'obs. zool. p. 306. pl. 28. — *Cara rayada* des missionnaires de l'Orénoque. — *Aotus trivirgatus*, Geoff. Ann. du Mus. d'hist. nat. tom. 19. pag. 115. sp. 1.

CAR. ESSENT. *Pelage cendré; ventre d'un jaune-roux; trois lignes brunes et parallèles, étendues du front à l'occiput.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Long. totale du corps, depuis le museau jusqu'à la base de la queue.	»	9	»
— de la queue	1	2	»
Haut. du corps sur les quatre pattes.	»	4	»

DESCRIPT. Tête ronde et fort large; museau peu prolongé; face nue; point d'oreilles externes; yeux très-grands et presque contigus; pouces postérieurs très-écartés des autres doigts; pelage gris, mêlé de blanc; une ligne brune se prolongeant au milieu du dos, depuis la tête jusqu'à la queue; poitrine, ventre et intérieur des jambes d'un roux-orangé tirant sur le brun; front marqué de trois raies noirâtres longitudinales, dont une aboutit à la racine du nez, et les deux autres à l'angle extérieur des yeux; iris d'un beau jaune; nez noir; paume des mains et plante des pieds d'un beau blanc; queue touffue, de moitié plus longue que le corps, grise comme le dos, à l'exception de la pointe qui est noirâtre.

HABIT. Il vit solitaire sur les arbres, passe le jour à dormir, ne cherche sa nourriture que pendant la nuit, mange des insectes qu'il attrape avec beaucoup d'adresse, des petits oiseaux qu'il va prendre au nid, des bananes, des fruits de palmiers, de la canne à sucre, etc. Il est monogame et sa femelle fait ses petits dans les trous des vieux arbres. Sa voix est très-forte.

PATRIE. Les forêts épaisses des bords du Cassiquiare

quiare et du haut Orénoque, près de Maypures et de l'Esmeralda.

XVe. GENRE.

SAKI, *pithecia*, Desm. Geoff. Cuv. Illig.

Cebus, Erxleb.

Simia, Linn. Bodd.

CAR. Formule dentaire : incis. $\frac{4}{4}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6} = 36$.

Incisives rapprochées; les supérieures obliques et les plus larges; les inférieures étroites, longues, proclives, convergentes par leur pointe, écartées des canines.

Canines fortes, triquètres partout dans les mâles.

Cloison des narines plus large que la rangée des dents incisives supérieures.

Tête ronde; *museau* court.

Angle facial de 60 degrés environ.

Oreilles de grandeur médiocre; se rapprochant, pour la forme, de celles de l'homme; rebordées.

Queue un peu moins longue que le corps, non prenante, et fournie abondamment de longs poils.

Pieds pentadactyles; *ongles* courts et recourbés.

HABIT. Ces quadrumanes, vulgairement appelés *singes de nuit*, vivent, ainsi que les sapajous et les sagoins, sur les arbres des forêts, qu'ils ne quittent guère, et qui leur fournissent les fruits et les insectes dont ils font leur nourriture habituelle. Ils sont nocturnes.

PATRIE. Le Brésil, les Guyanes, le Paraguay.

84e. Esp. SAKI COUXIO, *pithecia satanas*.

(Encycl. pl. suppl. 1. fig. 4.) *Cebus satanas*, Hoffm. Ges. naturforscher. X. pag. 93. — *Couxio*, Humb. Rec. d'obs. pag. 314. pl. 27. — *Pithecia satanas*, Geoff. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. 19. pag. 116. sp. 1.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un brun-noir dans le mâle, d'un brun-roux dans la femelle; une cheveluré épaisse couvrant toute la tête et tombant sur le front; une barbe très-fournie; queue à peu près de la longueur du corps.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Long. totale du corps	1	4	»
— de la queue	1	5	»

DESCRIPT. Face brune; bouche grande; canines très-fortes et anguleuses; incisives inférieures couchées en avant, très-longues et très-étroites; pelage d'un brun-noir foncé dans le mâle et d'un brun de suie dans la femelle, composé de longs poils, touffus sur le dos et rares sur le ventre; poils du sommet de la tête fort alongés et retombant sur le front, en divergeant du centre à la circonférence; menton garni d'une touffe de poils ou d'une barbe fort épaisse et de forme arrondie; queue d'un brun-noir. Barbe des femelles moins forte que celle des mâles adultes. Jeunes mâles d'un gris-brunâtre.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Les bords de l'Orénoque, dans le grand Para.

85e. Esp. SAKI CAPUCIN, *pithecia chiropotes*.

(Non figuré.) Le *capucin de l'Orénoque, simia chiropotes*, Humb. Rec. d'obs. zool. pag. 311. — *Pithecia chiropotes*, Geoff. Ann. du Mus. d'hist. nat. tom. 19. pag. 116. sp. 2.

CAR. ESSENT. *Pelage roux-marron; une chevelure épaisse, séparée au milieu et se relevant en deux toupets distincts de chaque côté de la tête; une barbe longue et touffue.*

DIMENS. Taille du précédent.

DESCRIPT. Face et front nus, obscurs; yeux grands et enfoncés; canines et incisives semblables à celles du saki couxio; pelage d'un roux-marron; poils du sommet de la tête fort longs et formant deux toupets, un de chaque côté; une barbe de forme alongée et très-touffue, d'un brun-noirâtre et couvrant une partie de la poitrine; queue d'un brun-noirâtre; testicules pourpres.

HABIT. Solitaire, mélancolique, vivant par couple et ne formant pas de troupes. Il boit dans le creux de sa main, d'où vient le nom spécifique de *chiropotes*, que M. de Humboldt lui a donné.

PATRIE. Les déserts de l'Alto-Orinoco, au sud et à l'est des cataractes de ce fleuve; fort rare dans les autres parties de la Guyane.

86e. Esp. SAKI A VENTRE ROUX, *pithecia rufiventer*.

(Encl. pl. 18. fig. 3.) *Saki*, Buff. tom. 15. pag. 90. (Descript. du 1er. individu.) — *Singe de nuit*, Buff. suppl. pag. 114. pl. 31. — *Simia pithecia*, Linn. Schreb. — Audeb. Hist. nat. des sing. fam. 6. sect. 1. fig. 1. — *Pithecia rufiventer*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 116.

CAR. ESSENT. *Pelage brun, lavé de roussâtre; ventre roux; les poils bruns à l'origine et annelés vers le bout de roux et de brun; chevelure rayonnant du vertex et aboutissant au front; point de barbe; queue à peu près de la longueur du corps.*

DIMENS. Taille des précédens; corps paroissant épais, à cause de l'abondance et de la longueur des poils.

DESCRIPT. Face ronde; museau court; yeux grands; point de barbe; poils très-longs, ayant jusqu'à trois pouces sur les côtés du cou et du corps, ainsi que sur la queue; pelage brun lavé de roussâtre, chaque poil étant d'un brun-noirâtre dans la plus grande partie de sa longueur et marqué d'un anneau d'un blanc-roussâtre vers son extrémité; poils du vertex divergens et formant une calotte qui se termine vers le haut du front; dessous du corps, à commencer de la gorge, d'un roux clair; queue très-garnie de poils, ainsi que les membres, dont les extrémités seules sont presque rases; face de couleur rousse obscure ou tannée, couverte de poils fins et doux.

HABIT. Celles que nous avons rapportées pour les sakis en général. C'est l'espèce la plus anciennement connue.

PATRIE. La Guyane française.

87e. Esp. * SAKI MIRIQUOUINA, *pithecia miriquouina.*

(Non figuré.) *Miriquouina*, d'Azara, Hist. nat. des quadr. du Paraguay, trad. franç. tom. 2. pag. 243. — *Pithecia miriquouina*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19 pag. 117. sp. 5.

CAR. ESSENT. *Pelage gris-brun en dessus, canelle en dessous; poils du dos annelés d'abord de blanc, de noir au milieu et de blanc à la pointe; deux taches blanches au-dessus des yeux; point de barbe; queue un peu plus longue que le corps.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Long. totale du corps.........	1	2	»
— de la queue, en y comprenant les poils qui dépassent le tronçon........	1	6	»
Haut. du corps vers les extrémités antérieures..........................	»	9	»
— vers les extrémités postérieures.	»	10	»

DESCRIPT. Tête très-petite et presque ronde, nue seulement sur les paupières et sur le nez; ce dernier bien marqué; iris couleur de tabac d'Espagne; oreilles très-larges, arrondies, velues, moins hautes que la tête; poils du front courts et dirigés les uns à droite, les autres à gauche, avec une ligne de séparation moyenne; poil très-doux, touffu et perpendiculaire à la peau, excepté celui de la queue, qui est oblique; celui du dos long d'un pouce et demi; dessus du corps brun; dessous de couleur fauve ou canelle; des anneaux blancs-roussâtres sur les poils des parties supérieures et de la queue; scrotum presque nu; verge rentrant entièrement en dedans.

Femelles et jeunes n'offrant pas de différences remarquables avec le mâle.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Les bois de la province de Chaco et du bord occidental de la rivière du Paraguay.

88e. Esp. * SAKI A MOUSTACHES ROUSSES, *pithecia rufibarba.*

(Espèce nouvelle, non figurée.) *Pithecia rufibarba*, Kuhl.

CAR. ESSENT. *Dessus du corps d'un brun-noir; dessous d'un roux pâle; dessus des yeux de la même couleur; queue acuminée vers le bout.*

DIMENS. Non mesurées.

DESCRIPT. Toutes les parties inférieures du corps, la face interne des bras et des cuisses, le dessous des yeux d'une couleur rousse pâle; point de tache blanche sur les paupières; toutes les autres parties couvertes de très-longs poils d'un noir fuligineux, ayant chacun un anneau pâle vers la pointe; queue pointue, parce que ses poils diminuent peu à peu de longueur vers son extrémité.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Surinam. (Museum de M. Temmink.)

89e. Esp. * SAKI A TÊTE JAUNE, *pithecia ochrocephala.*

(Espèce nouvelle, non figurée.) *Pithecia ochrocephala*, Kuhl.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un marron clair en dessus; d'un roux-cendré jaunâtre en dessous; mains et pieds d'un brun-noir; poils du front et du tour de la face d'un jaune d'ocre.*

DIMENS. De la taille du *saki yarqué.*

DESCRIPT. Pelage de la face supérieure de la queue et du côté externe des membres d'un marron clair, chacun des plus grands poils ayant son extrémité d'un blanc-jaunâtre; dos ayant quelques-uns de ces poils seulement; bout de la queue en étant entièrement dépourvu; mains d'un noir-brun; dessous du corps et face interne des quatre membres d'un roux-cendré jaunâtre; poils du tour de la face, principalement ceux du front, petits et d'un jaune d'ocre; dessous des yeux de la même couleur; une ligne moyenne longitudinale divisant les poils du front.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Cayenne. (Museum de M. Temmink.)

90e. Esp. * SAKI MOINE, *pithecia monachus.*

(Espèce nouvelle? peut-être figurée dans Buff. tom. 7. pl. 30.) *Pithecia monachus*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 116. sp. 4.

CAR. ESSENT. *Pelage varié par grandes taches de brun et de blanc sale jaunâtre; poils bruns en grande partie et dès l'origine, et roux et dorés vers l'extrémité; chevelure rayonnante de l'occiput et aboutissant au vertex; queue à peu près de la longueur du corps; point de barbe.*

DIMENS. Un peu plus petit que le *saki à ventre roux.*

DESCRIPT. Pelage très-touffu, varié de brun et de gris-blanc teint de jaunâtre, chaque poil étant de cette dernière couleur vers son extrémité et d'un brun obscur à la base; toupet, haut du dos, épaules, face extérieure des bras et les deux premiers tiers de la queue surtout, teints de jaunâtre; face brune, presque nue, ayant seulement quelques poils blanchâtres sur le bas du front et sur les joues; dedans des cuisses et face interne des bras, noirs; une calotte de poils divergens, située sur l'occiput et se terminant tout au plus au vertex.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Brésil.

91e. Esp. SAKI YARQUÉ, *pithecia leucocephala.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Saki*, Buff. tom. 15. pag. 90. (Descript. du 2e. indiv. pl. 12.) — *Yarqué*, Buff. suppl. tom. 7, pour la partie du texte tirée de Delaborde et non pour la figure. — *Simia pithecia*, Linn. — Schreb. tab. 32. — *Yarqué, simia pithecia*, Audeb. Hist. nat. des sing. fam. 6. secr. 1. fig. 2. — *Pithecia leucocephala*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 117.

CAR. ESSENT. *Pelage noir; tour de la tête d'un blanc sale; chaque poil d'une seule couleur; queue à peu près de la longueur du corps; point de barbe.*

DIMENS.	pied	pouc.	lig.
Long. du corps, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue...	»	10	5
— de la queue nue	»	11	3
— de la queue avec le poil........	»	12	6

DESCRIPT. Pelage d'un noir-brun assez fourni de poils sur le dos et l'étant fort peu sous le ventre; occiput couvert de poils courts, de la couleur de ceux du dos; joues, côtés de la mâchoire inférieure et front garnis de poils nombreux, encore plus courts que ceux du sommet de la tête, d'un blanc sale, légèrement teint de jaunâtre; une ligne moyenne divisant ceux du front; tour des yeux, nez et lèvres, nus; queue très touffue et un peu plus courte que le corps.

HABIT. Se tient dans les broussailles, va par troupes de six à douze individus; se nourrit de goyaves et d'abeilles dont il détruit les ruches; ne fait qu'un petit que la mère porte sur le dos.

PATRIE. La Guyane, où il est rare.

92e. Esp. SAKI CACAJAO, *pithecia melanocephala.*

(Non figuré.) *Cacajao, simia melanocephala*, Humb. Rec. d'obs. pag. 316. pl. 29. — *Pithecia melanocephala*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 117. sp. 7. — Appelé aussi *caruiri, chucuzo* et *mono-rabon* dans l'Amérique méridionale.

CAR. ESSENT. *Pelage brun-jaunâtre; tête noire; point de barbe; queue d'un sixième plus courte que le corps.*

DIMENS.	pied	pouc.	lig.
Long. du corps, mesuré depuis la tête jusqu'à l'extrémité des pieds de derrière	1	6	»

DESCRIPT. Point de barbe; tête noire, couverte de poils courts, touffus et dirigés en avant; pelage d'un brun-jaunâtre; queue touffue, assez courte, d'un brun-jaunâtre dans la plus grande partie de son étendue, et presque noire à son extrémité; poitrine, ventre et dedans des bras et des jambes d'une teinte plus claire que le dos; mains et pieds noirs et secs, avec les doigts très-longs; cou et nuque presque nus.

HABIT. Va en troupe; est peu agile et d'un caractère doux et flegmatique; se nourrit de fruits, tels que bananes, goyaves, citrons, etc.

PATRIE. Les forêts qui avoisinent les rives des fleuves Cassiquiare et Rio-Negro.

XVIe. GENRE.

OUISTITI, *jacchus*, Geoff. (1)

Midas, Geoff.
Saguinus, Lacép. Cuv.
Hapale, Illig.
Simia, Linn. Schreb. Bodd.

CAR. Formule dentaire: incis. $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6} = 36$.

(1) Notre genre ouistiti correspond à la division des *singes platyrrhinins arctopithèques* de M. Geoffroy, que ce naturaliste divise en deux genres: 1°. celui des *ouistitis*; 2°. celui des *tamarins*.

Incisives et *canines* variables dans leurs dimensions.

Molaires à couronne garnie de tubercules aigus.

Museau court; *nez* saillant; *occiput* proéminent.

Os hyoïde non apparent au dehors.

Queue plus longue que le corps, lâche et entièrement couverte de poils.

Pieds pentadactyles; le pouce des mains antérieures dans la direction des autres doigts et non opposable.

Ongles très-longs, saillans au-delà des phalanges, comprimés, arqués et pointus.

HABIT. Ces animaux, toujours de petite taille (à peu près de celle de notre écureuil), sont d'un naturel assez doux, et leurs habitudes sont fort semblables à celles des autres singes américains. On les apprivoise facilement.

PATRIE. Le Brésil, les Guyanes.

Ier. *Sous-genre.* OUISTITI, *jacchus*, Geoff. *Incisives supérieures intermédiaires, plus larges que les latérales; celles-ci isolées de chaque côté; incisives inférieures alongées, étroites, verticales; les latérales plus longues; canines supérieures coniques et de grandeur moyenne; les deux inférieures très-petites.*

* *Espèces à queue annelée.*

93e. Esp. OUISTITI VULGAIRE, *jacchus vulgaris.*

(Encycl. pl. 18. fig. 4.) *Ouistiti*, Buff. tom. 15. pl. 14. — Audeb. Hist. nat. des sing. fam. 6. sect. 2. pl. 4. — *Simia jacchus*, Linn. — Schreb. tab. 33. — Humb. Obs. zool. sp. 34. — *Jacchus vulgaris*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 119. sp. 1. — *Ouistiti*, Fréd. Cuv. Mamm. lithog. livr. 8e.

CAR. ESSENT. *Pelage cendré; croupe et queue annelées de gris-brun et de cendré; une tache blanche au front; de très-longs poils cendrés au devant et derrière l'oreille; restant de la tête et camail d'un brun-roux.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Long. du corps, mesuré depuis l'occiput jusqu'à l'origine de la queue . .	»	6	»
— de la tête, depuis l'occiput jusqu'au bout du museau	»	2	6
— de la queue	»	11	»
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au corps	»	1	8
— de la main	»	1	6
— de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	»	2	10
— du pied	»	2	2

DESCRIPT. Face nue; pelage cendré, composé de poils bruns à leur base et terminés de gris clair; croupe et queue annelées de brun et de cendré; dix ou onze bandes alternatives de chacune de ces deux couleurs sur la croupe, et quinze à dix-huit sur la queue; une grande tache blanchâtre au milieu du front et deux grandes touffes de poils assez fins et ondulés, de la même couleur, situées au devant et en arrière de chaque oreille; occiput, côtés de la tête, dessous du cou, haut de la poitrine et épaules d'une couleur brune roussâtre sans mélange de gris; dessous du corps d'un gris plus clair que le dos et un peu jaunâtre; mains et pieds bruns.

Variété A. Pelage roux; croupe annelée de roux et de cendré.

Jeune individu (âgé de 40 à 50 jours), d'un fuligineux brunâtre, avec la queue marquée d'anneaux alternativement fuligineux et grisâtres, et sans pinceaux aux oreilles.

HABIT. Ce petit singe est beaucoup moins vif et pétulant que les sapajous; il marche toujours à quatre pattes et ne peut empoigner les corps avec ses mains antérieures qu'en faisant usage des cinq doigts à la fois et dans une même direction; il saisit néanmoins les mouches avec assez d'adresse. Etant bien soigné, il a quelquefois produit en France. La femelle ne fait qu'un petit qui s'attache constamment à elle dès sa naissance, et ne la quitte que lorsqu'il est en état de vivre seul. L'ouistiti craint surtout le froid et l'humidité.

PATRIE. La Guyane et le Brésil.

94e. Esp. * OUISTITI PINCEAU, *jacchus penicillatus.*

(Non figuré.) *Jacchus penicillatus*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 119. sp. 2. — Humb. Rec. d'obs. zool. prodr. sp. 38 *bis.*

CAR. ESSENT. *Pelage cendré; croupe et queue annelées de brun et de cendré; une tache blanche sur le front; un pinceau de poils noirs et très-longs devant les oreilles; la tête et le hausse-col noirs.*

DIMENS. Taille de l'*ouistiti vulgaire;* tête plus petite et plus arrondie.

DESCRIPT. Pelage d'un brun-roux cendré; croupe et queue annelées de brun et de cendré; douze

ou treize anneaux sur la croupe, et quatorze ou quinze sur la queue; une tache blanche triangulaire au front comme dans l'espèce précédente; un pinceau de poils noirs et très-longs en avant de chaque oreille; les autres parties de la tête et le hausse-col bruns-noirs; épaules et devant du cou d'un brun foncé; pieds d'un gris-brun. Les jeunes individus ayant les poils des pinceaux de l'oreille fuligineux avec la racine roussâtre.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Brésil, où il est commun, mais pas plus au midi que le 15e. degré 30 minutes de latitude australe.

95e. Esp. * OUISTITI A TÊTE BLANCHE, *jacchus leucocephalus.*

(Non figuré.) *Ouistiti à tête blanche, jacchus leucocephalus,* Geoff. Ann. Mus. tom. 19. sp. 3. — Humb. Rec. d'obs. zool. prodr. sp. 37. (*Simia Geoffroyi.*)

CAR. ESSENT. *Pelage roux; tête et poitrail blancs; hausse-col noir; queue annelée de brun et de cendré; de très-longs poils noirs devant et derrière les oreilles.*

DIMENS. Taille des deux précédens.

DESCRIPT. Face couleur de chair, nue; poils du front, du sommet de la tête, de l'occiput, des joues, du dessous du cou et de la gorge, blancs; deux touffes de poils noirs, longs et droits, l'une devant, l'autre derrière chaque oreille; une tache brune-noirâtre sur le haut du dos, se prolongeant par le haut des bras, et se confondant avec la couleur de tout le dessous du corps et de la face interne des membres; restant du dos fauve; côtés du corps et face externe des membres couverts de poils brun-noirs dans la plus grande partie de leur longueur, et terminés de blanc sale; mains et pieds d'un brun pur; queue annelée.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Brésil.

96e. Esp. * OUISTITI OREILLARD, *jacchus auritus.*

(Non figuré.) *Ouistiti oreillard, jacchus auritus,* Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 119. sp. 4. — Humb. Rec. d'obs. zool. prodr. sp. 36.

CAR. ESSENT. *Pelage noir mêlé de brun; queue annelée de noirâtre et de cendré; une tache blanche au front; de très-longs poils blancs couvrant l'intérieur même des oreilles.*

DIMENS. Taille de l'*ouistiti vulgaire.*

DESCRIPT. Front, nez, tour des yeux, lèvres et menton recouverts de très-petits poils blancs; pelage noir avec des poils bruns mêlés aux autres par places sur le dos et sur la face externe des membres; queue marquée d'une quinzaine d'anneaux gris-cendrés et d'autant d'anneaux d'un brun-noirâtre; sommet de la tête couvert d'une touffe de poils jaunâtres; oreilles ayant à leur partie interne une assez longue touffe de poils blancs; extrémité des quatre membres d'un gris-brun.

Jeunes individus d'une couleur brune assez uniforme, plus ou moins foncée, tous les poils étant de cette couleur avec la pointe assez claire; un peu de jaune à la racine du nez; queue légèrement annelée; sommet de la tête tantôt d'un brun plus foncé que celui du corps, tantôt d'un brun-fauve doré, entremêlé de poils noirs.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Brésil.?

97e. Esp. * OUISTITI CAMAIL, *jacchus humeralifer.*

(Non figuré.) *Ouistiti camail, jacchus humeralifer,* Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 120. sp. 5. — Humb. Rec. d'obs. zool. prodr. sp. 38.

CAR. ESSENT. *Pelage brun-châtain; queue légèrement annelée de cendré; épaules, poitrine et bras blancs.*

DIMENS. Taille de l'*ouistiti vulgaire;* même port.

DESCRIPT. Face blanche, recouverte sur tout le front de très-petits poils fins et serrés; tour de la face brun clair; sommet de la tête brun foncé; deux touffes de poils blancs et droits, l'une devant, l'autre derrière l'oreille, dirigés latéralement et en arrière; dessous du cou et de la gorge d'un brun-roussâtre uniforme; tout le restant du pelage composé de poils d'un brun-noir dans la plus grande partie de leur longueur et terminé de blanc-gris, cette dernière teinte dessinant quelques lignes transversales sur le dos, mal indiquées; queue noire avec des anneaux gris-cendrés, peu marqués et fort éloignés entre eux.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Brésil.

** *Espèces à queue non annelée.*

98e. Esp. OUISTITI MÉLANURE, *jacchus melanurus.*

(Non figuré.) *Ouistiti mélanure, jacchus me-*

lanurus, Geoff. Ann. du Mus. d'hist. tom. 19. pag. 120. sp. 6.

CAR. ESSENT. *Pelage brun en dessus, fauve en dessous; queue d'un noir uniforme.*

DIMENS. Taille de l'*ouistiti vulgaire*; queue d'un quart plus longue que le corps.

DESCRIPT. Dessus du corps d'un brun-fauve, plus foncé sur les lombes qu'ailleurs; tête également plus obscure; face brune; dessous du cou, poitrine et ventre d'un gris-fauve; extrémités encore plus brunes que les lombes; face antérieure des cuisses d'une couleur jaunâtre qui s'étend jusqu'aux hanches, et qui est nettement séparée de la couleur brune de la partie postérieure par une ligne oblique; queue d'un brun-noir uniforme.

Nota. Selon M. Kuhl, cette espèce fait le passage des ouistitis aux tamarins.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Brésil, selon M. de Humboldt.

99ᵉ. Esp. OUISTITI MICO, *jacchus argentatus.*

(Encycl. pl. 19. fig. 2.) *Mico*, Buff. tom. 15. pl. 18.—*Simia argentata*, Linn.—Schreb. tab. 36.—*Mico*, Audeb. Hist. nat. des sing. fam. 6. sect. 2. fig. 2.—*Jacchus argentatus*, Geoff. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. 19. pag. 120. sp. 7.— Humb. Rec. d'obs. zool. prodr. sp. 40.

CAR. ESSENT. *Pelage blanc; face, pieds et mains rouges; queue noire ou blanche.*

DIMENS. Taille de l'*ouistiti vulgaire*; longueur de la queue presque double de celle du corps.

DESCRIPT. Pelage d'une belle couleur blanche, lustrée et comme argentée; poils de la queue, dans toute sa longueur, d'un noir foncé; joues, museau, oreilles, parties nues des mains et des pieds d'une couleur vive et foncée de vermillon; quelques poils noirs sur les sourcils et sur les lèvres.

Variété A à queue toute blanche. *Kuhl.*

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Para.

IIᵉ. *Sous-genre*, TAMARIN, *midas*, Geoff. *Quatre incisives supérieures contiguës, les intermédiaires étant plus larges que les latérales; quatre incisives inférieures proclives, contiguës et formées en bec de flûte; canines coniques, assez fortes et se dirigeant de dedans en dehors; oreilles grandes; front rendu très-apparent par la saillie en avant du bord supérieur des orbites.*

100ᵉ. Esp. OUISTITI TAMARIN, *jacchus rufimanus.*

(Encycl. pl. 19. fig. 3.) *Tamarin*, Buff. tom. 15. pl. 13.—*Simia midas*, Linn.—Schreb. tab. 37, d'après Edwards.—*Tamarin*, Audeb. Hist. nat. des sing. fam. 6. sect. 2. fig. 5.—Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 121. sp. 1.—Humb. Rec. d'obs. zool. prodr. sp. 46.

CAR. ESSENT. *Pelage noir; croupe variée de gris; mains et pieds de couleur rousse.*

DIMENS. Taille de l'*écureuil*; longueur du corps, sept à huit pouces, sans compter la queue.

DESCRIPT. Corps alongé; front grand; oreilles très-développées, de forme carrée, nues; yeux châtains; poil doux, comme hérissé, noir, varié de petites taches grises sur la croupe, lesquelles sont dues à des anneaux qui sont sur les poils de cette région; poils du dessus des mains, depuis le bout des doigts jusqu'au poignet, et du dessus des pieds, depuis le bout des doigts jusqu'au talon, d'un jaune-roux; queue très-longue, mince et noire.

HABIT. Vif, gai, mais irritable, s'apprivoisant facilement. A l'état sauvage il vit en grandes troupes dans les hautes futaies des terrains élevés et éloignés des habitations.

PATRIE. La Guyane et le Maragnon, où il porte le nom de *tamary*. Inconnu au Brésil.

101ᵉ. Esp. OUISTITI NÈGRE, *jacchus ursulus.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Tamarin nègre*, Buff. suppl. tom. 7. pl. 32.— Audeb. Hist. nat. des sing. fam. 6. sect. 2. fig. 6. — *Saguinus ursula*, Hoffm. Naturf. X. pag. 101. — *Midas ursulus*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 121. sp. 2. — Humboldt, Prodr. sp. 45. — Fréd. Cuv. Mamm. lithogr. livr. 9.

CAR. ESSENT. *Pelage noir; dos ondulé de roux vif; mains noires.*

DIMENS. Taille et proportion du précédent.

DESCRIPT. Très-voisin de l'ouistiti tamarin par ses formes, et n'en étant peut-être qu'une simple variété; pelage doux, épais, formé d'un seul poil noir, à la tête, autour du cou, sur les membres et sur toutes les parties inférieures du corps, où ils sont plus rares qu'ailleurs; dos et flancs ondulés de noir et de fauve, chaque poil étant marqué d'anneaux assez larges de ces deux couleurs; face, oreilles, pieds et mains nues et d'un noir-violâtre; yeux d'un jaune-brun; conque de l'oreille très-grande, échancrée postérieurement.

HABIT. Les mêmes mœurs et habitudes que le précédent.

PATRIE. Le Para, où il est commun.

102e. Esp. OUISTITI LABIÉ, *jacchus labiatus.*

(Non figuré.) *Midas labiatus*, Geoffr. Ann. Mus. tom. 19. pag. 121. sp. 3.—Humb. Rec. d'obs. zool. prodr. sp. 44.

CAR. ESSENT. *Pelage noirâtre, roux ferrugineux en dessous; tête noire; nez et bords des lèvres blancs.*

DIMENS. Taille de l'*ouistiti tamarin.*

DESCRIPT. Dessus du corps d'un brun-noirâtre, ainsi que la face extérieure des membres; tête, queue et extrémités des quatre pattes noires; ventre et parties internes des membres, d'un roux ferrugineux; nez et bords des lèvres recouverts de poils courts et serrés, d'un assez beau blanc.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Brésil.

103e. Esp. OUISTITI A FRONT JAUNE, *jacchus chrysomelas*, Kuhl.

(Espèce nouvelle non figurée.) *Midas chrysomelas*, Kuhl.

CAR. ESSENT. *Pelage noir; front et côté supérieur de la queue d'un jaune doré; avant-bras, genoux, poitrine et côtés de la tête d'un roux-marron.*

DIMENS.?

HABIT. Vit dans les grandes forêts.

PATRIE. Dans le Brésil et le Para. Rare entre le 14e. et le 15e. degré de latitude australe.

104e. Esp. OUISTITI MARIKINA, *jacchus rosalia.*

(Encycl. pl. 19. fig. 1.) *Marikina*, Buff. tom. 15. pl. 16.—*Simia rosalia*, Linn.—Schreb. tab. 35. — *Marikina*, Audeb. Hist. nat. des sing. fam. 6. sect. 2. fig. 3.—*Midas rosalia*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 121. sp. 5.—Humb. Rec. d'obs. zool. prodr. sp. 41. — Fréd. Cuv. Mamm. lithogr. 1re. livr.—Vulgairement *singe-lion.*

CAR. ESSENT. *Pelage roux doré; une longue crinière.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Long. totale du corps, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	»	9	6
— de la base de la queue à son extrémité	»	10	»
— de la cuisse	»	3	6
— de la jambe	»	3	»
Long. du talon au bout du grand doigt.	»	3	»
— du coude, au haut de l'épaule.	»	2	6
— du poignet au bout du grand doigt	»	2	3

DESCRIPT. Face nue et livide depuis les sourcils, ainsi que la paume des mains et la plante des pieds; nez un peu saillant, surtout à sa racine; bouche grande; langue douce; lèvres minces; oreilles externes rondes, avec un rebord seulement à la partie supérieure et n'ayant point de lobule; peau couleur de chair; pelage d'un beau jaune clair, un peu plus doré à la crinière, à la poitrine et sur la croupe, un peu plus pâle sur le dos, sur les cuisses, à la base de la queue et sous le ventre postérieurement; poils soyeux, mais très-fins, beaucoup plus longs sur la tête et sur le cou qu'aux autres parties du corps, et formant une large crinière qui cache entièrement les oreilles; queue couverte de poils sur toutes ses faces, et souvent terminée par un petit flocon; doigts longs et grêles, celui du milieu des mains étant le plus grand; celui du milieu et le doigt qui vient après en dehors, étant aux pieds, de la même longueur; pouce antérieur extrêmement court, et n'atteignant pas même à la naissance des autres doigts; celui des pieds, au contraire, très-distinct et ayant seul un ongle plat; première molaire à une seule pointe; les quatre autres peu différentes entr'elles pour la grandeur, à tubercules mousses.

Variété A. Pelage varié de roux et de noirâtre. — De la Guyane.

Variété B. Pelage d'un roux plus éclatant; queue d'une même couleur. — Du Brésil.

HABIT. Semblables à celles des autres singes de ce genre.

PATRIE. La Guyane et les régions méridionales du Brésil, à Rio-Janeiro et au cap Frio.

105e. Esp. OUISTITI LÉONCITO, *jacchus leoninus.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Léoncito, simia leonina*, Humb. Rec. d'obs. zool. pag. 14. pl. 5. — *Tamarin léoncito, midas leoninus*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 121. sp. 4.

CAR. ESSENT. *Pelage brun-olivâtre; une longue crinière de la même couleur; face noire; bouche blanche; queue noirâtre en dessus, brune en dessous.*

DIMENS. Long du corps, 7 à 8 pouces.
— de la queue, égale à celle du corps.

DESCRIPT. Pelage brun-olivâtre ; tête et cou supportant une grande crinière de la même couleur ; face noire, avec une tache d'un blanc-bleuâtre sur la bouche et les narines ; oreilles grandes, poilues, triangulaires, distantes, avec le rebord supérieur replié ; dos marqué de petites taches et de lignes légères d'un blanc-jaunâtre ; queue recourbée et floconneuse à son extrémité ; mains et pieds noirs ; plantes nues ; pouces écartés des autres doigts ; ongles recourbés, aigus et noirs aux pieds de devant, aplatis à ceux de derrière.

HABIT. Très-vif, très-irrascible, et faisant entendre souvent une sorte de sifflement analogue au chant des petits oiseaux.

PATRIE. Les plaines qui bordent la partie orientale des Cordilières, les rives du Putumayo et du Caqueta ; ne montant jamais jusqu'aux régions tempérées ; rare, même dans son pays natal.

106ᵉ. Esp. OUISTITI PINCHE, *jacchus œdipus.*

(Encycl. pl. 18. fig. 5.) *Pinche*, Buff. tom. 15. fig. 17. — *Simia œdipus*, Linn. — Schreb. tab. 34. d'après Edwards. — *Pinche*, Audeb. Hist. nat. des sing. fam. 6. sect. 2. fig. 1. — *Titi de Carthagène*, Humb. Rec. d'obs. zool. pag. 337.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un brun-fauve en dessus, blanc en dessous ; une longue chevelure soyeuse et blanche ; queue rousse dans sa première partie et noire dans l'autre.*

DIMENS. Long. du corps, 9 pouces environ.
Queue à peu près double.

DESCRIPT. Pelage lustré, d'un brun-fauve, quelquefois moucheté de taches fauves en dessus, blanc en dessous ; les deux premiers tiers de la queue d'un roux vif et le dernier noir ; un toupet de longs poils lisses et blancs au sommet et aux côtés de la tête, tranchant fortement avec la peau noirâtre et tannée de la face, qui est aussi couverte d'un très-léger duvet gris ; quelques poils roides et blancs autour de la bouche, près des oreilles et sur le menton ; mâchoire inférieure très-large ; oreilles grandes et arrondies.

HABIT. D'un naturel méchant et atrabilaire ; difficile à apprivoiser. Il fait entendre un cri semblable à celui des chauves-souris.

PATRIE. Carthagène et l'embouchure du Rio-Sinù. Rare à la Guyane.

SECONDE FAMILLE.

LÉMURIENS, lemures.

CAR. *Formes générales* se rapprochant de celles des quadrupèdes proprement dits.

Incisives variant aux deux mâchoires pour le nombre, la forme et la situation.

Narines situées à l'extrémité du museau.

Extrémités postérieures plus que longues les antérieures.

Premier doigt des pieds de derrière, après le pouce, terminé par un ongle aigu et relevé.

Deux ou *quatre* mamelles pectorales.

Queue, lorsqu'elle existe, non prenante.

PATRIE. L'île de Madagascar, Ceylan, le Sénégal.

XVIIᵉ. GENRE.

INDRI, *indris*, Lacep. Cuv. Geoff.

Lemur, Gmel.

Lichanotus, Illig.

CAR. Formule dentaire : incis. $\frac{4}{4}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5} = 32$.

Incisives supérieures réunies par paires ; les inférieures externes, les plus larges.

Canines assez saillantes.

Molaires à couronne tuberculeuse.

Deux *mamelles* pectorales.

Tête longue, triangulaire.

Membres postérieurs assez longs, le second doigt des pieds de derrière seulement subulé.

Queue tantôt très-courte, tantôt très-longue.

Poil laineux.

HABIT. Animaux vivant de fruits et autres substances végétales, dont les mœurs sont presque inconnues.

107ᵉ. Esp. INDRI A QUEUE COURTE, *indris brevicaudatus.*

(Encycl. pl. 2. suppl. fig. 5.) *Indri*, Sonn. Voyag. ? pag. 142. fig. 88. — *Lemur indri*, Linn. Gmel. — *Indri*, Audeb. Hist. nat. des makis. — *Indris brevicaudatus*, Geoff.-S.-Hil. Mag. encycl. tom. 7. pag. 20. — Ejusd. Ann. Mus. tom. 19. pag. 157. sp. 1.

CAR.

CAR. ESSENT. *Pelage noirâtre ; queue très-courte.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Long. de l'animal debout......	3	»	»
— du corps proprement dit........	1	8	»
— de la tête....................	»	5	»

DESCRIPT. Tête triangulaire, alongée; oreilles courtes et arrondies; pelage presque tout noir; museau, bas-ventre, derrière des cuisses et dessous des bras, grisâtres; région des lombes blanche et recouverte d'un poil semblable à de la laine; poil des autres parties du corps soyeux et très-fourni; queue à peine longue d'un pouce.

HABIT. et PATRIE. Très-doux et faisant entendre un cri qui ressemble à celui d'un enfant qui pleure; élevé et dressé à la chasse par les naturels de la partie sud de Madagascar.

108e. Esp. INDRI A LONGUE QUEUE, *indris longicaudatus.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Maki à bourre*, Sonn. Voyag. 2. pag. 142. fig. 89. — *Lemur laniger*, Linn. Gmel. — *Maki fauve*, Buff. sup. tom. 7. fig. 35. — *Indris longicaudatus*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 138. sp. 2.

CAR. ESSENT. *Pelage fauve; queue très-longue.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Long. totale du corps.......	»	11	6
— de la tête....................	»	2	3

DESCRIPT. Corps en apparence large et gros, ce qui est dû à l'épaisseur du poil; tête moins alongée que celle de l'espèce précédente; front large; yeux très-gros; oreilles courtes, cachées sous le poil, qui est d'un fauve foncé; pouce des pieds de derrière grand et gros, avec un ongle large, mince et plat; second doigt réuni au pouce par une membrane noirâtre; poils doux et laineux, partagés en flocons conglomérés; couleur généralement fauve; dessous du cou, gorge, poitrine, ventre, face intérieure des quatre jambes d'un blanc sale teint de fauve; partie du dos voisine de la queue, blanche; une tache noire couvrant le nez, les naseaux et une partie de la mâchoire supérieure, en se terminant en pointe sur le front; pieds couverts de poils fauves mêlés de poils cendrés; doigts et ongles noirs.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Madagascar.

XVIIIe. GENRE.

MAKI, *lemur*, Linn. Erxleb. Gmel. Schreb. Cuv. Geoff. Lacép. Illig.

Prosimia, Briss. Storr.

Cebus, Klein.

CAR. Formule dentaire: incis. $\frac{4}{6}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{4-4} = 32$.

Incisives supérieures réunies par paires.

Incisives inférieures proclives, longues, en forme de petites lames.

Canines supérieures longues, comprimées, cultriformes, croisant les inférieures en avant.

Canines inférieures (ou plutôt 1res. molaires) plus courtes, comprimées, triangulaires.

Molaires à couronne, garnie de tubercules mousses.

Deux *mamelles* pectorales.

Tête longue et triangulaire, à museau effilé; *oreilles* courtes, arrondies.

Membres postérieurs proportionnés aux antérieurs; quatrième doigt des pieds le plus long de tous.

Queue plus longue que le corps, couverte de poils, non prenante.

Poils doux et laineux.

NOURRITURE. Substances végétales, fruits et racines.

HABIT. Animaux vivant comme les singes, en troupes plus ou moins nombreuses, sur les arbres des forêts, dont ils mangent les fruits; marchant à quatre pattes, grimpant avec une excessive vitesse, et recherchant les lieux d'un difficile accès pour y dormir. En captivité; doux, intelligens, susceptibles de reconnoître leur maître, mais sans lui donner de marques d'affection; joignant à leur nourriture habituelle de la chair cuite et du poisson cru, lorsqu'on leur en donne, etc.

PATRIE. L'île de Madagascar et celle d'Anjouan.

109e. Esp. MAKI VARI, *lemur macaco.*

(Encycl. pl. 20. fig. 2.) *Lemur macaco*, Linn. Gmel. — Schreb. tab. 49. — *Vari*, Buff. tom. 13. pl. 27. (le mâle.) — *Vari* et *vari à ceinture*, Geoff. Mag. encyclop. tom. 7. et Ann. du Mus. tom. 19. sp. 1. — *Vari*, Audeb. Hist. nat. des makis, fig. 5 (le mâle) et 6 (la femelle). — *Ruffed lemur*, Shaw. Gen. zool. tom. 1. part. 1. pag. 98.

CAR. ESSENT. *Pelage varié par grandes parties de blanc et de noir; queue toute noire; poils des joues fort longs.*

Dimens. Long. du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	pied.	pouc.	lig.
	1	8	»
— de la tête	»	3	4
— de la queue	1	5	»
— de l'avant-bras	»	4	»
— de la main	»	3	»
— de la jambe	»	5	10
— du pied	»	4	3

Descript. Corps en apparence plus gros que celui des autres espèces, à l'exception du maki rouge, ce qui est dû à l'épaisseur du poil et à sa nature laineuse; face entourée d'une collerette de longs poils; yeux vifs, avec leur iris d'une très-belle couleur orangée.

Dans le *mâle adulte*, côtés du nez, coins de la bouche, oreilles, dessus du cou, dos et flancs de couleur blanche; dessus de la tête, ventre, face externe de l'avant-bras et de la cuisse, queue noirs.

Dans la *femelle*, tête toute noire, à l'exception d'une bande blanche partant au-dessus de l'oreille qu'elle comprend, ainsi que les grands poils de la collerette, pour se réunir au blanc du dessous du cou; dos noir, à l'exception d'une ligne transversale blanche, passant d'une aisselle à l'autre, et un peu élargie dans son milieu; ventre, mains, face externe des bras et des cuisses, et queue noirs.

Dans les *jeunes* individus au moment de leur naissance, museau court, poil ras, pelage marqué de gris où les adultes ont du noir, et offrant d'ailleurs la même distribution de couleurs.

Variété A. Semblable au précédent, si ce n'est que le noir est remplacé par du brun gris. De la *Collect. d'Hist. nat. de Brest.*

Habit. Vivant en troupes dans les forêts; méchant, dit-on, dans l'état de liberté, mais fort doux en domesticité, et présentant les mœurs des autres espèces.

Patrie. Madagascar.

110e. Esp. **Maki rouge**, *lemur ruber.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Lemur ruber*, Pér. et Lesueur. — Geoff. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. 19. pag. 159. — Cuv. Regn. anim. tom. 1. pag. 117. — *Maki roux*, Fred. Cuv. Mamm. Lithogr. 15e. livr.

Car. essent. *Pelage d'une belle couleur rousse-marron; tête, mains, ventre et queue noirs; une tache blanche sur le cou.*

Dimens. Longueur du corps, depuis le bout du nez, jusqu'à l'origine de la queue	pied.	pouc.	lig.
	1	4	»
Longueur de la tête	»	4	»
Hauteur du dos	1	»	»
Longueur de la queue	1	6	9

Descript. Poil fourni et laineux, ce qui rend le corps épais en apparence; tête garnie de longs poils autour des oreilles, comme dans l'espèce précédente; pelage d'un roux-marron très-vif; mains, pieds et queue d'un noir très-foncé, ainsi que le ventre et la face interne des quatre membres; peau de la face et celle des quatre mains d'un roux foncé; yeux fauves; sommet de la tête d'une teinte plus foncée que le dessus du dos; poils des joues et des oreilles d'un marron moins foncé que ceux des parties environnantes; une tache d'un blanc-jaunâtre sur le cou et la nuque; poils de la collerette d'une couleur marron plus claire que celle des flancs; une tache blanche transversale sur chaque pied de derrière.

Habit. Très-doux, très-agile.

Patrie. Madagascar.

111e. Esp. **Maki mococo**, *lemur catta.*

(Encycl. pl. 20. fig. 3.) *Mococo*, Buff. tom. 13. pl. 22. — *Lemur catta*, Linn. — Schreb. tab. 41. — *Mococo*, Audeb. Hist. nat des makis, fig. 4. — *Ring tailed lemur*, Shaw. Gen. zool. vol. 1. part. 1. pag. 161. — *Mococo*, Cuv. Menag. nat. — Fréd. Cuv. Mam. lith. 5e. livr.

Car. essent. *Pelage cendré-roussâtre en dessus, cendré sur les membres, blanc en dessous; queue annelée de noir.*

Dimens. Hauteur de la partie la plus élevée du corps, au-dessus des pieds de derrière	pied.	pouc.	lig.
	»	10	»
Longueur des extrémités antérieures, mesurée de la paume des mains à la nuque	»	8	6
— du corps, depuis l'origine de la queue jusqu'à la nuque	»	11	»
— de la nuque au bout du museau	»	3	4
— de la queue	1	6	»
— de la main	»	2	»
— du pied	»	4	»

Descript. Oreilles pointues et élevées; pelage d'un cendré-roussâtre sur le dos, d'un cendré clair sur les flancs, blanc sous le cou, la gorge, le ventre et sur la partie interne des membres; bout du museau, tour des yeux et occiput noirs, le reste de la tête étant blanc; iris brun; queue alternativement colorée dans toute sa longueur d'anneaux blancs et noirs, dont le nombre s'élève jusqu'à trente; paume de la main s'étendant par une ligne étroite, cachée sous le poil jusqu'au milieu du bras, où elle reparoît nue.

HABIT. Animal très-doux, d'un tempérament très-lascif; recherchant la chaleur; s'entourant de sa queue pour dormir, et faisant entendre un bruit sourd comme les chats; se peignant le poil avec ses incisives inférieures, etc.

PATRIE. Madagascar.

112e. Esp. MAKI NOIR, *lemur niger*.

(Non figurée dans l'Encycl.) *Maucoco noir*, Edw. Glean. tom. 3. pl. 217. — *Lemur niger*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 159. sp. 2.

CAR. ESSENT. *Pelage entièrement noir; de longs poils sous le cou.*

DIMENS. Taille du *chat domestique* de moyenne grandeur.

DESCRIPT. Pelage d'un très-beau noir de jais sur toutes les parties du corps et formé de poils assez longs, médiocrement épais et fort doux; yeux d'un orangé vif, tirant sur le rouge, avec des prunelles noires; bout du nez et partie nue des quatre pattes d'un noir foncé.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Madagascar.

113e. Esp. * MAKI MONGOUS, *lemur mongoz* (1).

(Encycl. pl. 20. fig. 1.) *Mongous*, Buff. tom. 13. pl. 26. — Edw. Glean. tom. 3. pl. 216. — *Lemur mongoz*, Linn. Gmel. Schreb. — Geoff. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. 19. pag. 161. sp. 8.

CAR. ESSENT. *Pelage gris-jaunâtre en dessus, blanc en dessous; tour des yeux et chanfrein noirs.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur entière du corps, mesuré en droite ligne, depuis le bout du nez jusqu'à l'anus	1	5	»
Hauteur du train de devant	»	10	»
—— du train de derrière	»	11	»
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	»	3	6
— de la queue	1	8	»
— de l'avant-bras	»	4	»
— de la main	»	2	8
— de la jambe	»	5	»
— du pied	»	3	8

DESCRIPT. En général, semblable au mococo, mais ayant les oreilles plus courtes, les yeux moins saillans, et le museau plus long et plus gros; couleur du museau et du tour des yeux, noirâtre; poils laineux, assez longs, surtout autour des oreilles qu'ils cachent en partie, d'un cendré-jaunâtre sur le corps et sur la face externe des membres, chacun étant de couleur cendrée dans la plus grande partie de sa longueur avec la pointe fauve; une tache noirâtre sur le sommet de la tête; pieds de derrière plus fauves que le reste du pelage; gorge, dessous du cou, poitrine, ventre, aisselles, aines et face interne des quatre jambes d'un blanc sale mêlé d'une teinte de fauve plus ou moins foncé dans différens endroits; iris rougeâtre; parties nues des pieds et des mains de couleur brune. (*Daubenton.*) (1)

HABIT. Moins familier que le mococo; du reste présentant les mêmes habitudes naturelles.

PATRIE. Madagascar.

114e. Esp. * MAKI BRUN, *lemur fulvus*.

(Non figuré dans l'Encycl.) *Grand mongous*, Buff. suppl. tom. 7. pl. 33. — *Maki brun*, Geoff. Ménag. nat. fig..... — Ejusd. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. 19. pag. 161. sp. 9.

CAR. ESSENT. *Pelage brun en dessus, gris en dessous; chanfrein élevé et busqué.*

DIMENS. D'un tiers plus grand que le *maki à front blanc.*

DESCRIPT. Tête plus arrondie, museau plus fin que dans les mongous; queue moins touffue et plus laineuse, diminuant de grosseur vers son extrémité; pelage brun en dessus, cendré en dessous; croupe et jambes lavées d'olivâtre, parce que les poils qui recouvrent ces parties sont fauves à la pointe; yeux d'un jaune orangé très-vif; tête entièrement noire; chanfrein élevé et busqué. (*Buffon.*)

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Madagascar.

115e. Esp. * MAKI AUX PIEDS BLANCS, *lemur albimanus*.

(Non figuré dans l'Encycl.) *Maki aux pieds blancs*, Briss. Reg. anim. p. 221. — *Mongous*, Audeb. Fam. des makis, fig. 1. — *Maki aux mains blanches*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 160. sp. 7.

CAR. ESSENT. *Pelage gris-brun en dessus; poils d'un roux canelle sur les côtés du cou; poitrine blanche; ventre roussâtre; mains blanches.*

DIMENS. Quatorze à quinze pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.

(1) Le nom de *mongous* a été généralement appliqué aux espèces de makis à pelage plus ou moins brun ou gris, et n'offrant point de grandes taches de couleurs déterminées, comme le vari et le maki rouge, ou d'anneaux sur la queue, comme le mococo. Ces espèces, pour être admises définitivement, doivent être examinées de nouveau.

(1) Le maki mongous d'Edwards différoit de celui de Daubenton, en ce que le dessus de son corps étoit d'un brun-foncé.

DESCRIPT. Museau noirâtre; oreilles avec leurs bords arrondis; poils des joues courts et gris-jaunâtres, ceux des tempes et de la gorge ferrugineux; sommet de la tête, dessus du corps, face externe des membres, couverts de poils gris-brun foncé, un peu frisés; poitrine, ventre et intérieur des quatre membres d'un gris-brun plus clair; mains et pieds revêtus de poils blanchâtres jusqu'aux ongles; queue touffue et grise (1).

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Madagascar.

116e. Esp. * MAKI ROUX, *lemur rufus.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Maki roux*, Audeb. Hist. nat. des makis, fig. 2. — Geoff. Ann. du Mus. d'hist. nat. tom. 19. p. 160. sp. 5.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un roux doré en dessus, blanc-jaunâtre en dessous; tour de la tête blanc, excepté au front; une bande noire s'étendant de la face à l'occiput.*

DIMENS. De la taille du précédent.

DESCRIPT. Très-voisin du maki aux pieds blancs et du maki à front blanc femelle, dans le jeune âge; mais en différant par ses oreilles plus courtes, par sa queue garnie de poils moins longs; enfin par la couleur du pelage, qui, au lieu d'être d'un gris-brunâtre, est roux.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Madagascar.

117e. Esp. * MAKI A FRAISE, *lemur collaris.*

(Non figuré.) *Maki à fraise*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 161. sp. 11. — *Variété du Mongous*, Fréd. Cuv. Mammif. lithog. 2e. livr.?

CAR. ESSENT. *Pelage brun-roux en dessus, fauve en dessous; une fraise de poils roux; face plombée.*

DIMENS. Un peu plus grand que le *maki mococo.*

DESCRIPT. Très-voisin du mongous; dessus de la tête noirâtre; front d'un noir varié de gris; bas des joues présentant des poils un peu plus longs que les autres, disposés en bandes obliques comme des favoris, et d'une belle couleur rousse orangée; dessous du cou garni de poils roussâtres, qui se joignent aux favoris orangés, et complètent ainsi une sorte de fraise; occiput, dessus du dos, flancs, face externe des membres, d'un brun lavé de roux; bord externe de la main et de son petit doigt, portant de petits poils courts, dirigés vers l'extérieur, et tous parallèles les uns aux autres, d'un roux orangé aussi vif que celui des poils des favoris; dessous du corps et face interne des membres d'un fauve pâle; bout du menton blanchâtre; queue plus longue que le corps, d'un brun foncé, surtout vers l'extrémité, où les poils sont un peu plus grands que ceux de la base.

Femelle plus petite que le mâle, ayant le sommet de la tête gris, le pelage plus jaunâtre et la taille un peu moindre.

Nota. Le maki dont parle M. Fréd. Cuvier, sous le nom de *maki d'Anjouan* (dans sa description du mongous), nous paroît avoir beaucoup de rapports communs avec le *maki à fraise.*

HABIT. En domesticité, il est timide et peu intelligent; il dort en boule, enveloppé dans sa queue, boit en humant, peigne son poil avec ses incisives inférieures, etc. On le nourrit de racines, de pain, de lait, etc.

PATRIE. Madagascar.

118e. Esp. MAKI A FRONT BLANC, *lemur albifrons.*

(Non figuré dans l'Encyclop.) *Maki à front blanc*, Geoff. Mag. encycl. tom. 1. pag. 20. (*Mâle.*) — Ejusd. Ann. Mus. d'hist. nat. t. 19. pag. 160. sp. 6. — Audeb. Hist. nat. des makis, fig. 3. — Fréd. Cuv. Mamm. lithog.

(*Femelle*) *maki d'Anjouan*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. p. 161. sp. 10. — *Maki aux pieds fauves*, Briss. Reg. anim. p. 221. sp. 3.?

CAR. ESSENT. *Pelage d'un gris-roux en dessus, blanchâtre en dessous; mâle ayant le front blanc; femelle ayant cette même partie d'un gris foncé, avec une ligne noire longitudinale sur le dessus de la tête.*

DIMENS. Taille du *maki mococo.*

DESCRIPT. *Mâle* ayant toutes les parties supérieures du corps, la face externe des membres, et le premier tiers de la queue, d'un brun-marron doré lorsque la lumière vient obliquement; les parties inférieures et la face interne des membres d'un gris-brun olivâtre; les deux derniers tiers de la queue noirs; la partie antérieure de la tête jusqu'aux oreilles, ainsi que les côtés des joues et le dessous de la mâchoire inférieure, blancs; la face et la paume des quatre mains d'un noir-violâtre; le cercle de l'iris orangé, etc.

(1) Le maki décrit par Brisson et rapporté à cette espèce par M. Geoffroy, avoit le nez, la gorge et les quatre pieds blancs, avec le ventre d'un blanc sale.

Femelle ne différant du mâle, pour les couleurs, qu'en ce que les parties qui sont blanches chez celui-ci, sont, chez elle, d'un gris foncé; reste du pelage également d'un marron doré, mais un peu plus jaune, avec les épaules plus grises. (*Fréd. Cuv.*)

HABIT. Mœurs des makis en général. Pouvant produire en France; la gestation durant un peu moins de quatre mois. Petits naissant de la grosseur d'un rat, commençant à manger seuls à six semaines, et ne tetant plus à six mois.

PATRIE. Madagascar.

119e. Esp. * MAKI A FRONT NOIR, *lemur nigrifrons.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Lemur simia sciurus*, Petiver et Schreb. tab. 42. — *Maki*, n°. 1. Briss. Regn. anim. pag. 220. — *Maki à front noir*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. p. 160. sp. 4.

CAR. ESSENT. *Pelage supérieurement cendré en avant et gris-roux sur les parties postérieures; un bandeau noir sur le front; ventre et dessous des cuisses roux.*

DIMENS. Taille du précédent.

DESCRIPT. Extrêmement voisin, par les couleurs de son pelage, de la femelle du maki à front blanc; front et joues d'un brun-noir, s'éclaircissant progressivement vers le bout du museau, qui est blanchâtre; dessus de la tête et du cou, épaules et face externe des membres antérieurs d'un gris de plomb légèrement varié de blanchâtre, ce qui est dû aux anneaux des poils de ces parties; dessus du dos, flancs, cuisses et partie extérieure des jambes, d'un gris-brun assez uniforme; queue d'un gris un peu plus clair à la base, et passant au gris-noirâtre vers son extrémité; dessous du cou et de la gorge d'un blanc sale; pieds et mains revêtus de poils courts, d'un gris-cendré.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Madagascar.

120e. Esp. MAKI GRIS, *lemur cinereus.*

(Non figuré dans l'Encyl.) *Lemur cinereus.* Geoff. Mag. Encycl. — *Petit maki*, Buff. suppl. tom. 7. pl. 84. — *Griset*, Audeb. Hist. nat. des Makis, fig. 7.

CARACT. ESSENT.

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur totale du corps	»	10	»

DESCRIPT. Dessus du dos, face externe des membres, tête et queue d'un gris légèrement glacé de fauve; joues d'un gris uniforme, moins foncé que celui du front; menton, gorge, poitrine, face interne des bras et des cuisses d'un blanc sale; poils de la queue d'un gris uniforme et peu longs.

Nota. Cette espèce, dont l'existence avoit d'abord paru douteuse, est bien confirmée aujourd'hui.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Madagascar.

XIXe. GENRE.

LORIS, *loris*, Geoff. Lacép. Dum. Cuv. Fisch.
Lemur, Gmel.
Stenops, Illig.

CAR. Formule dentaire : incisiv. $\frac{4}{6}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{5-5} = 36$.

Incisives supérieures très-petites, séparées à leur milieu; inférieures proclives, contiguës et très-petites.

Canines moyennes.

Molaires à couronne garnie de pointes aiguës.

Tête ronde; *museau* relevé; nez prolongé en boutoir.

Yeux très-grands, dirigés en avant, séparés seulement par une cloison osseuse très-mince.

Oreilles courtes et velues.

Quatre *mamelles* pectorales, provenant seulement de deux glandes mammaires.

Point de *queue*.

Os du bras et *de la jambe* distincts.

Tibia plus long que le fémur.

Tarse et *métatarse* d'égale longueur.

121e. Esp. LORIS GRÊLE, *loris gracilis.*

(Encycl. pl. 19. fig. 4.) *Loris gracilis*, Geoffr. — *Loris*, Buff. tom. 13. pl. 30. — Audeb. Hist. nat. des loris, pl. 2. — *Tardigradus*, Seba, Thes. tom. 1. fig. 35. — *Loris ceylonicus*, Fischer, Anat. des makis, pag. 28. pl. 7. 8. 9 et 18.

CAR. ESSENT. *Pelage roussâtre; une tache blanche sur le front.*

DIMENS. Long. du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	pied.	pouc.	lig.
	»	7	6
— de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	»	1	10
— de l'avant-bras	»	2	8
— de la main	»	»	11
— de la jambe	»	2	10
— du pied	»	1	6

DESCRIPT. Tête tout-à-fait ronde; museau relevé et saillant; yeux excessivement gros et très-voisins l'un de l'autre; oreilles larges et arrondies, placées fort bas, garnies en dedans de trois oreillons en forme de conques; queue remplacée par un léger tubercule, ayant pour base les vertèbres coccygiennes; poil très-fin et très-doux, d'un gris-roussâtre, plus foncé sur le dos qu'ailleurs; face brune, surtout au-dessus des yeux; une ligne blanchâtre, étroite, partant de la base du nez et se portant jusqu'au milieu du front, où elle s'élargit; poitrine et ventre d'un blanchâtre mêlé de cendré; face interne du bras et de l'avant-bras, de la cuisse, de la jambe et des pieds de couleur grise, teinte de blanchâtre et de jaunâtre; clitoris des femelles très-gros, avec son gland partagé en deux branches, terminé par des poils, et entre lesquels s'ouvre le canal de l'urètre.

Nota. Le loris de Ceylan de Fischer, selon M. Geoffroy, ne diffère point spécifiquement du loris grêle.

HABIT. Animal mélancolique, silencieux, patient, fort lent dans ses mouvemens, dormant pendant le jour et ne s'éveillant que le soir; se nourrissant de fruits, d'œufs et d'insectes, etc.

PATRIE. L'île de Ceylan.

XXe. GENRE.

NYCTICÈBE, *nycticebus*, Geoff.

Lemur, Linn.

Loris, Cuv. Geoff. Fisch.

Galago, Cuv.

CAR. Formule dent. : incisiv. $\frac{2 \text{ ou } 4}{6}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{5-5}$ = 34 ou 36.

Incisives intermédiaires écartées, les latérales plus petites ou nulles; *molaires* antérieures à une pointe; celles du fond à large couronne, évidées à leur centre et tuberculeuses aux angles.

Corps assez trapu; membres robustes.

Tête ronde; museau court, non relevé.

Yeux très-grands, rapprochés et dirigés en avant.

Oreilles courtes et velues.

Deux *mamelles* pectorales.

Une *queue* très-courte.

Os de la jambe et *du bras* distincts.

Tibia plus long que le fémur.

Tarse et *métatarse* d'égale longueur (1).

HABIT. Semblables à celles des loris; démarche encore plus lente.

PATRIE. Le Bengale, Ceylan et Java.

122e. Esp. NYCTICÈBE DU BENGALE, *nycticebus bengalensis*.

(Encycl. pl. suppl. 2. fig. 6.) *Paresseux pentadactyle du Bengale*, Vosmaer.—*Loris du Bengale*, Buff. Suppl. tom. 7. pag. 125. pl. 36. — Audeb. Hist. nat. des loris, pl. 1. — *Lemur tardigradus*; Linn. — *Slow lemur*, Shaw. Gen. zool. tom. 1. part. pl. 29. — *Nycticèbe du Bengale*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 164. sp. 1. — *Loris paresseux*, Cuv. Regn. anim. tom. 1. pag. 118.

CAR. ESSENT. *Pelage roux; une ligne dorsale brune; museau large; quatre incisives supérieures; queue très-courte.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Long. totale du corps	1	1	»
— de la queue	»	»	3

DESCRIPT. Tête presque ronde; museau large et très-court; oreilles fort minces, ovales et droites, presqu'entièrement cachées sous un poil laineux; yeux placés sur le devant du front, immédiatement au-dessus du nez et tout proche l'un de l'autre, ayant l'iris d'un brun obscur; nez petit et aplati en devant; langue passablement épaisse et longue; poil du corps long, fin et laineux, mais rude au toucher, généralement gris ou d'un cendré-jaunâtre clair, un peu plus roux sur les flancs et aux jambes; tour des yeux et des oreilles de couleur plus foncée; une ligne brune, plus ou moins étroite, plus ou moins

(1) Le genre *nycticèbe* est surtout voisin de celui des *loris*, à cause du nombre des dents, de la forme des oreilles, de la brièveté de la queue, etc. Mais les loris ont les membres excessivement grêles et assez alongés, tandis que les nyticèbes les ont épais et courts; de plus, les premiers ont, dans leur museau prolongé ou boutoir, un caractère qui leur est propre.

foncée, partant du haut du front et suivant le milieu du dos, jusqu'à la queue.

HABIT. Animal nocturne, fort lent, faisant entendre un cri monotone, répandant une odeur désagréable, se nourrissant de fruits, d'insectes, d'œufs, etc.

PATRIE. Le Bengale.

123ᵉ. Esp. NYCTICÈBE DE JAVA, *nycticebus javanicus.*

(Non figuré.) *Nycticèbe de Java*, Geoff. Ann. du Mus. tom. 19. pag. 164. sp. 2.

CAR. ESSENT. *Pelage roux ; une ligne dorsale plus foncée; museau étroit; deux incisives supérieures seulement ; queue courte.*

DIMENS. Taille du précédent.

DESCRIPT. Nous ne possédons, sur cette espèce, que la phrase caractéristique que nous venons de citer.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Java, d'où plusieurs individus en divers états ont été envoyés au Muséum d'histoire naturelle de Paris, par M. Leschenault de Latour.

124ᵉ. Esp. NYCTICÈBE DE CEYLAN, *nycticebus ceylonicus.*

(Non figuré dans l'Encyclop.) *Nycticèbe de Ceylan; nycticebus ceylonicus*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 164. sp. 3. — *Cercopithecus zeylonicus, seu tardigradus dictus major*, Seba, Thes. 1. pag. 75. pl. 47. fig. 1.

CAR. ESSENT. *Pelage brun-noirâtre, entièrement noir sur le dos.*

DIMENS. et DESCRIPT. Cette espèce ne nous est connue que par la courte phrase caractéristique que M. Geoffroy lui a assignée, et par la figure assez imparfaite que Séba en a donnée.

PATRIE. Ceylan.

XXIᵉ. GENRE.

GALAGO, *galago*, Geoff. Cuv. Lacép.
Otolicnus, Illig.

CAR. Formule dent. : incis. $\frac{4 \text{ ou } 2}{6}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{5-5} = 36$ ou 34.

Incisives supérieures séparées au milieu et logées en dedans des canines ; les inférieures proclives, les deux externes étant les plus grosses.

Canines peu aiguës.

Molaires à couronne garnie de pointes aiguës, la première de chaque côté, tant en haut qu'en bas, n'en ayant qu'une seule.

Deux *mamelles* pectorales.

Tête arrondie ; *museau* court ; *oreilles* grandes, membraneuses et nues ; *yeux* très-gros, rapprochés l'un de l'autre.

Membres postérieurs très-longs, le tarse étant trois fois plus long que le métatarse.

Queue longue, couverte de poils, non prenante.

Poils doux et laineux.

HABIT. Animaux nocturnes dont les mœurs sont peu connues, mais qui vivent sans doute à la manière des loris.

PATRIE. L'Afrique et Madagascar.

125ᵉ. Esp. GALAGO DE MADAGASCAR, *galago madagascariensis.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Rat de Madagascar*, Buff. Suppl. tom. 3. pl. 20. — *Lemur murinus*, Penn. Quadr. 1. pag. 247. — *Maki nain, lemur pusillus*, Audeb. Hist. nat. des makis. — *Galago de Madagascar*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 166. sp. 1.

CAR. ESSENT. *Pelage roux ; oreilles de moitié moins longues que la tête; queue plus longue que le corps, couverte de poils courts.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Long. du corps, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue...	»	5	6
— de la queue, de moitié plus considérable que celle du corps.			

DESCRIPT. Tête courte ; museau fin ; pelage généralement d'un gris-roux ; tour des yeux brun ; extrémités postérieures moins alongées comparativement que dans les autres espèces ; quatre incisives supérieures.

HABIT. Animal ayant les mouvemens vifs, le cri semblable à celui de l'écureuil ; mangeant avec ses pattes de devant ; grimpant facilement aux arbres en écartant ses jambes, etc.

126ᵉ. Esp. GALAGO A QUEUE TOUFFUE, *galago crassicaudatus.*

(Non figuré dans l'Encycl.) Le *grand galago*, Cuv. Regn. anim. tom. 1 et tom. 4. pl. 1. fig. 1. — *Galago crassicaudatus*, Geoffr. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. 19. pag. 166. sp. 2. — Desm. Nouv. Dict. d'hist. nat. tom. 12 et tom. 13. pl. E. 31.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un gris-roux ; oreilles*

ayant les deux tiers de la longueur de la tête; queue très-touffue.

DIMENS. De la taille d'un *lapin.*

DESCRIPT. Quatre incisives supérieures; tête assez large; museau court; poils très-doux, d'un gris-blanc en dessous.

HABIT. Ignorées.

PATRIE. Inconnue.

127e. Esp. * GALAGO POTTO, *galago guineensis.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Potto de Bosman*, Best. Van. de Guin. kuft. 11. pag. 30. fig. 4. — *Lemur potto*, Linn. Syst. nat. ed. Gmel. — *Nycticèbe potto*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 165. sp. 4.

CARACT. ESSENT. *Pelage roux, cendré dans le premier âge; queue de longueur moyenne.*

DESCRIPT. Cet animal, qui n'est connu que par la description très-imparfaite et la figure qu'en a données Bosman, paroît ressembler beaucoup au nycticèbe du Bengale; mais il en diffère notablement cependant par sa queue alongée.

HABIT. Bosman attribue à ce galago les habitudes lentes et paresseuses des nycticèbes.

PATRIE. La Guinée.

128e. Esp. * GALAGO DE DEMIDOFF, *galago Demidoffii.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Galago Demidoffii*, Fischer, Act. de Moscou, 1. pag. 24. fig. 1. — Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 166. sp. 3. — *Petit galago; lemur minutus*, Cuv. Tab. élém. des anim. pag. 101. (Suivant M. Geoffroy.) (1)

CAR. ESSENT. *Pelage roux-brun; oreilles moins longues que la tête; queue plus longue que le corps, rousse et finissant en pinceau.*

DIMENS. Taille moindre que celle du *rat ordinaire.*

DESCRIPT. Deux incisives supérieures seulement; museau noirâtre.

PATRIE. Le Sénegal. ?

129e. Esp. GALAGO DU SÉNÉGAL, *galago senegalensis.*

(Encycl. pl. suppl. 2. fig. 7.) *Galago*, Adanson, Voyag. au Sénég. — *Galago senegalensis*, Geoff. Mém. sur les makis, pag. 20. fig. 1. — *Lemur galago*, Schreb. — *Galago Geoffroy*, Fisch. Act. de Moscou, tom. 1. pag. 25. — *Galago moyen*, Cuv. Regn. anim.

CAR. ESSENT. *Pelage gris-roux; oreilles aussi longues que la tête; queue plus longue que le corps, rousse et finissant en pinceau.*

DIMENS. Taille du *rat.*

DESCRIPT. Deux incisives seulement à la mâchoire supérieure; yeux très-gros; dessous du corps blanc.

HABIT. Doux et innocent; se nourrit d'insectes; niche dans des troncs d'arbres, etc.

PATRIE. Le Sénégal.

XXIIe. GENRE.

TARSIER, *tarsius*, Storr. Cuv. Geoff. Illig.

Lemur, Pallas.

Didelphis, Linn. Gmel.

Prosimia, Bodd.

Jerboa, Penn.

Macrotarsus, Lacép.

CAR. Formule dentaire : incis. $\frac{4}{2}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6} = 34$.

Incisives supérieures, contiguës, inégales; les intermédiaires seules très-grandes; les inférieures petites et gênées par les dents voisines.

Canines moins fortes que les deux incisives intermédiaires d'en haut.

Molaires antérieures à une pointe; les autres à couronne large, profondément évidée, bordée en dedans par une tranche circulaire, et en dehors par deux denticules tranchantes.

Tête ronde, presqu'entièrement sphéroïdale; *museau* très-court.

Yeux excessivement grands, contigus.

Oreilles longues, nues et membraneuses.

Os du bras distincts, le radius étant plus fort que le cubitus; ceux de la *jambe*, au contraire, et en partie soudés ensemble.

Tarse trois fois plus long que le métatarse.

Ongles du second et du troisième doigt subulés aux pieds de derrière.

Queue

(1) M. Cuvier (*Règne animal*) paroît distinguer ce *petit galago* de l'espèce de Demidoff, et lui rapporte pour synonyme le *litle maucoco* de Brown (Illustr. Zool. tab. 44), que M. Geoffroy regarde comme n'étant que le galago de Madagascar. Suivant lui, ce petit galago est la petite race observée par Adanson, au Sénégal.

Queue très-longue.

Fosses orbitaires presqu'entièrement cloisonnées à leur fond.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Iles de l'Océan indien, Madagascar.

130e. Esp. TARSIER AUX MAINS ROUSSES, *tarsius spectrum.*

(Encycl. pl. 22. fig. 5.) *Tarsier aux mains rousses, tarsius spectrum*, Geoff. Ann. Mus. tom. 19. pag. 168. — *Tarsier*, Buff. Hist. nat. tom. 13. pl. 9. — Audeb. Hist. nat. des makis, (tarsiers, pl. 1.) — *Lemur spectrum*, Pallas, Nov. spec. quadr. e glir. ordin. pag. 274. — *Tarsius Daubentonii*, Geoff. Mag. encycl. — *Woolly gerboa*, Penn. *quadr.* p. 298. n. 225.

CAR. ESSENT. *Pelage roux; oreilles de moitié moins longues que la tête.*

DIMENS. Taille du *mulot;* jambes postérieures plus longues que le corps, le cou et la tête pris ensemble.

DESCRIPT. Tête arrondie; museau court et fin; yeux grands à l'excès et fort rapprochés l'un de l'autre; oreilles longues, nues, droites, transparentes comme celles des rats; queue extrêmement longue et dénuée de poils, excepté à son origine et à son bout; pieds divisés en cinq doigts très-longs, menus et bien séparés; pelage composé d'une sorte de laine de six à sept lignes de longueur, fort douce au toucher, d'un fauve-foncé sur le dos, la croupe et le ventre, et plus clair sur les autres parties; tête cendrée. Mâle ayant les parties de la génération d'un volume remarquable (1).

PATRIE. Les îles les plus éloignées de l'Archipel indien, et plus particulièrement Amboine, où cet animal est appelé *podje* par les naturels.

131e. Esp. TARSIER AUX MAINS BRUNES, *tarsius fuscomanus.*

(Encycl. pl. suppl. 2. fig. 8.) *Tarsius fuscomanus*, Fisch. Anat. des makis, pl. 3 et 4. — Geoff. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. 19. pag. 168. sp. 2. — *Tarsius Fischerii*, Desm. Nouv. Dict. d'hist. nat. 1re. éd.

CAR. ESSENT. *Pelage brun clair; gris-blanc en dessous; oreilles ayant les deux tiers de la longueur de la tête.*

DIMENS. Un peu plus grand que le précédent.

DESCRIPT. Tête plus grosse que celle du tarsier aux mains rousses; yeux plus écartés et moins gros; oreilles plus longues proportionnellement, recouvertes en dehors d'un poil très-fin; pelage d'un brun clair sur le dos et d'un gris-blanc sous le ventre; extrémité des quatre pattes d'un brun foncé; queue plus longue que le corps, couverte de poils assez courts, si ce n'est sa pointe, qui en présente de plus longs.

PATRIE. L'île de Madagascar.

XXIIIe. GENRE.

AYE-AYE, *cheïromys*, Cuv. Geoff.

Chiromys, Illig.

Lemur, Schreb. Shaw.

Daubentonia, Geoff.

Sciurus, Linn. Gmel.

CAR. Formule dentaire : incis. $\frac{2}{2}$, canin. $\frac{0-0}{0-0}$, molaires $\frac{4-4}{3-3} = 18$.

Incisives très-fortes, excessivement comprimées, se correspondant parfaitement aux deux mâchoires, comme les incisives des rongeurs.

Une *barre* ou espace interdentaire entre les incisives et les canines.

Molaires à couronne plate.

Les quatre *pieds* pentadactyles.

Membres antérieurs courts, proportion gardée avec les *postérieurs.*

Mains ayant le pouce assez court et libre, les autres doigts très-alongés, le médius extrêmement grêle, le quatrième ou l'annulaire plus long que les autres.

Pieds de derrière entièrement formés en mains; pouce court, opposable et muni d'un ongle plat; les autres doigts assez alongés, égaux en grosseur; l'indicateur comme celui des makis, plus court et armé d'un ongle subulé, plus droit et plus aigu que ceux des autres doigts.

Une longue *queue* touffue.

(1) Pallas a fait connoître un tarsier, dont il a examiné la dépouille dans le cabinet de Schlosser, et qui n'est pas tout-à-fait semblable à celui que nous venons de décrire. Les principales dissemblances consistent en ce que les dents incisives sont obtuses, et que les deux du milieu ne sont pas longues; ce qui avoit d'abord engagé M. Geoffroy à le considérer comme appartenant à une espèce distincte; mais ce naturaliste, dans son dernier travail sur les animaux de la famille des makis, s'est déterminé à réunir le tarsier de Pallas à celui de Buffon, comme ayant entr'eux une grande ressemblance dans les formes générales et dans les proportions des parties.

Deux *mamelles* inguinales.

Museau court et pointu, non arqué comme celui des rongeurs.

Yeux très-grands, dirigés en avant.

Bouche grande.

Cavité cérébrale très-développée.

Orbites ayant leur cadre complet et l'*arcade zygomatique* comme dans les loris.

Cornets inférieurs du nez simples.

132e. Esp. AYE-AYE MADÉGASSE, *cheïromys madagascariensis.*

(Encycl. pl. 22. fig. 3.) *Aye-aye*, Sonnerat, Voy. aux Ind. orient. tom. 2. p. 137. fig. 86. — *Sciurus madagascariensis*, Linn. Gmel. — *Lemur psylodactylus*, Schreb. et Shaw. — Geoff. Mém. sur un nouv. genre de quadr. (*Daubentonia.*) Décad. philos. et litt. n°. 28. fig..... — Blainville, nouv. Bul. de la soc. philom. — Desm. Nouv. Dict. d'hist. nat. 2e. éd. art. *Aye-aye.*

CAR. ESSENT. *Pelage brun, assez grossier; queue noire, formée de grands poils non distiques, comme ceux de la queue des écureuils.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. De la taille d'un *chat.* Long mesurée depuis la tête jusqu'à l'origine de la queue..........................	1	6	»

DESCRIPT. Aux caractères détaillés ci-dessus, nous ajouterons les suivans : tête de médiocre grosseur, assez arrondie, terminée par un museau court et peu pointu; narines ouvertes en dessous; lèvre supérieure dirigée en en-bas; l'inférieure très-courte; yeux roussâtres, saillans, placés à égale distance du nez et des oreilles; front aplati; oreilles très-grandes, beaucoup plus longues que larges et très-minces, noires, lisses, reluisantes et parsemées extérieurement de poils longs, assez rares; incisives très-blanches; première molaire supérieure plus petite que les autres, un peu pointue, comme le seroit une canine; queue aussi longue que le corps, couverte de poils longs de plus de deux pouces, gros, roides, d'un brun-noirâtre dans toute leur étendue, excepté à leur origine, où la plupart sont blanchâtres; doigts des mains recouverts de poils courts et noirâtres, et terminés par des ongles jaunâtres, assez grands, courbes et pointus, à l'exception du doigt du milieu, qui est presqu'entièrement nu et dont l'ongle est très-petit; dedans des mains et des pieds nu et noirâtre; mamelles de la femelle placées sous le ventre, à un pouce en avant de la vulve, et distantes entr'elles de sept à huit lignes. Des touffes de longs poils, noirâtres au-dessous des yeux et du nez, sur les joues et le menton; face et dessous du corps d'un blanc-fauve; deux sortes de poils sur le dos et les extrémités; un duvet presqu'aussi fin et aussi doux que de la laine, d'un blanc-fauve, et un grand poil plus ferme et plus long, de couleur brune; bras, avant-bras, cuisses et jambes d'un brun-roussâtre.

HABIT. Animal lent et paresseux, très-doux, nocturne, se nourrissant d'insectes et de vers, qu'il tire des trous des arbres, des gerçures des écorces, et qu'il pousse dans son gosier avec le très-long doigt du milieu de ses pieds de devant.

PATRIE. L'île de Madagascar (1).

---

(1) Ici se termine la famille des lémuriens ou des makis. Nous avons décrit toutes les espèces dont l'existence nous paroît certaine ou presque certaine; mais nous avons négligé de nous occuper de quelques animaux qui ont aussi reçu le nom de *lemur.*

Parmi ces derniers, se trouvent surtout : 1°. le *lemur flavus* d'Erxleben (Syst. mamm. p. 70), dont le pelage seroit jaune et la queue prenante, et qui habiteroit la Martinique. Il y a lieu de croire que cette espèce, si elle existe, n'est autre que le kinkajou; 2°. le *lemur bicolor*, dont tout le pelage seroit, en dessus, d'un gris-noirâtre; en dessous, d'un blanc sale, et dont le dessus du front seroit marqué d'une tache de cette dernière couleur et en forme de cœur. (Miller, *Cimelia physica*, pag. 64, pl. 32. — Shaw, *Gen. zool.* tom. I, pag. 104, pl. 36, *Heart-marked lemur.*) M. Geoffroy remarque, quant à celui-ci, que la figure qu'on en possède, n'offre aucun des caractères propres aux quadrumanes en géneral, et aux lémuriens en particulier, dans la forme des extrémités antérieures ou postérieures.

Quelques animaux qui doivent prendre place dans des familles différentes de celles des lémuriens, ont aussi reçu le nom de *lemur.* Nous citerons seulement le GALÉOPITHÈQUE ou *lemur volans* et le SAGOIN SAIMIRI ou *lemur leucopsis* d'Hermann.

Enfin, un genre annoncé par M. Geoffroy paroît renfermer réellement trois nouveaux quadrupèdes de la famille des makis, ou d'une famille voisine; mais ce genre étant établi seulement sur les dessins de Commerson, nous n'avons pas cru devoir l'admettre, dès à présent, dans la série. Voici un extrait de sa description.

CHEIROGALEUS. Animaux évidemment quadrumanes, à tête ronde; nez et museau courts; moustaches longues; yeux grands, saillans et rapprochés; oreilles courtes et ovales; queue longue, touffue, cylindrique, enroulée sur elle-même; ongles des pouces plats, et tous les autres subulés comme l'ongle de l'index des pieds de derrière des makis; poil court, etc. Il renferme trois espèces; savoir :

1. CHEÏROGALEUS MAJOR. Long de 11 pouces, à pelage rembruni particulièrement sur le chanfrein.

2. CHEÏROGALEUS MEDIUS. Long de 8 pouces; cou-

TROISIÈME ORDRE.

CARNASSIERS.

CAR. Des *incisives*, des *canines*, des *molaires*, le plus souvent modifiées pour la nourriture animale (1).

Quatre extrémités, dont les antérieures ne sont jamais terminées par des *mains*, à pouce séparé des autres doigts, et opposable avec ceux-ci.

Mamelles variables en nombre.

Articulation de la *mâchoire inférieure* dirigée en travers, et serrée comme dans un gond, ne lui permettant aucun mouvement horizontal.

Orbites n'étant point séparés des fosses temporales; arcades zygomatiques écartées et relevées.

Estomac simple, membraneux; intestins courts.

NOURRIT. Selon les espèces, de la chair fraîche ou corrompue, des insectes, des œufs, et même des substances végétales, comme des fruits et des racines, mais non point de l'herbe ou des feuilles.

HABIT. Variant avec l'organisation. (*Voyez* les généralités des familles.)

PATRIE. Toute la terre habitable pour les quadrupèdes.

PREMIÈRE FAMILLE.

CHEIROPTÈRES, *cheïroptera*.

CAR. *Formes générales* disposées pour le vol.

Incisives en nombre très-variable; *canines* plus ou moins fortes; *molaires* tantôt hérissées de pointes sur leur couronne, tantôt sillonnées en long.

Un *repli de la peau* étendu entre les quatre membres et les doigts des pieds antérieurs.

Deux *mamelles* pectorales.

Verge des mâles non fixée par un fourreau à la peau du ventre.

De très-fortes *clavicules*; omoplates larges.

Avant-bras ne pouvant tourner à cause de la soudure des os qui le forment.

PREMIÈRE TRIBU.

GALÉOPITHÈQUES, *galeopitheci*.

CAR. *Doigts des mains* médiocrement développés et robustes, tous munis d'ongles très-crochus.

Système dentaire anomal.

Peau des flancs couverte de poils tant en dessus qu'en dessous.

XXIVe. GENRE.

GALÉOPITHÈQUE, *galeopithecus*, Pall. Lacep. Geoff. Illig.

Lemur, Storr. Gmel.

CAR. Formule dent. : incisiv. $\frac{4}{6}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{5-5} = 36$.

Incisives supérieures intermédiaires très-petites; les latérales longues, comprimées, tranchantes, avec un petit tubercule de chaque côté de leur base. — *Incisives inférieures* proclives et divisées en dents de peigne; les intermédiaires composées de huit lames; les secondes de chaque côté, de neuf, et les latérales offrant trois ou quatre crénelures.

Canines supérieures très-petites, comprimées, triquètres, à pointe fort aiguë, avec une base large; les inférieures plus grandes.

Molaires supérieures antérieures semblables aux canines; les postérieures à couronne hérissée de pointes et présentant une dentelure.

Museau assez pointu.

Oreilles petites, arrondies.

Queue médiocrement longue.

Une *membrane* enveloppant le cou, les extrémités et même les doigts, et la queue dans toute son étendue.

Doigts des *mains* assez courts; paume large; pouce non distinct et opposable; ongles en forme de croissant, très-effilés.

Deux *mamelles* pectorales.

Un *cæcum* très-développé.

HABIT. Animaux nocturnes, vivant de fruits et

leurs moins foncées; yeux entourés d'un cercle noir; chanfrein apparent en clair.

3. CHEIROGALEUS MINOR. Long de 7 pouces; couleur encore plus claire que dans le *cheïrogaleus medius*; un cercle noir autour des yeux; chanfrein clair. M. Geoffroy présume que Pennant a connu celui-ci, qu'il regardoit comme ne différant pas du rat de Madagascar (notre *galago* de Madagascar).

(1) *Voyez* les *généralités*, page 4.

d'insectes, se suspendant par les pieds de derrière, comme les chauve-souris.

PATRIE. Quelques îles de l'Archipel indien.

133e. Esp. GALÉOPITHÈQUE ROUX, *galeopithecus rufus.*

(Non figuré dans l'Encyclop.) *Galeopithecus*, Pallas, Act. Acad. sc. Petrop. 1780. p. 1. — *Lemur volans*, Linn. Gmel. — Schreb. tab. 43. — *Galéopithèque roux*, Geoff. Mag. encycl. — Audeb. Hist. nat. des galéopithèques, pl. 1.

CAR. ESSENT. *Pelage roux, sans tache.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur du corps...........	»	11	10

DESCRIPT. Dessus du corps d'un roux-marron très-vif; ventre d'un roux clair; face interne des quatre extrémités et côtés du cou blanchâtres.

HABIT. Animal courant sur la terre et grimpant aux arbres comme un chat; se soutenant en l'air lorsqu'il saute d'une branche à l'autre, au moyen de ses membranes; répandant une mauvaise odeur analogue à celle du renard, etc.

PATRIE. Les îles Pelew, où il porte le nom d'*oleck*.

134e. Esp. * GALÉOPITHÈQUE VARIÉ, *galeopithecus variegatus.*

(Non figuré dans l'Encycl.) — *Galéopithèque varié*, Geoffr. Magaz. encyclop. — Audeb. Hist. des galéopithèques, pl. 2. — *Galeopithecus variegatus*, Cuv. Tabl. élem. des Anim. p. 107.

CAR. ESSENT. *Pelage brun-roux, varié en dessus, taché de blanc sur les extrémités.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur du corps...........	»	5	11

DESCRIPT. Dessus du corps et de la membrane d'un brun-gris, varié de brun plus foncé, tacheté de blanc sur les flancs et les quatre extrémités; dessous du corps gris-brun sur la poitrine et le ventre; tête à proportion plus grosse que celle du galéopithèque roux, avec le museau plus alongé et la gueule plus fendue.

Nota. Audebert remarque que la grosseur de la tête et la variété des couleurs du pelage semblent indiquer que ce galéopithèque n'est qu'un jeune individu de l'espèce précédente.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Les Moluques.

135e. Esp. * GALÉOPITHÈQUE DE TERNATE, *galeopithecus ternatensis.*

(*Maki volant*, Encycl. pl. 22. fig. 2.) *Felis volans ternatea*, Seba, Mus. 1. p. 93. tab. 58. fig. 2-3. — *Galéopithèque de Ternate*, Geoffr.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un gris-roux, plus foncé en dessus qu'en dessous; queue légèrement tachetée.*

DIMENS. Plus petit que le précédent.

DESCRIPT. Cette espèce, admise par M. Geoffroy, sur la description incomplète qu'en a donnée Séba, ne nous est point connue. Le poil dont son corps est couvert, est serré, court et doux, comme celui de la taupe.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. L'île de Ternate, l'une des Moluques.

SECONDE TRIBU.

CHAUVE-SOURIS, *vespertiliones.*

CAR. *Doigts des mains* excessivement alongés, et supportant des membranes très-fines, avec le pouce seul séparé, mais non opposable.

Dents *incisives*, *canines* et *molaires*, toujours faciles à distinguer par leurs formes.

Membranes des mains se prolongeant par les flancs jusqu'aux extrémités postérieures, et nues, en dessus comme en dessous.

1re. DIVISION. *Mâchelières non munies de pointes aiguës, à leur couronne.*

XXVe. GENRE.

ROUSSETTE, *pteropus*, Briss. Erxleb. Cuv. Geoffr. Illig.

Spectrum, Lacép.

Vespertilio, Linn. Gmel. Bodd.

CAR. Formule dentaire : incisiv. $\frac{4}{4}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{6-6} = 36$.

Incisives coniques; *canines* assez grandes; *molaires* à couronne tronquée obliquement, et marquées d'un sillon longitudinal.

Tête longue et conique.

Oreilles courtes, simples, sans oreillons.

Point de *crêtes* ou de *feuilles* membraneuses ou cartilagineuses sur le nez.

Queue très-courte ou nulle.

Membrane interfémorale fortement échancrée.

Un petit *ongle* rudimentaire et une phalange de plus au doigt index des ailes.

Langue papilleuse.

HABIT. Animaux nocturnes, se rassemblant en troupes sur les grands arbres ou dans les trous des rochers, pour y dormir pendant le jour; se nourrissant de fruits pulpeux, et surtout de bananes; ne faisant qu'un seul petit par portée, etc.

PATRIE. Les îles de l'Archipel indien; le Bengale, Madagascar, les îles de France et Mascareigne, l'Egypte.

1re. Section. *Roussette sans queue.*

136e. Esp. ROUSSETTE KALOU, *pteropus javanicus.*

(Espèce nouvelle, non figurée.) Leschenault, Mém. sur les roussettes de M. Geoffroy. *Note* de la page 90. Ann. Mus. tom. 15 (1).

CAR. ESSENT. *Dessus du cou d'un roux enfumé; restant du pelage noir; des poils blancs, mêlés aux poils noirs du dos.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Envergure des ailes	5	»	»
Longueur totale du corps	1	»	»

DESCRIPT. Nous ne savons rien de plus sur cette espèce, qui est sans contredit la plus grande de l'ordre des cheïroptères, si ce n'est que son poil est extrêmement rude.

HABIT. Animal vivant en grande société; dormant pendant le jour, et s'accrochant si bien aux branches, que si on le tue alors, il y demeure attaché; se nourrissant de fruits, et faisant entendre pour toute voix un cri très-aigu.

PATRIE. L'île de Java.

137e. Esp. ROUSSETTE ÉDULE, *pteropus edulis.*

(Espèce non figurée.) *Pteropus edulis*, Peron et Lesueur. — Geoff. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. 15. pag. 90.—*Malanon bourou* des Malais.

CAR. ESSENT. *Entièrement noirâtre; dos couvert de poils ras et luisans.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Envergure des ailes, un peu plus de	4	»	»
Longueur du corps	»	10	»
— de la tête	»	3	3

DESCRIPT. Poil peu fourni, assez épais autour du cou; plus rare sur le ventre, et encore davantage sur le dos, où il adhère à la peau, dans presque toute sa longueur; couleur d'un brun-noirâtre, plus foncée sur la poitrine que sur le dos.

HABIT. Cette roussette se tient, pendant le jour, dans les cavernes les plus profondes et les plus obscures (1).

138e. Esp. * ROUSSETTE D'EDWARDS, *pteropus Edwardsii.*

(Non figurée dans l'Encycl.) *Grande chauve-souris de Madagascar*, Edwards, Brids. pag. 108. — *Vespertilio vampyrus*, Linn. Gmel.

CAR. ESSENT. *Pelage roux; dos d'un brun-marron.*

DIMENS.

DESCRIPT. Dos, à partir des épaules, d'un brun-marron; épaules, cou et tête d'un roux vif; poitrine d'un roux terne; ventre d'un brun clair. (*Geoff.*)

Nota. L'individu d'Edwards avoit le museau noir; celui que nous décrivons l'a moins foncé, et seulement de couleur marron.

PATRIE. L'île de Madagascar, d'après Edwards.

139e. Esp. ROUSSETTE VULGAIRE, *pteropus vulgaris.*

(Encycl. pl. 32. fig. 1.) *Vespertilio ingens*, Clus. Exotic. tab. pag. 94.—*Roussette*, Briss. Regn. anim. pag. 216.—Le *Chien-volant*, Daub. Mém. de l'Acad. roy. des sciences de Paris, année 1759. pag. 384.—*Roussette*, Buff. tom. 10. pl. 14.—*Vespertilio vampyrus*, Linn. Gmel.—*Roussette vulgaire*, Geoff. Ann. Mus. tom. 15. pag. 92. sp. 2.

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur du corps	»	8	6
— de la tête	»	2	7
Envergure des ailes	3	»	»

DESCRIPT. Corps couvert, particulièrement sur le ventre, d'un poil épais et grossier; tout le dessous d'un noir foncé, hors la région du pubis, qui est entièrement roussâtre; face également roussâtre,

---

(1) M. Abel, savant minéralogiste anglais, qui a fait partie de l'ambassade en Chine de lord Amerhest, m'a rapporté qu'il existe, dans l'île de Java, une très-grande roussette à laquelle la description de M. Leschenault de Latour conviendroit assez, à l'exception de ce qui est relatif à la couleur des poils, qui, chez elle, est d'un brun uniforme assez foncé; mais cette chauve-souris auroit cela de très remarquable, que sa membrane interfémorale seroit entière, qu'elle envelopperoit la base d'une queue assez longue, & que le dessus de celle-ci seroit couvert de poils.

(1) Le *vespertilio nudus* d'Hermann (*Obs. zool.*) pourroit bien n'être qu'un jeune individu de cette espèce.

ainsi que les côtés du dos ; parties supérieures moins foncées, et tirant plus sur le marron ; incisives supérieures, séparées presqu'également, les latérales étant à peine plus courtes que les intermédiaires ; oreilles petites, pointues, fort peu échancrées à leur partie supérieure et latérale.

Variété A. (Ann. Mus. tom. 7. pag. 227.) D'un marron clair à la place du noir de l'individu décrit ci-dessus, et d'un jaune pâle à la place de la couleur marron.

HABIT. Se tient endormie pendant le jour, suspendue par les pieds et la tête en bas, sur les sommités des plus grands arbres ; volant le soir en troupes nombreuses et serrées, et vivant de bananes, de goyaves et d'autres fruits.

PATRIE. Les îles de France et de Mascareigne.

140ᵉ. Esp. ROUSSETTE A COU ROUGE, *pteropus rubricollis.*

(Non figurée dans l'Encyclop.) *Roussette à cou rouge, pteropus fuscus,* Briss. Regn. anim. pag. 217. — *Rougette,* Buffon, tom. 10. pl. 17. — *Vespertilio vampyrus,* Linn. Gmel. — *Roussette à cou rouge,* Geoff. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. 15. pag. 93. (1)

CAR. ESSENT. *Pelage d'un gris-brun ; cou rouge.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur du corps	»	7	6
— de la tête	»	1	7
Envergure des ailes	2	»	»

DESCRIPT. Dents incisives plus rapprochées que celles de l'espèce précédente, réunies par paires à la mâchoire inférieure ; oreilles petites et cachées dans le poil ; membrane interfémorale très-étroite ; poil beaucoup plus touffu que dans les autres espèces, d'un gris-brun sur tout le corps, à l'exception du cou, où il est d'une couleur très-vive, mêlée d'orangé et de rouge.

HABIT. Non décrites.

PATRIE. L'île Mascareigne.

141ᵉ. Esp. ROUSSETTE GRISE, *pteropus griseus.*

(Non figurée dans l'Encyclop.) *Pteropus griseus,* Geoff. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. 15. pag. 94. pl. 6.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un gris-roux ; tête et cou roux.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur du corps	»	6	6
Envergure des ailes	1	6	»

DESCRIPT. Dents incisives supérieures égales et bien rangées, un intervalle séparant celles d'en bas à leur milieu ; oreilles extrêmement courtes ; membrane des ailes ne naissant pas précisément des flancs, mais provenant de beaucoup plus haut, et presque de la ligne moyenne du dos ; poils longs et frisés sur le cou ; ceux du dos courts et couchés, mais non adhérens à la peau, comme ceux de la *roussette édule ;* tête et cou d'un roux vif ; le restant du pelage d'un gris-roux, passant presqu'à la couleur de la lie de vin, principalement sur le dos.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. L'île de Timor, d'où elle a été rapportée par Peron et Lesueur.

142ᵉ. Esp. ROUSSETTE DE LESCHENAULT, *pteropus Leschenaultii.*

(Espèce nouvelle, non figurée, de la collection du Muséum d'histoire naturelle.)

CAR. ESSENT. *Pelage d'un fauve-cendré, uniforme sur le dos et un peu varié de blanchâtre sous le ventre ; des points blanchâtres à la base des membranes des ailes.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Envergure des ailes	1	6	»

DESCRIPT. Poil d'un fauve-cendré, assez long sous la gorge et autour du cou ; plus fin et plus court sur le ventre, où il est varié de blanchâtre ; partie de la membrane des ailes rapprochée du corps, piquetée de gros points blanchâtres, rangés sur des lignes parallèles ; de pareils points situés entre le cou et les bras, ainsi que le long des doigts. (Individu mâle.)

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Les environs de Pondichéry.

2ᵉ. Section. *Roussettes à queue.*

143ᵉ. Esp. ROUSSETTE PAILLÉE, *pteropus stramineus.*

(Non figurée dans l'Encyclop.) *Chien volant,* Seba, Thes. 1. tab. 57. fig. 1 et 2. — *Lesser ternate bat,* Penn. syn. tab. 31. fig. 1 — *Roussette paillée, pteropus stramineus,* Geoff. Ann. Mus. tom. 15. pag. 95.

CAR. ESSENT. *Pelage jaune-roussâtre ; queue très-courte.*

(1) Nous sommes portés à voir dans le *vespertilio cœlano* d'Hermann (*Obs. zool.,* page 13) la roussette à cou rouge ; cependant cet auteur indique une combinaison de dents qui n'appartient ni au genre des roussettes, ni au plus voisin, celui des céphalotes, puisqu'il dit que son *vespertilio cœlano* a deux incisives supérieures & quatre inférieures.

DIMENS. Longueur totale du corps et de la tête	pied. »	pouc. 5	lig. »
Envergure des ailes	2	»	»

DESCRIPT. Poils courts et abondans; membranes des ailes en étant aussi garnies près du corps, ainsi que l'avant-bras; pelage jaune en dessus, roux au cou, d'un roux-marron sur la tête et le dos; incisives inférieures contiguës; les supérieures divisées par paires.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Timor et Ternate. *Nota.* Les individus de Timor ont le poil du dos couché comme celui de la *roussette édule*, et les individus de Ternate l'ont relevé. Malgré cette différence sensible, M. Geoffroy les considère comme appartenant à une seule espèce.

144ᵉ. Esp. ROUSSETTE D'EGYPTE, *pteropus ægyptiacus*.

(Non figurée dans l'Encyclop.) *Roussette d'Egypte, pteropus ægyptiacus*, Geoff. Mém. de l'Institut d'Egypte, Hist. nat. tom. 2. pag..... — Ejusd. Ann. du Mus. d'hist. nat. tom. 15. pag. 96.

CAR. ESSENT. *Poils laineux, d'un gris-brun.*

DIMENS. Longueur totale du corps et de la tête	pied. »	pouc. 5	lig. 3
Envergure des ailes	1	8	6

DESCRIPT. Tête proportionnellement plus courte et plus large que celle des autres roussettes; poil épais, doux, court, gris-brun et plus foncé en dessus qu'en dessous; incisives très-petites, unies et symétriquement disposées.

HABIT. Se suspendant aux voûtes des anciens monumens, à la manière de nos chauve-souris.

PATRIE. L'Egypte.

145ᵉ. Esp. ROUSSETTE AMPLEXICAUDE, *pteropus amplexicaudatus.*

(Non figurée dans l'Encyclop.) *Roussette amplexicaude*, Geoff. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. 15. pag. 96. pl. 4.

CAR. ESSENT. *Pelage gris-roux; queue de la longueur de la cuisse et à moitié enveloppée dans la membrane interfémorale.*

DIMENS. Longueur totale du corps et de la tête	pied. »	pouc. 4	lig. 6
Envergure des ailes	1	4	»

DESCRIPT. Queue plus longue proportionnellement que celle des autres espèces; membrane interfémorale moins échancrée, s'étendant de part en part, de manière à passer par-dessus la queue et à en recouvrir la moitié; pelage en général d'un gris-roux, celui du mâle tirant plus sur le roux et celui de la femelle plus sur le brun; dos et sommet de la tête roux dans l'un et bruns dans l'autre; reste du pelage gris-roux; poil court, couché et comme velouté; incisives toutes contiguës et de même grandeur.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Timor, d'où cette espèce a été rapportée par feu Peron et M. Lesueur.

146ᵉ. Esp. ROUSSETTE A OREILLES BORDÉES, *pteropus marginatus.*

(Non figurée dans l'Encyclop.) *Roussette à oreilles bordées*, Geoff. Ann. Mus. tom. 15. pag. 97. pl. 5.

CAR. ESSENT. *Pelage brun-olivâtre; un liséré blanc autour des oreilles.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur totale	»	3	»
Envergure des ailes	»	11	»

DESCRIPT. Pelage brun-olivâtre, formé de poils partout ras et courts; tête renflée vers le chanfrein, ce qui la fait paroître plus courte et plus ramassée que celle des espèces précédentes; incisives très-fines et très-resserrées entre les canines; tour de l'oreille dessiné par un liséré blanchâtre.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Bengale, d'où elle a été envoyée par feu Macé.

147ᵉ. Esp. ROUSSETTE KIODOTE, *pteropus minimus.*

(Non figurée.) *Roussette kiodote*, Geoff. Ann. Mus d'hist. nat. tom. 15. p. 97.

CAR. ESSENT. *Poils laineux et d'un roux vif; langue extensible.*

DIMENS. Longueur totale du corps et de la tête	pied. »	pouc. 3	lig. 6
Envergure des ailes	»	10	»

DESCRIPT. Tête très-longue; oreilles courtes; langue longue de deux pouces, ayant la faculté de sortir en entier, épaisse et couverte de papilles cornées, dont la pointe est dirigée en arrière; yeux grands; iris jaune; poils longs, doux au toucher et touffus, d'un ton de couleur égal, roux vif en dessus, roux terne en dessous (de la même teinte que le *vespertilion noctule* d'Europe); testicules du mâle très-gros.

HABIT. Elle vit de fruits, et ne vole que la nuit en faisant entendre parfois un cri aigu ; la femelle ne fait qu'un ou deux petits, qu'elle allaite au moyen de deux mamelles placées très-près des aisselles.

PATRIE. L'île de Java, d'où elle a été rapportée par M. Leschenault de Latour.

3e. Section. *Roussettes à ailes sur le dos.*

148e. Esp. ROUSSETTE MANTELÉE, *pteropus paliatus.*

(Non figurée dans l'Encycl.) *Roussette mantelée,* Geoffr. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. 15. p. 99. pl..... (1).

CAR. ESSENT. *Membrane des ailes naissant de la ligne moyenne du dos.*

DIMENS. (*Jeune âge.*)	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale du corps	»	3	8
Envergure des ailes	1	2	»
Longueur de la queue	»	6	7

DESCRIPT. Tête grosse, arrondie, ellipsoïdale ; museau court et épais ; dents incisives supérieures égales entr'elles, et à une petite distance les unes des autres ; les inférieures plus rapprochées et plus petites, les intermédiaires étant encore plus fines que les latérales ; narines tubuleuses et écartées comme dans la céphalote de Pallas ; oreilles droites et terminées en pointe ; ongle du doigt indicateur manquant ; membrane des ailes insérée non sur les flancs, mais sur la ligne moyenne du dos, qui forme une saillie de moins d'une ligne d'élévation, de telle façon que cette membrane semble jetée comme un manteau sur le corps de l'animal ; dos n'étant couvert que d'un duvet dont on trouve quelques traces sur toute la membrane des ailes ; cou, épaules, tête et ventre revêtus de poils longs, soyeux et peu fournis, d'un jaune très-pâle ou de couleur de paille.

HABIT Inconnues.

PATRIE. Inconnue. (Vraisemblablement des colonies hollandaises dans les Indes orientales.)

XXVIe. GENRE.

CÉPHALOTE, *cephalotes,* Geoffr.
Harpyia, Illig.
Vespertilio, Pallas, Gmel.

(1) Lorsque cette espèce sera mieux connue, il est probable qu'elle pourra former un genre nouveau, intermédiaire entre celui des roussettes et celui des céphalotes.

CAR. Formule dentaire : incis. $\frac{4}{6}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$ molaires $\frac{5-5}{4-4} = 32$.

Incisives supérieures à une certaine distance l'une de l'autre, et parfaitement isolées ; *incisives* inférieures plus rapprochées.

Canines médiocres.

Molaires en général usées ; les postérieures à couronne large, et sans tubercules ni arêtes.

Tête conique.

Point de *crêtes* ou de *feuilles membraneuses* sur le nez.

Oreilles courtes, sans oreillons.

Doigt indicateur court, et dépourvu d'un petit ongle dans une espèce seulement.

Deuxième doigt de la main pourvu de sa phalange onguéale.

Queue très-courte.

Membrane interfémorale très-échancrée.

Membrane des ailes naissant de la ligne moyenne du dos.

Langue papilleuse.

HABIT. Inconnues. Nourriture consistant vraisemblablement en fruits.

PATRIE. Les Moluques, Timor.

149e. Esp. CÉPHALOTE DE PÉRON, *cephalotes Peronii.*

(Encycl. pl. suppl. 3. fig. 9.) *Céphalote de Péron,* Geoffr. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. 15. pag..... pl.....

CAR. ESSENT. *Point d'ongle au doigt indicateur de la main.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale	»	5	11
Envergure des ailes	2	»	4
Longueur de la queue	»	»	5

DESCRIPT. Très-semblable à la roussette mantelée, par son port, ses ailes, qui prennent leur naissance dans toute la longueur et au milieu du dos, son doigt indicateur court et sans ongle, sa queue longue, etc. ; poil tantôt brun, tantôt roux, court et fourni, tout le dos au-dessus de la membrane en étant garni comme le reste ; membrane des ailes, tant la partie qui recouvre le dos que celle qui se répand entre les doigts de la main, nue ou recouverte seulement d'une sorte de duvet ; oreilles étroites et terminées en pointe.

PATRIE. L'île de Timor.

150e. Esp. CÉPHALOTE DE PALLAS, *cephalotes Pallasii.*

(Encycl. pl. 32. fig. 6.) *Vespertilio cephalotes*, Pallas, Spicileg. zoolog. fasc. 3. tab. 1 et 2. — *Céphalote*, Buff. Suppl. tom. III. tab. 52. — *Vespertilio cephalotes*, Linn. Gmel. — *Céphalote de Pallas*, Geoffr. Ann. Mus. tom. 15. pag.....

CAR. ESSENT. *Un ongle au doigt indicateur de la main.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur totale	»	3	9
— de la tête	»	1	3
— de la queue	»	»	6
Envergure des ailes	1	2	6

DESCRIPT. Un peu plus petite que la précédente; tête grande, épaisse; museau gros et court; oreilles de forme arrondie; poil assez rare, doux et ondulé sous le ventre, d'un gris cendré en dessus et d'un blanc pâle en dessous; narines très-prolongées en tubes, très-écartées et très-ouvertes.

Selon Pallas, il n'y a que deux incisives supérieures seulement, et point d'inférieures. M. Geoffroy pense que l'individu observé par ce célèbre naturaliste avoit perdu ses deux incisives d'en bas (1).

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Les Moluques.

2e. DIVISION. *Cheïroptères à molaires aiguës.*

XXVIIe. GENRE.

MOLOSSE, *molossus*, Geoffr. Cuv.

Dysopes, Illiger.

Vespertilio, Linn. Bodd. Gmel.

(1) C'est avec le plus grand doute que nous rapportons ici les caractères d'un cheiroptère indiqué par M. Rafinesque-Smaltz dans son *Prodrome de Somiologie*, comme étant une espèce, à laquelle il donne le nom de :

CÉPHALOTE AUX OREILLES ÉTROITES; *cephalotes teniotis.* Elle a deux incisives à la mâchoire supérieure, aucune à l'inférieure, les canines et les *mâchelières aiguës*; aucune crête sur le nez; la queue libre dans sa moitié postérieure; le pelage entièrement gris-brun; les oreilles plus longues que la tête, sans oreillon conchiforme, et striées intérieurement en travers; une verrue entre les deux incisives supérieures. Cette espèce remarquable se trouve en Sicile.

CAR. Formule dentaire : incis. $\frac{2}{2}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{4-4}{5-5} = 26$.

Incisives supérieures de grandeur moyenne, bifides, convergentes et un peu écartées des canines; les *inférieures* très-petites, mal rangées ou plutôt entassées au-devant des canines, et terminées chacune par deux petites pointes.

Canines supérieures grandes; les inférieures se touchant à la base, ayant leur pointe déjetée du côté extérieur.

Molaires larges et à couronne hérissée de plusieurs pointes.

Tête grosse; museau très-large, dégarni de poil.

Narines un peu saillantes, ouvertes en avant, bordées d'un petit bourrelet.

Oreilles grandes et réunies, penchées ou presque couchées sur les yeux; oreillon rond et assez épais, extérieur.

Point de *crêtes* ou de *feuilles membraneuses* sur le nez; *chanfrein* convexe.

Langue douce.

Membrane interfémorale étroite et terminée carrément.

Queue longue, le plus souvent à demi-enveloppée à sa base, et libre au bout.

HABIT. Peu connues. Vivant vraisemblablement à la manière de nos chauve-souris d'Europe.

PATRIE. L'Amérique, et surtout les contrées méridionales et orientales de ce continent.

151e. Esp. MOLOSSE MARRON, *molossus rufus.*

(Non figuré.) *Molosse marron, molossus rufus*, Geoff. Ann. Mus. d'hist. natur. tom. 6. pag. 155. n. 1.

CAR. ESSENT. *Pelage marron foncé en dessus, marron clair en dessous; museau fort gros et court.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Long. totale du corps	»	3	2
— de la queue	»	1	6
— de la membrane interfémorale	»	1	»
Envergure des ailes	1	3	»

DESCRIPT. Cette espèce ne nous est connue que par la phrase caractéristique que lui a attribuée M. Geoffroy.

HABIT. et PATRIE. Inconnues.

152ᵉ. Esp. MOLOSSE NOIR, *molossus ater.*

(Non figuré.) *Molosse noir, molossus ater,* Geoff. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. *6.* p. 155. n. 2.

CAR. ESSENT. *Pelage noir, lustré seulement en dessus.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur du corps	»	2	7
— de la queue	»	1	6
— de la membrane interfémorale	»	»	9

DESCRIPT. Museau plus effilé que dans l'espèce précédente; oreilles sensiblement plus grandes et surtout plus hautes.

HABIT. et PATRIE. Inconnues.

153ᵉ. Esp. MOLOSSE OBSCUR, *molossus obscurus,* Geoff. Ann. Mus. tom. *6.* p. 155. n. 3.—*Petite chauve-souris obscure* ou *chauve-souris neuvième* d'Azara, Essai sur l'hist. nat. des quadrup. du Paraguay, tom. 2. p. 288.

CAR. ESSENT. *Pelage brun-noirâtre en dessus, obscur en dessous; les poils étant blancs à leur origine.*

DIMENS. (Selon M. d'Azara) Longueur	pied.	pouc.	lig.
totale	»	3	10
— de la queue	»	1	6
Envergure des ailes	»	11	8
(Selon M. Geoffroy) Long. totale	»	2	2
— de la queue	»	1	1
— de la membrane interfémorale	»	»	8

DESCRIPT. (Selon M. d'Azara.) Oreilles très-larges, arrondies, et se touchant à leur base, à deux lignes de la pointe du museau; mâchoire inférieure très-obtuse; lèvre supérieure présentant des plis verticaux, etc.

Nota. La chauve-souris indiquée par M. Geoffroy n'appartient peut-être pas à la même espèce que celle décrite par M. d'Azara : c'est du moins ce que la différence de taille porte à penser.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Paraguay.

154ᵉ. Esp. MOLOSSE MULOT-VOLANT, *molossus longicaudatus.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Molossus longicaudatus,* Geoff. Ann. Mus. tom. *6.* p. 155. n. 4. —*Mulot volant,* Daub. Buff. tom. 10. pl. 19. fig. 2.— Ejusd. Mém. de l'Acad. des sciences, 1759. pag. 387.—*Vespertilio molossus,* Linn.— Schreb. tab. 59.

CAR. ESSENT. *Pelage cendré fauve; un ruban de peau étendu du bout du museau jusqu'au front; queue presqu'aussi longue que le corps.*

DIMENS. (Selon M. Geoffroy) Longueur	pied.	pouc.	lig.
totale du corps	»	1	6
— de la queue	»	1	2
— de la membrane interfémorale	»	»	5
(Selon Daubenton.) Long. totale	»	2	»
— de la partie de la queue dépassant la membrane interfémorale	»	»	7

DESCRIPT. Pelage cendré fauve, composé de poils très-fournis et feutrés; un ruban étroit, dont l'arête est très-vive et formée par la peau qui se relève, s'étendant depuis le bout du museau jusqu'au front. (*Geoff.*)

Taille du vespertilion barbastelle de notre pays; museau très-gros; lèvres longues; oreilles larges, se touchant; oreillon court et arrondi; face supérieure de la tête et du corps mêlée de couleur cendrée et de brun; parties inférieures cendrées, sans teinte de brun, excepté le milieu du ventre, qui est de cette couleur; membranes des ailes et de la queue d'un brun-noirâtre; partie de la queue dépassant la membrane, composée de cinq vertèbres. (*Daub.*)

Nota. Les différences de proportions et de couleurs que nous avons remarquées en comparant les descriptions du mulot volant de Daubenton avec le molosse à grande queue de M. Geoffroy, nous portent à penser que c'est peut-être à tort que ce dernier naturaliste a rapproché ces deux cheïroptères pour en former une seule espèce.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. La Martinique. (*Daub.*)

155ᵉ. Esp. MOLOSSE A VENTRE BRUN, *molossus fusciventer.*

(Encycl. pl. 34. fig. 2.) *Molossus fusciventer,* Geoff. Ann. Mus. tom. *6.* p. 155. n. 5.—*Second mulot volant,* Daub. Buff. tom. 10. pl. 19. fig. 3. —*Vespertilio molossus,* Linn. var. β.

CAR. ESSENT. *Pelage cendré-brun en dessus, cendré en dessous, excepté le ventre, qui est brun à son milieu.*

	pied	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur du corps	»	2	»
— de la queue au-delà de la membrane	»	»	7

DESCRIPT. Très-semblable au précédent, mais ayant la tête moins charnue, le museau moins

gros, et présentant les différences de couleur dont il a été fait mention dans les phrases caractéristiques de ces deux espèces.

HABIT. et PATRIE. Inconnues.

156e. Esp. MOLOSSE CHATAIN, *molossus castaneus.*

(Non figuré.) *Molossus castaneus*, Geoff. Ann. Mus. tom. *6*. p. 155. n° *6*. — *Chauve-souris châtaine* ou *sixième* d'Azara, Essai sur l'hist. nat. des quadr. du Paraguay, tom. 2. p. 282.

CAR. ESSENT. *Pelage châtain en dessus, blanchâtre en dessous; un ruban étendu depuis le bout du museau jusqu'au front.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Long. du corps	»	4	9
— de la queue	»	1	11
Envergure des ailes	1	1	»

DESCRIPT. Pelage serré, doux, châtain sur les parties supérieures du corps et de la tête, blanchâtre sur les inférieures; un ruban de peau, étroit, ayant l'arête fort vive, s'étendant depuis la pointe du museau jusqu'au front; membranes des ailes noirâtres; queue n'étant libre que dans son dernier tiers; oreilles hautes de six lignes, arrondies vers le haut et un peu inclinées en avant, en se prolongeant jusqu'au ruban du front; oreillon lenticulaire.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Paraguay.

157e. Esp. MOLOSSE A LARGE QUEUE, *molossus laticaudatus.*

(Non figuré.) *Molossus laticaudatus*, Geoff. Ann. Mus. tom. *6*. pag. 15*6*. sp. 7. — *Chauve souris obscure* ou *huitième* d'Azara, Essai sur l'hist. nat. des quadrup. du Paraguay, tom. 2. p. 28*6*.

CAR. ESSENT. *Pelage brun obscur en dessus, moins sombre en dessous; queue bordée de chaque côté par un prolongement de la membrane interfémorale.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Long. totale du corps	»	4	»
— de la queue	»	1	6

Nota. D'Azara cite un individu dont le corps avoit cinq pouces neuf lignes de longueur et toutes les autres dimensions proportionnelles, avec une couleur plus foncée. Il est possible qu'il doive constituer une espèce distincte.

DESCRIPT. Lèvre supérieure marquée de rides verticales; langue comme double; oreilles se joignant à trois lignes de la pointe du museau.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Paraguay.

158e. Esp. MOLOSSE A GROSSE QUEUE, *molossus crassicaudatus.*

(Non figuré.) *Molossus crassicaudatus*, Geoff. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. *6*. p. 15*6*. n. 8. — *Chauve-souris brun-canelle* ou *dixième* d'Azara, Essai sur l'hist. nat. des quadrup. du Paraguay, tom 2. pag. 290.

CAR. ESSENT. *Pelage brun-canelle, plus clair en dessous qu'en dessus; queue bordée de chaque côté par un prolongement de la membrane interfémorale.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Long. totale du corps	»	3	6
— de la queue	»	1	4
Envergure des ailes	»	10	4

DESCRIPT. Poil court, extrêmement doux au toucher, d'un brun-canelle; oreilles médiocres et plus larges que hautes; membrane interfémorale enveloppant plus de la moitié de la queue et la suivant par un rudiment de chaque côté, jusqu'à la pointe.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Paraguay.

159e. Esp. MOLOSSE AMPLEXICAUDE, *molossus amplexicaudatus.*

(Encycl. pl. 31. fig. 2.) — *Molossus amplexicaudatus*, Geoff. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. *6*. p. 15*6*. n. 9. — *Chauve-souris de la Guyane*, Buffon, suppl. tom. 7. pag. 294. pl. 75.

CAR. ESSENT. *Pelage noirâtre, moins foncé en dessous qu'en dessus; queue entièrement enveloppée dans la membrane interfémorale.*

DIMENS. Taille de notre *vespertilion noctule.*

DESCRIPT. Pelage d'un brun foncé ou noirâtre, comme dans le molosse marron, mais ayant les côtés du ventre cendrés; oreilles plissées, s'étendant sur les joues; membrane interfémorale beaucoup plus grande que dans les autres espèces, et paroissant comprendre en entier le tronçon de la queue.

HABIT. Vole en grande troupe.

PATRIE. Cayenne, où il est très-commun.

160e. Esp. MOLOSSE A QUEUE POINTUE, *molossus acuticaudatus.*

(Espèce nouvelle, non figurée.)

CAR. ESSENT. *Queue longue, presqu'entièrement enveloppée dans la membrane interfémorale, qui forme un angle assez aigu ; pelage brun-noir, lavé de couleur de suie.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur du corps	»	1	6
— de la queue	»	1	6
Ailes très-longues.			

DESCRIPT. Ailes fort étroites ; petit bout de la queue libre ; oreilles assez grandes, peu relevées ; oreillon arrondi ; poil doux et assez long ; membranes obscures.

PATRIE. Le Brésil, d'où il a été envoyé par M. Auguste Saint-Hilaire (1).

XXVIIIe. GENRE.

NYCTINOME, *nyctinomus*, Geoff.

Vespertilio, Buchanan, Commerson, Hermann.

CARACT. Formule dentaire : incis. $\frac{2}{4}$ canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{4-4}{5-5} = 28$.

Incisives supérieures coniques et contiguës ; *inférieures* très-petites et comme entassées au-devant des canines.

Canines médiocres.

Molaires à tubercules aigus.

Nez camus, confondu avec les lèvres ; celles-ci profondément fendues et ridées. Point de crêtes ou de feuilles membraneuses, ni de sillon sur le chanfrein.

Oreilles grandes, réunies et couchées sur la face.

Oreillon extérieur.

Membrane interfémorale moyenne et saillante.

Queue longue, enveloppée par la membrane à sa base, et libre au bout.

Ailes grandes ; *pouce* très-court ; *doigt indicateur* sans phalanges ; le *medius* en ayant trois ; l'*annulaire* et le *petit doigt* n'en ayant que deux.

Pieds de derrière couverts de poils très-longs.

HABIT. Vivant d'insectes qu'ils prennent au vol ; se retirant dans les lieux obscurs pendant le jour.

PATRIE. Quelques contrées chaudes de l'ancien continent.

161e. Esp. NYCTINOME D'EGYPTE, *nyctinomus ægyptiacus.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Nyctinome d'Egypte*, Geoffr. Mém. de l'Institut d'Egypte, Hist. nat. tom. 2. pag. 28. pl. 2. n. 2.

CAR. ESSENT. *Pelage roux en dessus, brun en dessous ; queue grêle ; point de brides musculaires dans la membrane interfémorale, qui n'enveloppe que la moitié de la longueur de la queue.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Long. totale du corps et de la tête	»	3	»

DESCRIPT. Membrane interfémorale n'embrassant que la première moitié de la queue, qui est grêle ; oreillons bien apparens ; pelage roux en dessus et brun sur le ventre ; poil de l'occiput et du dessus du cou plus long qu'ailleurs et d'un roux plus pâle ; un liséré de poil sur les membranes des ailes, tout près des flancs ; membrane interfémorale très-unie et sans brides musculaires.

HABIT. Peu connues ; se retirant dans les tombeaux et les souterrains des grands édifices abandonnés.

PATRIE. L'Egypte.

162e. Esp. NYCTINOME DU BENGALE, *nyctinomus bengalensis.*

(Non figuré dans l'Encyl.) *Nyctinomus bengalensis*, Geoff. Mém. de l'Institut d'Egypte, Hist. nat. tom. 2. p. 130. — *Vespertilio plicatus*, Buchanan, Voyag. dans l'Inde. — Mém. de la Soc. linnéenne de Londres, fig.

CAR. ESSENT. *Queue assez grosse ; des brides musculaires dans la membrane interfémorale, qui n'enveloppe que la moitié de la queue.*

DIMENS. De la taille de l'espèce précédente ; plus grande que la suivante.

DESCRIPT. Lèvre supérieure présentant de très-

(1) A ce genre appartient encore la *chauve-souris de la Guyane* de Buffon, Suppl. tom 7. pl 75. (Encycl. pl. 31. fig. 2.) C'est peut-être le molosse marron ?

nombreux replis; queue aussi longue, mais plus forte à proportion que celle de l'espèce d'Egypte; membrane interfémorale enveloppant sa première moitié, et étant pourvue de brides musculaires sensibles; un liséré de poils, tout près des flancs, sur la membrane des ailes.

Deux incisives à la mâchoire, selon Buchanan.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Bengale.

163e. Esp. NYCTINOME DE PORT-LOUIS, *nyctinomus acetabulosus.*

(Non figuré.) *Vespertilio acetabulosus*, Hermann, Observ. zool. p. 19. — *Nyctinomus acetabulosus*, Geoff. Mém. de l'Institut d'Egypte, Hist. nat. tom. 2. pag. 130.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un brun-noir; membrane interfémorale enveloppant les deux tiers de la queue.*

DIMENS. De la taille de notre vespertilion commun; c'est-à-dire, plus petit d'un cinquième que les deux Nyctinomes d'Egypte et du Bengale.

	pied.	pouc.	lig.
Envergure des ailes	»	10	»

DESCRIPT. *Nota.* Cette espèce n'est connue que par une note manuscrite de Commerson, qui ne renferme pas d'autres détails que ceux que nous venons de rapporter, sur les caractères qui lui sont propres.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. L'île Mascareigne, aux environs de Port-Louis.

XXIXe. GENRE.

STÉNODERME, *stenoderma*, Geoff.

CARACT. Formule dentaire: incis. $\frac{4}{4}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{4-4}{4-4} = 28$ (1).

Nez simple.

Oreilles moyennes, latérales et isolées.

Oreillon intérieur.

Membrane interfémorale rudimentaire, bordant les jambes.

Queue nulle.

164e. Esp. STÉNODERME ROUX, *stenoderma rufa.*

(Non figuré.) *Sténoderme roux*, Geoff. Mém. de l'Institut d'Egypte, Hist. nat. tom. 2.

CAR. ESSENT. *Pelage roux-châtain uniforme; oreilles moyennes, ovales, un peu échancrées au bord externe.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Long. du corps	»	3	»
Envergure des ailes	»	10	»

Dans sa description des genres de cheïroptères, M. Geoffroy place le sténoderme entre les nyctinomes et les phyllostomes.

HABIT. et PATRIE. Inconnues.

XXXe. GENRE.

NOCTILION, *noctilio*, Geoff. Cuv. Illig. (1)

Vespertilio, Linn. Schreb.

Pteropus, Erxleb. Bodd.

CARACT. Formule dentaire: incis. $\frac{4}{2}$ can. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{4-4}{4-4} = 26$.

Incisives supérieures intermédiaires, les plus larges.

Incisives inférieures placées en avant des canines.

Canines très-fortes.

Molaires à couronne garnie de tubercules aiguës.

Museau court, très-renflé, fendu et garni de verrues ou de tubercules charnus.

Nez confondu avec les lèvres, sans crêtes ni feuilles membraneuses, ni sillon sur le chanfrein.

Oreilles petites, latérales et isolées.

Oreillon intérieur.

Membrane interfémorale très-grande et saillante.

Queue moyenne, enveloppée en grande partie et libre dans le reste, au-dessus de cette membrane.

---

(1) M. Cuvier (*Règne animal*) donne au sténoderme deux incisives en haut et quatre en bas, tandis que M. Geoffroy en indique quatre à chaque mâchoire: n'ayant pas vu ce cheiroptère, nous ne pouvons affirmer quel est le véritable nombre de ses dents.

(1) Ce genre a aussi reçu le nom BEC-DE-LIÈVRE.

Ongles des pieds de derrière très robustes.

HABIT. Non encore observées.

PATRIE. L'Amérique méridionale.

165ᵉ. Esp. NOCTILION UNICOLOR, *noctilio unicolor.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Noctilio unicolor*, Geoff. Collect. du Mus. d'hist. nat. — *Vespertilio leporinus*, Linn. — Schreb. tab. 60. — *Peruvian bat.* Pen. — Shaw. Gen. zool. tom. 1. part. 1. pag. 39. pl. 41. — *Chauve-souris de la vallée d'Yio*, Feuillée, Observ. 1. pag. 623. — *Chauve-souris rougeâtre* d'Azara, Essai sur l'Hist. nat. des quadr. du Paraguay, tom. 2. p. 280.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un fauve-roussâtre uniforme.*

DIMENS. Taille du *rat.*

DESCRIPT. *Nota.* Cette espèce est en tout point semblable aux suivantes pour les formes et les dimensions. Quelques variétés dans les couleurs du pelage ont seulement suffi à M. Geoffroy pour les distinguer; M. Cuvier les réunit.

Membranes des ailes d'un brun plus clair que celles des deux autres noctilions.

PATRIE. Le Brésil, le Paraguay, le Pérou ?

166ᵉ. Esp. * NOCTILION A DOS RAYÉ, *noctilio dorsatus.*

(Non figuré.) *Noctilio dorsatus*, Geoff. — *Pteropus leporinus*, Erxleb. Syst. mamm. pag. 139. sp. 7.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un fauve-jaunâtre, avec une bande blanchâtre tout le long du dos.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Long. totale du corps et de la tête	»	4	»
Envergure des ailes	1	4	»

DESCRIPT. La description que donne Erxleben de cet animal, est en tout conforme à celle que nous avons donnée du genre; on n'y trouve de plus que la phrase caractéristique tirée des couleurs du pelage, et que nous rapportons ci-dessus.

PATRIE. Inconnue, mais très-vraisemblablement l'Amérique méridionale.

167ᵉ. Esp. * NOCTILION A VENTRE BLANC, *noctilio albiventer.*

(Non figuré.) *Noctilion à ventre blanc*, Geoff. Collect. du Mus. d'hist. nat. de Paris. — *Peruvian bat.* var. β. Pennant ?

CAR. ESSENT. *Dos roussâtre; ventre blanc.*

DIMENS. Un peu plus petit que les deux précédens.

DESCRIPT. Membranes des ailes et de la queue, moins foncées que celles du noctilion à dos rayé.

Nota. Peut-être doit on rapporter à cette espèce le *vespertilio leporinus* du Pérou, var. β de Pennant, dont la tête et le dos sont bruns, et le ventre cendré ?

PATRIE. Inconnue, mais très-vraisemblablement l'Amérique méridionale.

XXXIᵉ. GENRE.

PHYLLOSTOME, *phyllostoma*, Geoff. Linn. Cuv. Illig.

Vespertilio, Linn. Briss. Erxleb. Bodd.

CARACT. Formule dentaire : incis. $\frac{4}{4}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$, ou bien $\frac{5-5}{6-6}$, $=$ 32 ou 34 (1).

Incisives souvent serrées entre les canines, les latérales très-petites, et les intermédiaires plus larges et taillées en biseau.

Canines souvent très-grosses à leur base, se touchant l'une l'autre par leur collet.

Tête longue et assez uniformément conique; gueule très-fendue.

Nez supportant deux crêtes nasales, l'une en feuille, l'autre en fer à cheval, moins compliquées que dans les rhinolophes.

Oreilles grandes, nues, non réunies.

Oreillon interne, denté, naissant du bord du trou auriculaire.

Yeux très-petits et latéraux.

Langue hérissée de papilles cornées.

Doigt du milieu des ailes ayant une phalange de plus.

Queue variable dans sa longueur; manquant dans quelques espèces.

Membrane interfémorale plus ou moins développée.

---

(1) Quelques phyllostomes n'ont que deux incisives à chaque mâchoire; d'autres en ont deux en haut et quatre en bas; ces anomalies sont peut être dues à des différences d'âges.

HABIT. Animaux nocturnes, se servant des papilles dont leur langue est armée, pour entamer la peau des animaux endormis, et en faire sortir le sang, dont ils se nourrissent.

PATRIE. L'Amérique méridionale, depuis l'isthme de Darien jusqu'au Paraguay.

* *Espèces pourvues d'une queue, toujours plus courte que la membrane interfémorale.*

168e. Esp. PHYLLOSTOME CRÉNELÉ, *phyllostoma crenulatum.*

(Encycl. pl. suppl. 3. fig. 10.) *Phyllostoma crenulatum*, Geoff. Ann. Mus. tom. 15. p. 183. pl. 10.

CAR. ESSENT. *Feuille nasale à bords dentés; bout de la queue libre.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur totale	»	2	3
— de la tête	»	»	11
— des oreilles	»	»	9
— de la feuille en hauteur	»	»	5
Largeur de la feuille	»	»	2½
Envergure des ailes	1	»	»
Longueur de le membrane interfémorale	»	1	8
— des osselets du tarse	»	»	9
— de la queue en son entier	»	»	10½
— du bout libre au dessus de la membrane	»	»	1½

DESCRIPT. Corps en général plus trapu que celui de l'espèce suivante; museau court, épais et obtus; lèvre inférieure garnie de verrues; oreilles larges, presqu'ovales; feuille nasale ayant la forme d'un long triangle, avec les côtés dentelés, et qui ne se détache pas du fer à cheval qui lui sert de base.

HABIT. et PATRIE. Inconnues.

169e. Esp. PHYLLOSTOME A FEUILLE ALONGÉE, *phyllostoma elongatum.*

(Non figurée dans l'Encycl.) *Phyllostoma elongatum*, Geoff. Ann. Mus. tom. 15. p. 182. pl. 9.

CAR. ESSENT. *Feuille à bords lisses; bout de la queue libre.*

	pied	pouc.	lig.
DIMENS. Long. totale	»	3	»
— de la tête	»	1	3½
— des oreilles	»	»	11
— de la feuille	»	»	7
Largeur de la feuille	»	»	3
Envergure des ailes	1	3	»
Longueur de la membrane interfémorale	»	1	8
— des osselets du tarse	»	»	8
— de la queue en totalité	»	»	6
— de la partie libre au-delà de la membrane	»	»	2½

DESCRIPT. Feuille nasale dépassant en longueur celle des autres phyllostomes, et s'en distinguant aussi par sa pointe aiguë, terminée à sa base par un bord sinueux, et jointe en avant à un fer à cheval aussi étroit qu'elle; oreilles larges, striées et étroites vers le bout; oreillon dentelé; museau gros et court; dents incisives bien rangées; une série de verrues à la lèvre inférieure; membrane interfémorale coupée carrément, comme dans le phyllostome vampire, à partir des os qui la soutiennent; bout de la queue libre en dessus de cette membrane (1).

HABIT. et PATRIE. Inconnues.

170e. Esp. PHYLLOSTOME FER-DE-LANCE, *phyllostoma hastatum.*

(Encycl. pl. 30. fig. 4.) *Chauve-souris fer-de-lance*, Buff. tom. 13. pl. 33. — *Vespertilio hastatus*, Linn. Gmel. — Schreb. tab. 46. (d'après Buffon.) — *Vespertilio perspicillatus*, ejusd. pl. 46. A. — *Phyllostoma hastatum*, Geoffr. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. 15. p. 177. sp. 3. pl. 11.

CAR. ESSENT. *Feuille à bords lisses; queue toute entière engagée dans la membrane interfémorale; osselet du tarse plus long que le pied.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur totale	»	3	9
— de la tête	»	1	6
— des oreilles	»	1	»
— de la feuille	»	»	5
Largeur de la feuille	»	»	3½
Envergure des ailes	1	6	10
Longueur de la membrane interfémorale	»	1	6
— des osselets du tarse	»	»	9
— de la queue	»	»	6½

DESCRIPTION. Feuille nasale entière, sans échancrure à l'extrémité et sans bourrelet, avec le ventre légèrement renflé et la base si étroite, que la feuille est comme portée sur un pétiole; fer à cheval beaucoup plus large que dans aucune autre espèce du genre; museau court et large;

(1) Nous serions tentés de rapporter à cette espèce une grande espèce de phyllostome envoyée du Brésil par M. Auguste Saint-Hilaire, si celui ci n'offroit un caractère remarquable dans ses incisives, qui ne nous ont paru qu'au nombre de deux à chaque mâchoire.

dents incisives bien rangées au milieu des canines écartées; oreilles longues et étroites vers le haut; une série de verrues sous la forme d'un V, garnissant le bas de la lèvre inférieure; queue très-courte et renfermée toute entière dans la membrane interfémorale, qui se prolonge beaucoup au-delà, à peu près comme dans le phyllostome vampire, de manière à former un angle saillant; poil court, marron en dessus et brun-fauve sous le ventre.

PATRIE. La Guyane.

** Espèces dépourvues de queue.*

171e. Esp. PHYLLOSTOME LUNETTE, *phyllostoma perspicillatum.*

(Encycl. pl. 32. fig. 4.) *Vespertilio americanus vulgaris*, Séba, Thes. 1. pl. 55.—*Vespertilio perspicillatus*, Linn. Gmel.—Le *grand fer-de-lance*, Buff. Suppl. tom. 7. pl. 74.—*Phyllostoma perspicillatum*, Geoffr. Ann. du Mus. tom. 15. pag. 176.

CAR. ESSENT. *Feuille courte, échancrée près de sa pointe; deux raies blanches, des narines aux oreilles.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur totale	»	3	»
— de la tête	»	1	1
— des oreilles	»	»	9
— de la feuille en hauteur	»	»	4
Largeur de la feuille	»	»	3
Envergure des ailes	1	5	»
Longueur de la membrane interfémorale	»	»	$6\frac{1}{2}$
— des osselets du tarse	»	»	$2\frac{1}{2}$
— de la queue	»	»	»

DESCRIPT. Museau court et large; feuille du nez formée d'un large bourrelet et de membranes sur les côtés, qui n'accompagnent pas celui-ci jusqu'à sa pointe, rétrécie en ovale à son extrémité inférieure, et terminée en avant par un fer à cheval; incisives inférieures bien rangées entre les canines, qui sont fort écartées l'une de l'autre, les intermédiaires étant bilobées; oreilles légèrement échancrées à leur bord extérieur; oreillons finement dentés; une série de verrues sur les lèvres; articulations du troisième et du quatrième doigts des ailes présentant de fortes nodosités; membrane interfémorale formant un angle rentrant, et se trouvant presque sans soutien, attendu la petitesse de ses osselets; pelage d'un brun-noirâtre sur le dos et d'un brun clair sous le ventre; une ligne blanche de chaque côté de la tête, partant du nez et allant atteindre l'oreille.

Nota. M. Geoffroy regarde comme n'étant qu'une simple variété de cette espèce, la *chauve-souris première* ou *chauve-souris obscure et rayée* de d'Azara (*Hist. nat. des quadrup. du Paraguay, tom. 2, pag. 269*), parce qu'elle offre la ligne blanche qu'on observe sur le phyllostome lunette entre le nez et l'oreille: néanmoins il y a des différences notables, telles que celles-ci: le corps a quatre pouces deux lignes; ce qui est plus considérable que dans le phyllostome lunette, et l'envergure des ailes est plus grande, puisqu'elle a dix-neuf pouces quatre lignes; la couleur du pelage tire davantage sur le roussâtre; sa feuille est plus longue, puisqu'elle a sept lignes; sa forme est celle d'une lancette.

Si ce dernier caractère existe réellement, il doit suffire pour faire considérer cette chauve-souris de d'Azara comme appartenant à une espèce distincte.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. La Guyane. Le Paraguay?

172e. Esp. PHYLLOSTOME RAYÉ, *phyllostoma lineatum.*

(Non figuré.) *Chauve-souris seconde* ou *chauve-souris brune et rayée* d'Azara, Essai sur l'hist. nat. des quadrup. du Paraguay, trad. franç. tom. 2. pag. 271.—*Phyllostoma lineatum*, Geoff. Ann. du Mus. tom. 15. pag. 180.

CAR. ESSENT. *Feuille entière; quatre raies blanches sur la face et une sur le dos.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur du corps	»	2	9
Envergure des ailes	1	1	»

DESCRIPT. Pelage de couleur brune en dessus et plus claire en dessous; une raie blanche s'étendant depuis l'occiput jusqu'au coccyx; deux bandes, aussi blanches, allant de chaque narine, où elles commencent, se terminer près de l'oreille, dans la partie la plus élevée de l'occiput, tandis que deux autres bandes, qui ont chacune leur origine à l'un des angles de la bouche, vont jusqu'à la partie inférieure des oreilles; oreilles également blanches, hautes de sept lignes, larges de cinq, très-droites, avec l'oreillon pointu; museau obtus, et supportant une feuille élevée de quatre lignes, terminée en pointe aiguë, formant un angle de 70° avec le front, ayant à sa base un fer à cheval arrondi, de trois lignes de diamètre.

Nota.

Nota. Le nombre des dents, d'après d'Azara, présenteroit une anomalie dans cette espèce. A la mâchoire supérieure, il y auroit deux incisives, puis une canine longue et forte de chaque côté, avec cinq molaires aiguës; à l'inférieure, il n'y auroit point d'incisives, mais il y existeroit des canines et sept molaires, ce qui porteroit le nombre total de ces dents à trente-deux.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Paraguay.

173[e]. Esp. PHYLLOSTOME A FEUILLE ARRONDIE, *phyllostoma rotundum.*

(Non figuré.) *Chauve-souris troisième* ou *Chauve-souris brune* d'Azara, Essai sur l'hist. natur. des quadrup. du Paraguay, trad. franç. tom. 2. p. 273.—*Phyllostoma rotundum*, Geoff. Ann. du Mus. tom. 15. p. 181.

CAR. ESSENT. *Feuille entière, arrondie à son extrémité; pelage brun-rougeâtre.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur du corps	»	2	9
Envergure des ailes	1	3	9
Longueur des oreilles	»	»	8

DESCRIPT. Museau plutôt aigu que plat; feuille ronde à son extrémité; pelage brun.

HABIT. Court à terre avec beaucoup de vitesse; se jette sur les volailles, sur les animaux domestiques et même sur l'homme, pour en sucer le sang.

PATRIE. Le Paraguay, où il est très-commun.

174[e]. Esp. PHYLLOSTOME FLEUR-DE-LYS, *phyllostoma lilium.*

(Non figuré.) *Chauve-souris quatrième* ou *Chauve-souris brun-rougeâtre* d'Azara, Essai sur les quadrupèdes du Paraguay, trad. franç. tom. 2. pag. 277. —*Phyllostoma lilium*, Geoff. Ann. Mus. tom. 15. pag. 181.

CAR. ESSENT. *Feuille entière, aussi haute que large, et étroite à sa base; mâchoires alongées.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur totale du corps	»	2	3
— des oreilles	»	»	6
— de la feuille	»	»	3
Largeur des oreilles	»	»	4
— de la feuille nasale	»	»	3
Envergure des ailes	1	»	»

DESCRIPT. Oreilles droites; deux incisives à chaque mâchoire (selon d'Azara); yeux un peu plus grands que ceux des chauve-souris ordinaires, et placés à égale distance de l'oreille et du museau, qui est très-obtus et peu fendu; pelage d'un brun-rougeâtre en dessus et brun-blanchâtre en dessous.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Paraguay (1).

175[e]. Esp. PHYLLOSTOME VAMPIRE, *phyllostoma spectrum.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Andira guacu, seu vespertiliones cornuti*, Pison, Bras. pag. 290. —*Canis volans maxima aurita*, Séba, Thes. 1. pl. 56.—*Vespertilio spectrum*, Linn. Gmel.—Schreb. tab. 45. (d'après Séba), et 45 B.—*Phyllostoma spectrum*, Geoff. Ann. Mus. tom. 15. pag. 174. pl. 11.—Desm. nouv. Dict. d'hist. nat. pl. M. 28. fig. 3.

CAR. ESSENT. *Feuille entière, moins large que haute, quoique large à sa base; mâchoires alongées.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Long. du corps, mesuré depuis le bout du nez jusqu'au coccyx	»	5	6½
— de la tête	»	1	10
— des oreilles	»	1	1
— de la feuille	»	»	4½
Largeur de la feuille	»	»	3
Longueur de la membrane interfémorale	»	2	7
— des osselets des tarses	»	1	6

DESCRIPT. Cette espèce, la plus grosse du genre, a les dents incisives serrées entre les canines; les deux intermédiaires de la mâchoire supérieure plus grandes que les latérales; les inférieures toutes quatre très-petites et poussées en avant; les canines fortes; les molaires au nombre de dix en haut et de douze en bas, se rapprochant un peu des molaires de carnassiers proprement dits, les premières étant très-courtes et presque planes, les autres tranchantes, et terminées par trois ou quatre pointes; celles d'en bas comprimées et remarquables par l'une des pointes qui dépasse de beaucoup les autres; les molaires supérieures différant entr'elles de forme et de dimension, les secondes étant triangulaires, les dernières larges, mais sans étendue en profondeur; les troisième et quatrième carrées, coupées obliquement, excavées en arrière et à trois pointes en avant, dont deux seulement sont visibles à l'extérieur.

Museau long, feuille nasale moins large que haute, se prolongeant sur le fer à cheval sans

(1) Une espèce de phyllostome envoyée du Brésil par M. Auguste Saint-Hilaire nous a paru se rapprocher beaucoup de celle-ci par sa taille et par la forme de sa feuille; mais le nombre de ses dents est différent, puisqu'il est de deux à la mâchoire supérieure et de quatre à l'inférieure.

être découpée à sa base, ayant son bourrelet du milieu peu épais, et ses lobes latéraux arrondis et venant mourir en pointe à son extrémité; membrane des ailes s'étendant jusqu'à la base du doigt extérieur du pied de derrière; milieu du bord postérieur de la membrane interfémorale se prolongeant en angle saillant; pelage doux, marron en dessus et d'un jaune-roussâtre en dessous.

HABIT. Animal rendu fameux par les récits des voyageurs, qui nous ont fait connoître l'habitude aussi funeste que singulière qu'il a de sucer le sang des hommes et des animaux pendant qu'ils dorment, jusqu'au point de les épuiser et de les faire périr, sans leur causer assez de douleur pour les éveiller.

PATRIE. La Nouvelle-Espagne (1).

XXXIIe. GENRE.

GLOSSOPHAGE, *glossophaga*, Geoff. (2).

Phyllostoma, Geoff. Cuv.

Vespertilio, Pallas, Linn. Gmel.

CARACT. Formule dentaire : incis. $\frac{4}{4}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{3-3}{3-3} = 24$.

Incisives rangées régulièrement.

Canines médiocres.

Molaires tout-à-fait semblables à celles des phyllostomes.

Tête longue et assez uniformément conique.

Langue très-longue, roulée, étroite, extensible, ayant ses bords saillans ou en bourrelet, faisant la fonction d'un organe de succion.

Nez supportant une petite crête en forme de fer de lance.

Queue tantôt nulle, tantôt plus ou moins longue.

Membrane interfémorale très-petite ou presque nulle.

Membranes des ailes médiocrement développées.

HABIT. Semblables à celles des phyllostomes, suçant le sang des animaux avec plus de facilité encore, à l'aide de leur langue.

PATRIE. L'Amérique méridionale.

176e. Esp. GLOSSOPHAGE DE PALLAS, *glossophaga soricina*.

(Encycl. pl. 32. fig. 5. la *feuille*.) *Vespertilio soricinus*, Pallas, Spicileg. zool. fasc. 3. pl. 3 et 4.—Linn. Gmel.—Schreb. tab. 47.—La *feuille*, Vicq-d'Azyr, Syst. anatom. des anim. tom. 3. 1re. partie. — *Phyllostoma soricinum*, Geoff. Ann. Mus. tom. 15. pag. 179. pl. 11. sp. 4.— *Glossophaga soricina*, ejusd. Mém. du Mus. d'hist. nat. tom. 4. p. 418. sp. 1.

CAR. ESSENT. *Membrane interfémorale large; point de queue.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur totale	»	2	1
— de la tête	»	»	11
— des oreilles	»	»	4
— de la feuille	»	»	2
— de la membrane interfémorale dans son milieu	»	»	4
— des extrémités postérieures	»	1	4
— des osselets des tarses	»	»	$1\frac{1}{3}$
Envergure des ailes	»	8	3

DESCRIPT. Museau très-long, conique et presque cylindrique; langue fort longue et canaliculée vers son extrémité, ayant les bords du sillon garnis de papilles divisées en deux branches, ou

(1) M. Auguste Saint-Hilaire a fait parvenir à la collection du Muséum deux autres cheïroptères qui appartiennent à ce genre, mais que nous n'avons pu examiner suffisamment pour constater s'ils doivent former des espèces distinctes.

1°. L'un, qui a neuf pouces d'envergure, est dépourvu de queue. Sa feuille nasale est très-courte, à peu près comme celle du glossophage de Pallas. Il a quatre incisives inférieures bien rangées et serrées contre les canines, et deux incisives supérieures grandes et convergentes. Ses pattes postérieures sont courtes et velues jusqu'au point où s'attache la membrane des ailes; on ne voit point de trace de membrane interfémorale. Le pelage est d'un gris-fauve. Peut-être est-ce un glossophage?

2°. L'autre, de la taille du vespertilion serrotine, nous paroît être un phyllostome, d'après la forme de sa membrane interfémorale, qui est au plus longue de six lignes, et qui forme un angle rentrant très-obtus, et d'après le nombre et la disposition de ses dents, absolument semblables à ce qui existe dans le premier. Ses oreilles sont grandes et latérales; son pelage est gris-fauve. Nous n'avons pu voir sa queue ni sa feuille, qui, si elle existe, doit être fort petite. Si, par hasard, ces deux parties manquoient totalement, ce cheïroptère se rapprocheroit des sténodermes; mais il en différeroit encore par la présence de la membrane interfémorale. Il seroit possible qu'on le distinguât génériquement.

(2) Ce genre se compose maintenant de quatre espèces, dont une a été décrite avec beaucoup de détails par Pallas. Les trois autres, rapportées assez récemment du Brésil par un des employés au laboratoire du Jardin des Plantes (M. Lalande), ne nous sont connues que par les seules phrases caractéristiques que M. Geoffroy leur a appliquées dans son Mémoire sur les glossophages, inséré dans le quatrième volume des *Mémoires du Muséum*.

de soies se renversant de côté; yeux assez grands; canines distantes, incisives à l'aise et rangées sur une seule ligne; oreilles petites et oblongues; feuille petite et en forme de cœur, un peu moins large que haute, et se terminant par une pointe aiguë; membrane interfémorale coupée en angle rentrant et soutenue par des osselets fort courts; poils doux et laineux, d'un cendré brun en dessus et d'un brun très-clair en dessous; membranes brunes.

HABIT. Surinam, Cayenne.

177e. Esp. GLOSSOPHAGE A QUEUE ENVELOPPÉE, *glossophaga amplexicaudata.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Glossophaga amplexicaudata*, Geoff. Mém. du Mus. d'hist. nat. tom. 4. pag. 418. pl. 18 A.

CAR. ESSENT. *Membrane interfémorale large; une queue courte et terminée par une nodosité.*

DIMENS.

DESCRIPT. Pelage brun-noirâtre, plus clair en dessous qu'en dessus.

PATRIE. Le Brésil, aux environs de Rio-Janeiro.

178e. Esp. GLOSSOPHAGE CAUDATAIRE, *glossophaga caudifer.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Glossophaga caudifer*, Geoff. Mém. du Mus. tom. 4. pag. 418. pl. 17.

CAR. ESSENT. *Membrane interfémorale très-courte; une queue qui la déborde.*

DIMENS.

DESCRIPT. Pelage brun-noirâtre.

PATRIE. Le Brésil, aux environs de Rio-Janeiro.

179e. Esp. GLOSSOPHAGE SANS QUEUE, *glossophaga ecaudata.*

(Non figuré dans l'Encyclop.) *Glossophaga ecaudata*, Geoffr. Mém. du Mus. d'hist. natur. tom. 4. pag. 418. pl. 18 B.

CAR. ESSENT. *Membrane interfémorale très-courte; queue nulle.*

DIMENS.

DESCRIPT. Couleur du corps brune obscure.

PATRIE. Le Brésil, aux environs de Rio-Janeiro.

XXXIIIe. GENRE.

MÉGADERME, *megaderma*, Geoff. Cuv.

Vespertilio, Linn. Erxleb. Shaw.

Phyllostomus, Illig.

Glis, Séba.

CAR. Formule dentaire: incis. $\frac{0}{4}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{4-4}{5-5} = 26$.

Incisives inférieures bien rangées et légèrement sillonnées à leur tranche.

Canines supérieures triangulaires avec un collet à leur origine, et un fort crochet en arrière; les inférieures fléchies en arrière.

Oreilles très-grandes et réunies sur le devant de la tête.

Oreillon intérieur très-développé.

Crêtes nasales au nombre de trois; une verticale, une horizontale ou folliculée, et la troisième en fer à cheval.

Queue nulle.

Membrane interfémorale coupée carrément.

Ailes très-grandes, avec leur troisième doigt sans phalange onguéale.

Langue courte et lisse.

HABIT. Animaux qui vivent dans les forêts, mais dont les habitudes naturelles sont inconnues.

PATRIE. L'Afrique, l'Archipel des Indes.

180e. Esp. MÉGADERME TRÈFLE, *megaderma trifolium.*

(Encycl. pl. suppl. 3. fig. 11 A.) *Megaderma trifolium*, Geoff. Ann. Mus. tom. 15. pag. 193 et 197. pl. 12. — *Lovo* des habitans de Java.

CAR. ESSENT. *Feuille ovale; follicule aussi grande; chacune du cinquième de la longueur des oreilles; oreillon en trèfle.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur du corps	»	2	11
— de la tête	»	1	1
— des oreilles	»	1	1
— de la feuille	»	»	$3\frac{1}{2}$
Largeur de la feuille	»	»	3
Envergure des ailes	»	10	4
Long. de la membrane interfémorale	»	1	1
— des osselets du tarse	»	»	7

DESCRIPT. Crête nasale semblable à celle du mégaderme lyre, en différant seulement par sa feuille ovale et pointue, au lieu d'être rectangulaire et plus petite relativement à l'autre partie ou follicule; fer à cheval plus large dans celui-ci que dans l'autre; oreillon formé de trois branches,

celle du centre étant la plus longue ; oreilles plus profondément fendues que celles du mégaderme lyre, et n'étant réunies que dans le tiers de leur hauteur ; membranes des ailes plus diaphanes et moins embarrassées de fibres tendineuses ; osselets du tarse relativement plus longs ; poil très-long, doux et de couleur gris de souris.

PATRIE. L'île de Java, d'où cette espèce a été rapportée par M. Leschenault de Latour.

181e. Esp. MÉGADERME SPASME, *megaderma spasma.*

(Encycl. pl. 32. fig. 3.) *Glis volans ternatanus*, Séba, Thes. tom. 1. pag. 90. pl. 56. fig. 1. — *Vespertilio spasma*, Linn. Gmel. — Schreb. tab. 48. — Shaw, Gen. zool. tom. 1. part. 1. pl. 42. — *Megaderma spasma*, Geoff. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. 15. p. 195 et 198. pl. 12.

CAR. ESSENT. *Feuille en cœur ; follicule aussi grande et semblable ; oreillon en demi-cœur.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur du corps	»	3	8
— de la tête	»	1	1
— des oreilles	»	1	1
— de la feuille en hauteur	»	»	$2\frac{1}{2}$
Largeur de la feuille	»	»	$2\frac{1}{2}$

DESCRIPT. Feuille médiocre, en cœur, avec la follicule assez grande et de même forme ; oreillon à deux lobes, dont l'externe aigu et l'interne ovale ; oreilles plus profondément fendues que celles du mégaderme lyre, larges et libres dans les deux tiers de leur longueur ; oreillon proportionnellement plus long, mais ayant son lobe intérieur relativement plus petit ; pelage en entier roussâtre, à l'exception du front qui est d'un roux clair.

PATRIE. L'île de Ternate.

182e. Esp. MÉGADERME LYRE, *megaderma lyra.*

(Encycl. pl. suppl. 3. fig. 11 B.) *Megaderma lyra*, Geoff. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. 15. pag. 190 et 198. pl. 12.

CAR. ESSENT. *Feuille rectangulaire ; follicule de moitié plus petite.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur totale	»	2	11
— de la tête	»	1	1
— des oreilles	»	1	1
— de la feuille en hauteur	»	»	$4\frac{1}{2}$
Largeur de la feuille	»	»	$3\frac{1}{2}$
Envergure des ailes	1	»	6
Longueur de la membrane interfémorale	»	1	6
— des osselets du tarse	»	»	$4\frac{1}{2}$

DESCRIPT. Feuille rectangulaire coupée carrément à son extrémité libre', dans son état ordinaire ; mais lorsqu'on la déplisse, paroissant terminée par trois pointes, l'intermédiaire étant la plus saillante, et ayant les lobes latéraux contigus sans interruption avec le fer à cheval ; follicule concentrique à ce fer à cheval, et de moitié moins grande que la feuille proprement dite ; crête nasale, ayant, par cette conformation, la figure d'une lyre ; oreilles très-amples, ayant la partie de leurs bords réunis aussi longue que la portion libre ; oreillon formé de deux lobes en demi-cœur, l'interne étant terminé circulairement, et l'externe en pointe aiguë, du double plus longue ; membrane interfémorale, pourvue dans son épaisseur de trois tendons naissant du coccyx, et se rendant en ligne directe, les latéraux aux tarses, et l'intermédiaire au bord externe de la membrane, en suivant la ligne moyenne (ces tendons ayant pour objet de ramener et de plisser la membrane interfémorale au besoin) ; pelage roux en dessus et fauve en dessous.

PATRIE. Inconnue ; mais vraisemblablement l'une des colonies hollandaises dans l'Inde.

183e. Esp. MÉGADERME FEUILLE, *megaderma frons.*

(Non figurée.) La *feuille*, Daubent. Mém. de l'Acad. des sciences de Paris, année 1759. p. 374. — La *feuille*, ejusd. Hist. nat. de Buff. tom. 13. pag. 231. — *Megaderma frons*, Geoff. Ann. du Mus. d'hist. nat. tom. 15. pag. 192 et 198.

CAR. ESSENT. *Feuille ovale, ayant la moitié de la longueur des oreilles.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur du corps	»	2	2
— des oreilles	»	1	1
— de la feuille	»	»	$7\frac{3}{4}$
Largeur de la feuille	»	»	$5\frac{1}{2}$

DESCRIPT. Une membrane ovale sur le nez, posée verticalement, et ressemblant à une feuille ; oreilles près de deux fois aussi grandes que la membrane, réunies depuis leur origine jusqu'à la moitié de la longueur de leur bord interne ; oreillon de moitié moins long, fort étroit et pointu par le bout ; même nombre de dents de même forme que celles des autres mégadermes ; poil d'une belle couleur cendrée, avec quelques teintes de jaunâtre peu apparent.

PATRIE. Le Sénégal, d'où il a été rapporté par Adanson.

XXXIVe. Genre.

RHINOLOPHE, *rhinolophus*, Geoff. Cuv. Lacép. Illig.

Vespertilio, Linn. Erxleb. Bodd.

Car. Formule dentaire : incis. $\frac{2}{4}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5} = 30$.

Incisives supérieures très-petites, écartées et tombant souvent.

Incisives inférieures bilobées.

Canines moyennes.

Molaires à couronne garnie de pointes très-aiguës.

Nez situé au fond d'une cavité bordée d'une crête en forme de fer à cheval en devant, et surmontée par une feuille.

Oreilles moyennes, latérales et isolées.

Oreillon nul, ou plutôt remplacé par un lobe extérieur de l'oreille.

Membrane interfémorale grande.

Queue longue et entièrement enveloppée.

Doigt indicateur n'ayant qu'un métacarpien sans phalange.

Deux *mamelles pectorales* et deux *verrues pubiennes ayant l'apparence de mamelles, mais sans mais glandes lactifères.*

Habit. Cheïroptères vivant d'insectes nocturnes ou crépusculaires qu'ils saisissent au vol ; se retirant le jour dans des cavernes profondes ; ceux de notre pays passant l'hiver engourdis et suspendus par les pieds de derrière aux voûtes des souterrains.

Patrie. L'Europe, l'Egpyte, Madagascar, Timor.

184e. Esp. Rhinolophe unifer, *rhinolophus unihastatus.*

(Encycl. pl. 34. fig. 4.) Le *grand fer-à-cheval*, Daubent. Mém. de l'Acad. des sciences de Paris, année 1759, pag. 382. — Buffon, tom. 8. pl. 20. fig. 1 et 2. — *Vespertilio ferrum-equinum*, var. A. Linn. — *Vespertilio hippocrepis*, Hermann, Obs. zool. pag. 18. — *Rhinolophus major*, Geoff. Catal. de la coll. du Mus. — *Rhinolophus unihastatus*, Geoff. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. 20. pag. 257. sp. 1. — *Noctilio ferrum-equinum*, Kuhl, Deutsch. fledermaus. pag. 61.

Car. essent. *Feuille nasale double ; la postérieure en fer de lance, l'antérieure à bords et extrémités sinueux.*

Dimens.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	»	2	7
— de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	»	»	11
— des oreilles	»	»	9
— de la queue	»	1	11
Envergure des ailes	1	1	11

Descript. Oreilles longues, terminées en pointe, évasées, droites, ouvertes en cornets sinueux à l'extérieur et échancrées vers le bas ; entrées des narines au fond d'une sorte d'entonnoir et fort rapprochées l'une de l'autre ; une membrane nue en forme de fer à cheval sur la lèvre supérieure et entourant ces narines ; une crête antérieure, placée au-dessus du fer à cheval, de forme à peu près carrée, et placée verticalement et de champ ; la postérieure en fer de lance, appliquée sur le front, assez grande, avec un repli en forme de godet de chaque côté de sa base ; pelage très-doux, d'une couleur mêlée de cendré clair et de roux en dessus, et d'un gris teint de jaunâtre en dessous ; membranes noirâtres.

Nota. Les naturalistes sont loin de s'accorder sur la question de savoir si cette espèce diffère ou ne diffère pas de la suivante. Daubenton le premier a fait remarquer la différence de taille qui existe entr'elles. Il n'a pu observer de grands fer-à-cheval (rhinolophe unifer), qu'après avoir trouvé pendant long-temps des individus de taille plus petite. Ce sont ces individus qui constituent la seconde espèce (rhinolophe bifer), établie par M. Geoffroy, et aussi distinguée par Bechstein, sous la dénomination de *vespertilio hipposideros.* Daubenton dit que ses grands fer-à-cheval ne différoient des petits que par quelques teintes de couleur et par quelques parties mieux développées dans les membranes du nez, du chanfrein et du devant du front. M. Geoffroy, en examinant ces cheïroptères avec attention, a trouvé des différences notables, non-seulement dans les membranes nasales, mais encore dans la forme des oreilles.

M. Kuhl, le dernier des naturalistes qui se sont occupés de résoudre cette question, s'est au contraire déterminé à ne voir dans le grand et le petit fer-à-cheval, qu'une seule et unique espèce.

Habit. Se retire dans les carrières abandonnées et les cavernes. Sa femelle fait ordinairement deux petits ; mais quelquefois un seul.

Patrie. L'Europe.

185e. Esp. * Rhinolophe bifer, *rhinolophus bihastatus.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Petit fer-à-cheval*, Daub. Hist. nat. de Buffon, tom. 8. pl. 17. fig. 2. —*Vespertilio ferrum-equinum*, Linn. var. B.— *Vespertilio hipposideros*, Bechst.—Léach. Miscel. zool. tom. 111. pl. 121. — *Vespertilio minutus*, Montagu. Trans. Linn. soc. 9. p. 163.—*Rhinolophus bihastatus*, Geoff. Ann. Mus. tom. 20. p. 259. pl. 5.

CAR. ESSENT. *Feuille nasale double; l'une et l'autre en fer de lance; oreilles profondément échancrées.*

DIMENS. Généralement de trois huitièmes plus petit que le précédent.

DESCRIPT. Nez disposé à peu près comme dans le rhinolophe unifer; feuilles antérieure et postérieure toutes deux en forme de fer de lance; oreilles présentant extérieurement des contours plus sinueux, et, vers le bas, une échancrure plus profonde que celles de l'espèce précédente; pelage doux, d'un cendré roussâtre en dessus et d'un gris-cendré en dessous, légèrement lavé de jaunâtre.

HABIT. Semblables à celles du rhinolophe unifer.

PATRIE. L'Europe, l'Angleterre.

186ᵉ. Esp. RHINOLOPHE TRIDENT, *rhinolophus tridens.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Rhinolophe trident*, Geoff. Descript. de l'Egypte, hist. nat. tom. 2. pl. 2. n. 1.—Ejusd. Ann. Mus. tom. 20. p. 260. sp. 3.

CAR. ESSENT. *Feuille nasale simple, terminée par trois pointes.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur du corps..........	»	2	»
— de la queue..................	»	»	10
— de l'envergure des ailes........	»	8	10
— de la membrane interfémorale...	»	»	$2\frac{1}{2}$
Largeur de cette membrane........	»	2	2

DESCRIPT. Une membrane en fer à cheval sur la lèvre supérieure, et surmontée d'une feuille en forme de lame, qui présente un bourrelet à sa base, et dont la pointe est trifurquée; oreilles plus larges antérieurement et moins fermées que dans les premières espèces, en partie attachées au chanfrein par une bride tégumentaire; queue fort courte, comprise, dans ses deux premiers tiers, par la membrane interfémorale; celle-ci coupée carrément.

PATRIE et HABIT. L'Egypte, dans les cavernes et les tombeaux.

187ᵉ. Esp. RHINOLOPHE CRUMENIFÈRE, *rhinolophus speoris.*

(Non figuré dans l'Encyclop.) *Vespertilio speoris*, Schneider, dans l'ouvrage de Schreb.—*Rhinolophe crumenifère*, Péron et Lesueur, Atlas du voyage aux terres australes, pl. 35.—*Rhinolophus marsupialis*, Geoff. Cours publics de 1805.

CAR. ESSENT. *Feuille nasale simple, à bord terminal arrondi; une bourse au front.*

DIMENS. A peine plus grand que le *rhinolophe bifer.*

DESCRIPT. Feuille nasale simple, avec le bord arrondi; une bourse ou cavité sans issue, située sur le front, en arrière de la feuille, ayant ses parois antérieures nues, son entrée marquée par un bourrelet et s'ouvrant par un sphincter; trois replis du derme, de chaque côté des branches du fer à cheval, qui recouvre antérieurement la lèvre supérieure; pelage d'un gris plus roux que celui des deux espèces d'Europe.

PATRIE. L'île de Timor.

188ᵉ. Esp. RHINOLOPHE DIADÊME, *rhinolophus diadema.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Rhinolophus diadema*, Geoff. Ann. Mus. tom. 20. pag. 263. sp. 5. pl. 5. (la tête); pl. 6. (l'animal entier).

CAR. ESSENT. *Feuille nasale simple, à bord terminal arrondi; sans bourse sur le front; queue de la longueur de la jambe.*

DIMENS. Le plus grand de tous les *rhinolophes.*

	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale du corps environ..	»	4	»

DESCRIPT. Feuille à bord arrondi, trois fois plus large que haute, et enroulée sur elle-même de dehors en dedans, analogue pour sa forme au fer à cheval qui la borde en devant, et formant avec lui une espèce de diadême ou de couronne qui entoure les ouvertures des narines; bourrelet de la base de la feuille très-saillant; oreilles moins échancrées que dans le rhinolophe crumenifère; membrane interfémorale se terminant par un angle saillant; pelage d'un roux vif et comme doré, analogue pour le fond à celui des autres espèces, mais ayant plus d'éclat et de vivacité.

PATRIE. L'île de Timor, d'où il a été rapporté par Péron et Lesueur.

189ᵉ. Esp.* RHINOLOPHE DE COMMERSON, *rhinolophus Commersonii.*

(Non figuré dans l'Encycl.) — *Rhinolophus Commersonii*, Geoff. Ann. Mus. d'hist. natur. tom. 20. pag. 263. sp. 6. pl. 5. — *Chauve-souris du fort Dauphin*, Commerson, manuscrits.

CAR. ESSENT. *Feuille nasale simple, à bord terminal arrondi ; sans bourse sur le front ; queue de la moitié moins longue que la jambe.*

DIMENS. Un peu plus petit que le *rhinolophe diadème*, auquel il ressemble beaucoup.

DESCRIPT. Feuille d'un tiers moins large proportionnellement que celle du précédent ; queue plus courte d'un tiers ; membrane interfémorale se terminant par un angle rentrant.

Nota. Cette espèce n'a encore été vue, décrite et figurée que par Commerson.

PATRIE. Les environs du fort Dauphin, dans l'île de Madagascar.

XXXVe. GENRE.

NYCTÈRE, *nycteris*, Geoff. Illig. Cuv.

Vespertilio, Linn. Gmel. Bodd.

CAR. Formule dentaire : incisiv. $\frac{4}{6}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{4-4}{4-4} = 30$.

Incisives supérieures bilobées, très-petites, contiguës.

Inférieures trilobées.

Canines médiocres.

Molaires à tubercules aigus.

Une *fosse* longitudinale profonde sur le chanfrein.

Narines recouvertes, chacune par une espèce d'opercule cartilagineux et mobile.

Oreilles grandes, très-ouvertes, antérieures, contiguës ; oreillon presqu'extérieur.

Membrane interfémorale plus grande que le corps et comprenant la queue, qui est terminée par un cartilage bifurqué et en forme de T (1).

HABIT. Animaux vivant à la façon de nos chauve-souris ; se retirant dans les cavernes, remplissant d'air l'espace compris entre leur corps et leur peau, et ayant alors une forme sphérique. (*Geoffroy.*)

PATRIE. L'Afrique, l'île de Java.

190e. Esp. NYCTÈRE DE GEOFFROY, *nycteris Geoffroyi.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Description d'une chauve-souris étrangère*, Daub. Œuvres de Buffon, descript. du cabinet, n. DCDX et DCDXI. — *Nyctère de la Thébaïde*, Geoff. Mém. de l'Instit. d'Egypte, hist. nat. tom. 2. pl. 1 et 2.

CAR. ESSENT. *Oreilles très-grandes ; opercules des environs des narines assez développés et en spirale ; lèvre inférieure ayant une forte verrue à son extrémité, située entre deux bourrelets alongés, non réunis et en forme de V ; pelage d'un gris-brun en dessus ; gris plus clair en dessous.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	»	1	10
— de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	»	»	10
— de la fosse du chanfrein	»	»	5
Largeur des opercules	»	»	1 $\frac{1}{4}$
Longueur des oreilles	»	»	11
Envergure des ailes	»	9	»
Longueur du pouce de l'aile	»	»	5 $\frac{1}{2}$
— de la queue	»	1	11

DESCRIPT. Tête grosse, fort prolongée en avant ; crâne volumineux, très-arrondi en arrière ; museau renflé ; bouche très-fendue ; lèvre supérieure haute et très-entière ; lèvre inférieure comme bifurquée, et offrant deux bourrelets ou replis de la peau épais et nus, formant un angle entr'eux, et étant séparés par un sillon qui se prolonge sous la mâchoire ; un tubercule entre-deux, formant la terminaison de la lèvre ; canines assez fortes ; incisives très-petites et bilobées ou trilobées ; langue alongée, arrondie au bout, et ayant sa surface parsemée de petits grains élevés qui paroissent être des papilles cornées extrêmement fines ; nez très-compliqué, composé, 1°. des deux ouvertures nasales fort rapprochées et situées à la partie antérieure d'une grande fosse du chanfrein qui se porte depuis le haut de la lèvre jusqu'à la base du crâne proprement dit ; 2°. d'un repli mince de la peau, recouvert de poil, bordant extérieurement cette fosse, et ne s'apercevant que lorsqu'on le soulève avec l'extrémité d'un instrument aigu ; 3°. de deux replis plus minces, longitudinaux, sans poils, situés parallèlement l'un à l'autre dans le fond de la fosse du chanfrein ; 4°. de deux espèces de pièces de

(1) A ces caractères, M. Geoffroy Saint Hilaire ajoute le suivant : une sorte d'abajoue de chaque côté de la bouche, communiquant avec un grand sac membraneux formé par la peau du corps, et susceptible de se remplir d'air. Nous n'avons pas eu l'occasion de le vérifier.

forme arrondie, un peu en spirale, tenant au repli extérieur de la peau, et recouvrant en partie le milieu de la fosse du chanfrein, mais non les ouvertures des narines, qui sont situées en avant; oreilles placées à peu près au tiers postérieur de la longueur de la tête, d'une hauteur presque double de la sienne, ayant l'ouverture de la conque de forme ovale oblongue, dirigée en avant et les contours entiers; les bords internes des deux oreilles étant assez rapprochés l'un de l'autre, et même réunis sur le front par une petite cloison membraneuse, transversale; bords externes commençant sur les côtés de la tête et fort bas, où ils forment un assez grand repli; conque velue près de la tête, n'offrant en dehors qu'un seul pli droit, partant de sa base et se portant presqu'à son extrémité, et assez près du bord externe, ce pli étant indiqué par une nervure saillante postérieurement, et garnie d'une seule rangée de petits poils disposés comme des cils; des poils rares sur les deux faces de la conque, et dont les bulbes forment autant de points moins transparens que le reste de la membrane; oreillon petit, appliqué au bord interne du dedans de la conque, de forme arrondie ou en cuiller, et étant deux fois aussi large que haut, sa face antérieure étant velue; yeux petits, une fois plus près de l'oreille que de la pointe du museau; cou court, mais bien marqué; corps très-épais et très-musculeux antérieurement; ligne moyenne du dos entre les épaules, offrant un sinus longitudinal très-profond; poitrine très-renflée et très-large; ventre mince; ailes grandes et larges; pouce grêle avec un ongle foible; muscles des avant-bras très-forts; membrane interfémorale très-ample, soutenue par des osselets cartilagineux presqu'aussi longs que la jambe, et embrassant la queue, qui est formée de sept vertèbres, et terminée par un cartilage en forme de T, dont les branches partent à droite et à gauche de l'extrémité de la dernière; pelage doux et fin, brun en dessus et gris-brun clair en dessous.

Nota. Telle est la description détaillée d'un nyctère qui nous a été rapporté du Sénégal par M. Huzard fils, habile médecin vétérinaire. Ayant comparé ce cheïroptère avec le nyctère de la Thébaïde de M. Geoffroy, nous n'avons pu trouver de caractères distinctifs assez tranchés pour l'établir en titre d'espèce; mais les proportions de diverses parties de son corps nous ont présenté quelques différences que nous relaterons ici.

Nyctère de la Thébaïde. Geoff.

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	»	1	8
— de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	»	»	9
— de la fosse du chanfrein	»	»	$4\frac{1}{2}$
Largeur des opercules	»	»	» $\frac{3}{4}$
Longueur des oreilles	»	1	» $\frac{1}{2}$
Envergure des ailes	»	8	9
Longueur du pouce de l'aile	»	»	5
— de la queue	»	1	9

Il est facile d'apercevoir que celui-ci est particulièrement distingué du précédent par ses oreilles, relativement plus longues, sa tête plus courte, les opercules des narines d'un moindre diamètre, etc.

D'autres différences consistent aussi dans la forme moins décidément spirale des opercules des narines, dans le moindre développement de la verrue qui termine en avant la mâchoire inférieure, dans la couleur moins foncée de son pelage, et la teinte moins obscure des membranes de ses ailes et de sa queue.

Nous avons cru devoir changer le nom appliqué d'abord par M. Geoffroy à cette espèce de cheïroptère, parce qu'il indique une patrie trop circonscrite; et nous l'avons dédiée à ce naturaliste, qui, le premier, l'a fait connoître dans les Mémoires de l'Institut d'Egypte.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. La Thébaïde; le Sénégal, à Podor, à quarante lieues environ à l'est, et en ligne droite de Saint-Louis, et à soixante lieues de la même colonie, en suivant le fleuve.

191[e]. Esp. NYCTÈRE CAMPAGNOL-VOLANT, *nycteris Daubentonii.*

(Encycl. pl. 33. fig. 7.) *Campagnol-volant*, Daub. Mém. de l'Acad. des sc. de Paris, année 1759, pag. 387. — Autre *chauve-souris*, Buff. tom. 10. pl. 20. fig. 1 et 2. — *Nycteris Daubentonii*, Geoff. Mém. de l'Instit. d'Egypte, tom. 2. Mém. sur les cheïroptères. — *Vespertilio hispidus*, Linn. Gmel.

CAR. ESSENT. *Oreilles assez grandes; opercules des environs des narines très-petits; lèvre inférieure simple; pelage d'un brun-roussâtre en dessus; d'un blanc légèrement teint de fauve en dessous et sur les parties antérieures latérales et inférieures de la tête.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	»	1	5

Longueur

	pied.	pouc.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput..........	»	»	5
— de la fossette du chanfrein.....	»	»	»
— des oreilles.....................	»	»	9
Envergure des ailes	»	7	4
Longueur du pouce de l'aile........	»	»	5
— de la queue......................	»	1	2

DESCRIPT. Tête forte; museau gros au bout; front creusé d'un grand sillon; narines antérieures, peu écartées l'une de l'autre, placées chacune au-devant d'une petite gouttière, ouverte d'un bout à l'autre par le dessus, le bord interne de cette gouttière étant fort petit, et l'externe plus gros et terminé, à son extrémité postérieure, par un petit oreillon (1); sillon ou fosse du front profonde, nue, avec de longs poils sur les bords; poils de la tête, à l'exception du sommet, et ceux de la gorge, de la poitrine et du ventre, de couleur blanchâtre, avec quelque légère teinte de fauve; poils du sommet et du derrière de la tête, du dessus du cou, des épaules, du dos et de la croupe, d'un brun-roussâtre, les plus grands ayant quatre lignes et demie; oreilles et membranes des ailes et de la queue ayant différentes teintes de brun-noirâtre et de brun-roussâtre; ongles jaunâtres (*Daubenton.* D'après un individu qui avoit été conservé dans l'alcool.)

192e. Esp. NYCTÈRE DE JAVA, *nycteris javanicus.*

(Non figuré.) *Nyctère de Java*, Geoff. Mém. de l'Instit. d'Egypte, Histoire natur. tom. 2. pag. 123.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un roux vif sur les parties supérieures du corps; d'un cendré-roussâtre sur les inférieures.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur totale de la tête et du corps ensemble.....................	»	2	6

DESCRIPT. *Nota.* Cette espèce, qui est la plus grande du genre, ne nous est connue que par le peu de caractères que nous venons de rapporter d'après M. Geoffroy.

XXXVIe. GENRE.

RHINOPOME, *rhinopoma*, Geoff.

Vespertilio, Bélon, Brunnich.

CAR. Formule dentaire : incis. $\frac{2}{4}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{4-4}{5-5} = 28$.

Incisives supérieures écartées l'une de l'autre.

(1) Cette description du nez du campagnol volant, faite par Daubenton, s'accorde très-bien avec celle que nous avons donnée du nyctère de Geoffroy.

Nez long, conique, coupé carrément à l'extrémité et surmonté d'une petite feuille; *ouvertures nasales* étroites, transversales et operculées.

Chanfrein large et concave.

Oreilles grandes, réunies et couchées sur la face; oreillon extérieur.

Membrane interfémorale étroite et terminée carrément.

Queue longue, enveloppée seulement à l'origine, et libre au-delà.

HABIT. Vivant d'insectes, qu'ils attrapent le soir au vol, comme les vespertilions de notre pays.

PATRIE. L'Egypte. Les Etats-Unis?

193e. Esp. RHINOPOME MICROPHYLLE, *rhinopoma microphylla.*

(Non figuré dans l'Encyclop.) *Chauve-souris d'Egypte*, Bélon, De la nature des oiseaux, liv. 2. chap. 39. — *Vespertilio microphyllus*, Brunnich, Descript. du cabinet de Copenhague, pag. 50. tab. 6. fig. 1, 2, 3 et 4.

CAR. ESSENT. *Pelage cendré; queue très-longue et grêle.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur totale	»	2	»
— de la tête.......................	»	»	7
— des oreilles	»	»	$5\frac{1}{2}$
— de la queue	»	1	10
Envergure des ailes	»	7	4

DESCRIPT. Narines constituant, avec la lèvre supérieure, un appareil assez compliqué, qui s'étend au-delà de la mâchoire; leur partie terminale paroissant comme tronquée, et s'épanouissant en une lame circulaire surmontée d'une petite feuille, et percée dans le centre de deux fentes obliques qui sont les méats olfactifs, et qui peuvent, à la volonté de l'animal, se fermer tout-à-fait ou s'entr'ouvrir d'une manière sensible, ainsi que cela a lieu dans les narines des phoques; foliole du bord supérieur du cartilage nasal jouissant d'un mouvement propre; conduit du nez se prolongeant à travers la longue lèvre de la mâchoire supérieure, étant très-étroit, et versant dans une chambre olfactive très-courte, mais fort élargie par le renflement de l'os maxillaire au-dessus et en dehors de la dent canine; os intermaxillaire entier et soudé d'une manière fixe aux os des mâchoires; les deux dents incisives supérieures fort écartées l'une de l'autre; les quatre inférieures entassées; oreilles se portant

en avant et se réunissant par leur bord interne, n'étant point à leur fond roulées sur elles-mêmes, ce qui fait que, sans aucun changement de position, l'oreillon est à la fois extérieur et sur le bord du méat auditif; pelage cendré; poils longs et touffus; queue formée de onze vertèbres noires et lisses, dépassant de beaucoup la membrane interfémorale, qui est extrêmement courte, et qui n'est point soutenue par un osselet du tarse comme dans les autres cheïroptères. (*Geoff.*)

HABIT. Dans l'état de liberté, faisant continuellement mouvoir ses naseaux suivant les contractions et dilatations alternatives de la poitrine, les fermant quelquefois jusqu'à ne plus laisser de trace d'ouverture, et étendant dessus sa petite feuille; d'un naturel très-irritable, comme nos chauve-souris d'Europe.

PATRIE. L'Egypte, dans les souterrains des pyramides du Caire et de Gyzeh.

194ᵉ. Esp. RHINOPOME DE LA CAROLINE, *rhinopoma caroliniensis.*

(Non figuré.) *Rhinopoma caroliniensis*, Geoff. Collect. du Mus. — Desm. nouv. Dict. d'hist. nat. tom. 29. pag. 258.

CAR. ESSENT. *Pelage brun; queue longue, assez épaisse.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur totale	»	2	»
— de la queue	»	1	6
Envergure des ailes	»	8	»

DESCRIPT. Oreilles médiocres presque triangulaires, paroissant écartées l'une de l'autre dans l'individu conservé dans la collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris; les deux incisives supérieures à distance l'une de l'autre, simples et dirigées en dedans; les quatre incisives inférieures bilobées et resserrées entre les canines, qui ne sont pas néanmoins très-fortes, et qui ne se touchent que par leur base; pelage brun; membranes obscures; queue engagée dans sa première moitié par la membrane interfémorale.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. La Caroline du sud (suivant un renseignement, non hors de doute, donné par M. Brongniart, auquel cet individu a appartenu.)

XXXVIIᵉ. GENRE.

TAPHIEN, *taphozous*, Geoff.
Vespertilio, Schreb. Muller.
Saccopteryx, Illig.

CAR. Formule dentaire : incis. $\frac{2}{4}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{4-4}{5-5}$ = 26.

Une *fossette* sur le *nez* comme dans les nyctères et dans les rhinopomes; mais non pourvue de lames relevées ou d'opercules.

Lèvre supérieure très-épaisse.

Oreilles moyennes, écartées l'une de l'autre.

Oreillon intérieur.

Queue composée de six vertèbres, libre en dessus de la membrane.

Membrane interfémorale grande et saillante, ayant sa coupe extérieure à angle rentrant.

HABIT. Semblables à celles des chauve-souris d'Europe.

PATRIE. L'Egypte, le Sénégal, l'île de France, la Guyane ?

195ᵉ. Esp. TAPHIEN LÉROT-VOLANT, *taphozous senegalensis.*

(Non figuré.) *Lérot-volant*, Daubent. Mém. de l'Acad. des sciences de Paris, année 1759. pag. 386. — Geoff. Descript. de l'Egypt. Hist. nat. tom. 2. pag. 127.

CAR. ESSENT. *Pelage brun en dessus; brun cendré en dessous; oreillon arrondi.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur du corps, mesuré depuis le bout des lèvres jusqu'à l'origine de la queue	»	2	9

DESCRIPT. Museau large et alongé; oreilles de médiocre grandeur, pourvues d'un oreillon fort court, très-large et arrondi; pelage des parties supérieures du corps et de la tête brun; dessous des mêmes parties, d'un brun moins foncé et teint de cendré.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Sénégal, d'où il a été rapporté par Adanson.

196ᵉ. Esp. TAPHIEN DE L'ISLE DE FRANCE, *taphozous mauritianus.*

(Non figuré.) *Taphozous mauritianus*, Geoff. Descript. de l'Egyp. Hist. nat. tom. 2. pag. 127.

CAR ESSENT. *Pelage marron en dessus; roussâtre en dessous; oreillon terminé par un bord sinueux.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur totale, mesurée du bout du nez jusqu'à l'origine de la queue	»	3	6
— de la tête	»	1	»
— des oreilles	»	»	6

	pied.	pouc.	lig.
Longueur du pied	»	»	5
— de la queue	»	»	$6\frac{1}{2}$
Envergure des ailes	»	9	3

DESCRIPT. Très-voisin de l'espèce suivante, mais en différant néanmoins par le museau, qui est plus aigu; par la queue, qui est plus courte que l'os du fémur; par l'osselet du tarse, qui est égal au pied en longueur; par l'oreillon, qui est accompagné à sa base d'un lobule, et qui est terminé par un bord sinueux; oreilles courtes et rondes; pelage marron sur le dos et roussâtre en dessous.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. L'île de France, d'où il a été envoyé au Muséum d'histoire naturelle de Paris, par le colonel d'artillerie Mathieu.

197e. Esp. TAPHIEN PERFORÉ, *taphozous perforatus*.

(Non figuré dans l'Encycl.) *Taphozous perforatus*, Geoff. Descript. de l'Egypt. Hist. nat. tom. 2. pag. 126. pl. 3. n. 1.

CAR. ESSENT. *Pelage gris-roux en dessus; cendré en dessous; oreillon en forme de fer de hache.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale du corps et de la tête, mesurée depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue	»	3	»
— de la tête	»	»	9
— des oreilles	»	»	6
— des pieds	»	»	9
Envergure des ailes	»	9	»

DESCRIPT. Museau assez obtus; queue plus longue que l'os du fémur; osselets qui supportent la membrane interfémorale plus longs que les pieds; oreillon en forme de fer de hache, et terminé par un bord arrondi; oreilles oblongues; lèvre supérieure se prolongeant de manière à déborder la mâchoire inférieure; ouvertures nasales très-étroites, de forme circulaire, en partie bouchées par un petit onglet; chanfrein creux, comme dans les rhinopomes; cou très-court; premier doigt des ailes formé par un os métacarpien seulement, les trois suivans ayant deux phalanges de plus; pelage assez fourni, gris-roux en dessus et cendré en dessous. (Il n'y a que la pointe des poils qui soit de cette couleur; en dedans ils sont blancs.)

Nota. Cette espèce est très-semblable à celle du Sénégal (T. lérot-volant), et pourroit peut-être lui être rapportée; ce qui est d'autant plus probable, qu'on connoît déjà une espèce de nyctère commune à l'Egypte et au Sénégal.

HABIT. Voltige le soir, et se retire pendant le jour dans des souterrains profonds.

PATRIE. L'Egypte, où elle a été trouvée par M. le professeur Geoffroy Saint-Hilaire, à Ombos et à Thèbes, dans les tombeaux des rois.

198e. Esp. * TAPHIEN LEPTURE, *taphozous lepturus*.

(Non figurée dans l'Encycl.) *Taphozous lepturus*, Geoff. Descript. de l'Egypt. Hist. nat. tom. 2. p. 126. — *Vespertilio lepturus*, Schreb. Saugth. 1. pag. 173. n. 19. tab. 57. — Erxleb. Gmel. — *Vespertilio marsupialis*, Muller, Naturforsch. Suppl. pag. 19. — *Saccopteryx lepturus*, Illig. Prodr. mam. et avium.

CAR. ESSENT. *Pelage gris, plus pâle en dessous qu'en dessus; oreillon très-court et obtus; un repli vers le coude, formé par la membrane des ailes.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale	»	1	6

DESCRIPT. Museau assez large, garni de soies très-fines; narines tubulées et rapprochées l'une de l'autre; oreilles grandes, obtuses, arrondies, avec l'oreillon très-court et obtus; les quatre incisives inférieures lobées; canines longues; membrane des ailes repliée vers le coude, de façon à former une sorte de poche; queue prolongée au-delà de la membrane interfémorale; corps gris en dessus, plus pâle en dessous; oreilles et membranes de couleur brune obscure.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Surinam, dans la Guyane hollandaise, selon les auteurs (1).

XXXVIIIe. GENRE.

MYOPTÈRE, *myopteris* (2), Geoff.

CARACT. Formule dentaire : incis. $\frac{2}{2}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{4-4}{5-5} = 26$.

Incisives inférieures bilobées.

Nez simple; *chanfrein* méplat, sans feuilles, membranes ou sillon.

(1) M. Geoffroy paroît douter que ce soit sa véritable patrie. Il pense qu'il est possible qu'elle n'y soit venue, que pour y avoir été apportée de l'Inde hollandaise.

(2) Rafinesque a aussi donné le nom de *myopteris* à un genre de chéiroptère, mais je doute qu'il se rapporte à celui-ci.

Museau court et gros.

Oreilles larges, isolées et latérales, avec l'*oreillon* intérieur.

Membrane interfémorale moyenne.

Queue longue, à demi-enveloppée à sa base et libre à son extrémité.

199[e]. Esp. MYOPTÈRE RAT-VOLANT, *myopteris Daubentonii.*

(Non figuré.) *Rat-volant*, Daubenton, Mém. de l'Acad. roy. des sciences de Paris, ann. 1759. pag. 386. — Geoff. Descript. de l'Egypt. Hist. nat. tom. 2. pag. 113.

CAR. ESSENT. *Dessus de la tête et du corps de couleur brune; dessous d'un blanc sale, avec une légère teinte de fauve.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur totale, mesurée depuis le bout des lèvres jusqu'à l'origine de la queue	»	3	»

DESCRIPT. Oreilles larges; oreillon petit; incisives supérieures pointues et rapprochées l'une contre l'autre; incisives inférieures bilobées et occupant tout l'espace qui est entre les canines; membranes des ailes et de la queue présentant des teintes de brun et de gris.

HABIT. Ignorées; mais probablement analogues à celles des autres cheïroptères.

PATRIE. Inconnue.

XXXIX[e]. GENRE.

VESPERTILION, *vespertilio*, Linn. Erxleb. Briss. Pall. Schreb. Cuv. Geoff. Illig. (1).

Plecotus, Geoff.

CARACT. Formule dentaire : incis. $\frac{4}{6}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{4-4}{5-5}$, ou bien $\frac{5-5}{6-6}$, = 32 ou 36.

Enfin, M. Geoffroy Saint-Hilaire, et après lui MM. Illiger et Rafinesque, entreprirent de fixer en titre de genres toutes les subdivisions que l'on pouvoit caractériser, soit d'après la considération du système dentaire, soit d'après l'examen des parties extérieures.

M. Geoffroy, surtout, a rendu un vrai service à la zoologie dans cette occasion. Ses recherches nous ont procuré la connoissance de plus de soixante espèces de *cheïroptères*, et c'est à lui qu'on doit le principal travail qui ait encore été fait sur l'histoire naturelle de ces animaux. Il a fondé les genres CEPHALOTE, NYCTINOME, STENODERME, TAPHIEN, NYCTÈRE, MOLOSSE, GLOSSOPHAGE, PHYLLOSTOME, RHINOLOPHE, MYOPTÈRE, RHINOPOME et OREILLARD.

Il a fixé les caractères du genre *vespertilion* à peu près tels que nous allons les détailler en tête de ce genre (à cela près que nous réunissons les *oreillards* aux *vespertilions*, parce que les premiers ne diffèrent essentiellement des derniers que par les oreilles, qui sont réunies à leur base par leur bord interne).

MM. Kuhl, Leisler et Bechstein, en Allemagne, ont distingué assez nouvellement plusieurs espèces de véritables *vespertilions* qui avoient échappé aux recherches de Daubenton, qui, le premier, avoit fait remarquer que la France renfermoit, non-seulement les deux espèces annoncées par les anciens naturalistes comme particulières à l'Europe, mais encore cinq autres espèces, savoir, la *noctule*, la *sérotine*, la *pipistrelle*, la *barbastelle* et le *fer-à-cheval*. (*Rhinolophe* de M. Geoffroy.)

Illiger a formé son genre SACCOPTERYX avec le *vespertilio lepturus* de Linnæus, qui est un *taphien* pour M. Geoffroy, et il a changé le nom de *cephalotes* donné par ce naturaliste à un genre très-voisin des *roussettes*, en celui de *harpyia*.

M. Rafinesque, lorsqu'il étoit en Sicile, avoit formé un genre particulier sous le nom d'ATALAPHA (voyez ci-après, pag. 146), et dans lequel il plaçoit le *vespertilio noveboracensis* de Linnæus et une espèce de Sicile qui nous est inconnue. Depuis son retour en Amérique, ayant visité les parties inférieures de l'Ohio et de la Wabash, et ayant parcouru les Etats d'Indiana et des Illinois, il a découvert plusieurs espèces nouvelles dont les unes se rapportent, suivant lui, aux genres *noctilio*, *atalapha* et *myopteris*, et les autres aux deux genres qu'il établit sous les noms de HYPEXODON et de NYCTICEIUS. Ces *cheïroptères* nous étant inconnus, et les caractères que leur assigne M. Rafinesque étant trop peu développés, parce qu'ils le sont seulement à la manière linnéenne, nous nous abstiendrons, quant à présent, de les admettre dans notre méthode, quoique nous ayons la presque certitude que leur distinction est fondée. D'Azara, au contraire, ayant donné des descriptions assez complètes des espèces qu'il a vues dans l'Amérique méridionale, et M. Geoffroy les ayant introduites dans son travail sur le genre *vespertilion*, nous le suivrons en ce point.

Quant aux espèces, plutôt indiquées que décrites par M. Rafinesque, nous allons, dès à présent, les mentionner ici, afin de compléter, autant qu'il est en nous, l'énumération des mammifères signalés jusqu'à ce jour

(1) Le nom de vespertilion, *vespertilio*, a été employé dans le principe pour désigner le petit nombre de chauve-souris connues de nos anciens méthodistes. Brisson, le premier, détacha du genre *vespertilio*, le genre *pteropus* (roussette), fondé sur la différence du nombre des incisives. Erxleben adopta cette distinction, quoiqu'il reconnût que les caractères assignés par Brisson à ses *vespertilions*, ne convenoient plus, puisqu'il étoit obligé de placer avec eux des espèces découvertes récemment, et qui offroient des combinaisons variées dans le nombre des dents incisives des deux mâchoires.

Linnæus, dans le *Systema naturæ*, composa le genre *noctilio* avec le *vespertilio leporinus*, et le plaça, sans aucun motif, dans l'ordre des *rongeurs*. Son genre *vespertilio*, augmenté par des espèces nouvellement découvertes, comprenoit encore (aux *noctilio* et aux *pteropus* près), tous les *cheïroptères* connus alors.

Gmelin, dans la dernière édition du *Systema naturæ*, proposa différentes coupes du genre *vespertilio*, fondées sur les différences qu'on remarque dans le nombre des dents incisives.

Incisives supérieures séparées par paires, cylindriques et pointues; inférieures très-rapprochées, à tranchant bilobé, couchées et dirigées en avant.

Canines médiocres, ne se touchant pas par leur base.

Molaires antérieures simplement coniques; les *postérieures* à couronne large, hérissée de pointes; les *inférieures* sillonnées sur les côtés; les *supérieures* deux fois larges comme celle-ci, ayant une couronne à tranchant oblique.

Nez sans feuilles membraneuses, ni sillon, ni rides, ni opercules sur les narines.

Lèvre inférieure simple.

Langue lisse, moyenne, non protractile.

Oreilles plus ou moins grandes, avec un *oreillon.*

Membranes des ailes très-étendues, et ayant

---

par les naturalistes, ne prétendant par conséquent, en aucune façon, les ranger dans le genre *vespertilion*, et attendant, pour les classer définitivement, l'époque où elles seront mieux connues.

Son genre HYPEXODON est ainsi caractérisé : *museau* nu; *narines* rondes, saillantes; *incisives supérieures* nulles; six *incisives inférieures* échancrées; *canines inférieures* ayant un tubercule (une verrue) à leur base extérieure; *queue* en entier, comprise dans la membrane interfémorale. Il ne renferme qu'une espèce seulement.

L'HYPEXODON A MOUSTACHES, *hypexodon mystax*, est entièrement fauve, avec le dessus de la tête brun, et les ailes et les membranes noires. Sa queue est mucronée; ses moustaches sont longues; ses oreilles brunes, plus longues que la tête et pourvues d'un oreillon; sa longueur totale est de trois pouces, la queue en ayant deux. Ses ailes ont quatorze pouces d'envergure. Il est du Kentucky.

Son genre NYCTICEIUS a deux *incisives supérieures* séparées par un grand intervalle, accolées aux canines et à crénelures aiguës; six *incisives inférieures* tronquées; les *canines* sans tubercules ou verrues à leur base. Il renferme deux espèces, savoir :

1°. Le NYCTICEIUS HUMÉRAL, *nycticeius humeralis* (Black shoulder bat.), est long de trois pouces et demi depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue; celle-ci est presqu'égale au corps et fortement mucronée; ses oreilles sont ovales, plus longues que la tête et noirâtres, ainsi que le museau; ses yeux sont petits et cachés par le poil; son pelage est d'un brun foncé en dessus, gris en dessous, avec les épaules noires; ses membranes sont noirâtres. Il est du Kentucky.

2°. Le NYCTICEIUS MARQUETÉ, *nycticeius tessellatus* (Netted bat.), est long de quatre pouces, mesuré depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité de la queue, qui est égale au corps et terminée par une verrue saillante; son nez est bilobé; ses oreilles sont presque cachées dans le poil; son pelage est bai en dessus, fauve en dessous, avec un collier étroit, jaunâtre, et les aisselles blanches; ses ailes sont réticulées et pointillées de roux. Il est du Kentucky.

Les autres espèces de *cheïroptères*, que M. Rafinesque nomme provisoirement *vespertilio*, mais parmi lesquels il en est qui doivent, dit-il, se rapporter aux genres *atalapha* et *myopteris*, sont les suivantes :

1°. Le VESPERTILION AUX AILES BLEUES, *vespertilio cyanopterus.* (Blue wing bat.) La longueur de son corps et de sa queue est de trois pouces; l'envergure de ses ailes est de dix pouces; sa queue a un pouce et demi; sa mâchoire supérieure n'a que deux incisives et l'inférieure en a six; ses oreilles sont plus longues que la tête et munies d'un oreillon; son pelage, d'un gris foncé en dessus, est d'un gris tirant sur le bleu en dessous; les membranes de ses ailes sont d'un gris bleuâtre foncé, avec les doigts noirs.

2°. Le VESPERTILION A DOS NOIR, *vespertilio melanotus.* (Black back bat.) Il a quatre pouces et demi depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité de la queue; cette dernière partie a la moitié de cette longueur; l'envergure des ailes est de douze pouces et demi; les oreilles sont munies d'un oreillon, et de forme arrondie; son pelage est noirâtre en dessus et blanchâtre en dessous; les membranes sont d'un gris foncé avec les doigts noirs.

3°. Le VESPERTILION ÉPERONNÉ, *vespertilio calcaratus.* (Sparred bat.) Il est en totalité long de quatre pouces, et l'envergure de ses ailes est d'un pied; il a une sorte d'éperon à la partie intérieure de la première phalange; son pelage est d'un brun-noirâtre en dessus et d'un fauve foncé en dessous; ses ailes sont noires avec les doigts roses; ses pieds de derrière sont noirs.

4°. Le VESPERTILION MOINE, *vespertilio monachus.* (Monk bat.) Il est de la taille du précédent, et ses ailes ont la même envergure; sa queue est égale au tiers de la longueur totale, velue en dessus, et enveloppée en entier dans la membrane interfémorale; ses oreilles sont petites et cachées dans le poil qui est très long; son pelage est en dessus d'un fauve-rouge foncé, et en dessous fauve; ses pattes de derrière sont noires, les membranes de ses ailes d'un gris foncé, et ses doigts, ainsi que son nez, de couleur rose.

5°. Le VESPERTILION A FACE NOIRE, *vespertilio phaïops* (Black faced bat.), est long en totalité de quatre pouces et demi, avec une envergure de treize pouces; sa queue a deux pouces trois lignes et est mucronée à sa pointe; ses incisives supérieures sont au nombre de quatre, deux de chaque côté, séparées par une grande verrue plate, inégales, les extérieures étant plus grandes que les intérieures et bilobées; les incisives inférieures sont au nombre de six (*); le pelage d'un brun-bai obscur en dessus et plus pâle en dessous; sa face, ses oreilles et les membranes de ses ailes sont noirâtres.

6°. Le VESPERTILION A GRANDES OREILLES, *vespertilio megalotis.* (Big-eared bat.) Sa longueur totale est de quatre pouces, et l'envergure de ses ailes, d'un pied; sa queue a un peu moins de deux pouces; son pelage, d'un gris foncé en dessus, est d'un gris pâle en dessous; ses oreilles, très-grandes et doubles, sont pourvues d'oreillons aussi longs qu'elles (**).

(*) Il est probable que cette espèce est un vrai vespertilion.

(**) Il y a lieu de croire que ce cheïroptère est très voisin du vespertilion oreillard.

pour envergure quatre ou cinq fois la longueur totale du corps.

Doigt indicateur n'ayant qu'une phalange ; *medius* en ayant trois ; *annulaire* et *petit doigt* n'en présentant que deux.

Queue entièrement comprise dans la membrane interfémorale, qui est très-vaste.

Pelage doux et épais.

Des *glandes sébacées* en dessous de la peau de la face, qui affectent diverses formes et dimensions, selon les espèces.

HABIT. Animaux nocturnes, s'engourdissant en hiver, et se cachant pendant cette saison dans les souterrains les plus profonds, dans les cavités des vieux arbres, dans les combles des vieux édifices, etc., où ils se suspendent par les pieds de derrière, la tête en bas et le corps enveloppé dans les membranes des ailes ; se nourrissant d'insectes, et particulièrement de lépidoptères crépusculaires, qu'ils commencent à chasser à la chute du jour ; ne produisant par portée qu'un seul petit, qu'ils allaitent avec soin ; volant avec facilité et sans faire entendre le moindre bruit ; entendant fort bien au moyen du grand développement de leur oreille, tant interne qu'externe, et paroissant avoir le sens du toucher très-parfait, à cause de la grande étendue des membranes nues dont leurs ailes et leurs jambes postérieures sont pourvues.

PATRIE. Les deux Mondes, particulièrement dans les contrées tempérées.

Ier. *Sous-genre.* VESPERTILION, *vespertilio*, Geoff. *Oreilles médiocrement grandes, latérales et isolées ; quatre, cinq ou six molaires supérieures, et trois ou six inférieures, de chaque côté ; de grandes abajoues* (1).

200e. Esp. VESPERTILION MURIN, *vespertilio murinus*.

(Encycl. pl. 33. fig. 2.) *Vespertilio murinus*, Linn. Gmel. — *Vespertilio major vulgaris*, Klein, Quadr. pag. 61. — *Grande chauve-souris de notre pays*, Briss. Regn. anim. pag. 214. n. 5. — *La Chauve-souris*, Daubent. Mém. de l'Acad. roy. des sciences de Paris, ann. 1759. p. 378. tab. 1. — *La Chauve-souris*, Buff. tom. 8. pl. 20. — *Vespertilio murinus*, Schreb. tab. 51. — Geoff. Ann. Mus. tom. 8. pag. 191. pl. 47 et 48. — *Vespertilio myotis*, Bechstein et Kuhl, Deut. fleder m. sp. 4.

(1) Selon M. Geoffroy.

CAR. ESSENT. *Oreilles ovales, de la longueur de la tête ; oreillons falciformes ; pelage des adultes brun roussâtre en dessus, gris-blanc en dessous ; pelage des jeunes d'un gris-cendré.*

DIMENS	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue...	»	3	6
— de la tête	»	»	11 ½
— de la queue.....................	»	2	1
— des oreilles....................	»	»	11 ½
Largeur des oreilles	»	»	6 ½
Longueur des oreillons.............	»	»	6
Largeur des oreillons, à leur base ..	»	»	2
Envergure des ailes	1	3	6
Longueur du pouce de l'aile........	»	»	4 ½

DESCRIPT. Face presqu'entièrement nue, ayant seulement quelques poils épars ; front très-velu ; nez lisse, proéminent et dépassant la lèvre inférieure ; narines s'ouvrant latéralement, avec les bords renflés ; lèvre supérieure pendante de chaque côté, avec la commissure un peu relevée ; yeux assez grands, surmontés de quelques poils noirâtres ; oreilles inclinées fortement en arrière, avec la pointe dirigée en avant, nues, d'un gris-cendré à leur surface extérieure, tirant sur le jaune à l'intérieur, leurs bords étant simples et un peu velus ; oreillons falciformes, avec le bord extérieur terminé par un petit lobe lisse ; bouche grande ; dents très-aiguës ; six molaires à droite et à gauche aux deux mâchoires ; langue ayant une protubérance chagrinée à sa base ; glandes sébacées de la face, d'un jaune-citron, ovales, appliquées des deux côtés du museau, ne dépassant pas les yeux et ne les entourant pas.

Dessous du corps d'un blanc sale, tirant sur le jaunâtre ; occiput et dos d'un brun-roussâtre, comme dans le vespertilion de Bechstein, les poils étant partout d'un noir-brunâtre à leur base ; membranes brunâtres ; couleur des parties supérieures du corps, autour de la membrane des ailes, d'autant plus foncée, que l'animal est plus âgé. Dans l'état de repos et les ailes pliées, le carpe dépasse un peu le museau.

Jeune mâle (dont l'envergure n'est que de 13 pouces 9 lignes ½) ; partie extérieure des oreilles nue ; poils du dessous du corps, noirs à la base, d'un blanc sale à la pointe ; ceux du dos, noirs à la base et d'un gris-cendré à leur pointe ; peu de poils autour du cou ; membrane comme dans les vieux (1).

(1) Les naturalistes modernes ont fait deux espèces de ces deux âges. Celle qu'ils ont nommée *vespertilio myotis*

HABIT. Vivant par centaines dans des tours ou clochers d'églises, dans les vieux bâtimens, mais jamais dans les arbres; ne faisant jamais société avec les autres vespertilions; très-colère; cherchant à mordre ceux qui l'inquiètent; se défendant avec courage, et faisant entendre alors un murmure singulier; combattant aussi les individus de sa propre espèce avec lesquels il se trouve en captivité, leur déchirant les membres, et leur brisant les os des bras et des jambes, en employant les dents et les griffes : dans les combats, s'attachant si fortement les uns aux autres, en formant une masse serrée, qu'il suffit de saisir un seul individu, pour enlever tous les autres.

PATRIE. L'Europe; plus rare en France qu'en Allemagne : peut-être l'Asie? M. Geoffroy a cru devoir rapporter à cette espèce deux cheïroptères recueillis par Péron et Lesueur, dans le *Voyage aux Terres australes*, lesquels étoient plus grands et avoient un pelage plus clair que celui que nous venons de décrire. Leur dos étoit d'un cendré-jaunâtre, et leur ventre presque blanchâtre.

201[e]. Esp. VESPERTILION DE BECHSTEIN, *vespertilio Bechsteinii.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Vespertilio Bechsteinii*, Leisler. — Kuhl, Deutch. flederm. pag. 22. pl. 22.

CAR. ESSENT. *Oreilles arrondies à l'extrémité, plus longues que la tête; oreillon falciforme, un peu courbé en dehors vers sa pointe; dessus du corps d'un gris-roux; dessous blanc.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps et de la tête ensemble	»	2	2
— de la tête	»	»	9
— de la queue	»	1	6
— des oreilles	»	»	11
Largeur de l'oreille	»	»	6
Longueur de l'oreillon	»	»	4 1/2
Largeur de l'oreillon	»	»	1 1/3
Envergure des ailes	»	11	»
Longueur du pouce	»	»	3 3/4

DESCRIPT. Ayant beaucoup de rapport avec le vespertilion murin, mais en différant par ses oreilles plus grandes, ses ailes aussi larges, mais moins étendues et d'un brun plus foncé, ses pouces plus grêles, son pelage plus blanc en dessous, etc.

Face presque nue, parsemée de petits poils roides; museau long et conique; nez assez étroit, un peu déprimé au milieu; narines ouvertes latéralement; oreilles plus longues que la tête, arrondies à l'extrémité, minces et transparentes; oreillon falciforme, un peu courbé en dehors vers son extrémité; yeux petits, noirs; bouche grande, fendue jusqu'aux oreilles; commissure des lèvres située derrière le canthus de l'œil; six dents molaires partout; glandes sébacées de la face linguiformes, s'étendant jusqu'au front, et remontant de chaque côté depuis le museau, en s'éloignant des yeux.

Pelage d'un gris-roux ou d'un gris fauve en dessus, et d'un gris-blanchâtre en dessous; tous les poils étant brun foncé à leur base et terminés par les couleurs que l'on vient de nommer. Dans l'état de repos, les ailes sont très-joliment plissées, et le museau dépasse un peu le carpe.

Nota. Cette espèce s'éloigne surtout de celle de Natterer par le manque absolu de festons à la membrane interfémorale.

HABIT. Se trouve constamment dans les arbres creux des forêts, et jamais dans les édifices. Elle ne se mêle pas aux autres espèces. La plus grande troupe qu'on ait observée étoit composée de treize femelles.

PATRIE. En Allemagne; plus commune dans la Thuringe que dans la Wétéravie.

202[e]. Esp. VESPERTILION DE NATTERER, *vespertilio Nattereri.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Vespertilio Nattereri*, Kuhl, Deutch. flederm. pag. 25. pl. 25.

CAR. ESSENT. *Oreilles ovales, assez larges, un peu plus longues que la tête; oreillon lancéolé, attaché sur une protubérance de la conque; pelage d'un gris-fauve en dessus, blanc en dessous; membranes d'un gris enfumé; l'interfémorale festonnée.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur de la tête et du corps	»	1	11
— de la tête	»	»	7 1/2
— de la queue	»	1	4
— des oreilles	»	»	8 1/2
Largeur des oreilles	»	»	4 1/2
Longueur de l'oreillon	»	»	4
Largeur de l'oreillon, à sa base	»	»	1
Envergure des ailes	»	9	6
Longueur du pouce	»	»	3

DESCRIPT. Tête petite; museau mince; nez large d'une ligne à sa pointe; toute la face, excepté le tour des yeux, couverte de poils laineux, parmi lesquels il y a quelques soies plus longues; menton également velu; poils du tour du cou

se rapporte aux vieux individus, et leur *vespertilio murinus*, aux jeunes. Leisler avoit confondu à tort le *vespertilio emarginatus* de Geoffroy avec le *vespertilio murinus.*

plus longs que ceux des autres parties du corps; yeux petits, entourés de jaune, à cause du voisinage de la glande sébacée; celle-ci d'un jaune-citron et inodore; partie supérieure des oreilles d'un gris-cendré, tirant sur le brun; partie inférieure jaunâtre; leur intérieur présentant plusieurs poils rares; leur face extérieure, notamment vers le bas, revêtue d'un poil laineux; oreillon attaché sur une protubérance de la conque, lancéolé, recourbé en dehors vers sa pointe, très-mince et de forme élégante, nu, presque tout-à-fait jaune; une série de poils descendant de l'oreille, et recouvrant la lèvre supérieure, en formant une sorte de barbe; bouche moins fendue que celle des autres espèces; commissure des lèvres se trouvant un peu en arrière de l'angle antérieur des oreilles; cinq molaires supérieures de chaque côté; six molaires à droite et à gauche à la mâchoire inférieure.

Poils du sommet de la tête épais, noirs à la base et d'un gris argenté à leur pointe; poils du dos d'un brun-noir, et les plus longs étant terminés de jaune-fauve; poils des parties inférieures du corps longs et laineux, noirs à leur base, bruns au milieu et blancs à leur pointe; côtés du cou présentant une transition des couleurs pâles du dessous avec les teintes plus foncées du dessus; membranes des ailes d'un gris enfumé, avec quelques poils épars.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. M. Kuhl n'a observé que trois individus de cette espèce, qu'il a dédiée à M. Natterer, de Vienne, et dont un a été pris près du *Laacher sée.*

203ᵉ. Esp. VESPERTILION DE LA CAROLINE, *vespertilio caroliniensis.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Vespertilio caroliniensis*, Geoff. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. 8. pl. 47.

CAR. ESSENT. *Oreilles oblongues, de la grandeur de la tête, velues en partie; oreillon en demi-cœur; pelage d'un brun-marron en dessus et jaune en dessous.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps et de la tête ensemble	»	2	3
— de la queue	»	1	»
Envergure des ailes	»	9	7

DESCRIPT. Assez semblable au vespertilion de Bechstein; chanfrein plus court et plus large que celui du vespertilion murin; oreilles de grandeur moyenne, ne présentant point de replis sur leur bord interne, et ayant leur face externe garnie de poils fins dans sa première moitié; oreillon presqu'en cœur; queue ayant sa petite pointe libre au-delà de la membrane qui l'enveloppe dans toute son étendue; pelage d'un brun-marron, moins obscur que celui du vespertilion pipistrelle en dessus, et jaunâtre en dessous; chaque poil étant d'un cendré-noirâtre à sa base.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Les environs de Charleston, dans la Caroline du sud.

204ᵉ. Esp. VESPERTILION NOCTULE, *vespertilio noctula.*

(Encycl. pl. 33. fig. 3.) La *noctule*, Daubent. Mém. de l'Acad. roy. des sc. de Paris, 1759. pag. 380. tab. 15. fig. 1. (jeune individu). — *Vespertilio noctula*, Erxleb. Linn. Gmel.—*Noctule bat*, Penn. Syn. quadr. pag. 369. n. 287.— *Vespertilio noctula*, Herm. Obs. zool. pag. 17. — *Vespertilio lasiopterus*, Schreb. Saugth. tab. 58. —La *Sérotine*, Geoff. Ann. Mus. tom. 8. p. 194. sp. 4.— *Die rauhflügliche fledermaus*, Bechstein, N. G. T. 1. S. 1182.—*Vespertilio proterus*, Kuhl, Deutch. flederm. pag. 33. sp. 5. (1).

CAR. ESSENT. *Oreilles ovales triangulaires, plus courtes que la tête, avec les oreillons arqués et à tête large et arrondie; poils courts et lisses, d'une seule couleur fauve; membranes obscures.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Long. totale du corps et de la tête	»	3	2
— de la tête	»	»	10
— de la queue	»	1	10
— des oreilles	»	»	7½
Envergure des ailes	1	2	6
Longueur du pouce	»	»	2

---

(1) Depuis Daubenton, la plupart des nomenclateurs ont confondu les traits de description et les détails recueillis sur les mœurs de la noctule et de la sérotine. M. Geoffroy, entr'autres, a transporté le nom de la noctule à la sérotine, et le nom de sérotine à la noctule. Dans notre article VESPERTILION du *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, nous avons commis la même erreur. Le beau travail de M. Kuhl nous a enfin éclairés, et nous avons adopté les descriptions qu'il donne de ces deux espèces, et que nous avons vérifiées. Il a observé plus de cent individus de chacune, dans tous les âges, et il a reconnu: 1°. que Daubenton a fait figurer une jeune noctule de l'année; 2°. que Schreber a pris une vieille noctule pour une nouvelle espèce; 3°. qu'Hermann a décrit le *vespertilio lasiopterus* sous le nom de *vespertilio noctula.*

Le nom de *proterus*, qu'il a proposé pour la noctule, lui semble nécessaire pour éviter de retomber dans la confusion. Il indique d'ailleurs l'habitude, particulière à cette espèce, de voler de bonne heure le soir.

DESCRIPT.

DESCRIPT. Tête très-forte et large; museau court, épais et relevé; front plat et très-velu; reste du visage nu, seulement bordé de quelques soies rares; narines renflées avec leur ouverture latérale; langue ayant à sa base une protubérance qui a un bord proéminent armé de pointes roides; oreilles triangulaires réniformes, arrondies par le haut, repliées vers le dehors, garnies de petits poils fins, avec un large rebord du côté intérieur, et une petite protubérance à la base, qui va presque jusqu'à la commissure des lèvres; oreillon très-petit et large; quatre molaires supérieures et cinq inférieures de chaque côté; glandes sébacées petites et peu remarquables, situées en avant et de chaque côté du museau.

Poils courts, très-doux et épais, d'un roux-fauve uniforme, depuis leur base jusqu'à leur pointe, étant plus clairs sur les parties supérieures que sur les inférieures; membranes des ailes et interfémorale d'un brun-noir, qui contraste avec les teintes claires du corps; les premières garnies en dessous, et le long des bras et des avant-bras, d'une bande de poils gris-jaunâtres, de six lignes de largeur; côtés des mêmes membranes, près du ventre, recouverts de poils semblables, sur une largeur de neuf lignes; jambes poilues.

Glandes des commissures des lèvres très-developpées; graisse blanche; région du dos présentant un grand corps glanduleux qui manque dans beaucoup d'espèces.

Mâle ne différant de la femelle que parce qu'il a le corps moins svelte.

Jeunes d'un jaune-brun sale, et incomparablement moins beaux que les vieux.

HABIT. Il vole le premier de tous les vespertilions, quelquefois même dès les cinq heures du soir en été, et lorsque le soleil est encore très-haut; paroît souvent en foule au-dessus des eaux; reste dans son réduit lorsque les vents sont impétueux; s'élève très-haut tant que le jour dure, et finit par raser la surface de l'onde; peut supporter une abstinence plus longue que les autres espèces; répand une odeur désagréable, provenant des glandes sébacées qui sont situées près de la commissure de ses lèvres; habite les églises des villes et des villages, et quelquefois aussi sous les poutres des greniers, dans les maisons habitées, et souvent dans les arbres des forêts. Il forme communément en été des troupes composées de dix à vingt individus : on le trouve rarement isolé. En hiver, cette espèce se réunit par milliers, et résiste ainsi au froid.

PATRIE. Toute l'Europe. Plus commune en Allemagne qu'en France.

205e. Esp. VESPERTILION SÉROTINE, *vespertilio serotinus.*

(Encycl. pl. 33. fig. 4.) La *sérotine*, Daub. Mém. de l'Acad. des sc. 1759. pag. 380. pl. 2. fig. 1. — Buff. Hist. nat. tom. 8. pl. 18. fig. 2. — *Vespertilio serotinus*, Linn. Gmel. — *Vespertilio noctula*, Geoff. Ann. Mus. tom. 8. pag. 193. pl. 47 et 48. — *Blasse fledermaus*, Bechstein, Saugthiere, sp. 1170. — Ibid. *Speck fledermaus*, sp. 1172. — *Spatling*, Roemer et Schinz, Saugth. der schweiz, sp. 173. — Ibid. *Speck fledermaus*, sp. 166. — Schreb. tab. 53.

CAR. ESSENT. *Oreilles ovales triangulaires, plus courtes que la tête, avec les oreillons en demi-cœur; poils du dos longs, luisans, d'un marron foncé dans les mâles et plus clair dans les femelles; membranes des ailes noires.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale de la tête et du corps	»	2	8
— de la tête	»	»	11
— de la queue	»	2	1 ½
— des oreilles	»	»	9
Largeur des oreilles	»	»	5
Envergure des ailes	1	1	4
Longueur du pouce	»	»	3 ½

DESCRIPT. Face presque nue; lèvre supérieure très-renflée, garnie de verrues d'où sortent quelques poils; museau court, large, épais et renflé; nez large d'une ligne et demie en avant; narines arrondies; front très-velu; yeux petits; glandes sébacées, situées des deux côtés du museau, d'un blanc-jaunâtre; oreilles ovales, triangulaires, ayant leur rebord interne très-arqué, leur bout recourbé en dehors et obtus, avec la face extérieure velue jusqu'à moitié et le reste nu; oreillon alongé en demi-cœur; quatre dents molaires de chaque côté à la mâchoire supérieure et cinq à l'inférieure; tête dépassant de quatre lignes le carpe lorsque les ailes sont repliées contre le corps.

Couleur générale du pelage du *mâle* d'un brun-châtain foncé, passant en dessous au jaunâtre et au gris, qui contraste fortement avec la coûleur brune presque noire des ailes et de la membrane interfémorale; poils du dos longs, lustrés et soyeux.

Femelles différant des vieux mâles plus que dans toutes les autres espèces de ce genre, en ce

que les couleurs de son pelage sont beaucoup plus claires.

Jeunes individus ayant la tête épaisse et ronde ; le museau court et obtus ; la lèvre supérieure très-renflée, et les couleurs plus obscures que les vieilles femelles.

HABIT. Cette espèce ne paroissant que très-tard au printemps, il y a lieu de croire qu'elle a le sommeil plus profond que les autres. Elle ne sent pas le musc, comme la noctule, mais répand une odeur fade désagréable. Elle semble aimer moins la société que ses congénères, car on ne trouve que seuls ou par paire les individus qui la composent. Sa voix est très-sifflante. Elle habite les arbres des forêts et de la campagne ; dans les piles de bois, et quelquefois dans les maisons ; recherche le voisinage des eaux ; vole tard ; ne fait qu'un seul petit par portée, dans la seconde moitié du mois de mai, etc.

PATRIE. La France, l'Allemagne, la Hollande, où elle est assez commune partout.

206ᵉ. Esp. VESPERTILION DE LEISLER, *vespertilio Leisleri.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Vespertilio dasycarpos*, Leisler. — *Vespertilio Leisleri*, Kuhl, Deut. flederm. pag. 38. sp. 6.

CAR. ESSENT. *Oreilles ovales-triangulaires, courtes, avec un oreillon terminé par une partie arrondie ; poils longs, de couleur marron à la pointe et d'un brun foncé à la base ; côté inférieur de la membrane des ailes, le long des bras, très-velu ; queue sortant à peine par sa pointe de la membrane interfémorale.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale, la queue comprise	»	3	9
— de la tête	»	»	7
— de la queue	»	1	9
— des oreilles (comme dans la noctule).			
Largeur de l'oreillon (un peu plus grande que dans la noctule).			
Envergure des ailes	»	11	»
Longueur du pouce	»	»	2

DESCRIPT. Tête courte et plate, mais beaucoup moins forte que celle de la noctule ; nez large ; narines lunulées ; lèvres renflées ; front très-velu ; yeux très-petits, cachés par le poil, noirs, entourés, sous la peau, de glandes sébacées petites et jaunâtres ; commissures des lèvres ayant chacune, en dessus, une forte glande blanche ; un gros corps glanduleux à la nuque, comme dans beaucoup d'autres espèces ; oreilles très-velues à l'intérieur ; bouche n'étant pas fendue jusqu'aux oreilles ; dents très-acérées ; une bande couverte de poils, large de cinq lignes, partant de chaque côté du cou, et s'étendant sur la partie inférieure des ailes jusqu'au coude et au carpe ; ces poils étant très-épais, courts, de la même couleur que ceux du dessous du corps ; membranes d'un noir-brunâtre ; partie de celle des ailes qui touche au ventre, garnie en dessous de très-grands poils ; pouce des ailes court et foible.

Poil du dos de deux couleurs ; à la base, d'un brun foncé, et à la pointe, de couleur marron ou canelle, légèrement mêlée de jaune ; ceux du dessous du corps, d'un brun-noir à la base et d'un gris-brun à la pointe, étant bien plus longs que ceux du vespertilion noctule.

Jeunes ayant des couleurs bien plus foncées et obscures que les vieux individus ; ce qui est le contraire de ce qu'on observe dans l'espèce de la noctule.

HABIT. Se trouve constamment dans les creux des arbres en grandes compagnies, parmi lesquelles on ne remarque aucun individu des autres espèces. Il aime le voisinage des eaux stagnantes. Son vol a beaucoup d'analogie avec celui de la noctule, en ce que, modéré lorsqu'il est droit, il devient très-rapide lorsque l'animal tourne sur lui-même. Les portées de la femelle sont ordinairement d'un seul individu, et quelquefois de deux.

PATRIE. En Allemagne. Il a été découvert pour la première fois par Leisler, près de Willens.

207ᵉ. Esp. VESPERTILION DE SCHREIBERS, *vespertilio Schreibersii.*

(Non figuré.) *Vespertilio Schreibersii*, Natterer. — Kuhl, Deut. flederm. blat. 41. sp. 7.

CAR. ESSENT. *Oreilles petites, plus courtes que la tête, larges, droites, triangulaires, arrondies aux angles, avec un rebord interne velu ; oreillon lancéolé, recourbé en dedans vers la pointe ; pelage d'un gris-cendré, plus pâle en dessous, et souvent mêlé de blanc-jaunâtre.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale	»	2	7 ½
— de la tête	»	»	5 ½
— de la queue	»	1	8 ½
— des oreilles	»	»	4 ½
Largeur des oreilles	»	»	4
Longueur de l'oreillon	»	»	2
Envergure des ailes	»	10 à 11	»
Longueur du pouce des ailes	»	»	2 ½

DESCRIPT. Tête petite ; front élevé ; yeux enfon-

cés, petits; lèvre supérieure renflée, garnie de quelques soies; museau épais, large d'une ligne; bouche non fendue jusqu'aux oreilles; oreilles petites triangulaires, ayant de petits poils épars sur leur face extérieure; oreillon lancéolé gris et droit, recourbé en dedans vers l'extrémité; incisives supérieures très-petites, divisées par paires, avec un large espace intermédiaire, et un autre espace entr'elles et les canines; celles-ci très-longues et pointues; première molaire supérieure à une seule pointe et très-petite; seconde molaire aussi à une seule pointe, mais presque aussi longue et aussi aiguë que la dent canine.

HABIT. Se retire dans les cavités souterraines.

PATRIE. Les montagnes du sud-est du Bannat, où il a été trouvé par M. le professeur Schreibers.

208ᵉ. Esp. VESPERTILION DISCOLOR, *vespertilio discolor.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Vespertilio discolor*, Natterer. — Kuhl, Deut. flederm. blat. 43. sp. 8. tafel. 25. fig. 2.

CAR. ESSENT. *Oreilles courtes, arrondies, ovales, recourbées en dehors, avec un lobe arrondi très-saillant au bord interne; oreillons presqu'aussi larges en haut qu'en bas, un peu pointus; poils du dos bruns avec la pointe blanche, ceux du dessous du corps d'un blanc sale.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale du corps et de la tête	»	2	$3\frac{1}{3}$
— de la tête	»	»	9
— de la queue	»	1	$3\frac{1}{3}$
— des oreilles	»	»	$6\frac{2}{3}$
Largeur des oreilles	»	»	5
Longueur des oreillons	»	»	$2\frac{2}{3}$
Largeur des oreillons	»	»	$1\frac{2}{3}$
Envergure des ailes	»	10 à 11	»
Longueur du pouce des ailes	»	»	$2\frac{1}{3}$

DESCRIPT. Front très-velu; museau fort large, long et renflé; nez épais et très-large (une ligne deux tiers); lèvres supérieure et inférieure très-renflées, la première étant garnie de petits poils; yeux très-petits; oreilles arrondies, ovales, recourbées en dehors, et s'étendant jusqu'à l'ouverture de la bouche, avec un lobe arrondi très-apparent sur le bord interne et près de la tête, leur moitié inférieure étant garnie de poils laineux épais; oreillons presqu'aussi larges en haut qu'en bas, un peu pointus, opaques et nus; poils soyeux du dos tout-à-fait bruns, ayant seulement l'extrême pointe blanche, ce qui donne à toute la partie supérieure du dos une apparence variée et marbrée, presque comme dans le vespertilion barbastelle; poils du dessous du corps gris à leur base et blancs à leur pointe; ceux de la gorge et du dessous du cou étant blanchâtres, et, dans quelques individus, légèrement mêlés de roux; couleur des parties membraneuses un peu plus claire que celle du dessus du corps; verge du mâle nue et longue.

HABIT. Se trouve dans les habitations des hommes, et non dans les creux d'arbres; vole de bonne heure le soir, en même temps que le vespertilion noctule.

PATRIE. Cette espèce, la plus belle d'Europe, selon M. Kuhl, a été trouvée dans l'Allemagne méridionale par M. Natterer. Elle est rare à Vienne en Autriche. On ne l'a point observée dans le centre et le nord de l'Allemagne, de même qu'en Hollande.

209ᵉ. Esp. VESPERTILION PIPISTRELLE, *vespertilio pipistrellus.*

(Encycl. pl. 33. fig. 6.) La *pipistrelle*, Daub. Mém. de l'Acad. des sc. 1759. pag. 381. fig. 3. — Buff. Hist. nat. tom. 8. pl. 18. fig. 2. — *Vespertilio pipistrellus*, Linn. Gmel. — Schreb. tab. 54. — Geoff. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. 8. pag. 195. pl. 47 et 48. — Kuhl, Deut. flederm. blat. 53. sp. 12.

CAR. ESSENT. *Oreilles ovales-triangulaires, plus courtes que la tête; oreillons presque droits, et terminés par une tête arrondie; poils du dos longs, bruns noirâtres, ceux du ventre étant d'un brun-fauve.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale de la tête et du corps	»	1	2
— de la tête	»	»	6
— de la queue	»	»	11
— des oreilles	»	»	$3\frac{1}{2}$
Largeur des oreilles, mesurée à la base et sur la courbe extérieure	»	»	4
Envergure des ailes	»	6	5

DESCRIPT. Voisin de la noctule par ses formes; tête large, convexe; occiput arrondi; nez large, déprimé; narines lunulées, avec un rebord renflé; oreilles courtes, larges, échancrées sur le bord extérieur au-dessous de l'extrémité; front couvert de poils assez longs; yeux ronds, très-petits et enfoncés; bouche pourvue de cinq molaires de chaque côté des deux mâchoires; pelage d'un brun-foncé moins obscur en dessous qu'en dessus, chaque poil étant noir à sa base et fauve à sa pointe; nez, oreilles, membrane des ailes et membrane interfémorale noirâtres; queue très-longue comparativement à celle des autres espèces.

Variété A. *Vesp. pipistrelle d'Egypte*, Geoff. — Semblable au précédent, avec la pointe des poils cendrée (1).

HABIT. Analogues à celles des autres espèces.

PATRIE. La France, l'Allemagne, l'Italie. La variété A a été trouvée en Egypte par M. le professeur Geoffroy, dans les catacombes de Thèbes et dans des interstices de colonnes à Qiâou-el-Koubara.

210e. Esp. VESPERTILION ÉCHANCRÉ, *vespertilio emarginatus.*

(Non figuré dans l'Encyclop.) *Vespertilio emarginatus*, Geoff. Ann. du Mus. d'hist. nat. tom. 8. pag. 198. pl. 46 et 48. — *Vespertilio murinus*, Leisler.

CAR. ESSENT. *Oreilles oblongues de la grandeur de la tête, et échancrées à leur bord extérieur; oreillon subulé; pelage gris-roussâtre en dessus, cendré en dessous.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale de la tête et du corps	»	2	»
— de la queue	»	1	3
Envergure des ailes	»	9	»

DESCRIPT. Ayant quelques rapports avec la pipistrelle dans la physionomie, et avec le vespertilion murin par les deux couleurs de son pelage; poils longs et touffus, ayant leur première moitié brune et la dernière d'un gris roussâtre, laquelle est seule apparente; dessous du corps blanc, ce qui est la couleur de la dernière partie des poils de cette région.

HABIT. Vit dans les souterrains.

PATRIE. L'Angleterre, aux environs de Douvres La France, auprès d'Abbeville et de Charlemont.

211e. Esp. VESPERTILION A MOUSTACHES, *vespertilio mystacinus.*

(Non figuré.) *Vespertilio mystacinus*, Leisler. — Kuhl, Deut. flederm. blat. 58. sp. 14.

CAR. ESSENT. *Oreilles assez grandes, oblongues, arrondies par en haut, repliées et échancrées extérieurement; oreillons lancéolés; des poils fins et serrés, formant de chaque côté de la lèvre supérieure une sorte de moustache; pelage d'un brun lavé de marron en dessus, l'extrémité des poils étant de cette dernière couleur.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale du corps et de la tête	»	1	7
— de la tête	»	»	7
— de la queue	»	1	4
— des oreilles	»	»	6
Largeur des oreilles	»	»	2 ½
Envergure des ailes	»	7 à 8	»

DESCRIPT. Tête petite; visage velu; museau court et obtus; nez renflé, ayant une ligne de largeur, avec une fissure au milieu qui se perd vers le front, sous les poils; glandes sébacées de la face d'un jaune citron, non comme dans les vespertilions de Daubenton et de Natterer, mais comme dans le vespertilion murin, de forme ovale, situées aux deux côtés du museau, et ne s'étendant pas au-delà des yeux; des poils longs, doux, laineux et serrés, situés sur la lèvre supérieure et passant sur le nez; oreilles simples, oblongues, arrondies à l'extrémité, repliées en dehors, arquées au bord interne, échancrées au bord extérieur; oreillons lancéolés, longs et étroits; lèvre supérieure renflée; dents acérées; six molaires de chaque côté des deux mâchoires; pelage plus fourni et plus laineux que celui des autres espèces; poils du dos très-longs, noirs à la base et fauves à la pointe; ceux du dessus des bras avec les pointes noires; ceux des parties inférieures noirs à la racine, et d'un gris-blanchâtre à l'extrémité, tirant au jaune sur le cou et sur le dessous des bras; des lignes régulières, nombreuses à la surface inférieure des ailes, formées par des poils; parties membraneuses noirâtres.

Femelle ayant la même taille que le mâle, mais le pelage plus clair.

Jeune mâle ayant des lignes de poils sous les ailes, comme les adultes, mais plus distinctes; les bras et les oreilles noires; la membrane des ailes plus claire et tirant au brun; les poils des parties supérieures d'un brun foncé à la base et d'un brun-jaunâtre à la pointe; ceux du dessous noirs à leur racine et d'un blanc sale à l'extrémité.

HABIT. Cette espèce ne dort pas aussi long-temps que les autres en hiver. Son vol est rapide et rapproché de terre. Elle recherche les eaux, et se retire indifféremment dans les creux d'arbres et dans les maisons.

PATRIE. L'Allemagne, où elle a été découverte par Leisler. Rare.

212.e Esp. VESPERTILION DE KUHL, *vespertilio Kuhlii.*

(Non figuré.) *Vespertilio Kuhlii*, Natterer. — Kuhl, Deut. flederm. blat. 55. sp. 13.

(1) Il y a lieu de croire que cette variété doit constituer une espèce distincte.

CAR. ESSENT. *Oreilles très-simples, presque triangulaires, sans échancrure ou replis remarquables; oreillons larges, obtus, en forme d'arc recourbé en dedans; pelage d'un brun-rouge clair en dessus, fauve en dessous, sans aucune trace de blanc; première moitié de la face supérieure de la membrane interfémorale très-velue.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale de la tête et du corps	»	1	8 ½
— de la tête	»	»	7 ½
— de la queue	»	1	3 ½
— des oreilles	»	»	5 ½
Largeur des oreilles, en dehors	»	»	4
Longueur des oreillons	»	»	2
Largeur des oreillons	»	»	» ⅔
Envergure des ailes	»	8	8

DESCRIPT. Tête large, épaisse; museau arrondi, obtus; yeux ouverts et peu cachés par le poil; tête et front couverts de poils laineux; ceux-ci allant beaucoup plus loin en avant que dans le vespertilion pipistrelle et formant une bande plus large; tour des yeux nu; des poils doux et peu serrés entre les yeux et les oreilles; une ligne de poils sur la lèvre supérieure, moins marquée que dans l'espèce précédente; un faisceau de longs poils soyeux et roides au-dessus des yeux; surface interne et base de la surface externe des oreilles garnies de poils laineux, plus fournis en dehors qu'en dedans; oreillon garni de poils; dents très-fortes et grandes; molaires très-larges et épaisses; canines presque droites, cylindriques et un peu aplaties seulement à leur surface interne.

Pelage long, doux, laineux plus que dans la pipistrelle; poils de la base supérieure de la membrane interfémorale s'étendant moins loin que dans cette espèce; ceux du dos d'un brun-noir à leur base, avec leur pointe la plus extrême d'un roux-fauve tirant sur le brun; ceux des parties inférieures du corps d'un brun-noir, avec du fauve à leur pointe, beaucoup plus clair que dans le vespertilion pipistrelle; ceux des autres parties d'un brun-noirâtre; des soies rousses sur les pouces des ailes et sur les doigts des pieds de derrière.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Cette espèce, dédiée à M. le professeur Kuhl, par feu Natterer, a été trouvée à Trieste par ce dernier.

213e. Esp. VESPERTILION DE DAUBENTON, *vespertilio Daubentonii.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Vespertilio Daubentonii*, Leisler. — Kuhl, Deut. flederm. blat. 51. tab. 25. fig. 2.

CAR. ESSENT. *Oreilles petites, presqu'ovales, avec une légère échancrure à leur bord extérieur, nues, ayant à leur bord interne et inférieur un repli fort large et garni de poils rares; oreillons lancéolés, très-petits et minces; pelage d'un gris-roux en dessus et blanchâtre en dessous.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale de la tête et du corps	»	1	11
— de la tête	»	»	7
— de la queue	»	1	6
— des oreilles	»	»	6
Largeur des oreilles	»	»	3 ½
Longueur des oreillons	»	»	2 ½
Largeur des oreillons	»	»	» ½
Envergure des ailes	»	9 à 9	6

DESCRIPT. Tête petite; front élevé et très-velu; museau renflé, déprimé dans le milieu, rentré en dessous; nez large d'une ligne; lèvres très-fortement renflées, garnies de poils roides, avec une barbe; bouche non fendue jusqu'aux oreilles; yeux placés au-dessus des commissures des lèvres; un renflement au-dessus de chacun, d'un blanc-jaunâtre, et formé par les glandes sébacées; celles-ci, de couleur blanche et situées entre les yeux, se portant sur le museau, pour se rapprocher ensuite du rebord postérieur des yeux; dents assez obtuses; six molaires à chaque côté des deux mâchoires; poils du dos serrés, courts et doux, d'un brun noir à leur base, et d'un brun-rougeâtre légèrement mêlé de gris à leur pointe; ceux du dessous du corps, noirs à leur base et d'un blanc sale à leur extrémité; partie inférieure des oreilles et des oreillons jaunâtre; griffes blanches.

Femelle ne différant du mâle que par la taille, qui est plus petite, et par les couleurs du pelage qui sont moins foncées.

HABIT. Il vole très-près de terre ou de la surface des eaux stagnantes, et très-difficile à tirer au vol. Il ne supporte pas la captivité.

PATRIE. Cette espèce, découverte par Leisler, et dédiée par lui à notre célèbre naturaliste Daubenton, est très-commune à Hanau en Wétéravie. Natterer l'a rencontrée aussi dans le midi de l'Allemagne.

214e. Esp. VESPERTILION KIRIVOULA, *vespertilio pictus.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Vespertilio ternatanus*, Séba, Thes. tab. 56. fig. 23.—*Vespertilio pictus*, Linn. Pallas. — *Muscardin volant*, Daub.

Mém. de l'Acad. des sciences de Paris, 1759. p. 388. — *Vespertilio kirivoula*, Bodd. Elench. anim. — *Striped bat*, Penn. — *Vespertilio pictus*, Geoff. Ann. Mus. tom. 8. pag. 199. pl. 48. — *Autre chauve-souris*, Buff. Hist. nat. tom. 10. pl. 20.

CAR. ESSENT. *Oreilles ovales, plus courtes que la tête, plus larges que hautes ; oreillon subulé ; pelage d'un roux-jaune très-vif sur le dos, et d'un jaune terne sur le ventre ; des rayures de couleur de jaune clair le long des doigts des ailes, dont les membranes sont d'un brun-marron.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur de la tête et du corps, ensemble	»	2	»
— de la queue	»	1	8
Envergure des ailes	»	7	»

DESCRIPT. Oreilles assez grandes, quoique plus courtes que la tête, avancées sur les yeux, de forme ovale, plus larges que hautes, très-légèrement échancrées sur leur bord extérieur, au-dessous de l'extrémité, qui est un peu recourbée en dehors ; oreillon très-alongé et subulé ; pelage d'un roux-jaune très-vif sur les parties supérieures du corps et terne sur les inférieures ; membranes des ailes d'un brun-marron et marquées d'une bande jaunâtre qui suit le corps et le bras, et qui se divise, à partir du poignet, en autant de bandes de la même couleur, mais plus étroites, qu'il y a de doigts, lesquelles suivent ces mêmes doigts jusqu'à l'extrémité.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Les Indes orientales, et notamment à Ceylan, où il porte le nom de *kirivoula*. Séba l'indique aussi comme se trouvant à Ternate.

215e. Esp. VESPERTILION A QUEUE VELUE, *vespertilio lasiurus.*

(Encycl. pl. 31. fig. 4, *chauve-souris à grosse queue.*) *Vespertilio lasiurus*, Linn. Gmel. — Schreb. tab. 62 B. — *Rough tailed bat*, Penn. Shaw. — *Vespertilio lasiurus*, Geoff. Ann. Mus. tom. 8. pag. 200. pl 47.

CAR. ESSENT. *Oreilles ovales, plus courtes que la tête ; oreillon étroit et en demi-cœur ; pelage varié de gris-jaunâtre et de roux vif.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale	»	1	10½

(Taille à peu près égale à celle du *verpertilion échancré.*)

DESCRIPT. Membrane interfémorale velue en dessus ; pelage fort long et peu touffu ; couleur générale des parties supérieures du corps rousse, légèrement variée de gris-jaunâtre, qui est celle des poils à leur base ; parties inférieures offrant la teinte jaunâtre qui termine les poils dont elles sont couvertes ; ces poils, d'un cendré foncé à leur base ; des rayures d'un gris-brun partant du corps, et s'étendant sur les doigts des ailes.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Cayenne.

216e. Esp. VESPERTILION DE L'ILE BOURBON, *vespertilio borbonicus.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Vespertilio borbonicus*, Geoff. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. 8. pag. 201. pl. 46.

CAR. ESSENT. *Oreilles ovales-triangulaires, de moitié plus courtes que la tête ; oreillon long, en demi-cœur ; pelage roux en dessus et blanchâtre en dessous.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps et de la tête, ensemble	»	2	11
— de la queue	»	1	6

DESCRIPT. Assez voisin de la sérotine, mais en différant cependant par sa taille, plus considérable, et encore par la forme de ses oreilles (1), beaucoup plus petites comparativement, et par ses oreillons plus longs et figurant un demi-cœur ; tête courte et large ; museau renflé ; nez saillant ; ongles des pouces des ailes très-foibles ; poils doux et luisans ; membrane des ailes et membrane interfémorale brunes.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. L'île Mascareigne, où il a été trouvé par feu Macé.

217e. Esp. VESPERTILION DE NIGRITIE, *vespertilio Nigrita.*

(Encycl. pl. 34. fig. 1.) *Marmotte volante*, Daubent. Mém. de l'Acad. des sciences, 1759. pag. 385. — *Chauve-souris étrangère*, Buff. Hist. nat. tom. 10. pl. 18. — *Vespertilio nigrita*, Gmel. — Schreb. Saugt. tab. 58. — *Senegal bat*, Penn. Quadr. n. 281. — *Vespertilio nigrita*, Geoff. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. 8. pag. 201. pl. 47.

CAR. ESSENT. *Oreilles ovales-triangulaires très-courtes, du tiers de la longueur de la tête ; oreillon long et terminé en pointe ; pelage d'un brun-fauve en dessus et d'un fauve-cendré en dessous.*

DIMENS.	pied	pouc.	lig.
Longueur totale du corps et de la tête	»	4	»
— de la queue	»	3	»
Envergure des ailes	1	6	»

(1) Par la brièveté de ses oreilles, cette espèce se rapproche particulièrement des vespertilions de Nigritie et à queue velue.

DESCRIPT. Tête alongée ; museau large et gros ; lèvres longues, non renflées, ni variqueuses ; chanfrein busqué ; incisives supérieures intermédiaires ne se touchant pas ; les extérieures ou les latérales beaucoup plus grosses que les autres ; bout de la queue libre au-delà de la membrane interfémorale, dans la longueur de ses deux dernières vertèbres ; parties membraneuses de couleur noirâtre.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Sénégal, d'où il a été rapporté par Adanson.

218ᵉ. Esp. VESPERTILION GRANDE-SÉROTINE, *vespertilio maximus.*

(Encycl. pl. 32. fig. 1.) *Grande sérotine de la Guyane*, Buff. Hist. nat. suppl. tom. 7. pl. 73. — *Great serotine*, Penn. Quadr. 2. pag. 318. — *Vespertilio nasutus*, Shaw. Gen. zool. tom. 1. pag. 142.

CAR. ESSENT. *Oreilles ovales, plus courtes que la tête ; oreillon subulé; museau long et pointu ; pelage d'un brun-marron en dessus, d'un jaune clair sur les flancs et d'un blanc sale sur le ventre.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur totale de la tête et du corps	»	5	8
— des oreilles	»	1	1
— Largeur de l'ouverture des oreilles, à leur base	»	»	9
Envergure des ailes	1	5	9

DESCRIPT. Poils du dos longs de quatre lignes ; ceux du reste du corps moins longs que ceux des sérotines d'Europe ; ceux du ventre et du dedans des jambes très-courts et d'un blanc sale ; ongles blancs et crochus ; membrane des ailes et membrane interfémorale de couleur noirâtre.

HABIT. Vole par troupes très-nombreuses le soir, dans les endroits découverts, surtout au-dessus des prairies, avec des oiseaux du genre engoulevent.

PATRIE. La Guyane.

219ᵉ. Esp.* VESPERTILION TRÈS-VELU, *vespertilio villosissimus* (1).

(Non figuré.) *Chauve-souris septième* ou *chauve-souris brun-blanchâtre*, d'Azara, Essai sur l'hist. nat. des quadr. du Paraguay, traduct. franç. tom. 2. pag. 284. — *Vespertilio villosissimus*, Geoff. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. 8. pag. 204. sp. 16.

CAR. ESSENT. *Oreilles semblables à celles d'un rat, ayant leur pointe assez aiguë ; oreillon pointu ; membrane interfémorale velue dans son milieu ; pelage d'un brun pâle.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur du corps	»	4	4
— de la queue	»	4	»
— de l'oreille	»	»	7½
Envergure des ailes	»	11	»

DESCRIPT. Poil extrêmement doux, fort long, d'un brun très-pâle ; membrane interfémorale de la même couleur, velue, excepté dans sa bordure ; ailes de couleur de mûres ; excepté les doigts et le voisinage du bras et du corps, qui sont brun-blanchâtres ; cette même membrane jointe au métatarse, et l'interfémorale naissant un peu plus haut ; vertèbres de la queue très-longues et très-minces ; oreilles présentant presque leur ouverture en avant, un peu aiguës à la pointe, un peu inclinées vers le front, et aussi sur le côté extérieur ; oreillons aigus, en forme d'épée ; museau obtus, divisé à son extrémité par une bandelette nue qui se rend au front ; mâchoire supérieure dépassant un peu l'inférieure, manquant d'os intermaxillaires et d'incisives, et pouvant se retrousser facilement ; canines fort longues, ayant chacune une petite dent aiguë à la base, que l'on pourroit appeler incisive ; incisives inférieures très-petites, sensibles au tact, mais non à la vue. (*D'Azara.*)

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Paraguay.

220ᵉ. Esp.* VESPERTILION ROUGE, *vespertilio ruber.*

(Non figuré.) *Chauve-souris onzième* ou *chauve-souris canelle* d'Azara, Essai sur l'hist. nat. des quadr. du Paraguay, tom. 2. pag. 292. — *Vespertilio ruber*, Geoff. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. 8. pag. 204. sp. 17.

CAR. ESSENT. *Oreilles très-aiguës ; oreillons étroits, aigus comme des poinçons ; poil court, de couleur canelle sur les parties supérieures, et de couleur fauve dessous les inférieures.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur	»	3	1
— de la queue	»	1	1
Envergure des ailes	»	9	2

DESCRIPT. Membranes des ailes et interfémorale naissant à l'articulation du tarse ; museau un peu

(1) M. Geoffroy rapporte cette espèce, ainsi que les deux suivantes, au genre VESPERTILION, sans cependant être guidé par des caractères bien certains, puisque d'Azara n'a donné que des détails insuffisans sur le nombre de dents incisives. Il se pourroit qu'elles dussent être plutôt placées dans les genres très-voisins de celui ci, et que M. Rafinesque a nommés *nycticeius* et *hypexodon.*

aigu; une incisive de chaque côté à la mâchoire supérieure; l'inférieure paroissant avoir deux incisives réunies et tout de suite deux canines; pénis du mâle pendant; testicules apparens, séparés l'un de l'autre, collés sur les côtés de la queue et enveloppés dans la membrane interfémorale. (*D'Azara.*)

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Paraguay.

221[e]. Esp.* VESPERTILION POUDRÉ, *vespertilio albescens.*

(Non figuré.) *Chauve-souris douzième* ou *chauve-souris brun-obscur* d'Azara, Essai sur l'hist. nat. des quadr. du Paraguay, trad. franç. tom. 2. pag. 294. — *Vespertilio albescens*, Geoff. Ann. Mus. tom. 8. pag. 204. pl. 18.

CAR. ESSENT. *Oreilles semblables à celles d'un rat, ayant leur pointe assez aiguë; oreillons très-pointus; pelage presque noir, piqueté de blanc en dessus et obscur en dessous.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur totale...............	"	2	6
— de la queue..................	"	1	"
Envergure des ailes................	"	8	10

DESCRIPT. Museau un peu aplati et semblable à celui d'un chien dogue; mâchoire supérieure paroissant pourvue de quatre incisives; incisives inférieures si petites, qu'on ne peut les apercevoir; poil des parties supérieures presque noir, et celui des inférieures obscur, mais comme poudré de blanc, parce que les pointes sont blanches; parties postérieures plus blanchâtres que les antérieures.

Variété A. D'un brun obscur en dessus et d'un brun qui blanchit dans la partie postérieure en dessous. Longueur du corps, 3 pouces; — de la queue, 15 lignes; — des oreilles, 6 lignes $\frac{1}{2}$. Envergure, 8 pouces 8 lignes. (*D'Azara.*)

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Paraguay.

222[e]. Esp.* VESPERTILION DU BRÉSIL, *vespertilio brasiliensis.*

(Non figuré.) *Vespertilio brasiliensis*, Desm. nouv. Diction. d'hist. natur. 2[e]. édit. tom. 35. pag. 478.

CAR. ESSENT. *Oreilles médiocres, de forme alongée; membranes étroites et noires; pelage très-doux et soyeux, d'un brun obscur, lavé de marron.*

DIMENS. Envergure des ailes, 11 pouces à 1 pied.

DESCRIPT. Incisives très-petites; queue presqu'aussi longue que le corps, enveloppée en entier dans la membrane interfémorale.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Brésil, où elle a été trouvée par M. Auguste Saint-Hilaire.

II[e]. *Sous-genre.* OREILLARD, *plecotus*, Geoff. *Oreilles plus grandes que la tête, souvent très-développées, unies l'une à l'autre par leur base; quatre à cinq molaires supérieures et quatre à six inférieures de chaque côté.*

223[e]. Esp. VESPERTILION OREILLARD, *vespertilio auritus.*

(Encycl. pl. 83. fig. 1. A et B.) *Vespertilio auritus*, Linn. — *L'oreillard*, Daubent. Mém. de l'Acad. des sciences de Paris, 1759. pag. 376 et 379. tab. 1. fig. 2. (tête.) — Buff. Hist. nat. tom. 8. pl. 17. fig. 1. — *Vespertilio murini coloris, auriculis duplicibus*, Briss. Quadr. pag. 160. — *Vespertilio auritus*, Schreb. tab. 50. — Geoff. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. 8. pag. 197. sp. 7. — Kuhl, Deut. flederm. blat. 19.

CAR. ESSENT. *Oreilles presqu'aussi longues que le corps; pelage gris, plus foncé en dessus qu'en dessous.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur totale de la tête et du corps..........................	"	1	9
— de la tête..........................	"	"	8
— de la queue......................	"	1	8
— des oreilles......................	"	1	6
Largeur de l'ouverture des oreilles...	"	"	9
Longueur de l'oreillon..............	"	"	8
Largeur de l'oreillon..............	"	"	3
Envergure des ailes..............	"	10	5
Longueur du pouce des ailes......	"	"	2 $\frac{1}{3}$

(Après la *pipistrelle*, c'est l'espèce la plus petite.)

DESCRIPT. Tête aplatie; museau conique, très-renflé des deux côtés et derrière les narines, échancré au milieu; yeux petits; sourcils épais; des soies éparses sur la face; un petit trou ou cul-de-sac derrière chaque ouverture nasale; oreilles excessivement grandes, rabattues sur le corps, étant des deux tiers aussi larges que longues, minces, à demi transparentes, ayant un repli longitudinal et saillant en avant, à quelque distance de leur bord extérieur, et un petit repli à la base de leur bord interne, qui est cilié dans toute sa longueur; oreillon long et pointu, proportionné aux oreilles, qui sont réunies par la partie inférieure de leur bord interne à une ligne au-dessus de la tête; glandes sébacées de la face jaunes, situées devant les yeux et ne se touchant point dans la ligne moyenne; bouche fendue jusqu'aux

jusqu'aux oreilles, ayant cinq molaires de chaque côté à la mâchoire supérieure et six à l'inférieure ; queue très-grande ; membranes amples, très-fines, transparentes, flexibles, brunes ou noirâtres.

Oreilles, oreillons et visage d'un gris mêlé de brun ; front et face antérieure de la membrane de réunion des oreilles velus ; face postérieure de la même membrane nue ; poils du dessus du corps de couleur mêlée de noirâtre et de gris roussâtre ; ceux du dessous de couleur mêlée de noirâtre et de gris très légèrement lavé de roussâtre ; base de tous les poils noirâtre ; museau dépassant le carpe, lorsque l'animal est en repos.

Différence des sexes à peine sensible.

Variété A. *Oreillard d'Egypte.* Plus petit que celui de notre pays ; pelage un peu plus roux ; dernière vertèbre de la queue plus détachée de la membrane interfémorale.

Variété B. *Oreillard d'Autriche.* Plus grand que le vespertilion oreillard de France ; couleur du pelage plus foncée.

HABIT. Se trouve dans les villes et les villages ; se retire dans les tours et les clochers des églises ; vit isolé ; fait entendre ordinairement une voix très-foible, mais cette voix devient claire et perçante lorsqu'on l'inquiète.

PATRIE. Toute l'Europe, l'Egypte (1).

224[e]. Esp. VESPERTILION BARBASTELLE, *vespertilio barbastellus.*

(Encycl. pl. 38. fig. 6.) La *barbastelle*, Daub. Mém. de l'Acad. des sciences de Paris, 1759. pag. 382. pl. 2. fig. 3.—Buff. Hist. nat. tom. 8. pag. 119. pl. 19. fig. 2.—*Vespertilio barbastellus*, Linn. Gmel. — Schreb. Saugth. tab. 55. — Geoff. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. 8. pag. 196. pl. 46.

CAR. ESSENT. *Oreilles très-larges, réunies, triangulaires, échancrées à leur bord extérieur ; oreillons très-larges à leur base, étroits à leur pointe, en arc recourbé vers l'intérieur ; pelage d'un brun foncé, la petite pointe des poils étant fauve ; membranes d'un brun noir.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Long. du corps et de la tête...	»	2	»
— de la tête seule..................	»	»	7
- - de la queue....................	»	1	11
— des oreilles....................	»	»	$4\frac{1}{2}$
Largeur des oreilles..............	»	»	6
Longueur de l'oreillon............	»	»	$2\frac{1}{2}$
Largeur de l'oreillon, à sa base.....	»	»	2
Envergure des ailes...............	»	10	6
Longueur du pouce de l'aile.......	»	»	$2\frac{1}{2}$

DESCRIPT. Museau court, comme tronqué ; joues renflées ; chanfrein enfoncé et dégarni de poils ; glandes sébacées de la face, triangulaires comme une équerre, dont la pointe est située au-dessus des yeux, qui sont petits, noirs et cachés par le poil ; oreilles grandes, extrêmement larges, se réunissant tout-à-fait par leur bord intérieur sur le front, de manière qu'on ne voit pas du tout l'occiput lorsqu'on regarde l'animal par-devant ; oreillon très-large à sa base, et se terminant en pointe ; bouche fendue jusqu'aux oreilles, renfermant seize molaires, savoir, quatre de chaque côté aux deux mâchoires ; carpe étant à la hauteur du museau, lorsque les ailes sont reployées et serrées contre le corps ; poils très-doux et très-abondans, surtout sur la tête et sur la nuque ; membranes des ailes brunes, presqu'aussi velues contre le corps que celles de la noctule, présentant aussi des lignes pileuses jusqu'au carpe, lesquelles suivent le cours des vaisseaux sanguins ; membrane interfémorale très-velue jusqu'à la moitié de sa longueur ; longs poils du dessus de la tête et du cou noirs, avec leur petite pointe brune ; poils du dos aussi noirs, avec leur petite pointe d'un blanc-jaunâtre ; ceux du ventre, les plus courts, noirs, avec des pointes brunes et mêlés de gris ; un peu de blanc en dessus, à la naissance des ailes, et en dessous, autour de l'anus et sur l'origine de la membrane interfémorale ; ongles blancs.

HABIT. Se trouve dans les édifices ; vit en société avec le vespertilion pipistrelle, et fait son sommeil d'hiver avec lui, dans la même retraite. Il répand une odeur désagréable.

PATRIE. La France, où il n'est pas fort commun ; l'Allemagne, où il est très-rare, surtout dans le nord. M. Kuhl, qui s'est procuré un très grand nombre de vespertilions, n'y a jamais trouvé cette espèce.

225[e]. Esp. VESPERTILION DE MAUGÉ, *vespertilio Maugei.*

(Non figuré.) *Vespertilion de Porto-Ricco*, *vespertilio Maugei*, Desm. Nouv. Dict. d'hist. nat. 2[e]. édit. tom. 35. pag. 480.

CAR. ESSENT. *Oreilles très-larges, réunies, échancrées extérieurement vers la pointe, qui est arrondie ; pelage d'un brun-noirâtre en dessus, d'un*

(1) A côté de cette espèce, il faudroit peut être placer le *vespertilion aux grandes oreilles* de Rafinesque, mentionné ci-avant, dans la note de la page 133.

brun clair en dessous ; parties postérieures du corps blanches ; membranes grises.

DIMENS. Un peu plus grand que la *barbastelle*.

DESCRIPT. Museau court, mince, pointu, formant avec les oreilles un angle droit ; nez assez large ; narines séparées par un cartilage en forme de plaque, qui ressemble un peu à une lyre ; oreilles grandes, avec leur extrémité arrondie, leur bord extérieur échancré, avec un pli longitudinal garni de poils très-serrés et très-apparens ; oreillons pointus et n'atteignant pas la moitié de la hauteur des oreilles ; yeux petits et placés à la base de celles-ci ; bouche munie de quatre incisives supérieures, dont les deux intermédiaires sont les plus grandes, éloignées l'une de l'autre et bifurquées, les extérieures étant simples, et de six incisives inférieures se recouvrant les unes les autres, et à trois lobes ; canines moyennes ; pelage long, soyeux, d'un brun-noirâtre en dessus, plus clair en dessous, principalement dans le voisinage de la membrane interfémorale, où il devient presque blanc ; queue à peu près aussi longue que le corps ; membrane des ailes et membrane interfémorale d'un gris obscur.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. L'île de Porto-Ricco, où il a été trouvé par feu Maugé.

226e. Esp. VESPERTILION DE TIMOR, *vespertilio timoriensis.*

(Non figuré dans l'Encyclop.) *Vespertilio timoriensis*, Geoff. Ann. Mus. d'hist. nat. de Paris, tom. 8. p. 200. sp. 10. pl. 47.

CAR. ESSENT. *Oreilles amples, réunies à leur base interne par une petite membrane ; oreillon en demi-cœur ; pelage brun-noirâtre en dessus et brun-cendré en dessous.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale de la tête et du corps	»	2	7
— de la queue	»	1	5
Envergure des ailes	»	10	»

DESCRIPT. Museau assez pointu ; oreilles plus grandes relativement que celles de la barbastelle, mais moindres que celles de l'oreillard, avec un repli bien marqué à leur bord interne ; ongle du pouce de l'aile très-foible ; pelage d'un brun-noirâtre en dessus et d'un brun-cendré en dessous ; poils assez longs, et doux au toucher.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. L'île de Timor, où il a été recueilli par feu Péron et par Lesueur.

XLe. GENRE.

ATALAPHE, *atalapha*, Rafinesque (1).

Vespertilio, Penn. Gmel. Geoff.

CAR. Formule dentaire. ?

Point d'*incisives* aux deux mâchoires.

Nez simple, non muni de crêtes ou de membranes.

Oreilles médiocrement écartées l'une de l'autre et pourvues d'oreillons.

Queue longue, dépassant un peu la membrane interfémorale, ou y étant comprise en entier.

PATRIE. Les Etats-Unis, la Sicile.

227e. Esp. ATALAPHE AMÉRICAINE, *atalapha americana.*

(Encycl. pl. 34. fig. 5.) New-York bat ; *vespertilio noveboracensis*, Penn. Syn. pag. 367. tab. 31. fig. 2. — Linn. Gmel. — *Atalapha americana*, Rafinesque, Prodr. de somiologie.

CAR. ESSENT. *Oreilles courtes et larges, arrondies ; queue comprise en entier dans la membrane interfémorale.*

DIMENS. Inconnues.

DESCRIPT. Nez court, assez pointu ; oreilles courtes, larges, arrondies ; membrane interfémorale comprenant la queue en entier, velue en dessus, et brune comme le dos et le dessus du cou ; ventre pâle ; une tache blanche à la naissance des ailes ; poils doux.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. L'état de New-York, dans l'Amérique septentrionale.

228e. Esp. ATALAPHE SICILIENNE, *atalapha sicula.*

(Non figurée.) *Atalapha sicula*, Rafinesque, Prodr. de somiologie.

CAR. ESSENT. *Oreilles aussi longues que la tête ; queue saillante par une pointe obtuse.*

DIMENS. Inconnues.

---

(1) Il sera nécessaire, pour conserver ce genre, d'avoir de nouvelles observations bien précises, sur la composition du système dentaire des deux espèces qu'il renferme. On sait que, dans les vespertilions, les dents incisives tombent quelquefois.

DESCRIPT. Lèvre inférieure supportant une verrue; pelage roux-brunâtre en dessus et roux-cendré en dessous; ailes et museau noirâtres.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. La Sicile.

SECONDE FAMILLE.

INSECTIVORES, insectivora.

CAR. ESSENT. *Pieds courts, armés d'ongles robustes; ceux de derrière toujours à cinq doigts, ayant leur plante entièrement appuyée sur le sol; ceux de devant le plus ordinairement à cinq doigts* (1).

Point de *membranes* pour voler.

Dents molaires ayant leur couronne hérissée de tubercules aigus.

Canines tantôt fort longues, tantôt fort courtes.

Incisives en nombre variable.

Corps couvert de poils ou de piquans.

NOURRIT. Des insectes, des racines tendres, des fruits.

PATRIE. Les contrées tempérées des deux Continens.

Ire. DIVISION. *Deux longues incisives en avant, suivies d'autres incisives et de petites canines, plus courtes que les mâchelières.*

XLIe. GENRE.

HÉRISSON, *erinaceus*, Linn. Briss. Erxleb. Pall. Schreb. Cuv. Geoff. Lacép. Illig.

CAR. Formule dentaire : incis. $\frac{6}{6}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{4-4} = 34$.

Incisives intermédiaires de la mâchoire supérieure fort longues, écartées l'une de l'autre, cylindriques et dirigées en avant.

Incisives inférieures proclives.

Canines plus petites que les *molaires*.

Corps trapu, couvert de piquans en dessus et de poils roides en dessous, pouvant se rouler parfaitement en boule par la contraction des muscles peaussiers.

Museau pointu; *yeux* moyens; *oreilles* moyennes ou très courtes et arrondies.

Doigts des *pieds* armés d'ongles robustes et propres à fuir.

Queue courte ou nulle.

Dix *mamelles* en tout, six pectorales et quatre ventrales.

Point de *cœcum*; *intestins* d'un égal diamètre dans toute leur étendue; des *clavicules* complètes; des *vésicules* séminales énormes et très-compliquées, etc. etc.

HABIT. Animaux nocturnes, se réfugiant dans des trous ou bien dans des troncs d'arbres creux; vivant principalement d'insectes, de larves, de limaçons et de limaces, d'œufs et de fruits; pouvant (1) manger impunément des cantharides et autres insectes vésicans; devenant extrêmement gras vers l'automne; passant l'hiver dans un sommeil léthargique très-profond, et se réveillant au printemps pour se livrer à la reproduction : le mâle ayant à cette époque les vésicules séminales tellement remplies et développées, qu'elles occupent la plus grande partie de la cavité abdominale.

PATRIE. L'ancien Continent.

229e. Esp. HÉRISSON D'EUROPE, *erinaceus europæus.*

(Non figurée dans l'Encycl. (2).) *Erinaceus europæus*, Linn. Briss. — Schreb. tab. 162. — Le *hérisson*, Buff. Hist. nat. tom. 8. pl. 6. — *Common hedge-hog*, Penn. Quadr. p. 316. tab. 28. fig. 3.

CAR. ESSENT. *Oreilles courtes; piquans médiocrement longs.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	»	9	»
— de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	»	2	9
— des oreilles	»	1	»
— de la queue	»	»	9
— de l'avant bras, du coude au poignet	»	2	»
— de la main, du poignet jusqu'au bout des ongles	»	1	4
— de la jambe, du genou au talon	»	2	»
— du pied, depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	1	8

(1) La *chrysochlore* est le seul animal de cette famille, qui n'a que trois ongles aux pieds antérieurs. Peut-être l'anatomie fera-t-elle reconnoître l'existence de deux doigts rudimentaires.

(1) Selon l'observation de Pallas.

(2) On trouve le *porc-épic* sous le nom de *hérisson*, pl. 36. fig. 1.

DESCRIPT. Corps oblong, convexe en dessus; tête très-pointue; oreilles courtes, larges, arrondies; yeux saillans; côu fort court; jambes très-basses, laissant toucher le ventre à terre dans la marche; partie supérieure du corps revêtue de piquans ronds, très-aigus à leur extrémité, à peine longs d'un pouce, implantés par petits groupes, divergeant, et s'entre-croisant dans toutes les directions, ayant chacun la pointe blanchâtre, ainsi que les deux tiers de sa longueur depuis la racine, et un anneau brun dans le commencement du troisième tiers; museau, front, côtés de la tête, dessous et côtés du cou, poitrine, aisselles, jambes couverts de poils rudes d'un blanc jaunâtre sale; pieds et queue revêtus de poils courts et roides.

Nota. D'après la forme du museau, des chasseurs et quelques naturalistes distinguent deux variétés dans cette espèce.

Variété A, la plus commune, selon eux, est le *hérisson-pourceau*, ainsi nommé à cause de son nez, qui est prolongé comme un groin.

Variété B, la plus rare (que Daubenton n'a pu trouver en dix ans, et que nous n'avons jamais vue ni vivante ni morte), est le *hérisson-chien*, dont le nez est proportionnellement plus court, à manteau épineux, moins étendu que dans le précédent, à queue plus mince et plus longue, à poils plus grossiers, plus roides, d'un roux foncé. La seule figure qu'on possède de cette dernière, a été donnée par Perrault. *Mém. pour servir à l'hist. nat. des animaux*, *Collect. de l'Acad. des Sciences*, tome III, 2e. part., pl. 41.

HABIT. A celles que nous avons décrites pour le genre, nous ajouterons que ce hérisson, lorsqu'il est poursuivi, se roule tout-à-fait comme une boule, en cachant parfaitement son museau, ses pattes et sa queue, qui se trouvent comme renfermés dans une bourse formée par la peau épineuse du dos, et fermée par la contraction des muscles peaussiers de cette partie. Ces animaux s'accouplent au printemps; les femelles mettent bas, au commencement de l'été, trois, quatre et quelquefois cinq petits, qui sont tout blancs, et sur la peau desquels on voit déjà la naissance des piquans. A l'époque du rut, les mâles répandent une odeur désagréable, qui a quelque rapport avec le musc.

PATRIE. Toute l'Europe, à l'exception des pays les plus froids, comme la Laponie, la Norwège, etc.

230e. Esp. HÉRISSON A LONGUES OREILLES, *erinaceus auritus.*

(Non figuré dans l'Encyclop.) *Erinaceus auritus*, Pallas, nov. Comm. Petrop. XIV. p. 573. tab. 21. fig. 4. — S. G. Gmelin, nov. Comm. Petrop. XIV. p. 519. tab. 16. — Schreb. Saugth. tab. 163. — *Hérisson d'Egypte*, Geoff. pl. de la descript. de l'Egypte.

CAR. ESSENT. *Museau court; oreilles grandes comme les deux tiers de la tête; piquans médiocrement longs.*

DIMENS. Un peu plus petit que notre *hérisson* d'Europe.

DESCRIPT. Museau court; oreilles grandes; piquans non réunis par touffes ou épais à leur racine, séparés et couchés en arrière, dans le repos de l'animal; narines dentelées comme la crête d'un coq; jambes un peu plus minces et plus longues que celles du hérisson d'Europe; queue un peu plus courte, conique, presque nue; poils plus fins; museau garni de quatre rangs de moustaches; piquans blancs à leur base, avec une zône fort étroite de brun-noirâtre sur leur milieu, et du jaunâtre à leur pointe; iris de l'œil bleuâtre; queue d'un blanc-jaunâtre.

HABIT. La femelle fait deux portées par an, chacune composée de six à sept petits.

PATRIE. La province d'Astracan, vers la partie inférieure du Volga et de l'Oural, ainsi qu'à l'orient, en deçà du lac Baikal; l'Egypte.

231e. Esp. * HÉRISSON A OREILLES PENDANTES, *erinaceus malaccensis.*

(Encycl. pl. 36. fig. 4.) *Porcus aculeatus*, Séba, Thes. p. 181. tab. 51. fig. 1. — *Hystrix brachyura*, Linn. Syst. nat. ed. 10. pag. 57. — *Erinaceus malaccensis*, Briss. Quad. pag. 183. — Linn. Gmel.

CAR. ESSENT. *Museau court; oreilles assez courtes et pendantes; piquans très-alongés, dirigés parallèlement les uns aux autres.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur totale............	»	8	»

DESCRIPT. Yeux grands et brillans; oreilles presque nues et pendantes; piquans longs de cinq à six pouces et variés de blanc, de noir ou de roussâtre; des soies entre les piquans; poils du dessous du corps de couleur rousse.

Nota. Cet animal ne nous est connu que par la figure et la courte description qu'en donne Séba, et que nous venons d'extraire. Nous ne le plaçons que provisoirement dans le genre HÉ-

RISSON, parce que son *facies* général, et la forme et la longueur de ses piquans, semblent le rapprocher plutôt des porcs-épic; et ce ne sera que lorsqu'on aura la connoissance de son système dentaire, qu'on pourra lui assigner la véritable place qui lui convient dans nos classifications.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Java, Sumatra, et principalement Malacca (1).

XLIIe. GENRE.

MUSARAIGNE, *sorex*, Linn. Erxl. Schreb. Cuv. Lacép. Illig.

Musaraneus, Brisson.

CAR. Form. dent. : incis. interméd. $\frac{2}{2}$, fausses canines ou incis. latérales $\frac{3-3}{2-2}$ ou $\frac{4-4}{2-2}$; vraies mol. $\frac{4-4}{3-3}$ = 28 ou 30.

Incisives supérieures intermédiaires à double crochet, ayant un fort éperon situé à leur talon; *incisives inférieures* alongées, sortant droites de l'alvéole, et ne se recourbant qu'à l'extrémité.

Fausses canines, surtout les supérieures, beaucoup plus petites que les incisives intermédiaires.

Molaires à couronne large, hérissée de pointes, les supérieures étant les plus grandes et ayant leur tranchant oblique.

Tête très-alongée; *nez* prolongé et mobile.

Oreilles courtes, arrondies.

Yeux petits, mais visibles.

Queue plus ou moins longue, tantôt tétragone, tantôt comprimée dans une partie de sa longueur, quelquefois térétile.

Corps couvert de poils fins et courts.

Pieds à doigts foibles, séparés, munis d'ongles crochus non propres à fouir la terre.

Mamelles au nombre de six ou de huit, tant pectorales que ventrales.

Une *glande sébacée* sur chaque flanc, entourée de soies roides et serrées, laissant suinter une humeur grasse.

HABIT. En été, se tiennent dans des trous; en hiver, pénètrent dans les greniers à foin; vivent de vers et d'insectes; ont une démarche lente; répandent, dans le temps du rut, une odeur assez forte; leur morsure est réputée, mais à tort, dangereuse pour les chevaux et les bestiaux, etc. etc.

PATRIE. Les contrées tempérées et chaudes de l'ancien Continent.

232e. Esp. MUSARAIGNE VULGAIRE, *sorex araneus*, Linn. Gmel. — Daubent. Mém. de l'Acad. des sciences, 1756. pag. 212. pl. 5. — La *musaraigne*, Buffon, Hist. nat. tom. 8. pl. 10. fig. 1. — Vicq-d'Azyr, Syst. anat. des anim. tom. 3. 1re. partie, p. 33. — Geoff. Ann. Mus. tom. 17. pag. 203. pl. 2. fig. 2. — Schreb. Saugth. tab. 160.

CAR. ESSENT. *Oreilles grandes et nues, ayant en dedans deux replis ou lobes placés l'un au-dessus de l'autre; pelage gris de souris, plus pâle en dessous, tirant quelquefois sur le fauve ou sur le brun; queue carrée, un peu moins longue que le corps.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	»	1	11
— de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	»	»	1 ½
— des oreilles	»	»	2
— de la queue	»	1	6
— de l'avant-bras, du coude au poignet	»	»	5
— de la patte de devant, depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	»	»	3 ½

(1) Outre les trois espèces que nous admettons, il y en a encore deux autres que les naturalistes rangent dans le genre HÉRISSON.

La première est celle du HÉRISSON DE SIBÉRIE, *erinaceus sibiricus*, Erxleb. Briss. Klein. Elle n'offre de dissemblance avec nos hérissons, que par ses oreilles plates et courtes, ses narines non frangées, la couleur rousse de ses piquans, dont la pointe est jaune d'or; la couleur cendrée claire et nuancée de jaune, des poils de la partie inférieure de son corps. M. Sonnini ne la considère que comme une variété du hérisson d'Europe. Nous ne l'avons point vue en nature.

La seconde est le HÉRISSON SANS OREILLES, *erinaceus inauris*, ou *hérisson d'Amérique* (Encyclop. pl. 36. fig. 3). Elle n'est connue que par une figure et une courte description qu'en donne Séba (tab. 49, fig. 3). Ses oreilles n'ont point de conque externe, ses piquans sont d'un cendré un peu jaunâtre. Le devant de sa tête, son ventre et ses jambes sont couverts de poils soyeux et blanchâtres; ceux qui garnissent le dessus des yeux sont d'un brun foncé; ceux des tempes longs et noirâtres.

Selon Séba, qui, sans doute, aura été trompé sur la patrie de cet animal, il habiteroit la Guyane hollandaise, où il se nourriroit de fruits, de racines, d'herbes et de larves ou œufs de fourmis. Sa chair blanche et appétissante serviroit de nourriture aux habitans de ce pays. D'Azara soupçonne, avec raison, que ce prétendu hérisson n'est que son *couy*. *Voyez* le genre COENDOU.

	pied.	pouc.	lig.
Longueur de la jambe, du genou au talon	»	»	5 ½
— du pied de derrière, depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	»	6

DESCRIPT. Poids ordinaire de l'animal, trois gros; poil plus fin, plus doux et plus court que celui de la souris; d'une couleur approchante, mais un peu plus brune sur la tête et sur le corps, et d'un gris plus foncé sur les parties inférieures; tous les poils étant de couleur cendrée sur la plus grande partie de leur longueur, et leur pointe étant de couleur brune, mêlée d'une légère teinte de fauve, sur le dessus et sur les côtés de la tête et du corps, et de couleur grise mêlée d'une légère teinte de jaunâtre sur le dessous du corps, depuis le bout de la mâchoire inférieure jusqu'à l'extrémité de la queue (*Daubent.*); conque de l'oreille ample et nue, ayant en dedans deux replis ou lobes placés l'un au-dessus de l'autre, et dont l'inférieur correspond à l'entrée du méat auditif; queue assez renflée, demi-arrondie ou plutôt légèrement carrée, les quatre faces en étant bombées et les lignes ou angles qui les séparent étant très-visibles; lèvres, pieds et queue couleur de chair; la dernière de ces parties étant quelquefois d'une teinte brune. (*Geoff.*)

Nota. Il existe plusieurs variétés de cette espèce, dépendantes des couleurs plus ou moins foncées du pelage, de la longueur plus ou moins considérable de la queue, qui peut varier d'un quart; de la taille, qui est quelquefois moindre d'un douzième, etc. On a trouvé aussi des musaraignes atteintes de la maladie albine, et d'autres qui avoient, seulement sur les côtés du corps, des taches blanches de forme elliptique.

HABIT. Celles décrites pour le genre.

PATRIE. L'Europe.

233ᵉ. Esp. MUSARAIGNE DE DAUBENTON, *sorex Daubentonii*, Erxleb. Blumenbach, Boddaert. — Geoff. Ann. Mus. tom. 17. pag. 176. — *Musaraigne d'eau*, Daub. Mém. de l'Acad. des sciences, 1756. pl. 5. fig. 2. — Buffon, Hist. nat. tom. 8. pl. 10. — *Sorex fodiens*, Pallas, Gmel. — *Sorex carinatus*, Hermann, Observ. zoolog. pag. 46. — Le *gréber*, Vicq-d'Azyr, Syst. anatom. des anim. tom. 3. 1ʳᵉ. partie, pag. 35.

CAR. ESSENT. *Oreilles pourvues de trois valvules qui répondent à l'hélix, au tragus et à l'antitragus, et qui peuvent la boucher entièrement; doigts des pieds bordés de poils roides; queue carrée, un peu moins longue que le corps; pelage noirâtre en dessus, blanc en dessous.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	»	3	1
— de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	»	1	»
— des oreilles	»	»	2
— de la queue	»	2	3
— de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	»	»	5 ½
— de la main, depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	»	»	5
— de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	»	»	8 ½
— du pied, depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	»	8

DESCRIPT. Intermédiaire pour la taille entre la souris et le mulot, et pesant pour l'ordinaire une demi-once; museau un peu plus gros que celui de la musaraigne vulgaire; queue et jambes plus longues et plus garnies de poils; pieds, principalement ceux de derrière, plus longs; doigts garnis de poils roides, parallèles les uns aux autres, servant de nageoires; parties supérieures du corps, depuis le bout du museau jusqu'à la queue, d'un noirâtre mêlé de quelques teintes de brun; parties inférieures d'un blanc pur (1); queue grise, presque nue, à l'exception de sa face inférieure, qui a d'un bout à l'autre un poil court et blanchâtre; une tache blanche derrière l'œil; extrémité des dents incisives intermédiaires de couleur ferrugineuse.

HABIT. Se tient dans le voisinage des fontaines, des sources ou des petits ruisseaux; reste cachée pendant le jour, et ne se montre guère qu'au lever ou au coucher du soleil; attaque les grenouilles, dont elle fait sa proie; met bas au printemps, et produit ordinairement huit ou neuf petits.

PATRIE. La France, et particulièrement les environs de Paris et la Beauce.

234ᵉ. Esp. MUSARAIGNE CARRELET, *sorex tetragonurus.*

(Encycl. pl. 29. fig. 2.) *Sorex tetragonurus*, Herm. Obs. zool. pag. 48. — Boddaert, Elench.

(1) M. Geoffroy n'est pas d'accord avec Daubenton sur la couleur des parties inférieures du corps. Le premier dit qu'elles sont d'un blanc pur, et le second, qu'on y voit des teintes de fauve, de gris et de cendré, parce que l'extrémité des poils seroit fauve ou grise, et le reste de couleur cendrée jusqu'à la racine. La figure, publiée par Daubenton, s'accordant avec la description de M. Geoffroy, c'est cette première que nous adoptons.

anim. p. 123. n. 3.—Geoff. Ann. Mus. tom. 17. pag. 177. n. 3. pl. 2. fig. 3.— Schreb. Saugth. pl. 159. B.

CAR. ESSENT. *Oreilles courtes; pelage noirâtre en dessus et cendré-brun en dessous; queue longue, tout-à-fait carrée.*

DIMENS. Longueur totale de la tête et du corps	pied.	pouc.	lig.
	»	2	3
— de la queue	»	1	6

DESCRIPT. Tête plus large, et museau moins fin que dans la musaraigne vulgaire; queue plus longue, relativement, que celle de cet animal; deux canines de plus à la mâchoire supérieure, et toutes les canines petites et d'un égal volume entr'elles; incisives brunes; oreilles plus courtes et moins apparentes que dans l'espèce commune, sans être cependant entièrement cachées dans les poils; pelage d'une belle couleur noirâtre en dessus et d'un cendré-brun en dessous; queue décidément carrée, chaque face étant tout-à-fait plane, se terminant subitement en une pointe fine, et ayant en dessous un léger sillon.

HABIT. Vit dans les mêmes lieux que la musaraigne vulgaire. Se trouve dans les granges, particulièrement dans les campagnes, et quelquefois dans les jardins clos de murs.

PATRIE. La France, et notamment dans la ci-devant province d'Alsace; le comté de Nice.

235e. Esp. MUSARAIGNE PLARON, *sorex constrictus.*

(Encycl. pl. suppl. 4. fig. 6.) *Sorex constrictus*, Hermann, Obs. zool. pag. 47. — Bodd. Elench. anim. pag. 123. sp. 4. — Geoff. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. 17. p. 178. sp. 4. pl. 3. fig. 1. — *Sorex cunicularius*, Bechstein, Zoolog. — *Musaraigne plaron*, Vicq-d'Azyr, Syst. anat. des anim. tab. méthod.

CAR. ESSENT. *Oreilles très-petites, velues, entièrement cachées par le poil; pelage d'un noir-cendré; queue aplatie à sa base et à sa pointe, et ronde dans son milieu.*

DIMENS. Longueur totale de la tête et du corps	pied.	pouc.	lig.
	»	2	7
— de la queue	»	1	6

DESCRIPT. Museau plus fort que celui de la musaraigne vulgaire; tête plus large; chanfrein plus arqué; boutoir plus gros et plus court, ce qui est dû à des poils roides qui garnissent les narines; oreilles entièrement cachées par les poils, parce que tout leur extérieur en est garni; deux petites canines de plus que dans les autres espèces, à la mâchoire supérieure; queue plate, étroite et comme étranglée à l'origine, tandis que dans le reste, spécialement au milieu, elle est épaisse, comme renflée et ronde, excepté à son extrémité, où elle est aplatie, et où les poils se réunissent en pointe, comme ceux d'un pinceau; poil très-fourni, assez long, fort doux au toucher; noirâtre dans sa plus grande longueur et roux à sa pointe; ventre gris-brun; gorge cendrée; pieds velus comme ceux de l'espèce précédente.

HABIT. Se tient dans les prairies, à peu de distance des eaux.

PATRIE. La France, en Alsace.

236e. Esp. MUSARAIGNE LEUCODE, *sorex leucodon.*

(Non figurée.) *Sorex leucodon*, Hermann, Observ. zool. pag. 49. — Bodd. Elench. anim. pag. 123. sp. 2. — Geoff. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. 17. pag. 181. n. 5. — *Musaraigne leucode*, Vicq-d'Azyr, Syst. anat. des anim. tabl. méthod.

CAR. ESSENT. *Dos brun; ventre et flancs blancs; queue légèrement tétragone.*

DIMENS. Longueur totale de la tête et du corps	pied.	pouc.	lig.
	»	2	10
— de la queue	»	1	4

DESCRIPT. Dimensions assez semblables à celles de la musaraigne de Daubenton; queue plus courte, non exactement arrondie, et ressemblant en cela à celle de l'espèce vulgaire; doigts un peu plus épais que ceux de la musaraigne de Daubenton; ongles plus courts; yeux plus grands; incisives entièrement blanches dans le jeune âge, et ayant leur petite pointe colorée en brun dans les adultes; dos brun; ventre et flancs blancs; les poils de ces parties ayant leur pointe de cette couleur et la base grise; queue brune en dessus et blanche en dessous.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Les environs de Strasbourg.

237e. Esp. MUSARAIGNE RAYÉE, *sorex lineatus.*

(Non figurée.) *Sorex lineatus*, Geoff. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. 17. pag. 181. sp. 6.

CAR. ESSENT. *Queue ronde, fortement carenée en dessous; pelage d'un brun-noirâtre, plus pâle en dessous qu'en dessus; gorge cendrée; une tache sur chaque oreille, et une petite ligne blanche sur le chanfrein.*

DIMENS. Longueur totale de la tête et du corps........................ » 2 » (pied. pouc. lig.)
— de la queue.................. » 1 6

DESCRIPT. Forme plus élancée; museau plus long et plus fin que celui des espèces précédentes; pelage d'un brun-noirâtre, à l'exception du ventre qui est plus pâle, et de la gorge qui est cendrée; une ligne étroite, blanche, s'étendant sur le chanfrein, depuis le front jusqu'aux narines; oreilles marquées chacune d'une tache blanche formée par les poils qui recouvrent les deux lobes intérieurs de la conque; queue ronde et fortement carenée en dessous.

HABIT. Inconnues. La carène de la queue fait soupçonner à M. Geoffroy que cette espèce est aquatique.

PATRIE. Les environs de Paris.

238e. Esp. MUSARAIGNE PORTE-RAME, *sorex remifer.*

(Non figurée dans l'Encyclop.) *Sorex remifer*, Geoff. Ann. Mus. d'hist. nat. pag. 182. pl. 2. fig. 1.

CAR. ESSENT. *Queue carrée à sa base, comprimée à sa pointe; pelage d'un brun-noirâtre foncé en dessus; ventre brun-cendré; gorge d'un cendré clair.*

DIMENS. Longueur totale de la tête et du corps........................ » 4 » (pied. pouc. lig.)
— de la queue.................. » 2 7

DESCRIPT. Cette espèce, la plus grosse de celles qu'on trouve en France, diffère de la précédente par ses proportions plus trapues, par son museau plus gros et plus court, et surtout par la forme de sa queue, qui est carrée dans sa première moitié, ayant chaque face parfaitement plane, hors celle du dessous, qui est marquée d'un sillon de la fin duquel naît, dans l'autre moitié, une carène qui se prolonge d'autant plus en dessous que la queue s'amincit davantage, cette queue finissant par être comprimée et tout-à-fait plate, de manière à figurer une espèce de rame; couleurs du pelage à peu près les mêmes que dans la précédente, si ce n'est qu'elles paroissent un peu plus foncées en dessus; ventre brun-cendré; gorge d'un cendré clair; chanfrein n'ayant point de rayure longitudinale.

HABIT. Se tient sur le bord des eaux.

PATRIE. La France, aux environs d'Abbeville et de Chartres.

239e. MUSARAIGNE A COLLIER BLANC, *sorex collaris.*

(Non figurée.) *Sorex collaris*, Geoff. Mém. du Mus. d'hist. nat. tom. 1. pag. 309.

CAR. ESSENT. *Pelage noir; un collier blanc autour du cou.*

DESCRIPT. *Nota.* Cette espèce ne nous est connue que par cette seule indication, rapportée par M. Geoffroy, d'après l'abbé Manesse.

PATRIE. Les îles comprises entre l'embouchure de l'Escaut et la rivière de Meuse, où elle est très-commune.

240e. Esp. MUSARAIGNE DE L'INDE, *sorex indicus.*

(Encycl. pl. 30. fig. 3.) *Sorex indicus*, Geoff. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. 17. pag. 183. sp. 8. —Ejusd. Mém. du Mus. tom. 1. p. 309. pl. 15. fig. 1.—*Musaraigne de l'Inde*, Buff. suppl. tom. 7. pag. 281. pl. 71.

CAR. ESSENT. *Queue ronde, de moitié aussi longue que le corps; pelage ras, gris-brun, teint en dessus de roussâtre.*

DIMENS. Longueur totale de la tête et du corps........................ » 6 » (pied. pouc. lig.)
— de la queue.................. » 3 »

DESCRIPT. La plus grande des musaraignes connues. Ses formes générales sont absolument semblables à celles des espèces de notre pays. Oreilles apparentes, nues, aussi grandes comparativement que celles de la musaraigne vulgaire; dents blanches; pelage d'un gris-brun assez clair, ondulé de légères teintes roussâtres, provenant de la couleur de l'extrémité des poils.

HABIT. Se tient dans les maisons, où elle est très-incommode, à cause de la forte odeur de musc que répandent les glandes de ses flancs.

PATRIE. Les environs de Pondichéry et de Tranquebar, selon Sonnerat et M. Geoffroy.

241e. Esp. MUSARAIGNE DU CAP, *sorex capensis.*

(Non figurée dans l'Encycl.) *Sorex araneus maximus*, Petiver, pl. 23. fig. 9. — Valentin, Musée des Musées, tom. 2. pag. 27. fig. 2. (d'après Petiver.)—Burmann, Animaux du Cap. — *Sorex capensis*, Geoff. Ann. du Mus. tom. 17. pag. 184. sp. 9.

CAR. ESSENT. *Queue ronde, de moitié aussi longue que le corps; pelage cendré, lavé de fauve; queue rousse.*

DIMENS. Longueur totale de la tête et du corps........................ » 3 8 (pied. pouc. lig.)
— de la queue.................. » 1 8

DESCRIPT.

DESCRIPT. C'est la seconde espèce du genre pour la grandeur. Museau très-long, très-effilé; oreilles grandes et nues comme celles de la musaraigne de l'Inde; queue proportionnellement aussi longue que la sienne et également ronde; pelage cendré, lavé sur le dos d'une légère teinte de fauve; côtés de la bouche roussâtres; queue d'un roux qui tranche avec la couleur du dos.

HABIT. Se tient dans les caves, où elle répand une odeur extrêmement forte.

PATRIE. Le Cap de Bonne-Espérance.

242e. Esp. MUSARAIGNE A QUEUE DE RAT, *sorex myosurus.*

(Non figurée dans l'Encycl.) *Sorex myosurus,* Pallas, Acta Petrop. 1781. tom. 2. pag. 337. pl. 4. fig. 1. — Geoff. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. 17. pag. 185. sp. 10. pl. 3. fig. 2 et 3.

CAR. ESSENT. *Queue ronde, épaisse, presque nue; museau renflé; pelage blanc.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale de la tête et du corps	»	3	9
— de la queue	»	2	2

DESCRIPT. (Individu *femelle*, selon Pallas.) Très-rapprochée de la musaraigne du Cap, par sa taille, par la grandeur et le nu de ses oreilles; mais en différant par sa queue, plus longue et surtout plus épaisse, son museau bien plus court et singulièrement renflé sur les côtés, ses membres plus forts, ses pieds plus épais, les poils de sa queue moins rapprochés, et les soies plus nombreuses et plus longues; pelage entièrement blanc (ce qui est sans doute un effet de la maladie albine); squelette semblable à celui de la musaraigne vulgaire, si ce n'est qu'il a deux vertèbres dorsales et deux paires de côtes de plus (quatorze au lieu de douze).

(Individu *mâle,* selon Pallas, et appartenant à une autre espèce, suivant M. Geoffroy.) Pelage d'un brun-noir; tête plus trapue; queue plus courte que dans le précédent (1).

HABIT. et PATRIE. Inconnues.

XLIIIe. GENRE.

DESMAN, *mygale,* Cuv. Geoff. Illig.
Mus, Briss.
Castor, Linn.
Sorex, Pallas.

CARACT. Formule dentaire, selon M. Geoffroy (*Mem. Mus.* tom. 1. pag. 311) pour le desman des Pyrénées (1) : incis. $\frac{6}{8}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, mol. $\frac{7-7}{6-6} = 44$.

Selon Pallas, pour le desman de Moscovie, incis. $\frac{1}{4}$, dents coniq. $\frac{6-6}{6-6}$, mol. $\frac{4-4}{3-3} = 44$.

Les deux *incisives* intermédiaires supérieures triangulaires, très-fortes, aplaties; *incisives* inférieures tantôt au nombre de quatre, dont les deux du milieu sont les plus petites; tantôt au

(1) Plusieurs mammifères, placés avec les musaraignes par Linné et Pallas, ont dû en être éloignés pour former des genres nouveaux, ou rentrer dans des genres connus; tels sont:

1°. Le *sorex aquaticus* ou *sorex fuscus*, type du genre SCALOPE.

2°. Le *sorex cristatus*, type du genre CONDYLURE.

3°. Le *sorex brasiliensis*, qui paroît être le DIDELPHE TRICOLOR.

4°. Le *sorex auratus* ou *asiaticus*, type du genre CHRYSOCHLORE.

5°. Le *sorex moschatus*, type du genre DESMAN.

A ces espèces bien connues, il faudra peut-être joindre aussi, quand on les connoîtra mieux, les suivantes, sur lesquelles on ne possède encore que des descriptions trop abrégées ou trop vagues pour qu'il soit possible de les admettre dans les classifications.

6°. Le *sorex minimus* de Pallas (*Voyage*, tom. 2, pag. 664), brun, à queue ronde et étranglée à sa base.

7°. Le *sorex cæcutiens*, Laxmann, Act. Petrop. 1785, pag. 285, très-voisin de la musaraigne de Daubenton.

8°. Le *sorex exilis de Sibérie*, qui a la queue ronde, très-épaisse, et qui passe pour la plus petite de toutes les espèces du genre.

9°. Le *sorex pusillus*, Gmel. Voyage, tom. 3, pag. 499, qui habite le nord de la Perse et qui se rapproche surtout des *desmans* par la forme de ses dents.

10°. Le *sorex pygmæus* de Laxmann (Encyclop. pl. 3, fig. 1), qui, ainsi que le remarque M. Geoffroy, s'éloigne des musaraignes, à cause de son manque de queue et de ses narines très-petites et situées au bout d'un museau très-alongé.

11°. Le *sorex murinus* (et non *marinus*, comme son nom est écrit dans Gmelin), indiqué comme venant de Java, sans détails suffisans sur ses caractères pour le faire distinguer de la musaraigne de l'Inde.

Une espèce de *sorex* qui nous est inconnue vivante, est celle dont M. Olivier (*Voyage en Egypte*. tom. III, pag. 164, pl. 32, fig. 1) a trouvé les débris dans les catacombes de Sakkara en Egypte, où elle étoit préparée à la manière des ibis. Cette musaraigne étoit beaucoup plus grande que nos espèces d'Europe, car sa tête avoit seule un pouce à quinze lignes de long, sur six lignes à peu près de largeur à sa partie postérieure; la queue étoit à peu près aussi longue que le corps; son poil étoit roux.

(1) M. Geoffroy, dans la détermination des incisives supérieures, a égard à leur position dans l'os intermaxillaire; et pour les inférieures, à leur position correspondante à celle des premières.

nombre de six petites, et à peu près égales entr'elles.

Canines non distinctes par leur forme des incisives latérales et des premières molaires; toutes étant presqu'également moyennes et coniques.

Les quatre dernières *molaires* en haut, et les trois dernières en bas de chaque côté, à couronne large et garnie de tubercules aigus.

Narines placées à l'extrémité d'un long prolongement du museau, en forme de trompe, très-mobile dans tous les sens, et douée d'une grande sensibilité.

Point d'*oreilles* externes; *yeux* très-petits.

Membres courts; les cinq doigts de chacun, surtout ceux des postérieurs, réunis par une membrane; *ongles* longs et arqués.

Queue comprimée latéralement.

HABIT. Se tiennent sur le bord des ruisseaux et des étangs, où ils se creusent des galeries souterraines, dont l'ouverture est sous l'eau, et dont une portion est assez élevée pour n'être jamais submergée; nagent très-facilement; restent souvent plongés dans l'eau, en faisant seulement sortir au dehors l'extrémité de leur trompe pour respirer; se nourrissant d'insectes, de vers et surtout de sangsues, et y joignant, dit-on, des racines d'acores et de nymphæa; répandant en tout temps une forte odeur de musc, qui se communique aux poissons qui mangent leur chair, etc.

PATRIE. L'ancien Continent.

243e. Esp. DESMAN DE MOSCOVIE, *mygale moscovitica.*

(Encycl. pl. 29. fig. 4.) *Mygale moscovitica*, Geoff. Ann. Mus. tom. 17. pag. 192. — *Mus aquaticus exoticus*, Clusius, Exot.—*Sorex moscoviticus*, Charleton, Exerc. pag. 25.—*Mus aquatilis*, Aldrov. — *Glis moschiferus*, Klein. — *Rat musqué* de Hill et de Brisson. — *Castor moschatus*, Linn. édit. 10 et 12. — Le *desman*, Buff. tom. 10. pag. 1. pl. 2. — *Sorex moschatus*, Pallas, Gmelin, Erxleb. Bodd. — Schreb. tab. 159. —Vulgairement appelé *rat musqué de Russie.*

CAR. ESSENT. *Queue plus courte que le corps, écailleuse, presque nue, étranglée à sa base, cylindrique et renflée dans son milieu, très-comprimée verticalement à son extrémité; pelage brun en dessus, blanc en dessous.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale de la tête et du corps	»	8	»
— de la queue	»	6	9

(Poids, 16 onces environ.)

DESCRIPT. Pelage très-beau et très-luisant, formé de deux sortes de poils, comme celui des castors, c'est-à-dire, de longues soies et d'un feutre doux, moelleux et serré; d'un brun plus pâle en dessus et plus foncé sur les flancs; ventre d'un blanc argenté; quelques parties blanches sur la face; queue mince et comme étranglée à sa naissance, puis devenant, bientôt après, cylindrique, renflée et croissant rapidement, pour décroître ensuite insensiblement jusqu'à son extrémité, paroissant de plus en plus comprimée dans le sens vertical à mesure qu'elle diminue, ayant son tronçon parsemé d'écailles, entre les intervalles desquelles sont des poils courts et isolés; dessus des doigts présentant aussi quelques écailles; des glandes distillant une humeur particulière, ayant une très-forte odeur de musc, situées sous la queue, près de sa racine.

HABIT. Celles que nous avons rapportées pour le genre entier.

PATRIE. La Russie méridionale. Très-commun aux environs de Woronech, où les pêcheurs le prennent souvent dans leurs filets.

244e. Esp. DESMAN DES PYRÉNÉES, *mygale pyrenaïca.*

(Encyclop. pl. suppl. 4. fig. 1 à 4.) *Desman des Pyrénées, mygale pyrenaïca*, Geoff. Ann. Mus. d'hist. nat. tom. 17. pag. 193. pl. 4. fig. 1, 2, 3 et 4.

CAR. ESSENT. *Queue plus longue que le corps, cylindrique dans la plus grande partie de sa longueur, diminuant insensiblement depuis son origine, et verticalement comprimée à son extrémité; pelage brun en dessus et gris en dessous.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale de la tête et du corps	»	4	»
— de la queue	»	4	6

DESCRIPT. Queue n'étant ni étranglée à son origine, ni renflée au-delà, mais toute d'une venue, et diminuant insensiblement jusqu'à son extrémité, cylindrique dans les trois quarts de sa longueur, et verticalement comprimée dans le reste; couverte de poils courts, couchés, presqu'entièrement adhérens; ongles du double plus longs que ceux du desman de Moscovie; doigts de devant n'étant qu'à demi enveloppés; doigt extérieur des pieds de derrière étant beaucoup

plus libre; pelage composé de longues soies et de feutre; tout le dessus du corps étant d'un brun-marron, les flancs gris-brun et le ventre gris-argentin; point de parties blanches sur la face.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Les environs de Tarbes, au pied des Pyrénées, où un individu de cette espèce, qui fait partie de la collection du Muséum, a été trouvé par M. Desrouais, ancien professeur d'histoire naturelle à l'école centrale de Tarbes.

XLIVe. GENRE.

SCALOPE, *scalops*, Cuv. Geoff. Illig.

Sorex, Linn. Erxleb. Bodd.

Talpa, Penn. Shaw.

CAR. Formule dentaire: incis. $\frac{2}{4}$, dents coniques $\frac{3-3}{3-3}$, molaires $\frac{3-3}{3-3} = 30$.

Les deux *incisives supérieures* intermédiaires très-fortes et larges, planes, perpendiculaires à la mâchoire et tronquées en biseau; les deux *incisives inférieures* externes coniques, droites, assez longues, et renfermant dans leur intervalle deux très-petites incisives intermédiaires.

Un grand *espace interdentaire* à la mâchoire supérieure, après les deux grandes incisives; un moindre à l'inférieure, après les incisives latérales.

Première et troisième *dents coniques supérieures* (de chaque côté), plus grandes que la seconde; *dents coniques inférieures* allant en croissant de la première à la troisième.

Molaires à tubercules aigus sur la couronne; la première étant comprimée d'avant en arrière, assez mince, et à deux pointes seulement, l'une externe et l'autre interne.

Museau très-prolongé, cartilagineux, et terminé par un boutoir.

Yeux très-petits; *oreilles* externes tout-à-fait nulles.

Pieds très-courts, pentadactyles; les *antérieurs* très-larges, ayant les doigts réunis jusqu'à la dernière phalange; les ongles fort longs, aplatis, linéaires et propres à creuser la terre (en tout semblables aux pieds de taupes), croissant depuis le pouce jusqu'au troisième y compris, les deux autres diminuant, et l'externe étant le plus petit de tous; pieds *postérieurs* très-petits, très-grêles, ayant leurs doigts pourvus de petits ongles crochus et arqués.

Queue courte.

Corps trapu, couvert d'un poil fort court, très-doux et très-fin, perpendiculaire à la peau, comme celui des taupes.

245e. Esp. SCALOPE DU CANADA, *scalops canadensis.*

(Encyclop. pl. 30. fig. 2. *Musaraigne brune.*) *Sorex aquaticus*, Linn. Gmel.—Schreb. tab. 158. — *Talpa fusca*, Penn. Quad. pag. 314. n. 245. — Shaw, Gen. zool. tom. 1. part. 11. pag. 524. — *Musaraigne taupe*, Cuv. Tabl. élément. des anim.

CAR. ESSENT. *Nez très-prolongé, terminé par un boutoir; pieds et queue de taupe; pelage gris-brun.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale du corps et de la tête	»	6	3
— de la tête	»	1	3
— de la queue	»	»	9
— des pieds de devant, depuis le poignet jusqu'au bout du plus grand ongle	»	»	10
— des pieds de derrière, du talon au bout des ongles	»	»	7

DESCRIPT. Museau très-prolongé en boutoir, ayant les narines fort peu apparentes, ouvertes en dessus, près de sa pointe, et un sillon longitudinal en dessous, aboutissant à la lèvre supérieure; bouche médiocrement fendue; dents très-fortes et blanches; yeux et méats auditifs cachés dans le poil; mains très-larges, très-fortes, à doigts réunis jusqu'à la naissance de la dernière phalange, ayant les paumes absolument nues, et bordées de petits poils roides, le dessus légèrement recouvert de duvet grisâtre, et les ongles très-forts, très-longs, linéaires et en gouttière; pieds postérieurs petits, étroits, nus en dessous, revêtus de duvet en dessus, et ayant les ongles foibles, crochus et assez aigus; queue courte, couverte de poils dans toute son étendue; pelage d'un gris-fauve, chaque poil étant d'un gris de souris à sa base et presque fauve à sa pointe.

HABIT. Analogues à celles des musaraignes aquatiques et des taupes. Se tenant de préférence le long des rivières et des ruisseaux.

PATRIE. Les Etats-Unis, depuis le Canada jusqu'en Virginie.

XLVe. Genre.

CHRYSOCHLORE, *chrysochloris*, Cuv. Lacép. Geoff. Illig.

Talpa, Briss. Linn. Schreb. Bodd.

Sorex, Gmel.

Car. Formule dentaire : incis. $\frac{2}{4}$, dents coniques $\frac{3-3}{3-3}$, molaires $\frac{6-6}{5-5} = 40$.

Incisives supérieures fortes et aiguës ; les *inférieures latérales* semblables, avec deux très-petites dents intermédiaires.

Dents coniques à une seule pointe (*fausses molaires* ou *fausses canines*), petites.

Vraies *molaires supérieures* écartées les unes des autres, triangulaires, avec un tubercule aigu à chaque angle, et un quatrième à la base de l'angle interne, qui est le plus prononcé ; la dernière ne présentant qu'une lame mince, légèrement échancrée ; molaires inférieures plus minces que celles d'en haut, mais également espacées, et pénétrant entre ces dernières lorsque la bouche est fermée.

Museau peu prolongé, cartilagineux et comme tronqué au bout.

Yeux très-petits.

Point de conque externe de l'*oreille*.

Pieds de devant à trois doigts, armés d'ongles robustes et en gouttière, comme ceux de la taupe.

Pieds postérieurs assez foibles, à cinq ou à quatre doigts, armés d'ongles peu robustes, et dont l'extérieur est le plus court.

Corps épais, trapu, couvert d'un poil court, très-doux, perpendiculaire à la peau.

Queue nulle ou courte.

Habit. Mœurs analogues à celles des taupes.

Patrie. L'Afrique. L'Amérique ?

246e. Esp. Chrysochlore du Cap, *chrysochloris capensis*.

(Encycl. pl. 29. fig. 5. *Musaraigne asiatique.*) *Talpa sibiricus versicolor, aspalax dictus*, Séba, Thes. 1. pag. 51. tab. 32. fig. 4 et 5.—*Talpa sibirica aurea*, Briss. Quad. p. 206.—*Talpa asiatica*, Gmel. Bodd.—Schreb. tab. 157.—Erxleb. —*Musaraigne dorée*, Cuv. Tabl. élém. de l'hist. nat. des anim. pag. 110.

Car. essent. *Poil brun, laissant voir sous certains aspects des reflets verts métalliques et cuivreux très-brillans ; cinq doigts aux pieds de derrière ; point de queue.*

Dimens. Un peu plus petite que la *taupe d'Europe*. Longueur totale, environ 4 pouces 6 lignes.

Descript. Corps couvert en entier de poils dont la base est brune, et l'extrémité d'un vert brillant qui produit les plus beaux reflets métalliques, surtout lorsque ce poil est mouillé ou lorsque l'animal est en entier plongé dans un liquide transparent ; un osselet surnuméraire au carpe, comme dans la taupe, lequel sert à donner plus de solidité à la main, qui est conformée pour fouiller la terre, et qui est terminée par trois ongles très-robustes.

Patrie. Les environs du Cap de Bonne-Espérance, et non pas la Sibérie, comme on l'a cru très-long-temps, d'après une fausse indication de Séba.

247e. Esp. * Chrysochlore rouge, *chrysochloris rufa*.

(Non figurée dans l'Encycl.) *Talpa americana rubra*, Séba, Thes. 1. pag. 51. tab. 52. fig. 2. —*Talpa americana rufa*, Briss. Regn. anim. pag. 283. n. 5.—*Talpa rubra*, Erxleb. Linn. Gmel. Bodd. — *Red mole*, Penn. Quadr. p. 485. —*Taupe rouge d'Amérique*, Cuv. Regn. anim. tom. 1. pag. 135. note 1.

Car. essent. *Pelage d'un roux tirant sur le cendré clair ; pieds postérieurs à quatre doigts ; queue courte.*

Dimens. Un peu plus grande que la *taupe d'Europe*.

Descript. Ressemblant à la taupe par la figure du corps, mais en différant beaucoup par celle de ses extrémités ; pieds de devant à trois doigts, dont l'extérieur est muni d'un ongle très fort, long, pointu et un peu recourbé ; doigt du milieu plus petit, ainsi que son ongle ; doigt interne très-petit ; pieds de derrière à quatre doigts, armés d'ongles presqu'égaux ; oreilles petites et arrondies ; poils d'un roux cendré clair.

Habit. Inconnues.

Patrie. L'Amérique (selon Séba), où, dit-on, sa chair est mangée par les habitans (1).

---

(1) Nous pensons, comme M. Cuvier, que c'est à tort que Buffon a confondu le Tucan avec cette espèce. *Voyez* l'article Rat-taupe.

IIe. DIVISION. *Deux grandes incisives supérieures en avant, suivies de deux autres de chaque côté, dont la première a la forme d'une canine; canines proprement dites, petites et non distinctes des fausses molaires; quatre incisives inférieures proclives, en forme de cuillers.*

XLVIe. GENRE.

CONDYLURE, *condylura*, Illiger.

Sorex, Linn. Gmel. Erxleb. Bodd.

Scalops, Geoff.

Talpa, Cuv. Penn. Gmel.

CAR. Formule dentaire : incis. $\frac{6}{4}$, dents coniques ou fausses molaires $\frac{3-3}{5-5}$, vraies molaires $\frac{4-4}{3-3}$ $= 40$.

Six *incisives* supérieures anomales, implantées dans les os præmaxillaires, les deux intermédiaires très-larges, contiguës, garnissant tout le bord de la mâchoire, creusées en cuiller, à tranchant un peu oblique, ayant l'angle par lequel elles se touchent plus saillant que l'angle externe; l'incisive suivante de chaque côté touchant l'intermédiaire, ressemblant à une canine très-longue, conique, un peu triangulaire à sa base, où elle offre deux très-petits tubercules, l'un en avant, l'autre en arrière; l'incisive externe ou latérale, la plus petite de toutes, simplement conique, un peu comprimée, légèrement recourbée en arrière à sa pointe, et placée à quelque distance de l'incisive en forme de canine. Quatre *incisives* inférieures aplaties, proclives, en forme de cuiller ou de cure-oreille, les latérales en partie couchées horizontalement sur les intermédiaires, et se relevant un peu sur leur bord externe.

Trois dents coniques (*fausses molaires* ou *fausses canines*) supérieures de chaque côté, écartées les unes des autres, assez larges et pourvues chacune d'un petit lobe pointu à sa base, et d'un autre en arrière. Cinq dents inférieures, de chaque côté, correspondant à celles-ci, également écartées les unes des autres : la première étant la plus grande et ressemblant en cela seulement à une canine, ayant trois lobes, dont le principal est l'intermédiaire, le premier très-effacé et le postérieur un peu saillant; la seconde presque semblable, mais plus courte et plus comprimée, avec le lobe postérieur plus apparent que dans la précédente; la troisième à quatre lobes, dont un petit antérieur, un second, le plus grand de tous et le plus apparent, et deux petits postérieurs; la quatrième presque semblable à la troisième, avec cette différence, que le premier lobe postérieur est plus interne, et donne par conséquent plus d'épaisseur à cette dent; la cinquième ne différant de la quatrième que par sa largeur plus considérable et presqu'égale à celle de la première vraie molaire.

Quatre *vraies molaires supérieures* de chaque côté, plus grosses que les dents coniques qui les précèdent, composées chacune de deux replis de l'émail formant deux tubercules aigus du côté intérieur, et creusées obliquement en gouttière du côté externe; un talon évidé en cupule à la base interne de ces mêmes dents; la plus antérieure étant la plus petite, la suivante plus grosse, la troisième encore plus, et la dernière d'un moindre volume que celle-ci. *Vraies molaires inférieures*, au nombre de trois de chaque côté, présentant, comme les supérieures, deux replis d'émail faisant pointe, mais la disposition de ces replis étant inverse; les pointes, au lieu d'être internes, se trouvant externes; les gouttières, au contraire, intérieures, et le dedans de la dent, au lieu d'offrir un talon en cupule, présentant une muraille perpendiculaire, et deux fois échancrée à son sommet, chaque échancrure correspondant à la gouttière qui descend de l'une des deux pointes (1).

Museau très-prolongé, quelquefois garni de crêtes membraneuses disposées en étoiles autour des ouvertures des narines.

Point d'*oreilles* externes.

Yeux extrêmement petits.

Pieds antérieurs courts, larges, à cinq doigts munis d'ongles robustes et propres à fouiller la terre; *pieds postérieurs* grêles, à cinq doigts.

Queue de longueur médiocre.

Corps trapu, couvert de poils très fins, doux et courts, perpendiculaires à la peau.

HABIT. Analogues à celles des taupes.

PATRIE. L'Amérique septentrionale.

248e. Esp. CONDYLURE A MUSEAU ÉTOILÉ, *condylura cristata.*

---

(1) Nous nous sommes étendus sur la description des dents du *condylure*, plus que nous n'avons coutume de le faire pour les autres genres, parce que leur disposition anomale et leurs formes variées n'avoient pas encore été décrites avec exactitude.

(Encycl. pl. suppl. 4. fig. 7.) *Taupe du Canada*, Delafaille, Essai sur l'hist. nat. de la taupe, fig. 1769. — Buff. Hist. nat. tom. 6. pl. 37 (d'après la figure de Delafaille). — *Sorex cristatus*, Linn. Erxleb. Gmel. Bodd. — *Radiated mole*, Penn. Syn. quadr. pag. 313. n. 243. tab. 28. fig. 1. — Desmar. Note sur le genre *condylure*, Journ. de Phys. sept. 1819. pl. 2.

CAR. ESSENT. *Narines entourées d'un cercle de lanières membraneuses, disposées en étoiles; queue moins longue que la moitié du corps.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur totale	»	4	»
Circonférence du disque frangé du museau	»	»	5
Longueur totale de la main	»	»	6
— du pied	»	»	10
— du plus grand ongle des pieds de devant	»	»	2 ½
— de la queue	»	1	8
Distance des yeux entr'eux	»	»	3

DESCRIPT. Museau très-prolongé, très-ridé, pourvu d'un os du boutoir, et muni à sa pointe d'un disque nu qui renferme dans son centre l'ouverture des deux narines, et dont les bords sont garnis de pointes cartilagineuses de couleur rose, mobiles et à surface granulée, au nombre de vingt, les deux intermédiaires supérieures et les quatre intermédiaires inférieures étant réunies à leur base, et placées sur un plan un peu plus avancé que les autres. Cou non distinct; pattes antérieures très-courtes, avec les mains fort larges, nues, écailleuses, à tranchant inférieur moins marqué que dans la taupe, à cinq doigts courts, unis jusqu'à la seconde phalange et munis d'ongles très-grands, droits, assez larges, linéaires, et dont la longueur relative est déterminée ainsi qu'il suit : le plus court est celui du pouce; ceux des second, troisième et quatrième doigts, sont successivement plus longs l'un que l'autre, dans une proportion égale; l'ongle du doigt externe ou du petit doigt est exactement aussi grand que celui de l'indicateur; pieds de derrière proportionnellement plus longs que ceux des taupes proprement dites, et des scalopes; mais au contraire de ce qui a lieu dans ces animaux, étant plus longs d'un tiers que les pieds antérieurs; étant d'ailleurs minces, foibles, nus, écailleux, avec leurs doigts divisés profondément, toutes les phalanges étant libres; leurs ongles, quoique longs, l'étant moins que ceux des mains, et ayant aussi moins de largeur et plus de courbure. En dessous, vers le milieu de la longueur du pied, du côté interne, une assez large écaille membraneuse mince, de forme arrondie et rebordée dans son contour; queue assez mince, avec ses vertèbres un peu saillantes (1); la peau qui la recouvre, divisée en replis transversaux médiocrement serrés et écailleux, d'entre lesquels partent des poils plus rares et plus roides que ceux des autres parties du corps. Pelage court, très-doux, un peu moins fin et moins fourni que celui de la taupe d'Europe, mais absolument du même gris-noirâtre velouté. Moustaches composées de poils roides assez longs, et dont la direction n'est point horizontale et latérale comme celle des moustaches de la plupart des mammifères, mais au contraire étant relevées, presque parallèles entr'elles, et portées en avant vers le museau. Sourcils indiqués par trois ou quatre poils pareils et plus fins, qu'il est facile d'apercevoir, et qui décèlent la place des yeux. Le tranchant extérieur des mains garni d'une série de poils roides et assez longs, un peu recourbés vers la paume, qui est absolument nue.

Palais ridé transversalement; mâchoire inférieure très-étroite et très-mince; seize vertèbres à la queue.

HABIT. Non observées suffisamment. Delafaille assure que cet animal peut à volonté écarter ou rapprocher les franges cartilagineuses roses qui terminent son nez, à la manière du calice des fleurs, en enveloppant et renfermant les conduits nasaux auxquels elles servent d'abri.

PATRIE. Le Canada, où il est très-commun, et les Etats-Unis du Nord. M. Lesueur nous a envoyé un individu de cette espèce, qu'il avoit pris aux environs de Philadelphie, en Pensylvanie.

249ᵉ. Esp. * CONDYLURE A LONGUE QUEUE, *condylura longicaudata.*

(Encycl. pl. 28. fig. 5.) *Long-tailed mole*, Penn. Syn. quadr. pag. 314. n. 244. tab. 18. fig. 2. — *Talpa longicaudata*, Erxleb. Syst. anim. tom. 1. pag. 118. — Gmel. Syst. nat. — Bodd. Elench. anim. pag. 126. sp. 2.

---

(1) La figure que Delafaille donne de cet animal est particulièrement inexacte par la manière dont la queue est représentée : on y voit vingt-quatre étranglemens très-prononcés, qui n'existent point dans l'animal Les apophyses articulaires des vertèbres (au nombre de seize) sont seulement plus apparentes que dans les autres animaux.

Ce caractère forcé a donné à Illiger l'idée de nommer *condylure* cet animal, de *κονδυλος, nodus*, et de *ουρη, cauda.*

CAR. ESSENT. *Point de crêtes nasales ; queue aussi longue que la moitié du corps.*

DIMENS. Longueur totale du corps et de la tête, 4 à 6 pouces.

DESCRIPT. Mains antérieures larges et conformées comme celles de la taupe d'Europe ; pieds de derrière, écailleux et parsemés de poils rares et courts, ayant leurs doigts longs et grêles ; poils du corps doux, d'un brun-ferrugineux ; queue couverte de poils courts.

Nota. Les seuls caractères donnés par Pennant à son *long-tailed mole*, et l'autorité d'Illiger, qui cite cet animal comme un exemple de son genre *Condylura*, nous ont déterminé à le placer ici. M. Cuvier le rejette de son genre *Taupe*, qui renferme le condylure, en disant qu'il appartient probablement à la première division des carnassiers insectivores ; mais il ne fait pas connoître les motifs sur lesquels il fonde cette opinion.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. L'Amérique septentrionale.

IIIe. DIVISION. *Quatre canines écartées, entre lesquelles sont de petites incisives.*

XLVIIe. GENRE.

TAUPE, *talpa*, Linn. Briss. Erxleb. Bodd. Cuv. Lacép. Geoff. Illig.

CARACT. Formule dentaire : incis. $\frac{6}{8}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{7-7}{6-6} = 44$.

Incisives supérieures petites, verticales, à peu près égales en hauteur, les intermédiaires étant plus larges que les latérales ; *incisives inférieures* petites, disposées en arc et un peu déclives.

Canines dépassant les incisives, triangulaires, comprimées, les supérieures étant plus grandes que les inférieures et ayant deux racines.

Les trois *molaires* antérieures de la mâchoire *supérieure* fort petites, placées dans la portion la plus étroite du museau, ayant à peu près la forme des canines, si ce n'est qu'elles sont plus petites ; la quatrième triquètre à sa base, à couronne formée par une seule pointe ; la cinquième à couronne ayant un bord tranchant avec deux pointes, dont la postérieure est la plus grande et munie d'un petit talon antérieur, présentant une petite pointe ; la sixième la plus grosse de toutes, et d'ailleurs semblable à la cinquième ; la septieme triangulaire, à sommet en dehors et dirigée transversalement.

Les deux premières *molaires inférieures* semblables à la canine, mais plus petites ; la troisieme tranchante, pointue, triangulaire, avec un petit talon en arrière, et les trois dernières plus grosses, la pénultième surtout ; toutes composées d'un bord tranchant externe divisé en trois tubercules aigus, et d'un talon double pour les deux premières, et simple pour la postérieure.

Tête prolongée, terminée par une sorte de boutoir.

Yeux très-petits.

Point d'*oreilles* externes.

Membres courts, à cinq doigts ; les *antérieurs* plus forts que les autres et terminés par des mains extrêmement larges, ayant la paume toujours tournée en dehors ou en arrière, le bord interne coupant, et les doigts réunis jusqu'à la racine des ongles, qui sont peu arqués, longs, forts et tranchans. *Pieds postérieurs* plus grêles, à doigts plus foibles, plus séparés, et munis d'ongles médiocres.

Queue courte, peu garnie de poils.

Six *mamelles* abdominales.

Corps couvert d'un poil court, fin, très-doux et perpendiculaire à la peau (1).

---

(1) Les taupes offrent des caractères anatomiques très-remarquables. Leur tête est très-alongée, et leur crâne un peu aplati en dessus; le ligament cervical est d'une force extrême; les os des extrémités antérieures sont anguleux, si épais et si gros, que leur longueur ne surpasse presque pas leur diamètre transversal; les deux os de l'avant-bras sont soudés; les clavicules sont très-fortes ; un os du carpe, très-alongé, donne de la solidité au tranchant inférieur de la main; les muscles moteurs de ces extrémités sont énormes, les pectoraux surtout, qui viennent s'attacher sur un sternum très-grand, formé de cinq pièces, et qui, comme celui des cheïroptères, a une arête moyenne fort développée; le bassin est très-étroit; les pubis ne sont point réunis par une symphyse, ce qui, selon les observations de M. Breton, médecin de Grenoble (*), permet le déplacement de la vulve, à l'époque du part, et son mouvement en avant du bassin, mouvement absolument nécessaire, selon cet observateur, pour que les petits puissent sortir, ce qu'ils ne pourroient faire par la voie ordinaire, à cause du petit diamètre du détroit du bassin; l'estomac est membraneux et de forme alongée; le cœcum n'existe pas; le foie est à trois lobes; la vésicule du fiel ronde, etc.

(*) *Nouv. Bull. de la Soc. philom.*

HABIT. Animaux éminemment organisés pour fouir la terre; vivant d'insectes, de larves, de vers de terre et des racines tendres de quelques plantes; ayant les sens de l'ouïe et du tact très-parfaits, etc.

250e. Esp. TAUPE D'EUROPE, *talpa europæa.*

(Encycl. pl. 28. fig. 1.) *Talpa vulgaris*, Briss. Regn. anim. pag. 280. n. 1. — La *taupe*, Buff. Hist. nat. tom. 8. pag. 81. pl. 12. — *Talpa europæa*, Linn. Erxleb. Bodd. — *Mole*, Penn. Brit. zool. pag. 52.

CAR. ESSENT. *Pelage doux, noir, luisant; queue courte.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en droite ligne, depuis le boutoir jusqu'à l'anus	»	5	»
— de la tête, depuis le boutoir jusqu'à l'entre-deux des oreilles	»	1	6
— de la queue	»	1	2
— de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	»	»	8
— de la main, depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	»	»	9 ½
— de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	»	»	9
— du pied, depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	»	9
— des plus grands ongles des pieds de devant	»	»	3 ½
— des plus grands ongles des pieds de derrière	»	»	1 ½

DESCRIPT. Corps épais, oblong, presque cylindrique, posant à terre; tête pointue, terminée en boutoir; yeux extrêmement petits, noirs, situés au milieu d'un espace de deux lignes de diamètre, dépourvu de poils; oreilles sans conques, n'étant marquées au dehors que par l'orifice du conduit auditif externe, dont le bord est un peu saillant au-dessous de la peau, dans la portion inférieure du cercle qu'il forme; pieds antérieurs très-robustes, épais; doigts courts, armés d'ongles aussi longs qu'eux, à poignet caché dans le poil; queue écailleuse comme celle des rats, mais garnie d'un poil plus long; anus saillant et très-éloigné de l'origine de la queue; pelage doux, luisant et d'une couleur cendrée, qui prend différentes teintes lorsqu'on le voit sous divers aspects (cendré clair, lorsqu'on regarde l'animal depuis la tête jusqu'à la queue, et que les poils sont couchés en arrière; noir sans luisant, lorsqu'on regarde au contraire par-derrière, depuis la queue jusqu'à la tête; noirâtre seulement sur la poitrine et le ventre); une légère teinte de fauve sur la mâchoire inférieure et sur le milieu du ventre.

Variété A. Taupe tachetée. (Encycl. pl. 28. fig. 2.) *Talpa variegata.* Briss. Quadr. pag. 282. n. 3. — *Talpa maculata, Oost-Frisia*, Klein, Quadr. pag. 60. — Séba, Thes. tom. 1. tab. 41. fig. 4. Un peu plus grande que la taupe commune; pelage marbré de taches blanches et de taches noires. — De l'Oost-Frise.

Variété B. Taupe blanche (Encycl. pl. 28. fig. 3.) Briss. Quadr. p. 282. n. 2. — *Talpa alba nostras*, Séba, Thes. tom. 1. pag. 51. tab. 32. fig. 1. Blancheur totale du pelage, résultant de la maladie albine. Commune en Pologne et dans le canton de Kouschwa, non loin des monts Ourals. On la trouve quelquefois en Hollande, en Suisse et en Lorraine.

Variété C. Taupe jaune. — *Talpa flava*, Penn. Quadr. pag. 311. n. 241. β. — Pelage jaunâtre, dépendant encore de la maladie albine. — Habite le pays d'Aunis, suivant Delafaille.

Variété D. Taupe cendrée. — *Talpa cinerea*, Hubsch. Naturforcher 3. pag. 98. — *Talpa cinerea palmis angustioribus*, Richter, Abhand über die phys. Bechaff. von Boehmen, Prag. et Dresd. 1786. pag. 82.

HABIT. Elle vit sous terre; recherche les terrains meubles et cultivés; change de cantons suivant les variations de l'atmosphère, et en établissant son gîte dans les lieux élevés pendant la saison des pluies, et dans les vallons durant la sécheresse; se creusant de longues galeries, qui communiquent toutes entr'elles, parallèlement à la surface du sol et à peu de profondeur; rejetant au dehors les déblais sous forme de buttes coniques appelées *taupinières;* creusant avec le groin et les pattes de devant; soulevant la terre avec la tête; ne dormant pas en hiver, comme la plupart des mammifères de la même famille; vivant d'insectes, de larves, de vers, de racines tendres et succulentes, de bulbes de colchique, etc.; entrant en amour au premier printemps, et faisant par an deux portées de quatre à cinq petits chacune, entre le mois de mars et le mois d'août; soignant ses petits avec beaucoup de tendresse, sur un lit de feuilles et d'herbes qui tapisse le sol d'une sorte de chambre assez spacieuse, dont la voûte est supportée par des piliers, et qui est située de manière à être à l'abri des inondations.

PATRIE. Presque toutes les contrées fertiles de l'Europe. On n'en trouve point en Irlande, et l'on en voit peu dans la Grèce, où son espèce est

est remplacée par celle du *rat-taupe zemni* ou *aspalax* des Anciens.

XLVIII[e]. GENRE.

TANREC, *centenes*, Illig.

Tenrecus, Lacép.

Setiger, Cuv. Geoffr.

Erinaceus, Linn. Gmel. Bodd. Erxleb.

CAR. Formule dentaire : incis. $\frac{6}{6}$ ou $\frac{4}{6}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6} = 40$ ou 38. (*Voyez* la note suivante.)

Incisives supérieures crochues; les *inférieures* tranchantes et lobées latéralement.

Canines semblables, pour la forme et la grandeur, à celles des carnassiers proprement dits.

Six *molaires supérieures* de chaque côté, dont une *fausse*, petite, comprimée, isolée, et cinq véritables; la première de celles-ci très-saillante, à une pointe, avec un petit tubercule à la base de son côté interne; les trois suivantes triangulaires avec l'angle le plus aigu, regardant l'intérieur de la mâchoire, et une échancrure à leur face externe, qui est formée par des tubercules; la dernière mince et placée transversalement, offrant une échancrure à sa face antérieure et une autre à sa face postérieure; six *molaires inférieures* de chaque côté, dont une *fausse*, isolée, et semblable pour la forme à celle d'en haut, mais plus petite; la première vraie molaire ressemblant à son analogue supérieure; les quatre suivantes de même forme et de même grosseur entr'elles, et ressemblant à un triangle dont un des angles seroit en dehors, avec un talon à leur face postérieure.

Tête alongée.

Museau très-pointu.

Yeux médiocres.

Oreilles courtes et arrondies ou presque nulles.

Corps bas sur jambes, couvert de piquans comme celui des hérissons; mais ne pouvant se rouler en boule.

Cinq *doigts* à chaque pied, armés d'ongles assez robustes.

Point de *queue*.

HABIT. Ces animaux se creusent des terriers dans le voisinage des eaux, et s'y endorment plusieurs mois dans l'année, pendant les grandes chaleurs. Ils se vautrent dans la fange, et séjournent plus long-temps dans l'eau que sur terre. Ils multiplient beaucoup.

PATRIE. L'île de Madagascar.

251[e]. Esp. TANREC SOYEUX ou TANREC proprement dit, *centenes setosus*.

(Encycl. pl. 37. fig. 2, sous le nom de *tanrec.*) *Tanrec*, Buffon, tom. 12. pl. 56. — *Erinaceus setosus*, Linn. Gmel. — Schreb. tab. 164. — *Erinaceus tanrec*, Bodd. El. Anim. pag. 129. sp. 5. — *Tendrac*, Cuv. Regn. anim. — Desm. nouv. Dict. d'hist. nat. — *Setiger inauris*, Geoff. Collect. du Mus.

CAR. ESSENT. *Piquans longs et flexibles, semblables à des soies; quatre incisives échancrées à chaque mâchoire* (1).

DIMENS. Longueur totale, 10 pouces à un pied.

DESCRIPT. C'est la plus grande espèce du genre. Museau à proportion plus long, oreilles moins courtes que dans le tendrac; de vrais piquans, seulement sur le front, sur les tempes, sur le sommet et le derrière de la tête, sur le dessus et les côtés du cou, sur les épaules et sur le garrot, jaunâtres vers leur racine et à leur pointe et noirs dans leur milieu, les plus longs ayant plus d'un pouce et formant une sorte de huppe au-dessus de la tête; dos, croupe et côtés du corps couverts de soies qui présentent les mêmes couleurs que les piquans, et dont les plus longues, celles du dos, ont au moins un pouce; quelques poils jaunâtres, et d'autres plus gros et noirs, dont quelques-uns ont environ deux pouces de longueur, entremêlés avec les soies; museau, gorge, dessous du cou, poitrine, ventre et jambes couverts de poils durs et fins, de couleur jaunâtre et même roussâtre sur les pieds; museau présentant quelques longs poils de cette couleur. (*Descript. du tanrec par Daubenton.*)

Nota. Cette espèce, à laquelle, depuis Buffon, les auteurs, à l'exception de Boddaert, ont transporté le nom de *tendrac*, qui appartient à la suivante, nommée *tanrec* par eux, nous a présenté quelques traits que Daubenton n'a pas remarqués. D'abord cet auteur lui donne, pour dimension de longueur mesurée depuis le bout du nez

(1) M. Frédéric Cuvier, d'après qui nous décrivons les dents des tanrecs, a trouvé dans un jeune individu de cette espèce deux petites incisives supérieures surnuméraires, situées chacune en avant de la canine, et qu'il présume devoir tomber avec l'âge.

jusqu'à la partie postérieure du corps, sept pouces neuf lignes, tandis que nous avons vu au Muséum un individu qui semble avoir dix pouces, et un second qui paroît en avoir onze à douze. Ensuite, la forme générale du tanrec nous a paru plus alongée, plus cylindrique que celle du tendrac. Sa tête, garnie de ses piquans, forme environ le tiers de la longueur totale; elle est conique, large à sa base, et son museau est très-pointu; ses canines sont très-fortes; ses oreilles sont moyennes; ses pattes ont les doigts très-distincts, beaucoup plus longs que ceux des hérissons, et munis d'ongles aussi plus longs; les trois doigts du milieu sont les plus grands, et à peu près égaux entr'eux; l'interne est un peu plus court que l'externe. La couleur blanche de l'extrémité des piquans est d'autant plus prolongée, que les piquans appartiennent aux parties postérieures du corps. L'extrémité du museau est couverte de poils d'un blanc-jaunâtre, comme le dessous du corps et la partie interne des pattes; une tache un peu plus foncée est en avant de chaque œil.

HABIT. Celles que nous avons décrites en traitant du genre.

PATRIE. Madagascar. L'île de France, où il a été naturalisé.

252ᵉ. Esp. TANREC ÉPINEUX ou TENDRAC, *centenes spinosus.*

(Encycl. pl. 37. fig. 1, sous le nom de *tendrac.*) *Tendrac*, Buff. Hist. nat. tom. 12. pl. 57.—*Erinaceus ecaudatus*, Linn. Gmel.—Schreb. Saugth. tab. 154.— *Erinaceus acanthurus*, Bodd. Elench. Anim. pag. 129. sp. 4. — *Tenrec*, Cuv. Tabl. élém. des anim. et Regn. anim.—Desm. nouv. Dict. d'hist. nat. — *Setiger ecaudatus*, Geoffr.

CAR. ESSENT. *Des piquans courts et roides sur les parties supérieures du corps, qui n'offrent point de bandes colorées; des poils ou soies sur les parties inférieures. Quatre incisives en bas seulement.* (*Selon M. Cuvier.*)

DIMENS. Suivant Daubenton, la longueur totale du corps et de la tête est de cinq pouces dix lignes. L'individu que nous avons examiné paroît en avoir sept et demi, sur quoi la tête occupoit un pouce six lignes de longueur, et le corps six pouces.

DESCRIPT. Assez voisin du hérisson par ses formes; museau mince, alongé; oreilles courtes et arrondies, jambes courtes, etc.; corps couvert en dessus de piquans semblables à ceux du hérisson, les plus longs ayant sept lignes, blanchâtres vers la racine et à la pointe, avec le reste de couleur roussâtre foncée; museau, front, côtés de la tête, gorge, dessous du cou, poitrine, aisselles, ventre, aines, fesses et les quatre jambes, couverts d'un poil blanchâtre, rare, fin et dur; quelques poils jaunâtres, longs de deux pouces deux lignes, sur le museau; queue (c'est-à-dire le tubercule léger qui remplace cette partie) couverte de piquans. (*Descript. du tendrac par Daubenton.*)

Nota. Le tendrac, beaucoup plus petit que le hérisson, nous a paru avoir le corps plus alongé, plus ovalaire que celui de cet animal. Sa tête est étroite, conique, et fait à peu près le quart de la longueur totale; son museau est très-pointu; ses oreilles sont moins grandes et plus appliquées contre la tête que celles du hérisson, et l'espace qui sépare l'une de l'autre est à peine plus grand que celui qui existe entre les yeux; ses pattes sont grêles, ses doigts bien séparés, ses ongles peu arqués; ses piquans sont moins forts que ceux du hérisson, mais, comme eux, coniques et droits, les plus forts étant sur la partie du corps qui correspond aux épaules; les autres piquans allant en diminuant de force et de longueur sur la ligne du dos, descendant plus bas sur les flancs et sur les pattes de devant que dans le hérisson; la ligne qui sépare ces piquans des poils des parties inférieures étant moins distincte que chez cet animal, mais bien plus que dans l'espèce précédente (le tanrec); ses oreilles sont entourées de piquans, excepté à leur partie antérieure. Les piquans du devant et des côtés du corps seuls nous paroissent terminés de blanc; les autres, de cette couleur dans les trois quarts ou les quatre cinquièmes de leur longueur, nous semblent terminés de brun.

HABIT. *Voyez* les généralités.

PATRIE. Madagascar.

253ᵉ. Esp. TANREC RAYÉ, *centenes semispinosus.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Jeune tanrec*, Buff. Hist. nat. suppl. tom. 3. pag. 214. pl. 37. — *Setiger variegatus*, Geoff. Coll. Mus. d'hist. nat.—*Erinaceus semispinosus*, Cuv. Tabl. élém. des anim. et Regn. anim.—*Erinaceus ecaudatus*, Linn. Gmel.— Schreb. Saugth. tab. 165. * — *Erinaceus tanrec*, Bodd. Elench. Anim. p. 129. sp. 5. (jeune.) —Sonnerat, Voyag. à la Chine, tom. 11. pag. 146.

CAR. ESSENT. *Corps couvert de soies et de piquans,*

mêlés, rayé de jaune et de noir; six incisives partout (selon M. Cuvier); canines grêles et crochues.

DIMENS. Longueur totale du corps et de la tête, quatre pouces environ.

DESCRIPT. Plus rapproché du tendrac que du tenrac proprement dit, par les formes de son corps et les proportions de ses diverses parties; tête très-conique; museau très-grêle et pointu; oreilles moins éloignées des yeux que dans le précédent, plus alongées et nues; corps couvert de soies très-fines et de piquans courts, mêlés, colorés de telle façon, que le dos, d'un brun-noirâtre, est marqué de trois lignes longitudinales d'un blanc-jaunâtre, dont celle du milieu s'étend depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, et dont les latérales ne partent que de la région des oreilles seulement, et s'arrêtent sur les flancs; pattes et dessous du corps d'un blanc-jaunâtre.

Piquans les plus longs, formant une sorte de huppe très-visible à la partie postérieure de la tête; extrémité du museau noire et nue.

HABIT. *Voyez* les généralités.

PATRIE. L'île de Madagascar.

TROISIÈME FAMILLE.

CARNIVORES, carnivora.

CARACT. Six *incisives* à chaque mâchoire.

Molaires le plus souvent tranchantes, quelquefois tuberculeuses, jamais hérissées de tubercules aigus à leur couronne.

Canines très-fortes.

PREMIÈRE TRIBU.

PLANTIGRADES, *plantigrada.*

CARACT. *Plantes des pieds de derrière* entièrement appuyées sur le sol.

Cinq *doigts* à chaque pied.

XLIX[e]. GENRE.

OURS, *ursus*, Linn. Schreb. Lacép. Cuv. Geoff. Illig.

Prochilus, Illig.

CAR. Formule dentaire : incis. $\frac{6}{6}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{4 \text{ à } 7 - 4 \text{ à } 7}{4 \text{ à } 7 - 4 \text{ à } 7} = 32 \text{ à } 44$.

Incisives bien rangées; les deux extérieures plus fortes et plus pointues que les quatre intermédiaires; à la mâchoire inférieure ces deux mêmes dents étant larges, pointues, avec un lobe latéral bien séparé à leur base externe.

Canines fortes et coniques.

Molaires en nombre variable (1); trois *vraies* fort larges, à couronne carrée, totalement tuberculeuse; les *fausses*, petites, obtuses et espacées entr'elles.

Corps trapu, couvert d'une fourrure épaisse.

Tête grosse, avec le museau plus ou moins prolongé et mobile.

Oreilles médiocrement grandes, un peu pointues.

Langue lisse.

Pieds pentadactyles, tous armés d'ongles très-forts, très-courbés, et destinés à creuser la terre.

Queue courte.

Six *mamelles*, deux pectorales et quatre ventrales.

Point de *cæcum*.

HABIT. Animaux des pays froids ou des lieux élevés; ayant la démarche très-lente; vivant les uns de fruits sauvages, de racines, d'herbes, de miel, ainsi que de matières animales, et les autres ne mangeant que de la chair corrompue; passant une partie de l'hiver engourdis dans les glaces ou dans le creux des rochers, et perdant, dans la durée de cette léthargie, l'embonpoint qu'ils acquièrent en été; faisant depuis un petit jusqu'à cinq par portée, etc.

PATRIE. L'Europe, l'Asie, l'Amérique septentrionale, et, dit-on, les monts Atlas en Afrique.

254[e]. Esp. OURS BRUN, *ursus arctos.*

(Encycl. pl. 35. fig. 1.) *Ursus arctos*, Linn. Erxleb. Bodd. — *Ours*, Buff. tom. 8. pl. 31. — Perrault, Anim. 1. pag. 81. tab. 9. — Briss. Regn. anim. pag. 258. n. 1. — G. Cuv. Ménag. des Mus. fig. — Fr. Cuvier, Mamm. lithogr. fig.

CAR. ESSENT. *Front convexe au-dessus des yeux; museau diminuant d'une manière brusque; plante du pied de derrière moyenne; pelage brun.*

---

(1) Dans les jeunes individus, les fausses molaires ne sont pas encore venues; dans les très vieux, elles sont tombées.

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale de l'extrémité du museau aux fesses	3	4	6
— du bout du museau à l'occiput	»	11	3
Hauteur du train de devant	2	1	»
Longueur du pied de devant, depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	»	7	2
— du pied de derrière, depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	8	4

Nota. Il y a des individus plus grands que celui dont nous venons de donner ici les dimensions principales : on en cite de quatre pieds et demi à cinq pieds de longueur totale.

DESCRIPT. (Ours brun des Alpes, adulte.)

Corps entièrement couvert d'un poil très-épais, long et assez doux, généralement d'un brun-marron, foncé sur les épaules, le dos, les cuisses et les jambes, et glacé de jaune sur les côtés de la tête, aux oreilles et sur les flancs; poil des pattes court et presque noir, ainsi que celui du museau, qui est cependant un peu plus brun; plante des pieds de derrière proportionnellement plus courte que celle de l'ours blanc et plus longue que celle de l'ours noir, entièrement nue, et marquée de quatre plis qui correspondent aux divisions des doigts; ceux-ci étant séparés de la plante proprement dite par des poils, et chacun d'eux étant garni d'un tubercule elliptique; pieds de devant n'ayant leur paume nue que dans leur moitié antérieure, et pourvus en arrière d'un tubercule nu, arrondi, environné de poils; partie nue de la paume marquée de trois plis, dont deux correspondent aux deux doigts internes, et le troisième circonscrit la partie qui se rapporte aux deux externes; doigts garnis de tubercules elliptiques comme ceux de derrière, celui du milieu étant, à tous les pieds, le plus long, et les autres allant en diminuant graduellement; ongles forts et tranchans; œil petit; iris brun; narines s'ouvrant en avant d'un mufle glanduleux, mobile, et passant sur les côtés en se recourbant en haut en forme de fente; oreilles à conque externe très-simple et arrondie; langue douce, étroite et longue; lèvres très-extensibles. (*Fréd. Cuv.*)

Nota. On observe des variétés nombreuses, fondées sur les nuances plus ou moins noires, plus ou moins fauves ou blondes du pelage. L'ours des Indes a, dit-on, la fourrure noirâtre, avec une tache blanche sur la poitrine.

Jeune ours de Norwège, âgé de trois mois.

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur de la tête, du bout du museau à l'occiput	»	7	»
Long. du corps, de l'occiput aux fesses	1	4	»
Hauteur du train de devant	1	1	»
— du train de derrière	1	»	6

Corps couvert d'un poil crépu, très-épais, excepté sur le museau et sur les pattes, brun terre d'ombre très-uniforme, sans aucune trace de blanc. (*Fréd. Cuv.*) On croit avoir remarqué que les ours bruns d'Europe ont, dans leur jeunesse, une sorte de collier blanchâtre autour du cou.

Variété A. *Ours blanc d'Europe*, variété albine. Buff. tom. 8. pl. 32.

HABIT. Vit dans les lieux les plus solitaires, les forêts les plus sombres, les montagnes les plus élevées et du plus difficile accès; fait sa demeure dans une caverne ou dans le creux d'un grand arbre; dort la plus grande partie de l'hiver sans manger, et se contentant, lorsqu'il se réveille, de sucer ses pattes de devant. Il s'accouple en octobre, et sa femelle met bas au printemps, c'est-à-dire, après cent deux jours de gestation, un, deux, trois, quatre ou cinq petits, selon l'âge qu'elle a. L'ours brun d'Europe est plus sobre que l'ours blanc, et sa nourriture consiste principalement en substances végétales, telles que châtaignes, sorbes, framboises, et autres fruits sauvages, racines, etc. Il n'attaque ordinairement l'homme et les animaux que quand il est pressé par la faim; alors il se réunit en troupes plus ou moins nombreuses. Pour combattre, il se dresse sur les jambes de derrière, et cherche à étouffer son ennemi, en l'étreignant fortement avec ses pattes de devant, etc.

PATRIE. Les hautes montagnes de l'Europe, comme les Pyrénées, les Alpes, les Vosges, les Crapacks; les principales chaînes de l'Asie tempérée et méridionale; l'Atlas, en Afrique; les contrées occidentales de l'Amérique septentrionale (1); les Moluques?

255ᵉ. Esp. * OURS GRIS, *ursus cinereus*.

(Non figuré.) *Ursus ferox*, Lewis et Clarck,

(1) On n'est pas encore bien assuré de l'identité d'espèce de l'ours brun d'Amérique et de l'ours brun d'Europe; un caractère de mœurs semble les séparer. Nos ours ne quittent jamais les montagnes où ils sont nés, tandis que ceux des Etats-Unis émigrent en hiver dans les contrées méridionales, ainsi que le fait l'ours noir.
Selon M. Warden, l'*ours jaune* de la Caroline, dans les figures de quadrupèdes de Catton, dont parle Shaw, est inconnu dans les Etats-Unis. On dit que la figure en a été prise sur un individu gardé dans la tour de Londres, et dont la couleur étoit sans doute accidentelle.

Voy. au Missouri. — Warden, Descript. des Etats-Unis, tom. 5. p. 609. — Clinton, Mém. de la soc. littér. et philosoph. de New-York.

CAR. ESSENT. *Poil long, abondant, surtout autour du cou et le derrière de la tête, d'une couleur grise ou grisâtre, quelquefois tirant sur le brun ou le blanc.*

DIMENS. en mesures anglaises.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale	8	7	6
Sa plus grande circonférence	5	10	»
Circonférence du cou	3	11	»
— du milieu des jambes	1	11	»
Longueur des griffes	»	4	5

DESCRIPT. Les seuls caractères qui nous engagent à placer ici cette espèce, sont tirés de ses dimensions gigantesques; car ceux que nous fournissent les autres notions que nous avons sur elle, ne sont pas assez détaillés pour nous servir à la distinguer de l'espèce précédente. Cependant Lewis et Clarck ajoutent, à ce que nous avons rapporté ci-dessus, que cet animal énorme, dont le poids est de huit à neuf cents livres, a le poil plus long, plus beau et plus abondant que celui de l'ours commun, et que sa queue est plus courte. M. Clinton dit aussi que son ventre est moins volumineux, et que sa tête est beaucoup plus grande et plus mince (1).

HABIT. Plus fort et plus léger que le grand ours brun, et d'un naturel plus féroce; assez fort pour tuer facilement les plus grands bisons.

PATRIE. Les parties les plus élevées de la contrée du Missouri; les bords couverts de la rivière jaune et du petit Missouri; la chaîne des montagnes Rocky.

256ᵉ. Esp. OURS NOIR, *ursus americanus.*

(Encycl. pl. suppl. 5. fig. 1.) *Ursus americanus*, Pallas, Spicil. zoolog. 14. — *Ours d'Amérique*, Cuv. Ménag. du Mus. fig. — *Ours gulaire*, Geoff. Collect. du Mus.

CAR. ESSENT. *Nez presque sur la même ligne que le front, qui est peu bombé; paume des mains et plante des pieds très-courtes; poil noir luisant, non crépu.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale du corps	4	8	»
— de la tête	1	»	»
— de la paume des mains	»	5	»
— de la plante des pieds	»	6	6
— de la queue	»	1	6
Hauteur, au train de devant	2	3	»

DESCRIPT. Front moins bombé en dessus que dans l'ours brun; chanfrein presque sur la même ligne; oreilles plus grandes et plus écartées; pieds postérieurs plus courts; poil d'un beau noir, assez doux au toucher, quoique droit et assez long; côtés du museau marqués de fauve; une tache de la même couleur sur l'œil, dans quelques individus, et une semblable sur la poitrine dans d'autres (cette tache étant quelquefois blanche).

Nota. Dans l'Etat de New-York, on en distingue deux *variétés*, sous les noms, 1°. d'*ours à longues jambes*, et 2°. d'*ours à jambes courtes.*

HABIT. Se tient dans les forêts très-fourrées, et se nourrit de substances végétales et animales, notamment de fruits d'*érables* et de *nyssa*, ainsi que des glands non amers de chêne-vert; d'œufs, de petits oiseaux ou de petits quadrupèdes. On assure qu'il pêche avec adresse les harengs, qui, au printemps, remontent dans les criques et dans les ruisseaux de la côte. Il aime beaucoup le miel, les prunes, les oranges, le raisin, les groseilles, les framboises, les plaquemines et les pommes de terre. En août et septembre, il se porte dans les champs de maïs, dont il mange les épis, et il se repose sur les tiges, qu'il traîne au lieu qu'il a choisi pour reposer. Il établit son domicile dans le creux d'un vieil arbre vert, etc.

PATRIE. L'Amérique septentrionale. Le Canada et les Etats-Unis, depuis le district du Maine jusqu'à l'Océan pacifique, dans la direction de l'ouest à l'est, et depuis le même district jusqu'en Caroline, dans la direction du nord-nord-est au sud-sud-est. Lewis et Clarck l'ont rencontré sur les montagnes Rocky et sur les confins des plaines de Columbia. Il paroît qu'il se trouve aussi dans les îles Aleoutiennes, au Kamtchatka, aux îles Kouriles, et peut-être jusqu'au Japon.

257ᵉ. Esp. OURS BLANC, *ursus maritimus.*

(Encycl. pl. 35. fig. 2.) *Ursus maritimus*, Linn. — *Ursus albus*, Briss. Regn. anim. p. 260. sp. 2. — *Ours blanc*, Buff. Suppl. tom. 3. pl. 34.

(1) Les grands ongles très-acérés de l'ours gris ont donné lieu de penser à M. Clinton, que les seules pattes qui y ont été trouvées, de l'animal appelé *megalonix* par Jefferson, pourroient avoir appartenu à cette espèce, attendu que ces mêmes pattes ne sont point à l'état de véritables fossiles, et qu'on ne connoît aucun quadrupède vivant dans l'Amérique septentrionale qui soit muni d'une pareille armure. M. de Blainville a vu à Londres un pied d'ours de cette espèce qui devoit avoir appartenu à un individu bien plus grand que celui dont nous donnons les dimensions. Les chasseurs assurent qu'il existe des ours gris qui n'ont pas moins de quatorze pieds de longueur.

— *The polar bear*, Penn. Syn. quadr. pag. 192. n. 139. tab. 20. fig. 1. — Pallas, Spicileg. zoolog. XIV. tab. 1.

CAR. ESSENT. *Tête alongée; crâne aplati; cou long; plante du pied très-grande; poils longs, doux et blancs.*

DIMENS. Longueur totale, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	pied. 5	pouc. 7	lig. 1
— de la tête	1	5	6
— de la paume des mains	»	10	2
— de la plante des pieds	»	11	9
— de la queue	»	2	9
Hauteur du train de devant	3	4	»

Nota. Les plus grands individus observés n'avoient pas plus de six pieds sept pouces de longueur.

DESCRIPT. Corps et cou plus alongés à proportion, tête plus mince et plus plate que dans l'ours brun; front presqu'en ligne droite avec le nez; museau plus épais que dans l'espèce d'Europe; oreilles plus courtes, plus arrondies; pieds de derrière ayant environ le sixième de la longueur totale, appuyant le talon et la plante en entier; poil fin, doux, très-laineux, fort long sur le ventre et les jambes, assez court sur la tête et sur les parties supérieures du corps, partout d'un assez beau blanc; bout du nez, ongles et bords des paupières d'un noir foncé; lèvres tirant sur le violet; intérieur de la bouche d'un violet pâle; une petite dent conique de plus, située tant en haut qu'en bas, derrière chaque canine, et séparée de la première molaire par un espace vide.

HABIT. Très-vorace, et ne vivant presque que de substances animales; mangeant la chair des phoques, des cétacés, des oiseaux d'eau, des poissons, et ne dédaignant pas les cadavres; attaquant avec avantage l'homme et les animaux les plus forts et les mieux armés, comme les morses et divers dauphins; nageant avec une grande facilité, et se reposant sur les glaces flottantes; sa femelle faisant ses petits au mois de mars, après six ou sept mois de gestation, et les déposant dans des fosses profondes, sous la neige, où elle-même passe l'hiver, isolée, et dans un état de léthargie complète, etc.

En captivité dans nos ménageries, cet animal souffre beaucoup de la température ordinaire de nos étés, et l'on est obligé alors de lui jeter très-fréquemment, pour le rafraîchir, des seaux d'eau sur le corps.

PATRIE. Les rivages de l'Océan glacial, le Spitzberg et les côtes les plus septentrionales de l'Amérique, vers la baie d'Hudson. Il ne descend pas sur les côtes orientales de la Sibérie, ni au Kamtchatka, et n'habite pas les îles situées entre la Sibérie et l'Amérique. Quelques individus, portés par les glaçons, viennent quelquefois échouer sur les côtes d'Islande et de Norwège.

258e. Esp. OURS AUX GRANDES LÈVRES, *ursus labiatus.*

(Encycl. pl. suppl. 5. fig. 2.) *Ursus labiatus*, Blainville, nouv. Bullet. de la soc. philom. 1817. — *Bradypus ursinus*, Shaw, Gen. zool. tom. 1. part. 1. pl. 4. — *Ursiform sloth*, Penn. — *Paresseux ours*, Journ. de phys. 1792. pl. 1. — *Prochilus*, Illig. — *Melursus*, Meyer.

CAR. ESSENT. *Lèvres extrêmement longues et extensibles; poil noir, passant dans quelques endroits au brun.*

DIMENS. Taille de l'*ours brun.*

DESCRIPT. Tête grosse; front large et couvert d'un poil court; museau brusquement pointu; yeux petits, noirs, ternes, sans vivacité; lèvres minces et très-longues, et pourvues de muscles qui permettent de les étendre en avant, à peu près comme celles de l'étalon à l'approche de la jument; formes du corps épaisses et grossières; dos présentant une bosse assez considérable couverte de poils longs de dix à douze pouces; poil des autres parties épais, dur, rude, long de deux pouces, noir, passant dans quelques endroits au brun; museau en avant des yeux, d'un blanc sale; une tache blanche à l'angle inférieur de chaque œil; une autre tache blanche en forme de V, sur la poitrine; pieds à cinq doigts, armés d'ongles longs et crochus, propres à fouir.

HABIT. Se retire dans les cavernes, et creuse la terre avec ses griffes; paroît se nourrir de fourmis blanches, auxquelles il joint des fruits d'un palmier (*borassus flabelliformis*), du riz et du miel; va par couples, auxquels se joignent un ou deux petits, qui montent sur le dos de leur mère lorsqu'ils sont en danger (1).

PATRIE. Les pays montagneux de l'Inde.

(1) L'individu unique, d'après lequel cette description a été faite, a été montré vivant en Europe, sous le nom de *paresseux ours.* On lui avoit arraché toutes les incisives. Illiger n'ayant pas connu cette mutilation, en avoit fait un genre d'édentés, sous le nom de *prochilus.* Sonnini et M. de Blainville ont contribué par leurs remarques et leurs observations, à faire rapporter cet animal au genre OURS, auquel il appartient réellement.

259e. Esp. OURS DES CAVERNES, *ursus spelæus* (fossile).

(Non figuré dans l'Encycl.) *Ursus spelæus*, Blum. Cuvier, Rech. sur les ossem. fossiles de quadrup. tom. 4. 1re. part. mém. 1. pag. 42. pl. 3. fig. 1 et 2.

CAR. ESSENT. *Front très-élevé au-dessus de la racine du nez, présentant deux bosses convexes.*

DIMENS. D'un cinquième plus grand que les *ours bruns d'Europe*, ou les *ours polaires*, de la plus forte taille.

DESCRIPT. Outre les caractères rapportés ci-dessus comme essentiels, on remarque encore dans cet ours la grande saillie et le prompt rapprochement des crêtes temporales, ce qui rend la crête sagittale d'autant plus longue; les ours d'Europe et d'Amérique s'en rapprochant sous cette dernière considération, mais n'ayant pas les bosses du front, et l'ours blanc polaire, qui en manque également, ayant les crêtes du crâne moins prononcées.

GISEMENT. Dans les cavernes calcaires de la Franconie, et notamment dans celles de Gaylenreuth, de Belle-Roche, de Roche-Fontaine, de Nobberg, de Wizer-Loch, de Wunder-Hœhle, de Klaustein, de Mokas, de Rabenstein, de Kirch-Ahorn, de Zewig, de Horen-Mir-Schfeld; toutes dépendantes du pays de Bareuth.

Dans les cavernes de Hongrie, du comté de Liptow, sur la pente méridionale des monts Crapaks.

Dans les cavernes du Hartz, et notamment dans celle de Bauman, dans le pays de Blakenbourg; dans la caverne de la Licorne, près Scharzfelds; dans celle d'Hartzbourg, d'Uffrungen, dans le comté de Stolberg, etc.

Partout, les débris nombreux de cette grande espèce d'ours, qui est maintenant inconnue, sont situés dans des cavités très-vastes et d'un très-difficile accès, mêlés avec beaucoup d'ossemens de grands carnassiers, également inconnus dans la même contrée. Ils sont épars, tantôt englobés dans des dépôts calcaires, tantôt isolés dans un terreau noir, qui paroît dû à la décomposition des chairs de ces animaux.

260e. Esp. OURS A FRONT PLAT, *ursus arctoideus* (fossile).

(Non figuré dans l'Encycl.) *Ursus arctoideus*, Blumenb. — Cuv. Rech. sur les ossem. fossiles de quadrup. tom. 4. 1re. part. mém. 4. pag. 46. pl. 3. fig. 3 et 4.

CAR. ESSENT. *Crâne assez semblable à celui de l'ours noir d'Amérique, mais ayant à proportion moins d'élévation verticale et le museau plus alongé.*

DIMENS. A peu près de la taille de l'espèce précédente.

DESCRIPT. Cette espèce a surtout des rapports de ressemblance avec l'ours noir; mais, ainsi que la précédente, elle diffère de toutes les espèces vivantes par le manque de la petite dent conique ou fausse molaire, qui se trouve derrière la canine. Front n'ayant pas les deux protubérances que l'on remarque sur celui de l'ours des cavernes.

GISEMENT. Le même que celui des débris de l'espèce précédente (1).

L^e^. GENRE.

RATON, *procyon*, Storr, Cuv.

Ursus, Linn. Erxleb. Bodd. Gmel.

Coati, Klein.

Lotor, Tiedmann.

CAR. Formule dentaire : incisiv. $\frac{6}{6}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6} = 40$.

Incisives inférieures bien rangées.

Canines grandes et comprimées de chaque côté; les trois premières *molaires* simples, triangulaires, pointues, distantes entr'elles; les trois dernières tuberculeuses; la quatrième présentant trois pointes sur son bord externe; la cinquième presqu'en entier tuberculeuse et la plus forte de toutes; la sixième n'offrant absolument que des tubercules.

Corps peu massif.

Museau pointu.

Oreilles externes petites, ovales.

Langue douce.

Queue longue et pointue, non prenante.

Pieds pentadactyles, armés d'ongles assez acérés; talons des pieds de derrière n'appuyant pas tout-à-fait sur le sol dans la marche.

Six *mamelles* ventrales.

HABIT. Vivant, comme les ours, de matières ani-

(1) Un humérus qui n'a pu appartenir qu'à un ours, et trouvé dans une des cavernes de Franconie, a un trou particulier qu'on ne remarque point dans les humérus des deux espèces que nous venons de citer, ce qui a engagé M. le professeur Golfuss à le considérer comme ayant appartenu à une troisième.

males et de substances végétales; plus agile que ces animaux; montant aux arbres avec facilité, etc.

PATRIE. Les deux Amériques.

261e. Esp. RATON LAVEUR, *ursus lotor.*

(Encycl. pl. 35. fig. 5.) *Ursus lotor*, Linn. Erxleb. Bodd.—*Le raton*, Buff. Hist. nat. tom. 8. pl. 43. — *Procyon lotor*, Cuv. Regn. anim. p. 143.—*Vulpes americana*, Charleton.—*Coati Brasiliensium*, Klein.—*Agouarapopé*, d'Azara, Essai sur l'hist. nat. des quadrup. du Paraguay, trad. franç. tom. 1. pag. 324 (1). — *Mapach* des Mexicains. — *Raccoon* des Américains et des Anglais.

CAR. ESSENT. *Pelage gris-brun; museau blanc, avec un trait brun en travers des yeux; queue annelée de brun et de blanc.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur du corps	1	9	3
— de la tête	»	5	9
— de la queue	»	8	6
Hauteur du corps, à la partie la plus élevée du dos	1	»	»
— aux épaules	»	10	»

DESCRIPT. (*Mâle.*) Yeux à pupille ronde, n'offrant rien de particulier dans les paupières ni dans les autres parties accessoires; nez dépassant de beaucoup les mâchoires, mais moins que dans les coatis, terminé par un mufle glanduleux au bout duquel s'ouvrent les narines, qui se prolongent sur les côtés en remontant par une ligne courbe; langue douce; lèvres extensibles; oreilles elliptiques, très-simples; peau de la plante des pieds très-délicate; verge presqu'entièrement osseuse, dirigée en avant dans un fourreau; gland très-arrondi, divisé par un sillon, se recourbant en en bas; testicules en partie cachés sous la peau; pieds de devant à cinq doigts, garnis en dessous de tubercules épais, le plus court de tous étant le pouce; le petit doigt venant après pour la longueur; ensuite le doigt placé à côté du pouce; les deux qui restent ou les plus grands étant égaux; ongles fouisseurs longs et forts; cinq tubercules très-élastiques à la paume, un assez fort vers le poignet, un autre à la base du petit doigt, un troisième à l'origine du pouce, un quatrième vis-à-vis le second doigt, et le cinquième à la base des deux grands doigts; pieds de derrière exactement conformés comme ceux de devant, pour les doigts, les ongles et les tubercules seulement, le premier tubercule plus éloigné du talon.

Couleur générale du corps d'un gris-noirâtre, plus pâle sous le ventre et sur les jambes, et résultant de poils annelés de noir et de blanc sale; queue très-touffue, ayant cinq à six anneaux noirs sur un fond blanc-jaunâtre; oreilles blanches; museau blanchâtre en avant, avec une tache noire qui embrasse l'œil et descend obliquement jusque sur la mâchoire inférieure; poils de la partie comprise entre cette tache et l'oreille, ceux des joues et des sourcils, presque tout-à-fait blancs et assez longs, se dirigeant en en bas; chanfrein noir; museau en général couvert de poils très-courts; des moustaches longues et fortes sur la lèvre supérieure; pieds revêtus de poils courts; poils laineux du corps étant gris-foncé et très-épais. (*Fréd. Cuvier.*)

Femelle un peu plus petite que le mâle, du reste lui ressemblant entièrement.

Variété A. *Raton laveur fauve.* Il est blanc où les autres sont gris ou jaunâtres, et d'un roux assez vif où il y a du noir. (*Geoff. Catal. de la collect. du Muséum.*)

Variété B. *Raton laveur à gorge brune.* Plus petit que le raton ordinaire; sa tête est plus étroite et sa queue est plus longue; les poils de son dos sont noirs à leur pointe et jaunes à leur base; sa gorge présente une tache brune. M. de Beauvois la considéroit comme formant une espèce distincte. (*Geoff. Catal. du Mus.*)

Variété C. *Raton laveur blanc.* (*Meles alba*, Briss. Regn. anim. p. 255.) Dessus du corps couvert de poils très-épais, blancs; dessous d'un blanc-jaunâtre. (*New-York.*)

HABIT. Plus alerte que les ours; mais ayant encore l'allure un peu lourde et embarrassée des plantigrades, bien que son talon n'appuie sur le sol que dans le repos et non dans la marche; se dressant facilement sur les pieds de derrière, et saisissant sa nourriture avec ceux de devant, qu'il est obligé d'employer simultanément; plongeant constamment ses alimens dans l'eau, et les roulant quelque temps entre ses mains avant de les avaler; sortant le soir de sa retraite; grimpant bien aux arbres; recherchant les insectes, les fruits et les racines, et, dit-on, les poissons et les

(1) L'*agouarapopé* de d'Azara, reconnu par ce naturaliste, pour être notre raton, diffère cependant de celui-ci par quelques caractères, et notamment par ses oreilles plus pointues, ses pattes et le dernier tiers de sa queue noires.

les mollusques; acquérant beaucoup de graisse, etc.; entendant mal; voyant difficilement pendant le jour; mais ayant l'odorat très-fin.

PATRIE. Depuis le 45e. ou le 50e. degré de latitude nord, dans l'Amérique septentrionale, jusqu'au Paraguay.

262e. Esp. RATON CRABIER, *procyon cancrivorus.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Ursus cancrivorus*, Cuv. Tabl. élém. de l'hist. nat. des anim. pag. 113.—*Procyon cancrivorus*, Geoff.—*Raton crabier*, Buff. Suppl. tom. 6. pag. 236. pl. 32.—*Chien crabier*, Laborde (1).

CAR. ESSENT. *Pelage fauve, mêlé de gris et de noir, assez uniforme en dessus, d'un blanc-jaunâtre en dessous; anneaux de la queue peu marqués.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale de la tête et du corps	2	»	»
— de la tête	»	6	»
— de la queue	»	7	»
— des jambes de devant, depuis le coude jusqu'au poignet	»	4	4
— des pattes, depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	»	2	9
— des jambes de derrière, depuis le genou jusqu'au talon	»	5	»
— des pieds de derrière, depuis le talon jusqu'au bout des ongles	4	6	»
Hauteur du corps au train de devant	»	10	»
— au train de derrière	»	11	»

DESCRIPT. Un peu plus grand que le raton laveur; queue proportionnellement plus courte; couleur générale du pelage d'un fauve mêlé de noir et de gris, le noir dominant sur la tête, le cou et le dos, le fauve étant presque sans mélange sur les côtés du cou et du corps; bout du nez et naseaux noirs; une bande d'un brun-noirâtre environnant les yeux et s'étendant presque jusqu'aux oreilles, passant sur le museau, se prolongeant et s'unissant au noir du sommet de la tête; dedans des oreilles garni de poils blanchâtres; une bande de cette couleur régnant au-dessus des yeux; une tache blanche au milieu du front; joues, mâchoires, dessous du cou, de la poitrine et du ventre d'un blanc-jaunâtre; jambes et pieds d'un brun-noirâtre; celles de devant couvertes de poils courts; queue environnée de six anneaux noirs, dont les intervalles sont d'un fauve mêlé de gris et de noir. (*Buffon, loc. cit.*)

HABIT. Analogues à celles du raton proprement dit. Cet animal mange des crustacés, qu'il recherche sur les rivages, ce qui lui a fait donner le nom spécifique de *crabier*, qu'il porte conjointement avec un *renard* et un *didelphe.*

PATRIE. L'Amérique méridionale, et spécialement la Guyane française.

LIe. GENRE.

COATI, *nasua*, Storr, Cuv.

Ursus, Briss.

Viverra, Linn. Erxleb. Bodd.

CAR. Formule dentaire : incis. $\frac{6}{6}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6} = 40$.

Incisives inférieures bien rangées.

Canines fortes, aiguës, comprimées, et présentant un tranchant à leurs faces antérieure et postérieure.

Trois *fausses molaires supérieures* de chaque côté, simplement coniques, et trois *vraies molaires*, dont une carnassière antérieure et deux tuberculeuses postérieures; quatre *fausses molaires inférieures*, une carnassière et une tuberculeuse.

Corps alongé, svelte.

Nez très alongé et fort mobile, figurant une sorte de trompe.

Museau tronqué obliquement, et dont le bord supérieur est saillant.

Langue lisse.

Oreilles petites et ovales.

Pieds à cinq doigts, demi-palmés et munis d'ongles très-forts.

Queue très-longue, couverte de poils, non prenante.

Six *mamelles* ventrales.

Point de *cœcum.*

HABIT. Animaux omnivores, beaucoup plus actifs

(1) Dans la dernière édition du *Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle*, nous avons fait un double emploi en rapportant, à la fois, l'*agouaragouazou* de d'Azara, à l'espèce du *raton crabier* et à celle du *loup du Mexique.* Nous avons été induit en erreur par le traducteur de l'*Essai sur l'histoire naturelle des quadrupèdes du Paraguay*, qui d'abord avoit cité l'*ursus cancrivorus* de M. Cuvier, et sous l'approbation de ce naturaliste, comme le même animal que l'*agouaragouazou.*

Depuis, M. Cuvier lui-même (*Regn. anim.*) a rapporté avec raison ce carnassier à son *loup rouge* ou *loup du Mexique.*

que tous ceux de la famille des ours; grimpant aux arbres avec facilité pour y chercher des nids d'oiseaux; fouillant la terre avec le nez pour prendre des vers, qu'ils aiment beaucoup, etc.

PATRIE. L'Amérique méridionale.

263ᵉ. Esp. COATI ROUX, *nasua rufa.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Quachi*, Valmont de Bomarre, Dict. d'hist. nat. d'après Laborde.—*Coati roux*, Fréd. Cuv. Mamm. lithog. 1re. livr.

CAR. ESSENT. *Pelage généralement d'un roux vif brillant; museau noir-grisâtre, avec trois taches blanches autour de chaque œil, mais sans ligne longitudinale de cette couleur sur le nez.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur de l'occiput à l'origine de la queue	1	»	6
— de la queue	1	4	4
— de l'occiput au bout du museau	»	5	9
— du pied de devant	»	2	»
— du pied de derrière	»	3	»
Hauteur du train de devant	»	9	9
— du train de derrière	»	10	6

DESCRIPT. (*Mâle.*) Toutes les parties du corps, excepté le museau, les oreilles, les pattes de devant et les taches de la queue, d'un roux vif brillant, un peu plus sombre le long du dos, où les poils ont du noir dans leur milieu, tandis que partout ailleurs ils sont entièrement roux, et seulement plus pâles à leur base qu'à leur extrémité; museau noir-grisâtre en dessus, gris sur les côtés; une tache blanche au-dessus, au-dessous et au côté externe de chaque œil, mais non la ligne nasale, comme dans le coati brun; oreilles noires, ainsi que la partie inférieure des jambes de devant; queue couverte en dessus de taches transversales marron, qui la divisent uniformément en huit ou dix parties; mâchoire inférieure et bords de la supérieure blancs; pelage très-épais et dur, composé de deux sortes de poils, le soyeux qui colore l'animal, et le laineux, qui est gris et en fort petite quantité; œil petit, noir, avec une pupille alongée transversalement; oreilles petites et arrondies; nez prolongé fort au-delà des mâchoires, terminé par une sorte de groin glanduleux; narines ovales, ouvertes en devant et se prolongeant en une fente sur les côtés; langue très-douce et très-extensible; pieds armés d'ongles fort alongés et propres à fouir, les trois doigts du milieu à peu près égaux, étant les plus longs, le pouce étant le plus court des deux latéraux; plante des pieds nue et revêtue d'une peau très-douce; verge dirigée en avant dans un fourreau attaché à l'abdomen; scrotum peu volumineux et très-rapproché du corps; sans poches ni sacs glanduleux; queue grosse à sa base. (*Fréd. Cuv.*)

HABIT. Selon Laborde, il vit dans les grands bois, par petites troupes de trois ou quatre individus. Il pose, en marchant à terre, l'extrémité des pieds de devant, et n'appuie pas en entier la plante de ceux de derrière; il tient sa queue droite et perpendiculaire à son corps quand il marche, et la passe entre ses jambes quand il s'endort; son nez est sans cesse en mouvement et palpe les corps comme une trompe. Il répand une odeur forte, très-désagréable; ses pattes lui servent très-bien pour grimper aux arbres et pour porter sa nourriture à sa gueule. Sa voix est un sifflement doux, lorsqu'il éprouve du contentement; et un cri aigu, lorsqu'il manifeste de la colère.

264ᵉ. Esp. COATI BRUN, *nasua fusca.*

(Encycl. pl. 85. fig. 2, sous la fausse dénomination de *suricate*, et fig. 3, le *coati.*) *Coati mondi*, Marcg. Brasil. pag. 228. — *Viverra nasica; viverra quasje*, Linn. Gmel. — *Nasica*, Linn. Act. Holmiens. 1768. pag. 152. fig. — Perrault, Hist. des anim. tom. 2. pl. 37. — Le *coati* et le *coati noirâtre*, Buff. Hist. natur. tom. 8. pl. 47 et 48. — *Viverra rufa*, Schreb. Saugth. tab. 118. — *Couati*, d'Azara, Essai sur l'hist. nat. des quadrup. du Paraguay, tom. 1. pag. 111. — *Coati brun*, Fréd. Cuv. Mamm. lithogr. 4ᵉ. livr.

CAR. ESSENT. *Pelage brun ou fauve en dessus, d'un gris-jaunâtre ou orangé en dessous; trois taches blanches autour de chaque œil; une ligne longitudinale de la même couleur le long du nez.*

DIMENS. Les mêmes que pour l'espèce précédente.

DESCRIPT. Absolument semblable au coati roux, par les formes du corps, de la tête et des membres, ainsi que par les proportions, mais en différant par les couleurs; tubercules qui garnissent les extrémités des pieds de devant très-épais, séparés de ceux de la paume par des plis tout particuliers; pouce communiquant avec un tubercule très-large, divisé en deux parties, qui communique lui-même en arrière avec un autre placé sur le bord de la main; les trois doigts moyens s'appuyant sur un seul et même tubercule qui se prolonge du côté externe de la main, et en arrière duquel s'en trouve un autre très-fort, qui termine la paume du côté du poignet; doigt externe étant en rapport avec un tubercule très-

petit, qui communique avec une partie du précédent. Plante du pied ayant un tubercule correspondant au pouce, un second correspondant aux deux doigts suivans, les deux autres se rapportant à la commissure du second doigt avec le troisième, et de celui-ci avec le petit doigt; enfin, le cinquième se trouvant aussi en arrière du côté du talon; toutes ces parties étant recouvertes d'une peau extrêmement douce (1).

Couleurs très-variables; les uns ayant le museau entièrement noir; d'autres la queue sans anneaux; d'autres encore, étant d'un gris-blanchâtre où la plupart sont d'un jaune-orangé.

En général, les parties supérieures du corps sont recouvertes de poils jaunâtres dans leur moitié inférieure, ensuite marqués de noir, avec la pointe d'un fauve plus ou moins foncé, qui produit tantôt une teinte sombre, tantôt une teinte fauve; ces différences ne tenant à aucun sexe. Parties inférieures et face interne des membres d'un gris jaunâtre, quelquefois orangé; ces couleurs s'élevant souvent sur la poitrine et sur les côtés du cou et de la mâchoire inférieure, en arrière desquels on voit une partie blanche. Sommet de la tête gris; mâchoire inférieure blanche; la partie supérieure du museau noire, avec une ligne blanche le long du nez et trois taches de la même couleur autour de l'œil (dans la plupart), l'une au-dessus, l'autre au-dessous, la troisième au bord externe; queue quelquefois toute noire, le plus souvent couverte d'anneaux alternativement brun foncé et fauves, avec le bout toujours noir; l'extrémité des pattes noire. (*Fréd. Cuv.*)

Variété A. *Coati fauve*. Pelage plus fauve que brun. C'est le *coati mondi* de Marcgrave.

HABIT. Se nourrit de chair et de quelques substances végétales; égorge les petits animaux, les volailles; mange les œufs; cherche des nids d'oiseaux; boit à la manière des chiens, en lappant et en ayant le soin de relever la pointe de son nez au-dessus de l'eau; appuie ses deux pattes de devant sur la chair qu'il veut dépecer, et se sert de ses ongles pour la porter à sa gueule, comme le font les chats. Il marche par petites troupes (plus nombreuses cependant que celles de l'espèce précédente). Sa femelle fait de trois à cinq petits par portée. Il n'est pas entièrement plantigrade lorsqu'il marche, mais bien lorsqu'il se repose. En domesticité, il est d'un caractère gai, mais ne s'attache point à son maître. On le nourrit de pain, de chair crue ou cuite, de fruits, etc. Sa voix est un sifflement aigu.

(1) Cette description du pied convient aussi à l'espèce précédente.

PATRIE. Le Brésil, la Guyane, le Paraguay, où on l'élève en domesticité, en ayant soin de l'attacher, parce qu'il grimpe partout mieux que le chat, et qu'il n'est rien qu'il ne retourne et ne mette en confusion.

LIIe. GENRE.

KINKAJOU, *potos*, Geoff.

Caudivolvulus, Duméril, Tiedman.

Cercoleptes, Illig.

Viverra, Gmel. Schreb.

Lemur, Penn.

CARACT. Formule dentaire : incis. $\frac{6}{6}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5} = 36$.

La seconde *incisive* inférieure de chaque côté très-légèrement hors de ligne.

Canines inférieures plus longues que les supérieures.

Les deux *molaires* antérieures les plus petites et les plus coniques; les trois dernières à couronne tuberculeuse.

Corps svelte.

Tête arrondie; *museau* peu prolongé.

Langue douce, extensible.

Oreilles ovales, assez grandes, membraneuses.

Pieds à cinq doigts, bien séparés et armés d'ongles assez robustes, très-comprimés et crochus.

Queue longue et prenante, comme celle des sapajous, et n'ayant point de parties dépourvues de poils, comme celle des atèles, des alouates et des lagotriches.

Poil laineux.

Clavicules complètes.

HABIT. Mœurs participant de celles des coatis et des martes.

PATRIE. L'Amérique.

265e. Esp. KINKAJOU POTOT, *potos caudivolvulus*.

(Encyclop. pl. 89. fig. 4.) *Yellow maucoco*, Pennant, Quadr. pag. 138. n. 18. tab. 16.

fig. 2.—*Viverra caudivolvula*, Schreb. tab. 125. B. et 42.—*Potot*, Buff. Hist. nat. suppl. tom. 3. pl. 51.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un fauve-brunâtre très-clair.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur totale	1	4	»
— de la tête	»	3	»
— de l'avant-bras	»	2	9
— de la main, depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	»	2	»
— de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	»	3	3
— du pied, depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	2	8
— de la queue (1)	1	4	»
— des oreilles	»	1	»

DESCRIPT. Taille d'un chat, mais plus mince et plus alongé; museau conique; occiput arrondi; oreilles plus longues que larges, s'arrondissant à leur bout, et n'étant couvertes que d'un poil ras; langue étroite, longue, assez douce, pouvant sortir de la bouche, à la volonté de l'animal, de trois à quatre pouces; train de derrière plus élevé que celui de devant; paume des mains entièrement nue; plante des pieds aussi en grande partie nue, mais ayant le talon garni de poils; doigts des quatre extrémités très-longs, très-divisés, armés d'ongles comprimés, crochus et en gouttière en dessous; queue assez grosse à la base, au moins aussi longue que le corps, non dénudée à son extrémité, mais prenante; poil court et épais, un peu laineux, tenant un peu du poil intérieur de la loutre, mais gris-fauve, tirant sur le brunâtre dans les parties supérieures, d'un fauve presque pur en dessous, et d'un roux assez vif sur les côtés du cou et sur les joues; de longs poils noirâtres, épars sous le menton et sur la lèvre supérieure; iris de l'œil d'un brun-roussâtre; peau nue du dessous des pieds, de couleur vermeille; ongles blancs.

HABIT. Il recherche les contrées solitaires et montueuses; dort pendant le jour roulé en boule; se met à l'affût sur les branches d'arbres, la queue étendue horizontalement et en volute à l'extrémité; atteint les petits quadrupèdes et les oiseaux, dont il fait sa proie, avec beaucoup de dextérité; se jette avec avidité sur les volailles, en les saisissant sous l'aile et en en buvant le sang, sans les déchirer; joignant à cette nourriture du miel d'abeilles sauvages, des bananes, des œufs, etc.; s'apprivoisant très-aisément, et devenant même caressant; très-vif dans ses mouvemens, et ayant les manières d'un singe.

Nota. Quelques auteurs ont attribué, sans doute trompés qu'ils étoient par la ressemblance de noms, les mœurs du *carcajou*, espèce de blaireau, au *kinkajou potot.*

PATRIE. Selon M. de Humboldt, cette espèce est particulièrement abondante dans le royaume de la Nouvelle-Grenade, près de Muzo, et dans la Mésa de Guandiaz, où les Indiens l'appellent *cuchumbi.* On l'a trouvée aussi dans les forêts de Fernanbouc et sur les rives du Rio-Negro. On ne la rencontre pas dans les provinces de Cumana et des Caracas. Sonnini dit qu'elle existe dans l'Amérique septentrionale (sans doute dans la Louisiane et les Florides), et il répète, avec Pennant, qu'on la voit aussi à la Jamaïque, où elle est rare et porte le nom de *potot* ou *poto.* M. de Humboldt ne l'a pas rencontrée dans l'île de Cuba. M. Warden dit qu'on la trouve dans le New-Hamsphire; mais il ne l'affirme pas, et paroît même en douter.

LIIIe. GENRE.

BLAIREAU, *taxus*, Linn. Geoff.

Meles, Briss. Storr. Bodd. Cuv. Illig.

Ursus, Linn. Erxleb.

CARACT. Form. dent. : incis. $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{6-6} = 38$.

Seconde *incisive* inférieure de chaque côté, placée un peu plus en arrière que les autres.

Canines fortes.

Molaires supérieures au nombre de cinq de chaque côté, formant une série non interrompue; la première, linéaire et petite; la seconde et la troisième, aplaties latéralement, et à une seule pointe aiguë; la quatrième, triangulaire; la dernière, très-grande, presqu'aussi large que longue, à couronne présentant des tubercules obtus; six *molaires* inférieures de chaque côté, la première n'étant qu'un petit tubercule linéaire à peine apparent, les trois suivantes aplaties latéralement, et à une seule pointe aiguë; la cinquième, la plus grande de toutes, ayant trois pointes aiguës et coniques à la partie antérieure, et quatre tubercules presque mousses à la partie

(1) Il paroît que certains individus ont la queue proportionellement plus longue que celui dont nous donnons la description; le kinkajou de Buffon avoit le corps et la tête, pris ensemble, longs de quinze pouces, tandis que sa queue seule en avoit dix-sept.

postérieure; la sixième, ronde, petite et garnie de tubercules peu distincts.

Corps épais, bas sur jambes.

Museau peu prolongé.

Oreilles courtes et arrondies.

Yeux très-petits.

Langue lisse.

Pieds divisés en cinq doigts, armés d'ongles très robustes.

Queue très-courte.

Une *poche* ou *follicule* entre l'anus et la queue, ayant son orifice transversal, et laissant suinter une matière grasse très-fétide.

Six *mamelles*, dont deux pectorales et quatre ventrales.

Poil rude et long.

HABIT. Analogues à celles des ours.

PATRIE. L'Europe, l'Asie et l'Amérique septentrionale.

266e. Esp. BLAIREAU ORDINAIRE, *meles vulgaris.*

(Encycl. pl. 35. fig. 4. et pl. 38. fig. 2.) *Melis*, Pline. — *Taxus sive meles*, Ray. — *Blaireau* ou *taisson*, Briss. Regn. anim. pag. 253. n. 1. — *Ursus meles*, Linn. Gmel. Erxleb. Bodd. — Schreb. tab. 142. — Le *blaireau*, Buff. Hist. nat. tom. 7 et 8. — *Carcajou*, ejusd. suppl. tom. 3. pl. 49. — *The badger*, Penn. Brit. zool. pag. 30. — *Ursus labradoricus*, Linn. Gmel.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un gris-brun en dessus, noir en dessous; une bande longitudinale noire de chaque côté de la tête, passant sur l'œil et sur l'oreille.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	2	3	6
Hauteur du train de devant	»	11	»
— du train de derrière	1	»	»
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	»	6	3
— des oreilles	»	1	3
— de la queue (le tronçon)	»	7	6
— de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	»	4	9
— de la patte proprement dite, depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	»	3	3
— de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	»	4	8
— du pied, depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	4	2

DESCRIPT. Taille d'un chien de médiocre grandeur; physionomie du mâtin; corps très-bas sur jambes, et le paroissant encore plus qu'il ne l'est réellement, à cause de la longueur des poils, qui traînent jusqu'à terre; oreilles presque cachées dans le poil des côtés de la tête; queue ne descendant guère que jusqu'au milieu des jambes postérieures; cinq doigts à tous les pieds, armés d'ongles très-forts et crochus, propres à fouir la terre; poils du corps durs, rares, longs et de trois couleurs, blancs, noirs et roux, la proportion de ces trois teintes variant selon les parties où on les observe; tête blanche, excepté le dessous de la mâchoire inférieure, et deux taches noires longitudinales, qui naissent de chaque côté entre l'extrémité du museau et l'œil, et qui vont en s'élargissant de manière à envelopper l'œil et l'oreille, derrière laquelle elles se terminent; une large bande blanche sur le milieu du front; gorge, face inférieure du cou, poitrine, aisselles, face intérieure du bras, ventre, aines, face intérieure de la cuisse et des quatre jambes, noirs; tout le restant du corps (excepté les côtés, la queue et les alentours de l'anus, qui sont d'un blanc sale) d'un gris-roussâtre.

HABIT. Se tient dans les lieux les plus écartés, dans les bois les plus solitaires, et s'y creuse un terrier qu'il tient fort propre, et où il passe les trois quarts de sa vie. Il ne sort guère que la nuit, pour se procurer sa nourriture, qui consiste en chair et en fruits, ou pour se livrer aux plaisirs de l'amour. Lorsqu'il est attaqué vivement, il se défend avec courage et mord avec ténacité, ce qui lui est rendu facile par le mode d'articulation de sa mâchoire inférieure, dont les condyles sont transverses et presque totalement emboîtés dans la cavité glenoïde. Sa femelle met bas, en été, trois ou quatre petits, sur un lit d'herbes et de mousse qu'elle s'est préparé d'avance. Elle les nourrit de lapereaux, de mulots, de lézards, et de miel lorsqu'elle découvre des nids de bourdons. Les jeunes s'apprivoisent facilement.

PATRIE. L'espèce du blaireau est répandue en Espagne, en Italie, en France, en Allemagne, en Pologne, en Angleterre, en Suède, en Norwège, dans les terres montueuses qui bordent le Volga, en Bulgarie, ainsi que sur les rives du Jaïk. Elle est partout assez rare, surtout dans les premières de ces contrées.

Le *carcajou* figuré par Buffon dans ses Supplémens (Encycl. pl. 38. fig. 2. *ursus labradoricus*, Gmel.), est un vrai blaireau du pays des

Eskimaux. Il en est venu en France, qui avoient été pris au Canada (1).

LIVe. Genre.

GLOUTON, *gulo*, Retzius. Storr. Cuv. Illig.

Mustela, Linn.

Ursus, Linn. Gmel.

Meles, Bodd. Desm.

Mellivora, Storr.

CARACT. Formule dentaire : incis. $\frac{6}{6}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{6-6}$, ou bien $\frac{4-4}{6-6}$, = 38 ou 36.

Seconde *incisive inférieure* de chaque côté, un peu plus en arrière que les autres.

Canines assez fortes.

Les deux ou trois premières *molaires supérieures* (de chaque côté), comprimées, tranchantes, unicuspides; la quatrième, grande, bicuspide; la cinquième, petite et tuberculeuse. Les quatre premières *molaires inférieures*, unicuspides; la cinquième, bicuspide; la dernière, tuberculeuse. Le tout sans espaces interdentaires.

Corps assez bas sur jambes, quelquefois très-long.

Tête médiocrement alongée.

Oreilles très-courtes et arrondies.

Langue tantôt lisse, tantôt rude.

Pieds divisés en cinq doigts bien séparés, armés d'ongles crochus; la plante de ceux de derrière posant en entier ou presqu'en entier sur le sol.

Point de *poche* près de l'anus, cette partie n'offrant que deux légers plis de la peau.

Queue assez courte.

HABIT. Animaux carnassiers, ayant des mœurs très-analogues à celles des martes,

PATRIE. L'Amérique, le nord de l'Asie, l'Afrique.

267e. Esp. GLOUTON DU NORD, *gulo arcticus*.

(Encycl. pl. 38. fig. 1. (le *glouton*); et pl. 35. fig. 3. (le *wolverene*.) *Ursus gulo*, Pall. Spicil. 14. pag. 25. tab. 2. — *Ursus gulo*, Linn. Erxleb. — Schreb. tab. 144. — *Glouton*, Buff. Suppl. tom. 3. pl. 48. — *Meles gulo*, Bodd. Elench. anim. pag. 81. sp. 5.

Ursus luscus, Linn. Gmel. — *Ours de la baie d'Hudson*, Briss. Regn. anim. pag. 260. — *Quickhatch or wolverene*, Edw. Av. 2. p. 103. tab. 108. — Ellis, Voyag. à la baie d'Hudson, tom. 1. pag. 40. tab. 4. — *Wolverene*, Penn. Quadr. pag. 195. n. 140. tab. 20. fig. 2.

CAR. ESSENT. *Corps assez trapu; pelage d'un beau marron foncé, avec un disque presque noir sur le dos.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue...	2	2	»
— des oreilles..................	»	1	»
— des jambes de devant, depuis le bout des ongles jusqu'au corps.......	»	11	»
— des jambes de derrière	1	»	»
— de la queue, y compris 4 pouces de poils à son extrémité	»	8	»
— de la main, depuis le poignet jusqu'au bout des ongles..........	»	3	9
— du pied de derrière............	»	4	9

DESCRIPT. Museau noir jusqu'aux sourcils; yeux petits et noirs; espace compris entre les sourcils et les oreilles d'un blanc mêlé de brun; oreilles couvertes d'un poil ras; mâchoire inférieure et intérieur des deux pieds de devant tachetés de blanc; jambes, queue, dessus du dos, ainsi que le dessous du ventre, noirs ou bruns-noirs; côtés du corps d'une belle couleur marron, depuis les épaules jusqu'à l'origine de la queue; une tache blanche sur le nombril; parties de la génération rousses; un tubercule ou durillon sous chaque doigt; quatre autres durillons sous la paume de la main, se tenant ensemble et formant un demi-cercle avec un autre postérieur; plante des pieds de derrière offrant une disposition semblable, à cela près qu'il n'y a point de tubercule au talon, qui, dans la marche, est un peu relevé; poil intérieur blanchâtre.

Variété A. *Glouton wolverene.* Ne différant du précédent que par des teintes plus pâles.

HABIT. Animal très-cruel et très-vorace, qui chasse la nuit. Il se rend maître des plus grands

(1) Les chasseurs ont établi, parmi les blaireaux d'Europe, des distinctions analogues à celles qu'on dit exister entre les divers hérissons. Ils reconnoissent un *blaireau-chien* et un *blaireau-cochon*, d'après la forme de la tête. Les naturalistes n'ont pas encore été à même d'apprécier ces différences. Le *blaireau blanc* de Brisson n'est, ainsi que nous l'avons dit, qu'un *raton laveur*, atteint de la maladie albine. Le *blaireau puant* du Cap de Bonne-Espérance, de Lacaille, paroît devoir être rapporté à la marte zorille. Le *blaireau de rocher* des Hollandais (*klipdas*) est le daman du Cap. Enfin, le *blaireau de Surinam*, de Brisson, est le coati brun.

animaux, comme les élans et les rennes, en sautant sur eux de dessus un arbre, se cramponnant fortement sur leur dos, et leur déchirant le cou avec les ongles et les dents, jusqu'à ce qu'ils tombent épuisés. En captivité, et lorsqu'il est abondamment pourvu de nourriture, il est d'un naturel assez doux. Il ne dort point pendant l'hiver.

PATRIE. Le glouton habite toutes les terres voisines de la mer du Nord, tant en Europe qu'en Asie. En Norwège, il est surtout commun dans le diocèse de Drontheim. En Amérique, il habite le Canada et les parties incultes du nord des Etats-Unis, où il est bien connu en raison de ses déprédations; car il montre une grande adresse pour découvrir les amas de provisions formés par les Indiens. C'est le glouton de cette partie du monde qui a reçu le nom de *wolverene*.

268e. Esp. GLOUTON GRISON, *gulo vittatus*.

(Encycl. pl. 87. fig. 1.) *Grison*, Allamand, édit. de Buff. tom. 15. — *Viverra vittata*, Linn. Gmel. Bodd. — *Fouine de la Guyane* et *grison*, Buff. Hist. nat. des quadr. suppl. tom. 8. pl. 23 et 25. — *Petit furet*, d'Azara, Essai sur l'hist. nat. des quadr. du Paraguay, trad. franç. tom. 1. pag. 190. — Le *grison*, Fréd. Cuv. Mamm. lithogr. 4e livr.

CAR. ESSENT. *Taille très-alongée; pelage noir, piqueté de blanc; dessus de la tête et du cou gris; une bande blanche allant de chaque côté du front aux épaules.*

DIMENS. (Mâle, selon M. Frédéric Cuvier.)	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la croupe	1	»	»
— de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à la nuque	»	4	»
— de la queue	»	6	10
Hauteur de la partie la plus élevée du dos	»	7	6

DESCRIPT. Entièrement plantigrade; doigts réunis, jusqu'à la dernière phalange, par une membrane, garnis d'ongles fouisseurs et de tubercules très-forts, le tubercule des pieds de devant, voisin des doigts, ressemblant beaucoup à celui des chiens; un autre tubercule au poignet, du côté externe; un tubercule en forme de trèfle, à la base des doigts des pieds de derrière, et un autre petit et simple à la base du petit doigt; toutes ces parties étant revêtues d'une peau très-douce; scrotum pendant, dénué de poils; verge dirigée en avant; huit mamelles; museau terminé par un mufle sur les côtés duquel les narines sont ouvertes; oreilles très-petites, simples, privées des lobules qui existent aux oreilles des chiens et des chats; langue rude; yeux à pupille ronde, sans aucun organe accessoire; des moustaches naissant de chaque côté du museau sur la lèvre supérieure et en dessus de l'angle antérieur de l'œil; pelage de deux sortes, le laineux gris pâle et le soyeux noir ou noir annelé de blanc, très-long sur le dos, les flancs et la queue, beaucoup plus court sur le museau, la tête et les pattes; quatre molaires de chaque côté à la mâchoire supérieure, une tuberculeuse, une carnassière et deux fausses molaires; six molaires à l'inférieure, savoir, une tuberculeuse, une carnassière et quatre fausses molaires; queue toujours portée horizontalement.

Pelage plus foncé en dessous qu'en dessus; tête, à partir d'entre les deux yeux, dessus et côtés du cou et du dos, croupe, flancs et queue, d'un gris sale, provenant de poils alternativement colorés, sur leur longueur, de noir et de blanc-jaunâtre ou de brun; museau, mâchoire inférieure, dessous du cou, pattes et ventre noirs; une ligne de couleur grise, très-pâle ou blanchâtre, de chaque côté de la tête, laquelle part d'entre les deux yeux, passe sur les oreilles, et vient se confondre, avec le reste du pelage, sur les côtés du cou. (*Fréd. Cuv.*)

HABIT. Excessivement féroce dans l'état sauvage; il tue et dévore tous les petits animaux qu'il rencontre, quadrupèdes, oiseaux, reptiles, même sans être pressé par la faim. En captivité, il est assez doux et familier; mais toutes les fois qu'il trouve l'occasion de se jeter sur quelque proie vivante, il la saisit avec avidité.

PATRIE. L'Amérique méridionale, dans les provinces du Paraguay, où il est commun; dans celles de Buenos-Ayres, et aux environs de Surinam, où il est plus rare.

269e. Esp. GLOUTON TAÏRA, *gulo barbatus*.

(Non figuré dans l'Encycl.) *Mustela barbara*, Linn. Gmel. Erxleb. Bodd. — *Taïra* ou *galera*, Buff. Hist. nat. suppl. tom. 7. pl. 60. — Le *grand furet*, d'Azara, Essai sur l'hist. nat. des quadr. du Paraguay, trad. franç. tom. 1. pag. 197. — *Galera*, Brown. Hist. of Jamaïca, tab. 49. fig. 1. — *Cariqueibeiu* de Marcgrave.

CAR. ESSENT. *Taille assez alongée; pelage d'un brun-noir; une large tache d'un blanc-jaunâtre couvrant le dessous du cou et la gorge.*

DIMENS. De la grandeur de la *marte commune*.

DESCRIPT. Formes générales de la belette ou de la fouine ; tête oblongue ; museau alongé, un peu pointu, et garni de moustaches dont les barbes sont rares et peu longues ; mâchoire inférieure un peu plus courte que la supérieure ; quatre molaires en haut, de chaque côté, et six en bas ; langue rude comme celle du chat ; yeux un peu oblongs, situés à une égale distance des oreilles et du bout du museau ; oreilles aplaties, ayant un rebord double au-dessus de la tête ; pieds forts et destinés à creuser la terre, ayant tous cinq doigts, dont l'interne est le plus court ; ceux de derrière beaucoup plus longs que ceux de devant, et ayant leurs doigts à demi palmés, comme dans l'espèce précédente ; queue longue, droite et garnie de poils peu fournis, mais longs de deux pouces ; poils du corps un peu moins grands, doux au toucher, bruns sur les parties antérieures et noirs sur les postérieures, de même que sur la queue et sur les quatre jambes ; une large plaque d'un blanc-jaunâtre sur la gorge et le dessous du cou ; reste du cou, ainsi que la tête entière, présentant une teinte de blanc obscurcie par un mélange de brun.

HABIT. Cet animal se pratique un terrier dans les bois. Ses mœurs sont en tout semblables à celles du précédent. Il s'apprivoise aussi très-facilement. Il répand une très-forte odeur de musc.

PATRIE. La Guyane, le Brésil, et quelques autres parties de l'Amérique méridionale.

270e. Esp. GLOUTON RATEL, *gulo capensis*.

(Encycl. pl. 87. fig. 2. le *fizzler*.) *Blaireau puant*, de Lacaille, Voyag. p. 182.—*The fizzler weesel*, Penn. Syn. quadr. pag. 234. n. 169.—*Viverra capensis*, Linn. Erxleb. Bodd.—Schreb. tab. 125.— *Viverra mellivora*, Linn. — *Rattel*, Sparman, Act. Stockh. 1777. tab. 4. fig. 3.

CAR. ESSENT. *Corps épais et trapu ; pelage gris en dessus, noir en dessous, avec une ligne longitudinale blanche de chaque côté, depuis les oreilles jusqu'à l'origine de la queue, entre ces deux couleurs.*

		pied.	pouc.	lig.
DIMENS	Longueur totale	3	4	»
	— de la queue	1	»	»
	— des griffes	»	1	»

DESCRIPT. Corps gros et bas sur jambes ; tête moyenne ; oreilles externes presque nulles ; langue garnie de papilles dures, comme celle des chats ; pelage composé de poils rudes et assez longs, cendrés sur le front, le dessus de la tête, la nuque, les épaules, le dos et la queue ; noirs sur le museau, le tour des yeux, la mâchoire inférieure, les oreilles, le dessous du cou, la poitrine, le ventre, les cuisses et les jambes ; le gris étant séparé du noir, de chaque côté, par une raie longitudinale d'un gris plus clair, presque blanchâtre, large d'un pouce environ, et qui prend depuis les oreilles jusqu'à l'origine de la queue.

HABIT. Très-friand du miel et de la cire des abeilles terrestres, dont il déchire les ruches avec ses ongles robustes.

PATRIE. Les environs du Cap de Bonne-Espérance (1).

SECONDE TRIBU.

CARNIVORES DIGITIGRADES (*carnivora digitigrada*). *Animaux marchant sur l'extrémité des doigts* (2).

Ire. DIVISION. *Une seule dent tuberculeuse en arrière de la dent carnassière de la mâchoire supérieure ; corps très-alongé ; pieds courts.*

LVe. GENRE.

MARTE, *mustela*, Linn. Briss. Erxleb. Schreb. Bodd. Cuv. Geoff. Illig.

CARACT. Formule dentaire : incis. $\frac{6}{6}$ can. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{4-4}{5-5}$ ou $\frac{5-5}{6-6}$ = 34 ou 38.

Seconde *incisive inférieure* de chaque côté un peu rentrée.

Canines fortes.

Molaires tranchantes ; les antérieures ou fausses molaires coniques comprimées, tantôt au nombre de deux en haut et de trois en bas ; tantôt au nombre de trois en haut et de quatre en bas ; les carnassières ou grandes molaires trilobées (avec un petit tubercule à l'intérieur seulement dans quelques espèces) ; une seule dent tuberculeuse

(1) Quelques mammifères ont encore reçu le nom de *gloutons*.

1°. Le *glouton atok* ou de *Quito*, *gulo quitensis* de M. Humboldt, paroît appartenir au genre MOUFETTE. 2°. Son glouton *mapurito* nous paroît dans le même cas. Ce célèbre voyageur avoit placé ces deux espèces dans ce genre, parce qu'elles sont plantigrades ; mais les moufettes le sont un peu. 3°. Le *glouton de Labrador*, de Sonnini, est un vrai blaireau, ou le carcajou de Buffon.

(2) Les *moufettes* sont encore à demi plantigrades.

tuberculeuse ou dernière molaire, à couronne mousse, tant en haut qu'en bas.

Corps très-long et grêle, vermiforme, comme arqué ou voûté lorsque l'animal est en repos.

Tête petite, ovale, comme aplatie en dessus; mâchoires courtes.

Oreilles externes courtes et arrondies.

Langue douce.

Pieds fort courts, pentadactyles ; doigts armés d'ongles crochus fort acérés.

Queue de médiocre longueur.

Point de *poches* profondes près de l'anus et distillant une humeur particulière, mais de petites glandes qui secrètent une matière dont l'odeur est très-forte et désagréable.

Poils très-fins et doux; les plus grands brillans et très-flexibles.

Point de *cœcum.*

Mamelles ventrales.

HABIT. Animaux très-cruels, qui attaquent tous les petits quadrupèdes et les oiseaux pour en sucer le sang; vivant aussi d'œufs, qu'ils vont dénicher sur les arbres; ayant la démarche silencieuse comme les chats, et présentant quelques-unes des allures de ces animaux.

PATRIE. La plupart habitant les contrées tempérées et septentrionales de l'ancien continent. Quelques-unes de leurs espèces étant propres à l'Amérique du nord, et une seule à la pointe méridionale de l'Afrique.

Ier. *sous-genre.* PUTOIS, *putorius*, Cuv. — Caract. *Point de tubercule intérieur à la carnassière d'en bas ; tuberculeuse d'en haut plus longue que large ; fausses molaires supérieures au nombre de deux, et les inférieures au nombre de trois de chaque côté ; museau plus court et plus gros que celui des martes proprement dites, etc. Animaux répandant une odeur fétide.*

271e. Esp. MARTE PUTOIS, *mustela putorius.*

(Encycl. pl. 82. fig. 2.) *Mustela putorius*, Linn. Erxleb. Bodd. — Schreb. Saugth. tab. 131. — *The polecat*, Penn. Syn. quadr. pag. 213. — Brit. Zool. pag. 37. — Le *putois*, Buff. Hist. nat. tom. 7. pl. 24.

CAR. ESSENT. *Pelage brun; les poils intérieurs étant d'un blanc-jaunâtre; quelques taches blanches à la tête, et notamment près du museau.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps entier, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus..	1	5	»
— de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput..........	»	2	9
— des oreilles	»	»	6
— de la queue..............	»	6	»
— de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet...............	»	2	»
— depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	»	2	1
— de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	»	2	11
— depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	2	7

DESCRIPT. Queue plus courte proportionnellement que celle de la marte proprement dite et de la fouine; paume des mains garnie de quatre tubercules à la base des doigts, savoir, deux très-petits internes, correspondant l'un au pouce, et l'autre à l'indicateur; un grand se rapportant à la fois au medius et à l'annulaire, un moyen tout-à-fait externe et sous le petit doigt; un cinquième plus reculé et du côté externe; plante des pieds n'en ayant que quatre seulement, disposés comme les antérieurs; tous les doigts ayant en dessous de leurs dernières phalanges un tubercule très-apparent; tour de la bouche, côtés du nez, pointe des oreilles, blancs; partie qui est entre la bouche et le coin de l'oreille, et le front, blancs, variés de brun. Poils du corps de deux sortes; les grands, fermes, luisans, d'un noir-brun; les plus courts, laineux et de couleur blanche-jaunâtre ou blanche-fauve, d'où il résulte que la teinte générale est le brun, partout où les grands poils sont abondans et recouvrent les autres (sur le dos, par exemple), et qu'il y a un mélange de fauve partout où ces derniers sont apparens (sur le ventre); les quatre jambes et la queue d'un brun-noir uniforme.

HABIT. Se tient dans les bois peu éloignés des habitations; se glisse dans les poulaillers, dans les colombiers; coupe ou écrase la tête aux volailles, et les emporte une à une pour faire un magasin; fait une guerre à mort aux lapins, aux taupes, aux rats, aux mulots; recherche le miel et les œufs d'oiseaux. En été, il se retire dans de vieux terriers de lapins, et c'est là qu'il amasse ses provisions. En hiver, il se réfugie au milieu des habitations champêtres, dans les décombres, les càves, les granges. Il entre en amour au printemps. Sa femelle fait cinq à six petits, qu'elle accoutume de bonne heure à sucer le sang et les œufs. L'odeur infecte qu'il répand lui a valu le nom qu'il porte.

PATRIE. Les climats tempérés de l'Europe. Selon

Pallas, il en existeroit une variété dont le poil seroit blanchâtre, en Russie et dans la Sibérie.

272e. Esp. MARTE CHOROK, *mustela sibirica.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Mustela sibirica*, Pall. Spicileg. zoolog. 14. pl. 4. fig. 2.—*Chorok*, Sonnini, édit. des Œuvres de Buff. tom. 35. pag. 19. — *Mustela sibirica*, Schreb. Saugth. pl. 135. B.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un jaune-fauve pâle, surtout sur les parties inférieures; museau brun; tour du nez blanc.*

DIMENS. En tout semblable au *putois*, pour les formes générales et pour les proportions des parties.

DESCRIPT. Poils longs et moins fins que ceux du putois. Selon Pallas, la couleur fauve du corps est plus lavée vers la tête; ce qui est le contraire de ce que nous avons vu dans l'individu de la collection du Muséum. Il ajoute que cet animal a souvent des taches d'un beau blanc sous la gorge, et que le dessous de ses pieds est très-velu et d'un gris argenté.

HABIT. Vit dans les forêts les plus épaisses des contrées montagneuses. Il se nourrit également de proie et de végétaux. Pendant l'hiver, il se rapproche assez souvent des habitations, et y commet des dégâts, comme le putois.

PATRIE. La Sibérie.

273e. Esp. MARTE FURET, *mustela furo.*

(Encycl. pl. 82. fig. 3.) *Mustela furo*, Linn. Erxleb. Bodd.—Schreb. tab. 133.—*The ferret*, Penn. Syn. quadr. pag. 214. n. 153.— Le *furet*, Buff. Hist. nat. tom. 7. pl. 26.

CAR. ESSENT. *Jaunâtre, avec les yeux roses* (1).

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps entier, mesure en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	1	1	8
— de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	»	2	3
— des oreilles	»	»	6
— du tronçon de la queue	»	5	5
— de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	»	1	8
— depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	»	1	5
— de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	»	2	6
— depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	2	»

DESCRIPT. En général plus petit que le putois, le furet n'en diffère pour la forme du corps qu'en ce qu'il a la tête moins large et le museau plus étroit et plus alongé. Pelage d'un jaune clair, comparable à la couleur du buis, mais offrant, dans certaines parties, des teintes de blanc, parce que les longs poils sont en partie blancs, tandis que les poils courts et laineux sont jaunes en entier.

Femelles un peu plus petites que les mâles.

Variété A. *Furet varié* ou *furet putois*. Couleur du pelage mêlé de blanc, de noir et de fauve; tour de la bouche, côtés du nez et front blancs; queue presqu'entièrement noire.

HABIT. Ses mœurs sont analogues à celles du putois. Il est l'ennemi mortel du lapin, et l'on tire parti de cet instinct pour l'employer à la chasse de ce gibier. La femelle produit deux fois par an. Ses portées durent six semaines, et chacune est ordinairement composée de cinq ou six, et quelquefois de sept, huit ou neuf petits.

PATRIE. Il est très-commun en Espagne, où il a été apporté d'Afrique. Dans nos contrées, il souffre de la rigueur des saisons, et il n'y existe qu'en l'état domestique.

(1) M. Cuvier pense avec raison que le furet n'est peut-être qu'une simple variété de l'espèce du putois.

274e. Esp. MARTE PEROUASCA, *mustela sarmatica.*

(Encycl. pl. 82. fig. 4.) *Tiger iltis*, Pallas, Itiner. 1. pag. 175 et 454.— *Mustela sarmatica*, Spicil. zoolog. 14. tab. 4. fig. 1. — Nov. Comm. Petrop. tom. 14. pl. 10. — Schreb. tab. 132. — Gmel. Syst. nat.—Erxleb.—Désignée quelquefois sous les noms de *putois de Pologne* et de *belette à ceinture.*

CAR. ESSENT. *Pelage d'un brun ferrugineux, tacheté de jaune en dessus; gorge et ventre noirs.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale du corps et de la tête	1	1	6
— de la tête	»	2	2
— des oreilles	»	»	6
— de la queue	»	6	6

DESCRIPT. Très-voisin du putois d'Europe pour les formes générales, mais ayant la tête plus étroite, le corps plus alongé, la queue plus longue et le poil plus court; tête triangulaire; nez dépassant un peu la lèvre et pointu; lèvre supérieure pourvue de longues moustaches; iris des yeux noirs; oreilles droites, courtes, larges, arrondies et velues; ongles aplatis, crochus, plus longs aux pieds de devant qu'à ceux de derrière; queue déliée et bien garnie de longs poils; ceux du corps étant épais et peu fermes, d'un demi-pouce au plus de longueur, et sans duvet à leur base.

Pelage luisant, noir sur la tête, blanc autour de la bouche et des oreilles, sur le sommet de la tête et sur le front; varié, sur le corps, de brun et de petites taches jaunes, qui blanchissent pendant l'hiver; une raie blanche et oblique au-dessus des yeux; une autre longitudinale et jaune de chaque côté de la tête; une troisième de cette dernière couleur sur chaque épaule; corps noir en dessous, de même que les pieds, qui sont d'un noir très-foncé; poils de l'origine de la queue cendrés à leur base, noirs dans le milieu et blanchâtres à leur pointe; ceux de l'extrémité cendrés à leur base, mais noirs à leur pointe; nez noir; ongles blanchâtres; langue papilleuse en dessus; mamelles au nombre de six et ventrales. (*Pallas.*)

Nota. Un individu de la collection du Muséum diffère de celui décrit par Pallas, en ce que le bout des oreilles est blanc et qu'il y a un bandeau jaunâtre sur le front. Le dessous du corps est plutôt brun que noir; la queue a sa derrière moitié noire.

HABIT. Animal très-vorace, faisant une guerre continuelle aux rats, aux loirs, aux reptiles et aux oiseaux; ne sortant que pendant la nuit des terriers qu'il habite dans le jour, et qu'il se creuse lui-même ou qu'il trouve tout faits; répandant une mauvaise odeur surtout lorsqu'il est irrité, et alors redressant les poils dont son corps est couvert, comme le font les chats lorsqu'ils se mettent en fureur.

PATRIE. La Pologne, surtout en Volhinie; en Russie, dans les champs déserts situés entre le Tanaïs et le Volga.

275[e]. Esp. MARTE BELETTE, *mustela vulgaris.*

(Encycl. pl. 84. fig. 1.) *Mustela vulgaris*, Linn. Erxleb. Bodd. — Schreb. Saugt. tab. 137. A. — *Belette*, Buffon, tom. 7. pl. 29. fig. 1. — *The weesel*, Penn. Brit. Zool. p. 39. fig.

CAR. ESSENT. *Corps d'un brun-roussâtre en dessus, blanc en dessous.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	»	6	6
— de la tête	»	1	6
— des oreilles	»	»	3
— du tronçon de la queue	»	1	3
Hauteur du train de devant	»	1	5
— du train de derrière	»	1	6

Nota. Quelques individus sont plus grands d'un sixième.

DESCRIPT. Partie supérieure du museau et de la tête, du cou et du corps, épaules, face extérieure et antérieure des jambes de devant, pieds de derrière en entier, d'un brun-roussâtre ou fauve, légèrement teint de jaunâtre; parties inférieures du corps, depuis l'extrémité de la mâchoire inférieure jusqu'à la queue, face interne et postérieure des jambes de devant, face intérieure et antérieure de la cuisse et de la jambe, de couleur blanche; souvent deux taches brun-fauve, situées à quelque distance au-delà des coins de la bouche; poils longs de trois lignes.

Variété A. *Belette des neiges* (Encycl. pl. 83. fig. 4.), *mustela nivalis*, Linn. Faun. suec. 2. pag. 7. n. 18. — *Mustela vulgaris*, var. B. Gmel. — *Mustela erminea*, var. B. Bodd. — Syst. nat. édit. 12. Erxleb. — Toute blanche, avec quelques poils noirs à l'extrémité de la queue.

Nota. Cette variété peu connue, considérée d'abord comme espèce distincte par Linnæus et Erxleben, a été rapportée depuis tantôt à l'hermine, tantôt à la belette en habit d'hiver. Nous la réunissons à cette dernière, à cause de sa taille, qui est à peu près la même, et parce que les poils qui sont au bout de sa queue sont beaucoup moins nombreux que ceux du pinceau qui termine la queue de l'hermine, et qu'ils ont d'ailleurs une teinte noire différente.

HABIT. Animal vorace et carnassier, comme ses congénères; ne s'écartant guère des habitations de l'homme, surtout en hiver, et faisant la guerre aux volailles, aux moineaux, aux cailles, aux levreaux, aux jeunes lapins, aux taupes, aux rats, aux souris, etc.; cassant les œufs et les suçant avec beaucoup de vitesse; produisant, deux ou trois fois par an, trois, quatre ou cinq petits, déposés sur un lit de feuilles sèches, dans le creux d'un vieil arbre.

PATRIE. Les parties temperées et septentrionales de l'ancien monde; l'Amérique du nord. La variété blanche se trouve en Westrobothrie, en Suède, et aussi en Russie et en Sibérie.

276[e]. Esp. MARTE AFRICAINE, *mustela africana.*

(Non figuré.) *Marte* ou *belette d'Afrique*, Desm. nouv. Dictionn. d'hist. natur. 2[e]. édit. tom. 19. pag. 376.

CAR. ESSENT. *Dessus du corps d'un brun-roussâtre; dessous d'un jaune pâle, avec une bande longitudinale étroite, de la première couleur, au milieu du ventre.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale de la tête et du corps	»	10	»
— de la queue	»	6 à 7	»

Descript. Très-voisine de la belette, mais plus grande ; dessus de la tête, du cou et du dos, d'un brun-roussâtre ; partie extérieure des pattes de devant et pattes postérieures presqu'entières de la même couleur ; bords de la mâchoire supérieure, joues jusqu'à la hauteur des oreilles, mâchoire inférieure, dessous du cou, dedans des pattes antérieures, ventre et partie interne des cuisses, d'un jaune pâle, séparé bien nettement de la couleur du dessus du corps ; ventre présentant dans son milieu une ligne longitudinale d'un brun-roussâtre, assez étroite ; queue couverte de poils plus longs que ceux du corps et de la couleur du dos.

Habit. Inconnues.

Patrie. L'Afrique, si l'on en croit l'étiquette de l'individu de cette espèce qui existe dans la collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris, et qui provient de celle de Lisbonne.

277[e]. Esp. Marte hermine, *mustela erminea.*

(Encycl. pl. 83. fig. 2, le *roselet*, et fig. 3, l'*hermine.*) *Mustela candida*, Rai, Linn. Syst. nat. édit. 6. — *Mustela alba*, Rzacz. Polon. pag. 235. — *Mustela armelina*, Klein, Quadr. pag. 63. — *Mustela erminea*, Linn. Gmel. Erxl. Bodd. — Schreb. tab. 137. A. et 137. B. — *Hermine*, Buff. tom. 7. pl. 29. fig. 2. — Le *roselet*, pl. 31. fig. 1.

Car. essent. *Pelage d'été d'un brun-marron pâle en dessus, blanc en dessous; pelage d'hiver blanc; queue toujours noire à l'extrémité.*

Dimens.	pied	pouc.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	»	9	6
— de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	»	1	9
— du tronçon de la queue	»	3	10
— de l'avant bras, depuis le coude jusqu'au poignet	»	1	2
— depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	»	1	1
— de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	»	1	10
— du pied, depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	1	9
Hauteur du train de devant	»	2	8
— du train de derrière	»	3	10

Descript. (*Hermine d'été* ou *roselet.*) Taille un peu plus forte que celle de la belette, dont cet animal se rapproche beaucoup ; partie supérieure et côtés du museau, dessus de la tête, du cou et du dos, queue dans sa plus grande longueur, d'un brun-marron pâle ; parties inférieures d'un blanc uniforme, teinté de jaune très-clair ; doigts des quatre pattes, ainsi que le bord des oreilles, d'un blanc pur ; queue terminée par un flocon de poils noirs.

(*Hermine d'hiver* ou *hermine* proprement dite.) D'un blanc légèrement teint de jaune partout le corps, excepté le flocon du bout de la queue, qui reste constamment noir.

Nota. En automne, et au printemps dans le mois de mars, on trouve souvent des hermines blanches et tachées par plaques de couleur brune-marron, soit que cette dernière ne soit pas encore totalement venue, soit qu'elle n'ait pas encore disparu en entier.

Une hermine observée par Daubenton avoit été prise en hiver, et sous son pelage blanc : après avoir, au printemps, revêtu la robe de roselet, elle ne la quitta pas l'année suivante. Peut-être est-ce l'effet de la captivité ?

Habit. Très-analogues à celles de la belette. On assure que l'hermine est encore plus vorace que cet animal. Elle fait la guerre la plus active aux rats et aux souris, lorsqu'elle habite près des granges. Elle établit son domicile dans des monceaux de pierres.

Patrie. L'Europe tempérée, où elle est plus rare que la belette. Très-commune dans tout le Nord, surtout en Russie, en Norwège, en Sibérie et en Laponie. On la trouve aussi au Kamtchatka et aux Etats-Unis.

278[e]. Esp. Marte mink, *mustela lutreola.*

(Encycl. pl. 80. fig. 1.) *Mustela lutreola*, Pallas, Spicil. zoolog. 14. pl. 31. — *Lutra minor*, Erxleb. — Mém. de Stockholm, 1739. tab. 11. — *Tuhcuri* des Finlandais. — *Mœnk* des pelletiers d'Abo. — *Nœrs* des Prussiens.

Car. essent. *Pelage d'un brun noirâtre; lèvre supérieure, menton et dessous du cou, blancs; pieds à demi palmés.*

Dimens.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps, mesuré depuis le bout du nez jusqu'à l'anus	»	11	8
— de la queue	»	5	4

Descript. Doigts des pieds de devant joints ensemble jusqu'à moitié, par une membrane couverte d'un poil doux ; pelage d'un brun-noirâtre, avec le tour des oreilles plus clair ; lèvre supérieure et mâchoire inférieure blanches ; duvet ou bourre qui est sous le poil, d'un brun-clair ; longs poils noirs, épais au milieu, pointus à l'extrémité, minces et clairs contre la peau.

Habit. Vit de poissons, de grenouilles et d'insectes aquatiques. En automne, elle se tient auprès

des rivières et des ruisseaux; et au printemps, elle fréquente les torrens.

PATRIE. Commune en Finlande, et se trouvant aussi dans tout le nord et l'orient de l'Europe, depuis la mer Glaciale jusqu'à la Mer-Noire. Erxleben l'indique dans l'Amérique septentrionale, et il ne seroit pas impossible qu'elle se trouvât sur ce continent, puisque d'autres espèces du même genre y ont été rencontrées; mais il y a lieu de croire que le nom de *minx*, donné par les Américains à une marte de leur pays, désigne l'espèce du vison.

IIe. *sous-genre.* ZORILLES.—Caractères. *Museau court; molaire tuberculeuse d'en haut assez large; deux fausses molaires supérieures, trois inférieures; ongles des pieds de devant obtus, épais, propres à fouiller la terre.*

179e. Esp. MARTE ZORILLE, *mustela zorilla.*

(Encyclop. pl. 86. fig. 4.) *Viverra zorilla*, Linn. Gmel. — *Blaireau du Cap*, Kolbe, Descr. du Cap, tom. 1. pag. 86.—Le *putois du Cap* ou le *zorille*, Buffon, Hist. nat. tom. 13. pl. 41.— Schreb. Saugth. tab. 123.

CARACT. ESSENT. *Pelage varié irrégulièrement de bandes longitudinales noires et blanches.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	»	1 à 2	»
— de la queue	»	8	»

DESCRIPT. Pelage généralement de couleur noire ou noirâtre, avec des raies, des bandes et des taches blanches ou blanchâtres qui ont quelqu'apparence de jaunâtre; une tache blanche sur le front, entre les deux yeux; dessus du cou et du dos marqués de quatre bandes de la même couleur, dont les deux du milieu commencent à l'occiput, et l'extérieure de chaque côté s'étend jusqu'à une petite distance de l'œil, ces bandes n'étant pas régulières ni pour leur largeur, ni pour leur direction; une bande blanche de chaque côté de la poitrine, commençant derrière le coude, remontant vers le dos sur le milieu du corps, et formant une bande transversale sur la partie postérieure du dos; une seconde bande blanche transversale sur les lombes, laquelle descend au-devant du genou; une tache de la même couleur de chaque côté de la croupe, et une petite bande en forme de demi-anneaux, à l'origine de la queue, dont le bout est aussi de couleur blanche; poitrine, jambes et pieds noirs ou noirâtres, sans aucun mélange de blanc; grands poils fermes et lustrés, cachant un duvet fort doux et présentant les mêmes couleurs; ongles des pieds de devant fort robustes; ceux des pieds de derrière en partie couverts par les poils des doigts. (*Daub.*)

Nota. Un individu de la collection du Muséum, diffère de celui-ci en ce qu'il n'offre que les quatre bandes longitudinales seulement, qu'il a une tache blanche sur chaque joue et le bout des oreilles blanc.

HABIT. Vit à la manière des martes, mais se creuse un terrier.

PATRIE. Les environs du Cap de Bonne-Espérance, et non l'Amérique méridionale, comme le disent, sur de fausses indications, Buffon et la plupart des nomenclateurs modernes.

IIIe. *sous-genre.* MARTES.—Caractères. *Un petit tubercule à la carnassière inférieure; une fausse molaire de plus en haut et en bas que dans les putois; museau un peu alongé; ongles acérés.*

280e. Esp. MARTE COMMUNE, *mustela martes.*

(Encycl. pl. 81. fig. 4.) *Mustela martes*, Linn. Erxleb. Bodd. — Schreb. tab. 130. — *La marte*, Buff. Hist. nat. tom. 7. pl. 22. — *The martin*, Penn. Brit. Zool. pag. 39.

CAR. ESSENT. *Pelage brun, avec une tache jaune clair sous la gorge.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	1	6	8
— de la tête	»	3	10
— du tronçon de la queue	»	9	9
— de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	»	3	»
— de la patte, depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	»	2	7
— de la jambe, depuis le genou jusqu'au bout du talon	»	4	4
— du pied, depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	3	8
Hauteur du train de devant	»	8	»
— du train de derrière	»	10	»

DESCRIPT. Pelage formé de deux sortes de poils: 1°. de grands, longs et fermes, cendrés contre le corps, ensuite fauve-clairs, et terminés de brun mêlé de roux très-luisant; 2°. d'un duvet très-fin, très-abondant, non entièrement recouvert par les longs poils, de couleur cendrée très-légèrement teinte de fauve et de blanchâtre; bout du museau, poitrine, les quatre jambes et la queue, d'un brun-noirâtre, dans lequel il ne paroît que peu de couleur fauve; gorge, partie inférieure du cou et partie antérieure de la poitrine de couleur offrant une tache d'un jaune clair; partie postérieure du ventre rousse; bords et dedans des

oreilles de couleur blanchâtre, légèrement teinte de jaunâtre.

HABIT. D'un naturel sauvage, elle s'éloigne des habitations de l'homme et recherche les forêts les plus désertes et les bois les plus épais. Elle grimpe facilement sur les arbres, à l'aide de ses ongles acérés, et chasse aux oiseaux, dont elle recherche les nids. Elle attaque aussi les écureuils, les mulots, les lérots et les autres petits quadrupèdes. Dans le printemps, elle fait une portée de deux ou trois petits, qu'elle dépose dans le nid d'un écureuil, après avoir tué ou chassé celui-ci, ou dans de vieux nids de buses, de ducs et d'autres grands oiseaux de proie.

PATRIE. Tout le nord de l'Europe, et, dit-on, l'Amérique septentrionale jusqu'à la baie d'Hudson. Buffon assure qu'il n'en existe pas en Angleterre, parce qu'il n'y a point de bois dans ce pays.

281e. Esp. MARTE FOUINE, *mustela foina.*

(Encycl. pl. 81. fig. 1.) *Mustela foina*, Linn. Erxleb. Bodd. — Schreb. tab. 129. — *La fouine*, Buff. tom. 7. pl. 18.

CAR. ESSENT. *Pelage brun, avec tout le dessous de la gorge et du cou blanchâtre.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	1	4	6
— de la tête	»	4	»
— du tronçon de la queue	»	8	»
— de l'avant-bras	»	2	»
— de la patte de devant, depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	»	2	3
— de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	»	3	»
— du pied de derrière, depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	3	3
Hauteur du train de devant	»	7	»
— du train de derrière	»	7	6

DESCRIPT. Tête aplatie au sommet; museau mince et pointu; nez dépassant les lèvres; yeux saillans et fort éloignés l'un de l'autre; oreilles courtes et rondes; cou très-court, presqu'aussi gros que la tête; corps très-alongé; queue longue et touffue; poils de deux sortes, le plus court très-fin et doux, d'un cendré très-pâle ou même blanchâtre; le grand, long, ferme, moins abondant que le duvet, et le laissant voir par places, de couleur cendrée dans la première moitié de sa longueur, et d'un brun-noirâtre dans le reste, avec quelque teinte de roussâtre qui paroît sous différens aspects; jambes et queue noirâtres; dessous du corps plus gris que le dessus; une bande plus brune sur chaque flanc, depuis l'aisselle jusqu'à l'aine; une tache blanche sur la gorge, qui s'étend sur une partie de la mâchoire inférieure presque jusqu'aux oreilles, sur la face inférieure du cou et sur la partie antérieure de la poitrine, et de chaque côté sur la face antérieure des bras jusqu'au pli du coude; poils fermes de la queue, les plus grands de tous, et longs à peu près de deux pouces. (*Daub.*)

HABIT. Se tient de préférence au voisinage des habitations rurales, et fait même quelquefois ses petits dans les granges ou les magasins à foin; d'autres fois elle l'établit dans un trou de rocher ou dans un creux d'arbre, où elle a soin de déposer préalablement un lit de mousse. Ses portées sont de trois à sept petits, suivant l'âge qu'elle a, et il y a lieu de croire qu'elle en fait deux par an. Du reste, ses mœurs sont en tout point semblables à celles de la marte et du putois.

PATRIE. L'Europe et l'Asie occidentale. Elle est assez commune en France et en Angleterre.

282e. Esp. MARTE ZIBELINE, *mustela zibellina.*

(Encycl. pl. 82. fig. 1.) *Mustela zibellina*, Linn. Erxleb. Bodd. — Schreb. Saugth. tab. 136. — Pallas, Spicileg. zoolog. fasc. 14. tab. 3. fig. 2. — *Sobol* des Polonais et des Russes. — *Sabbel* des Suédois. — *Sable*, en terme héraldique.

CAR. ESSENT. *Pelage brun, avec du blanchâtre sur la tête et du gris sur la gorge; pieds couverts de poils jusque sur les doigts.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale du corps et de la tête	1	6	»
— de la queue	1	»	»

DESCRIPT. Très-semblable à la marte par les formes et l'habitude du corps, ainsi que pour la grandeur. Pelage d'un fauve obscur, mêlé d'un brun foncé; devant de la gorge ayant quelques nuances cendrées; partie antérieure de la tête et oreilles blanchâtres; pieds très-velus.

HABIT. Se tient sur les bords des fleuves; choisit les lieux ombragés et les bois les plus épais; vit dans des trous ou dans des espèces de nids formés d'herbes sèches, de mousse et de rameaux, soit sur les branches élevées, soit dans des creux d'arbres ou de rochers; passe la journée entière dans cette retraite, et une partie de la mauvaise saison, sans s'y engourdir néanmoins; fait sa nourriture habituelle de la chair des écureuils, des lièvres, et aussi de celle des martes

et des hermines, auxquels elle donne la chasse. En été, elle joint aux substances animales quelques fruits, et surtout ceux du cormier, dont l'usage lui cause, dit-on, des démangeaisons très-vives. La femelle met bas vers la fin de mars ou le commencement d'avril, et sa portée n'est que de trois à cinq petits.

PATRIE. L'Asie septentrionale, la Tartarie, la Sibérie jusqu'au Kamtchatka. Les fourrures des zibelines de Siberie passent pour les plus précieuses, et l'on estime surtout celles de Witinski et de Nershinsk. Les bords de la Witima, rivière qui sort d'un lac situé à l'est du Baïkal, et va se jeter dans la Léna, sont fameux par les zibelines que l'on y chasse. Ces martes abondent dans la partie des monts Altaï que le froid rend inhabitable, ainsi que dans les montagnes de Saïan, au-delà de l'Enisseï, et surtout aux environs de l'Oï et des ruisseaux qui tombent dans la Touba.

283e. Esp. MARTE VISON, *mustela vison.*

(Encycl. pl. 80. fig. 2.) *Mustela vison*, Linn. Gmel. — Schreb. Saugth. tab. 127. — *Le vison*, Buffon, Hist. nat. tom. 13. pl. 43. — *Minx* des Américains ? (1).

CAR. ESSENT. *Pelage brun plus ou moins foncé, avec la pointe de la mâchoire inférieure blanche et la queue d'un brun-noir; pieds à demi palmés.*

DIMENS. Longueur totale du corps et de la tête, quinze pouces, environ.

DESCRIPT. Grand poil du corps brun, plus ou moins teint de fauve, et laissant voir par-dessous un duvet très-doux, très-touffu, de couleur cendrée claire, depuis la racine jusqu'à la pointe, qui a une teinte de fauve pâle; queue peu touffue, médiocrement longue, de couleur noire; pieds garnis de poils.

Nota. Par les dispositions de ses couleurs, cette espèce a tellement de rapport avec la marte minx de notre continent, que nous aurions été tentés de les confondre, si M. Cuvier, avant nous, ne les avoit séparées, pour placer l'une dans le sous-genre putois, et l'autre dans celui des martes proprement dites. Le caractère distinctif le plus saillant consiste dans la couleur de la queue, et dans celle de la lèvre supérieure.

HABIT. Vit sur le bord des eaux et habite sous terre. Sa femelle produit de trois à six petits par portée. Sa nourriture consiste en poissons, oiseaux aquatiques, rats, souris, moules, œufs de tortue, etc. Quelquefois cet animal pénètre dans l'intérieur des habitations rurales, et y commet les mêmes dégâts que font, dans nos fermes, les fouines et les putois.

PATRIE. Le Canada, le nord des Etats-Unis.

284e. Esp. MARTE PEKAN, *mustela canadensis.*

(Encycl. pl. 80. fig. 4.) Le *pekan*, Buff. Hist. nat. tom. 13. pl. 42. — *Mustela canadensis*, Linn. Erxleb. — Schreb. Saugth. tab. 134. — *Pekan weesel*, Penn. Quadr. pag. 331 et 204.

CAR. ESSENT. *Tête, cou, épaules et dessus du dos mêlés de gris et de brun; nez, croupe, queue et membres d'un brun-noirâtre; souvent une tache blanche sur la gorge.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur totale	1	6	»
— de la queue	»	10	»

DESCRIPT. Corps couvert de poils de deux sortes; un duvet de couleur cendrée sur la plus grande partie de sa longueur, depuis la racine, et ayant la pointe grise avec quelques nuances de fauve; poils fermes, luisans, présentant les mêmes couleurs que le duvet, excepté dans la partie qui dépasse celui-ci, laquelle est grise et noire, avec quelques nuances de marron, et la pointe qui est noire; couleurs générales résultant de celles des poils et du duvet, et offrant un mélange de gris et de fauve sur la tête, le cou, les épaules, le haut des jambes de devant et le dos; côtés du corps plus gris que les parties supérieures; croupe noirâtre; bas des jambes de devant, jambes de derrière en entier, les quatre pieds et la queue, noirs, avec quelques nuances de brun; dans certains individus, du blanc entre les jambes de devant, sur la poitrine et entre les jambes de derrière, sur le ventre.

HABIT. Se tient, comme la précédente, dans le voisinage des eaux.

PATRIE. Le Canada, les Etats-Unis du nord.

285e. Esp. * MARTE MARRON, *mustela rufa.*

(1) M. Warden et quelques naturalistes américains distinguent le *minx* de ce pays, du *vison*. M. Milbert vient d'envoyer au Muséum d'histoire naturelle plusieurs de ces animaux sous les deux noms. Ils nous ont paru appartenir à la même espèce.

M. Warden indique, pour caractère de son minx, d'avoir les doigt palmés et velus; ceux que nous avons vus présentent en effet ce caractère, mais médiocrement apparent. Cet écrivain nous apprend aussi qu'il existe une variété de vison, appelé *pine-martin*, qui se rapprocheroit de notre marte par ses couleurs. Il ne nous paroît pas impossible que ce fût elle même.

(Non figurée.) *Marte marron*, Geoff. Collect. du Musée d'hist. nat. de Paris.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un roux-marron plus foncé en dessus qu'en dessous, et composé de poils annelés de brun-marron et de jaunâtre; queue brune à sa pointe.*

DIMENS. Longueur du corps et de la tête, un pied sept pouces.

DESCRIPT. Cette espèce s'éloigne si peu de la précédente, que nous serions tentés de les réunir. Pelage d'un roux-marron plus clair sur les parties antérieures du corps et sur la tête; queue de la couleur du corps, dans la plus grande partie de sa longueur, mais ayant sa pointe couverte de poils d'un brun foncé; pieds bruns; les grands poils du corps annelés de roux-marron et de jaunâtre; le feutre d'un roux pâle tirant sur la couleur de chair; pattes longues; doigts bien séparés et sans membranes apparentes; dents incisives supérieures externes lobées, les inférieures correspondantes obtuses et coniques; les deux intermédiaires les plus petites de toutes.

HABIT. et PATRIE. Inconnues.

286e. Esp.* MARTE ZORRA, *mustela sinuensis.*

(Non figurée dans l'Encycl.) *Marte zorra, mustela sinuensis*, Humboldt, Voy. dans l'Amérique mérid. recueil d'observ. zoolog.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un gris-noirâtre uniforme; ventre et intérieur des oreilles blancs.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	2	2	»
Hauteur du corps	»	7	»

DESCRIPT. Corps moins vermiforme que celui des martes proprement dites, et ressemblant plutôt à celui des kinkajous; queue de moitié plus courte que le corps, et peu garnie de poils; oreilles petites, droites et pointues; langue lisse, très-longue et mince.

HABIT. Chasse aux petits oiseaux, et fait entendre un cri qui ressemble à celui d'un poulet qui appelle sa mère.

PATRIE. Les régions chaudes de la Nouvelle-Grenade, dans l'Amérique méridionale. M. de Humboldt l'a vue à Turbaco, près de Carthagène des Indes, et à l'embouchure du Rio-Sinù (1).

(1) Ici se termine l'énumération des martes. Les espèces que nous comprenons dans le genre sont, en général, bien déterminées; cependant nous devons avouer que nous ne sommes pas absolument certains sur la distinction du vison d'Amérique et du minx (*mustela lutreola*) de notre continent, et nous devons avertir, à cet égard, que le doute ne pourra être levé que quand nous aurons reçu du nord de l'Europe ou de l'Asie le dernier de ces animaux, et que nous aurons pu le comparer en nature avec le premier qui nous arrive fréquemment de l'Amérique du nord, et dont les fourrures font l'objet d'un commerce important. Nous ajouterons aussi que les deux dernières espèces méritent d'être examinées avec attention, et qu'il est nécessaire de connoître le système dentaire de la *marte zorra* avant de l'admettre définitivement dans le genre des martes.

Il existe encore quelques *mustela* des auteurs dont nous craignons de faire mention dans le corps de cet ouvrage, parce que les données que nous possédons à leur égard sont insuffisantes pour les faire bien connoître. Nous allons néanmoins rapporter ici ce qui a été écrit de plus positif sur leurs caractères distinctifs.

1. La MARTE CUJA, *mustela cuja*; Molina, Histoire naturelle du Chili, pag. 272, édit. franç. Très-semblable au furet pour la grandeur, la forme et les dents, ainsi que par la division de ses doigts et sa manière de vivre; yeux noirs; museau un peu relevé à son extrémité, comme le groin d'un cochon; poil tout noir, très-touffu, mais fort doux; queue bien fournie, aussi longue que le corps. Elle se nourrit de souris et d'autres petits animaux; sa femelle produit deux fois par an, et a quatre ou cinq petits par portée. Il se pourroit faire que cet animal du Chili ne fût qu'une simple variété de la moufette d'Amérique.

2. La MARTE QUIQUI, *mustela quiqui*; Molina, Histoire naturelle du Chili, trad. franç., pag. 275. — Linn., Gmel., tom. I, pag. 99, sp. 17. Espèce de belette de couleur brune, ayant treize pouces de longueur, mesurée depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; tête aplatie; oreilles courtes et rondes; yeux petits et enfoncés; museau en forme de coin; nez comprimé, avec une tache blanche au milieu; pattes à cinq doigts armés d'ongles crochus; vingt-huit dents en tout, dont douze molaires; jambes et queue courtes; langue lisse, très-effilée. Cet animal vit dans des terriers comme le précédent, et, comme lui, fait sa proie des souris. Sa femelle produit plusieurs fois par an. Il habite le Chili.

3. La MARTE PÊCHEUSE, *fischer weesel*; Penn. Quad. pag. 328, n°. 202. — *Mustela Pennanti*, Erxleb. Syst. mam., pag. 470, sp. 10. — *Mustela melanorhyncha*; Bodd. Elench. anim., pag. 88, sp. 13. Cette espèce, qui habite l'Amérique septentrionale, où elle vit de petits quadrupèdes, a beaucoup de rapports avec la zibeline. Sa longueur est de deux pieds quatre pouces anglais, et sa queue a dix-sept pouces; ses oreilles sont larges, arrondies, noirâtres et bordées de blanc; son nez est noir; ses moustaches sont grandes et soyeuses; sa face et les côtés de son cou sont d'un brun pâle ou d'un cendré mêlé de noir; son dos, son ventre, ses cuisses et sa queue sont noirs, mais la base de cette dernière partie est brunâtre; les côtés du corps sont bruns; ses pieds sont larges et très velus; il manque souvent un doigt aux pieds de derrière; les ongles sont acérés, arqués et blancs; sa queue est couverte de longs poils.

LVIe. GENRE.

MOUFETTE, *mephitis*, Cuv. Illig.
Viverra, Linn. Gmel. Bodd.

CARACT.

CARACT. Formule dentaire : incis. $\frac{6}{6}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{4-4}{5-5} = 34$.

Seconde incisive inférieure de chaque côté hors de rang, et un peu rentrée dans l'intérieur de la bouche.

Canines assez fortes et de forme conique.

Deux *fausses molaires* en haut et trois en bas de chaque côté (1).

Dents tuberculeuses supérieures très-grandes, et aussi longues que larges; *carnassières* inférieures pourvues de deux tubercules au côté interne (2).

Tête courte; *nez* peu saillant; *museau* obtus.

Langue lisse.

Pieds pentadactyles, avec leur paume et leur plante pileuses; *doigts* des pieds antérieurs armés d'ongles robustes, arqués et propres à fouir; *talon* des pieds de derrière très-peu relevé dans la marche.

Tronçon de la queue médiocre ou très-court.

Poils du corps et de la queue souvent très-alongés, surtout les derniers.

Point de *cæcum*.

Des *glandes anales* sécrétant une liqueur excessivement fétide. Point de *follicules* près des organes de la génération.

HABIT. Animaux vivant dans des terriers, qu'ils se creusent avec les ongles des pieds de devant. Se nourrissant, comme les martes, de petits quadrupèdes, d'oiseaux, d'œufs, de miel, etc. Pénétrant quelquefois, comme elles, dans les habitations des hommes, et y causant les mêmes dégâts. Répandant, surtout lorsqu'on les poursuit, une odeur exécrable, due à la liqueur que sécrètent leurs glandes anales, et qu'ils mêlent à leur urine.

PATRIE. L'Amérique. Java (1).

---

4. La MARTE A GORGE DORÉE, *white cheeked weesel*; Penn. Quad. pag. 381, n°. 206. — *Mustela flavigula*; Bodd. El. anim., pag. 88, sp. 14. Elle est noire, avec le menton et les joues blancs, la gorge d'un jaune citrin; le dos et le ventre jaunes. Sa patrie n'est pas connue.

Buffon a donné à quelques quadrupèdes étrangers les noms de *fouine*, de *marte* et de *belette*; mais la plupart de ces noms sont mal appliqués. Ainsi :

1°. Sa PETITE FOUINE DE MADAGASCAR (Encycl. pl. 81, fig. 2) est la *mangouste vansire*;

2°. Sa FOUINE DE LA GUYANE est le *glouton grison*;

3°. Sa GRANDE MARTE DE LA GUYANE est le *glouton taïra*;

4°. Sa PETITE FOUINE DE LA GUYANE (*mustela guyanensis*, Lacép.) paroît être un *jeune coati*, du moins si l'on en juge par l'alongement excessif de la tête dans la figure qu'il en a donnée;

5°. Son PUTOIS RAYÉ DES INDES appartient au genre CIVETTE.

(1) Comme dans les *putois*. (*Voyez* le genre MARTE.)

(2) Comme chez les *blaireaux*.

---

(1) La plus grande confusion règne encore dans la distinction des espèces de ce genre. Les moufettes à longue queue touffue, sont toutes d'Amérique; celle à queue courte a été trouvée dans l'île de Java.

Deux quadrupèdes placés dans ce genre en ont été retirés récemment; l'un est le *zorille* de Buffon, *viverra zorilla*, Linn. Gmel., que ses caractères rapportent au genre des MARTES; le second est le *coase*, aussi de Buffon (*Hist. nat.*, tom. 13, pl. 38), que d'Azara et M. Georges Cuvier ne reconnoissent pas, et dont ils croient l'espèce établie sur une peau de coati défigurée (*).

M. Cuvier, dans une digression très-étendue qui fait partie de son Mémoire sur les ossemens fossiles des quadrupèdes carnassiers des cavernes, examine avec attention les indications fournies par les auteurs et particulièrement les voyageurs, sur les moufettes de l'Amérique; & il trouve que ces indications sembleroient se rapporter à quinze espèces différentes, si l'on se bornoit à les distinguer par les caractères que fournissent les couleurs. Ces indications étant d'ailleurs plus ou moins vagues, il suit de-là, dit-il, qu'on ne sauroit s'en servir, au moins quant à présent, pour distinguer plusieurs espèces parmi les moufettes d'Amérique. Buffon, et ensuite Gmelin, avoient néanmoins tranché la difficulté. Le premier avoit reconnu quatre espèces différentes, sous les noms de *coase*, *conepate*, *chinche* et *moufette du Chili*, auxquelles il faut ajouter le *zorille* qu'il ne savoit pas propre à l'Afrique, et surtout rapproché des putois. Le second, en adoptant trois des moufettes de Buffon, sous les noms de *viverra putorius*, *mephitis* et *zorilla*, y joignoit deux autres espèces, l'une d'Hernandez, *viverra conepatl*, et l'autre de Mutis, *viverra mapurito*.

M. de Humboldt, dans ses *Observations zoologiques*, ayant remarqué que le *mapurito* de Mutis appuie le pied de derrière sur le sol, le considère comme planti-

(*) Ce COASE (Encycl. pl. 86. fig. 1.) qu'on ne sauroit confondre avec l'*ysquiepatl* d'Hernandez, ou *viverra vulpecula* de Linnæus (peut-être notre *glouton taira* ou *mustela barbara* Linn.), a, selon Buffon, seize pouces de long, y compris la tête et le corps, les jambes courtes, le museau mince, les oreilles petites, le poil d'un brun foncé, les *ongles, au nombre de quatre* aux pieds de devant, et de cinq à ceux de derrière, tous noirs et pointus, la queue non touffue, etc. Il habite dans des trous, dans des fentes de rochers où il élève ses petits. Il vit d'insectes, de vermisseaux, de petits oiseaux, et lorsqu'il entre dans une basse-cour, il étrangle les volailles, dont il ne mange que la cervelle : lorsqu'il est effrayé ou irrité, il répand une odeur abominable, et c'est son principal moyen de défense. Buffon, qui confond ce *coase* avec l'ysquiepatl, dit qu'il habite le climat tempéré de la Nouvelle-Espagne, de la Louisiane, des Illinois, de la Caroline, etc.; mais il est bien constaté que dans tous ces pays, un pareil animal est inconnu. On n'y rencontre que le *polécat*. *Voyez ci-après* la description des variétés de moufettes propres à l'Amérique.

287e. Esp. MOUFETTE D'AMÉRIQUE, *mustela americana.*

(Encycl. pl. 86. fig. 3, le *chinche;* fig. 2, le *conepate.*) *Nota.* Les citations des auteurs seront rapportées à chaque variété.

CAR. ESSENT. *Pelage doux lustré, marqué de bandes blanches longitudinales sur un fond brun-noirâtre; queue couverte de poils très-longs et très-touffus.*

DIMENS. générale. De la taille du *chat domestique.*

DESCRIPT. des variétés selon M. Cuvier.

Var. A. Moufette ysquiepatl (second), d'Hernandez, marquée de plusieurs raies blanches.

Var. B. Moufette polécat ou *putois*, de Catesby, Carol. II. p. 62. tab. 62 (Encycl. pl. 86. fig. 2.), marquée de neuf lignes blanches et digitigrade, à en juger d'après la figure.

Var. C. Moufette conepate de Buffon, tom. 13, pl. 40, dessinée plantigrade, et portant six raies blanches.

Nota. M. Cuvier pense que cette figure est composée d'après celle de Catesby.

Var. D. Moufette conepatl d'Hernandez, Mexic. p. 332, n'ayant que deux raies blanches régnant sur la queue.

Var. E. Moufette mapurito de Mutis, Act. Holmiens. 1769. pag. 68.—*Viverra mapurito*, Gmel. Syst. nat. tom. 1. pag. 88. sp. 15.—*Glouton mapurito*, Humboldt, Rec. d'observ. zoolog. — Pelage touffu, d'un noir foncé; dos marqué d'une seule bande blanche, qui commence au front et se termine à la moitié du corps; oreilles externes presque nulles, ne présentant qu'un rebord mince entouré de poils plus longs que ceux de la tête; queue blanche à l'extrémité, et de la moitié de la longueur du corps; cou très-court (surtout dans le mâle, au dire des Indiens). Elle se creuse des terriers, dans lesquels elle dort le jour. Sa nourriture consiste en vers et en larves d'insectes. Son odeur est insupportable.

M. de Humboldt l'a trouvée auprès des villes de Pamplona et de Santa-Fé de Bogota, à la Nouvelle-Grenade.

Var. F. Moufette du Chili, Buffon, Suppl. tom. 7. pl. 57.—*Mephitis chiliensis*, Geoff. — Dict. des scienc. nat. fasc. 7. pl. 19. fig. 1. Longueur totale, un pied cinq pouces. — de la tête, trois pouces. — de la queue, sept pouces. Pelage d'un brun-marron, avec deux raies blanches sur les côtés du corps, se réunissant derrière la tête en forme de croissant; queue très-touffue, mélangée de blanc et de brun. Rapportée du Chili par Dombey. Sa fourrure est la plus commune dans le commerce des pelleteries.

Var. G. Moufette chinche ou *chinche* de Buffon, tom. 13. pl. 39.—*Viverra mephitis*, Gmel. Deux raies blanches excessivement larges, postérieurement; queue fournie de très-longs poils blancs, mêlés d'un peu de noir; front marqué d'une bande longitudinale blanche, se joignant à celles du dos; le restant du corps d'un brun plus ou moins foncé, avec deux petites taches blanches sur les épaules et sur le ventre. Il habite le Chili.

Var. H. Moufette chinche de Feuillée. (Journal du P. Feuillée, Paris, 1714. pag. 272.) Marquée de deux raies blanches qui s'écartent et finissent sur les côtés. Elle vit dans un terrier, et présente d'ailleurs des mœurs très-analogues à celles des putois et des martes. Le Brésil, et principalement les environs de Buenos-Ayres.

Var. I. Moufette yagouaré de d'Azara. (Essai sur l'histoire natur. des quadrup. du Paraguay, trad. franç. tom. 1. pag. 211.) Pelage d'un brun-noir, qui s'éclaircit avec l'âge, et marqué de deux bandes blanches qui s'étendent jusqu'à la queue. Quelques individus manquent absolument de raies blanches; d'autres les ont à peine indiquées ou peu sensibles sur les flancs, et d'autres les ont plus ou moins étendues sur les côtés de la queue. Elle n'existe point au Paraguay, et d'Azara ne l'a pas trouvée plus au nord que le 29e. degré 40 minutes de latitude méridionale.

Var. K. Moufette polécat. *Polécat* ou *putois* de Kalm (Voyage, pag. 452). *Skunk* des Américains. D'un brun-noir, avec une ligne blanche longitudinale sur le dos, et une de chaque côté de la même couleur et de la même longueur.

---

grade, et le range parmi les *gloutons*, ainsi qu'une autre espèce qu'il nomme *atok* ou *zorra de Quito.* Cette dernière est bien certainement une moufette, ainsi que le prouve sa description, que nous rapporterons dans la suite de cet article.

La difficulté de distinguer les différentes moufettes, si toutefois il en existe plusieurs espèces, nous force de les réunir en une seule, ainsi que le propose M. Cuvier, en faisant remarquer néanmoins que les variétés qu'elles présentent dans la disposition des bandes blanches de leur pelage, sont le plus souvent assez constantes dans une même contrée, et que l'espèce (s'il n'y en a réellement qu'une) s'étend dans toute l'Amérique, depuis le centre des Etats-Unis, jusqu'au Paraguay, dans les plaines comme dans les pays de montagnes, dans les endroits boisés comme dans les lieux découverts.

Ces animaux sont généralement connus sous les noms de *bêtes puantes*, *enfans du diable* et *zorillo*, qui en espagnol signifie *petit renard.*

quelquefois attaquée de la maladie albine. Elle a toutes les habitudes et la mauvaise odeur du putois. On la trouve dans tous les Etats-Unis de l'Amérique.

Var. L. Moufette zorille de Gemelli-Carreri (Voyag. tom. 6. pag. 212 et 213). Indiquée seulement comme étant blanche et noire, et comme ayant une très-belle queue.

Var. M. Moufette mapurita de Gumilla (Hist. nat. de l'Orénoque, tom. 3. pag. 240). *Mafutiliqui* des Indiens. Corps tout tacheté de blanc et de noir; queue garnie d'un très-beau poil. De l'Amérique méridionale.

Var. N. Moufette *dite* le Puant (Lepage-Dupratz, Hist. de la Louisiane, tom. 2. pag. 86 et 87). Mâle d'un très-beau noir. Femelle noire, bordée de blanc. Sa patrie est la Louisiane.

Var. O. Moufette orthula du Mexique (Fernandez, Hist. nov. Hisp. pag. 6. cap. 16). Noire et blanche, avec du fauve sur quelques parties.

Var. P. Moufette tépémaxtla, du même Fernandez. N'ayant point de fauve, comme l'*orthula*. Sa queue présentant quelques anneaux noirs et blancs. Du Mexique.

Var. Q. Moufette atok ou *zorra de Quito*, *glouton de Quito*, *gulo quitensis* (Humboldt, Recueil d'observ. sur la zoologie). Plantigrade. Corps mince comme celui des civettes, et long de deux pieds environ; queue très-touffue et semblable à celle du renard; corps noir et marqué de deux bandes blanches, qui s'étendent depuis le sommet de la tête jusque vers l'origine de la queue; yeux grands et de couleur bleue; langue hérissée de petites papilles épineuses; oreilles petites, très-pointues et noires; queue d'un tiers moins longue que le corps, couverte de poils mêlés de blanc et de noir; ongles des pieds de devant, et surtout celui du milieu, beaucoup plus grands et plus recourbés que les autres. Elle dort le jour et chasse la nuit; se nourrit d'oiseaux et surtout d'insectes qui s'attachent aux plantes tubéreuses des pommes de terre. Elle habite la province de Quito.

Var. R. Moufette interrompue; *mephitis interrupta*, Rafinesque, Ann. of. nat. pag. 3. n. 4. Brune; deux raies courtes, blanches, parallèles sur la tête; huit raies sur le dos, dont les quatre antérieures égales et parallèles, et les quatre postérieures rectangulaires et disposées sur des directions opposées; un pied de long. Cette moufette rare habite la Louisiane.

288e. Esp. MOUFETTE DE JAVA, *mephitis javanensis*.

(Non figurée.) *Mephitis javanensis*, Leschenault de Latour, esp. nouv.

CAR. ESSENT. *Queue très-courte et couverte de poils peu longs.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale du corps et de la tête	1	4	»
— de la queue	»	1	»

DESCRIPT. Pelage d'un brun foncé, surtout sur les parties supérieures du corps; front marqué d'une tache blanche qui s'avance en pointe vers le museau, et s'élargit postérieurement pour se prolonger sur la ligne médiane du dos, en se rétrécissant progressivement jusqu'à l'origine de la queue, qui a un peu moins d'un pouce de longueur, et dont le bout est aussi blanc; ongles de devant très-forts et propres à fouir la terre.

Un individu de cette espèce présente une interruption dans la ligne blanche du dos.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. L'île de Java, où elle a été découverte par M. Leschenault de Latour.

LVIIe. GENRE.

LOUTRE, *lutra*, Rai. Briss. Scop. Erxleb. Cuv. Shaw. Lacép. Illig.

Mustela, Linn. Gmel.

CARACT. Formule dentaire : incis. $\frac{6}{6}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$ ou $\frac{5-5}{6-6} = 36$ ou 38.

Seconde *incisive inférieure* de chaque côté, un peu rentrée dans quelques espèces, et sur la ligne des autres incisives dans une autre.

Canines moyennes et crochues.

Première *molaire supérieure* petite, mousse, et quelquefois caduque; la seconde, tranchante; la troisième, semblable pour la forme, mais plus épaisse; la quatrième ou carnassière, de grosseur médiocre, à deux pointes externes, et munie d'un fort talon en dedans; la cinquième à trois petites pointes en dehors, avec un large talon interne, relevé d'un tubercule mousse.

Molaires inférieures en nombre variable de cinq à six, parce que la première manque souvent; du reste, semblables aux supérieures, si ce n'est que la dernière a sa partie tuberculeuse moins développée que la carnassière.

Tête large et aplatie.

Langue légèrement papilleuse.

Oreilles courtes et arrondies.

Corps fort long et bas sur pattes.

Doigts des pieds armés d'ongles crochus, non rétractiles, et réunis par une membrane propre à faciliter la natation.

Queue moins longue que le corps, forte et déprimée à sa base.

Corps couvert de poils de deux sortes, un duvet excessivement fin et doux, et de longues soies brillantes.

Deux petites glandes sécrétant une liqueur fétide, situées près de l'anus.

Point de *cæcum*.

HABIT. Carnassières comme les martes, mais vivant presqu'exclusivement de poissons. Ne s'éloignant point des bords des eaux douces ou salées, et habitant dans des cavités des berges.

PATRIE. L'Europe, le nord de l'Asie, les deux Amériques.

289ᵉ. Esp. LOUTRE D'EUROPE, *lutra vulgaris.*

(Encycl. pl. 79. fig. 4.) *Lutra vulgaris,* Erxleb. — *Mustela lutra,* Linn. Gmel. Bodd.—Schreb. Saugth. tab. 126. A. — La *loutre,* Buff. Hist. nat. des anim. tom. 7. pl. 11.—*The otter,* Pennant, Brit. zool. pag. 32. fig.

CAR. ESSENT. *Pelage brun en dessus et blanchâtre en dessous.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	2	1	»
— de la tête, depuis le bout du museau jusqu à l'occiput	»	4	9
— des oreilles	»	»	5
— de la queue	1	1	9
— de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	»	3	4
— depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	»	2	3
— de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	»	4	»
— du pied, depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	4	1

DESCRIPT. Corps à peu près aussi gros et aussi long que celui du blaireau, mais beaucoup plus bas sur jambes; tête plate; museau fort large; lèvre supérieure très-épaisse et recouvrant l'inférieure, comme cela existe chez les phoques; soies des moustaches très-fortes; yeux noirs à cornée bombée; poils fins du corps d'un gris-blanchâtre sur la plus grande partie de leur longueur et bruns à leur pointe; grands poils des parties supérieures gris-blanchâtres sur la moitié de leur longueur, depuis la racine, et de couleur brune très-luisante dans le reste de leur étendue; côtés de la tête, mâchoire inférieure, gorge, dessous et côtés du cou, poitrine, ventre, aisselles, aines, face intérieure des jambes, de couleur blanchâtre et luisante, parce que les grands poils de ces parties ont cette couleur dans toute leur étendue; poils des pieds courts, et de couleur brune mêlée d'une légère teinte roussâtre; dessus de la tête et bout de la queue d'un brun foncé et même noirâtre; membrane des pieds de derrière plus longue que celle des pieds de devant.

Var. A. *Loutre d'Europe tachetée. L. V. variegata.* Pelage brun en dessus, blanchâtre en dessous, principalement sous le cou, où le blanc est presque pur; flancs parsemés d'une infinité de petites taches blanches rondes, irrégulièrement distribuées.

HABIT. Elle ne quitte jamais les bords des lacs, des rivières ou des étangs, qu'elle dépeuple de poissons; vit solitaire; marche mal; nage avec beaucoup de facilité et plonge bien; se blotit dans des creux naturels des rivages ou sous des racines d'arbres; compose son lit de petites buchettes et d'herbes, etc. Elle entre en chaleur en hiver, et met bas en mars. Sa retraite, où elle rassemble le plus de poissons qu'elle peut en saisir, est infectée par l'odeur que produit leur décomposition.

PATRIE. L'Europe, depuis la Suède jusqu'à l'Italie, et, dit-on, l'Asie et l'Amérique septentrionales. La variété tachetée a été trouvée à l'Ile-Adam, près Paris.

290ᵉ. Esp. LOUTRE D'AMÉRIQUE, *lutra brasiliensis.*

(Encycl. pl. suppl. 5. fig. 3.) *Lutra brasiliensis,* Rai. Geoff. — *Mustela lutris brasiliensis,* Linn. Gmel.—*Saricovienne de la Guyane,* Buff. Suppl. tom. 6. pag. 287.—*Loutre d'Amerique,* Cuv. Regn. anim. tom. 1. pag. 151. et tom. 4. fig. 3.

CAR. ESSENT. *Pelage brun ou fauve, avec la gorge blanche ou jaunâtre.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps, mesuré depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue	3	2	»
— de la tête	»	6	»
— de la queue	1	5	»
Hauteur moyenne du corps	»	10	»

DESCRIPT. Tête arrondie; cou fort long; poil assez court, d'un fauve-brun, couché sur le corps, et encore plus ras sur la queue que partout ail-

leurs; queue brunâtre et passant au brun vers le bout; flancs et dessous du corps de la même couleur que le dos; mâchoire inférieure, dessous du cou et gorge d'un blanc sale, légèrement teint de jaune (1).

Jeunes individus ayant un pelage semblable à celui des adultes, à cela près que le dessous de la gorge et du cou, au lieu d'être d'une teinte jaunâtre uniforme, se trouve varié de cette couleur et de celle du reste du pelage.

HABIT. Elle forme des troupes plus ou moins nombreuses, qui fréquentent les fleuves et les savanes noyées par l'eau douce seulement. Sa nourriture consiste en poissons. Elle a pour ennemis des quadrupèdes du genre des chats, et notamment le jaguar et le couguar.

PATRIE. Les grands fleuves de la Guyane, et quelques-uns de l'Amérique septentrionale.

291ᵉ. Esp. LOUTRE MARINE, *lutra marina*. (Encycl. pl. 79. fig. 3.) *Lutra marina*. Erxleb. —*Mustela lutris*, Linn. Gmel.—Schreb. Saugth. tab. 128.—*Loutre de mer*, Cook, 3ᵉ. Voyage, trad. franç. pl. 43.—*Loutre du Kamtchatka*, Geoff. Collect. du Mus. d'hist. nat.—*Die seebiber oder seeotter*, Steller, Kamtch., pag. 97.

CAR. ESSENT. *Corps très-alongé; queue égale au tiers de la longueur du corps; pieds de derrière très courts; pelage noirâtre, d'un vif éclat.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale du corps et de la tête, mesuré en ligne droite, depuis le museau jusqu'à l'anus	2	10	»
— de la queue	»	9 à 10	»

Son poids est de 70 à 80 livres.

DESCRIPT. Tête petite et arrondie; oreilles droites, coniques et couvertes de poil; yeux assez grands, avec l'iris variant du brun au noir; une grande membrane clignotante à l'angle interne des yeux, s'étendant à peu près sur la moitié du globe; narines très-noires et ridées; lèvres très épaisses; ouverture de la gueule assez grande; mâchoire supérieure armée de quatorze dents, dont quatre incisives très-aiguës (2); une canine assez longue de chaque côté, et quatre ou cinq molaires larges et épaisses, la première étant tranchante et les dernières garnies de tubercules mousses; une molaire de plus à la mâchoire inférieure, qui d'ailleurs a également deux canines et quatre incisives; langue assez longue, un peu fourchue à son extrémité et recouverte de papilles cornées; hanches et cuisses étroites; cuisses et jambes courtes, et placées plus près de l'anus que dans les autres quadrupèdes, si ce n'est dans les phoques; doigts réunis entr'eux par une membrane couverte de poils, et terminés par un ongle crochu; queue épaisse et déprimée; pelage très-fourni, généralement noir ou brunâtre.

Femelles plus petites que les mâles, et ayant la couleur du pelage plus foncée.

Variété A. *Loutre marine à tête blanche*, Dict. des scienc. nat. fasc. 7. pl. 19. fig. 2. Pelage très-luisant et parsemé de quelques poils blancs, d'où il résulte que la couleur générale du corps est le brun-noir piqueté de blanc. La tête, la gorge, la poitrine, les pattes de devant, sont couvertes de poils d'un blanc sale, au milieu desquels s'en trouvent quelques-uns de couleur brune.

Nota. Plusieurs loutres marines ont le menton et la gorge seulement variés de longs poils très-blancs et très-doux; d'autres ont la gorge jaunâtre, et portent plutôt un feutre crépu, brun et court sur le corps, qu'un poil proprement dit.

HABIT. Pendant l'hiver, elle se tient tantôt sur les glaces des bords de la mer, tantôt sur le rivage; en été, elle se rend par les fleuves jusque dans les lacs d'eau douce: vivant par couple; la femelle ne faisant qu'un petit à la fois, et rarement deux, à la suite d'une gestation de huit à neuf mois; se nourrissant de crustacés, de coquillages, de vers marins, de poissons, de fruits rejetés sur le rivage en été, de fucus, etc.

PATRIE. Les bords de la mer de l'Amérique septentrionale, notamment sur la côte nord-ouest de ce continent. On la trouve aussi sur les côtes orientales du Kamtchatka et dans les îles voisines, depuis le 30ᵉ. degré jusqu'au 60ᵉ., et il ne s'en rencontre que peu ou point dans la mer intérieure, à l'occident du Kamtchatka. L'île Bering, les îles Kouriles et Aleoutiennes, en contiennent beaucoup. On chasse cet animal

(1) Il paroît qu'il y a plusieurs variétés de couleur dans cette espèce, ou même qu'il existe plusieurs espèces dans son pays. Laborde en cite de noirâtres et de jaunâtres, et Sonnini parle de loutres de Cayenne, d'un gris plus ou moins foncé, et de loutres argentées.

(2) Cette description, faite par Steller, présente un caractère d'exactitude remarquable. Elle offre une anomalie notable dans le nombre des dents incisives, qui rapproche particulièrement la *loutre du Kamtchatcka* des phoques, avec lesquels elle a d'ailleurs plusieurs points de ressemblance très-marqués.

pour en avoir la superbe fourrure, qui a beaucoup de valeur (1).

2e. DIVISION. *Deux dents tuberculeuses plates, derrière la carnassière supérieure, qui elle-même a un talon assez fort.*

LVIIIe. GENRE.

CHIEN, *canis*, Linn. Briss. Penn. Erxleb. Bodd. Cuv. Geoff. Illig.

CAR. Formule dentaire : incis. $\frac{6}{6}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{7-7}$ = 42.

Incisives placées sur une même ligne, trilobées lorsqu'elles ne sont pas encore usées.

Canines coniques, aiguës et lisses.

Molaires supérieures au nombre de six de chaque côté; savoir, trois petites dents aiguës ou fausses molaires tranchantes, à un seul lobe; une carnassière bicuspide, et deux petites dents à couronne plate.

Molaires inférieures, sept; savoir, quatre fausses molaires, une carnassière dont la pointe postérieure est mousse, et deux dents tuberculeuses.

Mâchoires alongées, *arcades zygomatiques* médiocrement arquées en dehors.

Museau pointu, avec un mufle ou partie nue assez considérable et arrondie.

Langue lisse.

Oreilles médiocres droites et pointues (dans l'état de nature).

Pieds de devant pentadactyles et les postérieurs, tétradactyles, pourvus d'ongles alongés, assez obtus, non rétractiles.

Queue moyenne.

Point de *poches* ou de *follicules* près de l'anus ou des parties de la génération.

Mamelles placées sur la poitrine et sur le ventre.

HABIT. Animaux omnivores, très-intelligens, se nourrissant de chair fraîche ou de chair corrompue, et joignant quelquefois à ces alimens des substances végétales, telles que des fruits, des racines, etc. La plupart d'entr'eux se réunissant en troupes ou meutes, pour chasser en commun les espèces paisibles dont ils font leur proie, et qu'ils suivent à la piste au moyen de leur odorat, rendu très-délicat par le prodigieux développement de la membrane pituitaire sur les nombreux replis des cornets ethmoïdaux. Voyant et entendant aussi fort bien. Les femelles (à l'état sauvage) faisant de trois à cinq petits, qu'elles élèvent avec tendresse, et qu'elles défendent avec courage. Quelques espèces se creusant des tannières, ou profitant des terriers creusés par d'autres animaux; mais le plus grand nombre établissant leur domicile dans les taillis des forêts les plus fournies, etc.

PATRIE. Toutes les parties de la terre habitées par l'homme, à l'exception de quelques groupes d'îles situées dans la mer Pacifique.

* Les CHIENS. *Pupilles des yeux rondes.*

292e. Esp. CHIEN DOMESTIQUE, *canis familiaris.*

(Encycl. pl. 98. fig. 3. pl. 99, 100, 101, 102, 103 et 104.) *Canis familiaris*, Linn. Erxleb. Bodd. — *Le chien*, Buff. Hist. nat. tom. 5. — *The dog*, Penn. Brit. zool. pag. 23.

CAR. ESSENT. *Queue recourbée en arc; museau plus ou moins alongé ou raccourci; pelage très-varié pour la nature du poil et pour ses teintes, à cela près que toutes les fois que la queue offre une couleur quelconque et du blanc, ce blanc est terminal* (1).

---

(1) La *loutre du Canada* (*mustela hudsonica* Lacép.) est un animal peu connu, qui peut-être ne diffère pas de la *loutre marine*. Sa longueur totale, en y comprenant la queue, est de quatre pieds trois pouces. Sa fourrure est douce et noire. Elle habite le bord de la mer, et ne fréquente pas les eaux douces. On la trouve au Canada.

Plusieurs animaux qui n'appartiennent pas à ce genre, ont reçu le nom de *loutres*. Nous citerons principalement : 1°. la *loutre d'Egypte*, qui est la mangouste ichneumon, et 2°. la petite *loutre d'eau douce* de Cayenne, qui est le chironecte yapock.

(1) Nous avons, pour la première fois, fait cette remarque, et nous l'avons vérifiée, depuis dix-huit mois, sur un nombre immense d'individus. Comme il existe des espèces sauvages de ce genre qui ont constamment le bout de la queue blanc, telles que le *renard argenté* et le *chien antarctique*, nous pensons que ce caractère pourroit bien être un vestige de celui de la race primitive (aujourd'hui inconnue), de laquelle descend notre chien domestique. C'est ainsi que l'on voit, par exemple, sur beaucoup de chats, aussi en état de domesticité, des traces éparses, mais toujours dans des points déterminés, de la robe du chat sauvage, telles que les petites barres brunes du front, les lignes obliques des coins des yeux, les anneaux de la queue, etc. Nous avons été conduits à faire cette observation, en remarquant que tous les chiens des Eskimaux qui sont venus

† Les *MATINS*. *Tête plus ou moins alongée ; pariétaux tendant à se rapprocher, mais d'une manière insensible ; condyles de la mâchoire inférieure sur la même ligne que les dents molaires supérieures.*

Variété A. Chien de la Nouvelle-Hollande, *C. F. Australasiæ*, Nob. *Dingo*, Shaw, Gen. zool. tom. 1. part. 2. pl. 76. page 278. Taille et proportions du chien de berger, excepté la tête, qui ressemble entièrement à celle du mâtin ; pelage très-fourni ; queue assez touffue ; deux sortes de poils, des laineux gris et des soyeux fauves ou blancs ; dessus de la tête, du cou, du dos et de la queue d'un fauve foncé ; dessous du cou et poitrine plus pâles ; museau et face interne des cuisses et des jambes blanchâtres ; dix-huit vertèbres à la queue. Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, deux pieds cinq pouces. (Individu rapporté par feu Péron et M. Lesueur.)

HABIT. Très-agile ; courant la queue relevée ou étendue horizontalement, avec la tête haute et les oreilles droites ; très-vigoureux et rempli de courage ; vorace, et se jetant sur les volailles ou la viande qu'il trouve à sa disposition, sans que la crainte d'aucun châtiment le retienne.

PATRIE. La Nouvelle-Hollande, aux environs du port Jackson.

Var. B. Chien Mâtin, *C. F. laniarius*, Linn. Gmel. (Encycl. pl. 103. fig. 2.) *Mâtin*, Buff. Hist. nat. tom. 5. pl. 25. Tête alongée ; front aplati ; oreilles droites à la base et demi-pendantes dans le reste de leur étendue ; taille longue et assez grosse, sans être épaisse ; jambes longues et nerveuses, assez fortes ; queue relevée en en haut ; poil assez court sur le corps, et plus long aux parties inférieures et à la queue ; couleur ordinairement fauve-jaunâtre, avec des rayures noirâtres, obliques et parallèles entr'elles, mais peu marquées et irrégulièrement disposées sur les flancs. — D'autres individus blancs, gris, bruns ou noirs. — Longueur du corps entier, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, 2 pieds 11 pouces. — de la tête, 9 pouces 6 lignes. — de l'avant-bras, 8 pouces 6 lignes. — depuis le poignet jusqu'au bout des ongles, 6 pouces. — de la jambe, 8 pouces 6 lignes. — du pied, depuis le talon jusqu'au bout des ongles, 8 pouces. — Hauteur au train de devant, 1 pied 11 pouces 6 lignes. — à celui de derrière, 2 pieds.

HABIT. Fort et courageux, il se bat avec courage contre les loups. Il est assez intelligent et très-attaché à son maître. On l'emploie quelquefois à la chasse du sanglier et du loup ; mais le plus souvent il est destiné à la garde des habitations rurales et des troupeaux. Suivant Buffon, ce chien naturel aux régions tempérées, est devenu le *grand danois*, lorsqu'il a été transporté au Nord, et le *lévrier*, quand il a été acclimaté dans le Midi. Accouplé avec le dogue, il auroit produit le *dogue de forte race*.

PATRIE. La France.

Var. C. Chien Danois, *C. F. danicus*, Nob. — *Grand danois*, Buff. tom. 5. pl. 26. Tête du mâtin ; corps et membres plus fournis que dans ce chien ; pelage ordinairement blanc, et marqué de taches noires arrondies, nombreuses, d'autres fois grises ou brunes ; queue assez grêle ; yeux souvent verrons. Longueur du corps, 3 pieds 6 pouces. — de la tête, 10 pouces 6 lignes. — de l'avant-bras, 9 pouces 4 lignes. — depuis le poignet jusqu'au bout des ongles, 6 pouces. — de la jambe, 8 pouces 6 lignes. — du talon au bout des ongles, 8 pouces 4 lignes. Hauteur au train de devant, 2 pieds 4 lignes. — à celui de derrière, 2 pieds 1 pouce 6 lignes.

HABIT. Analogues à celles des mâtins. Il aime les chevaux. On l'emploie pour courir devant les équipages et pour la garde des maisons.

Var. D. Chien Lévrier, *canis grajus*, Linn. Gmel. (Encycl. pl. 98. fig. 3.) *Lévrier*, Buff. Hist. nat. tom. 5. pl. 27. — Fréd. Cuv. Mamm. lithog. 16e. livr. Museau très-alongé (plus que dans aucune race de chien) ; front très-bas, ce qui est causé par l'oblitération des sinus frontaux ; lèvres courtes ; jambes minces et très-longues ; muscles maigres ; abdomen très-rétréci ; oreilles à demi pendantes ; pelage essentiellement composé de poils soyeux ; manquant souvent du cinquième doigt, qui se développe aux pieds de derrière chez d'autres races ; queue peu charnue ; organes génitaux peu développés. Grandeur ordinaire : longueur de la nuque à l'origine de la queue, 2 pieds 7 pouces. — de la tête, depuis

ou qui sont nés à Paris (au nombre de huit) avoient la queue noire à la base et blanche à la pointe, et nous regardons cette race comme l'une des plus rapprochées qu'on connoisse de la souche de l'espèce.

Le caractère spécifique, attribué au chien par Linnæus, *canis caudâ sinistrorsùm recurvatâ*, n'est pas exact quant à la direction de la queue, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre.

Nous avons suivi, pour la distinction des variétés du chien, le travail de M. Frédéric Cuvier.

le bout du nez jusqu'à la nuque, 9 pouces. — de la queue, 1 pied 6 pouces. Hauteur aux épaules, 2 pieds 3 pouces.

Sous-variété *a. Lévrier d'Irlande.* Trois et même presque quatre pieds de hauteur; couleur blanche ou canelle.

Sous-var. *b. Lévrier de la Haute-Ecosse.* Race métive, ayant de longs poils rudes et rougeâtres mêlés de blanc, qui couvrent la moitié des yeux; oreilles pendantes, taille considérable.

Sous-var. *c. Lévrier de Russie.* Haut de deux pieds et demi; corps très-grêle, couvert de poils longs et assez grossiers, divisés par mèches; queue très-longue, roulée en spirale.

Sous-var. *d. Lévrier levron, C. F. italicus,* Linn. Gmel. *Levron* ou *lévrier d'Italie*, Buff. tom. 5. pag. 241. En tout semblable au lévrier à poil ras, mais très-petit et encore plus maigre que cette race de chien; pelage blanc ou de couleur isabelle claire, quelquefois varié de ces deux couleurs. Instinct très-foible; naturel timide; ne montrant presque point de sentiment; souffrant du froid de notre pays, et tremblant continuellement comme le chien turc. Il est originaire d'Italie.

Sous-var. *e. Lévrier chien-turc.* Race métive, présentant les formes du levron avec la peau nue et grasse du chien turc; tremblant continuellement comme ce dernier.

HABIT. Intelligence bornée; peu susceptible d'éducation; très-sensible aux caresses, même des personnes qu'il n'a jamais vues, le lévrier s'attache peu à son maître. Sa vue est excellente, son ouïe très-fine, sa course rapide; et lorsqu'il est de grande taille, il est employé à la chasse *à courre*, principalement à celle du lièvre et du lapin. Le lévrier d'Ecosse et celui d'Irlande étoient autrefois en usage comme chiens de garde.

PATRIE. L'Europe. Buffon considère cette race comme propre aux pays chauds de cette partie du monde, et la fait descendre de la race du mâtin.

†† Les EPAGNEULS. *Tête médiocrement alongée; pariétaux ne tendant pas à se rapprocher dès leur naissance au-dessus des temporaux, s'écartant au contraire, et se renflant de manière à agrandir la cavité cérébrale et les sinus frontaux.*

Var. E. Chien Epagneul, *C. F. extrarius,* Linn. Gmel. Oreilles larges et pendantes; jambes sèches et assez courtes; corps assez mince; queue relevée; poil de longueur inégale dans les différentes parties du corps, très-grand aux oreilles, sous le cou, derrière les cuisses, sur la face postérieure des quatre jambes, sur la queue, et plus court sur les autres parties du corps. Pelage généralement blanc, avec des taches brunes ou noires, particulièrement sur la tête; une tache fauve au-dessus de chaque œil dans les individus dont la tête est noire.

Le *grand épagneul* a le front assez aplati, le nez quelquefois fendu, la queue médiocrement touffue. La longueur de son corps est de 2 pieds 4 pouces; sa hauteur au train de devant est d'un pied 5 à 6 pouces, etc.

Sous-var. *a.* Le *petit épagneul.* (Encycl. pl. 100. fig. 3.) Buff. pl. 38. fig. 1. Tête petite et arrondie; oreilles et queue couvertes de très-grands poils. Longueur du corps, 11 pouces 4 lignes. — de la tête, 3 pouces. Hauteur du train de devant, 6 pouc. — à celui de derrière, 6 pouces 3 lignes.

Sous-var. *b.* Le *gredin, C. F. brevipilis,* Linn. Gmel. (Buff. tom. 5. pl. 39. fig. 1.) En tout semblable, pour la taille et les formes du corps et de la tête, au petit épagneul; pelage entièrement noir; queue médiocrement touffue.

Sous-var. *c.* Le *pyrame.* (Encycl. pl. 100. fig. 2.) Buff. pl. 39. fig. 2. En tout semblable au petit épagneul; poil noir, marqué de feu, c'est-à-dire de fauve, sur les yeux, sur le museau, sur la gorge et les jambes.

Sous-var. *d.* Le *bichon, canis melitæus.* (Encycl. pl. 100. fig. 4.) Le *bichon*, Buff. tom. 5. pl. 38. fig. 2, vulgairement *chien bouffe* et *chien de Malte.* Museau semblable à celui du petit barbet; poil de tout le corps et de la tête excessivement long et soyeux, ordinairement blanc; taille très-petite. Buffon pense que cette race métive est produite par l'alliance du petit épagneul et du petit barbet, qu'il considère lui-même comme résultant de l'union du petit épagneul et du grand barbet.

Sous-var. *e.* Le *chien lion, canis leoninus,* Linn. Gmel. (Encycl. pl. 100. fig. 5.) Le *chien lion*, Buff. tom. 5. pl. 40. fig. 2. Ne différant du bichon qu'en ce que le poil est court sur le corps et la moitié de la queue, tandis qu'il est aussi long que celui du bichon sur la tête,

tête, sur le cou, sur les épaules, sur les quatre jambes et sur le bout de la queue. Buffon et Daubenton pensent que l'origine de cette petite race de chien est la même que celle du bichon, en y supposant de plus le mélange d'un chien à poil ras.

Sous-var. *f.* Le *chien de Calabre.* Très-grand, et participant aux caractères des danois et des épagneuls, desquels il provient.

HABIT. Animaux doués d'une grande intelligence, et très-attachés à leurs maîtres. Le grand épagneul et le chien de Calabre sont supérieurs aux petites sous-variétés sous le rapport de la finesse de l'odorat. Ils sont seuls employés à la chasse; le premier, comme chien couchant ou chien d'arrêt, et le second, dans la chasse au loup. Le petit épagneul, le gredin, le pyrame, le bichon et le chien lion sont élevés pour l'agrément, et l'on est parvenu à rapetisser leur taille considérablement.

PATRIE. L'Europe méridionale et tempérée. Originaire d'Espagne.

Var. F. Chien barbet, *canis aquaticus*, Linn. Gmel. *Grand barbet*, Buff. Hist. nat. tom. 5. pl. 36. Vulgairement *caniche* et *chien canard.* Tête grosse et ronde; cavité cérébrale plus vaste que dans aucune autre race; sinus frontaux très-développés; oreilles larges et pendantes; jambes courtes; corps épais et racourci; queue presque horizontale; poil long et frisé sur tout le corps, de couleur noire ou tacheté de noir sur du blanc, quelquefois tout blanc, ou bien jaunâtre ou roussâtre. Longueur du corps et de la tête ensemble, 2 pieds 6 pouces. — de la tête, 7 pouces. Hauteur au train de devant, 1 pied 6 pouces. — à celui de derrière, 1 pied 7 pouces. Longueur de l'avant-bras, 7 pouces 6 lignes. — depuis le poignet jusqu'au bout des ongles, 5 pouces. — de la jambe, 7 pouces 6 lignes. — du talon au bout des ongles, 6 pouces 8 lignes.

Sous-var. *a. Petit barbet*, *C. F. minor*, Linn. Gmel. (Encycl. pl. 100. fig. 1.) *Petit barbet*, Buffon, tom. 5. pl. 38. fig. 2. Semblable au barbet par le port, par la figure, par le poil du corps, long et frisé; museau moins gros à proportion; poil soyeux sur le sommet de la tête, sur les oreilles et à l'extrémité de la queue, à peu près comme dans l'épagneul. Il provient, selon Buffon et Daubenton, du mélange du grand barbet et du petit épagneul.

Sous-var. *b. Chien griffon.* Forme du barbet; oreilles un peu redressées; poils longs, non frisés, et disposés par petites mèches droites dans toutes les directions; couleur ordinairement noire, avec des taches de feu sur les yeux et les pattes; museau garni de longs poils comme le corps; taille médiocre ou petite. Paroissant provenir du barbet et du chien de berger.

HABIT. Le barbet est de tous les chiens celui dont l'intelligence paroît le plus susceptible de développemens. Il est extrêmement attaché à son maître. Il aime l'eau et nage avec la plus grande facilité. On l'emploie utilement pour la chasse des oiseaux aquatiques. Les deux petites sous-variétés métives sont élevées dans les appartemens : la dernière chasse bien.

Var. G. Chien courant. *G. F. gallicus*, Linn. Gmel. (Encycl. pl. 102. fig. 1.) *Chien courant*, Buff. tom. 5. pl. 32. Museau aussi long et plus gros que celui du mâtin; tête grosse et ronde; oreilles fort larges, très-longues et pendantes; jambes longues et charnues; corps gros et alongé; queue relevée; poil court, à peu près de même longueur sur tout le corps, d'un blanc uniforme ou d'un blanc varié de taches noires, brunes ou fauves irrégulièrement distribuées. Longueur totale du corps, 2 pieds 9 pouces. — de la tête, 8 pouces 9 lignes. — des oreilles, 6 pouces 6 lignes. — de l'avant-bras, 8 pouces 2 lignes. — depuis le poignet jusqu'au bout des ongles, 6 pouces. — de la jambe, 9 pouces. — depuis le talon jusqu'au bout des ongles, 7 pouces 3 lignes. Hauteur du train de devant, 1 pied 9 pouces 9 lig. — de derrière, 1 pied 10 pouces.

HABIT. Ardent chasseur, il est employé à la grande chasse des bêtes fauves. Son odorat est exquis. Il montre beaucoup d'intelligence.

PATRIE. La France.

Var. H. Chien braque, *C. F. avicularius*, Linn. Gmel. *Braque* et *braque du Bengale*, Buff. Hist. nat. tom. 5. pl. 33 et 34. (Encycl. pl. 102. fig. 2.) Ne différant du chien courant pour la figure qu'en ce qu'il a le museau un peu plus court et moins gros par le bout, la tête plus grosse, les oreilles plus courtes, moins larges, en partie droites et en partie pendantes, les jambes plus longues, le corps plus épais, la queue plus charnue et plus courte. Pelage blanc pur, ou blanc avec des taches noires, brunes ou fauves; nez quelquefois fendu. Longueur totale, 2 pieds 4 pouces 6 lignes. — de la tête, 6 pouces 2 lignes. Hauteur au train de devant,

1 pied 5 pouces 4 lignes. — à celui de derrière, 1 pied 6 pouces.

Sous-var. *a. Braque du Bengale*, Buffon, tom. 5. pl. 34. Ressemblant au braque proprement dit pour la figure, mais ayant des couleurs plus belles. Il est tigré et moucheté de petites taches noires et fauves sur un fond blanc.

HABIT. Il a moins de nez que le chien courant; mais il chasse bien aussi. On l'emploie principalement comme chien d'arrêt dans la chasse aux lièvres, aux perdrix, aux faisans, etc.

Var. I. Chien basset, *C. F. vertagus*, Linn. Gmel. (Encycl. pl. 103. fig. 3.) *Basset à jambes droites*, Buffon, Hist. nat. des quadrup. tom. 5. pl. 35. fig. 1. Tête semblable à celle du braque ou du chien courant; oreilles longues et pendantes; nez quelquefois fendu; queue longue; jambes courtes, droites et grosses; pelage ras et marqué de taches noires ou brunes, plus ou moins étendues et nombreuses, sur un fond blanc; quelquefois noir et marqué de taches de feu. Longueur du corps, 2 pieds 1 pouce 4 lignes. — de la tête, 6 pouces. — Hauteur au train de devant, 11 pouces. — à celui de derrière, 1 pied 2 lignes.

Sous-var. *a. Basset à jambes torses*, Encycl. fig. 4. Buff. pl. 35. fig. 2. Jambes de devant arquées en dehors. Longueur totale du corps, 2 pieds 6 pouces. — de la tête, 7 pouces 6 lignes. Hauteur au train de devant, 11 pouces. — à celui de derrière, 1 pied 1 pouce.

Sous-var. *b. Chien Burgos*, Buff. corps alongé; jambes courtes; poil long et soyeux; taille souvent très-petite. Il résulte du mélange des épagneuls avec les bassets.

HABIT. Caractère et mœurs des chiens courans. Très-ardent à la chasse, où on l'emploie principalement pour attaquer les blaireaux et les renards dans le fond de leur tanière.

PATRIE. L'Europe méridionale et tempérée.

Var. K. Chien de berger, *C. F. domesticus*, Linn. Gmel. (Encycl. pl. 99. fig. 1.) *Chien de berger*, Buff. tom. 5. pl. 28. Vulgairement, *chien de Brie*. Tête assez rapprochée de celle du mâtin; museau plus gros que dans le lévrier et plus mince que dans le grand danois; oreilles courtes et droites; queue dirigée horizontalement en arrière ou recourbée en haut, et quelquefois pendante; poil long sur tout le corps, à l'exception du museau et de la face extérieure des jambes, et même de la partie postérieure des jambes de derrière qui est au-dessous du talon; le noir étant la couleur dominante; souvent du gris sur la gorge, sur la poitrine et sur le ventre; quelquefois des taches de feu sur les yeux et des poils de cette couleur sur les membres et sur la queue. Longueur du corps, 2 pieds 3 pouces. — de la tête, 8 pouces 4 lignes. Hauteur du train de devant, 1 pied 8 pouces 2 lignes. — du train de derrière, 1 pied 8 pouces 4 lignes.

HABIT. Très-intelligent. Employé avec beaucoup d'avantages à la garde et à la conduite des troupeaux.

PATRIE. L'Europe tempérée et septentrionale.

Var. L. Chien loup, *C. F. pomeranus*, Linn. Gmel. (Encycl. pl. 99. fig. 2.) Le *chien loup*, Buffon, Hist. natur. tom. 5. pl. 30. Oreilles droites et pointues; tête longue; museau long et effilé; corps et jambes bien proportionnés; queue haute et enroulée en avant; poil court sur la tête, sur les pieds et sur les oreilles, long et soyeux sur tout le reste du corps, principalement sur la queue; pelage blanc, gris-noir ou fauve; taille moyenne.

HABIT. Analogues à celles du chien de berger. Il pourroit être employé comme lui à la garde des troupeaux.

Var. M. Chien de Sibérie, *C. F. sibiricus*, Linn. Gmel. (Encycl. pl. 99. fig. 3.) De grands poils partout, même sur la tête et sur les pattes; du reste en tout semblable, pour la forme de la tête et des oreilles et pour la direction de la queue, au chien loup. L'individu que figure Buffon avoit une légère teinte de couleur d'ardoise sur un fond gris cendré.

PATRIE. La Sibérie.

Var. N. Chien des Eskimaux, *C. F. borealis*, Nob. *Chien des Eskimaux*, Fréd. Cuv. Mamm. lithogr. livr. Tête semblable à celle du chien loup; queue en panache, relevée en cercle; oreilles droites; poils soyeux très-peu abondans; poils laineux au contraire excessivement serrés, très-fins et ondulés, se détachant par flocons dans la mue; couleurs du pelage variées par grandes taches irrégulièrement distribuées de blanc, de noir pur ou de gris; anus noir; trois points noirs sur chaque joue, desquels partent quelques soies roides. Longueur du corps, de l'occiput à l'origine de la queue, 2 pieds 3 pouc. — de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput, 9 pouces. — de la queue, 1 pied 1 pouce. Hauteur du corps au train de devant et au train de derrière, 1 pied 10 pouces.

HABIT. Animal assez soumis à l'homme et lui étant attaché; mais ne connoissant plus son maître et ne craignant aucun châtiment, lorsqu'il desire satisfaire son appétit, qui est pour ainsi dire insatiable.

PATRIE. Le nord du globe, et spécialement les rivages du fond de la baie de Baffin, en Amérique, où il est employé, par les Eskimaux, comme bête de trait pour tirer leurs traîneaux.

Nota. Peut-être le chien dont les Kamtchadales font le même usage appartient-il à cette race.

Var. O. * Chien alco, *C. F. americanus*, Linn. Gmel. *Michuacanens*, Fernand. Anim. nov. Hisp. pag. 7. *Techichi*, ejusd. pag. 10. Taille du bichon; tête très-petite; corps très-gras; dos arqué; queue courte, pendante; poil du dos long et jaune, celui de la queue blanchâtre.

Nota. Nous ne possédons aucun autre détail sur cet animal du Mexique, et l'on n'en a qu'une mauvaise figure donnée par Recchi dans l'ouvrage de Fernandez. M. de Humboldt dit que l'alco des Mexicains paroît être une variété du chien de berger. C'est ce qui nous a déterminé à le placer ici.

† † † *Les* DOGUES. *Museau plus ou moins racourci; crâne très-relevé; sinus frontaux considérables; condyles de la mâchoire inférieure placés au-dessus de la ligne des molaires supérieures.*

Var. P. Chien dogue, *C. F. molossus*, Linn. Gmel. (Encyclop. pl. 101. fig. 3.) Le *dogue*, Buff. tom. 5. pl. 43. Museau gros, court, plat; nez retroussé; lèvres épaisses et pendantes; tête grosse et large; front aplati, ce qui est produit par le développement des sinus frontaux, qui ont relevé les os du front au-dessus du nez, en rendant la capacité du crâne très-petite; oreilles pendantes à l'extrémité; cou renflé et racourci; jambes courtes et épaisses; corps gros et alongé; queue relevée et repliée en avant par le bout; poil presque ras sur tout le corps, excepté le derrière des cuisses et la queue, où il est un peu plus long; lèvres, bout du museau, face extérieure des oreilles, noirs, et tout le restant du corps de couleur fauve pâle; narines souvent séparées par une fente. Longueur du corps, mesuré depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, 2 pieds 6 pouces 6 lignes. — de la tête, 8 pouces. Hauteur du corps, 1 pied 8 pouces.

Sous-var. *a. Dogue du Thibet.* Museau très-racourci; peau excessivement lâche et plissée; couleur noire. Du Thibet.

HABIT. Son intelligence est très-bornée. Il est très-courageux et attaché à son maître. On l'élève pour la garde des maisons, et on le dresse pour les combats d'animaux. C'est le *bull dog* des Anglais.

PATRIE. L'Europe et l'Angleterre principalement.

Var. Q. Chien dogue de forte race, *C. F. anglicus.* (Encycl. pl. 101. fig. 4.) Buff. tom. 5. pl. 45. Fréd. Cuv. Mamm. lithog. 18e. livrais. Tête très-racourcie et très-semblable à celle de la race précédente; oreilles entièrement pendantes et ne se relevant jamais; lèvres tombantes, recouvrant la mâchoire inférieure; extrémité de la queue relevée; souvent un cinquième doigt, plus ou moins développé aux pieds de derrière, et les narines séparées l'une de l'autre par un sillon profond; pelage ras le plus souvent, mais quelquefois composé de longs poils. — C'est le plus gros et le plus fort de tous les chiens domestiques. Il résulte du mélange des races du mâtin et du dogue proprement dit. Son pelage est tantôt fauve par parties, tantôt à fond blanc, et varié de taches noires ou brunes.

HABIT. Grossier, lourd, peu intelligent. Il est susceptible d'attachement, et bon pour la garde des maisons ou pour traîner de petites charrettes. Il est docile et fidèle. Cette race se reproduit difficilement, parce que les mâles sont en général peu ardens, et que les femelles avortent souvent. Sa vie est courte et son développement très-lent; car il est dix-huit mois à croître, et il est déjà décrépit à cinq ou six ans.

Var. R. Chien doguin, *C. F. fricator*, Linn. Gmel. (Encycl. pl. 101. fig. 2.) Le *doguin*, Buffon, tom. 5. pl. 44. Vulgairement *carlin*, *dogue de Bologne*, *dogue d'Allemagne* ou *mopse*. Ne différant du vrai dogue que par la taille, beaucoup plus petite, ses lèvres plus minces et plus courtes, son museau moins large et moins retroussé, sa queue plus tortillée en spirale; du reste lui ressemblant beaucoup, tant pour la figure du corps que pour la longueur et la couleur du poil.

HABIT. Animal presque sans intelligence, étourdi, très-lascif, sans utilité.

Var. S. Chien d'Islande, *C. F. islandicus*, Linn. Gmel. (Encyclop. pl. 99. fig. 4.) Le *chien d'Islande*, Buffon, Hist. nat. tom. 5. pl. 31. Tête ronde, yeux gros et museau mince; oreilles en

partie droites et en partie pendantes, comme dans le petit danois; poil lisse et long, surtout derrière les jambes de devant et sur la queue. Longueur du corps, 1 pied 7 pouces. Hauteur, 1 pied 2 pouces.

Daubenton, qui seul a parlé de ce chien, n'en a décrit les caractères que d'après un dessin envoyé d'Islande à M. de Maupertuis, qui le donna à Buffon.

Var. T. Chien petit danois, *C. F. variegatus*, Linn. Gmel. (Encycl. pl. 100. fig. 6.) Le *petit danois*, Buff. tom. 5. pl. 41. fig. 1. Front bombé; museau assez mince et pointu; yeux très-grands; oreilles à demi pendantes; jambes sèches; queue relevée; pelage ras, présentant le plus souvent des taches noires et blanches; taille du doguin.

Nota. Lorsqu'il est moucheté de noir sur un fond blanc, ce chien est appelé *arlequin*, pour désigner cette bigarrure.

Le nom donné à cette race est impropre, ainsi que le remarque Daubenton; car il n'existe aucun rapport de forme ou de taille entre ce petit chien et le grand danois.

Var. U. Chien roquet, *C. F. hybridus*, Linn. Gmel. (Encyclop. pl. 101. fig. 1.) Buff. Hist. nat. tom. 5. pl. 41. fig. 2. Ayant, comme le précédent, la tête ronde, les yeux gros, les oreilles petites, en partie droites et en partie pendantes; jambes menues et queue retroussée et inclinée en avant; museau gros, court et un peu retroussé, comme celui du doguin; mêmes poil et couleur que le petit danois. Il y a aussi des individus *arlequinés* dans cette race.

Buffon donne, pour races originaires de celle-ci, le petit danois et le doguin.

Var. V. Chien anglais, *canis britannicus*, Nob. Il paroît résulter du mélange du *petit danois* et du *pyrame*, dont il a la taille; tête bombée; yeux saillans; museau assez pointu; queue mince, en arc horizontal; poil ras partout; oreilles médiocres et à moitié relevées; robe d'un noir foncé avec des marques de feu sur le yeux, sur le museau, sur la gorge et les jambes.

Var. X. Chien d'Artois, *C. F. fricator*, var. β, Linn. Gmel. — Buffon, tom. 5. pag. 253. Vulgairement aussi *chien lillois*, *islois* ou *quatre-vingts*. Museau très-court et très-aplati. Race doublement métive, provenant du mélange du roquet avec le doguin.

Nota. Quelquefois le nez est tellement aplati, que ce chien devient punais.

PATRIE. La Flandre, l'Artois. Cette race paroît éteinte.

Var. Y. Chien d'Alicante, *C. F. Andalusiæ*, Nob. Buff. Hist. nat. tom. 5. pag. 254. Vulgairement aussi appelé *chien de Cayenne*. Museau court du doguin; long poil de l'épagneul. Provenant vraisemblablement du mélange de ces deux races.

Var. Z. Chien turc, *C. F. ægyptius*, Linn. Gmel. (Encycl. pl. 103. fig. 1.) *Chien turc*, Buff. tom. 5. pl. 42. fig. 1. Vulgairement appelé *chien de Barbarie*. Tête très-grosse et arrondie; museau assez fin; oreilles droites à la base, assez larges et mobiles et se tenant horizontalement; corps rétréci vers le ventre; membres grêles; queue moyenne; peau presqu'entièrement nue, comme huileuse, noire ou couleur de chair obscure, et tachée de brun par grandes plaques. Taille du carlin.

Sous-var. *a. Chien turc à crinière*, Buffon, pl. 42. fig. 2. Une sorte de crinière formée par des poils assez longs et roides, derrière la tête; nez plus ou moins prolongé. Race métive provenant du chien turc et du petit danois ou du petit lévrier.

HABIT. Peu intelligent; assez attaché à l'homme; souffrant continuellement de la température de notre pays et grelottant sans cesse; n'étant élevé que comme chien d'appartement.

PATRIE. L'Egypte, l'Afrique, et non la Turquie, comme son nom pourroit le faire croire (1).

HABIT. *de l'espèce.* Animaux voués à l'homme, et dont il retire le plus grand parti dans les divers usages que nous avons indiqués en décrivant les races. Femelles portant soixante-trois jours, et produisant chaque fois trois, quatre ou cinq, et jusqu'à

---

(1) Ici se termine l'énumération des principales races de chiens. On conçoit que, par leur mélange, toutes ces races doivent produire des variétés à l'infini. Ces variétés, dont il seroit impossible de donner des descriptions exactes, ont été désignées par le nom de *chiens de rue*.

Les nomenclateurs en admettent encore quelques-unes, mais ils ne les caractérisent pas de façon à les faire reconnoître : tels sont les *canis sagax*, var. π; *venaticus*, var. τ; *cursorius*, var. χ; *hibernicus*, var. ψ; *turcicus*, var. ω; *aprinus*, var. ξ; *suillus*, var. ηη de Gmelin.

On peut cependant citer encore :

1°. Le *chien des Alpes*, qui paroît issu du *dogue de forte race* et du *grand épagneul*; car il a la taille du premier et le poil du second.

2°. Le *chien de Terre-Neuve*, sorte de mâtin à tête très large et museau épais, avec les oreilles pendantes, les pattes fortes et les pieds conformés comme ceux des autres chiens.

douze ou quatorze petits, qui naissent les yeux fermés, et qui ne voient la lumière qu'au bout de dix ou douze jours. Mâles disposés à la propagation dans tous les temps, mais ne s'accouplant qu'à l'époque du rut, qui a lieu deux fois l'année, en hiver (surtout) et en été. Accouplement se prolongeant forcément après le coït, à cause de la conformation des parties génitales. Jeunes chiens jusqu'à neuf ou dix mois, et les femelles dans tous les âges, s'acroupissant pour uriner, tandis que les mâles adultes lèvent la cuisse. Tous recherchant les pierres les plus élevées, et du plus difficile accès, pour déposer leurs excrémens. Voix ordinaire nommée *aboiement* ou *jappement*, consistant en sons détachés; voix de détresse ou de douleur formée de sons filés ou de *hurlemens*. Tempérament lascif dans la plupart des races. Nourriture se composant de matières végétales ou animales, et par prédilection de chair corrompue, dont l'odeur leur est fort agréable. Durée de la vie, quatorze à quinze années, dont les dernières se passent dans la caducité, et le plus ordinairement dans un état d'obésité, surtout chez les femelles, etc.

PATRIE. *Voyez* les diverses races, où nous avons indiqué les contrées propres à chacune.

293[e]. Esp. LOUP COMMUN, *canis lupus*.

(Encycl. pl. 105. fig. 3. *le loup*. Pl. 104. fig. 3 et 4. et pl. 105. fig. 1 et 2. *chien mulet*.) *Canis lupus*, Linn. Erxleb. — Schreb. tab. 81 et 88. Bodd.—Le *Loup*, Buff. Hist. nat. tom. 7. pl. 1. — *The wolf*, Penn. Syn. quadr. pag. 149. n. 111.

CAR. ESSENT. *Queue droite; pelage gris-fauve, avec une raie noire sur les jambes de devant des adultes; yeux obliques.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale, mesurée depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	3	7	»
— de la tête	»	10	»
— des oreilles	»	4	6
— du tronçon de la queue	1	3	4
— de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	»	9	6
— depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	»	6	6
— de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	»	9 10	» »
— depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	9	»
Hauteur du train de devant	2	5	»
— du train de derrière	2	3	»

DESCRIPT. Tête grosse et oblongue, terminée par un museau effilé. Plus semblable, pour la taille et les formes du corps, au mâtin qu'à aucune autre race de chiens domestiques, mais ayant le corps un peu plus gros et les jambes plus courtes, le crâne plus large, le front moins élevé, le museau un peu plus court et plus gros, les yeux plus petits et plus éloignés l'un de l'autre, avec l'ouverture des paupières plus oblique; les oreilles plus courtes et droites; la queue grosse, touffue et droite, pendante derrière le corps. Pelage d'un gris-fauve, composé de poils dont les plus longs sont blancs à la racine, noirs un peu au-dessus, puis fauves, puis blancs et noirs à l'extrémité, ceux de la tête, au-devant de l'ouverture des oreilles, ceux du cou et de la partie antérieure du dos, des fesses et de la queue étant les plus longs et ayant jusqu'à cinq pouces, les autres beaucoup plus courts, principalement sur le museau et sur les oreilles; tous ces poils étant fermes et durs, et recouvrant un feutre plus doux et de couleur cendrée; une bande noire oblique sur le poignet des jambes de devant, dans les individus adultes; museau noir.

Variété A. *Loup blanc*. Animal atteint de la maladie albine.

Nota. Le pelage des vieux loups blanchit sensiblement. Les loups du Nord ont aussi leur fourrure blanche en hiver.

HABIT. Il est solitaire; vit dans les forêts les plus fourrées, et n'en sort guère que la nuit pour atteindre sa proie. Il attaque les animaux paisibles, et surtout les moutons, les chevreuils, les cerfs, les lièvres, etc. Il se repaît aussi de charognes, que son odorat très fin lui fait reconnoître de fort loin. Il est intelligent, rusé et défiant, mais moins que le renard. Dans les grands hivers, il se réunit à d'autres animaux de son espèce, pour former des troupes nombreuses qui attaquent en commun les chevaux et les hommes. La louve entre en chaleur en hiver, et cet état dure douze ou quinze jours. Elle met bas, dans un lieu écarté et choisi d'avance, après une gestation de soixante-trois jours, cinq à neuf petits louveteaux qui naissent les yeux fermés, comme les chiens; ils sont soignés, alaités et nourris par elle. Elle les défend avec furie lorsqu'ils courent quelques dangers. Le loup peut engendrer vers l'âge de deux ans, et la durée de sa vie est de quinze à vingt ans. Sa voix est un hurlement très-prolongé. Le chien est son ennemi né: cependant on a des exemples assez nombreux de rapprochement de ces deux espèces, desquels il est résulté des métis tenant plus du

loup que du chien, et qui pouvoient produire en s'acouplant soit entr'eux, soit avec des individus de l'espèce du chien. *Voyez* les planches 104, fig. 3 et 4, et 105, fig. 1 et 2.

PATRIE. L'Europe, et surtout les contrées où il y a de grandes forêts. On le trouve depuis l'Egypte jusque dans la Laponie, et il paroît être passé dans l'Amérique septentrionale (1). L'espèce en est totalement détruite en Angleterre et en Ecosse.

294e. Esp. LOUP NOIR, *canis Lycaon.*

(Encycl. pl. 105. fig. 4.) *Canis Lycaon*, Linn. Gmel. Erxleb. — Schreb. tab. 89. — *Loup noir*, Buff. Hist. nat. tom. 9. pl. 41.

CAR. ESSENT. *Queue droite; corps tout noir, sans mélange de blanc.*

DIMENS. Intermédiaire, pour la taille, entre le *loup* et le *renard.*

DESCRIPT. En tout semblable au loup commun, par les formes et les proportions des différentes parties de son corps; yeux cependant plus petits et moins rapprochés; oreilles plus éloignées; poil entièrement noir.

Nota. Les loups noirs que Bartran a trouvés dans la Floride, et chez lesquels les femelles ont une tache blanche sur la poitrine, se rapportent-ils à cette espèce, ou en constituent-ils une nouvelle? Nous penchons pour cette dernière manière de voir; mais nous ne connoissons pas assez ces animaux pour pouvoir prendre dès à présent un parti à cet égard.

---

(1) M. Warden (*Description des Etats-Unis*, tome V, pag. 615) dit qu'il y a une grande variété parmi les loups des Etats-Unis, eu égard à la taille et à la couleur. Dans les Etats du nord, cet animal est généralement fauve et d'un rouge-brun, avec une raie noirâtre le long de l'épine du dos, et des raies jaunes aux environs des oreilles et des jambes. Dans les Etats du sud, le loup est entièrement noir. Dans la contrée du Missouri, on rencontre plusieurs espèces nouvelles ou variétés de cet animal; l'une d'une taille forte et d'une couleur brune, a été vue dans les montagnes qui traversent la contrée de Colombia, entre la grande chute et les rapides; une autre, qui se trouve sur les bords de l'Océan pacifique, terre comme le renard : deux autres espèces plus petites habitent les terres à bois, et se montrent quelquefois dans les plaines.

Hearne et Makensie rapportent que les loups qu'on rencontre dans les contrées habitées par les Eskimaux, sont blancs, et le dernier parle d'un petit loup qu'on trouve entre le 65e. et le 70e. degré de latitude septentrionale, et qui attaque les castors.

Gmelin et Erxleben ont rapporté à tort au *canis Lycaon*, des citations qui sont relatives au *renard argenté* de l'Amérique septentrionale.

PATRIE. Les contrées froides ou montueuses de l'Europe. La ménagerie du Muséum a possédé deux individus de cette espèce qui avoient été pris dans les Pyrénées.

295e. Esp. LOUP DE JAVA, *canis javanicus.* Nob.

(Non figuré.) *Loup de Java*, Fréd. Cuv. Dict. des sciences natur. tom. 8. pag. 557.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un brun-fauve, qui devient noirâtre sur le dos, aux pattes et à la queue; oreilles assez petites.*

DIMENS.

DESCRIPT. *Nota.* Cette espèce ne nous est connue que par cette simple phrase caractéristique. Ses oreilles sont proportionnellement plus courtes que celles de notre loup d'Europe.

Elle a été envoyée au Muséum d'histoire naturelle par M. Leschenault de Latour.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. L'île de Java.

296e. Esp. LOUP ROUGE, *canis jubatus.* Nob.

(Encycl. pl. suppl. 6. fig. 1.) *Agouara gouazou*, d'Azara, Essai sur l'hist. nat. des quad. du Paraguay, trad. franç. tom. 1. pag. 307. — *Loup rouge*, Cuv. Regn. anim. tom. 1. pag. 154. et tom. 4. pl. 1. — Dict. des sc. nat. fasc. 5. pl. 17.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un beau roux-canelle; une courte crinière noire tout du long de l'epine.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur du corps	4	4	6
— de la queue	1	3	6
— de l'avant-bras, du coude au poignet	1	1	»
— du poignet au bout des ongles	»	7	»
— de la jambe, du genou au talon	»	11	»
— du talon au bout des ongles	»	11	»
Hauteur du train de devant	2	4	»
— de derrière	2	6	»

DESCRIPT. Couleur générale d'un roux-foncé, qui devient très-clair sur les parties inférieures, et presque blanc à la queue et dans l'intérieur des oreilles; une tache blanche, entourée d'une autre tache foncée au-dessous de la tête; extrémités des quatre pieds et bout du museau noirâtres; une crinière composée de poils dont la dernière moitié est noire, partant de l'occiput et s'étendant tout le long du dos; poil du corps assez long et ayant jusqu'à quatre pouces et demi sur la croupe; celui de la queue un peu touffu,

long comme celui du corps ou même un peu plus.

Femelle ne différant pas du mâle, et ayant six mamelles de chaque côté.

HABIT. Se tient dans les lieux bas et marécageux; vit solitaire; ne sort de sa retraite que pendant la nuit; nage facilement, et se nourrit de petits animaux. Il chasse à la piste et est très-courageux. Sa femelle met bas ses petits vers le mois d'août, et en fait trois ou quatre par portée. Son cri consiste dans les sons *goua-a-a*, qu'il répète plusieurs fois et en les traînant, et il le fait entendre de fort loin.

PATRIE. Le Paraguay.

297ᵉ. Esp. * LOUP DU MEXIQUE, *canis mexicanus.*

(Non figuré dans l'Encyclop.) *Xoloitzcuintli*, Hernand. Hist. mexic. fig. p. 479. — *Cuetlachtli seu lupus indicus*, Fernand. Hist. nov. Hisp. pag. 7. — *Loup du Mexique*, Briss. Regn. anim. pag. 237. sp. 4.

CAR. ESSENT. *Pelage cendré, varié de taches fauves; plusieurs bandes noirâtres s'étendant de chaque côte du corps, depuis l'épine du dos jusqu'aux flancs.*

DESCRIPT. et DIMENS. De la grandeur du loup ordinaire, mais ayant la tête plus grosse à proportion; yeux hagards et étincelans; oreilles longues et droites; cou gras et épais; queue assez longue et peu velue; de grosses moustaches ou soies roides implantées sur la lèvre supérieure, variées de gris et de blanc et couchées en arrière; couleur du corps grise, et variée çà et là de taches fauves; tête aussi grise, et marquée de bandes transversales noirâtres; de larges taches fauves sur le front; oreilles grises; cou marqué d'une longue tache fauve; une pareille tache sur la poitrine, et une autre à la partie antérieure du ventre; des bandes noirâtres s'étendant de part et d'autre depuis le dos jusqu'aux côtés; queue grise, et ayant vers le milieu une tache fauve qui s'efface peu à peu; jambes et pieds variés de bandes grises et noirâtres, qui s'étendent du haut en bas.

PATRIE. Dans les endroits chauds de la Nouvelle-Espagne.

298ᵉ. Esp. CHIEN ANTARCTIQUE, *canis antarcticus.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Antartic-fox*, Penn. Hist. of quadr. pag. 840. n. 141. pl. 29. — *Canis antarcticus*, Shaw, Gen. zool. vol. 1. part. 2. pag. 331. — Bougainville, Voyage aux îles Malouines, pag. 58. — *Culpeu; canis culpæus*, Molina.

CAR. ESSENT. *Pelage roussâtre; queue rousse à sa base, noire vers son milieu, et terminée de blanc.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur du corps	2	10	»

DESCRIPT. Formes et proportions du corps analogues à celles des animaux de la division des chiens et des loups; taille supérieure à celle du renard d'Europe et égale à celle du chacal; pelage d'un gris-brun-roussâtre, composé de poils annelés de fauve et de noir; gorge d'un blanc sale; poitrine brunâtre; ventre et intérieur des membres d'un jaune pâle; queue longue, de trois couleurs, rousse à sa base, noire vers ses deux tiers supérieurs et blanche à son extrémité; oreilles de la couleur du dos.

Nota. Il y a lieu de croire que le *canis culpæus* de Molina n'est autre que le chien antarctique, quoique cet auteur n'en donne pas une description suffisante pour établir avec certitude ce rapprochement. La taille, la patrie et les habitudes semblables, sont les seuls motifs qui nous engagent à les réunir, ainsi que l'a fait avant nous M. Frédéric Cuvier.

HABIT. Il se creuse des terriers dans les dunes, sur le bord de la mer. Sa voix ressemble à celle du chien ordinaire, mais elle est plus foible. Sa nourriture consiste principalement en oiseaux.

PATRIE. Les îles Malouines ou Falkland.

299ᵉ. Esp. CHIEN CRABIER, *canis cancrivorus.*

(Non figuré dans l'Encyclop.) *Chien des bois de Cayenne*, Buffon, Hist. nat. suppl. tom. 7. pl. 38. — *Koupara* de Barrere ?

CAR. ESSENT. *Pelage cendré et varié de noir en dessus; parties inférieures d'un blanc-jaunâtre; oreilles brunes; côtés du cou derrière les oreilles, fauves; tarses et bout de la queue noirâtres.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur du corps	2	4	»
— de la tête	»	6	9
— des oreilles	»	2	»
— de la queue....................	»	11	»

DESCRIPT. Grandeur du corps et formes générales analogues à celles du chien de berger; museau assez fin; bord des paupières et museau noirs; deux petites bandes noirâtres sur les joues; moustaches noirâtres; oreilles pointues, couvertes d'un poil court, roux, mêlé de brun, et

ayant des poils d'un blanc-jaunâtre à leur entrée; la couleur rousse des oreilles s'étendant jusque sur le cou, et devenant grisâtre vers la poitrine, qui est blanche; milieu du ventre d'un blanc-jaunâtre, ainsi que le dedans des cuisses et des jambes de devant; poil de la tête et du corps assez sembable à celui du loup, c'est-à-dire, mélangé de noir, de fauve, de gris et de blanc, le fauve dominant sur la tête et les jambes, et le gris sur le corps, à cause du grand nombre de poils blancs qui y sont mêlés; jambes minces, couvertes de poils courts, d'un brun-foncé mêlé de roux; queue garnie de petits poils jaunâtres tirant sur le gris en dessous, plus bruns sur la partie supérieure et noirs vers la pointe.

HABIT. Il fait sa proie des agoutis et des pacas, etc., et il mange aussi des fruits, tels que ceux du bois rouge. Il va par petites troupes de six ou sept individus.

PATRIE. La Guyane française.

300[e]. Esp. CHIEN CHACAL, *canis aureus.*

(Encycl. pl. 107. fig. 3.) *Canis aureus*, Linn. Gmel. Erxleb. Bodd. — Schreb. tab...... — Le *Chacal*, Fréd. Cuv. Mamm. lithogr. 2[e]. livrais. — *Jackal* ou *tschakkal*, dans l'Orient. — *Ben awi* des Arabes. — *Nari* des Malabares (1).

CAR. ESSENT. *Pelage d'un gris-jaunâtre en dessus, blanchâtre en dessous; queue ne descendant que jusqu'au talon, noire à l'extrémité.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur totale du corps	2	1	»
— de la tête	»	6	»
Hauteur de la partie la plus élevée du dos	1	»	»
Longueur de la plante des pieds de derrière, à la base de la queue	»	10	»
— de la plante des pieds de devant, au devant du coude	»	7	9
— des oreilles	»	2	9
— de la queue	»	7	»

DESCRIPT. Yeux très-petits; pupilles rondes; pelage très-fourni; queue touffue comme celle du renard; les poils soyeux étant épais, durs et d'une longueur moyenne; les poils laineux en petite quantité; tête, cou, côtés du ventre, cuisses et face externe des membres et des oreilles, d'un fauve sale; dessous et côtés de la mâchoire inférieure, bout de la lèvre supérieure, dessous du cou et du ventre, face interne des membres, blanchâtres; dos et côtés du corps, jusqu'à la croupe, d'un gris-jaunâtre qui tranche avec les couleurs environnantes; queue mélangée de poils fauves et de poils noirs, ces derniers dominant à son extrémité; mufle et ongles noirs; prunelles fauves.

HABIT. Il compose des troupes nombreuses; se creuse des terriers; vit de chair corrompue; fait entendre continuellement, pendant la nuit, des hurlemens lugubres, etc. Il s'apprivoise assez bien, mais conserve toujours un caractère craintif. Il répand une odeur très-forte et très-désagréable.

PATRIE. Les parties chaudes de l'ancien continent. En Afrique, depuis le Cap de Bonne-Espérance jusqu'en Barbarie; dans la Syrie, la Perse et toute l'Asie méridionale.

301[e]. Esp. CHIEN CORSAC, *canis corsac.*

(Encycl. pl. 107. fig. 1.) *Corsac*, Guldenstaedt, Voyag. — *Isatis*, Buff. Hist. nat. suppl. tom. 3. pag. 113 et 114. pl. 17. — *Canis corsac*, Linn. Gmel. — *L'adive*, Buff. Hist. nat. tom. 2 (1).

CAR. ESSENT. *Pelage d'un gris-fauve uniforme en dessus, d'un blanc-jaunâtre en dessous; membres fauves; queue très-longue, touchant à terre, noire au bout.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS Longueur totale du corps	1	7	11
— de la tête	»	5	2
— des oreilles	»	2	2
— de la queue	»	10	»
Hauteur du garrot	»	11	»

DESCRIPT. Taille non plus considérable que celle de la fouine; queue très-longue à proportion du corps, descendant de trois pouces plus bas que les pieds, lorsqu'elle est pendante; parties supérieures du corps et queue d'un gris-fauve uniforme dont la teinte est très-douce, cette couleur résultant des anneaux fauves et blancs dont la partie visible des poils est généralement couverte; quelques-uns de ces anneaux étant noirs; membres entièrement fauves; bout de la queue noir; une petite tache noire à trois pouces de

(1) Le *chacal* a été regardé comme étant le *thos* et le *panther* d'Aristote, le *thaleb* d'Egypte et de Barbarie, l'*abou Hussein*, c'est à-dire, père de Hussein des paysans de l'Egypte, le *chien marron* de Pondichéry. Il porte, en Barbarie, le nom de *deeb* ou de *dib*, et au Bengale celui de *jaqueparel.*

(1) L'*adive* de Buffon n'est, selon M. Georges Cuvier, qu'une espèce factice, et ne diffère point du *chacal*. Ce nom a pour racine celui de *dib*, que l'on donne au chacal en Barbarie. M. Frédéric Cuvier, au contraire, pense que l'*adive* doit être rapporté plutôt à l'espèce du *corsac.*

l'origine

l'origine de cet organe, en dessus; toutes les parties inférieures d'un blanc-jaunâtre.

HABIT. Va par troupes nombreuses; se creuse un terrier; vit d'oiseaux et d'œufs; cache en terre la proie qu'il ne peut consommer; a une sorte d'aboiement, et répand une odeur désagréable.

PATRIE. Les grands déserts de Tartarie situés entre les rivières Jaïck, Emba, et les sources de l'Irtich (1).

302ᵉ. Esp. CHIEN MÉSOMELAS, *canis mesomelas.*

(Encycl. pl. 107. fig. 4.) *Renard* ou *chacal* du Cap de Bonne-Espérance. — *Canis mesomelas*, Erxleb. Linn. Gmel. — Schreb. tab. 95.

CAR. ESSENT. *Dos marqué d'une plaque triangulaire d'un gris-noirâtre, large sur les épaules et finissant en pointe à l'origine de la queue; flancs roux; poitrine et ventre blancs; queue descendant presque jusqu'à terre.*

DIMENS. Longueur totale, environ 2 pieds.
— de la queue, 9 ou dix 10 pouces.

DESCRIPT. Taille du chacal; oreilles du double plus grandes que celles de cet animal; poils du dos, comme ceux des espèces précédentes, recouverts d'anneaux fauves, noirs et blancs, mais avec des anneaux fort larges, d'où il résulte une teinte peu uniforme, et qui offre çà et là des plaques irrégulières de blanc et de noir, qui tranchent entièrement entr'elles; cette couleur du dos formant une plaque triangulaire, large aux épaules, et s'amincissant insensiblement jusqu'à la base de la queue, où elle n'a plus que deux pouces de largeur; queue de couleur fauve ou rousse, avec l'extrémité noire; flancs roux; mâchoire inférieure, dessous du cou et de la gorge, poitrine et ventre blancs; pattes rousses tant en dedans qu'en dehors.

HABIT. Semblables à celles des chacals.

PATRIE. Le Cap de Bonne Espérance.

303ᵉ. Esp. CHIEN ANTHUS, *canis anthus.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Chacal du Sénégal, canis anthus*, Fréd. Cuv. Mamm. lithogr. 17ᵉ. livrais.

CAR. ESSENT. *Pelage gris, parsemé de quelques taches jaunâtres en dessus, blanchâtre en dessous; queue descendant jusqu'au talon, fauve, avec une ligne longitudinale noire à sa base et quelques poils noirs à sa pointe.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps, depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue..	1	9	»
— de la tête, depuis le museau jusqu'à l'occiput	»	7	»
— de la queue	»	10	»
Hauteur de la partie moyenne du dos	1	3	»

DESCRIPT. (*Mâle.*) Beaucoup plus grand que le corsac; à peu près de la taille du chacal, mais ayant des proportions plus élégantes et des formes plus légères; pelage du dos et des côtés d'un gris foncé sali de quelques teintes jaunâtres, les poils étant couverts d'anneaux noirs et blancs, parmi lesquels s'en trouvent de fauves; cou d'un fauve-grisâtre, qui devient encore plus gris sur la tête et surtout sur les joues, au-dessous des oreilles; dessus du museau, membres antérieurs et postérieurs, derrière des oreilles et queue d'un fauve assez pur, avec une tache noire longitudinale au tiers supérieur de la queue, et quelques poils noirs, mais en très-petit nombre, à son extrémité; dessous de la mâchoire inférieure, gorge, poitrine, ventre et face interne des membres, blanchâtres; poils très-longs sur le dos et sur la queue, un peu moins sur les côtés et sur le cou, et ras sur la tête et les membres, dirigés d'avant en arrière partout, à l'exception des jambes, où ils reviennent d'arrière en avant.

HABIT. En captivité, cet animal a des mœurs assez douces. Sa voix est un son prolongé, et non pas un aboiement éclatant comme celle du chacal. Il répand une odeur assez désagréable, quoique moins forte que celle de ce dernier animal.

PATRIE. Le Sénégal.

** RENARDS. *Pupilles prenant, en se fermant, la figure de la coupe d'une lentille.*

304ᵉ. Esp. RENARD COMMUN, *canis vulpes.*

(Encycl. pl. 106. fig. 1 et 2.) *Pelage fauve en dessus et blanc en dessous; derrière des oreilles noir; queue touffue et terminée par des poils noirs.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	2	3	6
— de la tête	»	6	»
— des oreilles	»	4	»
— de la queue	1	4	»

(1) Le *karagan* ou renard des landes (*canis karagan*), Pallas et Gmelin, est un animal annoncé par Pallas, et dont les caractères ne sont pas assez connus, pour que nous puissions l'admettre au rang des espèces de mammifères. Sa couleur est fort approchante de celle du loup. Les Kirguis viennent échanger les peaux de cet animal dans la ville d'Orenbourg.

	pied	pouc.	lig.
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	»	6	»
— du poignet au bout des ongles	»	4	»
— de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	»	6	6
— depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	5	6
Hauteur du corps au train de devant	1	1	3
— au train de derrière	1	2	3

DESCRIPT. Museau effilé; tête assez grosse; front aplati; oreilles droites, pointues; yeux très-inclinés; queue grande, touchant la terre, extrêmement touffue; pelage composé de poils longs et épais, d'un fauve plus ou moins foncé, de même que ceux de la queue; lèvres, tour de la bouche, mâchoire inférieure, devant du cou, gorge, ventre, intérieur des cuisses, blancs; museau roux; derrière des oreilles d'un brun-noir; pattes d'un brun foncé en avant; queue terminée par des poils noirs.

Var. A. *Renard charbonnier, canis alopex,* Linn. Gmel.—Hermann, Observ. zoolog. pag. 34. Poil plus fourni que celui du renard ordinaire, ce qui donne à cet animal l'apparence d'être plus trapu; fourrure d'un roux plus foncé; queue noire à l'extrémité; pieds plus noirs.

La plupart des zoologistes l'ont considéré, pendant long-temps, comme appartenant à une espèce différente de celle du renard commun.

Il est moins commun que ce dernier, et habite de préférence les pays montagneux.

Var. B. *Renard croisé* d'Europe, *canis crucigera,* Gesner, Aldrov.—Brisson, Regn. anim. p. 240. Couleur du pelage plus foncée que dans le renard ordinaire; des poils noirs en plus grande abondance sur le dos et sur les épaules.

Nota. Cette disposition des couleurs foncées, sur la ligne dorsale et sur les épaules, semble particulière aux espèces de la division des renards. *Voyez* ci-après l'*isatis,* n. 305; et le *renard croisé,* n. 307.

HABIT. Cet animal, adroit et rusé, habite les bois peu éloignés des habitations de l'homme; pénètre, pendant la nuit, dans les basses-cours, qu'il dévaste, en tuant d'abord toutes les volailles qu'il trouve, et les emportant ensuite pour les déposer dans son terrier, ou les cacher sous la mousse ou les feuilles sèches. Dans la campagne, il chasse les lièvres, les perdrix, les cailles, et visite les lacets et les piéges que les chasseurs tendent pour prendre des oiseaux. Il mange d'ailleurs des œufs, du lait, des fruits et surtout du raisin; il attaque les abeilles sauvages pour se procurer leur miel, et ne dédaigne point les poissons, les écrevisses, les hannetons, les sauterelles, etc. Sa femelle entre en rut en hiver, produit, une seule fois par an, quatre, cinq, rarement six, et jamais moins de trois petits renardeaux. Ceux-ci mettent dix-huit mois environ à croître. La durée de sa vie est de treize à quatorze ans. Sa voix, qui est une sorte d'aboiement produit par des sons semblables entr'eux et précipités, a reçu le nom de *glapissement.* Le renard répand une odeur très-désagréable.

PATRIE. Les contrées septentrionales de l'ancien et du nouveau continent. Le renard charbonnier a été principalement trouvé en Alsace et en Bourgogne.

305e. Esp. RENARD ISATIS, *canis lagopus.*

(Encycl. pl. 106. fig. 3, et 107. fig. 2.) *Canis lagopus,* Linn. Gmel. Erxleb. Bodd — Gmel. Mém. de l'Ac. de Pétersb. ann. 1754 et 1755.— *Renard bleu,* Buff. Hist. nat. tom. 13. pag. 272.

CAR. ESSENT. *Poils très-longs, épais et doux; fourrure d'un gris-cendré ou d'un brun clair uniforme en été, blanche en hiver.*

DIMENS. Longueur du corps, 1 pied 10 pouces à 2 pieds.
Queue descendant jusqu'à terre.
Hauteur du train de devant, un pied environ.

DESCRIPT. Tête courte; museau alongé; oreilles velues; pattes et plantes des pieds couvertes de longs poils; queue longue et très-touffue; poils du corps longs de deux pouces environ, d'un gris-cendré ou d'un brun très-clair uniforme, devenant d'un très-beau blanc en hiver.

Verge des mâles à peine grosse comme une plume à écrire; testicules gros comme des amandes, et très-peu apparens. Jeunes individus tantôt gris très-foncé, tantôt blanc-jaunâtre, tantôt marqués d'une ligne dorsale brune et d'une ligne transversale de la même couleur sur les épaules, qui disparoissent à leur première mue, ce qui leur a fait donner le nom de *renards croisés,* déjà appliqué à une variété de l'espèce du renard proprement dit.

HABIT. Vivant dans les contrées les plus froides de la terre, il se tient dans les lieux découverts et montueux, et non dans les forêts. Il s'accouple au mois de mars; la chaleur dure quinze jours, et la gestation environ neuf semaines. Ses terriers sont profonds et étroits, tapissés de mousse et très-propres. Sa nourriture consiste en rats, lièvres et oiseaux. Il nage bien. Sa voix tient du glapissement du renard et de l'aboiement du chien. Sa fourrure est précieuse.

PATRIE. Les contrées voisines de la mer Glaciale, en Islande, dans le Groenland, vraisemblablement au Spitzberg (suivant Phipps), et peut-être en Amérique.

306ᵉ. Esp. RENARD ARGENTÉ, *canis argentatus.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Renard noir* ou *renard argenté*, Geoff. Collect. du Mus.—Charlevoix, Nouv. franç. tom. 3. pag. 123.—*Renard argenté*, Fréd. Cuv. Mamm. lithogr. 5ᵉ. livr.

CAR. ESSENT. *Pelage noir de suie, piqueté ou glacé de blanc; extrémité de la queue blanche.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps, mesuré depuis l'occiput jusqu'à l'origine de la queue	1	5	»
— de la tête, mesurée de l'occiput au bout du museau	»	6	»
— de la queue	»	11	»
Hauteur du train de devant	1	1	»
— du train de derrière	1	2	»

DESCRIPT. Formes du renard; pelage entièrement de couleur noire, à laquelle se mêle, dans quelques points et en plus ou moins grande quantité, quelque peu de blanc; extrémité de la queue presque tout-à-fait blanche; devant de la tête et flancs blanchâtres; quelques poils terminés de blanc dans les parties noires du pelage; poil laineux, très-épais et très-fin, d'un gris presque noir; pattes et museau couverts de poils courts; yeux jaunâtres; quelquefois une tache blanche sous le cou.

HABIT. En captivité, quelques animaux de cette espèce jouoient comme des chiens, et grognoient comme eux. Ils cachoient les alimens dont ils ne se servoient pas, et craignoient la chaleur.

PATRIE. Le nord de l'Amérique et de l'Asie. M. Frédéric Cuvier semble douter de l'identité d'espèce des renards noirs du nouveau et de l'ancien continent.

307ᵉ. Esp. RENARD CROISÉ, *canis decussatus.*

(Non figuré.) *Renard croisé, canis decussatus*, Geoff. Collect. du Mus.

CAR. ESSENT. *Pelage varié de noir et de blanchâtre en dessus, avec une croix noire sur les épaules; museau, parties inférieures du corps et pattes noires; queue terminée de blanc.*

DIMENS. De la taille du *renard d'Europe.*

DESCRIPT. Formes du renard commun; pelage d'un gris qui résulte du mélange de poils noirs et de poils blanchâtres; une croix noire sur les épaules; bout du museau, partie extérieure des oreilles, les quatre pattes, le dessous du ventre, et un large anneau vers le premier tiers de la queue, d'un noir foncé; derrière du cou gris; partie interne des oreilles couverte de poils fauves, ainsi qu'une tache à la base; flancs et environs de l'anus ayant une teinte jaunâtre; extrémité de la queue d'un blanc-grisâtre.

Nota. M. Frédéric Cuvier observe que ce renard a les plus grands rapports avec le précédent, et il ne seroit pas éloigné de penser qu'il n'en est qu'une variété.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. L'Amérique septentrionale.

308ᵉ. Esp. * RENARD GRIS, *canis virginianus.*

(Encyclop. pl. 106. fig. 4.) *Renard gris*, Catesby, Hist. nat. de la Caroline, tom. 2. pl. 78.—Briss. Regn. anim.—*Canis virginianus*, Erxleb. Gmel.

CAR. ESSENT. *Corps entièrement d'un gris-argenté.*

DIMENS. et DESCRIPT. Différant très-peu du renard d'Europe par la grandeur et par la forme.

Nota. Cette espèce, dont l'existence semble confirmée par quelques notes que fournissent les voyageurs dans l'Amérique septentrionale, et notamment Lawson, ne nous est cependant connue que par les caractères que nous venons d'indiquer d'après Catesby, et dont l'un suffit pour la différencier des autres espèces du même pays. Nous l'avions d'abord réunie au renard fauve de Virginie; mais depuis nous avons reconnu, avec M. Frédéric Cuvier, que rien n'autorise à les confondre.

PATRIE. La Virginie.

309ᵉ. Esp. RENARD FAUVE, *canis fulvus*, Nob.

(Non figuré dans l'Encycl.) *Renard de Virginie*, Palisot de Beauvois, Mém. sur le renard et le lapin d'Amérique, dans le Bull. Soc. philom.

CAR. ESSENT. *Pelage présentant différentes nuances de roux et de fauve; dessous du cou et bas-ventre blancs; poitrine grise; face antérieure des jambes de devant et pieds noirs, avec du fauve sur les doigts; queue terminée de blanc.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	2	2	»

DESCRIPT. Dessus du corps roux, mais offrant des teintes différentes; museau roux obscur; front et joues plus clairs; lèvres bordées de blanc; intérieur de la conque des oreilles couvert de poil

d'un blanc-jaune, l'extérieur noir; dessus et côtés du cou, épaules et jambes de devant d'un roux vif; dos jaspé de blanc, parce que les grands poils de cette partie sont blancs dans leur milieu et roux à leur base et à leur extrémité; côtés du corps d'un roux un peu moins vif que les épaules; dessous du cou d'un blanc sale; ventre gris sur et près du thorax et blanc entre les cuisses; face antérieure des jambes de devant et leur pied d'un beau noir, avec le bout des doigts seul fauve; jambes de derrière également rousses en dessus, mais blanches en dedans, et cette dernière couleur se prolongeant jusque sur le côté interne des pieds; ceux-ci noirs en dessus et bruns en dessous, avec l'extrémité des doigts fauve; région des cuisses qui avoisine la queue, d'un roux pâle; queue mélangée de noir et de roux, avec son extrémité blanche.

Nota. A l'extérieur, ce renard a beaucoup de rapports avec celui d'Europe; mais il en diffère surtout par la vivacité de ses couleurs et la finesse de son poil. A l'intérieur, on trouve une différence dans la tête osseuse. Cette différence consiste en ce que, dans le renard d'Europe, les deux crêtes latérales qui servent d'attache aux muscles crotaphites forment un angle assez peu prolongé, et se réunissent à la suture de l'os frontal, tandis que, dans le renard fauve, ces deux crêtes sont dirigées parallèlement l'une à l'autre à plus d'un pouce d'intervalle, et ne se réunissent qu'à la crête occipitale. De plus, elles sont dans ce dernier bien plus prolongées que dans les premiers.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Les Etats-Unis d'Amérique; dans l'Etat de Virginie.

310e. Esp. RENARD TRICOLOR, *canis cinereo-argenteus.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Canis cinereo-argenteus*, Erxleb. Linn. Gmel. — Schreb. tab. 92. A. — *Renard gris*, Briss. Quadr. pag. 241. — *Agouarachay*, d'Azara, Essai sur l'hist. nat. des quadr. du Paraguay, trad. franç. tom. 1. p. 317.

CAR. ESSENT. *Dessus du corps d'un gris-noir; tête gris-fauve; oreilles et côtés du cou d'un roux vif; gorge et joues blanches; mâchoire inférieure noire; ventre fauve; queue fauve, glacée de noir, avec le bout d'un noir foncé.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps, mesuré depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue	2	2	»
— du tronçon de la queue	1	1	»

DESCRIPT. Front, dessus de la tête et tempes, d'un gris teint de fauve; entre-deux des yeux blanchâtre, divisé par une ligne noire longitudinale qui se perd sur le front; lèvre supérieure blanche, sous et près des narines, ainsi que le bout de la lèvre inférieure qui y correspond; restant du bord des lèvres noir; dessous de l'œil entouré d'une tache obscure, qui s'étend en une ligne horizontale sur la joue et jusqu'au cou; tout le dessous de la gorge blanc; une large tache noire ou obscure sous la mâchoire inférieure; oreilles couvertes de poils blancs dans leur intérieur, rousses en dehors, bordées de grisâtre; côtés du cou d'un roux très-vif; dessus du dos et face externe et supérieure des cuisses, gris, ou plutôt jaspés de noir, de blanc et de cendré-fauve; cette dernière couleur appartenant au poil fin et laineux, et les grands poils ayant leur moitié inférieure blanche et leur extrémité noire; milieu du dos ayant quelques taches noires longitudinales irrégulières, produites par la réunion des pointes des grands poils; côtés du corps roux, passant au fauve sous le ventre, cette couleur étant bien distincte de celle du dos; jambes de devant roussâtres en dehors, plus claires en dedans, ces deux teintes étant séparées sur le devant de la jambe par une ligne longitudinale noire peu marquée; jambes de derrière d'un gris-roussâtre en dehors, rousses en dedans, avec une ligne blanche qui s'étend depuis la cuisse sur le devant de la jambe, et se perd sur la face interne du pied; queue très-touffue, couverte de poils de trois pouces environ de longueur, tachée de noir dans sa partie supérieure, jaspée de noir, de blanc et de fauve sur les côtés, fauve en dessous, noire à l'extrémité.

HABIT. Non décrites.

PATRIE. L'Amérique septentrionale et le Paraguay.

311e. Esp. RENARD D'EGYPTE, *canis niloticus.*

(Non figurée.) *Canis niloticus aut ægyptiacus*, Geoff. Collect. du Mus.

CAR. ESSENT. *Dessus du corps roussâtre; dessous gris-cendré; oreilles noires postérieurement; pattes fauves.*

DIMENS. Taille du *renard ordinaire.*

DESCRIPT. Très-voisin de l'espèce de notre pays; dessus du corps couvert de poils fauves, mélangés de cendré et de jaunâtre sur les flancs; dessus des cuisses cendré, avec quelques poils terminés de blanc; dessous du corps, depuis l'extrémité de la mâchoire inférieure jusqu'à l'anus, de couleur

cendrée; quelques poils blancs sur les côtés du cou; pattes d'un fauve uniforme; oreilles noires postérieurement.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. L'Egypte (1).

---

(1) Les chiens ont offert, aux recherches de M. Cuvier, quelques débris fossiles appartenant à quatre espèces différentes. Nous aurions desiré en établir ici les caractères, comme nous l'avons fait pour les espèces d'ours; mais ces débris sont si peu nombreux et si difficiles à distinguer des parties correspondantes des animaux vivans, que nous avons dû renoncer à ce projet.

La *première espèce* a plutôt la tête d'un loup que celle d'un chien, si l'on en juge par l'élévation de la crête sagitto-occipitale; mais la face seroit plus longue, à proportion du crâne, que dans le loup commun. On a trouvé ses débris mêles avec ceux des ours des cavernes de la Franconie. (*Voyez* page 167.)

La *seconde espèce*, d'une taille plus considérable que le renard, paroissoit avoir plus d'analogie avec le chacal qu'avec le chien. On l'a rencontrée dans le même dépôt d'ossemens fossiles que la précédente.

La *troisième espèce*, plus ancienne que les deux premières, existoit en même temps que les *palæotherium* et les *anoplotherium*; et ses ossemens se trouvent encore aujourd'hui, avec ceux de ces animaux, dans les couches de sélénite calcarifère des carrières des environs de Paris.

La *quatrième espèce*, différente de la troisième par ses proportions, vivoit avec elle, et se retrouve encore dans les mêmes lieux.

Quelques espèces vivantes de renards ou de chiens ont été à peine annoncées par les naturalistes et les voyageurs. De ce nombre sont les suivantes:

1°. Le *renard rouge* de Bartran, dont le pelage es entièrement roux, et qui habite la Floride.

2°. Le *chien sauvage* de Ceylan de Vosmaer, *canis ceylonicus*, Shaw, qui a le museau très-pointu, le pelage cendré jaunâtre, la queue longue et pointue, les ongles crochus.

3°. Le *chien de Surinam* de Pennant, *canis thous*, Gmel. et Shaw, dont le corps est presque gris en dessus, blanc en dessous, avec la queue couverte de poils peu alongés, et qui n'est peut-être que le renard crabier, décrit ci-dessus, page 199, n°. 299.

4°. Le *renard du Bengale* de Pennant, *canis bengalensis*, Shaw, qui est brun en dessus, avec une bande longitudinale noire, et dont le tour des yeux est blanc, et la queue terminée de noir.

5°. Le *chien brun*, *canis fuliginosus* Pennant, dont le pelage est fuligineux et la queue droite: sans patrie connue, etc.

Le nom de *chien* a été aussi donné à des mammifères qui sont maintenant placés dans des genres différens; ainsi, le *chien des bois* est le raton; le *chien crabier* est quelquefois un raton ou un didelphe; le *chien marin* est un phoque; le *chien-rat* est le mangouste du Cap de Bonne-Espérance; le *chien volant* est une roussette; le *chien de terre* est le rat-taupe ou zemni; le *chien des prairies* est une espèce de marmotte; le *chien hyenomelas* est l'hyène rayée; le *chien de Saahra* ou *canis cerdo* paroît être le fennec, etc.

LIXe. GENRE.

CIVETTE, *viverra*, Linn. Erxleb. Bodd. Scrheb. Cuv. Geoff. Illig.

CARACT. Form. dent.: incis. $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6} = 40$.

Incisives inférieures placées sur une même ligne.

Canines assez fortes.

Molaires supérieures consistant, de chaque côté, en trois fausses molaires un peu coniques et comprimées; une carnassière grande, tranchante, aiguë, presque tricuspide, et deux tuberculeuses; les *inférieures* présentant quatre fausses molaires, une carnassière forte, bicuspide, et une seule tuberculeuse très-large.

Tête longue; *museau* pointu.

Nez terminé par un mufle assez large, ayant les narines grandes et percées sur les côtés.

Pupilles se contractant en une ligne étroite.

Langue couverte de papilles cornées.

Oreilles moyennes, arrondies et droites.

Pieds pentadactyles, ayant les doigts séparés et munis d'ongles à demi rétractiles.

Une *poche* plus ou moins profonde, ou un simple enfoncement de la peau, près des organes de la génération, renfermant, dans quelques espèces, une matière grasse très-odorante.

Queue longue, couverte de poils.

Pelage assez doux, marqué de bandes longitudinales ou de taches plus colorées que le fond.

Verge du mâle dirigée en arrière.

Un petit *cæcum*.

HABIT. Analogues à celles des martes.

PATRIE. Les contrées chaudes de l'ancien continent.

Ier. *Sous-genre*. Les CIVETTES proprement dites. — Caractères. *Une poche profonde, située entre l'anus et les organes de la génération, et divisée en deux sacs, se remplissant d'une sorte de pommade ayant une forte odeur de musc.*

312e. Esp. CIVETTE VULGAIRE, *viverra civetta*.

L'*ayra* ou *eyra*, qu'on avoit d'abord placé dans le genre des chiens, paroît plutôt se rapporter à celui des chats.

(Encyclop. pl. 87. fig. 3.) *Viverra civetta*, Linn. Erxleb. Bodd. — Schreb. tab. 111. — *La civette*, Buff. Hist. nat. tom. 9. pl. 34. — Cuv. Ménag. du Mus. d'hist. nat. — Perrault, Hist. des anim. tom. 1. p. 157. tab. 23. — Bélon, Observ. pag. 94. fig.

CAR. ESSENT. *Pelage gris, marqué de taches et de bandes brunes ou noirâtres ; une crinière tout le long du dos ; queue moins longue que le corps, toute brune.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	2	2	8
— de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	»	5	6
— des oreilles	»	1	7
— du tronçon de la queue	1	1	4
— de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	»	4	6
— depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	»	3	»
— de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	»	5	6
— depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	4	7
Hauteur du train de devant	»	11	5
— du train de derrière	»	10	6

DESCRIPT. Museau un peu moins pointu que celui du renard, mais plus que celui de la marte ; oreilles arrondies et courtes ; museau terminé par un mufle assez large, ayant les narines grandes et percées latéralement vers son extrémité ; lèvres garnies de longues moustaches ; poils de la ligne moyenne du corps, depuis l'occiput jusqu'au milieu de la queue, très-longs (4 à 5 pouces), pouvant se relever et formant une longue crinière. Pelage composé de deux sortes de poils ; un duvet intérieur fort doux, de couleur cendrée-brune, et un grand poil assez dur, seul apparent au dehors, généralement mêlé de blanc, de blanchâtre, de gris, de jaunâtre, de brun et de noir ; d'où il résulte des taches et des bandes symétriques d'un brun foncé sur un fond gris-brun assez clair ; ligne dorsale d'un noir-brun uniforme ; des taches irrégulières de cette couleur sur les côtés du corps, plus grandes sur la croupe et les cuisses que sur les épaules ; pieds d'un brun-noir, ainsi que la dernière moitié de la queue et trois ou quatre anneaux à sa base ; gorge brune avec des bandes obliques sur les côtés du cou ; tête d'un gris-blanchâtre, avec le menton, les joues et le tour des yeux bruns ; ventre blanchâtre.

Bourse s'ouvrant au dehors par une fente longue, située entre l'anus et les parties de la génération dans les deux sexes, et consistant en deux cavités de forme ovoïde, et ayant à peine neuf lignes de longueur sur six de largeur, dont les parois internes, légèrement velues, sont percées de plusieurs trous communiquant avec autant de follicules qui sécrètent une matière très-odorante, de nature graisseuse et d'une consistance assez solide, sous forme de vermicelli ; une petite ouverture de chaque côté de l'anus, de laquelle découle une liqueur noirâtre et très-puante.

HABIT. Peu connues à l'état libre. La civette est nocturne, et, par son organisation, fait le passage des martes aux chats. Elle vit de chasse, et poursuit et surprend les petits animaux et surtout les oiseaux. Elle cherche à entrer dans les basses-cours, comme le renard, pour emporter les volailles. Elle préfère les endroits sablonneux et les montagnes arides. Son cri ressemble à celui d'un chien en colère.

PATRIE. L'Afrique, et spécialement l'Abyssinie, où on l'élève, afin de recueillir la matière odorante qu'elle produit, et qu'on retire.

313ᵉ. Esp. CIVETTE ZIBET, *viverra zibetha.*

(Encycl. pl. 88. fig. 2.) *Viverra zibetta*, Linn. Gmel. — Schreb. tab. 112. — *Le zibet*, Buffon, Hist. nat. tom. 9. pl. 31. — *Le musc*, Lapeyronie, Mém. de l'Acad. des sciences, 1731.

CAR. ESSENT. *Pelage gris, nuancé de brun disposé en bandes transversales sur les jambes ; gorge blanche, avec deux bandes noires de chaque côté ; point de crinière ; queue longue, couverte de poils courts, annelée de noir.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	2	5	»
— de la tête, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput	»	5	7
— du tronçon de la queue	1	3	»
— de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	»	4	3
— depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	»	3	»
— de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	»	5	8
— depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	4	8
Hauteur du train de devant	1	»	9
— du train de derrière	1	1	3

DESCRIPT. Tête assez semblable à celle de la civette proprement dite ; corps plus bas sur jambes ; poils extérieurs courts et touffus, cachant une sorte de duvet de couleur cendrée ; bout du museau blanchâtre ; chanfrein, front et côtés

du nez d'un gris mêlé de brun et de jaunâtre; mâchoire inférieure et bas de la face extérieure de l'oreille, bruns; haut et bord de l'oreille, cendrés; sommet de la tête et dessus du cou de couleur mêlée de blanc sale, de brun et de noir; une bande noirâtre, s'étendant depuis le milieu du cou, le long du dos et de la croupe, jusqu'au milieu de la queue; deux bandes noirâtres, une de chaque côté, commençant à quelque distance des oreilles et s'étendant le long du cou et du devant de l'épaule; deux autres bandes de même couleur, une de chaque côté, placées plus bas, commençant près de la base de l'oreille, s'étendant presque jusqu'aux épaules, et se réunissant sur la surface inférieure du cou, où une bande transversale et placée en avant les joint toutes deux; lombes marqués d'une bande noirâtre de chaque côté de la grande ligne dorsale; épaule, face extérieure du bras, côtés de la poitrine et du corps, flancs, face externe de la cuisse et de la jambe, de couleur grise, variée d'une multitude de petites bandes noirâtres, dirigées verticalement sur les côtés du corps et la poitrine ainsi que sur les flancs, et horizontalement sur l'épaule, sur la face extérieure du bras, de la cuisse et de la jambe; queue marquée de sept anneaux bruns, alternant avec sept anneaux blancs, ces anneaux bruns étant beaucoup plus larges sur la face supérieure de la queue que sur l'inférieure; bout de la queue blanc; poitrine, aisselles, face intérieure du bras, bas-ventre, aines, face intérieure de la cuisse, blanchâtres; quelques taches brunes sur la poitrine; avant-bras, face intérieure de la jambe et les quatre pieds, bruns. (*Daubent.*)

HABIT. Inconnues.

PATRIE. L'Inde? d'où un individu a été envoyé au Muséum par M. Leschenault de Latour, en 1820; l'Afrique également, selon quelques auteurs, et notamment la Peyronie.

IIe. *Sous-genre.* Les GENETTES.—Caract. *Poches réduites à un simple enfoncement.*

314e. Esp. CIVETTE GENETTE, *viverra genetta.*

(Encycl. pl. 88. fig. 1 et 3. et 89. fig. 1 et 3.) *Viverra genetta*, Linn. Erxleb. Bodd.—Schreb. tab. 113.— La *genette*, Buff. Hist. nat. tom. 9. pl. 36.— *Civette de Malacca*, Sonnerat, Voy. aux Indes, tom. 2. pl. 91. — *Viverra malaccensis*, Linn. Gmel.—La *genette du Cap*, Buff. tom. 8. pl. 58.—*Chat bisaam*, Vosmaër.—*Viverra tigrina*, Linn. Gmel. — *Genette de France*, Buff. Suppl. tom. 3 (mais non la figure).— *Chat du Cap, viverra capensis*, Forster.—*Genette* Cuv. Mén. du Mus. (1)—Fréd. Cuv. Mamm. lithog.

CAR. ESSENT. *Pelage gris, marqué de petites taches noires, les unes rondes, et les autres de forme alongée; queue annelée de noir.*

DIMENS. (Selon Daubenton.) Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue	pied.	pouc.	lig.
de la queue	1	5	»
— de la tête	»	3	1
— du tronçon de la queue	1	1	»
— de l'avant-bras	»	2	6
— depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	»	1	5
— de la jambe	»	3	3
— depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	2	10
Hauteur du train de devant	»	7	»
— du train de derrière	»	8	»
Jeune individu. (Selon M. Cuvier.)			
Long. depuis la base des oreilles jusqu'à l'origine de la queue	»	10	6
— de la tête, depuis la base des oreilles jusqu'au bout du museau	»	2	»
— de la queue	»	8	»
Hauteur au train de devant	»	4	4
— au train de derrière	»	4	10

DESCRIPT. Corps mince et alongé; museau pointu; jambes courtes; deux glandes grosses et saillantes, à côté de l'anus, ayant l'apparence d'une poche, et produisant une matière épaisse et d'une odeur analogue à celle du musc; prunelles semblables à celles du chat domestique; oreilles externes assez grandes, elliptiques, garnies d'un petit lobule au côté externe, comme dans les chiens et les chats; de grandes moustaches; poils laineux d'un gris-cendré; poils soyeux seuls apparens; fond du pelage d'un gris un peu jau-

(1) La synonymie de cette espèce est fort embrouillée, et ce n'est qu'avec réserve que nous citons ici les divers auteurs qui en ont parlé ou qui ont décrit des animaux à peu près semblables. M. Georges Cuvier, auquel on doit les rapprochemens que nous adoptons, a lui-même balancé à regarder le chat du Cap, *felis capensis* de Forster, comme une vraie civette. Dans son *Mémoire sur les espèces de chats*, il le considère comme une espèce voisine du chat serval; mais, dans son dernier ouvrage (le *Règne animal*), il dit qu'il ne diffère pas de la genette.

Nous reconnoissons aussi qu'il est peu probable que l'espèce de la genette se trouve à la fois en France, en Espagne, au Cap de Bonne-Espérance et à Malacca, et qu'il y a lieu de croire que plusieurs animaux différens sont réunis sous ce nom. Quant à la civette de Malacca, on sait que le dessin en a été fait à Paris, d'après un mauvais croquis de la genette du Cap.

nâtre, qui résulte de poils gris avec le bout noir, ou de poils entièrement noirâtres; ces derniers, par leur réunion, formant un assez grand nombre de taches noires disposées en lignes longitudinales, qui sont longues sur le cou et sur les épaules, et généralement arrondies sur les côtés du corps et sur les membres; celles du milieu du dos formant presqu'une ligne continue; queue ayant dix ou onze anneaux noirs ou d'un brun foncé; parties inférieures du corps grises, ainsi que la tête et le devant des pattes; parties postérieures de celles-ci, ainsi que le tour du museau et les lèvres, derrière les narines, noirs; bout de la lèvre supérieure blanc; une tache blanche au-dessous de l'œil; intérieur de l'oreille blanchâtre.

Mâles et *femelles* semblables, sous le rapport des couleurs du pelage. *Jeunes* ayant la teinte grise, un peu violâtre.

HABIT. Peu connues, et en général analogues à celles des martes. On assure qu'elle se tient au voisinage des petites rivières et dans les lieux bas. Elle s'apprivoise facilement, et produit même en captivité. La durée de sa gestation est de quatre mois environ dans cette espèce.

PATRIE. L'Afrique, en Barbarie. L'Espagne; la France (dans le Rouergue et le Poitou). Le midi de l'Asie?

315e. Esp. CIVETTE PRÉHENSILE, *viverra prehensilis*, Blainv.

(Espèce nouvelle, figurée par M. de Blainville, d'après un dessin appartenant à la compagnie des Indes anglaises.)

CAR. ESSENT. *Pelage d'un jaune verdâtre, avec la ligne dorsale, le bout de la queue, les pattes, deux lignes de taches alongées près du dos, et beaucoup de petites taches orbiculaires noires sur chaque flanc.*

DIMENS. De la grandeur de la *mangouste d'Égypte.*

DESCRIPT. Corps alongé, élargi en arrière, bas sur pattes; tête courte, large, avec un museau court, pointu et conique; yeux grands, avec l'iris d'un jaune-verdâtre et la pupille étroite et oblique; oreilles courtes et arrondies, ayant l'ouverture de leur conque très fournie de longs poils; des moustaches fort longues et noires sur la lèvre supérieure; membres courts, distans, terminés par cinq doigts, dont celui du milieu est le plus grand, armés d'ongles, qui très-probablement, à cause de leur position relevée, sont à demi ou tout-à-fait rétractiles; queue au moins aussi longue que le corps de l'animal, très-forte, conique et obtuse à l'extrémité; poils longs surtout sur le dos et les flancs, les plus courts étant sur les pattes et la tête; couleur générale du pelage d'un jaune-verdâtre sur la plus grande partie du corps et de la queue; grands poils des oreilles blancs; des taches de même couleur en arrière des yeux, les entourant en forme de sourcils, et se prolongeant sur le chanfrein, où elles se réunissent à celles du côté opposé; une autre tache blanche à l'angle de la mâchoire inférieure; partie intérieure des pattes de devant blanche; pattes et ligne dorsale prolongée depuis la tête jusqu'à la pointe de la queue, noires ainsi que l'extrémité de celle-ci; sur chaque côté du corps, deux bandes interrompues en forme de grandes taches longues, dont la supérieure ne dépasse pas la racine de la queue, et dont l'inférieure n'occupe que les flancs, qui présentent aussi un grand nombre d'autres taches noires orbiculaires assez irrégulièrement disposées.

HABIT. Inconnues. On sait seulement que cet animal a la faculté d'enrouler les corps avec sa queue; ce qui lui a fait donner la désignation spécifique qu'il porte.

PATRIE. Le Bengale.

316e. Esp. CIVETTE NOIRE, *viverra nigra*, Nob.

(Non figurée dans l'Encyclop.) *Genette de France*, Buff. Hist. nat. suppl. tom. 7. pl. 58?

CAR. ESSENT. *Corps noirâtre, avec quelques indices vagues de taches longitudinales sur les flancs; une tache blanche au-dessus de l'œil et une autre au-dessous; queue noire et volubile.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps et de la tête ensemble	1	6	»
— de la tête	»	2	6
— de la queue	1	6	»

DESCRIPT. Corps alongé, assez bas sur jambes; tête conique; mufle large, chagriné, avec un sillon longitudinal moyen et les narines très-ouvertes et situées latéralement; incisives inférieures à peu près sur la même ligne, les latérales étant les plus grosses; trois fausses molaires coniques et aussi larges que hautes, en haut et en bas de chaque côté; yeux assez grands, à pupille de forme alongée; oreilles assez grandes, presque nues, de forme arrondie; cinq doigts à chaque pied, ayant leurs tubercules très-saillans et nus; queue longue, assez mince et *prenante?*

plante

plante du pied de derrière et talon relevés et velus.

Pelage formé de poils de deux sortes; l'intérieur plus court, d'un gris-fauve; l'extérieur plus rare et d'un noir très-foncé, d'où il résulte une couleur générale noirâtre sur le corps, un peu plus claire sous le ventre que sur le dos; quelques taches longitudinales très-peu apparentes, sur les flancs et le dos, formées par les longs poils noirs, et apercevables seulement de loin; chanfrein, queue et pattes noirs; une tache blanche sur l'œil, et une semblable en dessous; une bande étroite noire, partant du coin de l'œil et se portant vers l'oreille; iris brun; mufle et parties nues des pattes noirs.

HABIT. Inconnues. On assure que cet animal recourbe sa queue en dessous comme quelques singes à queue prenante, et qu'il monte sur les palmiers.

PATRIE. Elle a été envoyée de Pondichéry, par M. Leschenault de Latour, au Muséum d'hist. nat. de Paris, sous le nom de *marte des palmiers*. On la dit originaire des Moluques.

Nota. Nous avons retrouvé, dans cet animal, presque tous les traits de la description que Buffon donne d'une genette femelle qu'on montroit à la foire Saint-Germain en 1772, et qu'il a fait figurer, par erreur, sous le nom de *genette de France;* à cela près qu'il y avoit, dans celle-ci, quelques indices d'anneaux sur la base de la queue, plus apparens que ceux de l'individu envoyé par M. Leschenault. M. G. Cuvier avoit reconnu cette erreur de Buffon, et avoit annoncé que cette genette noire devoit former une espèce à part.

317e. Esp. CIVETTE FOSSANE, *viverra fossa.*

(Encycl. pl. 89. fig. 2.) La *fossane*, Buff. tom. 13. pl. 20. — *Viverra fossa*, Linn. Gmel. Bodd. — Schreb. tab. 114.

CAR. ESSENT. *Pelage gris-roux, marqué de taches brunes disposées sur le dos en quatre lignes longitudinales et éparses sur les flancs; queue roussâtre, foiblement marquée d'anneaux d'un roux-brun.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	1	5	»
— de la queue	»	8	6

DESCRIPT. Assez semblable à la genette par la forme de son corps et la disposition générale des couleurs de sa robe; fond du pelage gris-roux; chanfrein, front, dessus et côtés de la tête d'un brun mêlé de roussâtre et de gris; une tache d'un blanc sale légèrement teint de jaune au-dessus de l'œil; quatre bandes brunes, s'étendant depuis le cou jusqu'au milieu du dos, et se continuant par des séries de taches aussi brunes jusqu'à la queue; des taches à peu près semblables, et par bandes longitudinales, sur la partie postérieure des côtés du cou, sur les épaules, sur les flancs et sur la face externe des cuisses; lèvre supérieure, mâchoire inférieure, gorge, dessous du cou, poitrine, ventre, dessous de la queue à sa base, d'une couleur blanche sale ou blanchâtre; restant de la queue et face externe des cuisses d'une couleur mêlée de roux, de gris et de blanc sale; des demi-anneaux étroits et roux sur la face supérieure de la queue; jambes et pieds, face interne des cuisses, d'un blanc très-sale et même jaunâtre. (*Daubent.*)

HABIT. Ses mœurs sont semblables à celles de la fouine. Elle mange de la viande et des fruits; mais elle préfère les derniers, surtout les bananes.

PATRIE. Madagascar, et, assure-t-on, l'Afrique et l'Asie.

318e. Esp. CIVETTE A BANDEAU, *viverra fasciata.*

(Non figurée dans l'Encycl.) *Civette à bandeau*, Geoff. Collect. du Mus. d'hist. natur. — Desm. nouv. Dict. d'hist. nat. tom. 7. pag. 169. sp. 5.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un jaune clair, marqué de taches brunes disposées par séries longitudinales; bout du museau blanc, ainsi qu'une bande transversale située au-dessus des yeux.*

DIMENS. De la taille de la *fouine.*

DESCRIPT. Fond du pelage d'un jaune clair, avec des taches d'un brun-marron, peu séparées les unes des autres, et disposées par lignes longitudinales sur le dos et les flancs; bout du museau, mâchoire inférieure, et un bandeau qui passe sur les yeux et un peu en avant des oreilles, d'un blanc-jaunâtre; gorge, poitrine et ventre, d'un gris fauve uniforme; extrémité de la queue et pattes, d'un brun foncé.

Nota. Une civette de la collection du Muséum, étiquetée *civette de Java*, étoit très-semblable à celle que nous venons de décrire, à cela près que ce qui est brun-marron dans cette dernière étoit noir chez elle.

La civette à bandeau est plus rapprochée de la civette noire que d'aucune autre espèce.

HABIT. et PATRIE. Inconnues.

319e. Esp. CIVETTE DE L'INDE, *viverra indica.*

(Non figurée.) *Civette de l'Inde, viverra indica*, Geoff. Collect. du Mus. d'hist. natur. — Desm. nouv. Dict. d'hist. nat. tom. 7. p. 170. sp. 6.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un blanc-jaunâtre, avec huit bandes longitudinales étroites, brunes.*

DIMENS. De la grandeur de la *genette* ou de la *fossane.*

DESCRIPT. Corps très-alongé; queue assez courte; corps d'un blanc-jaunâtre, et marqué sur le dos de huit bandes brunes, non interrompues, mais confondues vers le cou; flancs chargés de trois ou quatre lignes de points bruns, parallèles à celles du dos; cou en dessous, présentant deux lignes transversales brunes; dessus de la tête d'un gris-brun uniforme; tour des yeux brun; lèvres et menton blancs; queue annelée de brun et de blanc-jaunâtre et brune à la pointe; pieds bruns; poil rude.

Nota. Un autre animal, conservé dans la collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris, sous le nom de *petite civette de Java*, est en effet beaucoup plus petit que la civette de l'Inde, et présente les mêmes taches et les mêmes lignes sur le dos, les flancs, la gorge et la queue; mais ces lignes et ces taches sont beaucoup moins apparentes. On pourroit soupçonner que ce seroit un jeune individu de l'espèce de la civette de l'Inde.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. L'Inde, d'où elle a été rapportée par Sonnerat.

320e. Esp. CIVETTE RAYÉE, *viverra striata*, Nob.

(Non figurée dans l'Encyclop.) Le *chat sauvage à bandes noires des Indes*, Sonnerat, Voy. aux Indes et à la Chine, 2. pag. 193. tab. 90. — Le *putois rayé de l'Inde*, Buff. Hist. natur. suppl. tom. 7. pl. 57. — *Viverra fasciata*, Linn. Gmel.

CAR. ESSENT. *Pelage marqué de six bandes brunes, assez larges, sur un fond jaunâtre.*

DIMENS. De la taille de la *marte putois.*

DESCRIPT. Tête et queue d'un brun-fauve; tour des yeux, dessous du nez, joues, dessous de la mâchoire inférieure et face interne des jambes de devant, d'un fauve pâle; bout du nez noir; six larges bandes brunes, et cinq blanchâtres plus étroites, s'étendant alternativement sur toute la longueur du corps; dessous du ventre, d'un blanc sale.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. La côte de Coromandel.

321e. Esp. CIVETTE BONDAR, *viverra bondar.*

(Espèce nouvelle, dessinée à Londres par M. de Blainville, d'après une bonne figure manuscrite appartenant à la compagnie des Indes.)

CAR. ESSENT. *Fond du pelage fauve, avec la pointe des grands poils noire; une bande dorsale noire, ainsi que deux petites bandes étroites parallèles sur chaque flanc; les quatre pieds et le bout de la queue noirs.*

DIMENS. Beaucoup plus petite que la *civette préhensile.*

DESCRIPT. Tête plus alongée que celle de la civette préhensile; museau plus pointu; oreilles larges, courtes et tout-à-fait nues à l'intérieur; queue très-forte et très-longue, toute noire dans son tiers terminal; pattes noires; une tache noire sur chaque côté du museau, qui se prolonge en arrière et encadre une tache presque blanche placée au-dessous de l'œil; tout le reste du corps couvert de poils fort épais et de couleur fauve, les plus longs ayant leur pointe noire; une bande étroite de cette couleur sur la ligne dorsale, et qui se prolonge tout le long de la queue; de chaque côté deux petites bandes parallèles à la ligne dorsale, dont la supérieure est la plus longue et la plus large, ne s'étendant d'ailleurs que depuis les épaules jusqu'à la croupe.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Bengale (1).

---

(1) Nous n'avons pas cru devoir placer dans notre genre des civettes, l'espèce qui a été décrite par Pallas et Schreber, sous le nom de *viverra hermaphrodita*, et adoptée par Boddaert, parce que ses caractères nous ont paru insuffisans.

Elle est d'une taille intermédiaire entre celle de la civette et celle de la genette. Son museau, sa gorge, ses moustaches et ses pieds sont noirs; il y a une tache blanche au dessous des yeux; ses poils sont cendrés à la base et noirs à la pointe. Son dos est marqué de trois bandes longitudinales noires; sa queue, un peu plus longue que le corps, est noire à l'extrémité; enfin, on remarque un double pli de la peau entre les organes de la génération et l'anus.

Cette espèce, qui n'est point figurée, est indiquée comme originaire de Barbarie.

Lorsqu'elle sera constatée, elle devra prendre sa place à côté de notre civette noire.

Quant au *viverra zeylanica* de Pallas et de Schreber,

LXe. GENRE.

MANGOUSTE, *herpestes*, Illig.

Viverra, *Mustela*, } Linn. Erxleb.

Mangusta, Oliv.

Ichneumon, Lacép.

CARACT. Formule dentaire : incis. $\frac{6}{6}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5} = 36$.

Seconde *incisive* inférieure de chaque côté, un peu rentrée.

Canines fortes, assez courtes et coniques.

Molaires au nombre de cinq partout dans les adultes, et de six dans les très-jeunes individus, parce qu'il y a une petite dent caduque de plus; deux fausses molaires supérieures, presqu'exactement coniques, suivies d'une carnassière large et hérissée de pointes, et de deux dents tuberculeuses, grandes et étroites; deux fausses molaires inférieures; la troisième et la quatrième dents, à couronne hérissée de pointes, et correspondant ensemble à la carnassière supérieure; dernière molaire tuberculeuse et opposée aux deux tuberculeuses d'en haut.

Corps alongé, bas sur jambes.

Tête petite; *museau* pointu.

Yeux susceptibles d'être recouverts par une membrane nyctitante complète.

Oreilles courtes et arrondies.

Langue garnie de papilles cornées, longues et acérées.

Pieds à cinq doigts, à demi palmés, et armés d'ongles aigus, à demi rétractiles.

Queue longue et pointue.

Une *poche* volumineuse simple, située à la partie inférieure du ventre, et dans la profondeur de laquelle est situé l'anus.

Poils annelés de diverses couleurs, courts sur la tête et sur les pattes, et longs sur les autres parties du corps.

HABIT. Leurs mœurs sont analogues à celles des martes, et leur démarche est incertaine et vive. Elles se tiennent sur le bord des eaux; attaquent les rats, les reptiles, etc., et se jettent par occasion dans les habitations des hommes, où elles font les mêmes dégâts que les fouines et les putois, en égorgeant les volailles et suçant les œufs.

PATRIE. Les contrées chaudes de l'ancien continent, telles que l'Egypte, l'Inde, l'Afrique, Madagascar et les îles de la mer d'Afrique.

322e. Esp. MANGOUSTE A BANDES, *herpestes mungo*.

(Encycl. pl. 84. fig. 4.) *Viverra mongoz*, Linn. Gmel.—*Mangouste de l'Inde*, Buff. Hist. nat. tom. 13. pl. 19.—*Mungo* ou *mungutia des Indiens*, Kœmpfer, Amœnit. exotic. 574. tab. 567.—Geoff. Mém. de l'Instit. d'Egypte, Hist. nat. tom. 2. pag. 138.

CAR. ESSENT. *Pelage marqué sur le dos de douze ou treize bandes transversales brunes, séparées alternativement par un pareil nombre de bandes rousses.*

DIMENS. Longueur du corps, 9 pouces ½ à 10 pouces.
— de la tête, un peu moins de 3 pouces.
— de la queue, 7 pouces.

DESCRIPT. Couleur générale brune; dos et flancs couverts de poils longs, blanchâtres, terminés de roux, et marqués dans leur milieu d'un large anneau brun, bien tranché; ces poils étant disposés de manière que les anneaux bruns d'un certain nombre d'entr'eux arrivent à la même hauteur, pour former, depuis les épaules jusqu'à l'origine de la queue, douze ou treize bandes transversales, d'un brun foncé, séparées l'une de l'autre par des bandes rousses formées par l'extrémité de ces mêmes poils; bandes des lombes surtout très-distinctes, et séparées par une teinte d'un gris piqueté de brun, provenant également de la pointe des poils de cette partie; tête et épaules couvertes d'un poil ras, gris-brun; mâchoire inférieure et lèvres roussâtres; pattes et queue brunes; cette dernière partie terminée en pointe assez aiguë.

HABIT. Si cette mangouste est celle dont parle Kœmpfer, elle poursuit avec acharnement les serpens, tels venimeux qu'ils soient, et se guérit de leurs morsures en mangeant la racine d'une plante particulière (*ophiorhiza mongoz*).

PATRIE. L'Inde.

323e. Esp.* MANGOUSTE D'EDWARDS, *herpestes Edwardsii*.

(Non figurée dans l'Encycl.) *Viverra*, Ed-

---

ou *viverra ceylonensis* de Boddaert, ses caractères sont encore moins connus que ceux de l'espèce précédente, et de si peu d'importance, que nous nous abstenons même de les rapporter ici.

wards, Birds, tab. 199. — Geoff. Mém. de l'Inst. d'Egypte, Hist. nat. tom. 2. pag. 138. n. 2.

CAR. ESSENT. *Dos et queue annelés de brun sur un fond olivâtre ; museau brun-rougeâtre ; queue pointue.*

DESCRIPT. *Nota.* M. Geoffroy a admis cette espèce sur la seule inspection de la figure que donne Edwards d'une petite mangouste des Indes orientales. Cette mangouste est la seule qui ait les ongles noirs.

PATRIE. Les Indes orientales.

324e. Esp. MANGOUSTE NEMS, *herpestes griseus.*

(Non figurée dans l'Encyclop.) Le *nems*, Buff. Suppl. tom. 3. pl. 27. — *Viverra cafra*, Linn. Gmel. — *Mangouste nems*, Geoff. Mém. de l'Instit. d'Egypte, Hist. nat. tom. 2. p. 138. n. 3.

CAR. ESSENT. *Pelage gris-brunâtre, uniforme en dessus, et piqueté très-également de petits traits bruns-roussâtres qui proviennent des annelures des poils; pattes de la couleur du dos; queue pointue.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps, mesuré en droite ligne, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	1	1	10
— de la queue	1	»	»
Hauteur du train de devant	»	5	6
— du train de derrière	»	6	6

DESCRIPT. Pelage assez uniformément d'un gris pâle, légèrement teinté de brun, parce que la partie apparente des poils en dehors est à peu près marquée d'anneaux étroits de cette couleur, tandis que tout le restant est d'un blanc-jaunâtre sale ; sur les flancs et près de l'encolure, les anneaux colorés des poils, formant comme des bandes transversales assez indécises, mais analogues, par leur disposition, à celles de la mangouste à bandes ; poils étant plus courts sur la tête et sur les extrémités des pattes que partout ailleurs, leurs grivelures ou leurs anneaux bruns y étant fort rapprochés, ce qui rend la couleur générale de ces parties plus foncée ; queue couverte de poils longs blanchâtres, ayant chacun un anneau brun dans son milieu ; poils de la queue et de la croupe longs et durs.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. L'Inde, selon M. Geoffroy ; la partie orientale de l'Afrique, suivant Buffon.

325e. Esp. MANGOUSTE VANSIRE, *herpestes galera.*

(Encycl. pl. 80. fig. 3.) *Vansire*, Buffon ; Hist. nat. tom. 13. pl. 21. — *Mustela galera*, Linn. — *Mangouste vansire*, Geoff. Mém. de l'Instit. d'Egypte, Hist. nat. tom. 2. pag. 138. n. 4. — *Vohang shira* des Madégasses.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un brun assez foncé, pointillé de jaunâtre; queue à peu près également grosse et touffue dans toute sa longueur.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	1	1	»
— du tronçon de la queue	»	7	»

(*Nota.* Les poils s'étendent de 2 pouces et demi au-delà de ce tronçon.)

DESCRIPT. A peu près de la taille de la mangouste à bandes; poils soyeux moins longs que ceux de la fouine et de la marte, d'un brun foncé, avec des anneaux étroits d'un blanc-jaunâtre vers leur pointe seulement, qui rendent le pelage pointillé de cette couleur; poils intérieurs d'un brun uniforme ; tête et pattes d'un brun plus teinté de roux que le reste du corps ; oreilles assez grandes et brunes ; queue de moyenne épaisseur à sa base, couverte de poils assez longs, bruns, annelés comme ceux du corps de blanc-jaunâtre, avec cette différence, que les anneaux de cette couleur sont ici plus nombreux et beaucoup plus larges.

Nota. Le crâne du vansire diffère de celui de la mangouste d'Egypte, selon M. Geoffroy, en ce que la boîte cérébrale est à proportion plus renflée et plus large, et que l'apophyse de l'os jugal et celle du coronal ne sont pas assez prolongées pour se rencontrer, s'unir et compléter l'orbite.

HABIT. Peu connues. On dit que cet animal aime beaucoup à se baigner.

PATRIE. L'île de Madagascar, d'où cette espèce est originaire, et l'île de France, où elle a été acclimatée.

326e. Esp. MANGOUSTE DE JAVA, *herpestes javanicus.*

(Non figurée.) *Mangouste de Java*, Geoffr. Descript. de l'Egypte, Hist. nat. tom. 2. p. 138. n. 5.

CAR. ESSENT. *Pelage marron, pointillé de blanc-jaunâtre; tête et jambes d'une seule couleur, et d'un marron foncé ; queue égale dans toute sa longueur.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps, environ	1	»	»
— de la queue	»	8	»

DESCRIPT. Pelage en général d'un brun-marron, et piqueté de jaunâtre, d'une manière très-égale, sur le corps et les flancs, ce qui est produit par les anneaux alternativement bruns-marron et jaunâtres qui marquent chaque poil; tête d'un brun-marron, à poils d'une couleur uniforme; dessous de la gorge également brun; extrémité des pattes plus foncée que tout le reste du corps; queue moins épaisse à sa base que celle de la mangouste d'Egypte, et couverte de poils assez longs, annelés comme ceux du corps; oreilles très-ouvertes, mais ayant leur conque peu développée; poil intérieur ou laineux d'un gris-brun.

Var. *M. de Java rousse.* Pelage plus roux que dans le précédent.

Nota. Un jeune individu, rapporté à cette espèce par M. Geoffroy, est de petite taille; les parties supérieures de son pelage sont d'un gris un peu verdâtre; son ventre est d'un blanc sale et sa gorge d'un blanc plus pur.

PATRIE. L'île de Java, d'où elle a été envoyée au Muséum d'histoire naturelle par M. Leschenault de Latour (1).

327e. Esp. MANGOUSTE ROUGE, *herpestes ruber.*

(Non figurée.) *Mangouste rouge, ichneumon ruber*, Geoffr. Mém. de l'Instit. d'Egypte, Hist. nat. tom. 2. pag. 139. n. 6.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un roux-ferrugineux très-éclatant, particulièrement sur la tête.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps, environ...	1	3	»
— de la queue....................	»	11	»

DESCRIPT. Teinte générale du pelage d'un roux-ferrugineux très éclatant, particulièrement sur la tête et sur la face externe des quatre membres; poils du dos et des flancs marqués d'anneaux alternativement roux foncé et roux-jaunâtre ou fauve, qui font paroître ces parties comme piquetées de cette dernière couleur; dessus de la tête d'un roux d'écureuil très-vif; poils du menton, du dessous du cou et de la poitrine, d'un jaune-roux égal, cette teinte devenant un peu plus foncée sous le ventre; queue plus épaisse et plus longue que celle de la mangouste à bandes, couverte de poils roux non annelés.

(1) On doit peut-être rapporter à cette espèce la *belette de Java* de Séba, qui, selon cet auteur, est nommée, dans son pays natal, *kager-angan.*

HABIT. et PATRIE. Inconnues. Cet animal fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle.

328e. Esp. GRANDE MANGOUSTE, *herpestes major.*

(Non figurée dans l'Encyclop.) La *grande mangouste*, Buff. Hist. nat. suppl. tom. 3. pl. 26. — *Ichneumon major*, Geoff. Mém. de l'Instit. d'Egypte, Hist. nat. tom. 2. pag. 139. n. 7.

CAR. ESSENT. *Pelage marron, composé de poils de cette couleur, et très-finement annelés de fauve; queue brune à son extrémité, qui est terminée en pointe.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps..........	1	10	»
— de la queue..................	1	8	»

DESCRIPT. La grande mangouste de Buffon a, suivant ce naturaliste, le museau un peu plus gros et un peu moins long que celui d'autres espèces; le poil plus hérissé et plus long; la queue plus hérissée et également plus longue à proportion du corps; les plus grands poils ayant jusqu'à deux pouces et demi de longueur, et à leur base un duvet plus court et de couleur roussâtre.

HABIT. et PATRIE. Inconnues.

329e. Esp. MANGOUSTE D'EGYPTE, *herpestes Pharaonis.*

(Encycl. pl. 84. fig. 3.) *Viverra ichneumon*, Linn. Gmel. Erxleb. Bodd. — Schreb. tab. 116. — La *mangouste*, Buffon, Hist. nat. suppl. tom. 3. pl. 26. — *Ichneumon* d'Hérodote et des Anciens. — *Nems* des Egyptiens modernes, vulgairement *rat de Pharaon.* — *Mangouste d'Egypte*, Geoff. Mém. de l'Instit. d'Egypte, Hist. nat. tom. 2. pag. 139. n. 3. — Ejusd. Ménag. du Mus. fig. — Fréd. Cuv. Mamm. lithogr.

CAR. ESSENT. *Pelage très-également mélangé de brun-marron et de fauve, provenant des anneaux de ces deux couleurs que présentent les poils; pattes noires ou d'un marron foncé, ainsi que le museau; queue terminée par une touffe de très-grands poils, divergeant de haut en bas et s'éclatant en éventail.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue..................	1	6	6
— de la queue..................	1	6	»

DESCRIPT. Poil plus gros, plus sec et plus cassant que dans les autres espèces, et surtout que celui

de la grande mangouste, avec laquelle on pourroit confondre celle-ci. Poils annelés de fauve et de brun-marron, un anneau fauve terminant chacun d'eux; et quoique les anneaux bruns-marron soient plus larges, ils sont tellement arrangés, qu'ils offrent une distribution si égale, que la teinte générale n'est autre que le mélange de ces deux couleurs.

HABIT. Vivant de rats, de reptiles, d'œufs et d'oiseaux, qu'elle tue à la manière des martes, en leur suçant le sang et la cervelle; se tenant toujours au voisinage des eaux et dans les petits canaux qui servent à l'irrigation des terres. Craintive et défiante, elle observe avec la plus grande attention les lieux où elle n'a pas encore pénétré. On l'apprivoise facilement.

PATRIE. L'Egypte, où elle a été adorée par les anciens Egyptiens, qui la regardoient comme l'ennemi le plus acharné des crocodiles et des autres reptiles. Maintenant elle est très-commune dans plus de la moitié septentrionale de ce pays, c'est-à-dire, entre la mer Méditerranée et la ville de Siout. Elle est au contraire très-rare dans l'Egypte supérieure, et il est à remarquer qu'elle est moins abondante où les crocodiles sont plus communs, et qu'on la trouve plus fréquente où les crocodiles n'existent pas.

LXI[e]. GENRE.

SURIKATE, *suricata*, Desm.

Viverra, Linn. Erxleb. Bodd. Schreb.

Ryzæna, Illig.

CAR. Formule dentaire : incis. $\frac{6}{6}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6} = 40$.

Seconde *incisive inférieure* de chaque côté un peu rentrée.

Canines assez fortes.

Molaires supérieures, six de chaque côté; savoir, trois fausses molaires, une carnassière avec un talon intérieur, et deux petites tuberculeuses. *Molaires inférieures* au nombre de six aussi; savoir, quatre fausses, une carnassière semblable à celle d'en haut, et une seule tuberculeuse.

Museau pointu.

Oreilles petites et arrondies.

Langue couverte de papilles cornées.

Pieds antérieurs et postérieurs, à quatre doigts armés d'ongles arqués et robustes.

Une *poche* semblable à celle des mangoustes, près de l'anus.

Queue assez longue et pointue.

Pelage composé de poils annelés de différentes teintes.

330[e]. Esp. SURIKATE DU CAP, *suricata capensis*, Nob.

(Encycl. pl. 85. fig. 4, sous la fausse dénomination de *coati brun;* et fig. 1, le *zenick.*)—*Surikate*, Buff. Hist. nat. des quadr. tom. 13. pl. 7. —*Viverra tetradactyla*, Linn. Gmel.—Schreb. tab. 117.—*Zenick*, Sonnerat, Voy. aux Indes et à la Chine, pl. 92.— *Viverra zenick*, Gmel.

CAR. ESSENT. *Pelage mêlé de brun, de blanc, de jaunâtre et de noir.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps, mesuré depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue	1	»	»
— de la tête	»	2	8
— de la queue	2	8	»

DESCRIPT. Très-rapproché des mangoustes par ses formes et la nature de son pelage; museau prolongé de façon à dépasser de quatre lignes la lèvre inférieure; nez, tour des yeux et oreilles noirs; chanfrein brun; côtés de la tête et du museau, et dessous de la mâchoire inférieure, blanchâtres; restant de la tête, cou, dos, croupe, côtés du corps, épaules, bras, face externe des avant-bras, des cuisses et des jambes, de couleur mêlée de blanc, de brun, de jaunâtre et de noir, résultant des anneaux des poils, qui sont de deux sortes; les plus longs étant fermes et noirs près de leur racine, marqués plus haut et successivement de blanc, de noir et de brun, avec la pointe noire; les plus courts laineux, plus doux et de couleur brun-jaunâtre; poitrine, ventre, face interne des avant-bras, des cuisses et des jambes, et les quatre pieds, jaunâtres; queue jaunâtre, avec du noir mêlé sur sa partie supérieure, et le bout de cette dernière couleur; ongles des quatre doigts des pieds, tant antérieurs que postérieurs, fort longs, pliés en gouttière et de couleur noire. (*Daubent.*)

HABIT. Sa manière de vivre est celle des mangoustes; elle se nourrit des mêmes objets, et paroît fouir la terre. Son urine est très-puante.

PATRIE. Les environs du Cap de Bonne-Espérance.

IIIe. DIVISION. *Point de petite dent du tout derrière la grosse molaire ou carnassière d'en bas.*

LXIIe. GENRE.

HYÈNE, *hyæna*, Briss. Storr. Cuv. Geoff. Illig. *Canis*, Linn. Gmel. Erxleb. Bodd.

CARACT. Formule dentaire : incis. $\frac{6}{6}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{4-4} = 34$.

Incisives inférieures sur une seule ligne.

Canines fortes.

Molaires supérieures au nombre de cinq de chaque côté ; savoir, trois fausses molaires coniques, mousses et fort grosses ; une carnassière, la plus grande de toutes, tricuspide en dehors, et munie d'un petit tubercule en dedans et en avant, et une petite tuberculeuse. *Molaires inférieures* semblables, si ce n'est que la tuberculeuse manque, et que la carnassière n'est que bicuspide et est dépourvue de tubercule.

Tête d'une grosseur médiocre, à chanfrein relevé, à museau assez fin et à mâchoires plus courtes que celles des chiens et plus longues que celles des chats.

Langue garnie de papilles cornées.

Yeux grands, à prunelles longitudinales, anguleuses en haut et arrondies en bas.

Oreilles longues, pointues, mobiles, très-ouvertes.

Pieds terminés, tant les antérieurs que les postérieurs, par quatre doigts, dont les ongles, assez robustes, ne sont point rétractiles ; *train* de derrière en apparence plus bas que celui de devant.

Une *poche* profonde et glanduleuse sous l'anus.

Queue courte.

Mamelles au nombre de quatre seulement.

Poil long et grossier, présentant des taches ou des bandes obscures sur un fond plus clair.

HABIT. Cruelles, farouches, nocturnes.

PATRIE. L'ancien continent.

331e. Esp. HYÈNE RAYÉE, *hyæna vulgaris*, Nob.

(Encycl. pl. 108. fig. 1.) *Hyæna* des Anciens. — *Canis hyæna*, Linn. Gmel. Bodd. — L'*hyène*, Buff. Hist. nat. suppl. pl. 46. — Cuv. Ménag. du Mus. d'hist. natur. — Frédér. Cuv. Mamm. lithograph. 10e. livrais. — *Hyène d'Abyssinie*, Bruce, Voyag. tom. 5. pag. 130. — *Foadh* de Shaw, Voyag. en Barbarie, tom. 1. pag. 317. — Vulgairement *hyène d'Orient* ou *du Levant*.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un gris-jaunâtre, rayé transversalement de brun sur les flancs et sur les pattes.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	3	1	»
— de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	»	9	»
— de la queue	»	6	»
Hauteur du train de devant aux épaules	1	6	»

DESCRIPT. Pelage composé de deux sortes de poils ; les laineux en petite quantité, et les soyeux, seuls apparens au dehors, longs, roides, peu épais, excepté sur les membres, où ils sont courts et serrés, et sur le museau, qui est tout-à-fait ras, ainsi que la face externe des oreilles ; poils de la ligne dorsale beaucoup plus grands que les autres, surtout au garrot, et formant une crinière qui s'étend depuis la nuque jusqu'à l'origine de la queue, celle-ci couverte de longs poils ; fond du pelage, aux parties supérieures, d'un gris-jaunâtre, varié de bandes transversales d'un brun-noir ; parties inférieures grises, excepté le dessous du cou et de la gorge, qui est noir ; membres de la couleur du cou, gris-jaunâtres, variés de bandes transversales noires ; crinière grise, avec quelques taches noires, ainsi que le dessus de la queue, dont les autres parties sont jaunâtres ; museau et face externe des oreilles d'un brun-violâtre (1).

(1) L'hyène d'Abyssinie et de Nubie, décrite comme espèce nouvelle par Bruce (*canis hyænomelas*), ne diffère en rien d'essentiel, ainsi que le remarque M. Cuvier, de l'hyène rayée. Ce mammifère est seulement d'une taille un peu plus forte ; sa tête est très-grosse, son museau droit et épais ; les poils qui couvrent les côtés de son corps sont peu touffus et aussi longs que ceux de la crinière, d'un brun uniforme dans toute leur longueur, et légèrement teints de grisâtre sur quelques parties du corps. Sa tête est couverte de poils courts, d'un brun-grisâtre ; sa nuque, les côtés et le devant de son cou sont de couleur blanchâtre ; ses pattes sont annelées de lignes brunes et de lignes blanchâtres ; le dessous de son corps, d'un blanc sale, est taché d'un peu de brun ; sa queue est longue et couverte de grands poils bruns sur son dessus et blanchâtres en dessous. Sa longueur totale est de 5 pieds 9 pouces. (Encycl. pl. 108. fig. 2.)

Felix Casal, ancien gardien des animaux féroces au Jardin des Plantes, dit avoir vu, en Barbarie, des hyènes longues de cinq pieds.

HABIT. Animal dont l'aspect est à la fois bizarre et effrayant, ayant une allure embarrassée, et paroissant boîter lorsqu'il marche, parce qu'il tient toujours son train de derrière beaucoup plus bas que celui de devant, en en pliant fortement les articulations; se retirant, pendant le jour, dans les lieux d'un difficile accès et dans le fond des cavernes; se nourrissant de proie vivante, et aussi de la chair des cadavres d'hommes ou de bestiaux, qu'il déterre avec facilité au moyen des ongles robustes dont ses doigts sont armés; se défendant avec courage contre les lions, les panthères, et aussi contre les chiens qui l'attaquent, en leur brisant les pattes d'un seul coup de dent; faisant entendre, pendant la nuit, une voix gémissante; lapant et buvant comme les chiens, etc.

PATRIE. La Barbarie, l'Egypte, l'Abyssinie, la Nubie, la Syrie, la Perse.

332ᵉ. Esp. HYÈNE TACHETÉE, *hyæna capensis*, Nob.

(Encycl. pl. suppl. 5. fig. 4.) *Canis crocuta*, Linn. Gmel. Erxleb. Bodd. — Schreb. Saugth. pl. 96. B. — *Hyène tachetée* de Pennant, Syn. quad. tab. 17. — *Loup tigre* de Kolbe? — *Hyène*, Barrow, Voyag. au Cap de Bonne Espérance, tom. 2. pag. 55 de la traduct. franç. — Frédér. Cuvier, Mamm. lithogr. 9ᵉ. livrais. — Vulgairement, *hyène du Cap*.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un jaune terne, parsemé de taches brunes arrondies, en petit nombre.*

DIMENS. Taille et corpulence d'un grand Mâtin, avec la tête plus épaisse et moins alongée que celle de cet animal.

DESCRIPT. Formes générales très-semblables à celles de l'espèce précédente; crinière également remarquable; couleur générale du pelage d'un blond sale, tirant sur le brun-noir au ventre, aux parties postérieures et sur les membres; des taches d'un brun-noir plus ou moins foncé, petites, peu nombreuses, sur toutes les parties du corps, excepté le dessous du ventre et de la poitrine, l'intérieur des membres et la tête; extrémité du museau noire; face interne et bords des oreilles garnis de poils blancs; queue brune sans taches.

HABIT. En tout analogues à celles de l'espèce précédente.

PATRIE. Le midi de l'Afrique, aux environs du Cap de Bonne-Espérance.

333ᵉ. Esp. * HYÈNE ROUSSE, *hyæna rufa*.

(Non figurée.) *Hyène rousse*, Cuv. Recherch. sur les ossemens fossiles d'hyènes.

CAR. ESSENT. *Pelage roux, tacheté de noirâtre.*

DESCRIPT. *Nota.* M. Cuvier n'indique cette nouvelle espèce que par ces mots : « Elle est marquée de taches comme l'hyène du Cap; mais cette dernière est grise et tachetée de brun, tandis que l'autre est rousse, tachetée de noirâtre, et porte des oreilles cendrées aussi grandes que celles de l'hyène rayée. »

HABIT. et PATRIE. Inconnues.

334ᵉ. Esp. HYÈNE FOSSILE, *hyæna fossilis*.

Hyène fossile, Cuv. Rech. sur les ossemens fossiles d'hyènes, tome 4. partie 4ᵉ. pl. 1.

CAR. ESSENT. *D'un tiers environ plus grande que l'hyène rayée; museau à proportion plus court que celui de cet animal; dents très-semblables, pour les formes, à celles de l'hyène tachetée, mais beaucoup plus grandes.*

GISEMENT. Dans les cavernes de Franconie, avec les os d'ours arctoïdes, et dans celles de Muggendorf; dans les sables entre Haldorf et Reiterbuch, non loin d'Eichstaedt, en . . . . . ; dans le roc de la caverne de Baumann; dans une argile jaunâtre, avec des os d'éléphans, à Canstadt, dans la vallée du Necker; dans les fissures d'un rocher calcaire à Fouvent-le-Prieuré, près de Gray, département du Doubs (1).

LXIIIᵉ. GENRE.

CHAT ou FELIS, Linn. Briss. Erxleb. Bodd. Cuv. Geoff. Illig.

CARACT. Formule dentaire : incis. $\frac{6}{6}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{4-4}{3-3}$ ou $\frac{3-3}{3-3}$ = 30 ou 28.

Incisives inférieures sur une seule ligne.

Canines très-fortes.

Molaires supérieures au nombre de quatre de chaque

(1) Le nom d'*hyène d'Amérique* a été donné mal-à-propos au loup rouge ou agouarachay (*voy.* nᵒ. 296).

Il y a lieu de croire que l'animal féroce de Madagascar, indiqué sous le nom de *facasse*, appartient à ce genre.

On a trouvé tout récemment, dans une carrière de Montmartre, un fragment de mâchoire garni de dents, qui a beaucoup d'analogie avec une mâchoire d'hyène.

chaque côté; savoir, deux fausses molaires coniques, assez épaisses; une carnassière très-grande, à trois lobes, et une petite tuberculeuse plus large que longue. (*Nota.* Cette dernière manque dans quelques espèces.) Trois *molaires inferieures;* savoir, deux fausses molaires comprimées, simples, et une carnassière bicuspide.

Tête arrondie; *chanfrein* court et légèrement arqué; *arcades zygomatiques* très-voûtées; mâchoires courtes.

Langue couverte de papilles cornées, dont la pointe est dirigée en arrière.

Nez terminé par un mufle assez petit, avec les narines percées de côté et en dessous.

Oreilles assez courtes, droites, triangulaires.

Pupilles se contractant tantôt en ligne verticale, tantôt en cercle.

Jambes assez courtes relativement à la longueur du corps; *pieds antérieurs* pentadactyles, les *postérieurs* tétradactyles.

Ongles des pieds de devant complétement rétractiles, relevés dans le repos et couchés obliquement dans les intervalles des doigts.

Queue plus ou moins longue.

Point de *poches* ou de follicules aux environs des organes de la génération et de l'anus.

Gland des mâles couvert de petites papilles cornées.

HABIT. Animaux très-carnassiers, ne se nourrissant, dans l'état de nature, que de proie vivante, qu'ils saisissent par surprise, et non à la course, comme le font les chiens; sautant et grimpant facilement; courant mal; ayant le sens de l'odorat assez foible, mais celui de la vue très-parfait; vivant dans les forêts, etc.

PATRIE. Les différens climats des deux continens. On n'en a point rencontré en Australasie.

† *Grands chats fauves et sans taches* (1).

335e. Esp. FELIS LION, *felis leo*.

(Encycl. pl. 90. fig. 4, et 91. fig. 1.) *Felis leo*, Linn. Erxleb. Bodd. — Schreb. tab. 97. A. et 97. B. — Le *lion*, Buff. Hist. natur. tom. 9. pl. 1 et 2. — Le *lion*, G. Cuvier, Ménag. du Mus. — La *lionne*, Lacép. Ménag. du Mus. — *Lion du Sénégal*, Fréd. Cuv. Mamm. lithog. livr. 9e. et *lion de Barbarie*, livrais. 11e.

(1) Nous avons suivi, pour diviser ce genre extrêmement naturel, la marche adoptée par M. Cuvier, dans son Mémoire sur les espèces de chats, inséré dans les *Annales du Muséum d'hist. nat.*, tome XIV, pag. 136.

CAR. ESSENT. *Pelage fauve; queue floconneuse au bout; cou du mâle adulte garni d'une crinière.*

DIMENS. (1)	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	5	2	»
— de la tête, mesurée depuis la base des oreilles jusqu'au bout du nez	1	2	»
— de la queue	2	2	»
Hauteur au train de derrière	2	9	»
— au train de devant	2	9	»

DESCRIPT. (*Lion.*) Corps musculeux; membres forts; tête grosse; dos, flancs, train de derrière, jambes de devant et tête couverts de poils courts et serrés d'un brun-fauve, provenant de ce que ces poils, fauves dans la plus grande partie de leur longueur, sont noirs à leur extrémité, et de ce qu'ils sont mêlés de quelques autres poils épars, entièrement noirs; poitrine, partie antérieure du ventre, épaules, cou, devant de la tête et bout de la queue, revêtus de longs poils mélangés de noir et de fauve; ceux des côtés du cou et de la tête beaucoup plus longs que les autres, et tombant en mèches épaisses qui forment la crinière; pupilles rondes; conque externe des oreilles petite et arrondie.

(*Lionne.*) Ne différant du lion que par l'absence de crinière, par des proportions plus alongées, par la tête plus petite, etc.

(*Lionceau* en naissant.) Longueur du corps, de l'occiput à l'origine de la queue, 8 pouces; de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput, 3 pouces 6 lignes; de la queue, 5 pouces 6 lignes; hauteur au train de devant et à celui de derrière, 5 pouces 6 lignes; point de crinière ni de flocon au bout de la queue; pelage assez touffu, à demi frisé et non lisse, d'un fauve sali par du noir et du gris, provenant d'anneaux de ces diverses couleurs répartis sur les poils; des bandes noires transversales et parallèles sur les flancs, qui, sur le dos, se réunissent à une ligne longitudinale médiane s'étendant depuis la tête jusque vers l'extrémité de la queue; des taches noirâtres de diverses formes, plus ou moins nombreuses, sur la tête et sur les membres; derrière des oreilles tout noir; parties inférieures et latérales du corps plus claires que les supérieures; moustaches fortes (*Fréd. Cuvier*);

(1) Ces dimensions sont celles des lions de moyenne taille. On assure qu'il existe de ces animaux qui ont jusqu'à 8 ou 9 pieds de longueur.

crinière ne commençant à croître qu'à trois ans, et n'étant complète qu'à six ; livrée disparoissant petit à petit, et ne consistant plus que dans la ligne dorsale, à l'âge de neuf mois.

Var. A. *Lion du Sénégal*, Fréd. Cuv. Mamm. lithogr. 9e. livrais. Pelage d'une teinte plus jaunâtre et plus brillante que dans le précédent ; crinière moins épaisse et moins longue.

Var. B. *Lion d'Arabie*, Olivier, Voy. dans l'Empire Ottoman, l'Egypte et la Perse, tom. 4. chap. 14. pag. 391. Plus petit que le lion d'Afrique. Mâles beaucoup plus gros que les femelles, et n'ayant point de crinière.

HABIT. Se tenant dans les taillis fourrés, au voisinage des eaux où les animaux paisibles viennent se désaltérer, et sautant brusquement sur eux pour les mettre à mort et dévorer leur chair. Femelle portant cent huit jours, et mettant bas trois ou quatre petits chaque fois. Habitudes en général analogues à celles des chats domestiques ; voix très-forte, et désignée sous le nom de *rugissement*.

PATRIE. L'Afrique en entier. La partie de l'Arabie et de la Perse voisine du Tigre et de l'Euphrate, depuis le golfe Persique jusqu'aux environs de Hellé et de Bagdat.

336e. Esp. FELIS COUGUAR, *felis concolor*. (Encycl. pl. 94. fig. 1 et 2.) *Felis concolor*, Linn. Gmel. Bodd. Erxleb.—Schreb. tab. 104. —Le *couguar*, Buff. Hist. nat. tom. 9. pl. 19.— *Tigris fulva*, Briss. Regn. anim. pag. 272. n. 11. — *Gouazouara*, d'Azara, Essai sur l'Hist. nat. des quadrup. du Paraguay, trad. franç. tom. 1. p. 133. — *Cuguacuara*, *cuguacuarana*, *yagoua pita*, *yagouati*, *pouma* ou *puma*, des voyageurs. —Vulgairement, *lion d'Amérique*, *lion des Péruviens*, *tigre rouge*, *tigre poltron*.

CAR. ESSENT. *Pelage fauve, sans crinière ni flocon au bout de la queue.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue..	3	6	»
— de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput..........	»	7	9
— de la queue..................	2	3	»
— de l'avant bras, depuis le coude jusqu'au poignet..................	»	9	»
— depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.....................	»	7	9
— de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon.....................	»	11	7
— depuis le talon jusqu'au bout des ongles........................	»	10	»

DESCRIPT. Corps long et effilé ; tête petite ; jambes fortes, peu élevées ; queue longue et traînante ; côtés de la tête et occiput, dessus du cou, épaules, dos, lombes, croupe, queue, à l'exception de son extrémité, côtés du corps et face externe des quatre jambes, d'une couleur fauve plus ou moins foncée et mêlée de quelques teintes noirâtres sur les parties supérieures, parce que la pointe des poils y est noire ; face postérieure des cuisses ou fesses, d'un fauve foncé ; chanfrein, tour des yeux, front et dessus de la tête, d'un fauve terne et mêlé de gris et de noirâtre ; du gris très-apparent au-dessus et au-dessous des yeux ; poils de l'intérieur de l'oreille blancs, légèrement teints de fauve ; ceux de la face externe, noirâtres ; partie de la lèvre supérieure qui porte les moustaches, noire ; reste de la lèvre supérieure, lèvre inférieure et gorge, d'un beau blanc ; dessous du cou d'une couleur fauve pâle, mêlée de blanchâtre ; partie antérieure de la poitrine et face interne des bras, d'un blanc mêlé de cendré et de fauve ; partie postérieure de la poitrine et ventre d'un fauve clair et mêlé de blanc ; face interne des cuisses blanche, avec quelques légères teintes de cendré et de roussâtre ; queue fauve, avec quelques poils noirs sur sa face supérieure, et le bout noirâtre ; soies des moustaches longues de deux pouces à deux pouces et demi, en partie noirâtres et en partie blanches. (*Daubent.*)

Jeunes ayant tout le corps, mais surtout les cuisses, couvert de taches rondes d'une teinte un peu plus foncée que celle du pelage, et qu'on n'aperçoit que sous certains aspects ; ces taches s'effaçant avec le temps. (*Fréd. Cuv.*) (1).

HABIT. Carnassier, féroce et cruel sans nécessité, et tuant quelquefois un grand nombre d'animaux domestiques, seulement pour sucer le

(1) Nous ne saurions admettre, comme variété de cette espèce, le *couguar noir* de Buffon (*Suppl.* tome 3, pl. 42), *F. discolor*, Schreb., tab. 104 B, dont la figure n'a aucun caractère d'exactitude, et dont la description, envoyée par Laborde, se réduit à ceci : poil noir et long ; de grandes moustaches ; poids 40 livres environ. Buffon et Sonnini le considèrent comme étant le *jaguarété* de Pison & de Marcgrave, ou la variété noire du *jaguar*. D'Azara ne partage pas cette opinion.

Le *couguar de Pensilvanie* de Buffon (*Hist. nat. Suppl.* 3, tome 2, pl. 41) se rapporteroit davantage à l'espèce du *couguar* de l'Amérique méridionale. Cependant Collinson fait remarquer qu'il est plus bas sur jambes que celui-ci, et que sa queue est plus longue. Son corps, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, a 5 pieds 6 pouces anglais ; sa queue 2 pieds 6 pouces ; son train de devant 1 pied 9 pouces, et celui de derrière 1 pied 10 pouces.

sang de quelques-uns ; attaquant principalement les brebis, les agneaux, les chèvres, les genisses, les poulains, mais jamais les vaches, les chevaux ou les mulets ; fuyant l'homme et les chiens; se tenant isolé ou par paires, plutôt dans les bois épais que dans les cavernes ; sautant avec légèreté et montant aux arbres avec la plus grande facilité, etc. Sa femelle fait deux ou trois petits par portée.

PATRIE. Le Paraguay, le Brésil, la Guyane, les Etats-Unis, jusqu'au pays des Iroquois.

†† *Grands chats à bandes transverses de couleur foncée.*

337ᵉ. Esp. FELIS TIGRE, *felis tigris.*

(Encycl. pl. 91. fig. 2 et 92. fig. 1.) *Felis tigris,* Linn. Erxleb. — Schreb. tab. 98. — Le *tigre,* Buffon, Hist. natur. tom. 9. pl. 9. — Lacép. Ménag. du Mus. d'hist. nat. fig. — Fréd. Cuv. Mamm. lithogr. 19ᵉ. livr. — Vulgairement *tigre royal.*

CAR. ESSENT. *Pelage fauve clair en dessus, blanc en dessous, et rayé en travers de bandes irrégulières noires ; poils des joues très-longs.*

DIMENS. Individu jeune, d'après M. Fréd. Cuvier.

	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à la naissance de la queue	4	8	»
— de la queue	3	»	»
Hauteur moyenne	2	5	9

Nota. On en connoît de beaucoup plus grands.

DESCRIPT. Corps très-alongé ; jambes courtes ; tête petite ; queue très-longue ; pelage assez ras, à l'exception des côtés des joues, qui sont garnis de grands poils ; parties supérieures du corps d'un jaune fauve ; bout du museau, joues, face interne des oreilles, dessous du cou, gorge, poitrine et ventre, d'un beau blanc ; des bandes noires transversales, variables en nombre de vingt à trente, assez étroites, partant de la ligne moyenne du dos, et s'étendant parallèlement entr'elles sur les flancs ; queue marquée de quinze anneaux noirs, sur un fond blanc-jaunâtre, et dont les premiers se partagent en plusieurs lignes ; quelques bandes transversales et doubles sur la face externe des pieds de derrière ; deux ou trois bandes obliques sur la face externe de ceux de devant, et deux ou trois autres sur la face interne ; quelques mouchetures noires sur le front et le dessous de l'œil ; pupilles rondes.

Jeunes individus présentant la même distribution de couleurs, mais en différant par les nuances ; le blanc étant mêlé de gris, le noir de brun, et le jaune d'une teinte plus obscure.

HABIT. Il se tient de préférence dans les gorges des montagnes, et non loin des fleuves. Il combat contre les éléphans et les rhinocéros, et fait sa proie ordinaire des bœufs et des buffles. Il attaque aussi l'homme. Le tigre est d'une cruauté excessive, et tue plutôt les animaux pour en boire le sang que pour en dévorer la chair. Sa femelle produit trois, quatre ou cinq petits par portée.

PATRIE. Le Bengale, le royaume de Siam, celui de Tonquin, la Chine, Sumatra ; en un mot, toutes les contrées de l'Asie méridionale, situées au-delà de l'Indus, et s'étendant jusqu'au nord de la Chine (1).

††† *Grands chats fauves à taches rondes, brunes ou noires.*

338ᵉ. Esp. FELIS JAGUAR, *felis onça.*

(Encyclop. pl. 92, fig. 2, sous le nom de *panthère.*) *Jaguar,* Geoff. Ann. Mus. tome 4. p. 94. — *Yagouareté,* d'Azara, Voy. au Paraguay. fig. — Ejusd. Essai sur l'Hist. nat. des quadr. du Paraguay, tom. 1. pag. 114. — Fréd. Cuv. Mamm. lithogr. 17ᵉ. livr. — *Onza,* Marcgrave, Hist. nat. bras. p. 235. fig. — *Tigris americana,* Bolivar. — *Panthère femelle,* Buff. tom. 9. pl. 12. — Vulgairement, *grande panthère des fourreurs.*

CAR. ESSENT. *Pelage fauve en dessus, blanc en dessous, marqué de taches noires circulaires en forme d'œil, rangées sur cinq ou six lignes de chaque côté du corps.*

DIMENS. (Selon M. Fréd. Cuvier.)

	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps, depuis la partie postérieure de la tête jusqu'à l'origine de la queue	3	8	»
— de la tête, mesurée depuis le museau jusqu'à l'occiput	»	11	»
— de la queue	2	2	»
Hauteur moyenne du corps	2	6	»

Nota. Des individus de cette espèce acquièrent une bien plus grande taille.

DESCRIPT. Proportions épaisses et lourdes ; poils courts, fermes et très-serrés les uns contre les autres, tous soyeux, et un peu plus longs aux parties inférieures qu'aux supérieures ; fond du pelage jaunâtre et couvert de taches ou entièrement noires ou fauves bordées de noir, celles de la première sorte existant seulement sur la

(1) On m'a rapporté que dans un nouveau voyage, il étoit fait mention d'un tigre de la Chine, dont les bandes en travers du corps seroient grises et bordées de noir.

tête, sur les membres, sur la queue et sur toutes les parties inférieures du corps; celles de la seconde sorte se trouvant principalement sur le dos et le cou et sur les côtés, étant grandes et peu nombreuses, avec une forme plus ou moins arrondie, et quelques-unes ayant un ou deux points noirs dans leur milieu (on n'en compte au plus que cinq ou six de chaque côté du corps, en suivant la ligne la plus droite du dos au ventre); quelques taches bordées, sur le cou et sur les épaules; celles de la ligne moyenne du dos étroites, longues et pleines; celles de la tête et des pattes plus petites que celles du ventre; cette dernière partie, ainsi que la poitrine, le cou, la gorge, la mâchoire inférieure, la partie antérieure de la lèvre supérieure, le bord antérieur des cuisses, la face interne des jambes et le dedans de la conque de l'oreille, blancs; derrière de l'oreille noir, avec une tache blanche; commissure des lèvres noire, ainsi que le bout de la queue et les trois anneaux qui se voient près de son extrémité. (*Fréd. Cuvier.*) Quatre mamelles.

Var. A. Jaguar noir, *jaguarété*, Marcgrave, Brasil. pag. 235.—Pison, Ind. pag. 103.—*Felis nigra*, Erxleb. Gmel. Tout noir, avec des taches en roses encore plus noires que le fond du pelage; lèvre supérieure blanche; parties inférieures cendrées.

Nota. Cette variété est mentionnée par les premiers voyageurs qui ont écrit sur la zoologie de l'Amérique méridionale. Divers naturalistes l'ont confondue avec le couguar noir de Laborde, qui lui-même n'est pas suffisamment connu. Le Muséum d'Histoire naturelle de Paris en possède une dépouille.

Les chasseurs du Paraguay assurent qu'il existe dans ce pays deux autres variétés du jaguar; l'une plus grande et à jambes plus fortes et plus robustes, qu'ils nomment *jaguaréte-popé*, et l'autre plus petite, qu'ils appellent *onza*. D'Azara se refuse à admettre leur existence.

HABIT. Les forêts marécageuses lui servent d'asyle, et il se retire pendant le jour dans des cavernes. Il est très-cruel, et ne craint pas d'attaquer les chiens. Il se jette sur les grands animaux domestiques, et entraîne le corps d'un cheval qu'il a mis à mort avec autant de facilité que le feroit un loup à l'égard d'un mouton. Il monte aux arbres à la manière des chats. Sa femelle fait, dit-on, deux petits, dont le poil est moins lisse et moins beau que celui des adultes. Son cri, qu'il pousse en hurlant d'une manière effroyable, peut être exprimé par les mots *houa, houa.*

PATRIE. Le Brésil, le Paraguay, le Tucuman, la Guyane, le pays des Amazones, le Mexique.

339e. Esp. FELIS PANTHÈRE, *felis pardus.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Pardalis* des Anciens.—*Felis pardus*, Linn. Erxleb. Schreb.—*Panthère*, Cuv. Ménag. fig.—*Panthère mâle*, Buff. tom. 9. pl. 11.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un fauve pâle en dessus, avec six ou sept lignes de taches en roses, formées elles-mêmes de l'assemblage de cinq ou six petites taches simples sur chaque flanc.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps, mesuré depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue	4	»	»
— de la queue	2	6	»
Hauteur moyenne	2	»	»

DESCRIPT. Fond du pelage d'un fauve clair sur le dessus et les côtés du corps, ainsi que sur la face externe des membres, et d'un blanc tirant sur le cendré au ventre, à la poitrine, au-dessous du cou et sur la face interne des membres; toutes ces parties couvertes de taches, excepté le bout du nez, qui est d'un gris uniforme; taches de la tête, du cou, du haut des épaules et des quatre jambes pleines, petites, et ne formant ni anneaux, ni roses, plus grandes sur les jambes de derrière qu'ailleurs; taches des parties postérieures du dos en forme d'anneaux noirs interrompus, et dont le milieu est un peu plus obscur que le reste du poil; taches des côtés du corps formant des anneaux plus petits et plus interrompus que le précédent; dessous du corps et dedans des membres présentant de grandes taches simples et irrégulières, dont quelques-unes composent sous le cou deux ou trois bandes noires interrompues; taches du bout de la queue plus grandes que les autres, ne formant pas d'anneaux, et placées sur un fond plus pâle; mâchoire inférieure blanche, avec une grande tache noire de chaque côté; mâchoire supérieure fauve, avec des lignes de points noirs disposés très-régulièrement. (Cuv. *Ménag. du Mus.*)

Nota. Le fond du pelage est plus ou moins gris ou plus ou moins blanc. M. Cuvier regarde comme une variété de cette espèce l'*once* de Buffon, Hist. nat. tom. 9. pl. 13, et Encyclop. pl. 92. fig. 3; le *felis panthera* d'Erxleben et de Boddaert.

HABIT. La panthère se plaît dans les forêts épaisses,

et fréquente le bord des fleuves et les environs des lieux habités, où elle cherche à surprendre les animaux domestiques et même sauvages qui s'approchent des eaux, notamment les singes, les antilopes, les buffles, etc. Sa manière de vivre est d'ailleurs la même que celle des autres chats.

PATRIE. Les parties septentrionales de l'Afrique. Les plus belles panthères viennent de Maroc et de Constantine; celles de l'Abyssinie sont très-féroces.

340e. Esp. FELIS LÉOPARD, *felis leopardus.*

(Encycl. pl. 93. fig. 1.) *Léopard*, Buffon, tom. 9. pl. 14? Cuv. Mém. sur les diverses espèces du genre des chats, Ann. du Mus. tom. 14. pag. 148.—Buffon, tom. 8. pl. 14.

CAR. ESSENT. *Pelage fauve en dessus, blanc en dessous, avec dix rangées au moins de petites taches noires en roses sur chaque flanc.*

DIMENS. Un peu plus petit que la *panthère*, mais ayant absolument les mêmes proportions.

DESCRIPT. Pelage ras comme celui de la panthère, ayant le fond de couleur fauve et des taches très-nombreuses sur le dos et les flancs, disposées à peu près sur dix lignes de chaque côté du corps; queue longue.

Nota. M. Cuvier, à qui l'on doit la distinction précise du léopard et de la panthère, a reconnu positivement que ces animaux appartenoient à deux espèces distinctes. Les fourreurs les confondent sous le nom commun de *tigres d'Afrique.*

HABIT. Non décrites, mais sans doute analogues à celles de la panthère.

PATRIE. Le Sénégal, la Guinée, et quelques autres parties de l'Afrique méridionale.

341e. Esp. FELIS GUÉPARD, *felis jubata.*

(Encycl. pl. 93. fig. 3.) *Felis jubata*, Linn. Erxleb. Bodd.—Schreb. tab. 105.—Buff. Hist. nat. suppl. 3. pl. 38, sous le nom de *jaguar* ou *léopard.* — Pennant, pl. 30. fig. 1.—Vulgairement, *tigre chasseur* et *léopard à crinière.*

CAR. ESSENT. *Pelage fauve, couvert de petites taches noires, rondes et pleines, également placées et non réunies en roses; jambes hautes; une crinière sur la nuque.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale du corps et de la tête	3	6	»
— de la queue	1	8	»

DESCRIPT. Plus petit de corps que le léopard; très-haut sur jambes; fond du pelage fauve clair, un peu plus blanchâtre sous le ventre et sur les parties intérieures des membres; dos et flancs couverts de petites taches noires orbiculaires et pleines; tête petite, marquée d'une bande noire allant de l'angle antérieur de l'œil au coin de la bouche; poils du dessus du cou plus longs que les autres, et formant une sorte de crinière; queue assez longue, fauve, avec des points noirs, et annelée de blanc et de noir à son extrémité; menton sans taches; poils du ventre un peu plus longs que ceux du dos; oreilles courtes.

HABIT. C'est à cette espèce que l'on rapporte l'animal du genre des chats que l'on dresse à la chasse, dans l'Inde, au rapport des voyageurs.

PATRIE. Les parties méridionales de l'Asie.

†††† *Chats moyens d'Amérique, à taches fauves, bordées de noir.*

342e. Esp. FELIS CHIBIGOUAZOU, *felis mitis.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Tlatco-ocelotl*, Hernand. Mex. pag. 512. fig.— *Chibigouazou*, d'Azara, Essai sur l'Hist. nat. des quadr. du Paraguay, tom. 1. p. 152.—*Jaguar*, Buffon, Hist. nat. tome 3. pl. 18, et *jaguar de la Nouvelle-Espagne*, suppl. tome 3. pl. 39. — *Felis onça*, Schreb. tab. 102.—*Brasilian tiger*, Penn. pl. 31. fig. 1. — Cuvier, Recherches sur les espèces vivantes de chats, Ann. Mus. tom. 14. p. 161. n. 9. — Le *chati*, Fréd. Cuv. Mamm. lith. 18e. livr.

CAR. ESSENT. *Pelage à fond fauve, marqué de quatre rangées dorsales de taches noires et pleines; taches des flancs assez petites, bordées, et plus larges en avant qu'en arrière, disposées à peu près sur cinq rangées; oreilles noires, avec une grande tache blanche sur le milieu de chacune.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
(D'après d'Azara.) Longueur du corps, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à la base de la queue	2	10	»
— de la queue	1	1	»
Hauteur moyenne	1	6	6
(D'après M. Fréd Cuvier.) Longueur du corps, de la partie antérieure de l'épaule à l'origine de la queue	1	6	»
— du cou	»	2	6
— de la tête	»	4	6
— de la queue	»	11	»
Hauteur à la partie moyenne du dos	1	2	»

DESCRIPT. Fond du pelage aux parties supérieures du corps, d'un blond très-clair et blanc aux parties inférieures, couvert de taches géné-

ralement plus larges en avant qu'en arrière, principalement sur le dos et les flancs ; celles du dos entièrement noires et disposées longitudinalement en quatre rangées ; celles des flancs bordées de noir, avec leur milieu d'un fauve clair, formant à peu près cinq rangs sur la partie moyenne ; des taches bordées, mais qui s'arrondissent sur les parties supérieures et antérieures des cuisses et des épaules ; des taches pleines également arrondies, venant ensuite sur les membres postérieurs jusqu'au talon ; des taches alongées et formant des lignes transversales sur les membres antérieurs ; des taches petites et pleines sur les quatre pieds ; celles des parties inférieures du corps, où le fond du pelage est blanc, pleines et présentant sous le ventre deux rangées longitudinales de chaque côté de la ligne moyenne, composées de six à sept taches ; partie interne de la cuisse ayant des taches alongées transversalement ; deux bandes transverses vers le haut de la jambe de devant ; une rangée de points sur la poitrine, à sa partie moyenne ; un demi-collier sur le bas de la gorge ; deux taches en forme de croissant sur la mâchoire inférieure ; une bande de deux pouces de long, partant de l'angle externe de l'œil et se terminant vis-à-vis de l'oreille ; une autre bande tout-à-fait semblable, se dirigeant parallèlement à la première, partant du dessous de l'arcade zygomatique, et se terminant aussi vis-à-vis de l'oreille ; front bordé, dans le sens de sa longueur, par deux lignes qui sont séparées par des points nombreux ; une tache noire à la naissance de ces lignes, au-dessus des yeux, d'où naissent de grandes soies ; deux lignes semblables s'alongeant sur le cou, avec deux autres en forme d'S de chaque côté de celles-ci et en dehors ; base de la queue garnie de taches petites et isolées, après lesquelles viennent quatre demi-anneaux et trois anneaux complets, le dernier étant plus étroit que les autres ; joues, dessus et dessous de l'œil blancs, ainsi que le dessous de la queue ; face externe de la conque de l'oreille noire, avec une tache blanche du côté du petit lobe ; yeux à pupille ronde ; mufle couleur de chair ; quatre mamelles. (*Fréd. Cuv.*)

Nota. La description du chibigouazou de d'Azara, moins complète que celle que nous venons de donner d'après M. Frédéric Cuvier, s'y rapporte entièrement, à cela près que la taille est un peu moins considérable, et que des quatre lignes qui sont sur le dos, les deux extérieures sont indiquées comme formées de taches en yeux dans leur partie postérieure, au lieu de ne présenter que des taches pleines.

M. Frédéric Cuvier a reconnu de son côté, après avoir reçu un *chati* d'Amérique, l'identité de cet animal avec le *jaguar* de Buffon, tom. 9. pl. 18. et suppl. tom. 3. pl. 39. Ainsi nous pouvons regarder comme exacte la synonymie de cette espèce.

HABIT. Cet animal habite dans l'épaisseur des forêts durant le jour, et, pendant les nuits obscures, il se rapproche des habitations, dans lesquelles il pénètre pour y saisir les oiseaux domestiques. Il va par paires. Sa femelle fait deux petits, et le temps de la chaleur commence en octobre. Sa démarche est légère, et il grimpe sur les arbres avec la plus grande facilité. Sa voix ressemble à celle du chat domestique.

En captivité, le chibigouazou montre toute la douceur et la familiarité que M. Frédéric Cuvier a trouvé dans son chati, et qui l'ont engagé à donner à cet animal le nom spécifique de *felis mitis.* Sa voix est comme celle du chat, mais plus grave.

PATRIE. Très-commun au Paraguay.

343[c]. Esp. FELIS OCELOT, *felis pardalis.*

(Encycl. pl. 93. fig. 2.) *Felis pardalis*, Linn. Erxleb. Bodd. — *Ocelot*, Buff. Hist. natur. tom. 13. pl. 35 et 36. — Shaw, Gen. zool. tom. 1. part. 1. pl. 88. fig. inférieure (1).

CAR. ESSENT. *Fond du pelage gris, marqué de grandes taches fauves bordées de noir, formant des bandes obliques sur les flancs ; deux lignes noires bordant le front latéralement.*

DIMENS. Près de deux pieds de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue ; celle-ci ayant environ un pied.

DESCRIPT. (*Mâle.*) Museau plus long et plus gros que celui du chat ; pelage ras, dont le fond est gris-fauve en dessus et blanc en dessous ; une ligne noire s'étendant de chaque côté, depuis la narine jusqu'à l'angle antérieur de l'œil, et se prolongeant sur la tête jusque sur l'occiput, à côté de l'oreille ; de petites taches noires dispo-

---

(1) Dans l'article *Chat* du *Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle*, nous avons suivi les déterminations de M. G. Cuvier. — Ce n'est qu'après avoir vu le *chati* de M. F. Cuvier, qu'il nous a été possible de rectifier la synonymie de l'*ocelot* et du *chibigouazou.*

sées symétriquement entre ces deux bandes, sur le front et sur la tête; d'autres petites taches noires et rondes à l'endroit où naissent les moustaches; deux raies le long des côtés de la mâchoire inférieure, l'une au-dessus de l'autre, la supérieure aboutissant à l'angle postérieur de l'œil; l'inférieure ayant en avant deux branches, dont celle de dessous est dirigée vers la gorge; quatre bandes longitudinales sur le dessus du cou, ayant du fauve dans leur milieu, et les deux externes étant un peu courbées en en bas en forme de crochet; une petite raie noire entre les deux bandes du milieu; une raie le long du dos, s'étendant jusqu'à l'origine de la queue, et de chaque côté de laquelle est une file parallèle de taches noires et ovales, d'environ un pouce de longueur; deux autres bandes aussi parallèles, composées de figures ovales, noires sur les bords et fauves dans le milieu, avec de petites taches rondes et noires; au-dessous de la troisième file, une bande continue de plus d'un pouce de largeur, s'étendant depuis l'épaule jusqu'au-devant de la cuisse, étant bordée de noir comme les figures ovales, et fauve dans le milieu, avec de petites taches rondes et noires; une dernière bande au-dessous de celle-ci, un peu moins large et interrompue; des taches bordées sur la croupe et sur la cuisse; de petites taches ovales et pleines sur la partie antérieure de l'épaule et de la cuisse, ainsi que sur la face extérieure des quatre pattes; dessous du cou avec des raies transversales, dont l'une s'étend d'un côté à l'autre en forme de collier; poitrine et ventre avec de petites taches noires; queue marquée de taches de la même couleur, beaucoup plus grandes vers son extrémité qu'à son origine.

Femelle un peu plus petite que le mâle, avec les mêmes couleurs, à peu près semblablement disposées, mais moins apparentes, le fauve étant plus terne, le blanc moins pur, les raies ayant moins de largeur et les taches moins de diamètre. (*Daubent.*)

Nota. Il existe quelques variétés dans les dimensions de la seconde ligne de taches, de chaque côté de la ligne dorsale. Celle-ci est quelquefois interrompue.

HABIT. Ses habitudes sont celles des autres espèces du genre *Felis*. Il grimpe facilement aux arbres. Son caractère est peu docile.

PATRIE. L'Amérique méridionale, mais plus particulièrement le Mexique.

††††† *Chats de moyenne taille, à pelage noir, marqué de taches plus noires encore* (1).

344e. Esp. FELIS MÉLAS, *felis melas.*

(Encycl. pl. *6.* supplém. fig. *3.*) (2). *Felis melas*, Péron et Lesueur. — Le *melas*, Cuv. Recherches sur les espèces vivantes de chats, Ann. du Mus. tom. 13. p. 152. n. 10. — *Panthère noire*, Lamétherie, Journ. de phys. tom. 33. p. 45.

CAR. ESSENT. *Pelage noir en dessus et en dessous, tacheté de noir plus foncé; yeux d'un gris d'argent presque blanc.*

DIMENS. A peu près de la taille de la *panthère.*

DESCRIPT. Jambes plus basses que celles de cet animal; taches foncées du pelage généralement rondes et simples, et n'étant visibles que sous certains aspects; tête osseuse, ressemblant beaucoup à celle de la panthère commune.

Nota. Le felis décrit par M. de Lamétherie, et que M. Cuvier considère comme étant probablement le même animal que le mélas, étoit haut de deux pieds deux ou trois pouces, et sa longueur totale étoit de cinq [illegible]ds; sa queue étoit longue et bien fournie; sa tête avoit les mêmes proportions que celle de la panthère, avec le museau large, les oreilles courtes et les yeux petits; la prunelle étoit d'un gris clair et le reste de l'œil d'un gris-jaunâtre; le pelage, d'un brun très-foncé, étoit marqué de taches encore plus obscures, et qui approchoient de celles de la panthère. Lorsque l'animal hérissoit son poil, on apercevoit une teinte fauve par-dessous.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le felis mélas de Péron et Lesueur avoit été pris dans l'île de Java. L'animal décrit par M. de Lamétherie avoit été apporté du Bengale à Londres.

†††††† *Chats de moyenne taille, hauts sur jambes, à oreilles larges et longues, souvent terminées par un pinceau de poils; à queue très-courte ou moyenne; à trois molaires supérieures seulement, sans tuberculeuse, etc.* (LYNX.)

345e. Esp. FELIS LYNX, *felis lynx.*

---

(1) Cette division ne comprend qu'une seule espèce bien connue. Si les observations ultérieures prouvent que le *jaguar noir* diffère spécifiquement du vrai *jaguar*, il faudra le rapprocher de celle-ci. Parmi les petites espèces, une seule a le fond du pelage noir, c'est le *felis jaguarondi.* (*Voyez ci-après.*)

(2) Cette figure, faite par M. Deseve, paroît n'être que la *panthère* de Marechal, noircie. Nous nous gardons de la citer comme exacte.

(Encycl. pl. 97. fig. 3.) *Felis lynx*, Linn. Gmel. Erxleb. — Schreb. tab. 109. — Le *lynx*, Buff. Hist. nat. tom. 9. pl. 21. — *Loup cervier* des fourreurs.

CAR. ESSENT. *Queue courte, noire à l'extrémité; oreilles terminées par un pinceau de longs poils; pelage d'un fauve-roussâtre, le plus souvent moucheté de brun ou de noir.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	2	5	6
— de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	»	5	3
— des oreilles	»	3	»
— de la queue	»	6	6
— de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	»	7	»
— depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	»	4	8
— de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	»	8	6
— depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	7	»
Hauteur du train de devant	1	3	6
— du train de derrière	1	4	8

DESCRIPT. Corps gros, assez élevé sur les jambes, qui sont très-fortes; tête grosse, arrondie; nez et chanfrein peu relevés; oreilles pointues, terminées par un pinceau de longs poils; dessus de la tête et du dos, flancs, face extérieure des quatre membres, pieds postérieurs, partie supérieure de la queue, d'une couleur fauve, roussâtre et presqu'éteinte, mêlée de blanc, de gris, de brun et de noir, parce que ces couleurs terminent les poils; le brun et le noir formant de petites taches et presque des bandes le long du dos et des lombes; les taches brunes étant plus apparentes qu'ailleurs sur les épaules et sur les cuisses; et les noires, sur les lèvres, à l'endroit des moustaches, sur l'avant-bras et le devant de la jambe; menton, gorge, dessous du cou, poitrine, ventre, face intérieure des membres et face inférieure de la queue, d'un blanc mêlé d'une légère teinte de fauve et de quelques taches noires, principalement sur la face interne de l'avant-bras; bord des paupières noir; poils des oreilles blanc en dedans, d'un fauve très-clair sur les bords, blanchâtres à la base de la face externe et noirâtres au bout, dont le pinceau de grands poils alongés est noir; queue noire à son extrémité dans une longueur de trois pouces; doigts des pieds très-velus; pelage fort doux au toucher. (*Daubent.*)

Var. A. Lynx à taches pâles, *felis rufa*, Penn. Quadr. pl. 32. — Schreb. Saugth. tab. 109. B. De la taille du lynx ordinaire; pelage fauve-roussâtre, avec les taches seulement un peu plus rousses que le fond.

HABIT. Il vit de chasse, et poursuit son gibier jusqu'à la cime des arbres. Sa proie ordinaire consiste en petits quadrupèdes et en oiseaux. Il attend les cerfs, les chevreuils, les lièvres au passage, et s'élance dessus; il les prend à la gorge, et lorsqu'il s'est rendu maître de sa victime, il lui suce le sang et lui ouvre la tête pour manger la cervelle; après quoi il l'abandonne pour en chercher une autre. Il entre en rut dans le mois de février, et sa femelle, après neuf semaines de gestation, met bas trois ou quatre petits.

PATRIE. Tout l'ancien continent: dans les grandes forêts du nord de l'Allemagne, de la Lithuanie, de la Moscovie et de la Sibérie. Il se trouvoit autrefois en France, et il n'y a pas fort longtemps que son espèce a disparu de l'Allemagne.

346e. Esp. FELIS DU CANADA, *felis canadensis.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Felis canadensis*, Geoff. — Le *lynx du Canada*, Buff. Hist. nat. suppl. tom. 3. pl. 44.

CAR. ESSENT. *Queue très-courte, noire dans sa dernière moitié; oreilles terminées par un petit pinceau de poils; pelage grisâtre, avec des points fauves ou brun-pâle en dessus, et blanchâtres sans taches en dessous; quelques lignes noires sur la tête.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps, mesuré depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue	2	3	»
— des oreilles	»	2	»
— de la queue	»	3	9
Hauteur moyenne du dos	1	1	»

DESCRIPT. Différant principalement du lynx proprement dit, par la brièveté de sa queue. Corps couvert de longs poils grisâtres, mêlés de poils blancs, moucheté et rayé de fauve plus ou moins foncé; tête grisâtre, mêlée de poils blancs et de fauve clair, et comme rayée de noir en quelques endroits; bout du nez noir, ainsi que le bord de la mâchoire inférieure; poils des moustaches blancs, longs d'environ trois pouces; oreilles garnies de grands poils blancs en dedans et de poils un peu fauves sur le rebord, et gris de souris sur la face posterieure, dont le bord externe est noir; pinceau des oreilles composé de poils noirs et longs de sept à huit lignes environ; queue grosse, courte et bien fournie de poils, noire depuis l'extrémité jusqu'à moitié, et ensuite d'un blanc-roussâtre; dessous du ventre, jambes

jambes de derrière, intérieur des jambes de devant, et les quatre extrémités des pattes, d'un blanc sale; ongles blancs et longs de six lignes. (*Daubent.*)

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le Canada. La terre de Labrador.

347e. Esp. FELIS CHAT-CERVIER, *felis rufa.*

(Non figuré dans l'Encyclop.) *Felis rufa*, Guldenstaedt. — Gmel. — Schreb. tab. 109. B. — Rafinesque, Amer. Monthl. 1817. pag. 46. sp. 3. — *Chat-cervier* des fourreurs.

CAR. ESSENT. *Queue courte, blanche en dessous et à la pointe; oreilles garnies de pinceaux de poils; pelage fauve, pointillé de brun.*

DIMENS. Un peu plus petit que le *lynx ordinaire.*

DESCRIPT. Tête et dos d'un roux foncé, avec de petites mouchetures d'un brun-noirâtre; gorge blanchâtre; poitrine et ventre d'un blanc-roussâtre clair; membres du même roux que le dos, avec des ondes brunâtres légères; lèvre supérieure présentant quelques lignes noirâtres sur un fond blanc-roussâtre; un peu de blanchâtre autour de l'œil. (*G. Cuv.*)

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Les bois des Etats de New-York, de Pensilvanie et de l'Ohio. Il paroît moins s'avancer vers le nord que le précédent.

348e. Esp. * FELIS FASCIÉ, *felis fasciata.*

(Non figuré.) *Lynx fasciatus*, Rafinesque, Amer. Monthl. Magaz. 1817. pag. 46. sp. 5. — Lewis et Clarke, Tav. of north west coast.

CAR. ESSENT. *Queue très-courte, blanche, avec la pointe noire; oreilles garnies de pinceaux de poils et noires en dehors; pelage très-épais, d'un brun-roussâtre, avec des bandes et des points noirâtres en dessus.*

DIMENS. De grande taille.

DESCRIPT. *Nota.* Il ne nous est connu que par les caractères que nous venons de rapporter d'après M. Rafinesque, dans sa phrase caractéristique.

PATRIE. Cette espèce a été trouvée par les capitaines américains Lewis et Clarke, sur la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale, où existent aussi plusieurs autres espèces de lynx, remarquables par leur grande taille et la beauté de leur fourrure.

349e. Esp. * FELIS MONTAGNARD, *felis montana.*

(Encycl. pl. 98. fig. 2?) *Lynx montanus*, Rafinesque, Amer. Monthl. Magaz. 1817. p. 46. sp. 2. — *Mountain cat* des Américains. — *Lynx du Mississipi*, Buff. tom. 8. pl. 53?

CAR. ESSENT. *Queue très-courte, grisâtre; oreilles dépourvues de pinceaux de poils, noires en dehors, avec des taches blanchâtres et fauves en dedans; pelage grisâtre et sans taches en dessus, blanchâtre avec des taches brunes en dessous.*

DIMENS. Longueur du corps, 3 à 4 pieds anglais.

DESCRIPT. *Nota.* La phrase caractéristique que nous donnons ici est celle que M. Rafinesque applique à cette espèce. Nous trouvons qu'elle s'accorde assez avec la figure du lynx du Mississipi de Buffon, pour penser qu'elle se rapporte à un individu de la même espèce. Cependant le lynx du Mississipi est plus petit que le lynx de montagnes (1).

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Les contrées élevées de l'État de New-York, les montagnes du Pérou, les Alleganhys, etc., selon M. Rafinesque.

350e. Esp. * FELIS DE LA FLORIDE, *felis floridana.*

(Non figuré.) *Lynx floridanus*, Rafinesq. Amer. Monthl. Magaz. 1817. pag. 46. sp. 4.

CAR. ESSENT. *Oreilles sans pinceaux; pelage grisâtre; flancs variés de taches d'un brun-jaunâtre et de raies onduleuses noires.*

DIMENS. Plus petit encore que le chat cervier, *felis rufa.* (Esp. 347.)

PATRIE. Il habite la Floride, la Géorgie et la Louisiane. C'est le lynx ou le chat sauvage du voyageur Bartram.

351e. Esp. * FELIS DORÉ, *felis aurea.*

(Non figuré.) *Lynx aureus*, Rafinesq. Amer. Monthl. Magaz. 1817. pag. 46. sp. 6. — *Chat sauvage, wild cat.* Leray, Voyag. au Missouri, pag. 190.

CAR. ESSENT. *Queue très-courte; oreilles sans pinceaux; pelage jaune clair brillant, parsemé de*

---

(1) Il a, du nez à l'origine de la queue, 2 pieds 5 pouces de longueur. Sa queue est fort courte, n'ayant que 3 pouces 3 lignes; elle est moins touffue que celle du lynx du Canada. Sa robe est de couleur claire, mais uniforme et moins variée de taches. (*Buff.*) La figure de cet animal montre néanmoins des taches sous le ventre et sur la partie externe des membres.

taches noires et blanches; ventre d'un jaune pâle, sans taches.

DIMENS. De moitié plus grand que le *chat domestique;* queue longue de 2 pouces.

DESCRIPT. et PATRIE. Cette espèce, simplement indiquée par Leray dans son Voyage au Missouri, a été rencontrée sur les bords de la rivière Yellow stone, vers le 44e. deg. lat. nord et le 32e. de longitude occidentale du méridien de Washington (1).

352e. Esp. FELIS CARACAL, *felis caracal.*

(Encyclop. pl. 97. fig. 2 ? (2).) *Felis caracal,* Linn. Gmel. Erxleb. Bodd.—Schreb. tab. 110. — Le *caracal,* Buffon, tom. 9. pl. 24. — *Lynx des Anciens.* — *Lynx de Barbarie.* — *Lynx du Levant.*

CAR. ESSENT. *Queue descendant jusqu'aux talons; oreilles terminées par un pinceau de grands poils* (3); *pelage d'un roux-vineux uniforme en dessus, blanc en dessous; poitrine fauve, avec des taches brunes; oreilles noires en dehors et blanches en dedans.*

DIMENS. Deux pieds et demi environ de longueur. Hauteur moyenne, un pied quatre pouces.

DESCRIPT. Très-semblable au lynx par la forme de son corps et par les pinceaux de ses oreilles; queue plus longue; dessus de la tête, du cou et du dos, d'une couleur fauve teinte de brun, qui s'étend aussi sur les épaules; côtés du cou et du corps, face externe des jambes et des pieds, d'une belle couleur isabelle, excepté le haut de la face externe de l'avant-bras et de la cuisse, qui est roussâtre; extrémité du museau, tour des yeux, une tache près des coins de la bouche, blancs; une petite bande blanchâtre fort étroite, dirigée d'avant en arrière, située au-dessus de l'œil, de chaque côté du front; oreilles ayant leur face interne blanche, leur face externe noire, leurs bords blancs, et leur bout garni d'un pinceau de grands poils noirs; menton, dessous du cou, face interne des jambes, blanchâtres, avec une teinte de fauve pâle; poitrine d'une couleur fauve terne, avec des taches brunes-noirâtres; queue de couleur fauve-roussâtre. (*Daubent.*)

Nota. Les trois animaux ci-après mentionnés seront provisoirement considérés comme des variétés de cette espèce, bien qu'il y ait lieu de penser qu'ils formeront eux-mêmes des espèces distinctes lorsqu'on les aura mieux connus.

Var. A. *Caracal d'Alger,* Buff. suppl. tom. 3. p. 231, d'après Bruce. Point de pinceau au bout des oreilles; poil de couleur roussâtre, avec des raies longitudinales noires depuis le cou jusqu'à la queue, et des taches séparées sur les flancs, posées dans la même direction; une demi-ceinture noire au-dessus des jambes de devant; une bande de poils rudes sur les quatre jambes, qui s'étend depuis l'extrémité du pied jusqu'au-dessus du tarse, ce poil étant retroussé en haut, au lieu de se diriger en bas comme le poil de tout le reste du corps.

Var. B. *Caracal de Nubie,* Buff. Suppl. tom. 3. pag. 232, d'après Bruce. Tête plus ronde que celle du caracal de Barbarie; oreilles noires en dehors, mais semées de poils argentés; point de croix de mulet, comme l'ont la plupart des caracals de Barbarie; poitrine, ventre et intérieur des cuisses marqués de petites taches fauves claires, et non pas brunes-noirâtres.

Var. C. *Caracal de Bengale,* Buff. Suppl. tom. 3. pl. 45, d'après Edwards. Couleurs du pelage analogues, pour leur disposition, à celles du caracal proprement dit; queue dépassant les talons et descendant jusqu'à terre; pattes longues.

HABIT. Ce chat, qui paroît être le lynx des Anciens, vit de proies proportionnées à sa taille, et suit, dit-on, les grands animaux du même genre, et surtout les lions, pour recueillir les débris de leurs repas. Cette sorte de société lui a fait donner le nom de *guide* ou de *pourvoyeur* du lion, parce qu'on supposoit que ce dernier, dont l'odorat n'est pas fin, s'en servoit pour éventer de loin le gibier, dont il partageoit ensuite avec lui la dépouille.

PATRIE. La partie septentrionale de l'Afrique, la Perse, l'Arabie, le Bengale?

353e. Esp. FELIS CHAUS, *felis chaus.*

(Encycl. pl. 97. fig. 1.) *Felis chaus,* Guldenst. Nov. comm. Petrop. 10. ann. 1775. pag. 433.

---

(1) Ici se termine la série des lynx proprement dits, ou des espèces à queue très-courte. Les espèces suivantes ont la queue plus alongée; cependant elle ne dépasse le talon que dans une seule variété du caracal.

Le nombre de ces animaux est de neuf pour nous; mais il s'étendra vraisemblablement par la suite. M. Rafinesque en compte vingt-quatre, soit dans les collections, soit par la comparaison des récits des voyageurs et des naturalistes. Nous avons cru pouvoir admettre quatre de ses nouvelles espèces, parce que les caractères nous en ont paru suffisamment indiqués.

(2) Cette figure est celle de la variété A.

(3) La variété A ne présente pas ce caractère. (*Voyez sa description.*)

pl. 14 et 15.—*Lynx botté*, Bruce, Voy. tom. 5. pl. 30.—*Felis lybicus*, Oliv. Voyag. en Egypte, in-4. pl. 41. — Geoff. Mém. sur l'hist. nat. d'Egypte.—*Caracal de Lybie*, Buff. Suppl. tom. 3. pag. 232, d'après Bruce. — *Lynx de marais.*

CAR. ESSENT. *Queue descendant jusqu'aux talons, annelée de noir au bout; oreilles brunes en dehors, blanches en dedans, et terminées par un petit pinceau de poils noirs; pelage d'un gris-jaunâtre uniforme; derrière des quatre jambes noirâtre.*

DIMENS. Taille intermédiaire à celles du *lynx* et du *chat sauvage*.

	pied	pouc.	lig.
Longueur du corps, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue...	1	10	»
Hauteur prise depuis le pied de devant jusqu'à l'épaule...................	1	1	9
— Depuis le pied de derrière jusque sur le dos....................	1	3	3

DESCRIPT. Dos, cou et devant des pieds d'un gris sale; ventre d'un blanc sale tacheté de roux; iris jaune; dessous des yeux, ainsi que les côtés du museau, d'un roux-brun, qui s'étend, mais avec une teinte plus foncée, sur l'extérieur des oreilles; dedans de celles-ci rempli d'un poil blanc très-fin; leur pointe terminée par un petit bouquet de poils noirs; queue de la couleur du dos dans sa première moitié, et variée d'anneaux noirs et blancs dans le reste de sa longueur; des marques ou raies noires formant en quelque sorte, sur le derrière et au bas des jambes, des bottines plus longues à celles de derrière qu'à celles de devant.

HABIT. Cet animal se tient de préférence dans les endroits marécageux et aux bords des fleuves. Il poursuit avec adresse les oiseaux aquatiques et les peintades; il vit aussi de poissons et de grenouilles. Le nom de *chaus*, qu'on lui a donné, étoit celui par lequel les anciens Latins désignoient le caracal.

PATRIE. Les vallées du Caucase, selon Guldenstaedt; l'Abyssinie et la Nubie, suivant Bruce. Olivier l'a vu fréquemment aux environs du lac Mareotis, en Egypte. Enfin, M. Geoffroy l'a rencontré dans une des îles du Nil.

†††††† *Chats de moyenne ou de petite taille, à oreilles sans pinceaux de poils et à jambes peu élevées.* (Chats proprement dits.)

354e. Esp. FELIS SERVAL, *felis Serval.*

(Encycl. pl. 96. fig. 4.) Le *serval*, Buffon, Hist. nat. tom. 13. pl. 35.—*Felis serval*, Erxleb. Linn. Gmel. — Schreb. tab. 108.

CAR. ESSENT. *Queue descendant jusqu'aux talons, annelée seulement à son extrémité; oreilles sans pinceaux; pelage fauve en dessus, blanc en dessous, parsemé de nombreuses taches rondes, noires, et assez également disposées sur huit rangs environ de chaque côté; tour des yeux blanc.*

DIMENS. Plus grand que le *chat sauvage*.

DESCRIPT. Museau plus long que celui du chat sauvage, de couleur cendrée, teinte de brun en dessus; front, sommet, derrière et côtés de la tête, face externe des oreilles, dessus et côtés du corps, queue, face externe des jambes de devant et jambes de derrière en entier, d'une couleur fauve plus ou moins foncée, mêlée de roussâtre et même de cendré dans quelques endroits; bout du museau, dessous du cou et face interne des jambes de devant, blancs ou blanchâtres; toutes ces parties étant parsemées de taches noires, noirâtres ou même grises, fort petites sur la tête et sur le bas des jambes; deux bandes noires transversales sur la face externe des oreilles et sur le haut de la face interne de l'avant-bras; quatre ou cinq anneaux noirs sur le bout de la queue; yeux entourés d'un cercle blanc; mâchoire inférieure, dedans des oreilles, gorge, poitrine et ventre, blancs; poils assez gros.

PATRIE. L'Inde? si cet animal est le serval du P. Vincent-Marie ou le maraputé des Malabares cité par Buffon; ce qui paroît assez probable.

355e. Esp. FELIS CHAT-PARD, *felis Galeopardus* (1).

(Non figuré dans l'Encyclop.) Le *chat-pard* des Académ. de Paris, tom. 3. part. 1. pl. 13? —*Serval*, G. Cuv. Ann. Mus. tom. 14. pag. 156. n. 16. Mém. sur les espèces de chats. — Fréd. Cuv. Mamm. lithogr. 1re. livr.

CAR. ESSENT. *Queue descendant jusqu'aux talons, annelée dans toute son étendue, et terminée*

(1) Dans la distinction des trois espèces de *serval*, nous avons suivi la synonymie adoptée par M. G. Cuvier. Seulement nous avons distingué spécifiquement le *serval* de Daubenton. Nous devons aussi avertir que les descriptions du *chat pard* des Académiciens de Paris, et du *chat de montagne* de Pennant, sont trop incomplètes, pour que nous soyions definitivement assurés qu'elles se rapportent au *serval* de M. G. Cuvier. Nous avons cru néanmoins devoir adopter le nom de *chat-pard*, pour désigner cette espèce qui nous paroît, d'après la description que nous venons de rapporter, différente de celle qui précède et de celle qui suit.

de noir; oreilles sans pinceaux, et marquées d'une bande blanchâtre transversale sur leur face externe; pelage fauve en dessus, blanchâtre en dessous, avec des taches noires, dont celles du milieu du dos sont à peu près disposées sur quatre rangs.

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
De l'occiput à l'origine de la queue	1	7	»
— de la tête	»	4	6
— de la queue	»	9	»
— du bras	»	5	6
— de l'avant-bras	»	6	»
— du pied de devant	»	4	3
— de la cuisse	»	5	6
— de la jambe	»	6	»
— du pied de derrière	»	6	»
Hauteur du train de devant	1	»	»
— du train de derrière	1	2	»

DESCRIPT. (*Mâle.*) Parties supérieures du corps d'un fauve très-clair, tacheté de noir; les parties inférieures blanchâtres, avec des taches en moindre nombre; taches principales formant, sur la tête et le cou, des lignes symétriques, deux d'entr'elles naissant parallèlement entre les oreilles en lignes étroites, qui, arrivées en arrière des oreilles, s'écartent, s'élargissent et se dirigent ainsi obliquement jusqu'aux épaules, où elles s'arrêtent; une ligne semblable allant jusqu'à l'omoplate, dans la direction de cette première, et n'en étant séparée que par un intervalle dans lequel se trouve une petite tache noire et ronde; deux autres lignes plus minces, situées entre les deux premières, s'écartant peu l'une de l'autre, et se terminant en arrière des épaules, en se mariant aux taches du dos; les autres taches des parties supérieures du corps plus ou moins rapprochées, plus ou moins arrondies et plus ou moins grandes, celles du milieu du dos ayant une forme plus alongée que les autres, et à peu près disposées sur quatre rangées; taches des flancs et des cuisses grosses et arrondies, celles des bras plus petites et arrondies; celles de la tête et du tour du museau très-petites; poitrine d'un fauve pâle; dessous de la mâchoire inférieure, bout des lèvres et gorge blancs; deux bandes noires transverses à la face interne des jambes de devant; deux bandes semblables à la partie supérieure des jambes de derrière; extrémité inférieure des quatre pattes fauve, avec de très-petites taches noires; queue marquée de huit anneaux noirs, et terminée par des poils de cette couleur; yeux ayant la pupille ronde et une place dénudée de poils en avant de leur angle interne; oreilles très-grandes, ayant à leur face externe une bande blanche transversale, séparée du bout par du fauve-noirâtre, et de la partie inférieure par du noir; face interne de ces oreilles couverte de poils blancs et longs; nature des poils semblable à celle des poils du chat domestique. (*Fréd. Cuv.*)

HABIT. Inconnues. En captivité, cet animal montre un caractère assez docile, lorsqu'il n'est pas maltraité.

PATRIE. Inconnue. M. G. Cuvier est porté à croire que cette espèce est originaire de l'Amérique; et en cela il se fonde sur ce que M. d'Azara, qui l'a vue, lui a donné l'assurance qu'il ne différoit pas d'un chat du Paraguay, qu'il désigne sous le nom de *mbaracaya*. M. Fréd. Cuvier n'admet pas cette dernière identité, et oppose à d'Azara lui-même un manuscrit de sa propre main, dans lequel il dit que le *mbaracaya* a les oreilles plus rondes que celles du chat domestique; ce qui n'est point dans notre chat-pard, ni dans le serval de Daubenton (1).

356ᵉ. Esp. * FELIS DU CAP, *felis capensis.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Felis capensis*, Forster, Trans. philos. vol. 71. — *Cape cat*, Penn. Quadr. 1. p. 291. pl. 1. — *Felis capensis*, Muller, Cimelia physica, pl. 39? — *Panthère* des Acad. de Paris, tom. 3. part. 3. pl. 3?

CAR. ESSENT. *Queue dépassant les jarrets, annelée; oreilles larges sans pinceaux; pelage fauve, avec des taches noires plus ou moins grandes et des bandes très-marquées aux épaules, au dos, aux jambes de devant et aux hanches.*

DIMENS. D'après Forster, il est de la taille de la *genette*. Selon M. Cuvier, il a 26 pouces, et sa queue en a 12, et suivant le même, il auroit 30 pouces, si l'animal appelé *panthère* par les Académiciens de Paris étoit de cette espèce, et même près de 3 pieds, si la peau mentionnée par Pennant s'y rapportoit également.

DESCRIPT. *Nota.* M. G. Cuvier, en admettant cette espèce, la fonde sur un individu de la col-

(1) Dans la même note, il ajoute quelques traits de description de ce même *mbaracaya*, que nous ne connoissons point, et qui n'est pas le *murgay*, bien que ce dernier ait un nom que Buffon a dérivé de celui du premier. Cet animal a sous la gorge quatre raies transversales noires, et entre les pattes de devant trois bandes noires, très-marquées; le dessous de la queue blanc, présentant quelques bandes transverses et beaucoup d'anneaux, et le dessus entièrement fauve; une raie noire, naissant à l'angle externe de l'œil, et se prolongeant sous l'oreille, sans se mêler avec les taches.

lection du Muséum qui a les taches moins nombreuses et plus grandes que celles de son *serval* ou notre *chat-pard*. Il lui rapporte la figure de Forster, chez laquelle nous voyons cependant beaucoup de petites taches sur les membres et sur les flancs, et dix anneaux noirs à la queue, qui dépasse les talons. Il lui donne encore pour synonyme la *panthère* des Académiciens de Paris, qui a en effet des taches assez rares et grandes, mais la queue atteignant seulement le talon.

Au surplus, ce naturaliste est loin de regarder cette espèce comme suffisamment établie, et il a même varié sur la place qu'il lui a assignée. Dans son article sur la genette (*Mén. du Mus.*), il pense qu'on doit la rapporter à cet animal; puis, dans son *Mémoire sur les chats*, il la distingue, en faisant remarquer la différence de taille qui existe entre l'individu qu'il connoît et celui de Pennant, d'une part, et le chat de Forster de l'autre. Il observe aussi, ailleurs, que si ce dernier animal étoit une genette, son odeur musquée n'auroit pas échappé à Forster: cependant, dans son *Règne animal*, il revient à sa première idée, et il cite le chat du Cap comme ne différant pas de la genette.

M. Frédéric Cuvier (*Dict. des scienc. nat.*) admet aussi cette espèce, et semble lui rapporter le *chat du Cap* de Forster, la *panthère* des Académiciens de Paris, et le *felis capensis* de Miller. Il remarque que ce dernier paroît aussi avoir beaucoup de ressemblance avec le chat de Java.

Indécis nous-mêmes sur la véritable place de cet animal, dont la distribution des couleurs est presque la même que dans la genette, nous avions d'abord adopté la première idée de M. Cuvier sur leur identité; mais après avoir pesé les probabilités, nous nous déterminons à regarder le chat du Cap comme un vrai *felis*, et à supprimer son nom dans la synonymie de la genette.

HABIT. Les mêmes que celles des petites espèces de ce genre.

PATRIE. Les environs du Cap de Bonne-Espérance. L'individu qui existe dans la collection du Muséum d'histoire naturelle a été rapporté de cette contrée par feu Péron et M. Lesueur. La panthère des Académiciens de Paris étoit aussi originaire d'Afrique.

357ᵉ. Esp. * FELIS MANOUL, *felis manul*.

(Non figuré.) *Felis manul*, Pallas, Voyag. tom. 3. p. *692*. n. 2.—Gmel. Syst. nat. tom. 1. pag. 8.

CAR. ESSENT. *Facies des lynx; queue atteignant jusqu'à terre, marquée de six anneaux noirs; pelage d'un fauve-roussâtre uniforme; deux points noirs sur le sommet de la tête, et deux bandes noires parallèles sur les joues.*

DIMENS. De la taille du *renard*.

DESCRIPT. *Nota.* Cette espèce n'est connue que par la description abrégée de Pallas, qui compose notre phrase spécifique. Selon M. Cuvier, il doit singulièrement ressembler à un lynx de couleur rousse, non tacheté; seulement sa queue est à proportion aussi longue que celle du chat. Pallas ne dit pas qu'il ait des pinceaux de poils aux oreilles. C'est ce qui nous engage à le laisser dans cette division.

HABIT. Il fait sa proie principale d'une espèce de lièvre (*lepus tolai* ou *lepus dauricus*).

PATRIE. Les déserts de la Tartarie Mongole, et particulièrement les contrées arrosées par les fleuves Selenga et Dschida.

358ᵉ. Esp. FELIS DE JAVA, *felis javanensis*.

(Non figuré.) *Chat de Java*, Cuv. Mém. sur les espèces du genre chat, Ann. du Mus. tom. 14. pag. 159. n. *26*. — *Felis javanensis*, Desm. nouv. Dict. d'hist. nat. — *Bengale cat*, Penn. Quadr. 1. pag. 292? — Shaw, Gen. zool. tom. 1. part. 1. pag. 361? (1).

CAR. ESSENT. *Pelage d'un gris-brun clair en dessus et blanchâtre en dessous, avec quatre lignes de taches brunes alongées sur le dos, et des taches rondes épaisses sur les flancs; une bande transverse sous la gorge, et deux ou trois autres sous le cou.*

DIMENS. A peu près de la taille du *chat domestique*.

(1) M. G. Cuvier remarque que le *chat du Bengale* de Pennant ressemble singulièrement au *chat de Java*. Pennant dit que son animal a le pelage d'un brun-jaunâtre, clair en dessus, avec trois rangées de taches alongées, noires sur le milieu du dos; une bande aussi noire, se portant de l'épaule au ventre, et des taches rondes sur les pieds et les lombes. Son menton et sa gorge sont blancs et encadrés par une seule ligne noire. On voit qu'il y a cependant une différence notable dans le nombre des bandes du dos qui est ici de trois, tandis qu'il est de quatre dans le chat de Java. La différence de patrie nous paroît aussi devoir écarter cette identité.

Le chat du Bengale de Pennant n'a pas été figuré.

Cet animal s'accouple et produit avec le chat domestique.

DESCRIPT. Il a assez de rapports avec le margay dans la distribution de ses couleurs. Fond du pelage brun clair, avec des taches brunes très-marquées; celles du dos alongées et disposées sur quatre lignes parallèles entr'elles; une bande partant de l'œil, et allant en arrière se recourber pour former une sorte de collier sous la gorge, que suivent sous le cou deux ou trois autres bandes.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. L'île de Java, d'où il a été envoyé au Muséum d'histoire naturelle par M. Leschenault.

359ᵉ. Esp. FELIS ONDÉ, *felis undata.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Petit chat sauvage de l'Inde, felis undata,* Desm. nouv. Dict. d'hist. nat. 2ᵉ. édit. tom. 6. pag. 115. — *Chat sauvage indien,* Vosmaër, Monogr. pl. 13?

CAR. ESSENT. *Pelage d'un gris sale, avec de nombreuses petites taches noirâtres, un peu alongées.*

DIMENS. De la taille d'un petit *chat domestique.*

DESCRIPT. *Nota.* Nous ne possédons point de description complète de cette espèce de chat, dont le pelage, ainsi que le remarque M. G. Cuvier, présente plutôt des ondes que des taches. Ce même naturaliste pense qu'on pourroit le comparer au chat sauvage indien de Vosmaër, si celui-ci n'étoit enluminé d'une teinte trop bleue. M. F. Cuvier dit qu'il pourroit être confondu avec le marguay, mais qu'il est plus gris, et qu'il a des taches plus petites.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. L'île de Java, d'où la dépouille de cet animal a été envoyée au Muséum d'histoire naturelle de Paris par M. Leschenault de Latour.

360ᵉ Esp. FELIS OBSCUR, *felis obscura.*

(Non figuré.) *Chat noir du Cap,* Fréd. Cuv. Dict. des sciences naturelles, tom. 8. pag. 222.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un brun-noir très-foncé, avec des bandes transversales entièrement noires et très-nombreuses.*

DIMENS. De la taille du *chat domestique.*

PATRIE. Le Cap de Bonne-Espérance.

361ᵉ. Esp. FELIS YAGOUAROUNDI, *felis yagouaroundi.*

(Encyclop. pl. suppl. 6. fig. 2.) *Yagouaroundi,* d'Azara, Essai sur l'hist. nat. des quad. du Paraguay, tom. 1. pag. 171. — Ejusd. Voyage au Paraguay, pl. 10.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un noir-brun, piqueté de blanc sale.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	1	11	»
— de la pointe du museau à l'oreille	»	3	2
— de la queue	1	1	9
Hauteur au train de devant	»	11	6

DESCRIPT. Corps proportionnellement plus long que celui du chat domestique; ventre plus mince, tête plus petite, plus courte et moins joufflue; chanfrein plus bombé; museau plus aigu ou alongé; oreilles plus courtes et arrondies; pupilles toujours de forme ronde; pelage doux, uniforme et sans taches, d'un noir-brun, piqueté de blanchâtre, résultant de poils alternativement annelés de noirâtre et de blanc sale, avec la pointe noire; poils des moustaches également annelés de ces deux couleurs; poils de la queue plus longs que ceux du corps. Six mamelles. Les deux sexes ne différant pas entr'eux.

HABIT. Ce chat habite seul ou avec sa compagne les bords des forêts, les buissons, les ronces et les fossés, sans s'exposer dans les endroits découverts. Il grimpe aux arbres avec facilité, vit d'oiseaux, de sarigues, de rats, et autres petits animaux. Il s'apprivoise facilement.

362ᵉ. Esp. FELIS DE LA NOUVELLE-ESPAGNE, *felis mexicana.*

(Non figuré dans l'Encyclop.) *Chat sauvage de la Nouvelle-Espagne,* Buffon, Hist. natur. suppl. tom. 3. pag. 227. pl. 43.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un gris-bleuâtre uniforme, moucheté de noir.*

DIMENS.	pied	pouc.	lig.
Longueur du corps, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, au moins	4	»	»
Hauteur du corps, à peu près	3	»	»

DESCRIPT. Cet animal a toutes les formes d'un chat ordinaire, et la queue comparativement aussi longue que celle de cet animal; son poil, assez rude pour qu'on en puisse faire des pinceaux à pointe fixe et ferme, est d'un gris-cendré bleuâtre, analogue à la couleur grise de la robe du chat des Chartreux, et moucheté de petites taches noirâtres.

Buffon l'a figuré d'après un dessin qu'on lui avoit envoyé, et sur lequel cet animal étoit indiqué sous les noms de *chat-tigre* et de *chat des bois.* Il le rapportoit à tort à l'espèce de son serval, ainsi que M. Cuvier l'a reconnu. Ce dernier naturaliste pense que si ce dessin, et la no-

tice qui l'accompagnoit, ont quelque chose de réel, le chat de la Nouvelle-Espagne doit constituer une grande espèce, très-différente de toutes celles que nous connoissons.

PATRIE. La Nouvelle-Espagne.

363ᵉ. Esp. FELIS PAJEROS, *felis pajeros.*

(Non figuré.) *Chat pampa*, d'Azara, Essai sur l'hist. nat. des quadr. du Paraguay, traduct. franç. tom. 1. pag. 179. — *Pajeros*, ejusd. Voyage au Paraguay.

CAR. ESSENT. *Poil long, doux, gris-brun clair en dessus, avec des bandes transverses roussâtres sous la gorge et le ventre, et des anneaux obscurs sur les pattes.*

	pied	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur du corps	1	10	»
— de la queue (dont 15 lignes ne sont que du poil)	»	10	»
Hauteur au train de devant	1	1	4
— au train de derrière	1	2	3
Longueur du bout du museau à la base de l'oreille	»	3	2
— de l'oreille	»	2	4

DESCRIPT. Corps robuste; tête forte; oreilles pointues; quatre mamelles seulement, comme dans le chibigouazou; fond du pelage, sur les parties supérieures du corps, d'un gris-brun clair, et sur les inférieures, blanchâtre, avec des raies ou des bandes brunes roussâtres très-peu marquées; partie inférieure de la tête blanche; dessous de la gorge blanchâtre, avec de larges bandes en travers, d'un fauve un peu roussâtre; ventre aussi blanchâtre, avec des bandes plus foncées, plus visibles et mal suivies ou non contiguës; une raie longitudinale peu apparente sur l'épine du dos, avec deux autres bandes à peu près parallèles à celle-ci, sur chaque flanc, mais aussi peu sensibles; membres ayant leur face externe d'un blanc-roussâtre, et l'interne blanchâtre, avec des bandes ou zônes obscures très-remarquables en travers; queue sans anneaux ni raies, très-gonflée et touffue, principalement vers sa naissance; poils de la ligne moyenne du dos longs de trois pouces; sur toutes les parties du corps, un poil intérieur de couleur plus claire que le poil extérieur, et variant depuis le blanchâtre jusqu'au canelle foncé.

Face externe de l'oreille ayant sa pointe noire; l'interne garnie de longs poils blancs; bord nu des lèvres noir; lèvre supérieure et tour des yeux blancs, excepté le grand angle de ceux-ci; une tache obscure sur le sourcil; une raie brun-canelle partant de l'angle extérieur de l'œil et suivant le côté de la tête jusqu'au-dessous de l'oreille; une autre raie pareille et parallèle à celle-ci, naissant de la moustache; poils des moustaches longs de trois pouces au plus, blancs, mais ayant à leur base quatre anneaux noirs.

HABIT. Il préfère les pays froids et tempérés; ce qui, joint à l'épaisseur de sa fourrure, fait penser à d'Azara que cet animal a quelques rapports avec les lynx. Il se tient ordinairement dans les *pampas* ou grandes plaines dépourvues d'arbres ou de buissons, et y vit de perdrix et de jeunes chevreuils.

PATRIE. Les contrées au sud de Buenos-Ayres, entre le 35ᵉ. et le 36ᵉ. degré de latitude méridionale.

364ᵉ. Esp. * FELIS EYRA, *felis eyra.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Eyra*, d'Azara, Essai sur l'hist. nat. des quadrup. du Paraguay, tom. 1. pag. 177, et Voyage au Paraguay.

CAR. ESSENT. *Pelage roux clair partout; une tache blanche de chaque côté du nez, ainsi que la mâchoire inférieure et les moustaches; queue plus touffue que celle du chat domestique; prunelle ronde.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur du corps, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	1	8	»
— de la queue	»	11	6

DESCRIPT. *Nota.* Nous ne connoissons cette espèce que par cette seule indication de d'Azara. La confiance bien méritée que nous avons dans ce naturaliste a pu seule nous déterminer à l'admettre provisoirement dans notre classification des mammifères. Cette indication varie même dans les deux ouvrages de cet auteur; car il dit, dans son *Voyage*, que l'eyra a la mâchoire inférieure blanche, tandis que, dans ses *Essais sur l'histoire naturelle des quadrupèdes du Paraguay*, il rapporte que cet animal a le pelage roux clair ainsi que la mâchoire inférieure.

Les sexes, dans cette espèce, ne présentent aucune différence sensible dans les couleurs du pelage.

HABIT. Très-semblables à celles des chats domestiques. L'eyra n'a point d'odeur particulière.

PATRIE. Le Paraguay (1).

---

(1) D'Azara donne le nom de *nègre* à un chat un peu plus grand que le chat sauvage, ayant 23 pouces de long, et la queue 13, avec le pelage tout noir. Comme

365e. Esp. FELIS MARGAY, *felis tigrina*.

(Encyclop. pl. 94. fig. 3.) *Felis tigrina*, Linn. Erxleb. Bodd. — Schreb. tab. 106. — *Margay*, Buff. Hist. nat. des quadr. tom. 12. pl. 37.

CAR. ESSENT.. *Fond du pelage fauve en dessus, blanchâtre en dessous, avec des taches d'un brun-noir, alongées, disposées en cinq lignes longitudinales sur le dos, et en bandes obliques sur les flancs; taches des épaules d'un fauve foncé et bordées de brun-noir; queue marquée d'anneaux irréguliers.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale du corps, mesuré depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue	1	4	»
— des oreilles	»	1	2
Hauteur moyenne	»	9	»
Longueur de la queue	»	10	6

DESCRIPT. Fond du pelage sur les parties supérieures d'un fauve plus ou moins vif, et blanchâtre sur les inférieures; front marqué de deux bandes brunes-noirâtres sinueuses, se prolongeant sur le sommet de la tête, et descendant ensuite de chaque côté obliquement jusqu'à l'épaule; trois autres bandes, dont l'intermédiaire, très-peu apparente, naissant entre celles-ci sur le sinciput, et se prolongeant jusqu'à la naissance de la queue, en présentant quelques interruptions; des taches assez nombreuses, pleines et disposées en bandes obliques sur les flancs; taches de la face externe des cuisses et des quatre jambes aussi pleines; celles de l'épaule plus grandes que les autres, d'un fauve plus foncé que le fond du pelage, et bordées de brun-noir; dessous du cou présentant quatre bandes interrompues transversales; poitrine presque sans taches; ventre au contraire très-maculé; poils du dessous des pattes d'un gris-brun uniforme; queue d'un fauve plus foncé en dessus qu'en dessous, avec neuf anneaux bruns très-irréguliers et le bout fauve.

Tour des yeux noir; deux bandes brunes sur les joues, à peu près parallèles entr'elles, partant l'une de l'angle postérieur, et l'autre du dessous de l'œil; face externe des oreilles noire, avec du blanc dans le milieu; poils du dedans de la face interne fauve.

---

il ne donne aucun autre détail sur cet animal, qui peut n'être qu'une variété *melanos* de quelqu'autre espèce, nous nous abstiendrons de l'admettre, jusqu'à ce que nous nous soyions procuré de nouveaux renseignemens.

366e. Esp. FELIS CHAT, *felis catus*.

(Encycl. pl. 95. fig. 1 à 3, et 96. fig. 1 et 2.) *Felis catus*, Linn. Erxleb. Bodd. — Schreb. tab. 107. A.—*Chat* et *chat sauvage*, Buff. Hist. nat. tom. 6.

CAR. ESSENT. *Fond du pelage d'un gris plus ou moins obscur, marqué de bandes noirâtres longitudinales sur le dos et transversales sur les flancs; lèvres et plante des pieds noires; queue annelée, avec le bout noir.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps, mesuré depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue	1	9	»
— de la tête	»	3	6
— des oreilles	»	2	2
— de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	»	4	7
— depuis le poignet jusqu'au bout des doigts	»	3	»
— de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	»	6	»
— depuis le talon jusqu'au bout des doigts	»	4	7
Hauteur moyenne au train de devant	»	7	»
— au train de derrière	»	8	6

DESCRIPT. (*Chat sauvage*, Encycl. pl. 95. fig. 1.) Poil long et touffu, principalement sur les joues; parties supérieures et latérales du corps variant du gris foncé jaunâtre au gris-brun; les inférieures blanchâtres; dos marqué dans son milieu d'une ligne longitudinale noire, de laquelle partent des bandes transversales peu tranchées, assez nombreuses, et qui s'étendent parallèlement les unes aux autres sur les flancs, les épaules et les cuisses; quelques petites lignes aussi parallèles entr'elles, sur le front et le sommet de la tête; une bande partant de l'angle externe de l'œil et traversant les joues; coins de la bouche gris-blancs, ainsi que la poitrine et le dessous du ventre; lèvres noires; face externe des pattes fauve; queue très-touffue, annelée de noir et ayant son bout de cette couleur, qui est également celle des poils du dessous des quatre pieds; oreilles droites et roides; pupilles des yeux se contractant longitudinalement.

Var. A. Chat domestique tigré, *F. catus domesticus*, Linn. — Fréd. Cuv. Dict. des sc. natur. tom. 8. pag. 207.—Pelage très-analogue à celui du chat sauvage; lèvres et plantes des pieds constamment noirs. Cette variété présente, dans divers individus, des différences dans le nombre des taches des flancs et des anneaux noirs de la queue; mais le front et les joues ont de petites bandes

bandes disposées comme celles du chat sauvage, et le bout de la queue noir.

Moins carnassier que celui-ci, on remarque qu'il a les intestins proportionnellement plus longs que les siens.

C'est la variété la plus défiante. Elle conserve les habitudes sauvages de sa souche primitive.

Var. B. Chat des Chartreux, *felis catus cæruleus*, Linn. Encycl. pl. 96. fig. 2. — Buff. Hist. nat. tom. 6. pl. 4. Poil très-fin, un peu long, partout d'une belle couleur grise-ardoisée uniforme; lèvres et plante des pieds noires.

Cette race est, après celle du chat tigré, la plus rapprochée de la race sauvage. Elle est très-alerte.

Var. C. Chat d'Espagne, *felis catus hispanicus*, Linn. — *Felis catus maculatus*, Bodd. Linn. — *Chat d'Espagne*, Buff. tom. 6. pl. 3. (Encycl. pl. 96. fig. 1.) Poil assez court et brillant; pieds et lèvres couleur de chair; robe tachée par plaques irrégulières de blanc pur, de roux vif et de noir foncé; les seules femelles ayant à la fois ces trois couleurs (1).

Var. D. Chat d'Angora, *felis catus angorensis*, Linn. (Encycl. pl. 95. fig. 3.) — Buff. Hist. nat. tom. 6. pl. 5. Poil du corps doux et soyeux, très-long, surtout autour du cou, sous le ventre et à la queue; poils de la tête et des pattes courts; couleurs blanche, grise pâle, fauve pâle, ou mélangée par plaques irrégulières.

Cette race, très-éloignée du type primitif, ne présente point les mœurs carnassières ni la vivacité du chat tigré; elle est indolente, dormeuse et malpropre.

Elle est originaire d'Angora en Natolie, ainsi que les races de chèvres et de lapins à poils longs et soyeux.

Nota. Ces différentes races, par leur mélange, produisent une foule de sous-variétés que nous ne décrirons pas, mais qui toutes présentent des traits confondus et affoiblis des variétés dont elles proviennent (2). Les deux plus remarquables, néanmoins, sont celles des chats tout blancs ou des chats tout noirs, et à poils non soyeux.

HABIT. (*Chat sauvage.*) Il se tient dans les pays boisés, isolé ou par paire; il grimpe sur les arbres avec facilité pour y saisir les oiseaux, ou se blottit dans un buisson épais pour se jeter à l'improviste sur les jeunes lapereaux, les rats de bois, les perdrix, les faisans, etc. Ses habitudes sont d'ailleurs peu connues. Les femelles des races domestiques se rendent quelquefois dans les bois pour rechercher les mâles sauvages; et de leur alliance résulte la première variété que nous avons décrite.

(*Chats domestiques.*) On observe chez eux plusieurs degrés de domesticité. Ceux qui sont le plus près de la race sauvage par leur conformation, le sont aussi par leur naturel défiant et farouche. En général, ils offrent les traits suivans dans leurs mœurs : les mâles et les femelles, hors le temps des amours, n'ont que peu

(1) Depuis long-temps nous avons examiné un très-grand nombre d'individus de cette race, présentant trois couleurs, et nous nous sommes assurés qu'ils étoient femelles. On nous a cependant rapporté qu'en Espagne et en Portugal, on avoit vu quelques mâles dont la robe étoit tricolore.

(2) Outre les variétés de chats domestiques que nous avons distinguées, les voyageurs en citent encore plusieurs dont nous allons brièvement donner les caractères.

La 1re. est le *chat roux* de Tobolsk, indiqué par le voyageur Gmelin.

La 2e. est le *chat à oreilles pendantes*, à poil fin et long, noir ou jaune, en domesticité à la Chine, dans la province de Pé-chi-ly, sous le nom de *sumxu*.

La 3e. est le *chat du Chorazan* en Perse, à poil long, doux et fin comme celui du chat d'Angora, et de couleur grise comme la robe du chat des Chartreux; d'où Buffon conclut que ces trois races n'en font qu'une seule.

La 4e. est le *chat gris-bleu* ou *ardoisé du Cap de Bonne-Espérance*, mentionné par Kolbe, et que Buffon rapporte aussi à la même race que le précédent.

La 5e. est le *chat rouge* du même Kolbe, aussi du Cap de Bonne-Espérance (*felis domesticus ruber*, Gmel.); il est remarquable par une ligne rousse qui s'étend tout le long du dos et qui commence à la tête.

La 6e. est le *chat de Pensa*, en Russie. (Pallas, Nouv. Voy. dans la Russie mérid. 1793 et 1794.) Sa grandeur est moyenne, sa tête alongée et effilée vers le museau; sa queue trois fois plus longue que la tête; ses pattes sont plus petites que celles des chats; son poil ressemble à celui de la fouine; celui de sa queue est uniformément couché; sa couleur générale est le châtain clair, un peu plus noir sur le dos et blanchâtre sous la gorge; le noir du museau se porte vers les yeux et vers le front; la partie laineuse du poil est d'un gris-blanchâtre. La femelle a une tache blanche sous le cou. Cette race, que Pallas soupçonne produite par mélange de deux espèces d'animaux, a l'odeur et presque toutes les habitudes des chats communs. Elle a des mœurs très-peu sociables. M. Fréd. Cuvier pense avec raison que ces caractères sont trop vagues et trop singuliers pour qu'il soit permis de regarder cet animal comme une variété de l'espèce du chat.

La 7e. est le *chat de Madagascar* ou *saca* de Flacourt, qui s'accouple avec les autres, et qui, dit on, est caractérisé par sa queue tortillée?

de rapports entr'eux. Ces dernières sont plus sédentaires. Elles font trois portées par an, après une gestation de cinquante-cinq ou cinquante-six jours, et ces portées sont composées chacune de quatre à cinq petits. Ceux-ci sont allaités pendant quelques semaines, et pour l'ordinaire soignés avec une grande tendresse par leur mère, qui leur apporte des souris, de petits oiseaux, etc., et les dresse à la chasse. Les mâles, au contraire, sont sujets à dévorer leur progéniture. Les jeunes chats sont très-joueurs, et s'occupent continuellement à guetter l'objet qui sert à leur amusement, comme si c'étoit une proie, et à sauter brusquement dessus : ils sont fort adroits pour saisir ainsi les oiseaux, les souris, etc.

Les chats sont observateurs, et n'entrent jamais dans un endroit qu'ils n'ont pas encore parcouru sans en faire une visite exacte. Ils aiment la chaleur en hiver, et au contraire recherchent les lieux frais en été pour y dormir. En général, leur sommeil est très-léger, et le moindre bruit les éveille. Adultes à l'âge de quinze mois, les mâles se battent entr'eux pour se disputer la possession des femelles. Dans leurs combats, ils font entendre une voix entrecoupée de sons rauques ou plaintifs, de faux sifflemens : alors ils répandent une odeur de choux gâtés ou de mauvais musc très-remarquable. Lorsqu'on les caresse, ils expriment leur contentement par un bruit analogue à celui d'un rouet, et dont on n'explique pas encore la production d'une manière satisfaisante. Le mouvement balancé de leur queue est, chez eux, un signe de colère ou d'impatience; et lorsqu'ils sont surpris, ils relèvent leur dos en arc, s'élèvent tant qu'ils peuvent sur les pattes, hérissent leurs poils et gonflent leur queue, qu'ils laissent pendre. Ils ont un goût passionné pour certaines plantes odorantes, et notamment la valériane et la chataire. Lorsqu'ils en trouvent, ils se frottent dessus avec délices.

Ils sont très-propres, et ne manquent jamais de se lécher après avoir pris leur nourriture, et de lustrer leur robe avec leur salive. Ils ont aussi le plus grand soin d'enterrer leurs excrémens ou de les couvrir de poussière ou de cendre. Leur urine est très-puante, surtout chez les mâles, qui la lancent en arrière, et sans s'accroupir comme les femelles et les jeunes.

Ces animaux, d'un caractère plein d'indépendance, sont en général plus attachés aux habitations qu'aux hommes, et on les a vus quelquefois revenir de plus d'une lieue dans l'ancien domicile dont on les avoit écartés. Ils font ces voyages de nuit, et se dirigent alors plutôt par la vue que par l'odorat.

La durée moyenne de la vie des chats est de quinze ans (1).

---

(1) Ici se termine l'exposé des caractères et des habitudes des espèces du genre *felis* dont l'existence est bien constatée, ou semble suffisamment hors de doute. Il en est néanmoins plusieurs autres dont nous n'avons pas cru devoir faire mention et que nous allons signaler rapidement dans cette note.

1°. Le FELIS DE LA CAROLINE (*felis caroliniensis*) non figuré. — *Chat-tigre* de Collinson. *Voyez* Buffon, Hist. nat. Suppl tom. III, pag 227.

Celui-ci, regardé par Buffon, mais à tort, comme un serval, nous paroît être un lynx d'une espèce différente de celles dont nous avons parlé dans cet article. Pennant l'a rapporté à son chat de montagne, qui n'est aussi qu'un lynx.

La longueur de son corps, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, est de dix-neuf pouces anglais, et sa queue n'en a que quatre.

Son pelage, d'un brun clair, est mêlé d'un poil gris et marqué de raies noires assez larges, placées en forme de rayons sur les côtés du corps, depuis la tête jusqu'à la queue; son ventre est de couleur pâle avec des taches noires; ses jambes sont minces, tachetées de noir; ses oreilles à large ouverture, sont couvertes de poils fins. Il a deux larges taches noires très-remarquables sous les yeux, de chaque côté du nez, et la partie basse de ces taches joignant à la lèvre, donne naissance aux moustaches qui sont roides et noires.

Sa *femelle* est plus mince, d'un gris-roussâtre sans aucune tache sur le dos, et ne présente seulement qu'une tache noire sur le ventre qui est d'un blanc sale.

2°. Le FELIS GUIGNA (*felis guigna*), Molina, Hist. nat. du Chili, pag. 275. Celui-ci, selon l'auteur que nous citons et dans lequel on ne sauroit avoir une grande confiance, est assez semblable au chat sauvage par ses formes, et au margay par sa belle robe, qui, sur un fond de couleur fauve, est marquée de taches noires, rondes, d'environ cinq lignes de diamètre, et s'étendant le long du dos jusqu'à la queue.

M. Cuvier soupçonne que Molina, en indiquant ainsi une espèce de chat qui habite les grandes forêts du Chili, a voulu parler du margay.

3°. Le FELIS COLOCOLLA (*felis colocolla*), aussi de Molina, Voy. au Chili, pag. 275. Il ressemble au chat sauvage; mais son poil est blanc, avec des taches noires et jaunes, irrégulières; sa queue est rayée jusqu'à la pointe de cercles ou d'anneaux noirs. Il vit comme le guigna dans les forêts du Chili et a les mêmes habitudes.

M. Cuvier pense que le colocolla pourroit bien n'être que l'ocelot. Nous croyons qu'il seroit aussi possible de le regarder comme le chibigouazou.

4°. Le FELIS VARIA de Schreber. Il n'est, selon M. Cuvier, qu'un individu de l'espèce du léopard.

5°. Le FELIS CHALYBEATA de Schreber, d'après Hermann. (*Voyez* Obs. zoolog., pag. 36.) Mal figuré par

Patrie. Le *chat sauvage* se trouve assez rarement dans toutes les grandes forêts de l'Europe et de l'Asie. Les *chats domestiques* ont été transportés dans toutes les contrées de la terre, et s'y sont partout conservés avec les caractères que nous leur connoissons.

LXIVe. Genre.

FENNEC *, *fennecus*, Desm.

Megalotis, Illig.

Canis, Zimmermann, Gmel. Bodd.

Car. (d'après Illiger.) Form. dent. : incis. $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{?-?} = ?$

Museau pointu.

Oreilles très-amples.

Pieds propres à la marche, digitigrades, tétradactyles; *ongles* crochus, aigus, non rétractiles.

Langue lisse?

Point de *follicules anales?*

367e. Esp. * Fennec de Bruce, *fennecus Brucei.*

(Encycl. pl. 108. fig. 4.) *Animal anonyme*, Buffon, d'après Bruce, Hist. nat. suppl. tom. 3. pag. 128. pl. 19. (1776.) — Erikskiol de Brand, Beskrifning pa et litet djur ifran Africa, horande til Raf. Acad. Handling, 1777, p. 265-267. — Beschreibung eines kleinen seltnen thieres aus Afrika, das zum fuschsgeschlecht gehoret Lichtenberg's magazin 2 Band 1 stück, pag. 92-94. — *Fennec*, Bruce, Voy. en Nubie et en Abyssinie, tom. 5. pag. 154. pl. 28. — *Zerda*, Sparman, Voy. tom. 2. pag. 203. pl. 4. — Penn. Quadr. pag. 248. tab. 28. — *Canis zerda*, Bodd. — *Canis cerdo*, Gmel.

Caract. et Descript. *Nota.* Cet animal, d'abord signalé par Bruce, a été depuis décrit en Suède par M. Brander, consul de ce royaume à Alger, à qui étoit revenu l'individu même que Bruce avoit possédé, et qui s'étoit procuré furtivement, selon celui-ci, une copie du dessin qu'il en avoit fait.

Sparmann, dans son *Voyage au Cap de Bonne-Espérance*, tom. 2, pag. 203, le considéra trop légèrement comme appartenant à l'espèce d'un petit animal des sables de Camdebo, près du Cap, qu'il ne décrivit pas suffisamment, et auquel il attribua le nom de *zerda*. Pennant, Boddaert et Gmelin, adoptant ensuite ce rapprochement, ont donné les noms de *canis zerda* et de *canis cerdo* à l'animal de Bruce, que M. Brander regardoit de son côté comme une espèce de renard.

D'après les traits de la description publiée postérieurement par Bruce, dans son *Voyage en Libye*, Blumenbach considéroit le fennec plutôt comme appartenant au genre des civettes qu'à celui des chiens. Nous avions aussi pensé, d'après les mêmes données, que cet animal étoit

le premier de ces naturalistes, cet animal n'est qu'un serval, ainsi que M. Fréd. Cuvier s'en est assuré.

6°. Le Felis guttata d'Hermann (Obs. zoolog., pag. 38), également mal représenté dans l'ouvrage de Schreber, n'est encore, selon M. Fréd. Cuvier, qui l'a vu en nature, qu'une jeune panthère.

D'autres espèces de ce genre, qui nous sont également inconnues, n'ont pas été même désignées par des noms scientifiques. Parmi ces dernières nous citerons:

1°. Le *tigre de Ceylan* qui, dit-on, est de la grandeur du dogue et a la robe blanche, rayée de jaune. (Fréd. Cuv., *Dict. des Sc. nat.*, tom. VIII, pag. 215.).

2°. Le *tigre des montagnes*, du Cap, de Barrow, qui a, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, cinq pieds six pouces anglais, et la queue longue de deux pieds dix pouces, à robe couverte de taches noires, irrégulières dans leur forme, sur un fond fauve aux parties supérieures du corps, et sur un fond blanc aux parties inférieures, avec une ligne noire qui se prolonge de la partie antérieure des épaules jusqu'à la poitrine.

3°. Le *tigre de plaine*, du Cap, du même voyageur, semblable au précédent dans la distribution des taches, mais plus pâle dans ses couleurs et de plus grande taille.

4°. Le *léopard*, du Cap, aussi de Barrow, moins long que les deux autres, mais plus épais et plus fort. Sa couleur est cendrée avec de petites taches noires; son cou et ses tempes sont couverts de longs poils frisés, pareils à ceux de la crinière d'un lion; sa queue a deux pieds; elle est plate, verticale, tachetée dans la moitié de sa longueur, depuis la racine, et le reste est annelé; sa face est marquée d'une épaisse ligne noire qui s'étend depuis le coin intérieur de l'œil jusqu'à l'extrémité de la gueule.

Chats fossiles. Des débris d'une grande espèce de chat ont été trouvés dans les cavernes de Gaylenreuth en Franconie, avec les nombreux ossemens d'ours. M. G. Cuvier, après un examen attentif de ces débris, pense qu'ils ne proviennent ni du lion, ni du tigre, encore moins du léopard ou de la petite panthère des montreurs d'animaux, et que si on vouloit la rapporter à une espèce vivante, ce ne pourroit être qu'au seul *jaguar* ou grande panthère de l'Amérique méridionale (*).

(*) Le nom de *chat* a été souvent employé pour désigner des animaux très-différens des véritables chats ou *felis*. Ainsi le *chat bizaam* est la *civette genette*; le *chat de Constantinople* est le même animal; le *chat épineux* est le coendou; le *chat musqué* est la civette; le *chat-singe volant* est le galéopithèque; le *chat volant* est tantôt le même animal, tantôt le polatouche taguan; le *chat marin* est un phoque, etc.

très-rapproché des carnassiers, et nous en avons même fait un genre (1).

Enfin, Illiger l'a définitivement placé dans l'ordre des carnassiers, à côté des hyènes, et il a donné, sur la dentition de cet animal, des détails que ne lui ont certainement procuré ni les descriptions de Bruce et de Brander, ni celle de Sparman sur son *zerda*, en supposant encore que ce *zerda* ne fût autre que le fennec. On ne peut, à cet égard, supposer qu'il ait vu l'individu même que M. Brander a décrit; car celui-ci dit positivement que ce petit quadrupède ayant rongé la porte de sa prison, s'échappa, et qu'il ne put le ravoir.

M. le professeur Geoffroy-Saint-Hilaire, ainsi qu'il nous l'a appris lui-même, ayant long-temps médité sur ce sujet, s'est décidé à récuser l'autorité d'Illiger; et, discutant la description de Bruce, qui lui paroît imparfaite et inexacte, il a pensé y trouver assez de renseignemens pour établir que le fennec, loin d'être un carnassier, n'étoit qu'un *galago*. Le nombre des molaires, la présence des canines, les grandes dimensions des oreilles, la longueur de la queue, la grosseur des yeux, la petitesse de la taille, le genre de nourriture et la vie nocturne, paroissent fournir les motifs déterminans pour adopter cette opinion.

Nous nous plaisons à avouer que cette manière de voir nous paroît fondée sur beaucoup de probabilités. Néanmoins, après avoir rapporté les caractères que Bruce lui-même attribue à son fennec, nous proposerons ensuite quelques doutes.

« Ce fennec avoit six pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; celle-ci avoit cinq pouces un quart, et le bout très-noir, dans la longueur d'un pouce environ; celle de ses pattes de devant, mesurée depuis la pointe de l'épaule jusqu'à l'extrémité des doigts, étoit de deux pouces sept huitièmes; celle de la tête, depuis la pointe du museau jusqu'à l'occiput, de deux pouces; celle des oreilles, de trois pouces trois huitièmes. Ses oreilles avoient un pli au dehors de leur base, et leur face interne étoit couverte d'un poil très-doux, blanc et touffu sur le bord, et d'un poil rare et couleur de rose dans le milieu; leur largeur étoit d'un pouce et demi, et leur conque avoit beaucoup d'ouverture; l'œil étoit d'un bleu foncé, et la prunelle étoit très-grande et très-noire. Les moustaches étoient roides et épaisses, et le bout du nez étoit pointu, noir et très-lisse; les dents canines et celles de devant étoient longues et extrêmement pointues, et il y avoit cinq molaires de chaque côté; les jambes étoient minces et les pieds très-larges et divisés en quatre doigts noirs, longs et crochus, ceux des pieds de devant étant beaucoup plus crochus que ceux de derrière; tout le dessus du corps étoit couvert d'un poil blanc-roussâtre ou couleur de crême; le poil du ventre étoit plus blanc, plus doux et plus long. Il y avoit plusieurs mamelles, qu'on ne pouvoit compter à cause de la vivacité de l'animal. La queue, qu'il étendoit rarement, étoit couverte d'un poil plus rude que le restant du corps. » *Bruce*, Voy. tom. 5. pag. 164.

Les motifs qui nous portent à ne pas admettre encore le rapprochement proposé par M. Geoffroy, sont les suivans : 1°. La différence notable de longueur qui existe entre les pieds de derrière et ceux de devant dans les galagos; caractère qu'on ne trouve point dans le fennec. 2°. Le nombre des doigts, qui est de quatre dans celui-ci, tandis que les galagos en ont cinq, dont un pouce distinct et opposable. 3°. Le manque du pli au bord externe de l'oreille des galagos, qui est un caractère essentiel du fennec, et qui se trouve dans les quadrupèdes des genres Chat et Chien. 4°. La grandeur des oreilles, infiniment plus considérable chez le fennec, où elles sont d'une moitié plus longues que la tête, lorsque, dans les diverses espèces de galagos, elles en égalent tout au plus la longueur. 5°. L'existence de moustaches très-fortes chez le fennec, tandis que les galagos ont à peine quelques soies sur la lèvre supérieure. 6°. La différence de longueur de la queue, qui est plus courte que le corps dans l'animal de Bruce, et qui, au contraire, est plus longue ou au moins égale dans les espèces de galagos dont la taille répond à la sienne.

Quand même nous admettrions que les caractères génériques des galagos pourroient se rapporter au fennec, cet animal différeroit encore des espèces connues dans ce genre par la teinte blanchâtre de son pelage et par la couleur noire du bout de sa queue.

(1) Il paroît que M. le comte de Lacépède a aussi eu l'idée de former un genre particulier de cet animal; car Illiger le cite. Nous avons vainement recherché l'ouvrage de ce savant, où ce genre est proposé. Le Prodrome du cours de l'an 12 et le *Tableau des mammifères* n'en font aucune mention.

Dans cette discussion, nous avons été portés à considérer tous les caractères donnés par Bruce à son fennec comme étant exacts, ne pouvant présumer que ce voyageur eût pris le ton par trop tranchant dont il fait usage en parlant de l'opinion de Sparman et de M. Brander, s'il n'étoit parfaitement sûr de son fait.

D'ailleurs, nous avons comparé la figure du fennec de Bruce, qu'il annonce comme très-exacte, avec les figures du galago du Sénégal publiées par M. Geoffroy-Saint-Hilaire dans le *Magasin encyclopédique* et dans *la Ménagerie du Muséum national d'histoire naturelle de Paris*, et qui rendent parfaitement la ressemblance de cet animal.

Le caractère des ongles à demi rétractiles, ou même tout-à-fait rétractiles, que nous avons donné à ce genre dans les tables du *nouveau Dictionnaire*, 1re. édit. tom. 24, pag. 18 (publié en 1804), n'est qu'un caractère supposé, et en quelque sorte nécessité par l'habitude que le fennec a de monter sur les troncs élancés des palmiers qu'il ne peut embrasser avec ses petits membres. Sa nourriture, consistant en matières végétales et animales, nous a fait soupçonner aussi que ses molaires devoient différer de celles des chiens et se rapprocher davantage de celles des *makis* et des *ptéropes*, c'est-à-dire, qu'elles devoient être à couronne tuberculeuse; et nous avons même averti que nous ne placions cet animal dans la famille des cynosiens ou des chiens, qu'à raison du rapport qu'on observoit dans ses formes générales et extérieures avec celles de ces mammifères.

HABIT. Il monte avec la plus grande facilité sur les dattiers, dont il mange les fruits. Il fait aussi la chasse aux petits oiseaux et en recherche les œufs. Il dort la plus grande partie de la journée, et ce n'est que le soir qu'il sort de son gîte pour satisfaire son appétit. Sa physionomie est fine et rusée. Il porte ses oreilles droites, et ce n'est que lorsqu'il est effrayé qu'il les couche en arrière. Il se prive aisément.

PATRIE. Cette espèce, dont Bruce a vu trois individus différens à Tunis, à Alger et à Sennaar, se trouve fréquemment dans le territoire des Arabes Beni-Menzzabs et Werglahs, ancien pays des Melano-Gétules, et aussi dans la province de Constantine. Les Arabes de ces contrées la chassent pour en avoir la fourrure, qu'ils envoient vendre à la Mecque, d'où elle passe dans l'Inde.

TROISIÈME TRIBU.

CARNIVORES AMPHIBIES (*carnivora pinnipedia*). *Pieds courts, enveloppés par la peau, en forme de nageoires; les postérieurs dans la direction du corps. Nombre des incisives variable; souvent six, et quelquefois quatre en haut; le plus ordinairement quatre, et quelquefois deux en bas.*

LXVe. GENRE.

PHOQUE, *phoca*, Linn. Erxleb. Bodd. Cuv. Geoff. Illig.

Otaria, Péron.

CAR. Formule dentaire : incisives $\frac{6}{4}$ ou $\frac{6}{2}$ ou $\frac{4}{4}$; canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$ ou $\frac{6-6}{5-5}$ ou $\frac{6-6}{6-6}$ = 30, 32, 34, 36 ou 38.

Incisives variant dans leurs formes; tantôt en biseau, tantôt coniques, tantôt sillonnées transversalement sur leur tranchant ou comme bilobées, et plus ou moins distantes entr'elles.

Canines plus ou moins fortes, coniques, un peu arquées, et le plus souvent en proportion avec le volume de la tête, comme le sont celles des animaux du genre des chats.

Molaires assez semblables aux fausses molaires des carnassiers, tranchantes, triangulaires, mais plus coniques et plus obtuses; quelquefois, mais rarement, avec de petits tubercules à leur collet.

Tête ronde; *museau* et *lèvres* renflés.

Nez quelquefois prolongé en une sorte de trompe molle et érectile; *narines* susceptibles de se fermer complétement.

Yeux très-grands, à cornée plate et cristallin très-bombé; *paupières* peu développées, si ce n'est la clignotante.

Oreilles externes manquant tout-à-fait, ou n'étant que rudimentaires, étroites et pointues.

Langue conique, papilleuse, mais douce, avec l'extrémité un peu échancrée.

Bouche médiocrement fendue, bordée de lèvres susceptibles d'extension.

Pieds à cinq doigts; les antérieurs ne laissant voir au dehors que les mains seulement, et les postérieurs que les pieds; *doigts* peu distincts, enveloppés par la peau, qui les dépasse plus ou moins; ceux des mains décroissant de longueur ordinairement depuis l'interne jusqu'au dernier en dehors; les deux externes des pieds de derrière plus longs que les trois du milieu.

Queue courte et grosse, située entre les deux jambes de derrière.

Mamelles au nombre de quatre, abdominales.

Poil en général court, roide et couché sur la peau.

Moustaches très-fortes et nombreuses.

Estomac simple, membraneux; *intestins* d'un égal diamètre dans toute leur étendue; *cœcum* petit.

HABIT. Animaux aquatiques, ne venant à terre que pour s'accoupler ou pour mettre bas et allaiter leurs petits; nageant avec la plus grande facilité et plongeant de même; vivant de poissons, de mollusques et d'herbes marines, ayant les organes de la vision disposés pour le séjour dans le fond des eaux, l'ouïe peu délicate, le sens du goût peu parfait, le toucher assez obtus, à cause de l'épaisse couche de graisse dont ils sont revêtus; mais l'odorat exquis.

Ils voyagent et vivent en troupes très-nombreuses, et dans la meilleure intelligence entre eux, si ce n'est dans le temps de la chaleur, époque à laquelle les mâles se disputent la possession des femelles et se livrent des combats furieux. Les femelles mettent bas une seule fois dans l'année, et n'ont par portée qu'un ou deux petits, qu'elles allaitent et qu'elles élèvent avec le plus grand soin.

PATRIE. Toutes les mers, mais spécialement les mers polaires. La Méditerranée, la Caspienne, et, dit-on, le lac Baikal, dont les eaux sont douces (1).

Ier. *Sous-genre.* PHOQUE, *phoca*, Péron.—Caract. *Point d'oreilles externes; incisives à tranchant simple; molaires tranchantes et à plusieurs pointes; doigts des pieds de derrière terminés par des ongles pointus placés sur le bord de la membrane qui les unit.*

† *Espèces à tête garnie d'appendices cutanées, ou d'une sorte de trompe.*

368e. Esp. PHOQUE A TROMPE, *phoca proboscidea.*

(Encyclop. pl. suppl. 6. fig. 4.) *Eléphant marin* ou *phoca proboscidea*, Péron et Lesueur, Voyage aux Terres australes, tom. II. pag. 34. et Atlas, pl. 32.—*Miouroung* des sauvages de la Nouvelle-Hollande.

CAR. ESSENT. *Nez du mâle prolongé en une sorte de trompe molle et susceptible de se gonfler; quatre incisives supérieures, dont les deux intermédiaires très-grosses; deux inférieures seulement; crêtes occipitale et sagittale très-saillantes; apophyse mastoïde peu développée; poil excessivement ras et gris; ongles des mains très-petits.*

DIMENS. Vingt à vingt-cinq et même trente pieds de longueur, et quinze à dix-huit de circonférence.

DESCRIPT. Corps alongé, très-gras; tête arrondie; les deux canines inférieures apparentes, longues, fortes, et arquées au dehors; des moustaches formées de poils durs, rudes, très-longs, et tordus comme une espèce de vis; nez du mâle susceptible d'érection et prenant alors la forme d'un tube long de douze pouces environ, percé à son extrémité et de chaque côté par les narines, affaissé et pendant dans le repos; yeux extrêmement gros et proéminens, surmontés d'un bouquet de gros poils semblables à ceux des moustaches; cou très-court, aussi gros que la tête; nageoires antérieures fortes et vigoureuses, présentant à leur extrémité, tout près du bord postérieur, cinq petits ongles noirâtres; queue très-courte, cachée pour ainsi dire entre deux nageoires horizontalement aplaties, et plus larges vers leur partie postérieure; poil du corps, dans les individus de l'un et de l'autre sexe, extrêmement ras; couleur générale tantôt grisâtre, tantôt d'un gris-bleuâtre, plus rarement d'un brun-noirâtre.

Femelles sans trompe, ayant la lèvre supérieure légèrement échancrée vers le bord.

Tête osseuse. Une tête de phoque de cette espèce, autant qu'on en puisse juger par ses dimensions énormes et le lieu d'où elle vient, que nous avons vue au Hâvre dans le courant de cette année, chez M. Hauville, a été observée par M. de Blainville, qui a bien voulu nous communiquer la description qu'il en a faite et qui présente les traits caractéristiques suivans.

Longueur totale d'arrière en avant, près de

(1) Les espèces de phoques sont encore assez mal connues; les descriptions des voyageurs et de beaucoup de naturalistes ne sont pas assez étendues pour qu'il soit facile de les bien distinguer, et il est vraisemblable que leur nombre est beaucoup plus considérable qu'on ne l'a cru jusqu'ici. Nous avons tenté, dans le *nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle* (2e. édition), d'en donner une monographie aussi complète qu'il nous a été possible de le faire, en engageant les naturalistes et les voyageurs à venir de ne pas négliger l'étude de ces animaux.

deux pieds; crête occipitale très-prononcée; fosses temporales énormes; arcade zygomatique très-épaisse, avec une sorte d'apophyse orbitaire remarquable, ce qui annonce une grande puissance dans la mastication; mâchoire inférieure très-solide et épaisse, et dont la symphyse seule forme un ovale de cinq pouces de long sur trois ou quatre de large; front très-renflé et bombé, comme dans l'éléphant, sans doute pour donner attache aux muscles de la trompe; os propres du nez très-petits, bornés à la racine du front, et n'allant pas au-delà des os unguis; vomer osseux très-épais, et les dépassant un peu; museau alongé; fosses nasales énormes; cinq molaires de chaque côté aux deux mâchoires, coniques, irrégulières, distantes; canines énormes, ayant à leur base près d'un pouce et demi de diamètre; quatre incisives en haut, dont les extérieures très-petites en comparaison des intermédiaires; deux incisives inférieures.

Nota. Cette tête avoit été apportée de l'île de la Désolation, située près le 50e. degré de latitude méridionale et le 4e. de longitude orientale. Elle appartient aujourd'hui à la collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

HABIT. Les phoques de cette espèce voyagent en troupes dans les mers de l'hémisphère austral, entre le 35e. et le 55e. degrés, remontant vers le nord en hiver, et se portant vers le sud en été. Les femelles arrivées dans les îles les plus septentrionales comprises entre ces parallèles, vers la fin de juin, pénètrent sur les plages sablonneuses à quelques distances du rivage, et mettent bas, réunies toutes ensemble et entourées par les mâles. Elles n'ont qu'un seul petit à chaque portée, qu'elles allaitent pendant sept ou huit semaines, pendant lesquelles aucun membre de la famille ne mange et ne descend à la mer. Après ce temps, ils passent tous un mois environ dans l'eau, pour se refaire; puis les mâles et les femelles reviennent à terre pour s'accoupler. Adultes à trois ans, les mâles se battent entr'eux pour se disputer la possession des femelles, et se font le plus souvent de profondes blessures. Leur accouplement se fait ventre contre ventre, et dure douze à quinze minutes. La gestation est de neuf mois environ, depuis la fin de septembre jusqu'à la mi-juillet de l'année suivante.

Leur démarche est excessivement lente et pénible lorsqu'ils sont à terre, et au contraire très-facile quand ils sont dans l'eau. Le cri des femelles est assez semblable aux mugissemens d'un bœuf vigoureux; la voix des mâles adultes est rauque, et semblable au bruit que fait un homme en se gargarisant.

Ces animaux paroissent se nourrir principalement de mollusques céphalopodes et de fucus; du moins lorsque les pêcheurs ouvrent leur estomac, y trouvent-ils ordinairement un grand nombre de becs de sèches et des plantes marines, ainsi que beaucoup de pierres et de gravier.

La durée présumée de la vie de ces phoques est de vingt-cinq à trente ans.

PATRIE. Les parages méridionaux de la Nouvelle-Hollande, notamment les rivages de l'île King dans le détroit de Bass et les côtes de la Nouvelle-Zélande, et où ils sont l'objet d'une pêche très-abondante.

369e. Esp. PHOQUE D'ANSON, *phoca Ansonii.*

(Encyclop. pl. 109. fig. 2. sous le nom de *loup marin.*) *Lion marin*, Dampier, Voyage 1. pag. 118? — *Lion marin*, Anson, Voyag. trad. franç. pag. 100. — *Loup marin*, Pernetty, Voy. aux îles Malouines. — *Phoca leonina*, Linn. Gmel. Erxleb. — Schreb. tab. 83 A. — *Phoque à museau ridé*, Buff. — Fleurieu, Voy. de Marchand, tom. 3. pag. 10.

CAR. ESSENT. *Nez du mâle prolongé en une sorte de trompe molle et susceptible de se gonfler; poil court et de couleur fauve-clair; ongles des mains robustes. Six incisives supérieures; deux incisives inférieures cylindriques, dirigées en avant et comme tronquées à l'extrémité; crêtes occipitales et sagittales peu développées; apophyses mastoïdes non saillantes.*

DIMENS. Douze à vingt pieds anglais au plus, et depuis huit jusqu'à quinze de circonférence.

DESCRIPT. Voisin du précédent par ses formes extérieures, mais plus petit; peau de la lèvre supérieure et du nez, dans le mâle, formant une espèce de crête ou trompe ridée qui pend au bout de la mâchoire, et qui peut avoir cinq ou six pouces de longueur dans l'état d'affaissement, mais qui se gonfle lorsque l'animal est irrité; lèvre supérieure de la femelle fendue; canines longues de trois pouces.

Poil court, de couleur tannée claire ou fauve; membres et queue noirâtres.

Tête osseuse. M. de Blainville a vu à Londres, dans l'ancienne collection de Hunter, un crâne de grand phoque, provenant vraisemblablement de l'expédition de l'amiral Anson et qui

avoit une étiquette portant ces mots : *sea lion, provenant des îles Falkland.* Il en a fait la description suivante, dont il nous a permis de faire usage (1).

Formes du crâne très différentes de celles du phoque commun, mais ayant quelqu'analogie avec celles de l'espèce précédente ; crêtes occipitales et sagittales bien moins prononcées ou presque nulles ; fosses temporales et arcades zygomatiques très-grandes, quoique cependant beaucoup moindres que dans le phoque à trompe ; point d'appendices ou de protubérance sous le conduit auditif ; chanfrein droit, quoique le museau proprement dit soit très-court et peu renflé ; fosses nasales petites, à peu près comme dans le phoque ordinaire ; canines énormes ; molaires au nombre de six de chaque côté aux deux mâchoires, simples, coniques, mais un peu irrégulières ; incisives au nombre de six en haut et de deux en bas, une de chaque côté ; ces dernières grosses, cylindriques, dirigées en avant et comme tronquées à l'extrémité.

Nota. Il résulte de cette description, qu'on remarque des différences considérables entre ce grand crâne et celui du premier phoque, à moins que ces différences ne tiennent à l'existence de la trompe dans l'un des deux, et à son absence dans l'autre, et par conséquent à la diversité des sexes, ce qui est peu probable, surtout sous le rapport du système dentaire.

En effet, les caractères tirés du nombre et de la forme des incisives suffiroient seuls pour distinguer ces deux espèces, s'il n'en existoit pas encore d'autres dans la différence de la taille, dans le développement plus ou moins grand des ongles des nageoires antérieures, et dans la couleur du pelage.

Des renseignemens qui viennent à l'appui de cette distinction, nous ont été fournis, l'année dernière, par un officier de santé qui revenoit d'une expédition à la terre des Patagons. Selon lui, les phoques qu'il désigne sous le nom d'*éléphans marins*, à cause de la forme de leur nez, très-abondans dans ces parages, ont à peu près les dimensions attribuées au lion marin d'Anson. Une peau de fœtus presqu'à terme, que nous avons examinée, avoit trois pieds de long, les ongles fort distincts et robustes, la fourrure fine, épaisse et d'un brun noir. Plusieurs échantillons de peaux de ces phoques de différens âges, nous ont démontré que plus ils deviennent vieux et plus le poil devient rare, dur et court, et plus les couleurs s'éclaircissent. A deux ans, ils ont la teinte de la fourrure du castor.

(1) Nous ne regardons toutefois l'identité de ce crâne avec celui du *lion marin* de lord Anson que comme une probabilité, mais fondée sur ses grandes dimensions et sur les différences bien réelles qu'il offre, lorsqu'on le compare avec ceux des espèces qui fréquentent les mêmes îles, comme les *phoques ours-marin* et *à crinière.*

HABIT. Les phoques d'Anson vivent en grandes troupes, comme le font les phoques à trompe. Leurs cris sont bruyans et de tons différens : tantôt ils grognent comme des cochons, tantôt ils hennissent comme les chevaux les plus vigoureux ; les petits bêlent comme des agneaux. Les mâles ont chacun plusieurs femelles. Celles-ci mettent bas en hiver deux petits. Tous passent l'été dans la mer, et l'hiver à terre.

PATRIE. L'île Georgia, la Terre de Feu, les îles Malouines, la côte est de l'Amérique, depuis la Terre des Etats jusqu'au 40e. degré, sur la Terre des Patagons ; quelquefois l'île Sainte-Hélène, selon Dampier ; la Terre de Kerguelen ?

370e. Esp. PHOQUE DE BYRON, *phoca Byronii.*

(Espèce nouvelle, fondée par M. de Blainville sur un crâne de phoque de grande dimension, de la collection d'Hunter, et étiqueté : *Sea lion from the Island of Tinian, by commodore Byron.*)

CAR. ESSENT. *Six incisives supérieures, dont la seconde extérieure plus grosse que les autres et semblable à une canine ; crêtes occipitales et sagittales très-saillantes, ainsi que l'apophyse mastoïde.*

DESCRIPT. Cette tête a les plus grands rapports avec celles des deux espèces précédentes, surtout par le grand développement de la face relativement au crâne. Elle se rapproche plutôt de la première par l'énorme saillie des crêtes sagittales et occipitales ; mais elle diffère de toutes deux par le développement excessif des apophyses mastoïdes ou subauriculaires. On y remarque la grande largeur et la profondeur des fosses temporales ; la longueur et l'étendue de la surface palatine ; la grandeur des trous incisifs ; la forme des molaires, qui semblent avoir été toutes coniques et irrégulières.

La mâchoire inférieure n'existoit pas.

Tous ces caractères paroissent suffisans à M. de Blainville pour distinguer ce phoque des deux autres spécifiquement ; et c'est en effet ce que

que porte à penser l'examen comparatif des dessins qu'il a faits des trois têtes osseuses dont il s'agit.

On ne possède aucun renseignement sur les formes extérieures de ce phoque ; mais le nom de *sea lion*, que lui a donné Byron, indique qu'il doit avoir de la ressemblance avec le *lion de mer* d'Anson ou notre seconde espèce.

PATRIE. L'île Tinian, la principale de l'Archipel des Larrons, ou îles Marianes, située au nord de la Nouvelle-Guinée, par le 15e. degré de latitude australe, et le 145e. degré de longitude.

371e. Esp. PHOQUE A CAPUCHON, *phoca cristata.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Lion marin*, *phoca leonina*, Fab. (1). — *Klap-myssen*, Egede, Groenland. pag. 62. pl. 6? — *Klap-mütz*, ejusd. fig. pag. 62? — *Neitsersoak* des Groenlandois.

CAR. ESSENT. *Une sorte de capuchon mobile, adhérant au sommet de la tête, susceptible d'érection, et pouvant recouvrir les yeux et le museau ; quatre incisives supérieures, dont les latérales les plus grandes ; quatre incisives inférieures.*

DIMENS. Sept à huit pieds de longueur totale.

DESCRIPT. Front du mâle adulte portant une sorte de gros tubercule susceptible de se gonfler comme une vessie, et cariné dans sa partie moyenne (outre les véritables narines, il y en a de fausses dans le même tubercule, et le nombre de ces fausses narines varie d'une à deux, suivant l'âge) ; trente deux dents en tout ; savoir, quatre incisives en haut et en bas, une canine et cinq molaires à chaque côté des deux mâchoires (un seul individu jeune a présenté six molaires inférieures) ; soies des moustaches grandes, presque rondes, blanchâtres, annelées et comprimées à leur base, obtuses à l'extrémité ; iris brune ; poils doux et longs, avec un fond laineux très-profond ; dessus de la tête et du cou, dans les mâles, ne présentant point de poils plus longs ou plus soyeux que ceux qui recouvrent le reste du corps.

Différences d'âge. — A un an, pelage blanc, avec le milieu du dos d'un gris livide. A deux ans, d'un blanc de neige, avec une raie étroite et brunâtre sur le dos. Vieux ayant la tête et les pieds noirs ; le reste du corps également noir, mais parsemé de taches grises ; le dos restant toujours plus obscur.

HABIT. Ce phoque, selon Crantzius (*Hist. gén. des Voy. tom.* 19. *pag.* 61.), se trouve très-abondamment au détroit de Davis ; il y fait régulièrement deux voyages par an, et y réside depuis le mois de septembre jusqu'au mois de mars ; il en sort alors pour aller faire ses petits à terre, et revient avec eux au mois de juin, fort maigre et fort épuisé. Il en part une seconde fois en juillet, pour aller plus au nord, où il trouve probablement une nourriture plus abondante, car il revient fort gras en septembre. Sa maigreur, dans les mois de mai et juin, semble indiquer que c'est alors pour lui la saison des amours, et que dans ce temps il oublie de manger, comme les ours et les lions marins. Fabricius dit qu'il s'accouple debout.

PATRIE. Le Groenland, où il habite dans les mois d'avril, de mai et de juin ; les côtes les plus septentrionales de l'Amérique, sur l'Océan atlantique (1).

†† *Espèces dont la tête n'a ni trompe ni capuchon de peau.*

372e. Esp. PHOQUE MOINE, *phoca Monachus.*

(Encyclop. pl. 110. fig. 1. A. B. C.) *Phoque moine*, *phoca Monachus*, Herm. Mém. de Berlin, tom. 4. tab. 12 et 13. — Gmel. Syst. natur. — Le *phoque à ventre blanc*, Buff. suppl. tom. 6. fig. 44. — *Phoca bicolor*, Shaw, Gen. zool. tom. 1. part. 2. pl. 70. — *Phoca albiventer*, Boddaert,

(1) Péron, dans son Mémoire sur l'habitation des phoques, inséré dans les *Annales du Muséum* et dans le second volume du *Voyage aux Terres australes*, fait voir que, sous le nom de *lion marin*, on a confondu trois grandes espèces de phoques des mers du Sud ; savoir : 1°. le phoque à trompe (*phoca proboscidea*) ; 2°. le phoque de l'île Saint-Paul, 3°. le lion marin de Pernetty et de Forster, et deux autres espèces du Nord ; savoir : 4°. le lion marin du Groenland, de Fabricius ; et 5°. le lion marin des îles du détroit de Béring, décrit par Steller. il s'attache surtout à comparer entr'elles les deux espèces du Nord, et il s'étonne de ce que les nomenclateurs les ont pu confondre, attendu qu'elles appartiennent, l'une au sous-genre des phoques, et l'autre à celui des otaries.

(1) M. Milbert, correspondant du Muséum, dans les États-Unis, vient d'envoyer à cet établissement, sous le nom de *phoca mitrata*, la tête d'un phoque qui diffère essentiellement de celui-ci par le manque de crête et par le nombre des dents. Il a six incisives supérieures et seulement deux inférieures. Il paroît qu'il peut gonfler et remonter la peau de son cou, de façon à cacher la tête en partie.

Elench. anim. pag. 170. — Frédéric Cuvier, Ann. du Mus. tom. 20. pag. 387. — *Phoca leucogaster*, Péron. — *Foca a ventre bianco*, Ranzani, Mem. di stor. natur. deca prima, pag. 102.

CAR. ESSENT. *Quatre dents incisives à chaque mâchoire; pelage brun-noirâtre, uniforme en dessus; ventre blanc; soies des moustaches lisses.*

DIMENS. Il acquiert jusqu'à 10 et 12 pieds de longueur. Celui qui a été décrit par Hermann avoit les proportions suivantes :

	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue	8	»	»
— de la partie des pieds de derrière, au-delà de l'extrémité de la queue	»	8	»
Distance de l'extrémité du museau à l'angle postérieur de la jointure des pieds de devant	2	7	»
Circonférence du corps à sa partie la plus grosse (c'est-à-dire, derrière les épaules)	5	2	»
Hauteur, ou diamètre de l'animal, du haut en bas, à la partie la plus épaisse, derrière les épaules, pendant qu'il est couché	1	3	»
Longueur du pied de devant, prise du côté antérieur, depuis la jointure supérieure	1	5	»
Distance de la jointure de la main, à l'extrémité du doigt antérieur du pied de devant	»	7	9
Long. de l'articulation de la cuisse	»	9	»
— du pied de derrière, du côté antérieur	»	11	6
— du côté postérieur	1	»	6
— de la queue	»	5	6

DESCRIPT. Sommet de la tête très-plat; front peu élevé; occiput peu bombé; trente-deux dents; savoir, quatre incisives supérieures et quatre inférieures, les intermédiaires plus petites que les latérales, et offrant un sillon transversal peu marqué; quatre canines et vingt molaires, dix à chaque mâchoire; narines grandes et vastes, rondes lorsqu'elles sont ouvertes, linéaires quand elles sont fermées, et alors parallèles l'une à l'autre; lèvre supérieure épaisse; soies des moustaches longues et unies; yeux peu saillans, grands et vifs, avec l'iris grande et d'un brun-jaunâtre, le blanc peu apparent, et la pupille en forme de triangle isocèle renversé; point de cils aux paupières; oreilles entièrement dépourvues de conque externe; avec l'orifice du canal auditif très-petit et placé vis-à-vis du tympan; cou épais, plus gros que la tête, peu susceptible de s'alonger; corps entièrement uni, lisse, arrondi et sans formes musculaires apparentes à l'extérieur; poils assez ras, longs de quatre lignes, couchés en arrière, très-serrés et comme collés sur le corps; couleur du pelage dans l'eau, noire sur le dos, la tête, la queue et la partie supérieure des pattes; ventre, poitrine, dessous du cou, de la queue et des pattes; museau, côtés de la tête et dessus des yeux, d'un blanc-gris jaunâtre; à sec, les parties noires beaucoup moins foncées, et les parties blanches plus jaunâtres; ongles des pieds de devant longs d'un pouce, larges de deux lignes, peu courbés, ne dépassant pas de beaucoup l'extrémité des doigts, et de couleur noire; ongles des pieds de derrière rudimentaires, et remplacés par un petit cartilage arrondi, à peine distinct de la peau; queue assez large, immobile et obtuse, n'étant pas entièrement séparée des pieds de derrière; organes de la génération des mâles non apparens à l'extérieur; point de testicules ni de scrotum visibles; quatre mamelons situés par paires, deux au-dessus de l'ombilic et deux au-dessous, et en étant à peu près à égale distance.

HABIT. Animal très-intelligent et susceptible d'attachement pour l'homme; facile à dresser à divers exercices, dormant et pouvant rester fort long-temps au fond de l'eau sans respirer; vivant de poissons et, suivant le rapport des pêcheurs, de plantes marines. Sa voix est courte et semblable à celle d'un chien enroué, sonnant à peu près comme les mots *va, va*, et quelquefois étant un peu hurlante et plaintive, mais foible.

PATRIE. La mer Adriatique. Celui que décrit Hermann avoit été pris sur l'île d'Osero avec un autre de la même espèce.

373[e]. Esp. PHOQUE OCÉANIQUE, *phoca oceanica*, Cuv.

(Non figuré dans l'Encyclop.) *Phoca oceanica*, Lepéchin, Act. petrop. tom. 1. tab. 7 et 8. — Journ. de phys. tom. 27. pag. 134.

CAR. ESSENT. *Quatre dents incisives à chaque mâchoire; pelage du mâle d'un gris-blanc, marqué d'une grande tache brune sur les épaules, d'où part une bande oblique sur chaque flanc, qui se porte jusqu'à la région du pénis; tête d'un brun-marron tirant sur le noir; ongles des pieds de devant assez robustes.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale du corps, mesuré depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité des pieds de derrière	6	7	6
— jusqu'à la naissance de la queue	5	7	»
— de la queue	»	5	3
— des pieds de derrière	1	3	6
— du devant	»	8	3
Circonférence du corps, après les pieds antérieurs	4	8	6

DESCRIPT. Quatre incisives à chacune des mâchoires; à la supérieure, celles du milieu petites, celles des côtés plus fortes que les canines, et toutes les quatre très-aiguës; les inférieures moins aiguës; canines médiocres; molaires au nombre de six de chaque côté, à trois pointes, celle du milieu étant la plus forte; iris noire.

Poils courts, très-serrés, et offrant les variétés de couleur suivantes, selon l'âge des individus.

Différences d'âges et de sexes. — La première année, il a le dos de couleur cendrée et brillante, avec le ventre plus blanc et marqué partout de petites taches dispersées, noirâtres, tantôt rondes, tantôt oblongues; alors les habitans l'appellent improprement *phoque blanc.* La seconde année, cette couleur cendrée blanchit, les taches s'agrandissent et paroissent davantage; alors on lui donne le nom de *phoque tigré.* La femelle conserve toujours cette même couleur, seulement le nombre et la forme des taches changent; mais le mâle, en avançant en âge, prend d'autres nuances. Lorsqu'il a toute sa croissance, sa peau est dure, épaisse et couverte de poils courts et très-serrés; le dessus de la tête d'un marron obscur et tirant sur le noir; une teinte plus pâle se voit au-dessus des oreilles, et une plus foncée au-dessous; le reste du corps est d'un blanc sale, mais le ventre a plus de blanc. Sur le dos, vers les épaules, on aperçoit une tache de la même couleur de la tête, qui se sépare bientôt et forme une bifurcation qui s'étend sur les deux flancs jusqu'à la région où est placé le pénis, et présentant une espèce de croissant. En général, la forme de cette tache est toujours la même. On remarque encore quelques autres petites taches de la même couleur semées irrégulièrement. L'espèce de croissant brun que portent ces phoques leur a fait donner le nom russe de *phoques ailés* (*krylatca*).

Nota. Nous regardons comme très-voisin de cette espèce le *phoca groenlandica* de Fabricius, sous le rapport de la configuration extérieure. En effet, ce phoque, de même taille que le *phoca oceanica*, présente des variations dans les couleurs du pelage assez analogues à celles qu'on remarque dans celui-ci; mais il s'en distingue par le nombre des incisives.

HABIT. et PATRIE. Cette espèce voyage, et n'apparoît aux rivages de la Mer-Blanche que pendant l'hiver; tandis que le phoque commun qui habite la même mer, s'y trouve toute l'année.

A la fin d'avril, après avoir mis bas et nourri son petit, elle retourne dans l'Océan glacial. Les jeunes restent jusqu'à ce que la glace se détache des bords; alors ils vont rejoindre leur famille. On en trouve toute l'année, selon les pêcheurs, autour de la Nouvelle-Zemble. On les tue pour en avoir la graisse et la peau. Celle des adultes sert à faire des couvertures; celle des jeunes, dans l'île de Solowki, est employée pour faire des bottes.

374[e]. Esp. PHOQUE LIÈVRE, *phoca leporina* (1).

(Non figuré dans l'Encycl.) *Phoque lièvre*, Lepéchin, Act. Acad. petrop. tom. 1. part. 1. tab. 8. et 9.—Journ. de phys. tom. 26. pag. 137. —*Phoca leporina*, Bodd. Shaw.

CAR. ESSENT. *Quatre incisives à chaque mâchoire; tête et corps couverts de poils blancs, longs et très-doux; ongles des pieds antérieurs assez forts.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur de l'animal, depuis le bout du nez jusqu'au bout de la queue.	6	6	»
— de la queue	»	4	2
— des nageoires postérieures......	»	11	4
— de la naissance du pied postérieur (le talon), à la racine des ongles....	»	8	10
— des nageoires antérieures	»	6	3
— des soies des moustaches	»	5	»
Circonférence du corps, derrière les bras	5	1	»

DESCRIPT. Corps ressemblant beaucoup, pour la

(1) Ce phoque est le quatrième de ceux qui sont pourvus de quatre incisives à chaque mâchoire. Nous n'en connoissons point d'autres décrits par les auteurs, qui offrent ce caractère. Cependant M. de Blainville, dans son article *Dent* du *nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, parle d'une tête à quatre incisives partout, que nous ne pouvons rapporter à aucune de ces espèces. « Les incisives supérieures internes sont coniques, aiguës, et un peu plus hautes que les externes, qui sont » fort épaisses, à peu près rondes, pointues (et non, » ainsi qu'il est dit dans cet article, plates par l'usure, » comme si elles avoient été coupées carrément). Les » inférieures sont toutes les quatre coniques et pointues, surtout les externes. Les molaires, au nombre » de cinq de chaque côté, en haut et en bas, sont » remarquables par la hauteur des trois pointes fort aiguës dont elles sont formées. »

Cette tête, dont M. de Blainville nous a communiqué la description, a beaucoup d'analogie avec celle du phoque commun. Son crâne proprement dit est dépourvu de crêtes occipitales ou sagittales; il est déprimé et étranglé en arrière des orbites, quoique moins que dans le phoque commun. La disposition et la proportion des os de sa face sont tout-à-fait semblables à ce qui existe dans cet animal. L'os palatin est coupé carrément en arrière. Cette tête, par la forme des molaires, se rapproche plutôt de celles du *phoque océanique* et du *phoque lièvre* que de celle du *phoque moine.*

forme et la grandeur, à celui du phoque océanique; tête n'étant pas aussi grande que celle de cet animal, mais plus alongée; lèvre supérieure plus grosse et aussi épaisse que celle d'un veau; dents semblables pour le nombre à celles du phoque océanique, mais beaucoup plus fortes; poils des moustaches épais et forts, placés sur quinze rangs; bras assez foibles; mains petites, serrées et comme coupées; membrane qui unit les doigts ne formant point une demi-lune, mais étant égale partout; queue plus courte et plus épaisse que celle de l'espèce précédente.

Poils longs, peu serrés, non couchés sur le corps; peau ayant une épaisseur remarquable (quatre lignes); pelage d'un blanc sale, mêlé d'un peu de jaune, et jamais moucheté.

Pelage des jeunes individus semblable à celui des lièvres (*lepus variabilis*) par sa longueur, sa flexibilité et sa blancheur.

HABIT. Il se tient à l'embouchure des fleuves qui se rendent dans la mer, les monte avec le flux et les redescend avec le reflux. Sa peau sert à faire des harnois très-solides.

PATRIE. Lepéchin l'a observé, pendant les mois d'été, dans la Mer-Blanche. Il fréquente aussi les mers d'Islande, et se trouve souvent entre le Spitzberg et le pays des Tchutschkis.

375[e]. Esp. PHOQUE COMMUN, *phoca vitulina.*

(Encycl. pl. 109. fig. 4.) *Phoca vitulina*, Linn.—*Phoque commun*, Buff. tom. 13. pl. 45, et suppl. 6. pl. 46.—*Chien de mer, loup marin* et *veau marin* des voyageurs et des marins.—Fréd. Cuv. Ann. du Mus. tom. 17. p. 377. Obs. zool. sur les facult. intellect. du phoque commun.

CAR. ESSENT. *Six incisives supérieures; quatre inférieures; ongles assez forts; soies des moustaches ondulées; pelage d'un gris-jaunâtre, plus ou moins ondé ou tacheté de brun, selon l'âge; poil abondant et assez épais.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	2	8	»
— jusqu'au bout des pieds de derrière	3	3	6
— de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	»	6	6
— du tronçon de la queue	»	3	4
— depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	»	4	1
— depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	9	»
— des grands ongles des pieds de derrière	»	»	10½
Circonférence du corps, derrière les jambes de devant	1	6	»

DESCRIPT. Corps alongé, conique, diminuant de grosseur depuis la poitrine jusqu'à la queue; cou très-court; tête ronde, ayant dans sa partie antérieure beaucoup de rapport avec celle de la loutre; museau large, plat et comme tronqué; lèvre supérieure très-mobile, pourvue de moustaches fort longues, de grosseur inégale et comme ondulées; bouche munie de six dents incisives supérieures, de quatre inférieures, de quatre canines moyennes et de cinq molaires tranchantes et lobées de chaque côté, tant en haut qu'en bas; nez peu saillant; oreilles marquées seulement par un très-petit tubercule qui s'élève sur le bord antérieur de leur orifice; conduit auditif ayant son ouverture très en avant du tympan, du côté de l'œil; yeux placés plus près des oreilles que du bout du nez; sourcils formés de sept ou huit poils semblables à ceux des moustaches, mais plus petits; partie postérieure de la tête très-grosse, sans crêtes occipitales ou sagittales; pieds courts et à cinq doigts, enveloppés dans une membrane; les ongles qui en sortent étant plus grands aux pieds de derrière qu'à ceux de devant, épais, longs, libres et de couleur noire; poil serré, non couché en arrière comme dans la plupart des phoques, mais dirigé de façon à présenter des sortes de bandes comme les soies d'une vergette, les plus longs ayant huit lignes; chaque poil à part étant plat, pointu, sec, roide, mais fin et luisant, brun ou noirâtre jusqu'à la pointe, qui est d'un gris-jaunâtre; couleur générale du corps d'un gris-jaunâtre, plus ou moins ondée ou tachetée de brun, selon l'âge, ordinairement plus foncée sur la tête et sur le dos que sur les flancs; ventre pâle. Les vieux individus étant plus blanchâtres que les autres (1).

(1) C'est à cette espèce, la plus connue des marins, que presque toutes les autres du même genre ont été rapportées sous la dénomination générale de *veaux* ou de *chiens marins*.

Les ouvrages de naturalistes offrent des variétés assez nombreuses de l'espèce du phoque commun, dont nous nous abstiendrons de faire connoître les caractères. Nous ne ferons qu'indiquer,

1°. Celle du golfe de Bothnie (*Ph. vitul. Bothnica*, Linn., Faun. suec.), qui a le nez plus large, les ongles plus longs et le pelage plus obscur;

2°. Celle des lacs Orom et Baïkal (*Ph. vitul. Sibirica*, Gmel.), qu'on dit argentée, et qui, selon Péron, pourroit bien être une loutre;

3°. Celle de la Caspienne (*Ph. vitul. Caspica*, de Pal-

HABIT. L'histoire du veau marin est peu différente de celle des divers animaux du même genre à l'état de nature. Les récits qu'on en possède sont le plus souvent remplis de traits qui appartiennent aux autres espèces, que les marins ont confondues avec la sienne. Nous n'avons de renseignemens positifs que ceux qui résultent de l'étude de plusieurs de ces animaux échoués sur les côtes. M. Frédéric Cuvier a observé notamment quelques individus qui ont vécu au Muséum d'histoire naturelle, et il a fait connoître leur intelligence, bien plus développée qu'on ne pourroit s'attendre à le trouver dans des animaux tout-à-fait conformés pour la vie aquatique. Ils s'attachent à l'homme, et exécutent à son commandement différentes actions même peu en rapport avec leurs habitudes naturelles. En captivité, ils vivent de poissons, qu'ils saisissent avec adresse dans les cuves pleines d'eau où on les conserve. Ils restent souvent un temps considérable sous l'eau sans respirer, parce qu'ils peuvent fermer hermétiquement leurs narines à l'aide d'un appareil musculaire qui a été décrit par M. de Blainville (*Bull. soc. philom.*). Leur voix est une sorte d'aboiement un peu plus foible que celui d'un chien, et ils la font entendre le soir ou lorsque le temps est disposé à changer. Quand ils sont en colère, cette voix ressemble au sifflement d'un chat qui menace.

PATRIE. Les mers boréales. Ils fréquentent les côtes du Spitzberg, du Groenland, de l'Amérique septentrionale, de la Russie, de la Norwège, des pays littoraux de la Baltique, de la Hollande, de l'Angleterre et de la France.

376ᵉ. Esp. PHOQUE A CROISSANT, *phoca groenlandica.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Phoca groenlandica*, Mull. Prodr. pag. 8. — Oth. Fabric. Fauna groenlandica, pag. 11. sp. 7. — *Svartside*, Egede, 46. fig. — *Attarsoak*, Crantz, 163-169. — *Phoca semilunaris*, Bodd. — *Harp seal*, Shaw, Gen. zoolog. tab. 71.

CAR. ESSENT. *Six incisives supérieures et quatre inférieures. Pelage des mâles adultes blanchâtre, avec le front et une grande tache en croissant sur chaque flanc, noirs; ongles assez forts.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur totale du corps......	6	»	»
Circonférence	4	»	»

DESCRIPT. Cette espèce, confondue avec la précédente, en est cependant bien distincte par sa taille, le nombre de ses dents molaires et les couleurs du pelage. Sous ce dernier rapport, elle se rapproche plus du phoque océanique, avec lequel nous l'avions d'abord réunie, à l'exemple de Lepéchin; mais la différence dans le nombre des incisives suffit pour l'en faire distinguer.

Trente-huit dents en tout, savoir: six incisives supérieures, quatre inférieures, deux canines et douze molaires à chaque mâchoire; tête longue, déprimée; museau très-proéminent; soies des moustaches grises, un peu comprimées et ondulées dans leur milieu, aiguës vers la pointe; yeux, oreilles, langue et pieds comme dans le phoque commun; poils très-courts, couchés, brillans, avec très-peu de fond laineux.

Différence des âges.

Fœtus. Tout blanc et couvert d'un poil laineux. (*Iblau* des Groenlandais.)

Première année. Poil un peu moins blanc. (*Attarak.*)

---

las, Krachenninikow et Gmel.), qu'on dit être de la taille du *phoque commun* ou plus petite, et variée de noir, de jaune, de cendré et de blanchâtre.

C'est avec plus de probabilité que l'on rapporte à cette espèce le phoque dont parle Olafsen dans son Voyage en Islande, sous le nom de *landselur*. Il est, dit-il, de l'espèce de ceux qu'on trouve dans la Baltique. On le prend au printemps; il fait et nourrit ses petits à cette époque, sur les anses qui sont basses, et conséquemment sous eau, lorsque la marée est haute. Les femelles tiennent ces petits à terre jusqu'à ce qu'ils aient changé leur premier poil. Ce poil est blanc, et quelquefois d'un jaune clair; il devient ensuite d'une couleur foncée et mouchetée de gris un peu plus clair sous le ventre qu'ailleurs, marqué de taches blanches et rondes sur les côtés. A mesure qu'il vieillit, la couleur s'éclaircit encore, et, à la fin, il est d'un blanc tirant sur le gris. La taille de ce phoque se rapproche d'ailleurs assez de celle de l'espèce commune.

Othon Fabricius rapporte encore à l'espèce du *phoca vitulina*, le *kassigiak* de Crantzius, distingué aussi comme devant former une espèce particulière par Boddaert (*Ph. maculata*) et par Buffon. Tout ce qu'on sait sur les caractères de cet animal se réduit à ceci: *pelage des adultes tigré; celui des jeunes noir en dessus et blanc en dessous*; ce qui n'est pas suffisant pour le faire distinguer du phoque commun.

Il paroît encore que les naturalistes eux-mêmes confondent plusieurs espèces différentes, sous le nom de *phoca vitulina*; du moins c'est ce que nous a appris M. Otto, professeur d'anatomie comparée à Breslaw, qui nous a assuré qu'il avoit disséqué deux phoques de la mer Baltique, très-semblables par leurs caractères extérieurs, mais dont les têtes osseuses offroient des dissemblances remarquables dans l'écartement des orbites et dans l'alongement du crâne.

Seconde année. Poil gris. (*Atteiksiak.*)

Troisième année. Poil variable. (*Aglektok.*)

Quatrième année. Poil tacheté. (*Milektok.*)

Cinquième année. Poil d'un beau gris-blanc, avec un croissant brun sur le dos, dont les deux pointes se regardent. (Il porte alors le nom d'*Attarsoak.*)

HABIT. Il vit de poissons, et poursuit particulièrement le *lottus scorpius* et le *salmo arcticus*. L'accouplement a lieu au mois de juillet, et les femelles mettent bas au mois de mars ou dans les premiers jours d'avril de l'année suivante. Elles ne font qu'un petit et rarement deux, sur des fragmens de glace éloignés de la terre.

PATRIE. Les côtes du Groenland, d'où ils s'éloignent deux fois dans l'année; au mois de mars pour revenir en mai, et au mois de juillet pour revenir en septembre : on les trouve aussi au Spitzberg (1).

377[e]. Esp PHOQUE PUANT, *phoca fœtida.*

(Encycl. pl. 110. fig. 2.) *Phoca fœtida*, Mull. Prodr. 8.—*Neitsek*, Crantz, 164. gl. 154.— *Phoca fœtida*, Oth. Fabric. Faun. groenland. pag. 15. sp. 8.—*Phoca hispida*, Schreb. tab. 86. — Erxleb. Bodd. Gmel. — *Phoque neitsoak*, Buff. Hist. nat. suppl. tom. 6.

CAR. ESSENT. *Six incisives supérieures, quatre inférieures; pelage d'un brun pâle, varié de blanchâtre en dessus, d'un blanc sale en dessous; poil hérissé; ongles assez forts.*

DIMENS. (D'après Oth. Fabricius.) Longueur totale, quatre pieds et demi au plus.

DESCRIPT. Système dentaire comme dans le phoque commun; tête courte, arrondie; museau à peu près égal au tiers de la longueur de la tête; soies des moustaches pâles (les plus petites noires), pointues, comprimées, avec leur bord en totalité ondulé; yeux petits, avec l'iris brune, comme dans le phoque commun, dont les pieds, les oreilles, la langue et la queue sont aussi semblables; corps de figure presqu'elliptique; talon des pieds de derrière à peine apparent, à cause de l'obésité de l'animal; dos très-bombé; ventre plat; poils très-épais, presque droits sur la peau, doux au toucher, assez longs et fins; soies du fond laineux très-frisées; pelage presque brun, varié de blanchâtre; ventre blanc, avec quelques taches brunes.

Jeunes, ayant le dos d'un blanc sale ou livide, sans taches et le ventre blanc; *vieux*, ayant le pelage très-varié, le museau presque nu, et le poil du corps ras.

Erxleben dit que cet animal a le poil hérissé, et mêlé de soies aussi rudes que celles d'un cochon; la robe d'un brun pâle, tachetée en dessus, blanchâtre en dessous, avec le tour des yeux noir.

Une variété est toute blanche, avec une ligne dorsale.

HABIT. Les vieux mâles répandent une odeur très-puante et nauséabonde, qui existe aussi dans leur chair et dans leur graisse, qui est très-fluide. Cette espèce vit de poissons, mais principalement de crevettes et d'autres crustacés. Les sexes se rapprochent dans le mois de juin, et les femelles mettent bas en février.

PATRIE. Les golfes les moins fréquentés du Groenland (1).

378[e]. Esp. PHOQUE BARBU, *phoca barbata.*

(Encycl. pl. 111. fig. 1.) *Phoca barbata*, Mull. Prodr. p. 8.—*Urksuk*, Crantz, 165.— *Phoca barbata*, Oth. Fabr. Faun. groenland., pag. 15. sp. 9. — Erxleb. Bodd. Gmel. — *Phoca major*, Parsons, Phil. trans. tom. 47. pag. 121.—*Grand*

---

(1) C'est peut-être à cette espèce, ainsi que l'indique Fabricius, qu'il faut rapporter le *vade-sael* ou *hav-sael* des Islandais, qui, suivant Olafsen, est presqu'aussi fort que l'*utselur* ou phoque puant, et même plus gros et plus gras que lui; qui a la peau très-épaisse, et le pelage noir et plein de grosses taches rondes, plus petites sur le dos que sur les flancs. Ce phoque nage en ligne droite par grandes troupes serrées et avec ordre, et qui ont pour chef de file le plus fort d'entr'eux.

On ne voit jamais ce phoque en terre ferme, mais seulement sur les glaçons, où les habitans, principalement ceux qui occupent les côtes septentrionales d'Islande, lui font la chasse. Il vient cependant dans quelques golfes, comme, par exemple, dans ceux d'Iso, d'Arnar et de Patrixfiord. Il dépose ses petits en avril, sur des anses très-éloignées et dans des îles, car il disparoît de ces parages en mars; et lorsqu'il revient au mois de mai, il ramène ses petits avec lui. (*Voyage en Islande*, traduction française, tom. III, pag. 213.)

(1) Othon Fabricius rapporte avec doute à cette espèce, et comme en étant un vieux individu, le phoque appelé en Islande *utselur* ou *vetrar-selur* (chien de mer d'hiver, parce qu'il fait ses petits dans cette saison). Il a jusqu'à deux aunes et demie de longueur. Son pelage, lorsqu'il est adulte, est foncé et moucheté de gris. En vieillissant il devient tout blanc, à commencer par la tête et le cou. Il passe ensuite plusieurs années avant que le reste du corps ne blanchisse tout-à-fait, et cela arrive même rarement, à moins qu'il ne devienne très vieux. Cet animal est méchant, et il est dangereux de l'irriter.

phoque, Buff. Hist. nat. tom. 6. suppl. pl. 45

CAR. ESSENT. *Six incisives supérieures, quatre inférieures ; pouce des mains plus courts que les autres doigts ; pelage noirâtre.*

DIMENS. Dix pieds environ de longueur totale.

DESCRIPT. Système dentaire semblable à celui du phoque commun ; tête alongée ; museau large ; lèvres lâches ; soies des moustaches nombreuses, fortes, cornées, flexibles, très-légèrement comprimées, lisses, transparentes, tenant peu fortement ; ouvertures des oreilles plus grandes que dans les autres espèces ; yeux grands, pupille ronde, iris brune ; pieds antérieurs longs, ayant le doigt du milieu le plus grand et les latéraux les plus petits (ce qui ne s'observe dans aucune autre espèce) ; corps alongé, robuste ; dos renflé ; langue et pieds postérieurs comme dans le phoque commun ; poil des jeunes abondant et doux, celui des vieux plus rare, et quelquefois presque nul. Pelage d'abord livide en dessus et blanc en dessous, ensuite noirâtre, puis tout noir dans les vieux individus.

HABIT. et PATRIE. Il habite les hautes mers du Groenland. Sa femelle met bas vers le mois de mars sur quelques gros fragmens de glace et ne fait qu'un petit.

379e. Esp. PHOQUE AUX PETITS-ONGLES, *phoca leptonyx* (1).

(Non figuré.) *Phoca leptonyx*, Blainv.

CAR. ESSENT. *Ongles très-petits, surtout ceux des pieds de derrière ; pelage gris en dessus avec*

---

(1) A la suite de la description des treize phoques sans oreilles externes, dont l'existence ne nous paroît pas douteuse, nous allons rapporter succinctement les caractères de onze autres, qui sont bien moins connus.

1°. Le PHOQUE URIGNE, *phoca lupina*. Suivant Molina, il a le système dentaire du phoque commun, quatre doigts seulement aux pieds de devant et la lèvre supérieure un peu cannelée, comme celle du lion marin d'Anson. Sa gueule est si grande d'ouverture qu'une boule d'un pied de diamètre pourroit y entrer.

On remarque dans ces détails, ainsi que dans d'autres sur les mœurs, la voix, etc. de cet animal, des expressions exactement conformes à celles qu'on trouve dans la description du lion marin des îles Falkland de dom Pernetty. Aussi ne doutons-nous guère que cette description de l'urigne n'appartienne à notre *phoque d'Anson*.

2°. Le PHOQUE DE L'ILE SAINT-PAUL, *phoca Coxii*, Nob. Nouv. Dict. d'Hist. nat., 2e. édit. — *Lion marin* de Cox, Descript. de l'île de Saint-Paul. — Fleurieu, Relat. du voy. du Cap Marchand, tom. III, pag. 17.

Cette espèce sans trompe nous paroît exister réellement, mais elle a été décrite si imparfaitement que nous n'avons pas cru devoir l'admettre dans notre classification. Sa longueur est de vingt pieds anglais environ et sa circonférence de vingt-un. Son pelage est généralement d'une couleur de bufle sale, tantôt d'une teinte plus brune, tantôt d'un blanc sale ou couleur de pierre.

Ces phoques sont si abondans aux îles d'Amsterdam et de Saint-Paul, dans l'Océan indien (situées par le 38e. degré de latitude méridionale et le 75e. de longitude orientale), que le lieutenant Cox en tua douze cents en dix jours. Ils se tiennent à terre au milieu des joncs et des roseaux, et leurs femelles ne font qu'un petit par portée.

3°. Le PHOQUE A LONG COU, *long necked seal*, Parsons, Phil. Trans., tom. XLVII, pl. 6 ; *phoca longicollis*, Shaw, Gen. zool. Celui-ci, dont la patrie est inconnue, a le corps très-élancé ; les jambes antérieures placées à égale distance de l'extrémité du museau et du bout des nageoires postérieures ; point d'ongles aux pieds de devant. D'après la mauvaise figure qu'on en trouve dans les *Transactions philosophiques*, on seroit d'abord tenté de le regarder comme une espèce factice établie sur l'observation d'une peau mal préparée ; mais on doit cependant ajourner toute décision à cet égard, attendu que Péron a rencontré des phoques qui présentoient des variétés assez remarquables dans la position des membres antérieurs. Il lui a paru « que le courage et l'activité de ces animaux sont dans un rapport assez exact avec la position relative de leurs pieds de devant : suivant que ces principaux agens de la locomotion se trouvent plus ou moins rapprochés de la poitrine, la démarche est plus ou mois facile ; et comme chez les phoques, ainsi que chez tous les autres animaux, la possibilité d'échapper aux périls est un motif de l'affronter, il s'ensuit naturellement que ces amphibies en sont encore plus ou moins timides. » (*Voy. aux Terres australes*, tom. II, pag. 118.)

4°. Le PHOQUE A TÊTE DE TORTUE du même auteur, *tortoise seal* (*phoca testudinea*, Shaw). Cette espèce, que Parsons dit exister sur plusieurs côtes de l'Europe, n'a pas été observée depuis ce naturaliste. Il dit qu'elle a la tête conformée comme celle de la tortue, le cou alongé ; les pieds semblables à ceux du phoque commun.

5°. Le PHOQUE FASCIÉ, *riobon seal*, Pennant ; *phoca fasciata*, Shaw. Cette espèce n'est encore connue que par sa peau, qui a été décrite par Pallas. Elle est des îles Kouriles ; son poil est court, épais, roide et de couleur noirâtre uniforme, mais marqué sur la partie supérieure d'une bande jaune semblable à un ruban, et tellement disposée, qu'elle représente en quelque manière le contour d'une selle occupant un large espace sur le dos. La tête et les jambes ne sont pas décrites. Le port de l'animal est inconnu. C'est une grande espèce.

6°. Le PHOQUE PONCTUÉ, *phoca punctata* de l'Encyclopédie anglaise (*speckled seal*), qui a le corps, la tête et les membres tachetés, et qui habite les îles Kouriles.

7°. Le PHOQUE MOUCHETÉ, des mêmes contrées, *phoca maculata* ; le *spotted seal* de l'Encyclop. anglaise, dont le corps est moucheté de brun.

8°. Le PHOQUE NOIR, *phoca nigra* ou *black seal* de l'Encyclop. anglaise, des mêmes mers ; remarquable, dit-on, par la singulière conformation de ses pieds qu'on ne décrit pas.

9°. Le PHOQUE LAKHTAK de Krachenninikow, Hist. des Voyag., tom. XIX, pag. 260. — Descript. du Kamtschatka, tom. III, pag. 240. Ce phoque, selon Krachenninikow, ne diffère du phoque marin que par la grosseur seulement, puisque sa taille égale celle du plus gros

quelque vergeture jaunâtre sur les côtés du dos; d'un blanc-jaunâtre sale en dessous; soies des moustaches rondes.

DIMENS.	pied	pouc.	lig.
Longueur totale	9	»	»
— des nageoires antérieures	1	»	»
— des nageoires postérieures	1	2	»
— de la queue	»	4	»

PATRIE. Ce phoque est des mers antarctiques.

IIe. *Sous-genre.* OTARIES, *otaria*, Péron.—Caract. *De petites oreilles externes; six incisives supérieures, dont les quatre mitoyennes à double tranchant et les externes simples et plus petites; quatre inférieures fourchues; toutes les molaires simplement coniques; membrane des pieds de derrière se prolongeant en une lanière ou un lobe au-delà de chaque doigt; ongles plats et menus; poil moins ras que dans les phoques ordinaires.*

380e. Esp. OTARIE A CRINIÈRE, *otaria jubata.* (Encycl. pl. 109. fig. 3.) *Lion marin*, Forster, second Voyage de Cook, tom. 4. pag. 54.— *Lion marin*, Pernetty, Voyage aux îles Malouines, tom. 2. pl. 10.— Le *Lion marin*, Buff. Suppl. 6. pl. 48, d'après Forster.

Lion marin, Stell. Nov. Com. Act. petrop. 11, pag. 418. Krachenninikow, Hist. du Kamtschatka. — *Phoca scont*, Bodd. Elench. anim, pag. 171. sp. 10.

CAR. ESSENT. *Dix molaires supérieures, douze inférieures; pelage de couleur fauve; une crinière sur le cou du mâle; doigts des pieds de derrière terminés par des lanières de peau.*

DIMENS. (D'après Forster.) Longueur totale des mâles 10 à 12 pieds anglais, et des femelles, 7 à 8 pieds seulement

(Femelle jeune, d'après le même.)	pied.	pouc.	lig.
Longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du doigt du milieu de la nageoire de derrière	»	5	6
Longueur jusqu'à l'origine de la queue	5	3	»
— de la queue	»	2	10
— des nageoires antérieures	1	9	»
— des nageoires de derrière jusqu'à l'extrémité du pouce	1	5	.
Hauteur des oreilles	»	»	7

DESCRIPT. (D'après Forster.) Corps gros, cylindrique, très-gras; tête assez petite; museau assez semblable à celui d'un gros dogue, étant un peu relevé et comme tronqué à son extrémité; lèvre supérieure débordant l'inférieure, et garnie de cinq rangs de soies dures en forme de moustaches, très-fortes, longues, noires, qui s'étendent le long de l'ouverture de la gueule et deviennent blanches dans la vieillesse; oreilles coniques longues seulement de six à sept lignes, ayant leur cartilage ferme et roide, et cependant un peu repliées vers l'extrémité, avec leur partie intérieure lisse et leur surface externe garnie de poils; yeux grands et proéminens; iris verte; sourcils composés de crins noirs, sumontant les yeux; trente-six dents en tout, les quatre incisives supérieures intermédiaires ayant deux pointes, et les latérales semblables aux canines; incisives inférieures, quatre en bas; canines plus longues que les incisives et de forme conique, un peu crochues à leur extrémité, avec une cannelure au côté intérieur; douze molaires en haut, dix en bas; pieds de devant en forme de grandes bandes plates, revêtus d'une membrane noire et dure, lisse et sans poil, portant dans le milieu quelques vestiges d'ongles qu'à peine l'on distingue; nageoires de derrière lisses et sans poils comme celles de devant, divisées en cinq longs doigts, aplatis et enveloppés dans une peau mince, laquelle se prolonge et s'étend en forme de lanières fort au-delà des ongles, qui sont fort petits; queue de forme conique et couverte de petits poils, extrêmement courts.

Mâle ayant la tête et la partie supérieure de son corps recouvertes de poils épais, durs et grossiers, longs de deux à trois pouces et de couleur jaune foncée ou tannée, flottant sur le front et sur les joues, et formant une crinière sur le cou et la poitrine; cette crinière se hérissant lorsque l'animal est irrité. Sur tout le reste du corps, des poils courts, lisses, fauves, brunâtres et comme collés à la peau.

Femelle dans tous les âges, sans crinière; poil court, lisse et luisant comme celui de la robe du mâle, mais d'une couleur jaunâtre assez claire.

Nota. Suivant Steller (*Nov. Comment. Acad. petrop.*

---

bœuf On le prend depuis le 59e. jusqu'au 64e. degré de latitude septentrionale.

10°. Le PHOQUE TIGRÉ de Krachenninikow, des mers du Kamtschatka. Cet auteur le dit gros comme un bœuf d'un an et variable dans ses couleurs, mais ordinairement marqué sur le dos de taches rondes et d'égale grandeur, avec le ventre d'un blanc-jaunâtre. Ses petits sont blancs comme la neige.

11°. Le PHOQUE GRUMM-SELUR des Islandais, dont fait mention Olafsen, d'après les Annales d'Olaf-Triggesen et le *Speculum regale.* Le grumm-selur ou roi des phoques seroit d'une taille si monstrueuse, que quelques-uns le classeroient parmi les baleines. On dit qu'il acquiert en longueur douze à quinze aunes du pays. Il seroit fort rare en Islande; néanmoins, on en auroit vu dans la partie occidentale de cette île, sur les anses de Breedefiord. On dit qu'il a de longs poils sur la tête e principalement autour de la queue.

petrop. tom. 11, année 1751), et Krachenninikow (*Hist. du Kamtschatka*), l'otarie à crinière du Nord seroit plus petite que celle du Sud, puisque sa taille ne surpasseroit guère celle de l'otarie ours marin (huit à neuf pieds); sa peau sur tout le corps seroit brune; sa tête de moyenne grosseur; ses oreilles courtes; le bout de son museau court et relevé, comme celui du chien doguin; son cou seroit nu, avec une petite crinière d'un poil rude et frisé (1).

HABIT. Forster rapporte que ces animaux vivent en troupes sur les plages, en faisant entendre leur voix, qui, chez les mâles, ressemble au rugissement des lions ou de taureaux enragés, et chez les femelles et les jeunes, au bêlement des veaux et des agneaux. Les vieux mâles se tiennent à part. Ils se disputent les femelles. L'accouplement, aux terres Magellaniques, a lieu dans les mois de décembre et de janvier, et il paroît que la gestation dure onze mois, et que la portée n'est que de deux petits, dont les mères ont grand soin.

Suivant Steller (*Nov. Comm. Petrop.* 1751), les lions marins du Kamtschatka ont des habitudes en général analogues à celles des lions marins de Forster; mais cependant on remarque dans leurs mœurs les différences suivantes : les troupes, au lieu d'être composées de dix à douze femelles, n'en ont que deux, trois ou quatre. Ces femelles ne font qu'un seul petit par portée, etc.

Ces animaux, très-indolens de leur nature, sont susceptibles de s'attacher à l'homme.

PATRIE (selon Forster). Les îles Malouines et du Nouvel-An, la Terre des Etats, la côte des Patagons, etc. D'après Steller, les îles Kouriles, le Kamtschatka, l'île Bering.

Il est remarquable qu'on n'a point signalé ces phoques dans l'immense intervalle des deux régions froides que nous venons de citer.

(1) Ces caractères ne sont certainement pas suffisans pour affirmer que l'espèce de Steller est différente de celle de Forster; aussi nous abstiendrons-nous de les séparer, quoique nous ayons quelque penchant à adopter la manière de voir de Péron, sur la distribution des animaux marins, cétacés et amphibies, en trois régions distinctes; deux septentrionales (l'une dépendant de la mer Atlantique, et l'autre de l'Océan Pacifique) et une australe, unique, attendu qu'on a reconnu que toutes les espèces bien observées de ces trois régions sont propres exclusivement à chacune, et ne se trouvent point dans les autres.

381[e]. Esp. OTARIE OURS-MARIN, *otaria ursina.*

(Encyclop. pl. 109. fig. 1.) *Ursus marinus*, Steller, Nov. Comm. Petrop. 11. 1751. p. 331. tab. 15. — *Phoca ursina*, Linn. Gmel. Erxleb. Bodd. — Schreb. tab. 82. — *Ours marin*, Buff. Suppl. tom. 6. pl. 47. — *Chat marin*, Krachenninikow, Hist. du Kamtschatka.

CAR. ESSENT. *Six incisives supérieures, dont les deux latérales de forme canine; point de crinière dans le mâle; pelage brun; doigts des pieds de derrière terminés par de grandes lanières de peau fort étroites.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale du corps, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des pieds de derrière......	6	10	6
— jusqu'au bout de la queue......	6	»	5
— de la queue..................	»	1	10
— des pieds postérieurs..........	1	8	2
— du plus grand ongle de ces pieds.	»	1	1
— des pieds antérieurs...........	1	10	»
— des oreilles..................	»	1	6

DESCRIPT. (selon Forster). Corps fort mince en arrière; tête ronde; gueule peu fendue; six incisives à la mâchoire supérieure, dont les deux latérales coniques comme les canines, et les quatre intermédiaires bifurquées; quatre inférieures; deux canines en haut et en bas, très pointues; six molaires supérieures aiguës, et cinq inférieures de chaque côté, s'engrenant; moustaches très-longues; yeux proéminens; oreilles pointues, coniques; pieds antérieurs libres en entiers, si ce n'est le carpe, le métacarpe et les doigts, où la peau est nue, lisse supérieurement et ridée inférieurement; pouce plus long que les quatre autres doigts, qui décroissent successivement jusqu'à l'externe; extrémités postérieures à cinq doigts, dont le pouce est aussi long que les trois suivans, et le dernier le plus petit de tous; poil hérissé, également épais et long, de couleur noirâtre, tacheté de gris sur le corps et jaunâtre ou roussâtre sur les pieds et les flancs; sous ce long poil, une espèce de feutre, plus court et fort doux, aussi de couleur noirâtre.

Dans la vieillesse, les plus longs poils deviennent gris ou blancs à la pointe, ce qui les fait paroître d'une couleur grise un peu sombre.

Femelles différant beaucoup des mâles par la couleur, ainsi que par la grandeur; leurs plus longs poils variant, et étant tantôt cendrés et tantôt mêlés de roussâtre.

Petits d'un beau noir en naissant.

Nota. Le *phoque ours* de Forster se trouve, par rapport à cette espèce, comme le *lion marin* de ce même naturaliste, relativement à l'espèce précédente. Il le regarde comme ne différant point de l'ours marin de Steller. C'est ce que nous ne saurions affirmer ou infirmer, attendu le manque de renseignemens suffisans pour décider cette question.

HABIT. Très-semblables à celles des otaries à crinière, avec lesquels ces animaux vivent. Les troupes sont composées de huit à cinquante individus femelles ou jeunes pour un mâle. Les ours marins craignent les otaries à crinière; mais ils font une guerre cruelle à tous les autres animaux de mer. Ils ont de la vivacité dans leurs allures. Les femelles ne font qu'un seul petit, ou rarement deux, qu'elles soignent tendrement et qu'elles défendent avec courage. Elles mettent bas au mois de juin, sur les rives désertes de la mer du Nord, et entrent en rut dans le mois de juillet suivant, d'où l'on peut conclure que la durée de la gestation est au moins de dix mois.

PATRIE. Les mers du Kamtschatka et les rivages habités par l'otarie à crinière, où cette espèce a été observée par Steller. La Terre des Etats, à la pointe méridionale de l'Amérique, selon Forster. Le même naturaliste rapporte aussi que l'ours marin se trouve dans les îles de la mer du Sud, et notamment à la Nouvelle-Hollande et à la terre de Van-Diémen; mais tout porte à croire qu'il a confondu avec cette espèce quelques autres phoques à oreilles externes ou otaries.

382e. Esp. OTARIE DE PÉRON, *otaria Peronii.*

(Encycl. pl. 111. fig. 2.) *Petit phoque*, Buff. tom. 13. pl. 53. — *Phoca pusilla*, Linn. Gmel. Bodd. Elench. anim. pag. 172. sp. 11. — *Phoca parva*, Bodd. — *Otarie de l'île de Rottness*, *otaria Peronii*, et *otarie noire*, *otaria pusilla*, Desm. nouv. Dict. d'Hist. nat. art. *Phoque*, tom. 25. pag. 598 et 602.

CAR. ESSENT. *Six incisives supérieures, dont les deux externes plus fortes et séparées des autres; pelage doux et généralement noirâtre; pieds de derrière n'ayant d'ongles apparens qu'aux trois doigts du milieu, et terminés par une membrane dont le bord offre cinq lobes; soies des moustaches rondes et lisses.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur totale du corps	2	2	6
— de la queue	»	1	«
— des pattes antérieures	»	7	6
Long. des pattes postérieures	»	6	»
— de leur membrane au-delà des ongles	»	»	9
— des oreilles	»	1	»

Nota. Les plus grands individus n'acquièrent au plus que 4 pieds de longueur.

DESCRIPT. Tête ronde et un peu déprimée; museau fort court; six dents incisives supérieures, dont les deux extérieures en forme de canines, et les quatre intermédiaires grosses et sillonnées transversalement sur leur tranche; quatre incisives inférieures, dont les deux intermédiaires, placées l'une contre l'autre et aussi grosses que les plus grandes du dessus, sont terminées chacune par trois petits lobes, et dont les deux externes, courtes et pointues, se placent par leur pointe dans la rainure ou le sillon transverse des incisives d'en haut; premières molaires (observées seules par Daubenton) courtes, petites, à une seule pointe et distantes entr'elles; oreilles externes étroites; pattes de devant ayant le doigt intérieur le plus long de tous, sans ongles apparens (1), velues en dessus et entièrement nues en dessous; pattes de derrière tout-à-fait rejetées en arrière et dans la direction du corps, à cinq doigts, dont les trois du milieu ont leurs phalanges et leur ongle bien marqués, les autres ayant un ongle rudimentaiaire à peine apercevable; membrane des doigts se prolongeant un peu au-delà de ceux-ci et terminée par un bord sinueux, dont chaque partie saillante, ou chaque lobe est de grandeur proportionnée à celle du doigt auquel elle correspond; pelage doux et luisant; dessus du corps d'un brun tirant sur le gris de fer, avec la tête plus foncée et le dessous beaucoup plus clair, surtout sur la poitrine, chaque poil étant d'un fauve très-clair dans la plus grande partie de son étendue, puis d'un brun minime plus abondant en dessus qu'en dessous, et terminé de gris clair (sur le dos) ou de blanchâtre (sous le ventre).

Jeunes individus plus obscurs que les adultes.

Nota. Ce phoque qui, à raison de la petitesse de sa taille et de la forme de ses pieds postérieurs, ne peut être confondu avec l'ours marin, dont il se rapproche cependant sous beaucoup de rapports, a d'abord été décrit par Daubenton (*Hist. nat. tom.* 13), sous le nom de *petit phoque*,

(1) M. Pagès, dans la note qu'il a communiquée à Buffon, dit qu'il y en a cinq (un pour chaque doigt), très-petits, à peine visibles, étant cachés par le poil.

et ensuite par M. Pagès, enseigne de vaisseau, qui communiqua des observations à Buffon. (*Voyez* Suppl. tom. *6*. pag. 354.)

Buffon avoit voulu prouver que cette espèce étoit celle de Rondelet et le *phoca* des Anciens. Respectant une pareille autorité, nous avons d'abord adopté cette vue (1) ; mais en même temps, ayant observé dans la collection du Muséum les individus qui ont servi à la description de Daubenton, mais sans aucune indication qui pût les faire reconnoître, nous les attribuâmes à une espèce d'otarie signalée par Péron, près de l'île de Rottness, sur la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande, et qui, en effet, a beaucoup de rapport avec eux.

Depuis cette publication, avertis de notre erreur par M. de Blainville, qui possédoit des renseignemens particuliers sur ce phoque de Buffon, nous avons reconnu le double emploi que nous avions fait, et nous nous sommes convaincus, avec ce naturaliste, que c'est à tort que Buffon lui rapporte le phoque de Rondelet, qui n'a pas d'oreilles externes, comme celui ci le dit très-positivement, et le phoque des Anciens, trop vaguement décrit par eux pour qu'il soit possible de le ranger plutôt dans une espèce connue que dans une autre (2).

Pour éviter toute confusion de noms, et n'en pas créer un nouveau, nous conserverons à ce phoque celui que nous lui avons d'abord donné.

HABIT. Deux phoques de cette espèce, observés en captivité pendant quelques jours par M. Pagès, lui ont montré toutes les preuves d'intelligence qu'on trouve dans le phoque commun.

PATRIE. Les environs du Cap de Bonne-Espérance, selon Pagès; l'Inde, suivant Daubenton. (*Descript.* tom. 13. pag. 413.)

383ᵉ. Esp. OTARIE COURONNÉE, *otaria coronata.*

(Non figurée.) *Phoca coronata*, Blainv. Espèce nouvelle observée dans le Muséum de Bullock, à Londres.

CAR. ESSENT. *Pelage noir, varié de taches jaunes ; une bande sur la tête et une tache sur le museau, aussi jaunes ; cinq ongles aux pieds de derrière.*

DIMENS. Longueur totale, environ 1 pied 6 pouces.

DESCRIPT. Pelage généralement d'un noir luisant, parsemé de taches irrégulières jaunes ; tête également noire, mais avec une bande d'un jaune-doré sur le crâne, et une autre de la même couleur et assez alongée, sur le museau ; gueule très-fendue ; membres antérieurs assez avancés, courts et terminés par de larges mains, dont les cinq doigts sont presqu'égaux, palmés et armés d'ongles très-forts, arqués et aigus ; pieds postérieurs tout-à-fait en forme d'éventail, et sensiblement plus grands que les mains, dirigés en arrière, aussi à cinq doigts onguiculés, mais dépassés par des pointes membraneuses ; queue longue d'un pouce environ.

Nota. Le phoque qui, par les couleurs de son pelage, se rapproche le plus de celui-ci, est le *phoca fasciata* de Shaw (*voyez* la note de la page 247) ; mais celui-ci est sans oreilles externes et de bien plus grande taille : d'ailleurs, les dispositions de ses couleurs ne sont pas les mêmes.

HABIT. et PATRIE. Inconnues.

384ᵉ. Esp. * OTARIE CENDRÉE, *otaria cinerea.*

(Non figurée.) *Otarie cendrée, otaria cinerea*, Péron et Lesueur, Voyage aux Terres austr. tom. 2. pag. 75 — Desm. nouv. Dict. d'Hist. nat. art. *Phoque*, tom. 25. pag. *600*.

CAR. ESSENT. *Pelage dur et grossier, de couleur grise-cendrée.*

DIMENS. Neuf à dix pieds de longueur.

DESCRIPT. Nous ne connoissons cette espèce que par la phrase caractéristique que nous venons de rapporter. Péron ajoute que son cuir est très-épais, et que l'huile qu'on prépare avec sa graisse est aussi bonne qu'abondante.

HABIT. Inconnues. Quelques animaux de cette espèce, recueillis par Péron, avoient dans leur estomac des pierres en assez grand nombre.

PATRIE. Les rivages de l'île Decrès, située par le 36ᵉ. degré de latitude méridionale et le 135ᵉ. degré de longitude orientale, sur la côte de la terre Napoléon de la Nouvelle-Hollande (1).

385ᵉ. Esp. * OTARIE ALBICOLLE, *otaria albicollis.*

(1) *Nouv. Dict. d'Hist. nat.*, tom. 25, pag. *603*.

(2) Néanmoins il est probable que le phoque des Anciens n'est que le phoque commun ou le moine, seules espèces qui vivent dans la Méditerranée.

(1) *Voyez* le *Voyage de découvertes aux Terres australes*, tom. II, publié par ordre du Roi, par le capitaine Freycinet. *Paris*, 1816.

(Non figurée.) *Otarie albicolle, otaria albicollis*, Péron et Lesueur, Voyage aux Terres australes, tom. 2. pag. 118. — Desm. nouveau Dict. d'Hist. natur. tom. 25. pag. 600.

CAR. ESSENT. *Pelage marqué d'une grande tache blanche à la partie moyenne et supérieure du cou; membres antérieurs situés fort en arrière.*

DIMENS. Huit à neuf pieds de longueur totale.

DESCRIPT. *Nota.* Cette espèce ne nous est aussi connue que par les caractères très-abrégés que nous venons de rapporter.

PATRIE. Elle abonde sur les plages de l'île Eugène, l'une de celles qui avoisinent la terre Napoléon de la Nouvelle-Hollande, et qui est située par le 32e. degré de latitude méridionale et le 131e. degré de longitude orientale (1).

386e. Esp. * OTARIE JAUNATRE, *otaria flavescens.*

(Non figurée dans l'Encyclop.) *Otaria flavescens*, Desm.—*Phoca flavescens*, Shaw, Gen. zool. tom. 1. part. 2. pag. 260. pl. 73. fig. sup.— *Eared seal*, Penn. Quadr. pag. 278.

CAR. ESSENT. *Pelage jaune pâle uniforme; point d'ongles apparens aux pieds de devant; des ongles longs et distincts aux trois doigts intermédiaires des pieds de derrière; oreilles longues.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur totale du corps.....	1	10	»
— de la queue..................	»	1	»

DESCRIPT. Tête petite; nez un peu pointu; oreilles très-étroites, pointues, en forme de feuille, longues d'un pouce (ce qui est très-considérable relativement à la grandeur de celles des autres espèces de ce sous-genre); moustaches longues et blanches; pieds de devant sans aucun ongle apparent; ceux de derrière fortement palmés, avec de véritables ongles longs et distincts, desquels les trois intermédiaires sont plus larges que les autres; pelage jaune pâle uniforme ou de couleur de crême foncée sans mélange.

Nota. Cette espèce se rapproche surtout par le nombre et la disposition de ses ongles de l'*otarie de Péron.*

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Le détroit de Magellan. Un individu de cette espèce a fait partie du *Museum leverianum*, à Londres.

(1) *Voyez* le *Voyage de découvertes aux Terres australes*, tome II.

387e. Esp. * OTARIE DES ILES FALKLAND, *otaria falklandica.*

(Non figurée.) *Phoca falklandica*, Shaw, Gen. zool. tom. 1. part. 2. pag. 256.—*Falkland-isle-seal*, Penn. Quadr. pag. 275.—*Otaria falklandica*, Desm. nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. pag. 601. sp. 17.

CAR. ESSENT. *Pelage gris cendré, nuancé de blanc terne; point d'ongles aux pieds de devant; quatre ongles aux pieds de derrière.*

DIMENS. Longueur totale, environ 4 pieds.

DESCRIPT. Nez court; lèvre supérieure munie de moustaches noires; oreilles courtes, velues et pointues; incisives supérieures marquées d'un sillon transversal; les inférieures ayant aussi un sillon, mais dans un sens opposé; molaires très-fortes, avec un petit appendice sur chaque côté, près de leur base; pieds de devant sans ongles, avec le bout de la nageoire terminé en palmures qui s'étendent au-delà des extrémités des doigts; pieds de derrière n'ayant que quatre doigts, pourvus d'ongles longs et aigus, enveloppés par la membrane.

PATRIE. Les îles Falkland ou Malouines (1).

LXVIe. GENRE.

MORSE, *trichechus*, Linn. Schreb. Cuv. Lacép. *Odobenus*, Briss.

(1) A la suite des otaries nous placerons comme espèce extrêmement douteuse :

L'OTARIE COCHON DE MER, des côtes du Chili, *otaria porcina*, Nob., *phoca porcina*, Molina, Hist. nat. du Chili, traduct. franç., pag. 260. — Pennant. Shaw. Ce phoque à oreilles ressemble à l'urigne (espèce sans oreilles que nous n'avons pas admise) par la figure, le poil et la manière de vivre; mais il en diffère par son museau plus alongé et plus rapproché du groin du cochon.

PHOQUES FOSSILES. M. Cuvier est le seul auteur qui ait fait mention de véritables ossemens de phoques enfouis dans les couches de la terre. Ceux dont Esper a donné la description comme tels, et qu'il avoit retirés des cavernes de la Franconie, appartiennent tous à des carnassiers terrestres.

Ce savant mentionne, dans ses Mémoires sur les animaux fossiles, deux os de phoques, qui consistent dans la partie supérieure d'un humérus et dans la partie inférieure d'un autre plus petit. Le premier venoit d'un phoque à peu près deux fois et demie aussi grand que notre phoque commun, et le second, d'un phoque un peu plus petit que le premier.

Ils ont été trouvés l'un et l'autre dans des couches marines et coquillières, avec des débris de lamantins et de dauphins, aux environs d'Angers, par feu le professeur Renou.

Rosmarus, Scopoli.
Manati, Bodd.

CARACT. Formule dentaire : incis. $\frac{2}{0}$, canin. $\frac{1-1}{0-0}$, molaires $\frac{5-5}{5-5} = 24$.

Incisives, deux petites *supérieures*, dans le jeune âge seulement., et présentant la forme des molaires.

Canines supérieures ou *défenses* énormes, plus longues que la tête, ovales, comprimées latéralement, arquées en en bas, obtuses à l'extrémité, ayant l'ivoire intérieur granuleux et très-dur, et non formé de lignes courbes et entre-croisées comme l'ivoire de l'éléphant.

Molaires supérieures assez petites, à peu près cylindriques, et à couronne simple et tronquée obliquement, dont les trois premières sont plus internes que les autres, la troisième étant la plus grande et la cinquième la plus petite (1) ; *molaires inférieures* de même forme que celles d'en haut, et diminuant de grosseur depuis l'antérieure jusqu'à la dernière.

Corps alongé et conique, comme celui des phoques.

Tête ronde ; *museau* très-renflé.

Point d'*oreilles externes*.

Queue fort courte.

Pieds antérieurs ou nageoires, comme ceux des phoques, à cinq doigts armés d'ongles falculaires très-courts.

Pieds postérieurs tout-à-fait dans la direction du corps, horizontaux, à cinq doigts réunis par la peau, dont les deux externes sont les plus longs.

388e. Esp. MORSE CHEVAL-MARIN, *trichechus rosmarus*.

(Encycl. pl. 112. fig. 1.) *Trichechus manatus*, Linn. Erxleb. — *Trichechus rosmarus*, Gmel. — *Odobenus*, Briss. Quadr. 48. — *Equus marinus*, Rai, Syn. quadr. pag. 191. — *Manati trichechus*, Bodd. Elench. anim. pag. 173. — Le *morse*, Buff. Hist. nat. tom. 13. pl. 54. — Cook, 3e. Voy. tom. 3. pag. 262 pl. 8. — Vulgairement, *vache marine*, *cheval marin*, *bête à la grande dent*, etc.

CAR. ESSENT. *Lèvre très-renflée, avec de fortes moustaches; deux énormes canines dirigées en dessous; poil très-rare sur le corps, court et roussâtre.*

DIMENS. (D'après Daubent.)

	pied.	pouc.	[illegible]
Longueur totale du corps, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.	11	»	»
— des pieds de devant	1	7	»
Long. des pieds de derrière	1	1	»
— de la queue	»	4	»
— du plus grand ongle	»	1	»
— des défenses hors de la bouche	»	11	»
Hauteur du muffle	»	8	»
Diſtance de ce muffle aux pieds de devant	3	3	»
— des pieds de devant aux pieds de derrière	6	»	»

Nota. Le morse atteint jusqu'à 18 pieds de longueur, et 10 à 12 pieds de circonférence.

DESCRIPT. Tête moyenne, relativement à la grosseur du corps, arrondie, obtuse ; narines en croissant ; os maxillaires et partie antérieure de la tête très-renflés ; soies des moustaches aplaties, ayant deux tiers de ligne de largeur sur un tiers d'épaisseur à leur base, sortant de trous qui se remarquent sur la lèvre supérieure, très-rapprochés les uns des autres ; bouche assez petite, armée de défenses recourbées en dessous, qui ont, dans quelques individus, jusqu'à deux pieds de longueur, et qui convergent un peu entr'elles par leur pointe ; yeux petits, brillans ; orifices des oreilles très en arrière ; corps plus épais à la poitrine qu'ailleurs et diminuant jusqu'à la queue qui, comparativement, a plus de longueur que celle des phoques ; cou court et épais ; peau très-épaisse, muqueuse, noirâtre, avec quelques poils très-rares, courts, rudes, roussâtres ou bruns, se remarquant plutôt sur les jambes qu'ailleurs ; pieds postérieurs très-larges ; quatre mamelles ventrales ; pénis du mâle long et assez grêle.

HABIT. Les habitudes naturelles des morses sont absolument semblables à celles des grands phoques. Comme eux, ils paroissent vivre de proie, mais la forme de leurs dents semble indiquer qu'ils peuvent se nourrir aussi de substances végétales et probablement de fucus. Leur estomac est semblable à celui de ces amphibies. Ils vivent en troupes composées de plus de cent individus. Les femelles mettent bas en hiver sur la terre ou sur la glace, et ne produisent ordinairement qu'un petit, qui est, en naissant, déjà aussi gros qu'un cochon d'un an.

PATRIE. Les morses se trouvent abondamment dans l'Océan atlantique septentrional et dans les

(1) Deux de ces dents tombent au bout d'un certain temps.

régions polaires de l'Océan Pacifique. On n'en connoît bien encore qu'une espèce ; cependant, d'après la remarque de Shaw, il ne seroit pas impossible que chacune de ces grandes mers eût la sienne propre. La différence de ces espèces consisteroit dans la grosseur plus ou moins considérable, et dans la direction plus ou moins convergente des défenses.

Ils sont communs au Spitzberg, plus rares au Groenland ; on en trouve aussi à la baie d'Hudson et près de l'Islande et de la Nouvelle-Zemble. Cook en a rencontré au pays des Tschuktchis.

On chasse ces animaux pour se procurer leur graisse, leur peau et leurs défenses, dont l'ivoire, plus dur et plus homogène que celui de l'éléphant, a la propriété de ne pas jaunir avec le temps.

QUATRIÈME FAMILLE.

MARSUPIAUX, marsupialia (1).

CARACT. Naissance des petits prématurée. Souvent une poche formée par un repli de la peau de l'abdomen dans les femelles, renfermant les mamelles, et destinée à recevoir les petits après leur naissance. D'autres fois, des plis latéraux, sorte de rudimens de cette poche.

Des *os marsupiaux* dans les deux sexes (2).

Scrotum et *testicules* situés en avant de la verge, dont le gland est ordinairement bifurqué ; matrice communiquant avec le vagin par deux canaux très-étroits.

Pouce du pied de derrière tantôt nul, tantôt fort distinct, sans ongle et opposable aux autres doigts.

Système dentaire très-différent dans les divers genres ; les canines manquant quelquefois à l'une des mâchoires ou aux deux ; incisives variant depuis deux jusqu'à dix ; le plus souvent en nombre différent aux deux mâchoires.

PATRIE. L'Amérique, la Nouvelle Hollande et les îles de la Sonde.

Ire. DIVISION. *De longues canines et de petites incisives aux deux mâchoires ; poche abdominale des femelles manquant quelquefois.*

LXVIIe. GENRE.

DIDELPHE, *didelphis.* Linn. Erxleb. Bodd. Cuv. Geoff. Illig.

CARACT. Formule dentaire : incis. $\frac{10}{8}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{7-7}{7-7}$ ou $\frac{6-6}{7-7} = 50$ ou 48 (1).

Incisives supérieures petites ; les deux intermédiaires un peu plus longues et séparées des autres ; les *inférieures* très-petites, presqu'égales, un peu comprimées et obtuses.

Canines fortes, comprimées et un peu déjetées en dehors ; les inférieures moins grosses que les supérieures.

Molaires supérieures ; les trois premières, fausses, triangulaires, comprimées, l'antérieure étant beaucoup plus petite et séparée des autres ; les postérieures à couronne garnie de dentelures et de pointes aiguës. *Molaires inférieures* ; les quatre premières fausses ; les trois autres à couronne garnie de pointes.

Tête longue, conique ; *museau* très-pointu ; *gueule* très-fendue.

Yeux placés très-haut, obliques.

Oreilles grandes, très-minces, presque nues, arrondies dans leurs contours.

Langue ciliée sur les bords et hérissée de papilles cornées.

Moustaches longues et nombreuses.

Cinq doigts séparés à tous les pieds ; pouce de ceux de derrière (qui sont plantigrades) fort, assez long, opposable et sans ongle ; *ongles* des autres doigts crochus.

Queue assez longue, ronde, écailleuse et dépourvue de poils dans la plus grande partie de son étendue.

Poil qui couvre le corps assez serré, souvent de deux sortes.

---

(1) Les marsupiaux, si semblables entr'eux sous le rapport du mode de génération, présentent, sous celui des organes de la nutrition, des différences nombreuses. Leur système dentaire en particulier offre une série qui mène successivement et sans hiatus depuis celui des carnassiers insectivores jusqu'à celui des rongeurs.

M. de Blainville, dans sa classification, en fait une sous-classe. M. Cuvier, dans son *Règne animal*, fait aussi observer que ces animaux pourroient être subdivisés, sous le rapport du système dentaire, en divers groupes qui correspondroient assez exactement à ceux qu'on a distingués parmi les quadrupèdes proprement dits.

(2) Ces os situés en avant du pubis, sont alongés et plats ; leur pointe se dirige vers l'ombilic.

(1) De tous les mammifères terrestres connus, ces marsupiaux sont ceux qui ont le plus de dents.

Estomac simple et petit; *cœcum* médiocre, non boursoufflé.

HABIT. Animaux analogues aux martes, par leur manière de vivre, mais peu actifs et nocturnes; se tenant cachés pendant le jour dans des buissons épais et sur les branches des arbres; se nourrissant de petits oiseaux, d'œufs, de reptiles, d'insectes et de fruits; suçant le sang des animaux qu'ils tuent, comme les fouines, et faisant, dans les basses-cours où ils pénètrent, les mêmes dégâts que ces carnassiers, en étranglant les poules et les autres oiseaux domestiques; répandant une odeur désagréable, qui est celle de leur urine, surtout lorsqu'on les inquiète; faisant entendre une voix sourde et basse, etc.

Petits assez nombreux, naissant à l'état d'embryon, à peine formés, sans yeux ni oreilles distincts, avec des rudimens de membres et de queue, sans cordon ou de traces de cordon ombilical, et s'attachant immédiatement aux mamelles de la mère, soit que celles-ci soient renfermées dans un sac ventral, soit qu'elles soient placées dans un sillon peu profond et longitudinal de la peau (1), se développant peu à peu. Lorsqu'ils sont un peu grands ils se réfugient, lorsqu'ils craignent quelque danger, dans la poche où ils ont été allaités, ou montent sur le dos de leur mère, en entourant sa queue de la leur.

PATRIE. L'Amérique, mais particulièrement l'Amérique méridionale.

† *Espèces dont les femelles ont une poche sous le ventre pour recevoir les petits après leur naissance.*

389e. Esp. DIDELPHE A OREILLES BICOLORES, *didelphis virginiana.*

(Encycl. pl. 246. suppl. 7. fig. 1.) *Manicou*, Bonnaterre, Encycl. pl. 24. fig. 6. — *Opossum* des Américains, *didelphis virginiana*, Penn. Gmel.—*Sarigue des Illinois*, Buff. Suppl. tom 6. pl. 33. — *Sarigue à long poil*, ibid. tom. 6. pl. 34.—*Didelphe virginien*, Lacép. — *Micouré premier*, d'Azara, Quadr. du Paraguay, trad. franç. tom. 1. pag. 244. — *Virginian opossum*, Shaw, tom. 1. part. 2. pl. 107.

CAR. ESSENT. *Pelage laineux, mêlé de blanc et de noirâtre, traversé par des soies blanches; oreilles mi-parties de noir et de blanc; tête presque toute blanche.*

DIMENS. Taille d'un *chat*.

Longueur du	pied.	pouc.	lig.
corps	1	2	9
— de la queue	»	11	½
— de la tête	»	4	»
— de l'oreille	»	1	»

DESCRIPT. Corps assez épais; tête très-pointue; chanfrein droit; narines séparées par une rainure verticale; pelage composé de poils laineux et feutrés, d'un blanc sale près de la peau, bruns à l'extrémité, et traversé par des poils plus longs et le plus souvent blancs; teinte générale plus foncée au dos qu'ailleurs; tête blanche; tour des yeux et oreilles à leur base d'une couleur brune, ces dernières blanchâtres à l'extrémité; pattes brunes; ventre blanc; queue velue dans son premier quart, blanchâtre et couverte d'écailles dans le reste de sa longueur; mamelles des femelles au nombre de treize, douze disposées en cercle et une centrale.

HABIT. Se tient dans les bois et les champs; pénètre pendant la nuit dans les habitations et y tue les volailles. Sa démarche est très-lente. Ses petits, en naissant, ne pèsent qu'un grain. Ils restent dans la poche de leur mère jusqu'à ce qu'ils aient atteint la taille d'une souris, et qu'ils soient recouverts de poils. Lorsqu'ils se hasardent à en sortir, ils ne s'éloignent pas, et y rentrent au premier danger. Ils sont au nombre de quatorze à seize par portée. La gestation dure vingt-six jours, et les petits restent dans la poche environ cinquante jours après leur naissance. Ce n'est qu'au bout de ce temps que leurs yeux s'ouvrent.

PATRIE. Toute l'Amérique basse et orientale, depuis le Paraguay jusqu'au pays des Illinois. Il existe dans les Etats-Unis méridionaux.

390e. Esp. DIDELPHE CRABIER, *didelphis cancrivora.*

(Encyclop. pl. 21. fig. 3.) *Grand philandre oriental* de Séba.—*Didelphis marsupialis.*— *Didelphis cancrivora*, Linn. Gmel.—*Crabier*, Buff. Suppl. 3. pl. 54. (*le mâle.*) — *Didelphis carcinophaga*, Boddaert (*la femelle.*) — *Grand sarigue*

(1) On n'a jamais pu observer comment les petits étoient transportés aux mamelons. On ne conçoit pas comment l'animal peut les placer dans sa poche ventrale, attendu leur débilité et leur petitesse extrême. Ils sont gros comme des mouches et très-mous. On a pensé qu'il y avoit peut-être une communication directe de l'uterus aux mamelles, et que ces petits naissoient par les mamelons. Mais cette assertion n'a été démontrée jusqu'à présent par aucun fait positif.

de Cayenne et du Brésil. — *Piaut* ou *puant* des habitans de Cayenne.

CAR. ESSENT. *Pelage jaunâtre terne, mêlé de brunâtre et traversé par des soies brunes; chanfrein brun.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue	1	5	»
— de la queue	1	3	6
Hauteur du train de devant	»	6	3
— du train de derrière	»	6	6

DESCRIPT. Très-semblable au précédent par la grosseur du corps, la longueur et la forme de la tête; mais il en diffère par les couleurs du pelage, qui a cependant cela d'analogue, qu'il est laineux et traversé de grands poils roides; les poils laineux étant d'un jaune sale à leur pointe, tandis que les soyeux sont bruns; ces derniers étant plus nombreux sur les cuisses et l'épine du dos que partout ailleurs, et longs de deux à trois pouces; poils des côtés du corps d'un blanc-jaune, ainsi que ceux du ventre; pattes brunes; une ligne longitudinale de la même couleur sur le chanfrein; oreilles d'un blanc-jaunâtre, uniforme, un peu mêlé de brun vers leur base; queue brune dans le premier tiers de sa longueur, blanche et nue dans le reste. Femelle n'ayant, dit-on, que huit mamelles disposées en ellipse.

HABIT. En général semblables à celles de l'espèce précédente. On assure que le crabier habite, de préférence, les paletuviers et autres endroits marécageux, et qu'il se nourrit de petits oiseaux, de reptiles et d'insectes, mais que les crabes sont sa principale nourriture, et que c'est ce qui lui a valu le nom qu'il porte (1). Pris jeune, cet animal s'apprivoise facilement, et on le nourrit avec toutes sortes d'alimens.

PATRIE. Il est commun à Cayenne et à Surinam.

391[e]. Esp. DIDELPHE QUATRE-ŒIL, *didelphis opossum.*

(Encycl. pl. 23. fig. 2.) *Didelphis opossum*, Linn. Gmel. Erxleb. Bodd. — *Sarigue* ou *opossum*, Buff. tom. 10. pl. 45 et 46. — *Philander*, Séba, tom. 1. pl. 36. — *Molucca opossum*, Penn. et Shaw, Gen. zool. tom. 1. part. 2. pl. 108. — *Çarigueia* des Brasiliens.

CAR. ESSENT. *Pelage châtain ou fauve en dessus, blanchâtre en dessous; une tache jaune pâle au dessus de chaque œil; queue velue dans une partie de sa longueur.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	1	3	4
— de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	»	3	11
— des oreilles	»	1	8
— de la queue	1	4	»
— de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	»	2	»
— depuis le poignet jusqu'au bout des doigts	»	1	7
— de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	»	3	6
— depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	2	2

DESCRIPT. Tête pointue; chanfrein, front et sommet de la tête sur une même ligne; oreilles grandes, rondes et minces; pelage d'un brun-roussâtre mêlé de gris en dessus depuis le bout du museau jusqu'à la partie écailleuse de la queue, ainsi que sur la face externe de la cuisse, de la jambe, du bras et d'une partie de l'avant-bras; tête d'un brun plus roussâtre que les autres parties; poils de la base des oreilles, d'un blanc sale; une tache de cette même couleur de chaque côté de la tête au-devant de l'oreille et au-dessus de l'œil; bout du museau, lèvre supérieure, face interne du bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe, et une partie de la face externe de l'avant-bras, les quatre pieds en entier et toute la face inférieure de l'animal, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, d'un blanc sale; ventre présentant quelques teintes roussâtres; queue revêtue de poils de la couleur de ceux du dos, dans une longueur de deux pouces et demi depuis son origine, son extrémité écailleuse en partie brune et blanchâtre; cinq ou sept mamelles dans la poche de la femelle, placées sur une glande mammaire longue de deux pouces et d'une manière symétrique, l'impaire étant, dans le premier cas, au milieu des quatre autres, et dans le second, au milieu des quatre antérieures. (*Daubent.*)

Les femelles sont un peu plus rousses que les mâles.

HABIT. Cette espèce, une des plus anciennement connue, a des mœurs très-semblables à celles des précédens.

PATRIE. Cayenne, et sans doute plusieurs autres régions chaudes de l'Amérique méridionale.

†† *Espèces*

(1) Ainsi qu'une espèce de *raton* et une espèce de *chien*. (*Voyez* ces genres et les espèces numérotées 262 et 299.)

†† *Espèces dont les femelles n'ont point de poche ; mais seulement un repli longitudinal de la peau de chaque côté du ventre.*

392e. Esp. DIDELPHE NUDICAUDE, *didelphis nudicaudata.*

(Non figuré.) *Didelphis nudicaudata*, Geoff. Collect. du Mus. d'hist. nat. — Desm. nouv. Dict. d'Hist. nat. 2e. édit. tom. 9. pag. 424. sp. 4.

DESCRIPT. *Pelage gris-brun en dessus, blanchâtre en dessous; une tache jaune-paille sur chaque œil; queue plus longue que le corps, et nue dans toute son étendue.*

DIMENS. Longueur du corps, 9 pouces environ; queue d'un quart plus longue.

DESCRIPT. Formes générales du corps et couleur du pelage comme dans le didelphe quatre-œil; point de poils blancs à la base des oreilles; queue très-longue, nue dès sa base et très-légèrement tachetée de brun.

Notà. Cette espèce a été constatée par M. Geoffroy, sur un individu femelle qui présentoit les deux plis longitudinaux de la peau du ventre, qui caractérisent la division des didelphes dans laquelle nous la plaçons. Les petits de cette femelle étoient encore attachés aux mamelons.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Cayenne.

393e. Esp. DIDELPHE A GROSSE QUEUE, *didelphis crassicaudata.*

(Non figuré.) *Micouré troisième* ou *micouré à grosse queue*, d'Azara, Essai sur l'hist. des quadr. du Paraguay, trad. franç. tom. 1. pag. 284. — *Didelphis crassicaudata*, Desm. nouv. Dict. d'Hist. nat. 2e. édit. tom. 9. pag. 425.

CAR. ESSENT. *Pelage fauve ou canelle en dessus, plus clair sur l'œil; les pieds et la face de couleur foncée; queue à peu près de la longueur du corps, très-grosse à sa base, et couverte de poils dans son premier tiers.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale du corps, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à la base de la queue	1	»	»
— de la queue	»	11	»
Circonférence de la queue à sa racine	»	3	6
— du corps, après les pattes de devant	»	6	8

DESCRIPT. Oreilles plus petites, moins rondes, un peu plus droites que dans les autres espèces; museau moins plat vers le haut, moins long et aussi moins aigu; point de rainure entre les narines; queue si grosse à sa racine, qu'elle semble être la continuation du corps, velue dans un peu plus du tiers de son étendue, à partir de son origine, et présentant dans le reste des poils rares, courts et noirs, naissant entre les écailles, qui sont noires aussi, excepté dans un pouce et demi de l'extrémité où ils sont blancs; dessous de l'œil canelle clair, d'où cette couleur, parvenue à l'angle de la bouche, s'étend sur la partie inférieure de la tête et sur tout le dessus de l'animal; les quatre pieds et la face, depuis les yeux jusqu'au bout du museau, de couleur foncée; le reste du pelage, sans exception, différant peu de la couleur de la petite souris des maisons; poil de la longueur de celui du rat. Femelle ne différant du mâle qu'en ce que le canelle clair (fauve) de celui-ci est remplacé chez elle par du blanc un peu jaunâtre; deux plis en ellipse entre les jambes, avec les mamelles situées en avant dans le contour d'une autre ellipse, concentrique et longue. (*D'Azara.*) (1).

HABIT. Il est carnassier comme les autres didelphes. D'Azara en a vu un tuer un perroquet, et un autre manger la tête d'une souris morte qu'on lui avoit donnée. En captivité, ils se laissent apprivoiser jusqu'à un certain point. Ils n'ont pas la mauvaise odeur particulière aux espèces de ce genre.

PATRIE. Le Paraguay.

394e. Esp. DIDELPHE CAYOPOLLIN, *didelphis cayopollin.*

(Encyclop. pl. 24. fig. 5.) *Mus africanus cayopollin dictus*, Séba, Thes. tom. 1. pl. 55. — *Didelphis cayopollin*, Linn. Gmel. Bodd. — *Didelphis murina*, Erxleb. — *Philander africanus*, Briss. Regn. anim. pag. 296. n. 6. — Le *cayopollin*, Buff. tom. 10. pag. 350. pl. 55.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un gris-fauve en dessus et d'un blanc-jaunâtre en dessous; tour des yeux et une bande sur le nez, bruns; queue tachetée de noirâtre, beaucoup plus longue que le corps.*

(1) Dans la femelle décrite par d'Azara, il y avoit quatre mamelles d'un côté, deux seulement de l'autre, et il n'y en avoit point au milieu. Cette singularité, jointe à quelques remarques qui nous sont particulières, nous portent à penser que dans ces animaux les mamelons ne se développent qu'au temps de l'allaitement, et seulement en nombre pareil à celui des petits.

DIMENS. Plus grand que l'espèce suivante (le *marmose*), à peu près de la taille du *rat surmulot*.

	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du nez jusqu'à l'anus	»	7	3
— de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	»	2	1
— des oreilles	»	»	8 ½
— de la queue	»	11	5
— de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	»	1	4
— depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	»	»	10
— de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	»	1	11
— depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	1	4

DESCRIPT. Assez semblable au didelphe marmose par la proportion du corps, excepté le museau qui est plus épais, les oreilles qui sont plus grandes et la queue qui a plus de longueur. Yeux légèrement bordés de noirâtre ; chanfrein marqué dans son milieu d'une ligne longitudinale brune et d'un gris-cendré sur les côtés ; front, sommet de la tête, occiput, dessus et côtés du cou, épaules, dos, côtés du corps, croupe, partie de la queue revêtue de poil, face externe du bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe, dessus du métacarpe et du métatarse d'une couleur mêlée de fauve et de gris, chaque poil étant de couleur cendrée sur la plus grande partie de sa longueur, depuis la racine, et sa pointe ayant une couleur fauve ou grise ; le fauve dominant sur l'occiput et le cou ; côtés de la tête, mâchoire inférieure, gorge, dessous du cou, poitrine, ventre, face interne du bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe, de couleur jaunâtre très pâle et presque blanchâtre ; oreilles nues à leur face interne ; moustaches longues de quinze lignes ; queue couverte de poils sur la longueur d'un pouce dix lignes, depuis son origine, le reste étant revêtu d'écailles à proportion plus grandes que celles de la marmose, et parsemé de quelques petits poils ; partie de la queue variée de brun et de jaunâtre, la pointe en étant de cette dernière couleur ; scrotum du mâle pendant d'un pouce environ. (*Daub.*) — Six molaires supérieures, dont la première très-petite et mousse, et collée contre la canine ; la seconde fort longue, conique, aiguë, comprimée, et les quatre autres semblables, triquetres, dont l'antérieure est un peu plus petite ; sept molaires inférieures, la première extrêmement petite, la seconde encore plus haute que sa correspondante de la mâchoire d'en haut ; les cinq dernières comme celles des autres espèces de didelphes.

Nota. On doit rapporter à cette espèce le *philandre de Surinam* de Séba, — Buffon, tom. 15, pag. 157 (Encycl. pl. 23. fig. 4.), dont la queue de la femelle ne présente pas, selon cet auteur, les taches que l'on voit sur celle du mâle.

Le nom de *cayopollin* (Fernand. Hist. nov. Hispan. pag. 10) est celui d'un didelphe du Mexique voisin de celui-ci, mais à ventre et à pieds blancs, et c'est assez arbitrairement, comme le remarque M. Cuvier, qu'on l'a donné à l'espèce que nous décrivons.

395e. Esp. DIDELPHE LAINEUX, *didelphis lanigera.*

(Non figuré.) *Micouré second* ou *micouré laineux*, d'Azara, Ess. sur l'Hist. nat. des quadr. du Parag. tom. 1. pag. 275. — *Didelphis cayopollin?* Desm. nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 9. pag. 427.

CAR. ESSENT. *Pelage laineux, couleur de tabac d'Espagne en dessus et d'un blanchâtre dominant en dessous ; queue presque triangulaire à sa base, beaucoup plus longue que le corps, et nue en dessus dans son dernier tiers seulement.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	»	8	8
— de la queue	1	1	6
— des oreilles	»	1	»

DESCRIPT. (*Mâle.*) Tête longue de cinq pouces trois lignes, et large entre les oreilles d'un pouce six lignes, allant en pointe jusqu'au museau, qui est nu, blanchâtre, et marqué d'une rainure qui sépare les deux narines, dont l'ouverture est en demi-lune ; moustaches fines, très-longues, noires et divergentes ; iris fauve (couleur de laine de vigogne) ; oreilles de moitié moins larges que hautes, un peu pendantes, sans poil en dedans et jusqu'à leur moitié en dehors, très-minces, elliptiques, d'une teinte violette, avec une saillie ou tragus en avant ; dix incisives supérieures, dont les deux du milieu un peu plus longues et plus fortes que les autres, et marquées d'un creux à la pointe ; dix (sans doute huit) incisives inférieures, qui, de quatre en quatre, laissent un espace que remplissent les deux longues incisives d'en haut (c'est-à-dire, qu'il y a un vide entre les intermédiaires) ; canines supérieures plus grandes que les inférieures ; secondes canines supérieures et inférieures (premières fausses molaires) plus petites que les premières et écartées ; seize molaires (c'est-à-dire, vingt) en tout ? ; queue couverte en dessus de

poils jusqu'aux deux tiers de sa longueur, et en dessous jusqu'au quart, la partie nue se prolongeant en pointe sous cette face; scrotum nu, blanc-bleuâtre, long de dix lignes, renfermant des testicules très-comprimés; partie postérieure de la tête, face externe des jambes de devant et des jambes de derrière, face antérieure de ces dernières et tarse, de couleur de tabac d'Espagne; dos de la même couleur, quoique plus opaque; reste du corps d'un brun clair, le blanc dominant beaucoup dans les parties inférieures et entre les quatre jambes; tour de l'œil d'un canelle ardent (fauve vif); dessus de la tête d'un brun clair; une petite raie brune naissant du museau et suivant le milieu du front pour finir à l'occiput; partie nue de la queue blanchâtre.

Poil de la face très-court; celui du dos, de la queue et de la partie postérieure des jambes de derrière, long d'un pouce, très-serré, laineux et doux. (*D'Azara.*)

Nota. Selon une description du même animal donnée par un ami de d'Azara, le poil blanchâtre des parties inférieures avoit sa racine azurée (gris d'ardoise); le pelage en dessus bai-châtain, plus vif sur la tête, dans le contour des yeux, sur les côtés du cou et aux faces extérieures des quatre jambes; sur le front, entre les yeux, dans le sens de la longueur, on remarquoit une ombre noire; l'œil étoit rougeâtre et la pupille longue. On ne sait si la femelle de cette espèce a des plis ou une poche ventrale.

HABIT. Inconnues. Il n'a pas l'odeur désagréable des autres didelphes.

PATRIE. Deux seuls individus de cette espèce ont été observés au Paraguay. L'un avoit été pris dans le Caapeza, à cinquante lieues de la cité de l'Assomption; et l'autre, dans les champs du village de Sainte-Marie de la Foi.

396ᵉ. Esp. DIDELPHE MARMOSE, *didelphis murina.*

(Encyclop. pl. 24. fig. 3 et 4.) *Mus sylvestris americanus*, Séba, Mus. tom. 1. tab. 31. fig. 1 et 2. — *Marmose*, Buff. Hist. nat. tom. 10. pl. 52 et 53. — *Didelphis murina*, Linn. Gmel. Erxleb. Bodd. — Schreb. tab. 149. — *Philander americanus*, Briss. Regn. anim. pag. 291. n. 5. — *Taibi* des Brasiliens. — *Rat des bois*, à Cayenne.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un gris fauve en dessus, d'un jaunâtre pâle, presque blanc, en dessous; yeux placés dans le milieu d'un trait brun; queue d'une seule couleur, longue comme le corps, entièrement nue.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	»	6	8
— de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	»	1	8
— des oreilles	»	»	9½
— de la queue	»	6	7
— de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	»	1	1
— depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	»	»	7
— de la jambe, depuis le poignet jusqu'au talon	»	1	5
— depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	»	11

DESCRIPT. Semblable, pour ses formes générales, au didelphe cayopollin; mais ayant le museau plus pointu, les oreilles moins arrondies et le sommet de la tête un peu plus convexe; yeux situés au milieu d'une bande noirâtre, qui est plus large en avant et sur la paupière supérieure qu'en arrière et sur la paupière inférieure; place d'où sortent les moustaches, de couleur brune; sommet de la tête, occiput, dessus et côtés du cou, épaules, dos, partie supérieure des côtés du corps, croupe, origine de la queue, face externe du bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe, de couleur mêlée de cendré et de fauve (résultant de ce que chaque poil de ces parties, cendré sur la plus grande partie de sa longueur, est terminé de fauve); lèvre supérieure, depuis les moustaches jusqu'aux coins de la bouche, côtés de la tête, mâchoire inférieure, gorge, poitrine, ventre, bas des côtés du corps, face interne du bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe, d'une couleur blanchâtre, légèrement teinte de fauve, sur les côtés du corps et du cou, entre le cendré fauve de la partie supérieure du corps et la couleur blanchâtre de la partie inférieure; entre-deux des yeux et chanfrein de couleur fauve; queue revêtue de poils, seulement sur une longueur de trois lignes, et tout le reste garni de fort petites écailles; poil des pieds très-court, de couleur blanchâtre, très-légèrement fauve. Teinte fauve du pelage plus ou moins foncée dans quelques individus.

Quatorze mamelons dans les femelles, placés entre les deux plis de la peau des aines.

Nota. C'est peut-être à cette espèce qu'il convient de rapporter le *micouré quatrième* ou *micouré à longue queue* de d'Azara, dont la queue avoit cependant un cinquième de longueur de plus que celle de la marmose, et dont le pelage

en dessus étoit d'un gris de souris. Cet animal n'avoit que quatre pouces de longueur; ses yeux étoient entourés de noir, et, en dehors de cette espèce d'anneau, on remarquoit un second cercle blanchâtre; sa mâchoire inférieure, le dessous de sa tête et la partie antérieure des jambes de devant, étoient presque blancs, et le dessous du corps avoit partout une teinte blanche sale uniforme. Il ne paroissoit pas adulte.

HABIT. La *marmose*, dont le nom adopté par Buffon n'est qu'une altération du mot *marmotte*, que Séba lui donnoit, se trouve dans les bois, y vit comme les autres animaux du même genre, et y recherche de plus petites proies. Ses petits, dont le nombre est de dix à quatorze, s'attachent aux mamelles aussitôt après leur naissance, et y restent suspendus en grappe jusqu'à ce qu'ils soient un peu développés; alors ils montent sur le dos de leur mère, qui les transporte ainsi ayant sa queue enroulée avec la leur.

Le *micouré à longue queue* du Paraguay se tient dans le creux des troncs d'arbres, dans les roseaux, les buissons, les haies vives, où il s'attache par la queue. Don Joseph de Casal, ami de d'Azara, dit que les différens individus de cette espèce ne diffèrent ni à raison du sexe, ni à raison de l'âge de celui dont nous avons rapporté la description, et que les femelles ont une poche abdominale. Si cela est ainsi, il deviendra nécessaire de la distinguer comme formant une espèce particulière de la première division.

PATRIE. La marmose se trouve à Cayenne et à Surinam.

397e. Esp. DIDELPHE TOUAN, *didelphis tricolor.*

(Non figuré dans l'Encyclop.) *Didelphis brachyura*, Pallas, Act. petrop. ann. 1780. tom. 2. pag. 255. tab. 5. — Le *touan*, Buff. Hist. nat. suppl. tom. 7. pl. 4. — *Didelphis tricolor*, Geoff. Collect. du Mus. d'hist. nat.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un brun-noirâtre sur le dos, d'un roux vif tranché sur les flancs et blanc en dessous; queue fort courte, velue à sa base.*

DIMENS.	pied	pouc.	lig.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusquà l'origine de la queue	»	5	6
— de la queue	»	1	8

DESCRIPT. Oreilles médiocres, nues et de forme arrondie; queue très-courte comparativement à celle des autres espèces de ce genre, velue à sa base, et ensuite nue et écailleuse dans tout le reste de son étendue; dessus du corps, derrière de la tête et poils de la base de la queue, noirâtres; joues, épaules, flancs, gorge, côté extérieur des cuisses et pattes, d'un roux vif; poitrine et dessous du corps d'un blanc pur; poils doux et courts, ceux des flancs noirâtres près du corps et roux à la pointe; ceux du dos aussi noirâtres à la base, mais ayant un petit anneau blanchâtre.

Nota. M. d'Azara, lors de son séjour à Paris, a reconnu dans les individus de cette espèce qui font partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris, son *micouré cinquième* ou *micouré à queue courte*, qui s'y rapporte en effet assez exactement, à cela près que chez lui le ventre est fauve-blanchâtre au lieu d'être blanc. La femelle de cet animal a, selon le même naturaliste, quatorze mamelons entre les deux plis des aines, lesquels disparoissent presque complétement quand elle n'allaite plus. Le mâle, lorsqu'on l'irrite, répand une mauvaise odeur. Ils vivent dans des trous sous terre.

HABIT et PATRIE. Le touan se trouve à Cayenne, dans les bois. Sa femelle porte ses petits, au nombre de neuf à douze, attachés à ses mamelons, comme le font d'ailleurs toutes les femelles de didelphes de cette division. Le *micouré à queue courte* a été trouvé près de Saint-Ignace-Gouazou au Paraguay.

398e. Esp. DIDELPHE BRACHYURE, *didelphis brachyura.*

(Non figuré dans l'Encyclop.) *Mus sylvestris americana, femina*, Séba, Mus. 1. pag. 50. tab. 31. — *Didelphis brachyura*, Gmel. Geoff.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un roux foncé en dessus et sur les flancs, blanchâtre en dessous; queue de la longueur de la moitié du corps.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps	»	6	»
— de la queue	»	3	»

DESCRIPT. Couleur du pelage généralement rousse en dessus, plus foncée sur le dos que sur les flancs; queue très-grosse à sa base, couverte en dessus de poils semblables à ceux du dos dans les deux tiers de son étendue. Ventre blanchâtre.

Nota. Cette espèce a été confondue, par Gmelin, avec le *D. brachyura* de Pallas, à cause de la brièveté de sa queue. Elle en diffère néanmoins par ce même caractère, puisque sa queue est proportionnellement plus longue, et par les couleurs de son pelage.

HABIT. et PATRIE. Inconnues. La collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris possède

une femelle de cette espèce, qui est pourvue de deux glandes mammaires et de huit mamelons.

399ᵉ. Esp. DIDELPHE NAIN, *didelphis pusilla.*

(Non figuré.) *Micouré sixième* ou *micouré nain*, d'Azara, Essai sur l'histoire naturelle des quadrupèdes du Paraguay, trad. franç. tom. 1. pag. 304.—*Didelphis pusilla*, Desm. nouv. Dict. d'Hist. nat., 2ᵉ. édit., tom. 1. pag. 430.

CAR. ESSENT. *Pelage gris de souris, obscur en dessus, blanchâtre en dessous; queue plus longue que le corps, toute nue et très-mince, de couleur blanchâtre.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur totale du corps.....	»	3	»
— de la queue....................	»	3	8
— de l'oreille, un peu moins de...	»	»	6

DESCRIPT. Oreilles assez droites et arrondies; moustaches très-fines; queue nue et écailleuse en totalité, plus mince proportionnellement que celle du *micouré à longue queue.* (*Voyez* l'espèce 396.) Poil court et doux, comme celui de la souris; dessus de la tête et du dos, flancs et face extérieure des quatre membres d'un gris plombé, un peu plus obscur que le gris de souris; contour de l'œil noir et s'élargissant vers le grand angle; sourcil blanchâtre et peu sensible, laissant entre lui et l'autre sourcil un espace triangulaire, obscur, peu remarquable; une tache d'un blanc jaunâtre au-dessous de l'œil; mâchoire inférieure, dessous du corps et face intérieure des quatre membres blanchâtres et plus clairs que dans la souris; queue blanchâtre; scrotum pendant, ayant la peau obscure et recouverte d'un petit duvet court et blanc. (*D'Azara.*)

Nota. On n'a encore observé que le mâle; ainsi on ne peut affirmer si cette espèce appartient à la division dans laquelle on la place, à cause de sa ressemblance générale avec celles qui en font partie.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Les jardins des Indiens du village de Saint-Ignace-Gouazou au Paraguay (1).

(1) Nous pensons que le nombre des didelphes s'augmentera lorsque les naturalistes auront exploré l'intérieur du Paraguay, du Brésil et de la Nouvelle-Espagne; et dès à présent il y a lieu de croire que deux des micourés de d'Azara, que nous n'avons pas séparés décidément des espèces dont nous les avons rapprochés, doivent être considérés comme en formant de particulières.

DIDELPHES FOSSILES. Un petit squelette presqu'entier et des mâchoires séparées, trouvés dans les lits de pierre à plâtre des environs de Paris, avec des débris de *palæotherium* & d'*anoplotherium*, ont suffi à M. Cuvier, pour s'assurer qu'un didelphe avoit anciennement vécu sur le sol que nous habitons, en même temps que les animaux singuliers dont il a opéré la recomposition. Le squelette a montré les formes qui conviennent aux animaux de cette famille, et particulièrement les os marsupiaux; les molaires à couronne triangulaire, armées de trois pointes en forme de crochets ou de pyramides trièdres, ont fait reconnoître qu'il appartenoit soit au genre didelphe, soit au genre dasyure, et la composition des pieds de derrière a prouvé que c'étoit au premier, parce que les traces du long pouce existoient.

Par la taille, ce didelphe se rapprochoit surtout de la marmose, mais il présentoit des différences notables avec toutes les espèces dont on conserve les squelettes dans le Muséum de Paris, à raison des proportions des divers os dont il étoit composé.

LXVIIIᵉ. GENRE.

CHIRONECTE, *chironectes*, Illiger.

Didelphis, Geoff. Cuv.

Lutra, Bodd. Buff. Zimmerm.

CAR. Formule dentaire : incis. $\frac{10}{8}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires, $\frac{?-?}{?-?}$ = ? (Probablement 50, comme dans les didelphes.)

Canines assez fortes; *molaires antérieures* pointues et tranchantes.

Museau pointu.

Yeux latéraux.

Oreilles nues, membraneuses, arrondies.

Pieds à cinq doigts, les postérieurs plantigrades et palmés, avec le pouce sans ongle; tous les autres doigts armés d'ongles aigus et recourbés.

Queue longue, cylindrique, nue, écailleuse et prenante.

Une *poche* abdominale chez les femelles.

400ᵉ. Esp. CHIRONECTE YAPOCK, *chironectes yapock.*

(Non figuré dans l'Encyclop.) *Petite loutre de la Guyane*, Buff. Hist. nat. Suppl. tom. 3. pag. 159. pl. 22.— *Lutra memina*, Zimmerm. Geogr. zool. p. 13-17. — *Lutra memina*, Bodd. Elench. anim. pag. 168. sp. 5. — *L'yapock*, Cuv. Tabl. élém. des anim. — Ejusd. Regn. anim. tom. 1. pag. 174.

CAR. ESSENT. *Pelage brun en dessus, avec trois bandes transverses, grises, claires, interrompues dans leur milieu; blanc en dessous.*

Dimens.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	»	7	»
— de la queue	»	6	5

Nota. Il y a des individus dont la longueur est d'un pied.

Descript. Tête pointue; museau assez fin; oreilles grandes et nues; pieds courts, les antérieurs à doigts séparés, les postérieurs à doigts palmés; queue écailleuse, ronde, nue, si ce n'est à la face supérieure, et surtout à la base, où l'on voit des poils. Pelage, en dessus, d'un brun-noirâtre, marqué de chaque côté de trois grandes taches transversales, grises, qui semblent former autant de lignes interrompues par la couleur du milieu du dos; tête brune en dessus, avec une tache blanchâtre derrière chaque œil; moustaches ayant un pouce de long, ainsi que les grands poils du dessus des yeux et ceux des tarses. Poils de deux sortes; les plus courts doux et laineux; les plus grands soyeux.

Habit. Le chironecte yapock vit sur le bord des eaux et nage avec facilité. Il y a lieu de présumer que ses mœurs ont de l'analogie avec celles des autres didelphes, à cela près de sa vie aquatique.

Patrie. Les bords de l'Yapock, grande rivière de la Guyane (1).

LXIXe. Genre.

DASYURE, *dasyurus*, Geoff. Cuv. Lacép. Illig. *Didelphis*, Shaw.

Caract. Formule dentaire : incis. $\frac{8}{6}$, can. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{6-6}{6-6} = 42$ (2).

Incisives petites et bien rangées.

Canines assez grandes.

Six *molaires* de chaque côté des mâchoires, dont les deux premières sont comprimées et tranchantes, et les quatre autres hérissées de pointes.

Corps svelte, alongé.

Tête conique; *museau* pointu; *gueule* très-fendue; *yeux* moyens, vifs.

Pieds antérieurs à cinq doigts, armés d'ongles crochus; les *postérieurs* ayant quatre doigts onguiculés et un pouce sans ongle, très-court, fort éloigné des autres doigts, et ne formant pour ainsi dire qu'un simple tubercule.

Queue longue et couverte de poils lâches.

Une *poche abdominale* dans les femelles.

Habit. Les dasyures, très-voisins des didelphes par leur organisation, vivent comme eux de chair et d'insectes; mais dépourvus de pouces robustes aux pieds de derrière, et leur queue n'étant pas prenante, ils sont privés de la faculté de grimper aux arbres. Ils furtent à la manière des martes, et occupent parmi les marsupiaux, sous ce rapport, la place de ces animaux, parmi les carnivores digitigrades. Pendant le jour ils se tiennent cachés dans les cavités des rochers ou des arbres, et ce n'est que la nuit qu'ils poursuivent leur proie, qui consiste en ornithorhynques, en échidnés, en insectes, etc. Ils mangent aussi la chair corrompue des phoques ou des cétacés qui viennent échouer sur les rivages de la mer. Très-hardis et très-voraces, quelques-uns d'entr'eux s'introduisent dans les habitations des hommes et y dévorent tout ce qu'ils trouvent à leur convenance.

Patrie. La Nouvelle-Hollande, la terre de Van-Diémen.

401e. Esp. DASYURE CYNOCÉPHALE, *dasyurus cynocephalus*.

(Encyclop. pl. suppl. 7. fig. 3.) *Dasyurus cynocephalus*, Geoff. Ann. Mus. tom. 15. p. 304. — *Didelphis cynocephala*, Harris, Trans. soc. Linn. tom. 9. pl. 19.

Car. essent. *Pelage brun-jaunâtre; croupe zébrée; queue comprimée.*

Dimens.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps, mesuré depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue (mesure anglaise).	3	10	»
— de la queue	2	»	»
Hauteur au train de devant	1	10	»
— du train de derrière	1	11	»

(1) M. Landorf, consul de Russie à Rio-Janeiro au Brésil, nous a dit avoir trouvé près de cette résidence un chironecte long de deux pieds, dont le pouce de derrière étoit compris dans la membrane comme les autres doigts, dont la queue étoit velue et non prenante, et dont le pelage très-doux, d'un gris uniforme, étoit marqué de deux bandes transversales sur la région des lombes. Il vivoit sur le bord des ruisseaux, dans les bois, et nageoit bien.

(2) Une seule espèce offre une anomalie dans le nombre des incisives; c'est le *dasyure ursin* qui a, selon M. Harris, *huit* de ces dents à la mâchoire supérieure et *dix* à l'inférieure. Aussi M. Cuvier soupçonne-t-il que cet animal pourra former un nouveau genre lorsqu'il sera mieux connu.

Une autre a deux molaires supérieures de moins. C'est le *dasyure cynocéphale*.

DESCRIPT. Deux molaires de moins à la mâchoire supérieure que dans les autres espèces. Poil en général court, doux, tirant sur le brun-jaune obscur, plus pâle en dessous et d'un gris foncé sur le dos; seize bandes transversales, d'un noir de jais, couvrant toute la croupe, parmi lesquelles deux se prolongent sur les cuisses et sont conséquemment plus longues. Queue non prenante, comprimée latéralement à sa base, couverte, en dessus, d'un poil doux et court, avec ses côtés et sa face inférieure nue.

HABIT. Il se tient dans les rochers, sur le bord de la mer, et se réfugie dans les cavités de ces rochers. Il est carnassier et chasse les échidnés. La forme comprimée de sa queue sembleroit indiquer, selon la remarque de M. Geoffroy, qu'il nage avec quelque facilité.

PATRIE. La terre de Van-Diémen, où il a été découvert par M. Harris.

402ᵉ. Esp. DASYURE URSIN, *dasyurus ursinus.*

(Encycl. pl. suppl. 7. fig. 6.) *Dasyurus ursinus*, Geoff. Ann. Mus. tom. 15. p. 305.—*Didelphis ursina*, Harris, Trans. soc. Linn. tom. 9. pl. 19.— Shaw, Gen. zool. tom. 1. pag. 504.

CAR. ESSENT. *Pelage noir; queue assez courte, légèrement prenante et nue en dessous.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale du corps (mesure anglaise)	1	6	»
— de la queue	»	8	»

DESCRIPT. Yeux petits et gris-bruns; bouche large; huit incisives à la mâchoire supérieure et dix à l'inférieure; queue velue en dessus et légèrement prenante; talons calleux et longs; pelage formé de longs poils noirs, grossier, irrégulièrement marqué d'une ou deux taches blanches, répandues tantôt sur les épaules, tantôt sur le gosier et la croupe.

HABIT. Ne quittant pas le bord de la mer, comme le précédent; s'asseyant sur leur train de derrière et employant les mains pour porter leur nourriture à la gueule. En captivité, montrant un caractère indocile et querelleur.

PATRIE. La terre de Van-Diémen, où il a été trouvé par M. Harris.

403ᵉ. Esp. DASYURE A LONGUE QUEUE, *dasyurus macrourus.*

(Encyclop. pl. suppl. 7. fig. 2.) *Dasyurus macrourus*, Geoff. Ann. Mus. tom. 3. pag. 358. — *Fouine tachetée* (Spotted Martin), Philip. Voyage à la Nouvelle-Hollande. — *Dasyure tacheté*, Péron et Lesueur, Voyage aux Terres australes, atlas, pl. 33. — *Viverra maculata*, Shaw, Gen. zool. tom. 1. pag. 433.

CAR. ESSENT. *Pelage marron, moucheté de blanc; queue également tachetée.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	1	6	»
— de la queue, à peu près aussi	1	6	»

DESCRIPT. Museau assez fin et alongé; oreilles courtes; poil assez court, peu doux au toucher, d'un brun-marron parsemé de taches d'un blanc pur, variant de grandeur; ventre d'un blanc sale; tête d'un roux-marron, plus clair que le dos; pattes antérieures jaunâtres; queue moins touffue que celle des autres dasyures, mouchetée de blanc comme les côtés du corps.

HABIT. Il habite sur les bords de la mer et se nourrit de la chair des cadavres de phoques qu'elle jette sur le rivage.

PATRIE. La Nouvelle-Hollande, aux environs du port Jackson.

404ᵉ. Esp. DASYURE DE MAUGÉ, *dasyurus Maugei.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Dasyurus Maugei*, Geoff. Ann. Mus. tom. 3. pag. 359.—*Dasyure gutté*, Desm. nouveau Dict. d'Hist. nat. 1ʳᵉ. édit. tom. 24. Tabl. méth.

CAR. ESSENT. *Pelage olivâtre, moucheté de blanc; queue sans tache.*

DIMENS. Longueur totale du corps, 1 pied 2 pouces.

DESCRIPT. Museau plus alongé et plus délié que celui du dasyure à longue queue; oreilles plus grandes; pieds plus profondément divisés; poil plus long et plus doux au toucher; robe olivâtre et un peu roussâtre en dessus, cendrée en dessous, ayant des taches blanches de même grandeur, et répandues également sur le corps; queue olivâtre, sans taches; chaque poil du fond du pelage étant olivâtre à sa pointe, et cendré dans le restant; ceux, au contraire, formant les mouchetures blanches, tout-à-fait de cette même couleur.

PATRIE. La Nouvelle-Hollande, où il a été trouvé par feu Maugé.

405ᵉ. Esp. DASYURE VIVERRIN, *dasyurus viverrinus.*

(Non figuré dans l'Encyclop.) *Dasyurus viverrinus*, Geoff. Ann. tom. 3. pag. 360. — *Spotted opossum*, Philip. Voyag. pag. 147. — *Tapoo tafa*, var. John White, Voyag. tab. 285. —

Dasyure tacheté, Cuv. — *Didelphis maculata*, Carton. — *Didelphis viverrina*, Shaw, Gen. zool. 1. pag. 481. pl. 111.

CAR. ESSENT. *Pelage brun, non moucheté; queue de la même couleur.*

DIMENS. Longueur du corps, un pied.

DESCRIPT. Très-semblable au précédent; pelage également parsemé de taches blanches, mais la base des poils qui les forment étant noire; ventre gris; oreilles plus courtes et plus ovales que celles du dasyure de Maugé; queue plus étranglée à son origine et plus touffue à son extrémité.

PATRIE. La Nouvelle-Hollande, aux environs du du port Jackson.

406ᵉ. Esp. DASYURE TAFA, *dasyurus tafa.*

(Encycl. pl. suppl. 7. fig. 5.) *Dasyurus tafa*, Geoff. Ann. Mus. tom. 3. pag. 360. — *Tapoa tafa*, John White, Voyag. tab. 281. — *Viverrine opossum*, Shaw, Gen. zool. tom. 1. 2ᵉ. part. pl. 3. fig. suppl.

CAR. ESSENT. *Pelage brun, non moucheté; queue de la même couleur.*

DIMENS. Un peu plus petit que le précédent.

DESCRIPT. Pelage d'un brun-marron uniforme, ainsi que la queue, qui est couverte de très-longs poils.

PATRIE. La Nouvelle-Hollande, aux environs du port Jackson.

407ᵉ. Esp. DASYURE A PINCEAU, *dasyrus penicillatus.*

(Encycl. pl. suppl. 7. fig. 4.) *Dasyurus penicillatus*, Geoff. Ann. du Mus. d'hist. nat. tom. 3. pag. 361. — *Didelphis penicillata*, Shaw, Gen. zool. tom. 1. part. 2. pag. 502. pl. 113.

CAR. ESSENT. *Pelage cendré, non moucheté; queue très-touffue au bout et noire.*

DIMENS. Longueur du corps, environ 8 pouces.

DESCRIPT. Tête plus arrondie que celle des autres espèces; front également plus élevé; oreilles plus grandes et plus dégarnies de poils; dents incisives du milieu dans les deux mâchoires beaucoup plus grandes que leurs voisines; queue revêtue de poils, devenant plus gros, plus longs et plus roides à mesure qu'ils se rapprochent de l'extrémité; poil du corps touffu, laineux, gris-cendré en dessus et blanc sous le ventre, couvrant le corps en entier; soies de la queue d'un noir foncé.

PATRIE. La Nouvelle-Hollande.

408ᵉ. Esp. DASYURE NAIN, *dasyurus minimus.*

(Non figuré.) *Dasyurus minimus*, Geoff. Ann. Mus. d'hist. tom. 3. pag. 362.

CAR. ESSENT. *Pelage roux, non moucheté, avec la queue de la même couleur.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Longueur du corps, au plus ...	»	4	»
— de la queue	»	2	8

DESCRIPT. Museau assez exactement conique; oreilles courtes, larges et arrondies; dents incisives bien égales et parfaitement coniques; queue d'un tiers plus courte que le corps et couverte de quelques poils; pouce des pieds de derrière plus long que dans les autres espèces; pelage fort épais, doux au toucher, formé de poils roux à la pointe, et d'un cendré-noirâtre à la base.

PATRIE. La côte méridionale de la terre de Van-Diémen.

LXXᵉ. GENRE.

PÉRAMÈLE, *perameles*, Geoff.

Thylacis, Illig.

Didelphis, Shaw.

Isoodon, Geoff.

CAR. Formule dentaire : incis. $\frac{10}{8}$ ou $\frac{10}{6}$, canin. $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{7-7}{7-7}$ ou $\frac{8-8}{6-6} = 50$.

Dernière *incisive supérieure* de chaque côté fort écartée, tant de ses congénères en avant que de la canine en arrière, ayant la forme de celle-ci et pouvant en remplir les fonctions; *dernière incisive inférieure* à demi partagée par un sillon.

Canines fortes et pointues.

Molaires postérieures à couronne hérissée de pointes; les antérieures comprimées et tranchantes.

Tête très-alongée; *museau* pointu.

Yeux latéraux.

Oreilles médiocres, obtuses.

Cinq *doigts* garnis d'ongles robustes, bien séparés aux *pieds de devant;* les trois du milieu plus longs que les latéraux, et le pouce étant presque rudimentaire.

Pieds de derrière une fois plus longs que ceux de devant, à quatre doigts seulement, dont les deux plus internes sont très-petits, réunis et enveloppés sous des tégumens communs, et seulement distingués au dehors par leurs ongles; le troisième

troisième très-robuste, et le quatrième ou externe fort petit (1).

Queue médiocrement longue, peu épaisse à sa base, pointue, un peu dégarnie de poils en dessous, mais sans écaille et non prenante.

Une *poche abdominale* dans les femelles.

HABIT. Animaux carnassiers comme les dasyures, fouillant la terre avec les ongles de leurs pieds de devant, et marchant par saut.

PATRIE. La Nouvelle-Hollande.

409[e]. Esp. PÉRAMÈLE NEZ POINTU, *perameles nasuta.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Perameles nasuta*, Geoff. Ann. du Mus. d'hist. nat. tom. 4. pag. 62. pl. 44.—Desm. nouv. Dict. d'Hist. nat. 2[e] édit. tom. 25. pag. 183.

CAR. ESSENT. *Tête très-longue; museau effilé; nez prolongé au-delà de la mâchoire; six incisives inférieures; pelage gris-brun en dessus et blanc en dessous.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale du corps, mesuré depuis le bout des lèvres jusqu'à l'origine de la queue	1	4	»
— de la tête	»	4	»
— de la queue	»	6	»
— des extrémités antérieures	»	3	»
— des extrémités postérieures	»	6	»

DESCRIPT. Oreilles droites, oblongues, couvertes de poils; yeux très-petits; poil médiocrement fourni, plus abondant et plus roide sur le garrot, mélangé d'un peu de feutre et de beaucoup de soies, cendré à son origine et fauve ou noir à sa pointe, d'où il résulte une teinte générale d'un brun clair qui a beaucoup de rapport avec la couleur du rat surmulot; dessous du corps blanc; ongles jaunâtres; queue d'un brun plus décidé que le corps, tirant sur le marron en dessus et sur le châtain en dessous.

PATRIE. La Nouvelle-Hollande.

410[e]. Esp. PÉRAMÈLE OBÉSULE, *perameles obesula.*

(Encycl. pl. suppl. 9. fig. 5.) *Perameles obesula*, Geoff. Ann. Mus. tom. 6. pag. 64. pl. 45. — *Isoodon*, Geoff. (*Voyez* l'article de ce nom dans la 2[e] édit. du nouv. Dict. d'Hist nat.) — *Porculine opossum*, *didelphis obesula*, Shaw.

(1) Disposition absolument semblable à celle du pied de derrière des kanguroos.

CAR. ESSENT. *Tête assez courte; chanfrein arqué; huit incisives inférieures; pelage jaune-roussâtre en dessus et blanc en dessous.*

DIMENS. De la taille du *rat commun.*

DESCRIPT. Deux incisives de plus que le précédent à la mâchoire inférieure, une molaire de plus en haut et une de moins en bas de chaque côté; les quatre premières supérieures et les trois premières inférieures tranchantes, les autres à couronne hérissée de pointes; tête plus courte que celle du précédent; oreilles plus larges, tout-à-fait arrondies; pelage généralement tirant sur le jaune-roussâtre, entremêlé de soies noirâtres à leur extrémité; ventre blanc.

PATRIE. La Nouvelle-Hollande.

II[e]. DIVISION. *Deux longues incisives inférieures, proclives, tranchantes par leur bord externe; six incisives supérieures; canines supérieures plus ou moins longues, les inférieures très-courtes ou nulles; pouces des pieds de derrière très-séparés et opposables aux autres doigts; les deux premiers de ces doigts plus courts que les autres, et réunis jusqu'aux ongles; une poche dans les femelles; intestins et cœcum longs.*

LXXI[e]. GENRE.

PHALANGER, *phalangista.* Geoff. Cuv. (1).

Balantia, Illig.

Philander, Briss.

Didelphis, Gmel. Bodd. Shaw.

Cuscus, Lacép.

CAR. Formule dentaire : incisives $\frac{6}{2}$, canin. $\frac{1-1}{0-0}$ ou $\frac{0-0}{0-0}$; fausses mol. ou fausses can. $\frac{2-2}{3-3}$ ou $\frac{2-2}{2-2}$, molaires $\frac{5-5}{5-5}$ ou $\frac{6-6}{5-5} = 38$ ou 40.

Incisives supérieures. Les deux intermédiaires séparées à leur base, convergentes à leur pointe, plus longues et plus larges que les autres; et les extérieures plus petites. *Incisives inférieures* longues, proclives, presque horizontales, correspondantes aux supérieures par leur bord externe.

(1) Le nom de *phalanger* a été donné à ces mammifères par Buffon et Daubenton, à cause de la réunion des doigts internes de derrière, ce qui présentoit un caractère très-remarquable à l'époque où ils l'appliquèrent à la seule espèce dont ils eussent connoissance; mais, depuis, on l'a retrouvé dans plusieurs genres, tels que ceux des kanguroos, des potoroos et des péramèles.

Canines supérieures, tantôt longues, coniques, crochues, placées immédiatement après les incisives; tantôt remplacées par deux petites dents coniques, fort distinctes des incisives, et dont l'antérieure est la plus grande. *Canines inférieures* nulles, mais suppléées par deux ou trois très-petites dents égales, cylindriques, obtuses, sortant à peine de la gencive.

Molaires, tantôt au nombre de cinq de chaque côté des deux mâchoires, dont l'antérieure est très-forte, conique et obtuse, et les quatre autres presqu'égales, carrées, à couronne marquée de deux espèces de collines transverses, qui sont composées chacune de deux pyramides trièdres, obtuses; tantôt les supérieures au nombre de six, dont deux fausses et comprimées, et quatre vraies, à tubercules, et les inférieures, au nombre de cinq, une fausse comprimée et dentelée, et quatre vraies, tuberculeuses.

Tête alongée (1); chanfrein légèrement arqué; *gueule* médiocrement fendue.

Oreilles moyennes et arrondies.

Pieds pentadactyles, non réunis au corps par la peau des flancs; les *antérieurs* à doigts séparés, armés d'ongles forts et crochus, non rétractiles. Les *postérieurs* ayant un grand pouce sans ongle, dirigé en arrière, fort distinct des autres doigts, dont les deux internes, égaux entr'eux et beaucoup plus courts que le quatrième et le cinquième, sont réunis par la peau jusqu'à la base des ongles.

Queue tantôt nue, tantôt couverte de poils, plus ou moins prenante, et presque toujours aussi longue que le corps.

Une *poche abdominale* assez ample dans les femelles.

Scrotum pendant et ne tenant que par un filet dans les mâles.

HABIT. Animaux se tenant presque constamment sur les arbres, où ils vivent de fruits et d'insectes; lents dans leurs mouvemens et répandant une mauvaise odeur, qui est due à la liqueur que sécrètent les glandes qu'on remarque près de leur anus.

PATRIE. Les Moluques, la Nouvelle-Hollande, la terre de Van-Diémen.

(1) Moins que celle des didelphes, des dasyures et des péramèles.

† *Queue nue et écailleuse et tout-à-fait prenante.*

411ᵉ. Esp. PHALANGER TACHETÉ, *phalangista maculata.*

(Encycl. pl. 24. fig. 1.) *Phalangista maculata*, Geoff. Coll. du Mus. — *Didelphis orientalis*, Linn. Gmel. Erxleb. Bodd. — *Phalanger mâle*, Buff. Hist. nat. tom. 13. pl. 11. — *Cuscus amboinensis*, Lacép. — Vulgairement *rat de Surinam.*

CAR. ESSENT. *Pelage blanchâtre, tacheté de brun ou de noirâtre.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale du corps, mesuré depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue	»	10	5
— de la tête	»	2	6
— des oreilles	»	»	9
— de la queue	»	9	8
— de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	»	2	4
— depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	»	1	5
— de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	»	2	6

DESCRIPT. (*Mâle.*) Fond du pelage d'un blanc sale jaunâtre en dessus, blanc en dessous; des taches brunes ou noirâtres, petites et peu apparentes sur la tête, grandes et nombreuses sur le dessus du cou, sur les épaules et sur la face extérieure des bras et des jambes; poil touffu et laineux, doux au toucher, long de neuf lignes environ; oreilles velues en dedans et en dehors; queue nue dans les trois quarts de son étendue et de couleur jaunâtre, uniforme. (*Daubenton.*)

Nota. Dans quelques individus, les taches sont très-nombreuses sur le dos et se touchent presque : dans d'autres, le croupion est blanchâtre. Cette espèce est d'ailleurs très-voisine de la suivante, et, comme le dit M. Cuvier (*Règn. anim.*), on n'a pas encore suffisamment déterminé leurs limites.

PATRIE. Les îles Moluques. A Java, il porte le nom de *coëscoës.*

412ᵉ. Esp. PHALANGER ROUX, *phalangista rufa.*

(Encycl. pl. 24. fig. 2.) *Didelphis orientalis*, Linn. Gmel. Erxleb. — *Phalangista alba* et *phalangista rufa*, Geoff. Coll. Mus. d'Hist. nat. — *Phalanger femelle*, Buff. Hist. nat. tom. 13. pl. 10.

CAR. ESSENT. *Pelage roussâtre ou blanchâtre, avec une ligne dorsale plus foncée.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	»	8	9

	pied.	pouc.	lig.
Longueur des oreilles	»	»	5
— de la queue	»	10	»
— de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	»	1	9
— depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	»	1	»
— de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	»	2	»
— depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	1	8

Nota. Des individus de cette espèce nous ont paru de plus grande taille que ceux de la précédente.

DESCRIPT. Dessus du museau, front, sommet de la tête, oreilles en dehors, dessus du cou, dos, croupe, côté du corps et face supérieure de la partie de la queue qui est garnie de poil, face extérieure des membres et dessus des quatre pieds, de couleur roussâtre, mêlée de jaunâtre; une bande noirâtre ou brune, large d'environ trois lignes, s'étendant depuis le front, le long du cou et du dos, jusqu'à l'origine de la queue; côtés du museau, de la tête et du cou, mâchoire inférieure, gorge, dessous du cou, poitrine, ventre, face inférieure de la partie poilue de la queue et face interne des quatre membres d'un blanc sale ou jaunâtre; partie nue de la queue variée de jaunâtre et de brun. (*Daubenton.*) Pelage doux; oreilles nues en dedans; queue grosse à sa base et velue dans le premier cinquième de sa longueur, les poils formant une pointe en dessus; ongles grands, arqués et comprimés.

Var. A. D'un blanc-fauve très-clair; la ligne dorsale brune, à peine visible.

Var. B. D'un blanc teint très-légèrement de couleur roussâtre, uniforme, si ce n'est vers la gorge où l'on voit une teinte jaune plus décidée. *Phal. alba*, Geoff. *Coëscoës*, Valentin, t. 3. p. 272.

PATRIE. Les îles Moluques. La variété B est, dit-on, de Java.

†† *Queue velue.*

413[e]. Esp. PHALANGER RENARD, *phalangista vulpina*.

(Encycl. suppl. 8. fig. 2.) *Phalangista vulpina*, Desm. nouv. Dict. d'Hist. nat. 2[e]. édit. tom. 25. pag. 475. — *Didelphis lemurina* et *vulpina*, Shaw, Gen. zool. tom. 1. p. 487 et 503. pl. 110. — *Didelphis peregrinus*, Bodd. Elench. anim. — Le *bruno*, Vicq-d'Azyr, Syst. anat. des anim. tom. 2. p. 251. — *Wha tapoa roo*, Voyage à la Nouvelle-Galles du sud, pag. 278.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un gris-brun en dessus, passant au gris-fauve sur la tête et les épaules, grisâtre en dessous; queue touffue, ayant sa base de la couleur du dos et son extrémité noire.*

DIMENS. De la taille d'un grand *chat*.

DESCRIPT. Formes générales du corps plus élégantes et plus sveltes que celles des autres espèces de ce genre. Dessus et côtés du corps, ainsi que la base de la queue, d'un gris-brun passant au gris-fauve sur les épaules; tête d'un gris-fauve plus foncé que celui du ventre; oreilles nues en dedans et couvertes de poils gris et fauves en dehors; face extérieure des membres, d'une couleur plus obscure que celle du dos; bout des pattes de devant brun, ainsi que le commencement du métatarse des pieds de derrière; queue velue dans toute son étendue, excepté dans une bande étroite, placée en dessous, qui commence vers son milieu et se continue jusqu'à sa pointe; peau qui recouvre cette bande légèrement grenue; poils de la queue longs, d'un beau noir dans presque toute sa longueur, si ce n'est à la base, où ils sont de la couleur du dos.

Femelles semblables au mâle adulte.

Jeunes mâles d'une couleur grise analogue à celle de l'*écureuil petit-gris* sur les parties supérieures du corps et la face extérieure des membres jusqu'aux bouts des quatre pieds, qui sont roussâtres; museau d'une couleur claire tirant sur le blanc sale; dessous du corps d'un blanc-jaunâtre sale; queue grise à sa base, comme le dos, et devenant progressivement plus foncée, jusqu'à l'extrémité qui est tout-à-fait noire; face supérieure de cette queue étant marquée d'une ligne noire étroite, longitudinale, très-distincte, qui s'étend jusqu'à sa pointe et qui commence à un pouce et demi de son origine.

Nota. Dans cette espèce, le nombre total des dents est de trente-huit. La canine supérieure est peu pointue et ressemble plutôt à une fausse molaire qu'à une vraie canine; elle est suivie, après un intervalle, d'une autre petite dent conique qui, elle-même, est distante des molaires; celles-ci sont au nombre de six, quatre vraies et deux fausses. A la mâchoire inférieure on trouve, sur la barre qui sépare les incisives des molaires, deux très-petites dents; il y a cinq molaires dont une fausse.

HABIT. Selon M. Rollin, ancien chirurgien de la marine anglaise au port Jackson, ce phalanger habite dans des terriers, se nourrit de petit gibier, chasse les oiseaux comme les didelphes, etc.

PATRIE. La côte orientale de la Nouvelle-Hollande, les environs du port Jackson.

414e. Esp. PHALANGER DE COOK, *phalangista Cookii.*

(Encycl. pl. suppl. 8. fig. 3.) *Phalanger*, Cook, troisième voyage, atlas, pl. 8. — *Phalanger de Cook*, Cuv. Regn. anim. tom. 1. pag. 179. — Desm. nouv. Dict. d'Hist. nat. 2e. édit. tom. 25. pag. 476.

CAR. ESSENT. *Pelage brun ou d'un gris-roussâtre en dessus, blanc en dessous; queue de la couleur du dos et terminée de blanc.*

DIMENS. Longueur totale, environ 1 pied 3 pouces; queue à peu près égale au corps.

DESCRIPT. (*Mâle.*) Dessus du corps d'un gris-roussâtre; dessous blanc jusque sous le menton et sur la lèvre supérieure; gorge marquée d'une tache brunâtre; oreilles couvertes en dehors de poils gris-roussâtres; joues marquées d'une petite tache blanche à peine visible derrière l'œil; queue roussâtre à sa base, puis brune, avec son extrémité couverte de poils blancs.

Nota. Un individu plus petit et sans doute plus jeune, qui fait partie de la collection du Muséum, a le pelage brun supérieurement, ainsi que la queue, en dessus, dans les trois premiers quarts de sa longueur; le bout de cette queue est blanc; le tour de l'œil, les pattes antérieures et les flancs, sont teints de roux; les oreilles sont arrondies, rousses en dedans et blanches à leur base.

PATRIE. La terre de Van-Diémen.

415e. Esp. PHALANGER NAIN, *phalangista nana.*

(Non figuré.) *Phalangista nana*, Geoffroy, espèce nouvelle.

CAR. ESSENT. *Pelage gris en dessus, blanc en dessous; queue de la couleur du dos.*

DIMENS. Deux pouces et demi environ de longueur; queue égale au corps.

DESCRIPT. Tout le pelage d'un gris légèrement glacé de roussâtre en dessus et blanc en dessous; lèvre supérieure garnie de poils blancs; yeux entourés de brun; oreilles assez courtes, arrondies, couvertes de poils; dents disposées à peu près comme celles des *phalangers tachetés* et *roux*, la canine supérieure étant saillante et contiguë à l'incisive latérale, la barre supérieure ayant deux petites dents isolées, et la barre inférieure en ayant trois.

PATRIE. L'île Maria, sur la côte orientale de la terre de Van-Diémen.

LXXIIe. GENRE.

PÉTAURISTE, *petaurista*, Cuv. Geoff. Illig.

Didelphis, Shaw.

Petaurus, Shaw, Desm.

CAR. Formule dentaire : incis., $\frac{6}{2}$; canin. $\frac{1-1}{0-0}$ ou $\frac{1-1}{2-2}$; molaires $\frac{6-6}{6-6}$ ou $\frac{7-7}{6-6} = 32$ ou 34.

Incisives supérieures disposées en fer à cheval, un peu comprimées, placées verticalement, les deux intermédiaires étant pointues et les plus longues, écartées l'une de l'autre à leur base et convergentes par leur pointe; les deux suivantes larges et à couronne plate, et la dernière de chaque côté plus petite que la seconde, mais aussi longue et contiguë à la canine. *Incisives inférieures* fortes, proclives, à bord externe tranchant et s'appuyant sur les incisives d'en haut.

Canines supérieures longues, coniques et crochues; *canines inférieures* tantôt nulles, tantôt remplacées par deux très-petites dents obtuses, cylindriques, à peine saillantes.

Une *barre* entre les canines ou les incisives et les molaires, aux deux mâchoires.

Molaires supérieures, quatre vraies à couronne garnie de pointes triquètres, obtuses, et deux ou trois fausses; *inférieures*, quatre vraies et deux fausses.

Tête médiocrement alongée.

Oreilles moyennes et arrondies; *yeux* gros.

Pieds assez courts, pentadactyles; les postérieurs ayant le pouce grand et sans ongle, opposable, et les deux premiers doigts beaucoup plus courts que les autres, et réunis par une peau commune; *ongles* arqués, comprimés, très-forts.

Peau des flancs très-étendue, et réunissant les extrémités antérieures aux postérieures (1); servant de parachute plutôt que d'aile.

Une *poche* spacieuse sous le ventre des femelles.

Queue très-longue, non prenante, garnie de poils, tantôt ronde, tantôt aplatie et distique.

---

(1) Cette disposition est celle qu'on remarque dans les galéopithèques et les polatouches.

HABIT. Assez semblables à celles des phalangers. Ces animaux peuvent sauter de branche en branche, et se soutenir un peu à l'aide de la peau étendue de leurs flancs. Ils sont nocturnes.

PATRIE. La Nouvelle-Hollande. L'île de Norfolk.

Ier. *Sous-genre.* PÉTAURISTES proprement dits. — Caractères. *Point de canines inférieures; les supérieures moyennes; arrière-molaires à quatre pointes et à collines un peu courbées en croissant, à peu près comme dans les molaires des ruminans; queue ronde, à poils non distiques.*

416e. Esp. PÉTAURISTE TAGUANOÏDE, *petaurista taguanoïdes.*

(Non figuré dans l'Encyclop.) *Petaurus taguanoïdes.* — *Didelphis petaurus*, Shaw, Gen. zool. tom. I. part. II. pl. 112. — White, Voyag. of new South-Galles, pag. 288. — *Phalanger taguanoïdes*, Geoff. Mus. — *Grand phalanger volant*, Cuv — *Petaurus taguanoïdes*, Desm. nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 25. pag. 400. — *Hepoona roo* des sauvages des environs de Botany-Bay.

CAR. ESSENT. *Pelage très-doux, gris-brun et brun luisant en dessus; gorge et poitrine blanches; queue brune dans toute sa longueur, brun-fauve à sa base.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale du corps, environ	1	8	»
— de la queue	1	6	»

DESCRIPT. Tête petite; oreilles grandes et velues, de forme ovale; queue ronde à sa base, un peu plus touffue à l'extrémité et les poils s'y aplatissant; dessus du corps gris-brun, assez égal partout, plus obscur sur la face externe des bras et des jambes, et un peu gris sur la partie antérieure de la membrane des flancs; tête d'un gris-brun assez foncé; chanfrein ayant des poils d'un fauve-doré, mêlés aux autres; menton brun; cou, gorge, poitrine en dessous, une ligne sur la surface interne des membres antérieurs et base des cuisses en dedans, de couleur blanche; pieds d'un brun presque noir; doigts des pieds de derrière très-garnis de poils, surtout en dessous; queue d'un brun fauve près de son origine, sur la cinquième partie de sa longueur, passant ensuite au brun, et s'obscurcissant de plus en plus jusqu'à l'extrémité.

Jeune individu de la taille de l'écureuil d'Europe, brunâtre en dessus, seulement un peu plus foncé sur la face externe des pieds postérieurs; tête d'un brun clair; tour des yeux et bout du museau fauves; dessous du corps d'un blanc assez pur; queue ronde, brune dans la plus grande partie de sa longueur et fauve à sa base; dessus des pieds de derrière couvert de longs poils.

Var. A. *P. T. blanc.* Tantôt tout blanc, à l'exception de plusieurs places sur les pieds et sur la membrane des flancs, où l'on trouve quelques poils gris-cendrés mêlés aux autres, et du bout de la queue, qui est brun; tantôt d'un blanc-jaunâtre sale, avec le dos d'un gris-cendré très-clair.

PATRIE. Les environs du port Jackson et de la baie Botanique, à la Nouvelle-Hollande.

417e. Esp. PÉTAURISTE A GRANDE QUEUE, *petaurista macroura.*

(Encycl. pl. suppl. 8. fig. 4.) *Didelphis macroura*, Shaw, Gen. zoolog. tom. 1. part. 2. pl. 113. — *Phalanger volant à grande queue*, Cuv. Regn. anim. tom. 1. pag. 180. — *Petaurus macrourus*, Desm. nouv. Dict. d'Hist. nat. 2e. édit. tom. 25. pag. 402. — New Holland. Zoology, n. 3. pag. 33. tab. 12.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un gris-brun en dessus, blanchâtre en dessous; queue grêle, plus longue que le corps.*

DIMENS. De la taille du *rat surmulot.*

DESCRIPT. Pelage d'un gris obscur ou brunâtre en dessus et blanchâtre en dessous; tête et cou également blanchâtres; une bande plus brune, régnant depuis le sommet de la tête jusqu'au nez; oreilles assez larges et légèrement arrondies, blanchâtres; extrémité des pattes de devant blanche; dernière moitié de la queue d'un noir foncé, se dégradant jusqu'à sa base, qui est brune comme le corps.

PATRIE. La Nouvelle-Hollande.

418e. Esp. PÉTAURISTE A VENTRE JAUNE, *petaurista flaviventer.*

(Non figuré.) *Petaurista flaviventer*, Geoff. — *Petaurus flaviventer*, Desm. nouv. Diction. d'Hist. nat. 2e. édit. tom. 25. pag. 403.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un brun-marron en dessus, d'un fauve-blanchâtre en dessous; queue de la couleur du dos, ronde et un peu plus longue que le corps.*

DIMENS. Grand comme un *surmulot.*	pied.	pouc.	lig.
Longueur du corps	»	9	»
— de la tête	»	2	6
— de la queue, un peu moins de	1	»	»

DESCRIPT. Parties supérieures d'un gris teinté de fauve, et passant au brun-marron sur la ligne dorsale, les bords de la membrane des flancs et la face externe des quatre membres; tête couleur du dos, mais un peu plus foncée en dessus; dessus et côtés du cou, poitrine, ventre et face interne des quatre membres, d'un fauve-blanchâtre; queue d'un brun-marron uniforme, touffue et ronde.

PATRIE. La Nouvelle-Hollande.

419[e]. Esp. PÉTAURISTE SCIURIEN, *petaurista sciurea.*

(Non figuré dans l'Encycl.) *Didelphis sciurea*, Shaw, Zool. of new Holland. n. 4. pag. 29. pl. 11. — Gen. zool. tom. 1. part. 2. pl. 113. — *Norfolk Island squirrel?* Pennant, Histor. of quadr. — Philipp. Trav. pag. 151. — *Petaurus sciureus*, Desm. Diction. d'Hist. nat. 2[e]. édit. tom. 25. pag. 403.

CAR. ESSENT. *Dessus du corps d'un gris-cendré; bords des membranes et ligne dorsale d'un brun foncé; parties inférieures blanches; tête d'un gris-jaunâtre; queue d'un gris-roussâtre à sa base et d'un brun-noirâtre à son extrémité.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur totale du corps, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, à peu près......	»	7	»
— de la queue..................	»	8	10

DESCRIPT. Taille svelte; tête moyenne; dessus du dos d'un gris-cendré uniforme; ligne dorsale et bords de la membrane des flancs, d'un brun foncé; des poils blancs bordant cette membrane dans toute son étendue et couvrant toutes les parties inférieures du corps; tête d'un gris-jaunâtre, ayant une tache brune sur le chanfrein, prenant naissance à la base des oreilles, et se prolongeant jusqu'en avant des yeux; ceux-ci gros et saillans, placés chacun dans une tache brunâtre claire; oreilles velues, ayant à leur base une petite tache brunâtre claire; menton et face interne des quatre membres blancs; extrémités des pattes grisâtres; face externe de celles de devant d'un même brun que la membrane des flancs; pattes postérieures un peu roussâtres; queue un peu plus longue que le corps, ronde, très-touffue, couverte de poils très-fins, d'un gris-roussâtre dans sa première moitié et d'un brun-noir dans la dernière; membrane des flancs s'étendant jusque sur le doigt externe des pattes de devant.

PATRIE. La Nouvelle-Hollande. L'île de Norfolk (située par le 171[e]. degré de longitude orientale et le 30[e]. degré de latitude méridionale), si le *norfolk Island squirrel* de Pennant se rapporte effectivement à cette espèce.

420[e]. Esp. PÉTAURISTE DE PÉRON, *petaurista Peronii.*

(Non figuré.) *Petaurus Peronii*, Desm. nouveau Dict. d'Hist. nat. 2[e]. édit. tom. 25. p. 404.

CAR. ESSENT. *Corps brun en dessous; face supérieure des membranes des flancs d'un brun varié de gris; pattes blanches; queue brune et terminée de blanc.*

DIMENS. De la taille de l'*écureuil d'Europe.*

	pied.	pouc.	lig.
Long. totale du corps et de la tête..	»	8	2
— de la queue..................	»	9	6

DESCRIPT. Corps généralement brun en dessus et blanc en dessous; tête brune, particulièrement autour des yeux; museau teint de fauve; oreilles très-pointues, brunes en dessus, blanches à leur base en dedans, et cette couleur s'étendant un peu sur les joues, en se fondant avec le brun du reste de la tête; menton très-brun; membrane des flancs en dessus d'un brun varié de gris; dessus du cou et face extérieure des pieds de devant jusqu'à l'extrémité des doigts, de couleur brune; croupe d'un brun passant au fauve; cuisses en dehors et pattes de derrière, d'un brun foncé; queue ronde, un peu plus longue que le corps, brune et terminée par un demi-pouce de blanc-jaunâtre bien tranché; dessous du cou, gorge, partie interne des membres, ventre et dessous de la membrane des flancs d'un blanc-jaunâtre.

La membrane des flancs, au lieu de se porter jusqu'au poignet comme dans le pétauriste taguanoïde, ou jusque sur le doigt extérieur comme dans le pétauriste sciurien, se termine simplement au coude; ce qui diminue son étendue.

PATRIE. La Nouvelle-Hollande.

II[e]. *Sous-genre.* VOLTIGEUR, *acrobata*, Desm. — Caract. *De très-petites canines inférieures, et les trois fausses molaires, tant en haut qu'en bas, très-pointues; arrière-molaires à quatre pointes et à collines non contournées en croissant; queue à poils distiques.*

421[e]. Esp. PÉTAURISTE PYGMÉE, *petaurista pygmæa.*

(Encyclop. pl. suppl. 8. fig. 5.) *Didelphis pygmæa*, Shaw, New Holland. zool. n. 1. pag. 5. — Gen. zool. tom. 1. part. 2. pl. 114. — *Phalangista pygmæa*, Geoff. Coll. Mus. — *Petaurus pygmæus*, Desm. nouv. Dict. d'Hist. nat. 2[e] édit. tom. 25. pag. 405.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un gris de souris uniforme, légèrement lavé de roussâtre en dessus, et d'un blanc pur en dessous; poils de la queue d'un gris-roussâtre, parfaitement distiques.*

DIMENS.	pied	pouc.	lig.
Longueur totale du corps et de la tête	»	2	6
— de la tête	»	»	8
— de la queue	»	2	6

DESCRIPT. Formes du corps plus ramassées que dans les autres pétauristes; dessus du dos et de la tête d'un gris de souris uniforme, légèrement lavé de roussâtre; yeux entourés de brun clair; lèvre supérieure, dessus de la tête en entier, ventre, dessous de la membrane des flancs d'un blanc pur; sur chaque côté de la queue, des poils gris-roussâtres rangés avec une symétrie parfaite; membrane des flancs se terminant au coude, comme dans le pétauriste de Péron, et ayant ses bords fort dilatés.

PATRIE. La Nouvelle-Hollande.

IIIe. DIVISION. *Deux longues incisives inférieures proclives, tranchantes par leur bord externe; six incisives supérieures; des canines supérieures seulement; point de pouce aux pieds de derrière, qui ont beaucoup de longueur, et dont les deux premiers doigts sont petits et réunis jusqu'à la base des ongles; une poche abdominale dans les femelles.*

LXXIIIe. GENRE.

POTOROO, *potorous*, Desm.

Hypsiprymnus, Illig.

Kanguroo-rat, Vicq-d'Azyr, Cuv.

Macropus, Shaw.

CAR. Formule dentaire : incis. , canines $\frac{1-1}{0-0}$, molaires $\frac{5-5}{5-5} = 30$.

Incisives supérieures mitoyennes plus longues que les autres et pointues; les *inférieures* couchées en avant.

Canines supérieures grandes, aplaties latéralement et pointues.

Les quatre *molaires postérieures* à droite et à gauche aux deux mâchoires, à tubercules mousses; l'*antérieure* longue, tranchante et dentelée.

Tête longue et pointue.

Oreilles longues; *lèvre supérieure* fendue.

Pattes antérieures fort courtes, à cinq doigts armés d'ongles crochus; les *postérieures* très-longues et sèches, terminées par quatre doigts, dont deux très-petits, internes et soudés l'un à l'autre jusqu'à la première phalange; un troisième extrêmement fort et muni d'un ongle très-épais, et un quatrième externe, moyen pour la grosseur, entre les deux premiers et le troisième.

Queue longue, assez robuste.

Une *poche abdominale* complète dans les femelles et renfermant deux mamelles.

Poil doux et laineux.

Estomac assez compliqué, partagé en deux poches et muni de plusieurs boursoufflures.

Intestins assez courts.

Cœcum médiocre et arrondi.

422e. Esp. POTOROO-RAT, *potorous murinus.*

(Encycl. pl. suppl. 9. fig. 2.) *Kanguroo-rat*, Philip. Voyag. to the Botany-Bay, pag. 247. tab. 47. — *Potoroo*, White, Voyag. to new south Walles, pag. 286. pl. 60. — *Macropus minor*, Shaw, Gen. zool. vol. 1. part. 2. pl. 116. — *Potoroo*, Vicq-d'Azyr, Syst. anat. des anim. tom. 2. pag. 445, d'après Hunter.—*Kanguroo-rat*, Cuv. Regn. anim. tom 1. pag. 180.

CAR. ESSENT. *Pelage brunâtre en dessus et gris en dessous.*

DIMENS. De la taille d'un *lapin* de six mois.

DESCRIPT. Pelage laineux; lèvre supérieure garnie de moustaches; queue médiocre, écailleuse, couverte de poils assez rares.

HABIT. Peu connues. A en juger d'après le système dentaire et les organes digestifs de cet animal, il devroit être moins herbivore que les kanguroos, avec lesquels il a les plus grands rapports dans tout le restant de son organisation. La disproportion qui existe dans la longueur de ses jambes postérieures, relativement aux antérieures, indique suffisamment qu'il doit sauter avec beaucoup de facilité.

IVe. DIVISION. *Deux longues incisives inférieures proclives et tranchantes par leur bord externe; six incisives supérieures; point de canines ni à l'une ni à l'autre mâchoire.*

LXXIVe. GENRE.

KANGUROO, *kangurus*, Geoff. Lacép. Desm.

Jerboa, Zimmermann.

Didelphis, Gmel.

Macropus, Shaw.

Halmaturus, Illig.

CAR. Formule dentaire : incis. $\frac{6}{2}$, canines $\frac{0-0}{0-0}$, molaires $\frac{5-5}{5-5} = 28$.

Incisives supérieures larges, ordinairement de même longueur (1), aplaties, disposées en fer à cheval et dirigées verticalement; *incisives inférieures* couchées en avant, longues, pointues, correspondant par leur tranchant extérieur au bord inférieur des six incisives d'en haut.

Une longue *barre* entre les incisives et les molaires.

Molaires en nombre variable selon l'âge, de trois à cinq (2), à couronne marquée de deux collines transverses, poussant d'arrière en avant comme celles de l'éléphant (3).

Tête alongée.

Oreilles grandes, droites et assez pointues.

Yeux grands.

Lèvre fendue en avant; *moustaches* foibles et rares.

Extrémités très-disproportionnées; les *antérieures* fort courtes, terminées par cinq doigts à peu près égaux, armés d'ongles longs et en gouttière; les *postérieures* très-longues et très-robustes, sans pouce, ayant les deux doigts internes fort petits et réunis jusqu'à la base de leurs ongles, l'annulaire très-fort et le plus grand de tous, muni d'un ongle épais, triangulaire et qui peut être comparé à un sabot, l'externe médiocre; métatarse surtout, très-alongé et grêle; plante reposant en entier sur le sol.

Queue longue, extrêmement forte et munie de muscles puissans, non prenante, et servant à la locomotion.

Un *sac abdominal* dans les femelles; *scrotum* des mâles très-développé; *verge* non fourchue.

Poils laineux.

Estomac formé de deux grandes poches divisées en boursoufflures, comme un colon d'herbivore.

Cæcum grand et boursoufflé.

Radius permettant à l'avant-bras une rotation complète.

Des *clavicules* bien développées, etc.

HABIT. Les kanguroos vivent en troupes composées de douze à trente individus au plus et conduites par un vieux mâle. Ils se tiennent dans des endroits boisés, et paroissent suivre des sentiers qu'ils se sont tracés. Une espèce vit isolément et se prépare dans les buissons épineux et serrés, des galeries nombreuses qui lui servent de réfuge pour échapper à ses ennemis. Les femelles ne font qu'un ou deux petits qui naissent presqu'à l'état de fœtus et sont de suite placés dans leur sac abdominal, sans qu'on sache comment ils y sont conduits (1). Dans l'état de repos, les kanguroos se tiennent appuyés, comme les lièvres aux écoutes, sur leurs deux longs métatarses et sur leur forte queue qui composent ensemble une sorte de trépied; leur corps, fort large en bas et très-mince en haut, se trouve alors dans une situation verticale et la tête dans une position horizontale. Lorsqu'ils changent de place, ou ils sautent à la manière des gerboises, sur les jambes de derrière, tenant celles de devant basses et pressées contre leur poitrine et en relevant la partie antérieure de leur corps dans une situation peu inclinée, ou bien ils marchent sur ces quatre pattes en s'aidant de la queue qui leur sert de support, et faisant agir successivement le train de derrière et celui de devant. Lorsqu'ils sont poursuivis, ils développent leurs moyens locomoteurs dans toute leur énergie et exécutent avec rapidité une suite de sauts vivement répétés, de vingt-cinq à vingt-huit pieds d'étendue, et de six à neuf de hauteur pour les grandes espèces, la queue leur servant dans cette occasion comme d'un balancier. Cette queue est à la fois, pour les kanguroos, un moyen de salut et une arme pour la défense. Ils s'en servent lorsqu'ils sont forcés de combattre corps à corps, comme d'une masse pour battre et étourdir leurs ennemis. Dans les combats des mâles entr'eux, ils emploient l'ongle vigoureux de leur troisième doigt des pieds de derrière pour s'atteindre au ventre en même temps qu'ils sont appuyés l'un contre l'autre, en entre-croisant leurs pattes de devant et les plaçant mutuellement contre leur poitrine.

Ces animaux pourroient vivre et multiplier en France, puisqu'ils ont été acclimatés en Angleterre,

(1) Excepté dans le kanguroo d'Aroë. (Esp. n°. 429.)

(2) Les plus vieux individus n'en ont que trois.

(3) Selon M. Cuvier.

(1) Dans les individus des plus grandes espèces, dont le poids s'élève jusqu'à 160 ou 180 livres, les petits, en naissant, n'ont qu'un pouce de longueur.

gleterre. Quelques-uns ont vécu dans la ménagerie du Muséum. On les y nourrissoit de substances végétales, et notamment de carottes et d'autres racines.

PATRIE. La Nouvelle-Hollande, les îles du détroit de Bass. L'île d'Aroë.

423e. Esp. KANGUROO A MOUSTACHES, *kanguroo labiatus.*

(Encycl. pl. 21. fig. 4.) *Kanguroo à moustaches, kangurus labiatus,* Geoff. — *Didelphis gigantea,* Gmel. — *Macropus major,* Shaw, Gen. zool. tom. 1. part. 2. pag. 505. — Cook, premier voyage, tom 4. pag. 45. pl. 2. — Desm. nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 17. pag. 33.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un gris cendré en dessus et blanchâtre en dessous ; une ligne d'un gris cendré transversale sous le menton ; les quatre pattes et la queue en dessus, noirâtres.*

DIMENS. Taille d'un *mouton*. Longueur	pied.	pouc.	lig.
totale du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue......	3	10	»
— de la tête....................	»	8	7
— des oreilles....................	»	5	»
— de la queue....................	2	3	»

DESCRIPT. Pelage d'un gris cendré, quelquefois teint de brunâtre sur le dos et les flancs, et passant au blanc sous le ventre ; dessous du cou et poitrine d'un blanc-grisâtre ; une ligne d'un gris foncé de chaque côté du menton en dessous et qui se rejoint à la ligne opposée, de façon à dessiner une sorte d'ovale ; lèvre supérieure d'un blanc assez pur ; extrémité des pattes et de la queue en dessus noirâtre ; dessus de cette dernière couvert de poils fauves.

Nota. La collection du Muséum renferme un grand individu dont les couleurs sont un peu plus brunes et dont la queue est noire, tant en dessus qu'en dessous à son extrémité. Sa longueur est de 4 pieds 2 pouces ; sa tête a 9 pouces et sa queue 3 pieds.

PATRIE. Les environs de Botany-Bay et du port Jackson, les bords de la rivière Endeavour, à la Nouvelle-Hollande.

424e. Esp. KANGUROO BRUN ENFUMÉ, *kangurus fuliginosus.*

(Non figuré dans l'Encyclop.) *Kangurus fuliginosus,* Péron et Lesueur. — Geoff. — Desm. nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 17. pag. 35. — *Kanguroo géant,* Fréd. Cuv. Mamm. lithogr.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un brun fuligineux en dessus, d'un gris clair en dessous ; pattes et queue noirâtres ; celle ci fauve en dessous vers sa pointe.*

DIMENS. (Mâle.) Longueur totale du	pied	pouc.	lig.
corps et de la tête................	4	6	»
— de la tête....................	»	9	»
— de la queue....................	2	3	»

Femelle d'un cinquième plus petite.

DESCRIPT. Pelage d'un brun fuligineux, plus foncé sur le dos que sur ses côtés, cette couleur passant au gris clair sous le cou, la poitrine et le ventre ; dehors des oreilles (qui est peu poilu), museau, bout de la queue en dessus et extrémités des quatre pattes noirâtres ; oreilles bordées de poils blancs ; pointe de la queue fauve en dessous.

Ces poils, considérés isolément, sont foiblement annelés ; ceux de l'extrémité des pattes sont bruns-noirâtres, mais terminés de blanc ; ceux du dessous du cou sont bruns-cendrés à la base, avec l'extrémité blanche ; ceux du dessus de la queue sont d'un brun-noir uniforme.

Dans la mâchoire supérieure, les quatre incisives intermédiaires sont beaucoup plus petites que les latérales.

PATRIE. Il y a lieu de croire que cette espèce habite l'île Decrès, sur la côte sud de la Nouvelle-Hollande ; car Péron dit qu'on y trouve les plus grands kanguroos connus, et que quelques-uns de ceux qu'il y vit étoient de la hauteur d'un homme et plus lorsqu'ils étoient assis sur leurs jambes de derrière.

Les kanguroos de l'île Decrès forment des troupeaux très-nombreux, qui parcourent des sentiers entre-croisés dans tous les sens, et qui sont partout si fortement battus, que l'on pourroit croire, en les voyant d'abord, qu'une peuplade nombreuse et active habite dans le voisinage. (*Péron.*)

Une grande espèce de kanguroo se trouve aux environs du port Jackson, et ne diffère peut-être pas de celle-ci.

425e. Esp. KANGUROO GRIS ROUX, *kangurus rufo griseus.*

(Non figuré.) *Kangurus rufo-griseus,* Péron et Lesueur. — Geoff. Coll. du Mus. — Desm. nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 17. pag. 36.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un gris-roux en dessus, plus clair en dessous ; pattes et bout de la queue passant au brun ; dessous de la queue de la même couleur que le dessus.*

DIMENS. Longueur totale du corps et de	pied.	pouc.	lig.
la tête..........................	3	7	»
— de la tête....................	»	8	»
— des oreilles, environ..........	»	4	»
— de la queue....................	2	»	»

DESCRIPT. (*Femelle.*) Dessus du corps d'un gris-roux (où le gris domine néanmoins), dessous seulement plus clair; extrémités des pattes et de la queue passant au brun, et le dessous de celle-ci étant de la même couleur que le dessus.

Poils du dos roussâtres à leur base, ayant ensuite un anneau blanchâtre et leur pointe brune; ceux du ventre et de la poitrine ayant la partie blanche moins considérable.

Nota. Un jeune kanguroo de la collection du Muséum de Paris, rapporté à cette espèce, quoiqu'il ait beaucoup de rapport avec celui de l'île Eugène, n'a que quinze pouces de longueur; sa tête en a quatre et sa queue un pied; son pelage est un peu plus clair que celui de la grande femelle; l'extrémité de sa queue et celle de ses pattes sont brunes; le poil du dedans de ses oreilles est blanc, et, vers leur pointe, ces oreilles sont bordées de brun.

PATRIE. La Nouvelle-Hollande. N'est-ce pas la seconde grande espèce de l'île Decrès, signalée par Péron?

426e. Esp. KANGUROO A COU ROUX, *kangurus ruficollis.*

(Non figuré.) *Kangurus ruficollis*, Pér. Les. Geoff. — Desm. nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 17. pag. 37.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un gris-de-lièvre en dessus et d'un blanc assez pur en dessous; nuque et haut des épaules d'un roux mêlé de gris; dessous de la queue roux.*

DIMENS. Longueur totale du corps et de la tête	pied. 1	pouc. 10	lig. »
— de la tête	»	7	»
— des oreilles	»	3	»
— de la queue	1	10	»

DESCRIPT. Pelage doux et lisse, ayant chaque poil d'un brun-gris à la base, ensuite blanc et terminé de brun dans différentes proportions, d'où il résulte une teinte généralement gris-de-lièvre pour le dessus du corps, qui passe au blanc assez pur en dessous; lèvre supérieure marquée d'une barbe blanchâtre presqu'effacée, qui se termine au-dessous des yeux; oreilles grises en dehors et couvertes de poils courts et blancs à leur partie interne; nuque, haut des épaules, une tache en avant de chaque œil, et dessous de la queue, roux, mêlé de gris sur les premières parties et assez peu sur la dernière; extrémités des pattes d'un brun foncé, mais les poils qui les recouvrent ayant chacun un anneau blanchâtre.

PATRIE. L'île de King, dans le detroit de Bass.

427e. Esp. KANGUROO DE L'ILE EUGÈNE, *kangurus Eugenii* (1).

(Non figuré.) *Kanguroo de l'île Eugène*, Pér. Voyage aux Terres australes, tom. 2. pag. 117. —Desm. nouv. Dict d'Hist. nat. tom. 17. p. 38.

CAR. ESSENT. *Pelage gris-brun en dessus et mêlé d'un peu de roux sur les parties antérieures et les pattes de devant, blanchâtre inférieurement; dessous de la queue d'un blanc-roussâtre.*

DIMENS. Longueur totale du corps et de la tête	pied. 1	pouc. 9	lig. »
— de la tête	»	4	»
— de la queue, un peu plus de	1	»	»

DESCRIPT. Pelage très-doux, ayant quelqu'analogie avec celui du kanguroo à cou roux; couleur d'un gris-brun en général, mêlée de roux vers les épaules, la nuque et le dessus de la tête, ainsi que sur les pattes de devant; couleur blanchâtre du dessous du corps assez nettement séparée de la couleur foncée du dessus; dessous de la queue d'un blanc légèrement teint de roussâtre, dessus d'un gris-brun; chacun des poils du dos étant gris dans la plus grande partie de sa longueur et ensuite annelé de brun et de blanchâtre, sa pointe étant brune; ceux des épaules et de la nuque, d'abord gris, ensuite roux, puis blanchâtres et roux à l'extrémité.

On ne voit point dans celui-ci les taches rousses distinctes qu'on observe sur les joues et en avant des yeux, dans le kanguroo à cou roux.

PATRIE. L'île Eugène, l'une de celles de l'archipel Saint-Pierre et Saint-François, sur la côte méridionale de la Nouvelle-Hollande?

428e. Esp. KANGUROO A BANDES, *kangurus fasciatus.*

(Encycl. pl. suppl. 9. fig. 3.) *Kangurus fasciatus*, Pér. et Les. Voy. aux Terres austr., tom. 1. p. 114. et atlas pl. 27.—Damp. Voy. à la Nouv.-Holl. tom. 4. p. 111. — *Kanguroo élégant*, Cuv. Coll. du Mus. — Desm. nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 17. pag. 39. pl. E 22.

CAR. ESSENT. *Pelage gris, rayé de brun en travers, sur le dos et sur les lombes.*

DIMENS. Longueur totale du corps et de la tête	pied. 1	pouc. 4	lig. »
— de la tête	»	3	6
— des oreilles	»	1	6
— de la queue	»	10	»

(1) Nous croyons pouvoir rapporter ce nom à un kanguroo de la collection du Muséum, qui a été étiqueté *kanguroo des îles Saint-Pierre*, et qui, par sa taille, ressemble à l'espèce trouvée dans ces îles par Lesueur et Péron. Ce kanguroo est maintenant indiqué comme un jeune de l'espèce à cou roux.

DESCRIPT. Oreilles proportionnellement plus courtes que dans les autres espèces de ce genre; queue plus foible et presque dépourvue de poils, comme celle d'un très-gros rat; douze ou quinze bandes transversalement disposées sur le dos, étroites, d'un roux légèrement brun, moins régulières, moins décidées à la hauteur des épaules, où elles commencent à paroître, mais devenant bientôt plus distinctes et plus brunes à mesure qu'elles descendent vers la queue, à la base de laquelle elles se terminent; ces fascies venant se perdre sur les côtés et n'existant pas sur le ventre; face et pieds d'une couleur légèrement jaune; abdomen d'un gris clair, tant soit peu blanchâtre; reste du pelage d'un gris-de-lièvre, plus ou moins foncé dans les différens individus; poils du dos d'une couleur obscure à leur base et dans une grande partie de leur longueur, ensuite ayant un anneau blanc qui passe insensiblement au roux et puis au brun qui devient terminal; ces poils, disposés de façon que tous les anneaux blancs étant à peu près à une même hauteur, ne laissent apercevoir que le roux et le brun qui viennent ensuite et produisent les bandes transverses du pelage; museau d'une couleur grise, légèrement teinte de roussâtre; oreilles grises en dehors; queue brunâtre à son extrémité et couverte dans toute sa longueur de poils annelés, rares et si courts qu'elle paroît à peu près nue.

HABIT. Il se tient dans des buissons impénétrables que forme à peu de hauteur au-dessus du sol une espèce de *mimosa* : il se pratique, en coupant les branches basses et les épines de cet arbrisseau, des galeries très-nombreuses et communiquant les unes avec les autres, où il se réfugie au moindre danger. Femelles ne faisant qu'un seul petit, qu'elles soignent tendrement.

PATRIE. Cette espèce, qui a offert une nourriture saine et agréable aux voyageurs Dampier et Péron, habite les trois îles de Bernier, de Dorre et de Drick-Hartighs (terre d'Endracht), à l'entrée de la baie des Chiens-marins, située sur la côte ouest de la Nouvelle-Hollande.

429[e]. Esp. KANGUROO D'AROE, *kangurus Brunii*. (Non figuré dans l'Encycl.) *Filander*, Valentyn, Amboine, III. pag. 275. — Corn. Lebruyn, Voyag. aux Indes, pag. 374. pl. 213. — *Didelphis Brunii*, Gmel. — *Didelphis asiatica*, Pall. Act. nov. petrop. — *Kanguroo filandre*, Geoff. — *Kangurus Brunii*, Desm. — *Pelandor aroë*, ou *lapin d'Aroë*, des Malais d'Amboine. — *Kanguroo bicolor* des vélins du Muséum.

CAR. ESSENT. *Pelage brun en dessus, fauve en dessous.*

DIMENS.	pied.	pouc.	lig.
Longueur depuis le bout de la tête jusqu'à l'origine de la queue....	2	8	»
— de la tête	»	6	6
— de la queue	»	1	»

DESCRIPT. (*Femelle.*) Tête d'une forme moins alongée que celle des autres espèces; dents incisives intermédiaires supérieures, beaucoup plus longues que les autres et descendant en avant de la pointe des inférieures, qui sont moins arquées de bas en haut que dans les autres kanguroos, et dont les tranchans sont même arqués en dessus; pelage d'un gris-brun en dessus et d'un gris-jaunâtre ou jaune en dessous; pattes, museau et dernière moitié de la queue noirs, avec une légère teinte de brun; oreilles plus courtes que celles des grandes espèces, brunes, avec quelques poils d'un jaune-fauve à la base; chacun des poils du dos brun dans toute sa longueur, et seulement marqué vers sa pointe d'un anneau d'un jaune obscur; poils de dessous le ventre ayant leur base brune et toute l'extrémité d'un jaune de paille terne; poils bruns non annelés sur les extrémités de la queue et des pattes.

PATRIE. Les îles d'Aroë, près Banda, situées entre la Nouvelle-Guinée et la terre d'Arnheim, dépendante de la Nouvelle-Hollande. Dans l'île de Solor, l'une de celles de la Sonde.

Selon le voyageur Lebrun, ce kanguroo se terreroit comme les lapins.

V[e]. DIVISION. *Deux longues incisives sans canines à la mâchoire inférieure; deux longues incisives au milieu de quelques petites sur les côtés, à la mâchoire supérieure.*

LXXV[e]. GENRE.

KOALA, *phascolarctos*, Blainville.

CARACT. Formule dentaire : incis. $\frac{6}{2}$, fausses can. $\frac{2-2}{0-0}$, molaires $\frac{4-4}{4-4} = 28$.

Les deux *incisives supérieures intermédiaires* beaucoup plus longues que les autres. *Incisives inférieures* semblables à celles des kanguroos.

Quatre petites *dents intermédiaires* entre les incisives et les molaires supérieures.

Molaires à quatre tubercules.

Oreilles grandes et pointues, avec la conque dirigée en avant.

Pieds pentadactyles ; les doigts des extrémités antérieures partagés en deux groupes, le pouce et l'index d'un côté et les trois autres du côté opposé ; le pouce des extrémités postérieures très-gros, séparé, sans ongle ; les deux doigts suivans plus petits et réunis jusqu'aux ongles (1).

430e. Esp. KOALA BRUN, *phascolarctos fuscus.* (Encycl. pl. suppl. 9. fig. 4.) *Colac* ou *koala*, Blainville, Prodr. d'un nouv. System. du Regn. anim. Nouv. Bull. des sc. Soc. phil. — *Koala*, Cuv. Regn. anim. tom. 1. pag. 184. et tom. 4. pl. 1.

CAR. ESSENT. *Poil long, touffu, grossier, brun-chocolat.*

DIMENS. De la taille d'un *chien médiocre.*

HABIT. Cet animal a le port et la démarche d'un petit ours. Il grimpe aux arbres avec facilité et se creuse des tanières. Sa femelle porte long-temps son petit sur le dos.

PATRIE. Les bords de la rivière Vapaum, à la Nouvelle-Hollande.

VIe. DIVISION. *Deux incisives cylindriques, tronquées et se correspondant, à chaque mâchoire. Point de canines* (2).

LXXVIe. GENRE.

PHASCOLOME, *phascolomys*, Geoff. Cuv. Illig.
Didelphis, Shaw.
Amblotis, Illig. } (3)
Wombatus, Geoff. }

CARACT. Formule dentaire : incis. $\frac{2}{2}$, can. $\frac{0-0}{0-0}$, mol. $\frac{5-5}{5-5} = 24$.

Incisives très-fortes, très-épaisses, moins longues que celles des rongeurs, surtout les inférieures ; celles d'en haut convergentes, coupées droit, un peu obliquement à leur extrémité, comme tordues dans leur milieu et cannelées dans toute leur superficie ; celles d'en bas déprimées et également tronquées à leur extrémité.

Molaires composées, à couronne ovale, plane, séparée en deux par un sillon un peu plus profond à leur face interne dans celles de la mâchoire supérieure, et à leur face externe dans celles de la mâchoire inférieure ; une *barre* assez longue entre les incisives et les molaires.

Corps épais, raccourci ; *tête* grosse et plate.

Oreilles courtes.

Yeux médiocrement ouverts, très-écartés.

Pieds à cinq doigts ; les antérieurs armés d'ongles crochus et robustes, propres à fouir ; *pouce* des pieds de derrière très-petit et sans ongle.

Une *poche abdominale* dans les femelles.

Queue très-courte, à peine apparente.

Des *clavicules* complètes.

431e. Esp. PHASCOLOME WOMBAT, *phascolomys wombat.*

(Encycl. pl. suppl. 9. fig. 1.) *Phascolomys wombat*, Péron et Lesueur, Voy. aux Terres austr., atlas, pl. 28. — *Wombatus fossor*, Geoff. Ann. Mus. tom. 2. pag. 364. — *Phascolome brun*, Desm. nouv. Dict. d'Hist. natur. 2e édit. tom. 25.

CAR. ESSENT. *Pelage d'un brun-gris uniforme, plus ou moins foncé.*

DIMENS. De la taille du *blaireau.*

DESCRIPT. Pelage grossier et brun ; chaque poil en particulier étant d'un brun clair à sa base, ensuite marqué d'un petit anneau roussâtre, puis d'un large anneau blanc sale, après lequel vient un second anneau roussâtre aussi étroit que le premier, et la pointe étant brune ; poitrine d'une teinte un peu moins foncée que le dos. Quelques individus ont une couleur plus rembrunie.

HABIT. Il se creuse des terriers, et y dort pendant le jour. Son caractère est d'une grande douceur. Sa nourriture consiste en substances végétales et surtout en racines. Sa femelle fait trois ou quatre petits par portée, dont elle a grand soin.

PATRIE. L'île King, dans le détroit de Bass. Les îles Furneaux. Les montagnes voisines du port Jackson.

---

(1) La description que M. Cuvier donne du koala, diffère de celle que nous rapportons d'après M. de Blainville : 1°. par le manque de pouce aux pieds de derrière ; 2°. par la couleur du pelage, qu'elle indique d'un gris-cendré.

(2) Les *kanguroos*, les *koalas* et les *phascolomes* sont les seuls animaux placés dans l'ordre des carnassiers, qui manquent de canines. On les a réunis aux autres marsupiaux, parce que leur organisation générale est la même.

(3) Le wombat décrit par Bass et Flinders a, selon ces voyageurs, 6 incisives et 2 canines à chaque mâchoire, ce qui a déterminé Illiger à lui donner le nom générique d'*amblotis*. Il y a lieu de croire qu'il n'est autre que le phascolome.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.